هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 320 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 23 JUIN 1981

A la radio-télévision

MM. MAURICE ULRICH (A 2) ET ROLAND FAURE (Radio-France) ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Après la victoire du P.S., qui a la majorité absolue à l'Assemblée le nouveau gouvernement Mauroy comprendrait des communistes

Quasi seuls en Europe...

L'éclatante victoire socialiste au scrutin de dimanche place la France dans une situation quasi unique en Europe. Le cas n'est pas si fréquent, sur le Vieux Continent, d'un gouvernement et d'un président capables de gouverner leur pays avec le soutien de leur seul parti disposant de la majorité absolue des sièges au Parlement.

La Grande-Bretagne, forte de son système électoral majoritaire, est généralement dans cette situation ; mais, outre que l'alternance y est la règle, les excès mêmes du mode de scrutin majoritaire à un tour et les inextricables difficultés affrontées par le pays ont pour effet d'éroder la puissance des deux grands partis. Les travaillistes, chassés du pouvoir il y a deux ans, ont poussé leurs divisions jusqu'au schisme.

La Suède, qui a mis fin en 1976 à quarante années de domination social-démocrate, n'a pas pour autant trouvé la stabilité ; le retour du pendule pourrait bien se produire aux élections prévues l'an prochain. Seule l'Autriche, dirigée depuis plus de dix ans par le chancelier Kreisky, offre l'exemple d'une remarquable continuité dans l'exercice du pouvoir par un gouvernement socialiste monocolore. Le cas est d'autant plus remarquable que ce pays, tout comme la Suède, choisit ses députés selon le système proportionnel.

Partout ailleurs, et quel que soit le mode de scrutin, l'équilibre repose sur la difficile coexistence de plusieurs partis ou des alliances de circonstance qui limitent singulièrement la liberté d'action de la principale formation au pouvoir. En garantissant que la France échappera à la règle pour cinq ans au moins sur le plan parlementaire, le scrutin de dimanche équivaut donc bien à une « nouvelle naissance » de la Vᵉ République et confirme la place à part qu'occupent en Europe les institutions léguées par le général de Gaulle.

Le fait que les socialistes en bénéficient, même s'il est salué par les « partis frères » comme un « exemple » et un « modèle », n'a pas forcément la portée générale que certains lui prêtent. Sans doute la France — elle l'a montré de 1789 à 1968 — a-t-elle souvent indiqué le chemin des grandes évolutions historiques à ses voisins.

Mais c'est évidemment la question de la participation communiste au gouvernement qui attire le plus l'attention de l'étranger. Paradoxalement, l'ampleur de la victoire socialiste aura eu un effet rassurant dans les milieux les plus conservateurs, dans la mesure où elle s'est accompagnée d'un recul des communistes.

Les autres partis socialistes européens sont, il est vrai, dans une situation fort différente : faute de disposer — sauf en Italie — d'un partenaire sur leur gauche, les gouvernements socialistes européens ne peuvent concevoir d'alliance que sur leur droite.

• De nombreuses personnalités de l'U.N.M. sont battues et l'opposition s'interroge sur son rôle
• 205 nouveaux élus entrent au Palais-Bourbon

A l'issue du second tour des élections législatives des 14 et 21 juin, le parti socialiste consacre triomphalement son succès du dimanche précédent. Il progresse dans tout le pays et aux dépens de toutes les autres formations.

Sur les 488 sièges pourvus (3 sont encore vacants en Océanie), le P.S. et les élus apparentés en enlèvent 269 auxquels s'ajoutent 14 radicaux de gauche et 6 divers gauche. Il dispose à lui seul de la majorité absolue (qui est de 246 sièges). Le gain de 162 sièges au profit des socialistes introduit un profond renouvellement de l'Assemblée où entrent 205 nouveaux élus. La majorité de gauche est complétée par l'apport du P.C.F. qui obtient 44 élus, soit 42 de moins que dans la précédente Assemblée. Le R.P.R. n'a plus que 83 sièges, au lieu de 153, et l'U.D.F. 64 au lieu de 119 (le reste se répartissant entre divers élus divers droite). Ces deux formations tentent de se situer dans l'opposition, d'une manière autonome, l'U.D.F. en se replaçant au centre, le R.P.R. en se présentant comme le défenseur des valeurs de la Vᵉ République.

Après une entrevue, qui avait réuni, dimanche soir, les principaux responsables socialistes autour de M. Mitterrand, M. Mauroy a remis, lundi 22 juin à 11 heures, la démission de son gouvernement au président de la République. Celui-ci l'a renommé et l'a chargé de composer un cabinet comprenant des représentants du parti communiste si ces derniers acceptent les conditions posées. Elles portent sur le respect de la solidarité gouvernementale et sur l'acceptation d'un programme fondé sur les options socialistes, tant en politique intérieure qu'en politique extérieure. En tout état de cause, le nouveau gouvernement devrait être constitué dans la journée du mardi 23 juin, de telle sorte qu'il puisse siéger en conseil des ministres le lendemain.

Les représentants du P.S. et du P.C. devaient se rencontrer ce lundi après-midi pour discuter les termes de leur éventuel accord. La veille, les dirigeants communistes, et notamment M. Georges Marchais, avaient réaffirmé leur volonté de participer au gouvernement de la gauche.

Les résultats du deuxième tour de scrutin ont été accueillis avec calme sur les marchés des changes, qui les avaient largement anticipés. Le cours du mark à Paris est resté fixé aux alentours de 2,39 francs. Quant au dollar, il s'est replié à 5,65 francs contre 5,68 francs à Paris, et 2,367 DM contre 2,385 DM à Francfort, malgré une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. La Bourse de Paris a même enregistré une légère hausse.

Se gardant bien de calquer son comportement sur celui de ses trois prédécesseurs à l'Elysée, M. François Mitterrand s'était soigneusement abstenu d'utiliser la télévision pour saisir directement l'opinion de l'enjeu et de la portée des élections législatives. Il n'en avait pas moins manifesté en diverses occasions, dont la dernière lui avait été offerte par le conseil des ministres du 17 juin, son espoir d'être en mesure d'appuyer son action « *sur les bases les plus larges* ».

La réponse qui vient de lui être donnée va sensiblement au-delà de ce que ses amis socialistes eux-mêmes escomptaient. Les diverses formations qui se réclament de la nouvelle « majorité présidentielle » disposent en effet d'un nombre de sièges qui représente 67,82 % de l'effectif total de l'Assemblée nationale (333 sur 491, dont 3 restent à pourvoir), et il s'agit bien là d'un événement historique : la gauche n'avait enlevé que 61,71 % des sièges lors des élections législatives du Front populaire des 26 avril et 3 mai 1936 (scrutin majoritaire) et 60,15 % le 21 octobre 1945 (scrutin proportionnel) lors de la désignation des membres de la première Assemblée constituante de l'après-Libération. Ses meilleurs scores depuis les débuts de la Vᵉ République ne lui avaient permis de s'attribuer que 39,84 % des circonscriptions, les 5 et 12 mars 1967, et 40,94 %, les 12 et 19 mars 1978.

C'est là un succès considérable pour M. Mitterrand dans la mesure où il n'a jamais cessé de se proclamer fidèle à la stratégie d'union de la gauche, mais le scrutin du 21 juin constitue pour lui un véritable triomphe s'il est vrai qu'il avait souvent laissé paraître son espoir de « rééquilibrer » la gauche au profit de sa propre formation.

Voilà qui est fait, et bien fait, puisque, dix ans après sa constitution à Epinay, le P.S. s'adjuge deux cent soixante-neuf sièges et détient ainsi à lui seul bien plus que la majorité absolue (54,79 %) tandis que le P.C.F. ne conserve que quarante-quatre circonscriptions, alors qu'il en détenait quatre-vingt-six.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 2.)

Un homme et un parti

LA victoire du parti socialiste, confirmant et amplifiant celle de M. François Mitterrand le 10 mai, constitue l'événement politique le plus important de l'après-guerre après le départ du général de Gaulle en 1946 et son retour en 1958. Jamais mutation aussi profonde ne s'était produite.

De 1946 à 1958, avec les communistes puis sans eux, des majorités instables, aux prises avec la guerre froide et les conflits d'outre-mer, ont gouverné au centre, sans cesser d'être à la merci de l'Assemblée nationale. C'était, disait-on, « *le régime des partis* ».

De 1958 à 1981, sous de Gaulle puis sans lui, la France a été gouvernée par des présidents de la République élus au suffrage universel avec des majorités stables mais plus ou moins unies face à une opposition de gauche s'implantant progressivement dans le pays mais impuissante à l'Assemblée nationale. Ce fut une variante du régime présidentiel.

Pour simplifiés qu'ils soient, ces rappels donnent la mesure de l'événement.

Aujourd'hui, un président socialiste largement élu dispose d'une majorité socialiste absolue ; le président a la majorité de sa politique. Ce que n'ont eu ni de Gaulle, de 1958 à 1962, ni M. Giscard d'Estaing de 1976 à 1981.

Aujourd'hui, les deux dépositaires de la souveraineté nationale, le président de la République et l'Assemblée nationale, sont en parfaite conformité. Le régime peut vraiment devenir à la fois présidentiel et parlementaire, comme le voulaient ses initiateurs. Mais il devra d'autant plus se garder d'être partisan que la majorité déborde électoralement et sociologiquement l'électorat traditionnel du parti socialiste.

Aujourd'hui, enfin, comme à la Libération, le pouvoir entend non seulement gérer mais réformer.

∴

Les causes et les conséquences de cette double victoire électorale et de cette mutation ne peuvent être qu'esquissées.

Cause politique : le fait présidentiel amplifié par le mode de scrutin et la faiblesse de la campagne des adversaires de la gauche.

Cause sociologique : le désir d'une grande majorité des Français non de changer de société, mais de changer la société en la transformant progressivement.

∴

Le fait présidentiel s'est traduit, dès le premier tour, de deux façons : paradoxalement par le pourcentage élevé des abstentionnistes, nombre d'entre eux estimant que la décision essentielle avait été prise dès le 10 mai ; profondément par la forte poussée socialiste, amplifiée au second tour par le jeu du mode de scrutin.

Ainsi la gauche assume-t-elle tous les pouvoirs grâce à un régime qu'elle a combattu à l'origine et à une loi électorale dont elle réclame la suppression. Paradoxe qui n'est pas unique dans l'histoire contemporaine. En 1875, ce sont les monarchistes qui, sans le vouloir il est vrai, ont établi la République.

J. F.

(Lire la suite page 2.)

L'Assemblée sortante

MAJORITÉ

P.C. 86 — P.S. 107 — M.R.G. 10 — R.P.R. 155 — U.D.F. 119 — 14 — N.I.

491

La nouvelle Assemblée

MAJORITÉ

P.C. 44 — P.S. 270 — M.R.G. 14 — Div.G. 5 — R.P.R. 83 — U.D.F. 61 — 11 — Div.D.

488

Dans la nouvelle Assemblée, on dénombre 269 P.S. (et non 270) et six divers gauche (et non 5). Trois sièges (un à Wallis et Futuna) et deux en Nouvelle-Calédonie restent à pourvoir.

AU JOUR LE JOUR

A la télévision

« *Vous voulez que je parte ?*

— Mais non, je voudrais seulement vous voir partir.

— Ah bon ! J'avais cru comprendre que vous demandiez mon départ.

— Il n'en est pas question. Vous êtes libre de vous en aller.

— Parfait ! Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je reste.

— Très bien ! Et bon vent ! On vous regrettera. »

HENRI MONTANT.

L'ART DANS LES VILLES NOUVELLES

Le possible dialogue

On s'interroge beaucoup aujourd'hui sur le rôle et la place des artistes dans la cité, rôle et place que la société industrielle n'a pu digérer autrement que comme faire valoir de ses profils : Vasarely en est la meilleure preuve. La ville, la cité, l'espace public tel qu'il est planifié, architecturé, géré, n'admet que difficilement — quand il l'admet — la dimension irrationnelle, les poussées inutiles, les croissances exubérantes, les présences contradictoires et dérangeantes.

Ceux qui cherchent à corriger les erreurs fonctionnalistes des dernières décennies le savent bien. Vouloir pour les espaces urbains autre chose que du « décoratif », cache-misère ou non, donner aux artistes les moyens d'intervenir dans les cités en y développant un discours autonome, qui ne soit pas plaqué (comme une sculpture au milieu d'une pelouse), mais tienne compte des données et des besoins urbanistiques, est une lourde et difficile tâche, hasardeuse et pleine de déceptions, mais aussi de satisfactions, quand les choses aboutissent, ce qui arrive tout de même.

L'exposition Chemin faisant, que présente le Centre culturel de la Villedieu — une ancienne commanderie des templiers, restaurée par les soins de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, montre que le dialogue des artistes avec les équipes de conception urbanistiques peut avoir lieu, que le décalage des entreprises peut trouver d'heureuses conclusions : une possible modulation poétique du cheminement urbain, un apport d'air nécessaire à la respiration des villes.

L'exposition présente des œuvres originales.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 31.)

En Iran

M. BANI SADR EST DESTITUÉ

(Lire page 38.)

Le nouveau gouvernement comprendrait des communistes

(Suite de la première page.)

Le P.C.F. voit ainsi se confirmer une « plongée » spectaculaire qui était déjà inscrite dans le premier tour « présidentiel » du 26 avril et dans le premier tour « législatif » du 14 juin.

Le raz de marée socialiste, à moins qu'il ne s'agisse d'un typhon, est sans précédent à gauche, et, depuis 1958, seuls les gaullistes de l'U.D.R. avaient « fait » mieux lorsque le « scrutin de la peur » leur avait permis après les « événements » de 1968 d'arracher 60,16 % des sièges, les 23 et 30 juin (deux cent quatre-vingt-treize sur quatre cent quatre-vingt-sept).

Bouleversant totalement la carte politique de la France, le P.S. ouvre aussi bien dans l'Ouest breton que dans l'Est alsacien, aussi bien dans le Centre et les pays de la Loire que dans le Sud-Ouest, des brèches spectaculaires que nous analysons d'autre part et dont toutes les autres grandes formations font les frais.

La carte politique bouleversée

Les socialistes conservent en métropole la totalité des sièges dans l'Ariège, l'Aude, la Drôme, la Haute-Garonne, le Gers, les Landes, la Nièvre, le Territoire de Belfort et en disposent désormais dans douze autres départements : les Hautes-Alpes, où ils enlèvent deux sièges à l'U.D.F., les Ardennes, où ils enlèvent une circonscription au P.C. et une autre au R.P.R., les Côtes-du-Nord (2 sièges pris à l'U.D.F., 1 au R.P.R., 1 au P.C.), la Creuse (1 siège pris au R.P.R.), l'Indre (1 siège pris à l'U.D.F. et 2 au R.P.R.), le Jura (2 sièges pris à l'U.D.F.), le Lot-et-Garonne (1 siège pris au P.C.), la Meuse (2 sièges pris à l'U.D.F.), le Tarn (1 siège pris au R.P.R.), le Vaucluse (1 siège pris à l'U.D.F. et 1 autre au P.C.), la Vienne (1 siège pris à l'U.D.F. et le second au R.P.R.), l'Essonne (3 sièges pris au P.C. et le quatrième au R.P.R.). Le P.S. gagne ainsi 162 sièges.

Parmi les sortants de l'U.N.M. on dénombrait 153 R.P.R. et 116 U.D.F. et l'on ne retrouve que 83 chiraquiens et 61 giscardiens. Le second tour ne leur a pas mieux réussi que le premier, ce qui suffit à prouver, le taux de participation ayant augmenté entre le 14 et le 21 juin, que leurs leaders avaient bien tort de reprendre à leur compte la vieille thèse reçue et parfaitement indémontrable selon laquelle les abstentionnistes se situent à droite plutôt qu'à gauche.

La droite, considérée dans son ensemble, disposait de la totalité des sièges dans vingt-huit départements, et il est saisissant de constater qu'il n'en va plus ainsi, désormais, que dans cinq : Haute-Loire, Lozère, Maine-et-Loire, Mayenne, Haute-Savoie. Finis les monopoles « personnels » du R.P.R. dans le Cher, la Haute-Corse, la Corse-du-Sud, ravie par le M.R.G., finis ceux de l'U.D.F. dans le Jura et la Haute-Saône.

Quand au parti communiste, il n'a sauvé aucun de ses trois bastions, ne conservant que deux sièges sur les quatre du Gard, un seul sur les trois de la Haute-Vienne et cinq sur les neuf de la Seine-Saint-Denis.

Cette grave régression était acquise dès le premier tour, mais on ne peut pas dire que le P.C.F. ait été laminé le 21 juin plus encore que le 14 puisqu'un seul des trente-sept candidats qu'il présentait dimanche en métropole a mordu la poussière (M. Vanco, dans la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes).

Un tel bilan suffit à expliquer que les divers porte-parole du P.S. comme du P.C.F. aient tenu dimanche un langage plus unitaire que jamais depuis bien longtemps. Mais, si l'on y regarde d'un peu plus près, on constate que l'électorat communiste s'est comme toujours et une fois de plus montré plus coopératif et plus respectueux de la « discipline républicaine » que celui du P.S. On constate en effet que dans cent douze des deux cent soixante et un circonscriptions où ils étaient devenus candidats uniques de la nouvelle majorité les représentants du parti socialiste ont « fait » mieux que le total des voix de gauche du premier tour, ce qui représente un pourcentage d'excellents ou de bons reports de 42,91. Il en va bien différemment pour le parti communiste, dont un seul des trente-six candidats devenus uniques) a amélioré le « total gauche » du 14 juin, et encore dans des proportions infimes : + 0,22 % dans la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes où M. Aubert, « sortant » R.P.R., a conservé son siège.

La débâcle de la droite

Les transferts du R.P.R. à l'U.D.F. ou vice-versa n'ont, de loin, pas été défectueux puisque 255 des 309 candidats uniques U.N.M. ont obtenu un pourcentage des suffrages exprimés supérieur à celui qu'avaient totalisé au premier tour l'ensemble des candidats de la droite, mais ce n'est qu'une mince consolation dans une situation de débâcle qu'illustrent plusieurs défaites retentissantes, dont elle de M. Peyrefitte ancien garde des sceaux, à Provins. Le contraste est affligeant pour la droite entre le succès total des membres du gouvernement de M. Mauroy (trente-deux candidats, trente-deux succès) et l'échec de seize des vingt-six membres du gouvernement de M. Barre qui s'étaient mis sur les rangs.

Contre une aussi mauvaise fortune les victimes ont fait relativement bon cœur ; les porte-parole du R.P.R. comme de l'U.D.F. n'ont certes pas renoncé au procès d'intention qu'ils avaient instruit contre le nouveau pouvoir, mais plusieurs d'entre eux ont admis que de graves erreurs avaient été commises, qu'il s'agisse de M. Chirac, convenant que « *nous n'avons pas su convaincre les Français* » ou de M. Stasi, admettant qu'« *on a trop fait appel à la peur* ». Tous ont déclaré ne pas vouloir pratiquer l'opposition systématique ni la politique du pire, les seuls excès de langage venant de M. Poniatowski prônant les mérites de M. Giscard d'Estaing « *qui ne dira rien, mais est le recours* »... ce qui lui fournissait l'occasion de préciser que M. Chirac ne saurait prétendre à jouer un tel rôle.

De ce côté-là, les cicatrices ouvertes par près de cinq années de brouille profonde, de combats masqués ou ouverts, sont loin d'être refermées. Du côté des vainqueurs, ou plutôt des triomphateurs, on est rassuré d'entendre M. Jospin parler de tolérance et de liberté, M. Mauroy promettre que « *la République sera enfin l'affaire de tous* » et souligner qu' « *il faut savoir apprécier la force d'une victoire mais aussi ses limites* », et M. Rocard rappeler qu' « *il n'y a pas que des socialistes en France* ».

Puissent de telles réflexions se multiplier et être entendues de tous, ne fût-ce que pour éviter la tentation de la « surpuissance » à une formation qui dispose à la fois de l'Elysée, de l'Hôtel Matignon et du Palais Bourbon. Puisse le P.S. ne jamais oublier ce que fut l' « Etat U.N.R. », puis U.N.R.-U.D.T., puis U.D.R., omniprésent et partout dominateur, de 1958 jusqu'au jour de 1974 où M. Giscard d'Estaing avait enlevé aux gaullistes le plus beau des fleurons de leur vaste couronne.

Il semble que les socialistes tout puissants ne soient portés ni à oublier ni à imiter, et l'on ne peut que s'en féliciter.

RAYMOND BARRILLON.

Un homme et un parti

(Suite de la première page.)

Tant le 10 mai que le 21 juin, la gauche a été singulièrement aidée par la faiblesse de la campagne de la droite, essentiellement fondée sur l'affabulation et l'affolement. La peur, la grande peur des bien-pensants, n'a pas pris, et l'on peut y voir un signe de maturité du corps électoral, tandis que, en raison de l'usure et de l'isolement du pouvoir, l'ancienne majorité a paru être comme déconnectée de la réalité. Après l'élection présidentielle, ses dirigeants adjuraient le pays de « se reprendre » puis, après le premier tour des élections législatives, ils le pressaient de se déjuger. C'était mal le connaître : il ne s'est ni repris ni déjugé.

Si l'on voit assez bien les causes de la mutation politique qui vient de se produire, on en discerne plus mal les raisons sociologiques. Chacun peut avancer sans risque de se tromper : le rajeunissement du corps électoral, l'évolution de la mentalité des milieux chrétiens, l'intégration croissante des femmes dans la vie sociale, l'urbanisation, l'émergence d'une nouvelle génération de cadres politiques lors des élections municipales et cantonales, car si la victoire de M. Mitterrand a été celle de la volonté et même de l'obstination, la victoire du P.S. a été celle de l'organisation et de l'enracinement.

La République des professeurs et des cadres se substitue à celle des notables et des hauts fonctionnaires.

Enfin, la volonté de réformes, la conviction, fondée ou non, qu'à la crise économique il y a des causes non seulement mondiales mais proprement et profondément françaises. L'aspiration au réformisme a joué doublement : en faveur des socialistes et au détriment des communistes.

On comprend encore mal pourquoi les dirigeants communistes se sont lancés dans la « voie révolutionnaire », alors que la majorité de la classe ouvrière elle-même n'est que réformiste. En dehors de l'argument du vote utile, plus valable pour l'élection présidentielle que pour les élections législatives, le durcissement du parti, de son style et de ses actions a fait peur, au premier tour, à ses électeurs marginaux.

∴

— La présence de ministres communistes est précisément la première décision, et psychologiquement l'une des plus importantes, que le nouveau président et son premier ministre devaient prendre rapidement. Si le parti communiste a perdu la moitié de ses sièges, les voix de ses électeurs ont été décisives tant pour l'élection de M. François Mitterrand que pour la victoire du P.S. : l'union de la gauche a été une réalité électorale ;

— La relève de hauts fonctionnaires d'autorité est inévitable ou tout simplement naturelle, l'esprit de parti ne pouvant cependant prévaloir sur la compétence et le service de l'Etat ;

— L'établissement d'un calendrier des réformes économiques n'est pas moins indispensable, afin que les épargnants, les investisseurs et d'abord les entreprises sachent à quoi s'en tenir.

Dominer sa victoire, même si bien des giscardiens n'ont vraiment pas donné l'impression de dominer leur défaite. Mais ne pas décevoir l'immense espoir de renouveau illustré par l'étendue de la victoire de la gauche

Rarement autant de responsabilités auront reposé sur un seul homme et un seul parti.

J. F.

Un bouleversement qui impose des stratégies nouvelles

Qui osera dire que la mariée est trop belle ? Ce serait oublier, d'une manière inconsidérée, les difficultés du passé et celles qui sont à venir quand elles ne sont pas déjà là. Se souvient-on qu'au début de la V[e] République, aux élections législatives de 1958, la gauche avait été proprement laminée ? Battus, certains de ses chefs de file, MM. Defferre, Mitterrand, notamment, avaient dû se replier sur le Sénat ; il n'y avait que dix députés communistes. En 1962, la gauche était toujours divisée et sa fraction socialiste faisait cause commune avec les oppositions du centre et de droite contre les projets institutionnels du général de Gaulle (l'élection du président de la République au suffrage universel et la procédure de révision constitutionnelle) : c'était le « cartel des non ». Nouvel échec qui, toutefois, conduisit la S.F.I.O. à se rapprocher du P.C.F. au second tour du scrutin.

En 1965, la mise en ballottage du général de Gaulle, à la première consultation présidentielle au suffrage universel, faisait figure d'exploit et MM. Jean Lecanuet et François Mitterrand passaient pour des aventuriers qui tentaient le tout pour le tout. En 1967, la gauche ébranlait par surprise, au second tour des élections législatives, une majorité parlementaire sûre d'elle. Mais il avait fallu l'austère plan de stabilisation des années précédentes pour réveiller l'opposition. Le véritable réveil, il eut lieu au printemps suivant. Passé la fête, la « majorité silencieuse » déborda des urnes aux élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale. Que dire de la présidentielle de 1969 ? Un fiasco pour la gauche dont seul le P.C., grâce à Jacques Duclos, sortait intact.

De ce désastre électoral devait sortir la stratégie d'union de la gauche fondée sur l'alliance des communistes, des socialistes et des radicaux les plus à gauche et sur le programme commun. Il s'agissait de former une majorité parlementaire et de gouverner ensemble. L'expansion battait son plein et laissait espérer une juste répartition de ses fruits. Les élections législatives de 1973 furent, en quelque sorte, le banc d'essai de la stratégie unitaire. Le pouvoir lui-même devait se situer par rapport au programme commun.

Un an plus tard, après la mort de Georges Pompidou, avec M. François Mitterrand redevenu le candidat de la gauche, la victoire fut ratée de peu. M. Giscard d'Estaing avait su capter le désir de changement sans trop inquiéter. De cantonales en municipales, le parti socialiste continuait de tisser sa toile électorale. La stratégie d'union de la gauche le favorisait par rapport à son partenaire communiste, un peu trop au goût de ce dernier. A l'automne 1977, la belle alliance était remise en cause et, aux élections législatives de 1978, elle n'avait plus qu'un caractère électoral : les partis de gauche, qui avaient déployé tant d'efforts pour accréditer l'idée qu'ils étaient capables de gouverner ensemble, semblaient vouloir démolir ce qu'ils avaient construit. Fin d'une stratégie.

L'échéance présidentielle de 1981 fut donc abordée, par la force des choses, d'une manière autonome par les anciens signataires du programme commun. La division de la gauche laissa croire à celle de la majorité qu'elle pouvait se déployer impunément et, de ce côté-là aussi, on privilégia l'autonomie avec les résultats que l'on sait.

Le seul gain du P.C.F.

Ce bref rappel historique montre que le succès du parti socialiste vient de loin et qu'il est passé par beaucoup d'échecs et de détours ; il en porte encore les traces. Au moins le P.S. a-t-il aujourd'hui la satisfaction d'avoir gagné sans partage M. Mitterrand dispose des moyens de gouverner qu'il avait demandés au pays mais, en outre, l'analyse, qui fonde sa démarche depuis 1965, au moins, et éclaire ses projets, se trouve confirmée à deux niveaux. D'une part, le pays accepte l'expérience de gestion socialiste qui lui est proposée et qui, selon le président de la République, correspond à sa réalité sociologique. On peut soutenir, comme M. Chirac, que, au bout du chemin, il y aura la déception mais, même si la tentative socialiste devait échouer, il resterait la base sociale qui l'a admise au point de lui donner sa chance. C'est un fait irréversible.

D'autre part, la gauche est passée d'un rapport des forces favorable au P.C. à un partage paritaire, puis à la primauté du P.S., aujourd'hui consacrée. Pour avoir assumé la volonté d'imposer ce renversement, lors d'un congrès de l'Internationale socialiste, à Vienne en 1972, M. Mitterrand s'était attiré la méfiance des communistes qui ont entrepris de rétablir en leur faveur l'équilibre de la gauche. Le problème n'est sans doute pas définitivement tranché, mais il se pose en termes nouveaux pour les deux partis.

Et d'abord, pour le P.C.F. Ce parti n'a obtenu ni l'actualisation de l'ex-programme commun, telle qu'il la souhaitait, ni le rééquilibrage de la gauche qu'il présentait comme la garantie indispensable à toute expérience gouvernementale commune. Il a perdu des voix à l'élection présidentielle en imputant cette perte à ce mode de désignation du chef de l'Etat mais il ne les a pas retrouvées sur le terrain des législatives qui lui est beaucoup plus familier. Enfin, il doit répondre à une contestation interne jusqu'alors occultée parce qu'elle n'avait pas sa place dans le combat électoral. Tout compte fait, le seul élément positif que les dirigeants communistes peuvent présenter aux militants après tant de déboires sera la participation du parti au gouvernement de la gauche.

M. Marchais a déjà souligné qu'elle était inscrite dans les objectifs du vingt-troisième congrès mais cela suffira-t-il à taire les critiques de ceux qui reprochent à la direction de s'être éloignée des orientations des deux derniers congrès et à ignorer les pressions qui ont conduit le parti à revenir sur ses audaces émancipatrices de la période d'union de la gauche ? De toute façon un aggiornamento est nécessaire et la fuite en avant aujourd'hui dans la gestion gouvernementale ou demain dans l'opposition de gauche ne saurait en faire l'économie.

Le P.S. change de nature

Le P.S. a d'autres problèmes qui, pour si agréables qu'ils soient, n'en sont pas moins réels. Comment gérer la victoire en préservant la stabilité et la durée qu'elle offre ? Jamais les socialistes n'ont disposé en France d'un si grand pouvoir. Ils n'étaient pas tenus de le partager mais les difficultés à affronter sont telles qu'ils ont intérêt à ne pas prendre à eux seuls la responsabilité de les régler toutes. En prenant pour associés des représentants du centre gauche et des communistes, le P.S. reste dans la ligne unitaire à laquelle il doit beaucoup et affirme sa vocation à rassembler autour de lui les forces populaires. Il ajoute cette diversité extérieure à celle qui anime ses propres courants internes.

Pour en donner une idée il suffira d'indiquer que l'imposante masse du groupe socialiste de l'Assemblée nationale se compose pour 52 % de membres du courant mitterrandiste, de 18 % de partisans de M. Mauroy, de 18 % de rocardiens et de 12 % d'élus du CERES. C'est à la fois une richesse et un risque. Un risque dont on a pu mesurer les effets soit dans les affrontements de personnes soit dans les concours de motions. En devenant le parti du président, le P.S. change de nature, ne serait-ce que parce qu'il change de fonction. Il n'a plus à conquérir le pouvoir : il l'a ; il n'a plus à définir un nouveau programme puisqu'il lui faut d'abord mettre en œuvre les engagements pris ; son leader n'est plus comptable devant les congrès mais devant l'opinion tout entière. Singulière et difficile mutation pour un parti qui n'entend devenir, ni une armée de « godillots », comme le fit le mouvement gaulliste pour le général de Gaulle, ni la nébuleuse que resta l'U.D.F. pour M. Giscard d'Estaing. Il y a un type d'organisation à trouver au-delà de la mise en place d'un appareil dévoué au président de la République.

Dans la nouvelle opposition la réflexion sur la stratégie est d'autant plus indispensable que les précédentes ont échoué faute d'avoir été clairement prévues. M. Chirac et le R.P.R. ont l'impression d'accepter les risques de l'opposition pour jouer la carte du recours tout en se défendant de le faire. Ils ont au moins pris la responsabilité de mettre M. Giscard d'Estaing en échec sans prévoir, semble-t-il, que le balancier irait aussi loin dans l'autre sens. M. Chirac en est réduit aujourd'hui à miser sur l'échec du pouvoir qui s'installe et la défense des valeurs de la V[e] République.

C'est oublier que ces valeurs, qu'il s'agisse des institutions ou de l'indépendance, ont trouvé d'autres défenseurs. Même celle du rassemblement, si chère aux gaullistes, est revendiquée par le P.S. La nécessité commande ici de renouveler un fonds de doctrine conçu d'abord pour se distinguer du giscardisme et qui n'excluait pas les clins d'œil aux socialistes. Cela n'est plus de mise.

Quant aux centristes, ils n'ont qu'un désir, c'est de revenir au centre après avoir vainement lié leur sort électoral aux gaullistes. Chacun reprend ses distances pour une démarche plus autonome. La voie du centre est celle qu'a toujours recommandée M. Giscard d'Estaing, présenté par certains de ses amis comme le seul véritable recours. C'est pour le moins un peu tôt. Il faudrait redonner son crédit à la notion de centrisme, si vague et dévalorisée, avant de lui fournir le chef de file qui lui fait actuellement défaut.

ANDRÉ LAURENS.

Au P.S.

D'AUTRES FÊTES SE PRÉPARENT AILLEURS

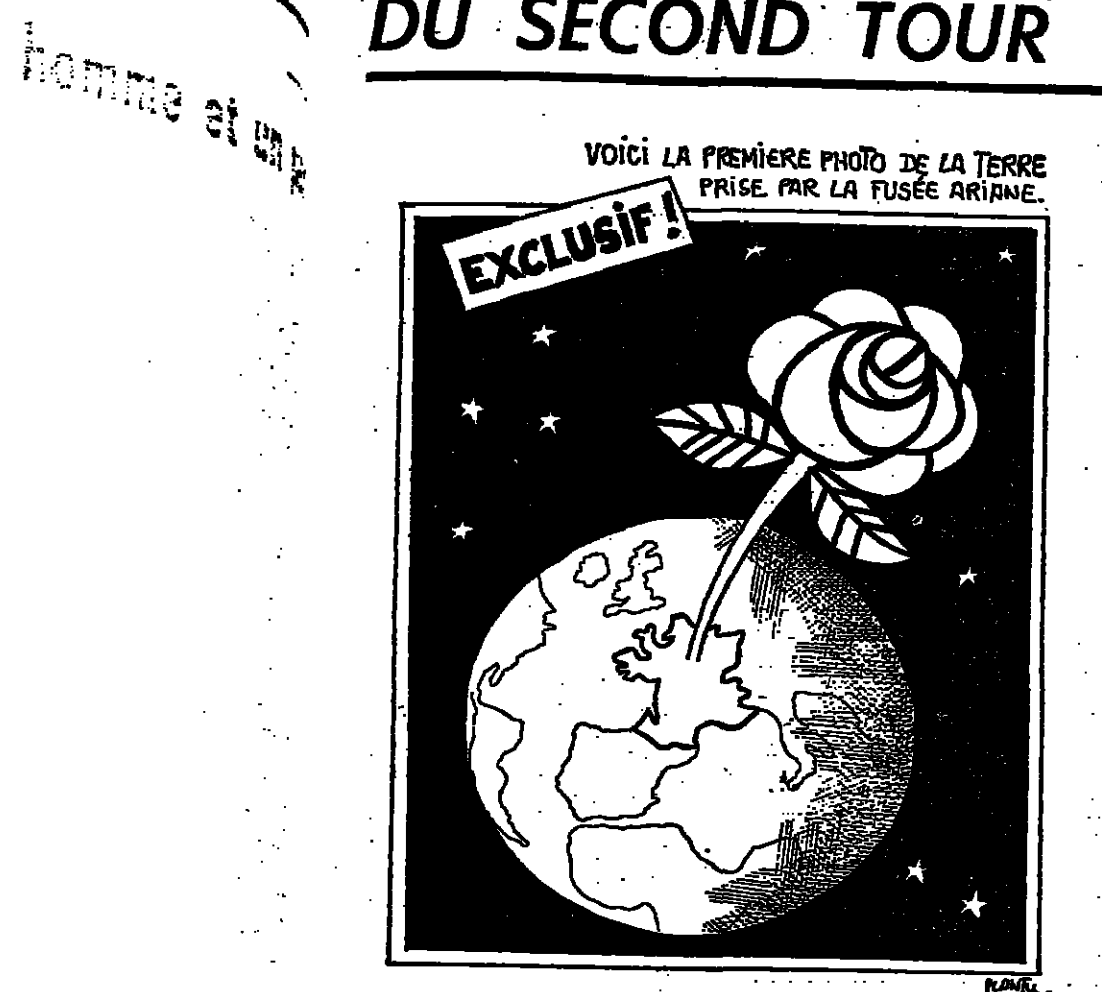
La fête, bien sûr. Avec ses bousculades, ses invités en surnombre, les roulements d'applaudissements ponctuant l'annonce de la chute des ministres de l'ex-majorité. Une liesse rigolarde, un [illegible] arrogante, avec les ovations bruyantes de la rue, les rires des privilégiés au siège du parti socialiste, les commentaires euphoriques des sympathisants. « *Tout nous est permis désormais* », claironne une jeune femme, l'œil allumé, toute de rose vêtue.

Une fête, cependant plus bridée que celle du soir du 10 mai. Les socialistes et leurs amis s'habituent aux victoires à répétition de ces dernières semaines. Le plaisir s'exprime en mode mineur, sans surprise, parfois même avec cet air blasé des réélections faciles.

Cette petite cour pavée du P.S., avec une toile de tente rouge et blanc, a maintenant l'allure d'un lieu connu. On s'y entasse dans la décontraction. On fait la fine gueule sur la modicité du buffet. Surtout, on n'y rencontre plus ces élégances qui faisaient, il y a encore peu de temps, du temple socialiste un lieu à la mode. « *Dalida n'est pas là ?* », demande une groupie qui collectionne les badges du président.

MM. Lionel Jospin, Paul Quilès et Jean Poperen se montrent cinq minutes à peine, vers 20 h. 10, le temps d'une courte déclaration, avant de s'échapper vers les plateaux de la télévision. Il n'y a bientôt plus aucun camarade responsable à tutoyer aucune vedette du P.S. à côtoyer, dans cette chaude atmosphère des nuits de conquête. M. François Mitterrand est à l'Elysée ; M. Pierre Mauroy à Matignon ; « Gaston » fait ses commentaires depuis le ministère de l'intérieur... D'autres fêtes se préparent ailleurs et ils n'en sont pas. — Ph. Bg.

DU SECOND TOUR



(Dessin de PLANTU.)

Hécatombe à l'U.D.F.

Le bureau de l'U.D.F. doit siéger mercredi 24 juin, et le conseil national de la formation au début du mois de juillet, pour examiner les conséquences de la défaite subie les 14 et 21 juin. D'autres réunions suivront, qui seront consacrées à l'organisation du groupe parlementaire.

Hécatombe à tous niveaux : ainsi se solde le second tour de scrutin pour l'U.D.F. Née dans l'urgence, quelques jours avant les élections législatives de 1978, elle avait connu cette année-là le succès, confirmé quinze mois plus tard, lors des élections européennes. Encore deux ans, et c'est la débâcle...

Hécatombe de députés en général. Des cent dix-neuf sortants, il ne reste que soixante-quatre rescapés. Des rescapés parmi lesquels les giscardiens subissent, en proportion, l'échec le plus important, puisqu'ils se retrouvent réduits en nombre de plus de moitié.

Hécatombe de centristes : ils reviennent de trente-cinq à dix-neuf. Hécatombe de radicaux : de huit il n'en reste que deux : disparus MM. Bariani, Rossi, Pierre-Bloch, Peronnet, etc.

Mais hécatombe aussi à d'autres niveaux. Par exemple ceux qui avaient dirigé la campagne de M. Giscard d'Estaing, rue de Marignan, sont balayés. Qu'on en juge : battus, MM. Jean-François Deniau, Jean-Philippe Lecat, Philippe Pontet, Roger Chinaud, Michel Durafour, Hubert Bassot.

Hécatombe enfin chez les « jeunes » députés élus en 1978 comme MM. Jacques Douffiagues, Gérard Longuet, Royer Fenech, Bertrand de Maigret, etc.

Bref, une déroute. Il reste aux quelques survivants, MM. Raymond Barre, Bernard Stasi, Jean-Pierre Soisson, Pierre Méhaignerie, ainsi qu'aux dirigeants nationaux de la fédération de trouver le chemin qui ménagera l'unité et préservera ce qui peut l'être de l'avenir.

L'unité, c'est l'affaire de MM. Lecanuet et Pinton, hors du Palais-Bourbon. Le président et le délégué général s'attendaient à traverser une période difficile au lendemain de ces résultats. Il apparaissait en ce lundi matin que l'ampleur même de l'échec limitait les conséquences prévisibles. Les velléités des centristes de créer leur propre groupe parlementaire ? Envolées ? Les centristes ne sont plus assez nombreux pour former un groupe à eux seuls. Les velléités autonomistes de certains élus radicaux ? Disparues ! Disparues en même temps que les radicaux autonomistes.

Le ton même a changé. Plus personne ne parle actuellement de collaboration possible avec le P.S. Les allusions à cette éventualité étaient fréquentes après la victoire de M. Mitterrand. Le succès du P.S. est tel que l'idée même de collaboration est absurde, et que l'on entend plutôt maintenant des propos de fermeté. Le type d'opposition vers laquelle se dirige l'U.D.F sera sans doute courtoise et non systématique, mais elle paraît devoir être aussi sans concession. Sur ce point, il est vraisemblable que le porte-parole le plus attendu à l'Assemblée nationale sera M. Raymond Barre.

Mettre à profit l'épreuve pour se « retremper », se « régénérer » : ces intentions ont été à plusieurs reprises exprimées dans les commentaires de la nuit. Et certains responsables, comme M. Michel Pinton, voient là des contraintes et des nécessités qui ne manquent pas de grandeur mobilisatrice, une fois passé le contrecoup...

D'autant que, pour l'instant, l'U.D.F. ne peut guère compter que sur ses propres forces. On aura remarqué qu'aux déclarations de M. Michel Poniatowski, dimanche soir, les autres porte-parole de l'alliance n'ont pas répondu sur le même registre. M. Poniatowski n'est intervenu que pour prendre date et replacer la silhouette de M. Giscard d'Estaing dans le paysage de l'U.D.F. et de l'ensemble de la nouvelle opposition. A l'exception de M. Michel d'Ornano qui a, lui aussi, évoqué le « recours » que constituerait l'ancien président de la République, les autres dirigeants se sont montrés plus discrets. Tout se passe comme si, à l'U.D.F., certains tablaient — en se gardant de l'espérer — sur « la catastrophe », alors que d'autres estiment que la traversée sera longue et que l'Union doit d'abord s'atteler à son propre rétablissement. Il y aura certes un débat sur les structures, mais ce sera vraisemblablement la mise en place du groupe qui donnera lieu au débat le plus serré. Dans chaque parti constitutif, il y a maintenant des responsables portés à un pluralisme plus poussé — ce sont, en général, les responsables de l'appareil et d'autres plutôt portés au fédéralisme — en particulier les anciens ministres. Pour la présidence de ce groupe, on prononce actuellement les noms de MM. Bonnet, d'Ornano, Méhaignerie...

En revanche, le militantisme officiel en faveur de M. Giscard d'Estaing ne paraît pas opportun à la majorité des dirigeants. Non qu'ils s'apprêtent à lâcher leur ancien leader, mais parce qu'il ne paraît pas de bon sens de mettre une armée sur le pied de guerre dans une situation si nouvelle et si précaire. Aux yeux de certains dirigeants, l'ancien chef de l'Etat peut fort bien se trouver face à une conjoncture qui rende inutile, ou même dommageable, toute intervention de sa part avant un ou deux ans. Dans ces conditions, mieux vaut s'organiser différemment pour voir venir.

Enfin, l'U.D.F. veut demeurer au centre, et pour cela faire pièce aux entreprises du R.P.R. en direction de ce secteur de l'échiquier politique. M. Lecanuet s'insurgeait, dimanche soir, contre le fait que son parti soit agrégé au « total droite » de certaines globalisations. C'est peut-être là un des signes de la difficulté des temps pour les giscardiens : même à la télévision, on les situe maintenant à droite. Avec les chiraquiens et sans trop de précautions.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LE P.C.F. ET LES RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

Du « ministère des masses » au programme commun de gouvernement

Les porte-parole du P.C.F. et M. Georges Marchais lui-même ont réaffirmé de façon catégorique, dimanche soir, la détermination de leur parti à partager au niveau gouvernemental la responsabilité de la politique pour laquelle les électeurs se sont prononcés à l'élection présidentielle et aux élections législatives. M. Marchais a souligné que les divergences qui existent entre le P.S. et le P.C.F. n'interdisent dans aucun domaine la pratique de la solidarité gouvernementale. Le secrétaire général du P.C.F. s'est déclaré prêt à des discussions immédiates avec les dirigeants socialistes pour vérifier que les conditions d'un accord de gouvernement existent. Les dispositions affichées par les dirigeants communistes sont telles qu'ils pourraient, le cas échéant, imputer au P.S. tout désaccord qui surgirait au cours de ces discussions : les socialistes seraient alors accusés de faire un procès d'intention aux communistes ou de dissimuler derrière de faux prétextes une volonté d'exercer le pouvoir seuls.

La question du soutien ou de la participation à un gouvernement de gauche s'est posée à plusieurs reprises, dans le passé, au parti communiste. En mai 1936, après la victoire du Front populaire (parti socialiste S.F.I.O., P.C. et radicaux) aux élections législatives, Maurice Thorez et Jacques Duclos avaient annoncé que leur parti ne s'associerait pas au gouvernement, et les propositions de Léon Blum en ce sens avaient été repoussées par les communistes. Maurice Thorez a expliqué plus tard qu'il était personnellement favorable à la participation, mais que le bureau politique du parti était d'un avis contraire. Cette affirmation, qui n'apparaît que dans l'édition de 1960 de l'autobiographie du secrétaire général, *Fils du peuple*, est considérée comme suspecte par plusieurs historiens non communistes. M. Serge Wolikow, membre du P.C.F., écrit, pour sa part : « *Au vu de ses seules interventions publiques, on peut voir que la démarche de Maurice Thorez impliquait logiquement la participation* (1). »

A l'époque, le parti communiste avait invoqué, pour justifier sa décision, le souci de « *ne pas fournir d'aliment aux campagnes d'affolement et de panique de la réaction* ». Cette attitude s'explique par les motifs qui avaient conduit le parti communiste à s'engager dans une politique d'union avec les socialistes et les radicaux. Le motif déterminant avait été la volonté des dirigeants de l'Internationale communiste — c'est-à-dire des dirigeants soviétiques — d'endiguer la montée des fascismes, déjà au pouvoir en Italie et en Allemagne. Il fallait donc éviter tout acte susceptible de favoriser les tentatives de la droite pour unir les couches moyennes contre les régimes démocratiques. Rien ne justifierait, aujourd'hui, une préoccupation analogue.

Un autre élément, cependant, doit être pris en compte. Le congrès de l'Internationale communiste qui, en juillet 1935, avait mis la politique des fronts populaires à l'ordre du jour, et celui du P.C.F. lui-même, réuni en janvier 1936, avaient, l'un, fixé des conditions très restrictives, l'autre, carrément exclu la participation des communistes au gouvernement. Selon l'historien Jean-Jacques Becker (2), la stratégie de prise du pouvoir que constituait, pour le P.C.F., la politique « frontiste », excluait l'entrée au gouvernement et privilégiait ce que Paul Vaillant-Couturier avait appelé « *le ministère des masses* ». Cependant, un an plus tard, en juin 1937, alors que le Front populaire s'effondrait, les communistes se sont déclarés prêts à « *prendre toutes* [leurs] *responsabilités dans un gouvernement renforcé* ». Il s'agissait, alors, d'apporter au gouvernement un soutien populaire, susceptible de compenser l'hostilité du Sénat.

L'expérience de la Libération

Sept ans plus tard, en avril 1944, deux membres du P.C.F., M. Ferand Grenier et François Billoux, sont entrés au gouvernement provisoire formé par le général de Gaulle à Alger. Après la libération de Paris, M. Grenier a été remplacé par M. Charles Tillon à l'air, tandis que Billoux conservait la santé. A ce stade, la présence de deux ministres communistes auprès de de Gaulle témoignait seulement du rôle joué par le P.C.F. dans la Résistance. La politique du parti communiste ne s'est définie qu'au cours de l'hiver 1944-1945, après le retour de Thorez d'Union soviétique, où il était demeuré pendant toute la durée de la guerre, et le voyage de de Gaulle à Moscou, où il avait signé un traité avec Staline. Le P.C.F. a renoncé, alors, à maintenir les « milices patriotiques », qu'il avait organisées dans les départements libérés, et il a appelé au redémarrage de l'économie. Thorez est entré au gouvernement en nombre 1945, après les élections à l'Assemblée constituante, qui avaient donné 26,2 % des voix au P.C. Le secrétaire général était ministre d'Etat, chargé de la réforme administrative. Les autres ministres communistes étaient Billoux (économie nationale), M. Marcel Paul (production industrielle), Ambroise Croizat (travail et Sécurité sociale) et M. Tillon, qui, faute d'avoir obtenu la défense, était chargé de l'armement.

Les communistes ont conservé des responsabilités gouvernementales après le départ du général de Gaulle, en janvier 1946, jusqu'à leur éviction, en mai 1947, par Paul Ramadier, président du Conseil, et Vincent Auriol, président de la République, tous deux socialistes. Ils ont détenu jusqu'à dix portefeuilles de ministres ou de secrétaires d'Etat.

Le parti communiste était alors à son apogée (28,2 % des suffrages exprimés aux élections législatives de novembre 1946). Sa présence au gouvernement s'inscrivait dans une double politique. Il s'agissait, d'une part, de renforcer un pouvoir qui avait intérêt à maintenir autant que possible son indépendance envers les Etats-Unis, et le P.C.F. entendait agir et peser en ce sens. Il s'agissait, d'autre part, par une politique de large union — impliquant notamment, aux yeux des communistes, la fusion avec le parti socialiste — de s'installer au pouvoir.

Thorez a exposé dans une célèbre interview au quotidien britannique *The Times*, en novembre 1946, la voie démocratique que les communistes estimaient possible de suivre pour accéder au socialisme en France. Mais ce projet s'est heurté, d'une part, à l'évolution de la situation internationale, qui a installé au sein de la vie politique française un clivage entre pro-occidentaux et pro-soviétiques, et, d'autre part, au sentiment de nombreux militants communistes, que les compromis que nécessitait la politique de la direction ne satisfaisait pas. La rupture de mai 1947, suivie du tournant inspiré aux P.C. occidentaux par la direction soviétique, à l'automne, a jeté le parti communiste du statut de parti de gouvernement dans celui d'une formation activiste sans autre horizon que la défense et l'exaltation de la Russie stalinienne.

Après la mort de Staline, en 1953, une évolution a commencé à se faire jour chez les communistes français, qui, en juillet 1954, ont décidé de soutenir le gouvernement de M. Pierre Mendès France. Celui-ci a refusé de compter les voix communistes dans son vote d'investiture à l'Assemblée. Deux ans plus tard, après les élections de 1956, la question de la participation s'est posée de nouveau, mais, cette fois, les communistes étaient demandeurs et Guy Mollet, chef du parti socialiste et président du conseil, a refusé. Les communistes ont appuyé néanmoins son gouvernement et ils lui ont même voté les pouvoirs spéciaux en mars 1956 pour résoudre le problème algérien. M. Marchais a déclaré, pendant sa campagne présidentielle, que le P.C.F. avait eu tort, à l'époque, d'apporter son soutien à ce gouvernement sans y participer.

Depuis le début des années 60, la politique du parti communiste a été dominée par la recherche des conditions d'une accession au gouvernement. Les communistes ont signé, en juin 1972, avec les socialistes et les radicaux de gauche, un programme commun de gouvernement qui était, pour le P.C.F., l'aboutissement de dix ans d'efforts. En même temps, la présence au gouvernement n'est pas si essentielle pour ce parti qu'il ne puisse y renoncer si le rapport des forces lui paraît défavorable. On l'a vu lors de la rupture de l'union de la gauche, en septembre 1977, six mois avant des élections législatives que la gauche paraissait devoir gagner. Le fait de reléguer au second plan l'exercice de responsabilités gouvernementales n'a pas servi le P.C.F., dont l'influence s'est progressivement, puis brutalement réduite, jusqu'à atteindre le niveau que les élections mesurent aujourd'hui. Ce n'est pas une raison suffisante pour penser que son comportement, sur ce point, s'est modifié.

PATRICK JARREAU.

(1) Dans *le P.C.F., étapes et problèmes, 1920-1972*, Editions sociales, 1981.

(2) *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ?*, éditions du Seuil, 1980.

Le R.P.R. à l'heure de l'autocritique

C'est à une véritable autocritique visant l'ensemble de la majorité sortante que s'est livré M. Jacques Chirac dès dimanche soir. L'ancien premier ministre, qui, dès le lendemain du premier tour, ne nourrissait plus guère d'illusions, avait néanmoins continué à apporter son soutien à tous les candidats qui l'avaient sollicité, et ils étaient nombreux, aussi bien dans les rangs du R.P.R. que de l'U.D.F.

Tout au long de cette brève semaine de campagne, il avait d'ailleurs pris soin de ne parler que de l'U.N.M., et de ne jamais distinguer entre « giscardiens » et « chiraquiens ». Pour illustrer cette tardive volonté œcuménique — imposée par la nécessité, — il n'avait pas ménagé son aide, oratoire ou matérielle, à ceux qui, dans un passé encore récent, n'étaient guère charitables à son égard.

Par ce comportement ostentatoire, le maire de Paris a aussi voulu accréditer sa disponibilité à devenir le catalyseur de la future opposition. L'inaction relative de certaines personnalités de l'U.D.F., le silence de M. Barre, l'absence de M. Giscard d'Estaing, lui ont rendu cette tâche plus aisée. Mais cela n'a pas suffi. Non seulement le temps lui a manqué, mais son énergie s'est heurtée au caractère irréversible de la vague née le 10 mai avec l'élection de M. François Mitterrand.

M. Chirac l'a reconnu dimanche soir en constatant : « *Le désir de changement que je pressentais depuis plusieurs années a été le plus fort.* » Le thème du changement, mais du « *changement sans le risque* » avait été au centre de la campagne présidentielle du maire de Paris jusqu'au 26 avril, campagne qui avait été dirigée tout autant contre le candidat socialiste que contre la réélection de M. Giscard d'Estaing.

L'allusion au « *désir de changement* » est ainsi, dans l'esprit de M. Chirac, un reproche adressé directement à l'ancien chef de l'Etat. S'il juge ce désir légitime, et bien fondé, le maire de Paris, en revanche, semble estimer que la majorité des Français pourra un jour se rattacher de nouveau aux « *idées qui ont inspiré durant vingt ans notre action pour la France* ». C'est pour cela qu'il demeure fidèle aux principes de la Ve République. Il annonce cependant sa volonté de démontrer qu'il est prêt à reprendre sa « croisade » pour convaincre les Français qu'un autre « changement » que celui proposé par les socialistes est possible. Pour soutenir cet espoir, M. Chirac répète, comme il l'a fait durant toute sa campagne, que « *la France est maintenant engagée dans un chemin où elle ne recontrera que la déception* ».

Vigilance passive

Ne disposant pas des moyens nécessaires pour avoir une influence quelconque sur les orientations de l'action du nouveau pouvoir, M. Chirac devra se résigner à exercer une sorte de vigilance passive. Il ne pratiquera pas à l'égard des initiatives du gouvernement une opposition systématique, se contentant d'intervenir à l'occasion davantage pour prendre à témoin l'opinion publique tout entière que pour s'adresser aux seuls parlementaires, en dressant de temps à autre une sorte de bilan à sa façon de l'action du pouvoir.

C'est plutôt hors du Parlement et hors du R.P.R. que M. Chirac conduira sa réflexion.

Son examen de conscience devrait aboutir à la condamnation de certaines habitudes prises par l'ancienne majorité, à la réprobation de certains comportements. Souhaitant un « *profond renouvellement* » M. Chirac compte s'inspirer en partie des méthodes qui ont si bien réussi au parti socialiste dans sa marche vers le pouvoir.

Il tirera les leçons de l'insuffisance des moyens intellectuels mis en œuvre par ses amis, de l'inadaptation de leur langage, de leur absence trop grande au niveau local.

L'appel lancé « *sans aucun parti pris à toutes les bonnes volontés* » constitue l'esquisse d'une nouvelle organisation politique bannissant les clivages anciens, mieux implantée localement et ayant cette fois-ci un objectif précis, celui d'un échec à effacer.

Lorsqu'il évoque « *le courage et l'espérance* », le maire de Paris, qui est encore, à quarante-neuf ans, le plus jeune des leaders nationaux de la minorité, laisse prévoir qu'il répudiera les pesanteurs et la sclérose d'un héritage parfois bien lourd et qu'il n'acceptera pas de leçons de ceux qui n'ont pas pu conserver le pouvoir.

C'est pourquoi, à sa manière bien personnelle et bravant le paradoxe, M. Chirac, au soir d'une défaite sévère, a voulu affirmer qu'il « *regarde l'avenir avec confiance* », avant de préciser prochainement quels moyens il envisage de mettre en œuvre.

ANDRÉ PASSERON.

LE PAPE EST DE NOUVEAU MALADE
VOUS NE POURREZ PAS ETRE EMPEREUR AVANT AU MOINS UN MOIS.

(Dessin de KONK.)

● LE COMITE ECOLOGIQUE DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE souhaite que le gouvernement et le Parlement prennent rapidement des mesures « *afin de prouver que l'environnement et l'écologie figurent parmi les priorités de leur action* ». Le comité souligne que la majorité dont dispose le président de la République lui « *donne les moyens d'appliquer intégralement les engagements pris pendant la campagne notamment dans les domaines du nucléaire et de la décentralisation* ».

La physionomie du scrutin

LES RÉSULTATS

LA RÉPARTITION DES ÉLUS

PARTIS OU TENDANCES	SORTANTS	ELUS 1er tour	ELUS 2e tour	TOTAL	GAINS OU PERTES
Parti communiste	86	7	37	44	— 42
Parti socialiste et apparentés	107	47	222	269 (1)	+ 162
Radic. de gauche	10	1	13	14	+ 4
Divers gauche	1	1	5	6 (2)	+ 5
R.P.R.	153	50	33	83	— 70
U.D.F.-P.R.	65	23	9	32	— 33
U.D.F.-C.D.S.	36	13	6	19	— 17
U.D.F.-rad.	8	2	—	2	— 6
U.D.F.-M.D.S.	2	—	—	—	— 2
U.D.F.	5	5	3	8	+ 3
C.N.I.P. (3)	9	5	—	5	— 4
Divers droite	9	2	4	6	— 3
Total	491	156	332	488 (4)	—

(1) Aux 266 socialistes, nous avons ajouté M. Césaire, apparenté P.S., réélu, M. Dabezies, F.R.P., et Mme Halimi, Choisir, présentés par le P.S.

(2) M. Pidjot, réélu, MM. Giovannelli et Patriat, qui n'avaient pas été investis par le P.S., et MM. Pen, Castor et Hory.

(3) Sur ces neuf sortants, quatre (MM. Ginoux, d'Harcourt, Pineau et Ligot) appartenaient au groupe U.D.F., trois (M. Delprat, Mme d'Harcourt et M. Malaud) étaient non-inscrits et deux (MM. Féron et Frédéric-Dupont) étaient apparentés au R.P.R. Les cinq élus ou réélus sont MM. Fouchier, d'Harcourt et Ligot, tous trois U.D.F., Mme Florence d'Harcourt et M. Frédéric-Dupont.

(4) Restent à pourvoir deux sièges en Polynésie française, un aux îles Wallis et Futuna.

Beaucoup plus d'enseignants moins d'industriels et de paysans

Ce n'est pas seulement sur le plan politique que la nouvelle Assemblée marquera une rupture avec la précédente. Socialement aussi ; les nouveaux élus tranchent, sur plusieurs aspects, avec leurs devanciers.

Assurément, les catégories privilégiées restent nettement surreprésentées au Palais-Bourbon. Les ouvriers y sont rares : quinze au total — soit 3,2 % des effectifs, de même que les employés (1,7 %) ou les cadres administratifs moyens (1,3 %). L'arrivée en masse de députés socialistes ne permet nullement une promotion à la profession parlementaire des catégories sociales défavorisées.

Une redistribution s'opère néanmoins, très significative du recrutement des cadres du P.S. dans la dernière décennie. Les deux catégories les plus nombreuses sont celles des professeurs et des cadres administratifs supérieurs. Les cadres supérieurs « pèsent » pour 20,6 % dans le groupe P.S.-M.R.G., et pour 22,6 % au sein de l'Assemblée nationale (ce qui représente une progression de 3,1 points par rapport à 1978). Surtout, les enseignants, des niveaux primaire, secondaire et supérieur, représentent 58,7 % des effectifs socialistes, et 34 % de l'Assemblée (soit une progression de 14 points par rapport à 1978) !

En revanche, la régression de la droite — qui y recrute une bonne partie de son personnel politique — explique l'effritement de la présence au Palais-Bourbon des agriculteurs et des industriels. Plus généralement, les personnes travaillant « à leur compte » — chefs d'entreprises industrielles, commerçants et artisans, paysans, membres des professions libérales — ne comptent plus que pour 23,8 % de l'Assemblée (contre 33,8 % en 1978).

ROLAND CAYROL,
chargé de recherches à la Fondation des sciences politiques.

	R.P.R.	U.D.F.	P.S.-M.R.G.	P.C.	DIVERS	TOTAL
Industriels, directeurs de société	9 (15)	6 (15)	5 (6)	— (—)	1 (1)	21 (37)
Commerç., artisans	3 (5)	— (3)	3 (2)	— (1)	— (1)	6 (12)
Agriculteurs	2 (5)	4 (10)	1 (1)	4 (1)	— (—)	11 (17)
Médecins	6 (14)	4 (13)	16 (7)	1 (2)	— (—)	27 (36)
Avocats	3 (9)	5 (9)	16 (9)	— (—)	1 (—)	25 (27)
Autres prof. lib.	7 (17)	7 (10)	7 (2)	— (—)	2 (2)	23 (31)
Professeurs (sup.)	2 (5)	4 (7)	25 (12)	— (3)	— (1)	31 (28)
Professeurs (sec.)	4 (8)	3 (6)	94 (24)	5 (6)	2 (1)	108 (45)
Cadres adm. sup.	28 (32)	19 (31)	58 (16)	1 (2)	1 (2)	107 (83)
Ingénieurs	5 (6)	3 (2)	10 (3)	— (—)	— (1)	18 (12)
Journalistes	2 (5)	1 (5)	10 (5)	3 (5)	— (—)	16 (20)
Permanents	— (—)	— (—)	7 (1)	3 (21)	— (—)	10 (22)
Instituteurs	2 (1)	— (—)	13 (13)	7 (9)	— (1)	22 (24)
Techniciens	— (—)	— (—)	4 (1)	1 (3)	— (—)	5 (4)
Cadres ad. moyens	— (6)	1 (4)	5 (2)	— (3)	— (—)	6 (15)
Employés	— (—)	— (—)	3 (1)	5 (7)	— (—)	8 (8)
Ouvriers	— (—)	— (—)	2 (1)	13 (11)	— (—)	15 (12)
Officiers	2 (3)	1 (1)	— (—)	— (—)	— (—)	3 (4)
Retraités	— (8)	— (1)	— (2)	— (7)	— (—)	— (18)
Autres	— (—)	— (—)	— (3)	— (1)	— (—)	— (4)
Sans prof. déclarée	6 (6)	2 (3)	2 (1)	— (14)	2 (1)	12 (15)

Note. — Ces chiffres, portant sur les députés élus en métropole, ont été établis à partir des professions déclarées par les intéressés dans leur déclaration officielle de candidature. Entre parenthèses, figure le rappel du chiffre correspondant pour les députés élus en mars 1978.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE LES GRANDES FAMILLES POLITIQUES DE 1958 A 1981

PARTIS ET MOUVEMENTS	NOV. 1958	NOV 1962	MARS 1967	JUIN 1968	MARS 1973	MARS 1978	JUIN 1981
Parti communiste	10	41	73	34	73	86	44
Socialistes et radicaux	88	106	121	57	102	115	283
Centre (1)	182 (1)	91 (1)	85 (1)	94 (1)	119 (1)	123	61
Gaullistes	207	233	200	293	183	154	83

(1) En 1958 : Indépendants et Paysans d'action sociale + Républicains populaires et Centre démocratique. En 1962 : Centre démocratique + Républicains indépendants. En 1967 et en 1968 : Progrès et Démocratie moderne + Républicains indépendants. En 1973 : Réformateurs + Union centriste + Républicains indépendants. En 1978 et 1981 : U.D.F.

Maires élus et battus

Dans de nombreux départements, des maires de villes importantes, appartenant pour la plupart au P.S., ont été élus à l'Assemblée nationale. En revanche, des députés sortants maires de villes d'importance comparable ont été battus. En voici la liste :

ÉLUS	BATTUS
Ain : BOURG-EN-BRESSE, M. Robin (P.S.).	
Aisne : SOISSONS, M. Lefranc (P.S.).	HIRSON, M. Mahoudeaux (P.C.) ; CHATEAU-THIERRY, M. Rossi (rad.).
Allier :	MOULINS, M. Rolland (R.P.R.) ; MONTLUÇON, M. Goldberg (P.C.).
Alpes-de-Haute-Provence :	MANOSQUE, M. Cabannes (U.D.F.).
Hautes-Alpes :	BRIANÇON, M. Dijoud (U.D.F.).
Ardennes : CHARLEVILLE-MEZIERES, M. Mas (P.S.) ; SEDAN, M. Charpentier (P.S.).	
Charente :	COGNAC, M. Hardy (R.P.R.).
Cher : BOURGES, M. Rimbault (P.C.).	
Corrèze : TULLE, M. Combasteil (P.C.).	
Haute-Corse : BASTIA, M. Zuccarelli (M.R.G.).	
Côte-d'Or :	DIJON, M. Poujade (R.P.R.).
Côtes-du-Nord :	GUINGAMP, M. Leizour (P.C.).
Creuse : GUERET, M. Lejeune (P.S.).	
Dordogne :	PERIGUEUX, M. Guéna (R.P.R.).
Eure-et-Loir : DREUX, Mlle Gaspard (P.S.).	
Gard : BAGNOLS-SUR-CEZE, M. Bénedetti (P.S.) ; LE VIGAN, M. Journet (P.S.).	
Hérault : MONTPELLIER, M. Frèche (P.S.).	
Ille-et-Vilaine : RENNES, M. Hervé (P.S.).	
Indre : ISSOUDUN, M. Laignel (P.S.).	LA CHATRE, M. Tissandier (P.R.).
Indre-et-Loire :	CHATEAU-RENAULT, M. Delaneau (P.R.).
Jura : DOLE, M. Santa-Cruz (P.S.).	
Loiret :	ORLEANS, M. Douffiagues (P.R.).
Marne :	VITRY-LE-FRANÇOIS, M. Bernard (R.P.R.).
Meurthe-et-Moselle :	NANCY, M. Coulais (P.R.).
Meuse : BAR-LE-DUC, M. Bernard (P.S.).	
Moselle :	FORBACH, M. Bousch (R.P.R.).
Nord :	CAMBRAI, M. Legendre (R.P.R.).
Oise : CREIL, M. Anciant (P.S.).	SENLIS, M. Dehaine (R.P.R.).
Pas-de-Calais : BOULOGNE-SUR-MER, M. Lengagne (P.S.) ; BRUAY-EN-ARTOIS, M. Wacheux (P.S.).	
Puy-de-Dôme : THIERS, M. Adevah-Pœuf (P.S.).	
Pyrénées-Atlantiques :	BIARRITZ, M. Marie (R.P.R.).
Pyrénées-Orientales :	PERPIGNAN, M. Alduy (U.D.F.).
Rhône : OULLINS, M. Bernard (P.S.).	VENISSIEUX, M. Houel (P.C.).
Saône-et-Loire :	MONTCEAU-LES-MINES, M. Jarrot (R.P.R.).
Seine-et-Marne :	CHELLES, Bordu (P.C.); PROVINS, M. Peyrefitte (R.P.R.).
Tarn : CASTRES, M. Gabarrou (P.S.).	
Var :	TOULON, M. Arreckx (P.R.).
Vaucluse :	CARPENTRAS, M. Charretier (P.R.).
Vendée :	FONTENAY-LE-COMTE, M. Forens (R.P.R.).
Essonne : MASSY, M. Germon (P.S.).	CORBEIL-ESSONNES, M. Combrisson (P.C.).
Hauts-de-Seine :	CLAMART, M. Fonteneau (C.D.S.) ; MONTROUGE, M. Ginoux (C.N.I.P.).
Seine-Saint-Denis : EPINAY, M. Bonnemaison (P.S.) ; NEUILLY-SUR-MARNE, M. Mahéas (P.S.).	NOISY-LE-SEC, M. Gouhier (P.C.) ; NOISY-LE-GRAND, Mme Goutmann (P.C.).
Val-de-Marne : CRETEIL, M. Cathala (P.S.) ; LA-HAY-LES-ROSES, M. Tabanou (P.S.).	SAINT-MAUR, M. Beaumont (U.N.M.).
Val-d'Oise :	SARCELLES, M. Canacos (P.C.).

DE R.T.L. AU « PALACE »

La Bastille, elle, avait un génie...

Triés sur le volet d'un *Who's who* hâtivement revu et corrigé en rose, les *happy few* invités par R.T.L. pour connaître avant l'heure ces résultats que l'on cachait encore au bon peuple semblaient cette fois bouder leur privilège. A peine s'ils prêtaient une oreille distraite aux estimations que l'ordinateur leur offrait très consciencieusement entre petits fours et canapés.

Pardi ! Chacun avait eu le temps de s'y faire et, à la deuxième vague, le raz de marée avait déjà un peu goût de réchauffé. Allez donc, au milieu de ces bavardages aimables sagement arrosés de champagne, distinguer le vainqueur du vaincu quand, faute de surprise, le triomphe s'est fait discret et la défaite résignée... Salon chic, tout est fondu dans des demi-sourires. L'expert de Harris France peut bien s'essouffler à expliquer, très docte, les ajustements progressifs de ses estimations, il ne dérange plus personne au sixième étage de la rue Bayard, parmi les hôtes de cette prison dorée d'où nul ne doit sortir avant les 20 heures faussement fatidiques.

« Ceux qui nous entendent actuellement sont comme dans les cuisines d'un restaurant mais le dîner n'est servi qu'à 20 heures », commente l'expert, histoire de s'excuser de quelques rectifications mineures et de glisser un peu de piment. A quoi bon ! Le buffet est bel et bien servi et le menu manque d'imprévu. On ricanera gentiment à la réélection de M. Debré, gloussera ou maugréera — selon le bord et l'humeur — à la défaite de M. Peyrefitte. Point d'orgue d'un faux suspens : l'avant-première, ce soir, dans ces coulisses bien fréquentées, pouvait-elle émouvoir ce parterre trop averti ?

Dans le grand studio du rez-de-chaussée, Alexandre Baloud a, d'une longue litanie de résultats, fini de repeindre la France en rose et, pour solde de tout compte, lance à M. Michel Pinton : *« Parmi vos amis, deux hommes appartiennent désormais au passé : MM. Giscard d'Estaing et Barre... » « C'est vous qui le dites ! »* souffle, à demi groggy, le délégué général de l'U.D.F.

Qu'importe ! car, à cette heure, le spectacle est ailleurs. R.T.L. a retenu l'attention, le temps d'un lever de rideau : 20 heures passées, la télévision règne sans partage. Antenne 2, fraîchement divorcée d'Europe 1 — par consentement mutuel des rédactions — travaille à huis clos. Mais TF 1 et France-Inter fêtent, comme une vieille liaison, leur quatrième et ultime nuit commune dans les salons courbes de la Maison de la radio.

« Vrai j'ai un problème... »

Au balcon du studio 102, les badges de presse fleurissent sur plus de mille boutonnières et leur distribution, plus que généreuse, a rempli le poulailler de claques adverses : les socialistes, de loin majoritaires, saluent bruyamment l'échec de l'ancien garde des sceaux à Provins, mais giscardiens et chiraquiens s'offriront à leur tour un moment de détente quand M. Marchais, questionné sur l'affaiblissement de son parti, admettra froidement : *« Vrai, j'ai un problème... »*

Brèves bouffées d'oxygène dans une suite de débats devenus lancinants. MM. Blanc et Fabius discourant de l'incidence relative des taux d'intérêt américains sur la santé du franc feront bientôt les frais de l'arrivée tardive des plateaux de « sucré » aux tables du buffet...

Souvenir du 10 mai ? Paris, las de débattre, se cherchait une fête. On en promettait une, au Palace, gracieusement prêté à *Libération*, qui voulait passer blanche et gaie la *« nuit la plus courte de l'année »*. *« Fête votive, Fête des pères, fête Saint-Jean, Fête-Dieu... »*, disait l'invitation.

Le Palace s'est donc peu à peu rempli. On s'est tassé, on s'est rencontré, on s'est vu, on s'est tu, on s'est ennuyé : la sono, assourdissante, meublait le silence.

Bref, on commençait à s'ennuyer ferme quand survint, insolite en ces lieux, Jean-Pierre Elkabbach en personne. Avait-il oublié que le Palace ne lui réussit guère ? Entraîné par une journaliste de *Libé*, était-il seulement venu chasser ici de bon cœur le souvenir de l'autre fête, au soir du 10 mai, où, sur son nom, une foule insolente avait dansé la carmagnole ? Celle du Palace, soudain fiévreux, montra pour une part, hélas ! plus de hargne que de joyeuse impertinence. Tumulte, invectives, bousculade... Certains avaient, enfin, une sorcière à chasser. Jean-Pierre Elkabbach disparut bientôt par un escalier sûr.

Le Palace, ce soir-là, avait la fête plutôt morne. La Bastille, elle, avait le génie...

DOMINIQUE POUCHIN.

TF1 PAR K.O.

Que pouvions-nous espérer, sinon la joie ou la tristesse sèche des chiffres, de cette quatrième soirée ? L'usure, les redites, la nausée, étaient à craindre : l'imprévisible est arrivé, un grand vent frais venu de TF 1. Partie avec un peu d'avance comme les autres fois, puisque Antenne 2 était astreinte à son journal, dirigée par un Cavada incisif, batailleur, tandis que son symétrique Elkabbach semblait atteint d'une langueur étrange, la soirée TF 1 a été un chef-d'œuvre du genre jusqu'aux environs de minuit, le second de ses débats battant un peu de l'aile, et Antenne 2 reprenant un peu du poil de la bête, comme on ne devrait pas dire.

Antenne 2 s'était voulue régionale, à l'image peut-être de la France socialiste : on a eu droit aux flots dolents de Palavas, dont la gare n'a rien, décidément, de celle de Perpignan ; un peu mieux, le centre de tri postal de la gare de Lyon, si le journaliste commis là n'avait pas parlé à la place de ceux qu'il interrogeait.

Au moins a-t-on vu un peu d'une France qui boit, sur des toiles cirées fleuries, du gros rouge ou du pastis, selon, et vote au même titre que ceux qui boivent du champagne : un scoop... Enfin, malgré un zeste aussi de quotidiens régionaux, la deuxième chaîne est trop longtemps restée dans une alternance de chiffres et de commentaires, harassants, répétitifs, si remarquable qu'ait été sa prestation en ce domaine (un coup de chapeau pour les cartes évolutives en rose et bleu).

Impossible dans ces conditions de ne pas revenir, et revenir toujours, à TF 1. On en oubliait même la troisième chaîne. Tout est parti, à TF 1, du triangle des Bermudes, qui est la définition du centre politique pour Lionel Jospin répondant à Christian Bonnet : « Le centre, quand on y est, on disparaît », dit le secrétaire du parti socialiste. Applaudissements dans le studio. Comment ça, applaudissements ? Oui, et il y en a eu d'autres, et des rires, des sifflets, partis de ces « quatre quarts » de la salle, comme les appela Cavada, qui essayait, sans trop vouloir y parvenir, semble-t-il, de les faire revenir au silence.

C'est qu'il y avait de quoi applaudir, sauf le respect naguère dû à la télévision : il y avait longtemps qu'on n'avait vu pareils débats, à la fois durs et drôles, cruels (telle la longue dissertation de Jospin sur la présence, « à discuter encore », de communistes dans le gouvernement devant Marchais, qui venait d'arriver, mi-figue mi-raisin), mais sincères. Nos politiques n'avaient presque plus rien à cacher et, à défaut de dévoiler tout à fait leurs idées (que de redites encore !), au moins se sont-ils montrés tels qu'ils sont : de droite comme de gauche, moins hypocrites au fond qu'on pouvait le croire pendant les deux campagnes.

Une déclaration de Jacques Chirac : « Qu'est-ce qui leur arrive à la 2 ? Il faut faire chauffer l'appareil, ou quoi ? » Ce n'était pas la maigre performance de la chaîne qu'évoquait en direct le maire de Paris, mais c'était un signe parmi bien d'autres d'une vivacité retrouvée (une soirée seulement ?). Les hommes étaient vifs, TF 1 l'a été. Après cela, allez nous dire qu'on ne pouvait pas faire autrement, avant, sous l'autre pouvoir. Il y a mieux encore : ce sont les mêmes hommes, les mêmes équipes qu'il y a deux mois, qui ont réalisé ce travail. Que s'est-il donc passé ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

DU SECOND TOUR

au parti socialiste

M. MAUROY : nous sommes les défricheurs de l'avenir

M. Pierre Mauroy, premier ministre : « La France a parlé. A quatre reprises les Françaises et les Français ont manifesté, chaque fois avec plus d'ampleur, leur volonté de changement. Ce soir, les forces de gauche, et au premier chef les socialistes, enregistrent leur plus grande victoire du siècle. Cet événement historique est l'aboutissement d'une longue marche et l'aube de temps nouveaux.

» Le mouvement socialiste est né de la révolte d'hommes broyés par les machines de la première révolution industrielle. Aujourd'hui, à l'heure où nous vivons une nouvelle mutation technique, les Français font confiance aux socialistes pour réconcilier l'homme et la société contemporaine. Hier on leur proposait de subir la crise économique, de se soumettre aux mutations. Les Français ont choisi de relever la tête. Ils ont élu une large majorité de députés qui refusent de se limiter à « gérer l'imprévisible » et qui sont décidés à maîtriser le progrès pour le mettre au service des hommes.

» En cela le socialisme reste fidèle à son histoire. Il a traversé le siècle aux côtés du peuple. Et pourtant il est resté presque toujours minoritaire. Jamais il n'a tenté d'accéder au pouvoir par d'autres moyens que ceux de la démocratie. Cette histoire porte témoignage. Jamais les socialistes n'exerceront les responsabilités qui viennent de leur être confiées autrement que dans le respect absolu de la démocratie.

» *L'heure du socialisme est venue.* Nous sommes des héritiers, mais nous sommes aussi les défricheurs de l'avenir. Pour être fidèles à elle-même, la gauche doit, à présent, faire passer dans les faits tous les engagements pris devant le pays par François Mitterrand et massivement ratifiés par le suffrage universel.

» Les orientations présidentielles s'imposent donc sans ambiguïté, à la majorité parlementaire de gauche élue ce soir. Elles s'imposeront, de la même façon, à tous ceux qui souhaitent, ou souhaiteront, être associés à l'action gouvernementale qui vient, elle aussi, d'être approuvée par le pays.

» Ces orientations, elles ont été débattues depuis des mois. Les Françaises et les Français les connaissent. C'est d'abord une France plus solidaire. C'est-à-dire le droit à la dignité pour les plus pauvres, pour les plus défavorisés de nos concitoyens.

» C'est une France plus juste. C'est-à-dire un pays résolu à en finir avec des privilèges d'un autre âge, avec des inégalités économiques, sociales et culturelles qui compromettent son avenir.

» C'est une France puissante. C'est-à-dire un pays rassemblant et réorganisant ses forces économiques et sa capacité de production. Nous avons toujours dit que cette mutation nécessite la maîtrise, par la nation, des moyens financiers et industriels. Ce changement ne se fera pas en un jour, mais nous sommes décidés, je le confirme ce soir, à l'engager sans attendre.

» C'est une *France exemplaire.* Dans le monde entier, le vote des Français fait naître une nouvelle espérance. La France va retrouver son vrai visage, celui des droits de l'homme. Tous ensemble nous allons jeter les bases d'une nouvelle citoyenneté. La République sera enfin l'affaire de tous. Dans ce retour à sa vérité initiale, la France retrouvera, aux yeux des peuples du monde, sa légitimité historique de défenseur des droits de l'homme, de champion de la liberté et de la responsabilité des citoyens.

» Car, chez nous d'abord, nous témoignerons du renouveau de la démocratie. La démocratie, ce n'est pas seulement des institutions. C'est d'abord un état d'esprit, un comportement, qui soumet l'État, les administrations, les élus et les citoyens au respect des minorités.

» Mais c'est aussi, tous les Français le savent, le respect de la loi majoritaire. Nous y veillerons. Aucun citoyen, aussi puissant soit-il, ne pourra se soustraire à la loi.

» L'ampleur même de la victoire de ce soir crée, aux socialistes, une responsabilité particulière. Il faut savoir apprécier la force d'une victoire, mais aussi ses limites. Nous en sommes conscients. Pour réussir la grande mutation dont les Français nous ont chargés, nous avons besoin du concours du plus grand nombre. La République que les Français veulent sera une création continue. Nous en avons la volonté et nous en avons le temps. C'est pourquoi j'appelle à se rassembler autour du président de la République, François Mitterrand, tous ceux qui ont voulu la victoire de ce soir, mais aussi tous ceux qui souhaitent s'associer à la politique de renouveau qui est, désormais, celle de la France. »

Interrogé à propos de la participation des communistes au gouvernement, M. Mauroy a déclaré : « C'est une possibilité, une éventualité. Les responsabilités appartiennent aux partis, au président de la République, à celui qui sera désigné comme premier ministre. »

M. JOSPIN : une nouvelle génération politique accède aux responsabilités

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, député de Paris :

« La gauche, et avec elle les candidats de la nouvelle majorité présidentielle, viennent de remporter une victoire historique, une nouvelle victoire. Le parti socialiste connaît lui-même un très net succès, puisqu'il semble qu'il doive obtenir à l'Assemblée nationale, à lui-seul, la majorité absolue.

» De nombreux autres députés de gauche ont été élus, et je soulignerais que le parti communiste a obtenu, semble-t-il, le nombre maximum de députés auquel il pouvait prétendre à l'issue de son résultat au premier tour, grâce à ce qui est donc un très remarquable report des voix socialistes.

» *Ce résultat va provoquer une grande joie dans le pays mais je pense qu'il faut savoir qu'au delà de la France,* il aura en Europe et dans le monde, un écho aussi fort peut-être que celui de l'élection présidentielle du 10 mai.

» Les Françaises et les Français ont clairement confirmé et même amplifié leur vote du 10 mai et leurs intentions du premier tour des élections législatives. Au nom du parti socialiste, je remercie ici les millions d'hommes et de femmes de tout âge, de toute condition, travailleurs manuels, intellectuels, hommes et femmes de la terre ou de la campagne, commerçants ou artisans, qui nous ont donné, dans ce vote, leur confiance.

» Ils ont résisté à la campagne de la peur, à la propagande développée par les leaders de la droite battue. Et après ces deux campagnes, la présidentielle et les législatives, à la suite de ce long débat, on peut dire qu'ils ont fait leur choix en pleine conscience, non pas dans un mouvement d'engouement, mais au contraire, affirmant une claire détermination de vouloir une autre politique pour notre pays. Ils ont aussi, je crois, par ce vote, approuvé les premières mesures prises par le gouvernement dirigé par Pierre Mauroy, conformément aux engagements qui étaient ceux du président de la République.

» Grâce à cette large majorité de gauche, nous aurons les moyens d'agir, par la loi, grâce à la sanction de la démocratie dans la durée et dans la stabilité. Nous pourrons appliquer la politique qui est la *notre,* celle qu'a définie François Mitterrand dans sa campagne présidentielle. Avec l'élection de nouveaux députés socialistes, nombreux, une nouvelle génération politique est portée par le peuple aux plus hautes responsabilités. Je crois qu'ils auront les qualités nécessaires pour assumer cette politique.

» Au Parlement comme dans le pays, nous ferons preuve de l'esprit de tolérance, du goût du dialogue qui a toujours caractérisé les socialistes, non pas pour je ne sais quelle *confusion* politique, mais avec le sens du respect des idées des autres. J'espère que la nouvelle opposition fera preuve du même état d'esprit.

» Ce soir, c'est la joie à nouveau, pour des millions d'hommes et de femmes dans ce pays. Demain, grâce à vous, avec vous, nous allons travailler, agir, transformer, rassurer peut-être, mais entraîner aussi. Vous nous avez fait confiance. Je pense, je crois, que nous serons dignes de cette confiance. »

M. Jospin, a d'autre part déclaré au cours du débat organisé par TF 1 : « Nous ferons du Parlement un lieu de débat et nous manifesterons un esprit de tolérance à l'égard de nos adversaires. Nous entendons mieux équilibrer les pouvoirs en France. Le Parlement pourra jouer un rôle de contrôle, de débat et d'orientation (...). La droite a répandu le chômage, l'inflation, accru l'injustice sociale. L'échec que M. Chirac nous promet, il est là. Nous nous proposons d'en sortir. »

M. DEFFERRE : un succès jamais atteint.

M. Gaston Defferre, ministre d'État de l'intérieur et de la décentralisation, député des Bouches-du-Rhône :

« Il s'agit là d'une victoire exceptionnelle de la majorité présidentielle. Le parti socialiste, pour sa part, atteint un nombre de sièges qu'il n'avait jamais connu, qu'une formation de gauche n'avait jamais connu précédemment.

» Sous la Cinquième République, l'U.N.R., au lendemain de 1968, avait obtenu un très grand nombre de sièges, mais il s'agissait d'une union.

» Le parti socialiste, dans des conditions très différentes de celles de 1968 — il n'y a pas eu d'événements comparables à ceux de 1968, la campagne électorale s'est *déroulée* à la date prévue, dans des conditions de calme et de régularité que personne n'a contestées — obtient un succès qui n'avait jamais été atteint.

» Je n'ai pas voulu donner les chiffres des pertes et des gains des différentes formations politiques. Je dirai simplement qu'en ce qui concerne le parti socialiste, il y a plus de nouveaux députés qu'il n'y avait de sortants. Et j'ajouterai que tous les sortants, sans exception, ont été réélus — phénomène, je crois, unique.

» En ce qui concerne l'âge, je ne suis pas encore en mesure, ce soir, de vous donner une statistique précise, mais je peux vous dire que le groupe socialiste sera en grande partie composé de députés très jeunes. Le nombre de femmes du groupe socialiste dans la prochaine Assemblée dépassera un chiffre jamais atteint dans une formation politique française.

» En ce qui concerne l'implantation géographique, rappelez-vous l'époque, qui n'est pas lointaine, où le socialisme dans notre pays se situait surtout au sud de la Loire. Aujourd'hui, la France socialiste est partout présente en France : au sud, au nord, à l'est et à l'ouest... »

M. ROCARD : être à la hauteur de la confiance.

M. Michel Rocard, ministre d'État chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, député des Yvelines :

« J'ai deux vœux à formuler : le premier est que nous sachions gérer cette magnifique victoire en nous souvenant qu'il n'y a pas que des socialistes en France, en ayant le respect et la compréhension des besoins, des soucis et des intérêts de tous ceux qui, ce soir, ne se reconnaissent pas dans cette formidable puissance du parti socialiste. Le deuxième est que nous méritions cette victoire.

» Il faut que nous sachions donner à la France le coup d'envoi dont elle a besoin face à un monde qui ne fait pas de cadeaux. Tout le monde sait qu'aujourd'hui les grandes difficultés sont économiques et financières. Au-delà du mouvement que le président de la République a voulu donner à la France, le monde extérieur, par les taux d'intérêt qu'il impose, nous crée une difficulté momentanée très grave. Nous aurons du mal et des difficultés. Il faudra que nous soyons à la hauteur de la confiance placée en nous. »

M. QUILÈS : une vie parlementaire diversifiée et pluraliste.

M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., député de Paris : « Nous avons obtenu une victoire complète mais nous n'abuserons pas de notre victoire. L'héritage est très lourd et la droite est toujours là. Nous n'avons pas l'intention d'abuser de notre victoire. Nous saurons apporter tous les contrepoids, notamment à l'Assemblée nationale, où nous avons souffert d'être une opposition méprisée, écrasée. Nous allons faire des propositions pour l'Assemblée nationale qui étonneront les Français et qui permettront une vie parlementaire diversifiée et pluraliste. »

M. CHEVÈNEMENT : le pouvoir économique nous échappe.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État chargé de la recherche et de la technologie, député de Belfort : « Nous mesurons nos obligations, notre responsabilité. Mais nous n'avons pas tout le pouvoir. Le pouvoir économique nous échappe. L'environnement extérieur n'est pas très favorable. La France est un pays très largement aux mains d'entrepreneurs privés. » *Après les nationalisations,* « l'immense majorité des entreprises restera privé ».

Interrogé sur les propos de M. Poniatowski, M. Chevènement a déclaré : « M. Poniatowski fonde son espérance sur la catastrophe, sur l'échec économique et politique de la gauche. C'est un peu triste de penser que M. Poniatowski ne peut espérer revenir à la surface que sur un fond de malheur pour notre pays. »

M. HERNU : le résultat d'une fidélité.

● *M. Charles Hernu, ministre de la défense, député du Rhône :* « Ma première pensée va d'abord au président de la République François Mitterrand. Ce résultat est celui d'une fidélité, d'un combat constant, sans jamais une déviation, c'est ce qu'il avait dit et espéré lorsque nous avons fondé ensemble le grand parti socialiste à Epinay. » *M. Hernu a estimé toutefois qu'il fallait se garder de se montrer* « triomphalistes » : « Nous avons devant nous de lourdes responsabilités et nous les prendrons, soutenus par l'effort collectif des Françaises et des Français. »

M. FABIUS : la durée pour réussir.

M. Laurent Fabius, ministre du budget, député de Seine-Maritime : « Les deux directions principales de l'effort (en matière économique) portent sur l'emploi et la justice sociale. Ce ne sera pas facile de redresser le bilan du précédent septennat. Nous aurons la durée pour réussir. »

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : les Français ont jugé sur pièces.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, député au Parlement européen : « Je constate qu'il y a là très certainement l'expression d'un vote de confiance de la part des Français. Ils ont vu le gouvernement à l'œuvre, ils ont jugé sur pièces, ils ont vu que la gauche au travail c'était la liberté d'action et la justice. Cela montre que la campagne de peur, de dénigrement, la campagne sur les thèmes négatifs, de la majorité a pris de moins en moins, car les Français ont accentué leur prise de conscience.

» Pour notre part, et en ce qui concerne notre mouvement, je crois que nous avons contribué très certainement à faire repasser du bon côté, c'est-à-dire du côté de la gauche, des électeurs qu'on aurait pu qualifier dans le passé de réformateurs, ou de radicaux valoisiens, qui ont pu, pour certains, se tromper de bonne foi en croyant voter pour la réforme en 1974, en votant pour M. Giscard d'Estaing. (...)

» La tradition de la gauche, c'est la tradition de la démocratie. La gauche et la liberté ont toujours progressé ensemble dans ce pays, et ce qui sera nouveau, infiniment nouveau, c'est qu'enfin les droits de l'opposition seront non seulement respectés mais encore étendus. La nouvelle opposition ne se verra pas réserver le traitement inéquitable qui était celui de l'ancienne opposition de gauche. »

Mme HALIMI : une voix féministe à l'Assemblée.

Me Gisèle Halimi, présidente de Choisir, élue avec le soutien du P.S., dans l'Isère : « Mon élection ne représente pas l'entrée d'une femme de plus à l'Assemblée nationale, mais l'arrivée d'une voix féministe, ce qui est nouveau. J'ai ressenti, tout au long de la campagne, une espèce de joie retrouvée pour les femmes bâillonnées. Il n'y aura pas de véritable démocratie si une moitié du ciel continue d'être la servante de l'autre. »

M. JEAN POPEREN : le changement dans le calme.

M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. chargé des élections, député du Rhône : « Nous pensons qu'il est essentiel que beaucoup de propositions viennent des parlementaires, du travail des commissions. J'espère que, après le premier réflexe, les partis de la nouvelle opposition reverront leur attitude. Il est vrai qu'ils n'y sont pas préparés. »

Répondant à M. Poniatowski : L'ordre ou le changement, ce n'est pas l'alternative. Le changement a commencé de s'opérer dans le calme, la sérénité, malgré tout ce que vous avez fait pour effrayer les Français. Nous avons les moyens de vous donner tort. »

M. P. JOXE : pour la proportionnelle.

M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, député de Saône-et-Loire : « Bien que nous ayons bénéficié du mode de scrutin actuel, nous restons partisans de la proportionnelle, seul mode de scrutin vraiment démocratique. Nous n'avons pas voulu le mode de scrutin actuel qui nous a frappés par son injustice pendant de longues années ». *Apropos des nationalisations :* « Il y a des années qu'elles sont en chantier. Le chantier a été ouvert par le général de Gaulle. Il a été arrêté. Il sera rouvert. »

● LE COMITÉ D'URGENCE ANTIRÉPRESSION HOMOSEXUELLE, après s'être félicité de la « *défaite des partis homophobes* » et de la « *large victoire des partis qui se sont prononcés contre la discrimination antihomosexuelle (P.S., M.R.G., P.C.)* », a invité la nouvelle majorité à voter « *au plus tôt* » la suppression des lois antihomosexuelles et à « *donner de nouveaux espaces de libertés aux homosexuels, hommes et femmes* ».

au parti communiste

M. MARCHAIS : les convergences sont suffisantes pour gouverner ensemble

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., député du Val-de-Marne : « C'est une grande victoire pour moi et pour mon parti. J'avais trente-huit ans quand nous avons commencé le combat contre le pouvoir qui vient d'être battu ; vingt-trois ans de luttes ininterrompues pour mettre un terme à un régime de pouvoir personnel, qui a conduit la France à la faillite. Le parti communiste a apporté sa contribution dans la victoire d'aujourd'hui. L'électorat communiste a accompli son devoir et je m'en félicite.

» Nos deux partis (P.C.F. et P.S.) entendent conserver leur identité. Sur un certain nombre de questions il y a des attitudes divergentes. La question est de savoir s'il existe suffisamment de convergences pour gouverner et pour être solidaires au sein du gouvernement. La réponse du parti communiste c'est oui, même en matière de politique étrangère. Nous ne voyons aucun obstacle. Selon moi, les conditions existent dès maintenant pour avoir des ministres communistes. Les Français seraient déçus si toutes les composantes de la gauche — qui ont contribué au succès de la gauche, à la mise en œuvre d'une politique nouvelle — si les communistes étaient écartés de la gestion des affaires. Est-ce que les communistes sont des Français comme les autres, ou seulement bons à travailler pour les patrons et aller se faire tuer en temps de guerre ? (...)

» Nous ne permettrons ni à la bourgeoisie ni à ses porte-parole ni aux médias d'intervenir dans le débat interne du parti. Nous allons discuter de ce qu'il faut faire pour aller de l'avant. Le scrutin majoritaire que nous critiquons n'explique pas tout. »

LE BUREAU POLITIQUE : le P.C.F. est résolu à prendre toute sa place.

M. Pierre Juquin a lu la déclaration du bureau politique du P.C.F. : « Le deuxième tour des élections législatives confirme, en les amplifiant, les résultats du premier tour. La droite subit une défaite écrasante. La nouvelle Assemblée nationale comprend une très large majorité de gauche. A lui seul, le P.S. dispose de la majorité absolue. lors de l'élection présidentielle l'apport des voix communistes a été décisif pour élire François Mitterrand. Cette fois encore, elles ont apporté toute leur contribution à la constitution de la nouvelle majorité parlementaire. Partout, les voix des électeurs communistes se sont reportées sur les candidats de gauche, conformément à l'accord national conclu entre le P.C. et le P.S.

» Ainsi, les conditions sont réunies pour que soient tenus les engagements pris lors des campagnes électorales, dans le domaine social et économique, celui de la démocratie, celui de l'indépendance nationale, du désarmement et de la paix. Le P.C.F. réaffirme qu'il est résolu à prendre toute sa place, à assumer toutes ses responsabilités dans la mise en œuvre de la politique nouvelle. Dans ce but, le P.C. se déclare, une nouvelle fois, immédiatement prêt à ce que des ministres communistes siègent au gouvernement. »

M. CLAUDE POPEREN : quatre-vingts députés à la proportionnelle.

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F. : « C'est une défaite écrasante pour cette ex-majorité, qui peut, aujourd'hui, méditer la valeur du scrutin tel qu'il a été conçu depuis vingt-trois ans dans notre pays, et qui nécessite effectivement un retour à une représentation à la proportionnelle. Avec ce mode de scrutin, nous aurions ce soir quatre-vingts députés communistes au moins, au lieu d'en avoir quarante-trois. » *M. Poperen a attribué l'* « échec » *du P.C.F., d'une part à* « la campagne anticommuniste menée par la droite », *d'autre part, à* « la volonté des Français de battre avant tout Giscard ».

M. FISZBIN : affaibli et divisé.

M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du P.C.F. : « Si une véritable discussion avait pu avoir lieu dans le P.C., ce dernier n'aurait pas perdu aujourd'hui une part de sa crédibilité. » *L'ancien secrétaire de la fédération de Paris du P.C. a estimé que la* « victoire d'aujourd'hui était la victoire de l'union de la gauche », *soulignant que,* « depuis des dizaines d'années, le P.C. avait consacré toute son énergie pour aboutir à battre la droite ». *Il a regretté qu'au moment où ce* « résultat était à portée de la main le P.C. se soit éloigné de sa stratégie pour se retrouver aujourd'hui affaibli et divisé, « ce qui, *a-t-il dit,* est un préjudice non seulement pour le P.C., mais pour toutes les expériences qui vont commencer ».

M. FITERMAN : nous demandons d'être traités avec sérieux.

M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C.F. : « On a déjà enterré le P.C. plusieurs fois. Nous avons fait le maximum qu'on pouvait espérer à l'issue du premier tour. Il faut (maintenant) tenir les engagements pris. Le P.C. est prêt à tout pour cela. (...) Nous voulons prendre notre place dans les responsabilités et dans le gouvernement. Mais il faut que la proposition soit raisonnable. Le M.R.G a trois ministres avec 3 % des voix. Nous ne demandons pas la proportionnelle (...) mais d'être traités avec sérieux.

» Nous sommes toujours prêts à discuter (...) mais nous irons en répétant ce que nous avons déjà dit (au P.S.) avant les législatives. (...) Il y a entre nous des positions divergentes (...), mais les convergences sont nombreuses et importantes. Nous n'allons pas adhérer au P.S. Nous sommes le P.C. avec notre originalité, nos principes.

» La seule question : Est-ce qu'on pourra travailler ensemble ? La solidarité : ça va de soi. Dès lors que nous entrerons au gouvernement, nous respecterons la solidarité gouvernementale. Mais cette solidarité n'est pas à sens unique.

» Y aura-t-il un débat au sein du P.C ? Evidemment, le P.C est un parti qui discute. Il est évident que les communistes y réfléchissent (...) et nous en discuterons dans le cadre de nos statuts. »

Les réactions

LES RÉSULTATS

à l'U.D.F.

M. LECANUET : un recours, le centre

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., sénateur : « Je voudrais dire que nous prenons acte avec tristesse pour la France, mais sans découragement, des résultats des élections législatives qui se sont déroulées dans la foulée des élections présidentielles.

» Désormais le parti socialiste a entre ses mains tous les pouvoirs. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, sauf à considérer, et nous serons un certain nombre à nous y employer, que le Sénat aura une audience qui lui permettra d'affirmer notre attachement aux idées d'une société de liberté et de responsabilité.

» Mais le parti socialiste a une grande victoire. Il détient un pouvoir sans entraves, mais aussi sans excuses, si, par malheur pour la France, car je ne le souhaite pas pour elle, le parti socialiste échouait.

» Le parti socialiste va également découvrir ce qu'il a tenté de cacher, avec succès d'ailleurs au plan électoral, aux Français, les dures réalités de la crise mondiale. Maintenant les faits sont devant lui.

» Nous jugerons le parti socialiste, qui a le monopole du pouvoir, sur ses capacités. Nous le ferons selon notre esprit, qui est un esprit de démocratie, de volonté de justice sociale. Nous serons dans l'opposition, puisque la situation politique nous y place. Mais une opposition qui ne sera jamais à la recherche du pire pour la France. Une opposition qui se refuse à être systématique, mais qui sera aussi sans complaisance en condamnant les mesures que je pressens et que le chef de l'Etat et son gouvernement seront appelés à prendre s'ils restent fidèles, comme ils le confirment d'ailleurs ce soir, à leurs engagements électoraux.

» Force d'opposition, l'U.D.F. sera aussi, je le souhaite ardemment et je le crois, une force de proposition pour dire à la France, qui s'apercevra rapidement des erreurs qui s'attachent à la conception socialiste et communiste de la société, qu'il y a une autre solution pour aller vers la justice sociale.

» Je n'accepte pas qu'on nous appelle depuis ce soir des hommes de droite. Nous sommes des démocrates-sociaux. Nous sommes au centre. Personne n'a le monopole de la générosité. Nous sommes convaincus que l'organisation économique pour laquelle nous nous battons peut davantage donner aux Français l'indépendance et les moyens du progrès social.

» L'U.D.F. restera donc au combat comme une force démocratique et sociale. Elle sera, j'en suis convaincu, dans l'avenir le recours, et dès maintenant je fais appel à tous les Français — je pense aux 48 % des Français qui, au deuxième tour de l'élection présidentielle, se sont rassemblés autour du combat que nous menions avec le précédent président, Valéry Giscard d'Estaing. Je suis convaincu que le centre apparaîtra, autour de l'U.D.F., comme le recours et l'espoir pour la France.

» Je ne veux en cet instant difficile ne penser qu'à l'espoir pour demain. »

M. Lecanuet a, par ailleurs, déclaré : « Nous aurons à repenser tout un programme, à partir de la gestion des socialistes et de leurs alliés communistes. Il faudra tracer les voies et les conceptions nouvelles. Je ne souhaite pas l'échec de ceux qui ont la responsabilité du pouvoir, mais je ne crois pas à leurs solutions face à la crise mondiale. Nous ne serons pas des opposants systématiques. Mais quand la facture sera présentée par le parti socialiste, nous lui laisserons le soin de la régler. »

M. PONIATOWSKI : nous entamons le processus de la reconquête politique de la France

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, député au Parlement européen : « Lorsque vous observerez les années qui viennent de s'écouler, vous réaliserez qu'avec Giscard, vous avez perdu un grand président, et je le regrette pour la France. Non seulement il a maintenu le rang international de notre pays, mais aussi, dans des conditions difficiles, le niveau de vie des Français, leur liberté, l'unité et la paix civile. Il a montré, à la manière dont il a quitté le pouvoir, la priorité qu'il donnait à l'intérêt national. Respectueux de la démocratie, il ne dira rien.

» Il ne dira rien, mais il est le recours. La France, avec lui, a un homme d'Etat qui a la compétence et l'expérience de sept années de sage gouvernement, et aussi dix ans de moins que son successeur. Je vous parle de recours, car ne nous leurrons pas : les années qui viennent seront beaucoup plus sombres que les années écoulées. A la crise internationale, dont les socialistes admettent enfin l'existence, [va succéder] la crise proprement française. »

» Les objectifs choisis, les solutions retenues, nous enfoncent dans la crise, et l'opinion déçue réalisera prochainement à quel point elle a été trompée. Il ne faudra pas attendre beaucoup de temps pour assister à la chute de la monnaie et à la dévaluation, à la chute de l'économie et au chômage accru, à la chute d'activité des entreprises et à la baisse du niveau de vie. Je ne le souhaite pas car je pense à notre pays, mais je ne vois pas comment nous y échapperons.

» Les socialistes, nous en avons fait souvent l'expérience, n'ont jamais su gérer notre pays. Ils savent dépenser, et désorganiser une économie et ses finances. Ils ne savent pas administrer avec sagesse. A cela s'ajoute une volonté de bouleversement et de transformation de la société, qui survient à un moment de grande fragilité de notre économie.

» C'est pourquoi, et je le dis avec tristesse, l'attitude de certains, qui ont joué le changement dans l'ordre, qui ont contribué à l'échec du président sortant, espérant ensuite gagner les élections qu'ils viennent de perdre, est si regrettable. Nous en supporterons les conséquences.

» Quant aux partis de l'ancienne majorité, ils doivent désormais assurer pleinement leur rôle de parti de l'opposition. Ils doivent le faire clairement, fermement et utilement, c'est-à-dire s'opposer à ce qui est contraire aux intérêts de la nation, et aux libertés et aux droits légitimes des individus, mais le faire sans esprit de système. Ils doivent aussi préparer un programme de réflexion, de propositions, qui soit une alternative de gouvernement. Dans cette opposition enfin, comme l'a dit Jean Lecanuet, doit se dégager une formation qui soit nettement au centre.

» Par sa sensibilité et ses options, la France a toujours su éliminer de sa vie politique ce qui était excessif. Cette opposition du centre sait, au-delà des difficultés et des traverses du chemin à parcourir, qu'elle dispose de deux atouts essentiels : le recours le moment venu, et la voie moyenne de la sagesse et du bon sens politique.

» A partir de ce soir nous entamons le processus de la reconquête politique de la France. »

M. Poniatowski a d'autre part déclaré au cours du débat qui l'a opposé à M. Jean Poperen (P.S.) : « Il y aura un retour de balancier. Il y a un désir de changement, nous reviendrons à un désir de stabilité et d'ordre. Je suis prêt à redire dans un an ce que je dis ce soir. (...) La France revient toujours au centre. Je ne pense pas que Jacques Chirac puisse être véritablement un recours. L'U.D.F. peut servir de base à cette opposition du centre. » *M. Poniatowski a enfin souligné que M. Giscard d'Estaing, « sera très attentif à ne pas gêner le président François Mitterrand ».*

[Les propos de M. Poniatowski relatifs aux âges respectifs du président de la République et de son prédécesseur ont été suivis, dans le studio de TF 1-France-Inter, de sifflets et de huées d'une partie des invités. M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste, a vivement répliqué, qualifiant cette attaque personnelle « d'inadmissible ».]

M. PINTON : l'opposition, c'est notre chance.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F. :

« Il faut faire notre examen de conscience, aller jusqu'au bout des raisons de cet échec.

» L'idée d'une unité autour du centre est toujours vivante. Nous retournons à l'opposition. C'est notre chance : étant plus loin du pouvoir, nous pourrons être plus près des préoccupations des gens.

» Je souhaite pour la France que vous vous en sortiez (le P.S.), mais franchement, je n'y crois pas. Vous allez au devant de mois, d'années extrêmement difficiles. La politique du P.S. ne peut que nous enfoncer davantage dans la crise. »

M. BLANC : fidélité à M. Giscard d'Estaing.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, député de Lozère : « Nous sommes maintenant dans l'opposition. Nous jugerons sur les faits en fonction des résultats. Nous ne nous livrerons pas à des propositions démagogiques. Nous exercerons ces responsabilités avec détermination et volonté dans la fidélité à nos engagements, aux principes que nous avons défendus, à la démocratie française, à celui qui l'incarne, Valéry Giscard d'Estaing. Et chaque fois que ces principes seront mis en cause, c'est avec la plus grande énergie que nous nous battrons. »

M. DENIAU : le prix de l'alliance électorale P.C.-P.S.

M. Jean-François Deniau, ancien ministre du commerce extérieur : « S'il y a un événement historique, c'est le gain socialiste par rapport au parti communiste. Que le P.S. l'ait très nettement emporté sur le P.C., je ne peux pas m'en plaindre. Il y a des divergences profondes entre le P.C. et le P.S., et c'est l'ensemble de mes compatriotes qui paiera le prix de cette alliance électorale qui a permis au P.S. d'obtenir la majorité absolue. »

Trilogue

L'un : « C'est moi ! »

L'autre : « Non, c'est moi, à l'évidence. »

Le troisième : « Désolé pour vous, mais le meilleur recours, c'est mon candidat. Il est jeune et bien fait. »

Le premier : « Cessons de nous déchirer et créons une association de candidats au recours. »

L'autre : « D'accord, j'en serai le président. »

Le troisième : « Non, c'est moi. »

Etc.

BRUNO FRAPPAT.

M. BONNET : on a changé de pilote et d'appareil.

M. Christian Bonnet, ancien ministre, député du Morbihan : « Nous vivons économiquement dans une zone de turbulence. Les Français ont d'abord changé de pilote. Puis ils viennent aujourd'hui de changer d'appareil. Ce n'est pas pour autant que les turbulences vont disparaître. »

« Les propositions du P.S. ne correspondent pas au climat de compétition acharnée à l'échelle mondiale. » « Lorsqu'un projet sera jugé raisonnable nous n'hésiterons pas à le voter. »

« Serons-nous demain le seul pays occidental à compter des ministres communistes ? Qu'un communiste soit secrétaire d'Etat à l'inauguration des chrysanthèmes et un pays que je ne nommerai pas sera immédiatement au courant des délibérations du gouvernement). »

René Andrieu, en post-scriptum de son éditorial de *l'Humanité*, reproche à M. Lionel Jospin, qui était présent de n'avoir pas relevé le propos de M. Bonnet.

M. D'ORNANO : le retour se fera par le centre.

M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député du Calvados : « A partir du moment où le verrou présidentiel a sauté, on s'aperçoit de ce qui se passe. Il y a un fait présidentiel. (...) Il faut maintenant, pour nous, préparer l'avenir, préparer le retour. Et ce retour, il se fera par le centre. Et c'est la raison pour laquelle je crois que le groupe auquel j'appartiens va jouer un rôle très important pour l'avenir, c'est à partir de cela qu'il va falloir reconstruire. (...) Bien entendu l'inspirateur de cette opposition centriste c'est naturellement M. Giscard d'Estaing, il l'a toujours été. »

M. BARROT : une opposition de qualité.

M. Jacques Barrot, ancien ministre, député de la Haute-Loire :

« Il faut construire la nouvelle opposition, une opposition de qualité menée par des hommes qui ont le sens du concret, une opposition qui soit très vigilante, qui incarne un espoir et un avenir. » « Le P.S. est très hypertrophié, il risque de perdre le contact avec les réalités concrètes du pays

» Il est prématuré de parler en termes de chefs », mais plutôt d'« équipes dynamiques » parlant un « langage très proche des réalités d'aujourd'hui » et qui « pourront apporter au P.S. la possibilité de ne pas s'enliser dans ses problèmes internes ».

M. STASI : on a trop fait appel à la peur.

M. Bernard Stasi, président du C.D.S., député de la Marne : « Nous restons dans l'U.D.F. (...) Nous restons unis au-delà de cette soirée. Quelles sont les raisons de cet échec ? Les rivalités et les querelles de personnes, mais aussi que les contraintes de la crise n'ont pas été assez expliquées. Et puis, on a trop fait appel à la peur. Ce serait faire preuve de médiocrité d'esprit de vouloir minimiser la victoire de la gauche.

» Nous avons perdu pour un temps la confiance de la majorité des Français. Nous n'irons pas à la rencontre tardive d'une victoire qui n'est pas la nôtre. Nous ne nous replierons pas non plus dans l'amertume de la défaite. Nous ne serons pas une opposition systématique, hargneuse. »

M. STIRN : des différences fondamentales avec la majorité.

M. Olivier Stirn, vice-président du parti radical, député du Calvados : « Le parti socialiste, comme c'était prévisible, remporte la majorité absolue. Il sera donc pleinement responsable de la situation économique et sociale de notre pays et, par conséquent, il n'aura pas d'excuse devant les échecs prévisibles de la politique qu'il entend mener. La nouvelle opposition aura le devoir à la fois d'éviter les mesures les plus extrêmes mais aussi de marquer son point de vue. Il faudra une opposition résolue et claire exprimant bien les différences fondamentales qui existent entre elle et la majorité. »

M. FOURCADE : effectuer un intense effort d'explication.

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités : « Maintenant que nous sommes dans l'opposition, il nous appartient d'effectuer dès aujourd'hui un intense effort d'explication de manière à persuader les Françaises et les Français de la justesse des solutions libérales. D'ici à moins de deux ans, les déconvenues entraînées par l'application du programme socialiste et la force des idées de liberté et de responsabilité que nous représentons nous permettront de reprendre l'initiative et de constituer de nouveau un facteur d'espérance. En attendant, nous devons nous rassembler et travailler. »

au R.P.R.

M. CHIRAC : nous n'avons pas su convaincre les Français

M. Jacques Chirac, président du R.P.R. : « Les Français ont confirmé leur choix de dimanche dernier. Ils ont donné les mains libres au président qu'ils ont élu le 10 mai. Celui-ci a tous les moyens pour conduire la politique dont il est désormais le seul responsable. Quant à moi, je me suis battu de toutes mes forces, j'ai apporté mon concours à tous ceux qui le souhaitaient sans tenir compte de considérations d'ordre partisan et sans autre préoccupation que l'avenir de notre pays. Cependant, les Français n'ont pas été suffisamment nombreux à entendre notre voix. Le désir de changement que je pressentais depuis plusieurs années a été le plus fort et l'a emporté sur toute autre considération. Reconnaissons-le, la majorité des Français s'est détournée des idées qui ont inspiré durant vingt ans notre action pour la France. C'est pour mieux défendre ces idées que j'avais décidé de m'engager dans la vie publique. Ce choix restera le mien et l'épreuve ne fera que fortifier mes convictions.

» La France est maintenant engagée dans un chemin où, j'en suis persuadé, elle ne rencontrera que la déception. Les méthodes socialistes échoueront, chez nous, comme elles ont échoué, je le crains, partout ailleurs. La période de l'histoire de la V[e] République marquée par un exceptionnel progrès économique et social est terminée. Une autre période commence, mais dans cette situation nouvelle, nous saurons surmonter l'épreuve en demeurant soucieux, avant tout, du bien de notre pays. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter ce qui pourrait le compromettre. Nous le ferons avec les millions d'électrices et d'électeurs qui ont voté pour nous, qui, demain, j'en suis sûr, seront plus nombreux encore, et à qui je tiens à adresser, ce soir, mes remerciements très sincères.

» Nous devrons aussi tirer les leçons de l'événement, nous en chercherons les causes en nous-mêmes et pas ailleurs, comme certains pourraient être tentés de le faire. Nous n'avons pas su convaincre les Français que nous étions en mesure d'assurer le changement qu'ils espèrent. Tout nous incite donc à réflexion et aussi à un profond renouvellement. Avec résolution, nous y consacrerons nos forces et, pour cela, nous ferons appel, sans aucun parti pris, à toutes les bonnes volontés. Nous serons d'autant plus forts que nous serons plus ouverts et plus accueillants. C'est à ce prix que nous pourrons regarder l'avenir avec confiance. C'est à ce prix que les Français se tourneront à nouveau, j'en suis sûr, vers nous, et que nous pourrons répondre à leur attente. Plus que jamais, nous entendons incarner à la fois le courage et l'espérance. »

M. LABBÉ : un mélange de socialisme et de capitalisme.

M. Claude Labbé, ancien président du groupe parlementaire R.P.R., député des Hauts-de-Seine : « Le nouveau pouvoir est en train de faire une espèce de mélange de socialisme et de capitalisme. Il ne propose rien de nouveau. Cela ne peut conduire qu'à l'échec. Il aura en face de lui une opposition courtoise, très faible et combative. Ses moyens ne sont pas faibles. »

M. PONS : nous savions depuis dimanche dernier.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. et député de Paris : Après avoir reconnu « l'ampleur de [notre] défaite », *M. Pons a dit :* « Demain, le combat politique va continuer (...) dans le cadre institutionnel.

» Nous conserverons notre propre personnalité. Nous allons nous consulter pour savoir comment nous organiser à l'intérieur de cette opposition » *qui sera* « vigilante et déterminée ». « Depuis dimanche dernier, nous savions bien que le résultat ne serait pas bon. »

à l'extrême gauche

LES COMITÉS COMMUNISTES POUR L'AUTOGESTION : unir les travailleurs de la base au sommet.

Les comités communistes pour l'autogestion « constatent que le parti socialiste dispose maintenant de la présidence de la République et à lui seul de la majorité absolue au Parlement. Plus rien ne s'oppose désormais à ce que ce parti applique son programme, tout son programme, c'est-à-dire le projet socialiste. Rien ne s'oppose à ce que le président de la République nomme des ministres membres du parti communiste français, parti dont les électeurs ont été un élément décisif de la victoire de François Mitterrand, comme des députés socialistes ce soir. » *Les C.C.A.* « appellent l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à s'unir de la base au sommet en constituant dans les entreprises, les écoles, les quartiers, les villages et les casernes, des comités unitaires pour soutenir et contrôler le gouvernement du parti socialiste et du parti communiste français sans ministres capitalistes qui doit sortir de ce scrutin. »

Mlle LAGUILLER : ce n'est pas encore une victoire des travailleurs.

Mlle Arlette Laguiller, dirigeante de Lutte ouvrière, candidate à l'élection présidentielle : « Lutte ouvrière se félicite de la victoire électorale de la gauche. Mais cette victoire électorale du parti socialiste n'est pas encore une victoire des travailleurs. François Mitterrand a obtenu tous les moyens d'agir qu'il demandait : les électeurs ont fait ce qu'ils pouvaient, à lui maintenant de tenir ses promesses et de ne pas les décevoir. »

M. BAUBY : la lutte des travailleurs sera décisive.

M. Pierre Bauby, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste : « Ayant appelé à amplifier la défaite de la droite, je me félicite des résultats du second tour qui traduisent le rejet massif de la politique antiouvrière et antipopulaire menée ces dernières années. Le P.S. dispose de tous les moyens législatifs pour réaliser les promesses faites ces dernières semaines. Mais pour que des changements réellement positifs aient lieu en faveur des travailleurs, leur organisation, leur intervention, leur lutte, seront décisives face à l'intransigeance patronale et aux licenciements qui se poursuivent. »

LE P.S.U. : la pluralité de la gauche est une réalité profonde.

Le Bureau politique du P.S.U. a publié le communiqué suivant : « Nous nous réjouissons de l'ampleur de la victoire de la gauche à ces élections législatives, victoire qui amplifie la victoire aux présidentielles. Nous espérons que le P.S. saura faire bon usage de sa force et que, notamment, il n'oubliera pas que la pluralité de la gauche est une réalité profonde de notre pays, même si cette réalité est masquée par le mode de scrutin électoral que nous connaissons. Nous estimons que toutes les familles de la gauche doivent participer à la mise en œuvre et à la définition de la nouvelle politique. Nous comptons bien aussi que le débat politique va changer et qu'il ne se réduira plus, comme jusqu'à maintenant, à un débat entre les quatre grands, et nous espérons qu'une soirée électorale à la télé comme celle de ce soir sera la dernière du genre. »

M. KRIVINE : demain tout sera possible si nous le voulons.

M. Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire :

Treize ans après la grève générale de 1968, les travailleurs viennent d'obtenir leur plus grande victoire électorale. Ce qui domine ce scrutin, c'est la volonté de changement et la volonté d'unité. Désormais, le P.S. et le P.C. ont tous les moyens pour répondre aux exigences des travailleurs et de la jeunesse. Ils doivent prendre tout le pouvoir et gouverner ensemble, sans radicaux ni gaullistes. La L.C.R., qui a mis toutes ses forces dans cette bataille pour chasser la droite, appelle l'ensemble des travailleurs à se mobiliser dans l'unité pour transformer leur force électorale en une force de combat contre un patronat qui ne va pas manquer d'essayer de prendre sa revanche. Une page vient d'être tournée. Pour que cette expérience soit enfin la bonne, après avoir voté, il faut que les travailleurs fassent entendre leur voix. Demain tout sera possible si tous et toutes nous le voulons. »

à l'extrême droite

M. LE PEN : la stupidité des calculs ambitieux.

M. Jean-Marie Le Pen, chef du Front national : « Le P.S. confirme la victoire qu'on pouvait attendre après l'élection de François Mitterrand. L'ex-majorité démontre la stupidité des calculs ambitieux qui avaient été conçus par certains. Le socialisme va devoir désormais affronter seul, sous ses propres couleurs et sous sa propre responsabilité, la gestion du pays. Plus que jamais, c'est autour de la droite nationale que les Français se rassembleront pour la défense des libertés et de la patrie. »

M. GAUCHON : se regrouper autour de la droite responsable et moderne.

M. Pascal Gauchon, chef du Parti des forces nouvelles : « Ainsi, par la faute des divisions de l'ancienne majorité et de ses hésitations, le parti socialiste a conquis une écrasante suprématie dans le futur Parlement. Comme Lionel Jospin l'a reconnu, cette suprématie donne aux socialistes les moyens de mettre en œuvre toute leur politique. Ils n'auront donc aucune excuse pour leurs échecs à venir. Par contre, tous les hommes de droite sont prévenus : ils doivent reprendre pied à pied le terrain abandonné par l'ancienne majorité à la gauche. Ils doivent freiner sa politique néfaste et pour cela il faut qu'ils se regroupent autour de la droite responsable et moderne que représente le Parti des forces nouvelles. »

M. COLLINOT : une défaite prévisible.

M. Michel Collinot, porte-parole du Rassemblement pour les libertés et la patrie : « La défaite de l'ex-majorité est totale et était prévisible puisqu'elle s'était déclarée prête à gouverner avec les socialistes et avait refusé le front de la liberté que lui avait proposé Jean-Marie Le Pen. (...) Désormais, l'opposition nationale va se rassembler autour de Jean-Marie Le Pen. Les engagements démocratiques du parti socialiste pour le retour au scrutin proportionnel permettront aux prochaines élections un retour massif de l'opposition nationale à l'Assemblée. »

DU SECOND TOUR

dans la presse parisienne

L'HUMANITE : le P.C.F. a joué un rôle indispensable.

« La réalité c'est d'abord que notre part, aux élections législatives, comme à l'élection présidentielle, a joué un rôle indispensable dans la défaite de la droite (...). La réalité aussi, c'est que la mise en œuvre d'une politique nouvelle, conforme aux promesses du président de la République, se heurtera inévitablement à la résistance du patronat et de la droite qui n'ont pas désarmé : la coopération de toutes les forces de gauche s'imposera (...). Il existe donc une majorité de gauche, nette dans le pays beaucoup plus large encore au Parlement. C'est dire que les conditions existent pour réaliser les engagements pris pendant la campagne. »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : l'ex-majorité n'a pas eu de chefs.

« Nous avons pensé qu'il eût été préférable pour la France que les électeurs envoient à l'Assemblée un nombre suffisant de députés de l'ex-majorité afin de faire contrepoids à l'exécutif. Nous n'avons pas changé d'avis.

» L'œil fixé sur la ligne bleue de Saint-Tropez, les Français en ont décidé autrement. Ils ont des excuses. La première : l'ex-majorité, ni pendant la campagne présidentielle ni dans la campagne législative, n'a réussi à comprendre que sa seule chance était de surmonter ses rivalités de parti et ses haines personnelles. La seconde : on n'envoie pas les gens à la bataille sans chefs. A l'évidence, les « sortants » n'en avaient pas (...). Nous ne souhaitons pas l'échec du régime qui a pris en charge les destinées de ce pays. Parce qu'au-delà des engagements idéologiques il y a le bien de la sauvegarde de la France. Mais nous craignons vivement que l'« état de grâce », l'appel aux mânes des grands ancêtres, Solutré et le miracle de la multiplication des roses ne soient des thérapeutiques insuffisantes pour affronter les réalités d'aujourd'hui. »

(MAX CLOS.)

LIBERATION : le mendésisme plus le génie de la tactique politique.

« Ce mandat donné aux socialistes est dû certes au poids de l'élection présidentielle. Il y a ensuite le premier mois de la gestion socialiste. Un ensemble de gestes et de décisions qui sont venus confirmer les électeurs dans leur volonté de départ en élisant François Mitterrand. La nouvelle équipe gouvernementale, avant d'être socialiste, a été morale (...), on chercherait en vain « une part de rêve », des « lendemains qui chantonnent » dans les discours des nouveaux leaders. Ce n'est pas de la froideur mais une sorte d'ascèse du concret, un goût pour le langage.

» Et cette retenue, qui exprime, à sa manière, un moment exceptionnel de l'histoire de la gauche, a sûrement été pour le parti socialiste un formidable argument électoral (...) Triomphe paradoxal du mendésisme et du rocardisme sur la loghorrhée du gauchisme du parti socialiste. Mais au rocardisme il manquait ce qu'il manquait au mendésisme, à savoir un génie de la tactique politique. C'est l'apport spécifique de François Mitterrand. »

(SERGE JULY.)

LE MATIN DE PARIS : la vigilance s'impose.

« François Mitterrand ayant l'intention d'assumer sa charge — il l'a clairement dit — dans toutes ses dimensions et avec tous les moyens que lui donne la Constitution, la majorité socialiste à l'Assemblée devra en tenir compte. S'il en allait autrement, un conflit entre le chef de l'Etat et ses députés pourrait, en effet, éclater.

» La gauche va présider aux destinées des Français dans des conditions exceptionnelles, et le Matin *a pris une part active, à son modeste niveau, dans ce changement. Le rideau est tombé sur la phase électorale. Un autre se lève : si l'on veut que cette victoire soit celle de tous les Français, la vigilance s'impose dès aujourd'hui. »*

LES ECHOS : ce qui importe désormais.

« Ce qui importe, en somme, c'est que l'acquis accumulé depuis trente ans ne soit pas détruit par dogmatisme ou simple méconnaissance des dossiers.

» Le vote d'hier a mis les socialistes au défi de faire mieux que la majorité sortante.

» Leur considérable succès, les moyens dont ils disposent, sont tels qu'ils n'auront aucune excuse s'ils amoindrissent la vitalité qui a été jusque-là celle de ce pays. »

(CLAUDE FANJAS.)

L'AURORE : le temps de la reconquête commence.

« Jusqu'ici les modérés vivaient dans la crainte du socialisme, maintenant ils vivront dans l'espoir d'en être délivrés. La gestion actuelle y aidera grandement. Le langage implacable des faits sera plus efficace que les dénonciations théoriques pour faire prendre conscience aux Français de l'impasse dans laquelle ils se sont fourvoyés. Pour l'ancienne majorité, la longue marche commence. Elle doit, dès maintenant, proposer le projet politique crédible qu'il faudra réaliser sur les ruines laissées pas le P.S. Il lui faut renouveler ses thèmes et ses hommes. La nouvelle opposition n'est que le nom provisoire de la majorité de demain. Le temps des gémissements est passé, celui de la reconquête commence. »

(GUY BARET.)

Mgr LEFEBVRE : voter socialiste c'est voter contre Dieu.

Mgr Lefebvre, chef de file des traditionalistes, a déclaré dimanche 21 juin, à La Roche-sur-Yon, où il confirmait une centaine d'enfants venus de Vendée, de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire : « Voter socialiste, c'est voter contre Dieu. Le programme socialiste, a-t-il précisé, fait frémir pour l'âme des enfants. Economiquement ce sera probablement la catastrophe, mais ce qu'il y a de pire, c'est la mainmise sur les esprits. L'argent c'est peu de chose à côté des âmes et le péché va se répandre partout. (...) »

L'ancien archevêque de Dakar, suspendu « A Divinis » par le pape Paul VI a estimé que les Français devaient prendre conscience de la « gravité » de cette situation en forgeant « le creuset d'une nouvelle société fondée sur les droits de Dieu ».

Dans les syndicats

La C.F.D.T. : l'action syndicale est indispensable

Au soir du second tour des élections législatives, cette fois encore, la C.F.D.T. a été, comme le 14 juin, la première organisation syndicale — sinon la seule — à faire connaître son appréciation.

« *Le succès de la gauche socialiste et démocratique est décisif pour l'avenir*, déclare la commission exécutive. *Enfin il est possible d'engager l'action pour le changement. L'Assemblée nationale, telle qu'elle est constituée, et le gouvernement qui en sera l'émanation peuvent impulser une politique positive pour le pays. La C.F.D.T., qui a contribué à ce succès par son action, trouve, dans cette nouvelle situation, un appui pour faire aboutir les revendications prioritaires des travailleuses et des travailleurs.*

» L'action est nécessaire, car l'essentiel reste à faire. Pour la C.F.D.T., l'essentiel c'est de progresser vers une société différente, vers d'autres choix de développement, au plan national comme dans le monde. Cette société ne pourra pas sortir de la crise si des réformes profondes ne voient pas le jour.

» Il faut tout d'abord s'attacher à réduire les inégalités, héritage et conséquence directe du libéralisme économique. Il faut aussi rompre avec le type de décision unilatéral qui a caractérisé la vie politique et sociale ces dernières années : il importe donc d'aller vers une réelle diffusion des pouvoirs. Il faut enfin, et c'est pour la C.F.D.T. un point décisif, favoriser la négociation, le débat public, pour résoudre les principaux problèmes qui se posent aux travailleurs et au pays.

» Sur toutes ces questions, l'action syndicale est indispensable. On ne peut tout attendre de l'Etat, même si son intervention va dans le sens des intérêts des travailleurs et du pays. »

Evoquant l'attitude « négative » du C.N.P.F. lors des récentes discussions sur la durée du travail, la C.F.D.T. estime que, « *sans expression de la volonté populaire et d'abord sans action syndicale efficace, déterminée et lucide, les décisions politiques ne pourront pas aller loin* ».

M. Edmond Maire, rappelant, devant les journalistes, les revendications prioritaires de la C.F.D.T. sur les bas salaires et la semaine de trente-cinq heures, a déclaré que si la proximité des congés payés ne permettait pas d'envisager immédiatement un durcissement de l'action revendicative, il n'en serait plus de même à la rentrée.

Mettant une nouvelle fois l'accent sur la nécessité de réduire la durée du travail pour réaliser le plein emploi, M. Maire a réaffirmé la nécessité de l'action syndicale, y compris le recours à la grève.

F.O. : DEMEURER UN CONTREPOIDS.

« *Plus encore qu'à l'ordinaire* » le syndicalisme doit demeurer un « *contrepoids* » par rapport au gouvernement, compte tenu de l'importance du succès des socialistes aux législatives, a déclaré M. André Bergeron lundi 22 juin à la presse.

Après une mise en garde contre les « *dangers pouvant naître du renforcement excessif du pouvoir central et du dépérissement du rôle du Parlement* », le secrétaire général de Force ouvrière a souligné la nécessité d'un syndicalisme « *libre et responsable totalement indépendant de l'Etat et des partis politiques* ».

à l'étranger

WASHINGTON : perplexité

De notre correspondant

Washington. — Pour faire « *une analyse complète de la situation en France* », les dirigeants américains déclaraient attendre 1 s résultats des élections législatives et la composition du nouveau gouvernement. En fait, ils se sont progressivement adaptés à des circonstances qui les ont d'abord surpris, puis inquiétés et rendus enfin assez perplexes. Car on ne prévoyait ici ni l'élection de M. Mitterrand ni un tel affaiblissement des communistes.

Au lendemain du scrutin présidentiel, Washington craignait essentiellement deux choses : l'instabilité de la France et l'association du P.C.F. au pouvoir. Tout le reste, à commencer par la politique étrangère de M. Mitterrand, paraissait être sans gravité : on trouverait toujours le moyen de composer avec cet allié incommode qui adoptait d'ailleurs une attitude très positive dans les rapports Est-Ouest, même s'il promettait des ennuis dans le tiers-monde.

Depuis les élections législatives, l'instabilité politique de la France n'inquiète plus les Américains. Ils connaissent trop bien l'importance d'un Parlement acquis aux thèses de la présidence. M. Reagan, qui se bat depuis des mois avec le Congrès pour imposer son projet budgétaire, devrait même envier M. Mitterrand.

La crainte d'une France instable demeure, en revanche, pour les questions économiques. Car la Maison Blanche et les financiers de Wall Street ne font aucune rfliance aux recettes du P.S. : diamétralement opposées aux théories reaganiennes, elles évoquent les illusions des démocrates, les échecs des travaillistes britanniques, le centralisme, la bureaucratie, le découragement de l'initiative privée. Bref, les prévisions sont très sombres.

La présence de communistes dans un gouvernement d'Europe occidentale était déjà jugée contre nature par M. Carter. Autant dire qu'elle fait figure d'aberration pure et simple pour M. Reagan. Mais la Maison Blanche doit bien constater avec le *New York Times* du 21 juin que « *M. Mitterrand a davantage contribué à briser le parti communiste en disant vouloir travailler avec lui que tous ceux qui prétendaient le faire en s'attaquant à lui* ». Le même jour, M. Reagan pouvait lire dans le *Washington Post*, sous la plume de son correspondant à Paris : « *La nature du triomphe socialiste semble avoir totalement transformé la signification d'une participation communiste au gouvernement, la réduisant à une forme de symbolisme politique.* » Lors de sa visite à Washington ce mois-ci, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, n'avait-il pas souligné avec insistance que, communistes ou pas, les orientations gouvernementales resteraient les mêmes, avec d'ailleurs les mêmes principaux titulaires ?

Paradoxalement, l'écrasante victoire du P.S. complique un peu les choses. Les dirigeants américains se seraient résignés plus facilement à des ministres communistes si M. Mitterrand avait eu besoin du P.C.F. pour compléter sa majorité parlementaire. Mais Washington est une ville de politiciens où l'on comprend aussi le symbolisme politique. Il va sans dire qu'on préférerait éviter une telle innovation. S'il le faut, on s'inclinera, quitte à désapprouver d'une manière ou d'une autre. Quel que soit leur réalisme politique, les Etats-Unis ne peuvent donner l'impression — à l'électorat américain et aux pays occidentaux — qu'ils acceptent des ministres communistes dans un gouvernement allié.

Le vice-président Bush est attendu à Paris le mercredi 24 juin. Cette visite doit confirmer des relations que l'Elysée et la Maison Blanche ont voulu inaugurer de la manière la plus positive. MM. Mitterrand et Reagan feront connaissance le mois prochain à Ottawa, au sommet des pays industrialisés.

ROBERT SOLÉ.

MOSCOU : un « soutien sans participation » du P.C.F. serait la meilleure solution

De notre correspondant

Moscou. — Comme elle l'avait fait au lendemain du premier tour, pour masquer l'échec du parti communiste, l'agence Tass, dans sa première information sur les élections françaises, ce lundi 22 juin, insiste sur la victoire de toute la gauche. « *Victoire concluante* », écrit-elle tout en indiquant la répartition des sièges entre le P.S. et le M.R.G. d'une part et le P.C.F. d'autre part. Mais, comme elle n'apporte aucun point de comparaison avec les effectifs socialistes et communistes dans l'Assemblée précédente, le lecteur soviétique n'est pas en mesure de tirer les leçons du scrutin.

Au cours de la campagne, les commentateurs soviétiques s'étaient abstenus de mettre l'accent sur la participation des communistes au gouvernement. Sans doute ont-ils fait la part belle au P.C.F., qui a apporté « *une contribution de poids* » à la victoire de M. Mitterrand. Ils ont largement rendu compte de l'accord électoral entre le P.C. et le P.S. que « *l'opinion démocratique a accueilli avec satisfaction* » ; mais leurs préventions à l'égard du nouveau président de la République et du P.S. n'ont pas disparu pour autant. Les déclarations de M. Cheysson sur l'Afghanistan et les eurofusées les ont au contraire renforcées. L'hebdomadaire *Temps nouveaux* insistait récemment sur le fait que « *le changement ne peut être l'affaire d'un seul parti, même s'il dispose d'une grande influence dans le pays et au Parlement. Le rôle décisif revient au large mouvement des masses, à l'action commune des forces de gauche* ».

Sur le fait de la participation des communistes à un gouvernement « bourgeois », les Soviétiques sont partagés. Les mêmes hésitations étaient apparues il y a quelques années quand la participation du P.C.I. au gouvernement italien paraissait à l'ordre du jour. D'un côté, ils estiment que la présence de ministres communistes dans un gouvernement occidental pourrait avoir une influence bénéfique sur la politique étrangère du pays considéré, dans le sens d'une plus grande coopération avec les Etats socialistes, et d'efforts redoublés en faveur d'une politique de désarmement telle que la conçoit Moscou. En créant des difficultés au sein de l'OTAN, notamment avec les Américains, la participation communiste contribuerait, pense-t-on ici, à aggraver les dissensions entre les deux rives de l'Altantique, que le Kremlin s'emploie à exploiter.

Mais les Soviétiques craignent, d'une autre côté, que les P.C. ne paient leur présence au pouvoir par des concessions fondamentales qui apparaîtraient en politique extérieure, surtout quand ils se retrouvent en position de faiblesse comme c'est le cas aujourd'hui du P.C.F. Alors que la rupture de l'union de la gauche avait conduit à un rapprochement entre le parti français et Moscou, les retrouvailles P.C.-P.S. ne risquent-elles pas de ramener les communistes français à prendre leurs distances avec la politique soviétique sur des sujets aussi importants que l'Afghanistan, la Pologne ou les eurofusées ?

C'est pourquoi la meilleure solution, du point de vue soviétique, serait certainement une association du P.C.F. à la majorité présidentielle, mais un « *soutien sans participation* », permettant de concilier des exigences contradictoires : le maintien d'une pureté doctrinale et la mise sous surveillance d'un gouvernement socialiste toujours soupçonné par Moscou d'être tenté par l'atlantisme.

DANIEL VERNET.

BONN : la naissance d'une véritable social-démocratie française ?

De notre correspondant

Bonn. — Les résultats du deuxième tour des élections françaises ne pouvaient plus causer de grosses surprises, mais certains observateurs n'en sont pas moins déconcertés. Il leur paraît difficile de comprendre que près d'un quart des citoyens se soient tenus à l'écart d'une confrontation décisive pour l'avenir du pays. Un autre, comme le correspondant de *Die Welt*, estime que la droite démoralisée a plus ou moins abandonné le combat. Pour lui, le nouveau « *miracle de la Marne* », sur lequel comptaient les chefs de l'ancienne majorité, ne s'est pas produit.

Le problème de la participation communiste au gouvernement reste toujours posé. Dès le premier tour, cependant, beaucoup des inquiétudes que l'on éprouvait à Bonn ont été dissipées. Aujourd'hui, il paraît encore plus clair que, dans l'immédiat du moins, le P.C.F. n'est plus en mesure d'exercer une influence décisive sur le cours de la politique française. A plus long terme, certains se demandent néanmoins si le P.C. ne tentera pas de regagner du terrain en stimulant l'agitation sociale.

Pour l'instant toutefois, l'impression prévaut, à Bonn, que MM. Mitterrand et Mauroy, bien qu'en mesure de former un gouvernement socialiste homogène, préféreront sans doute proposer quelques portefeuilles aux amis de M. Marchais. Le fait que ceux-ci seraient appelés de cette manière à jouer le rôle d'otage ne suffirait pas cependant à éliminer une certaine méfiance à Washington, à Pékin, peut-être dans le monde arabe, et même à Bonn.

Les premiers commentaires de la presse ouest-allemande mettent l'accent sur le fait que M. Mitterrand dispose aujourd'hui d'une puissance encore supérieure à celle du général de Gaulle. « *De toute évidence*, écrit *Die Welt*, *le président peut compter sur une confiance énorme de la part des Français.* » Il reste à voir de quelle façon le chef de l'Etat va orienter la nouvelle politique du pays. Pourrait-il être entraîné par le dynamisme propre du programme socialiste ? Où s'en tiendra-t-il aux promesses plus modérées qui ont marqué sa campagne électorale ? Si la seconde hypothèse, qui est considérée comme la plus probable, devait l'emporter, certains ici vont déjà jusqu'à entrevoir une métamorphose du parti socialiste et la naissance d'une véritable social-démocratie française.

JEAN WETZ.

JÉRUSALEM : M. Pérès salue la confirmation d'une « ère nouvelle » dans les rapports avec Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que le raid sur le centre nucléaire irakien ait terni, dès le début, l'espoir d'un renouveau dans les relations entre Paris et Jérusalem, l'ensemble des partis politiques israéliens, eux-mêmes engagés dans la dernière phase d'une campagne électorale, se montrent satisfaits de l'étendue de la victoire socialiste. La plupart des commentaires font valoir que les socialistes, ayant acquis la majorité absolue, n'auront pas besoin des communistes pour gouverner et prendre les décisions les plus importantes. Les Israéliens redoutaient très vivement l'influence du parti communiste — jugé résolument « *pro-arabe et pro-palestinien* » — et susceptible de faire contrepoids à l'« *amitié* » des socialistes pour Israël. Les Israéliens se souviennent particulièrement que M. Georges Marchais souhaitait inviter à Paris le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat.

Ami de M. Mitterrand, M. Pérès, président du parti travailliste (membre de l'Internationale socialiste), a été le premier à se féliciter du résultat des élections en France. Pour lui, c'est la confirmation qu'« *une ère nouvelle* » peut s'ouvrir dans les rapports franco-israéliens.

Il a, d'autre part, exprimé une opinion largement partagée à Jérusalem : le gouvernement français devrait pouvoir marquer un « *changement de tendance* » par rapport aux orientations du précédent gouvernement, considéré ici comme hostile à Israël. M. Pérès a laissé entendre que ce changement devrait être perçu dans la définition non seulement de la politique française au Proche-Orient, mais encore de celle de la C.E.E., où, auparavant, la France jouait un rôle clé pour critiquer les positions israéliennes et encourager une « initiative européenne » tout à fait indésirable à Jérusalem.

Si M. Begin n'a pas été aussi prompt à réagir que son adversaire travailliste, c'est qu'il éprouve, estime-t-on ici, quelque embarras à le faire après le raid sur Tamuz, pour lequel le président Mitterrand l'a personnellement mis en cause (*le Monde* du 19 juin). M. Begin n'ignore pas que M. Pérès lui a reproché très vivement d'avoir décidé l'attaque du centre nucléaire irakien avant même d'avoir essayé de mettre à profit le changement de pouvoir en France pour tenter de modifier la nature de la coopération nucléaire franco-irakienne.

Cependant, M. Begin et son gouvernement ne devraient pas être en reste sur les travaillistes. Les observateurs font remarquer que le premier ministre — qui avait, le 10 mai, fait applaudir l'élection de M. Mitterrand par ses partisans — a tout intérêt à surmonter le différend actuel pour ne pas « gâcher » les espoirs fondés dans la nouvelle politique française. — F. C.

Dans les autres pays

● EN GRANDE-BRETAGNE. — Le *Times* constate que « *la France a réussi sa transition vers le socialisme — bien qu'il reste encore à voir quel genre de socialisme — et ce d'une manière remarquablement calme et ordonnée qui fait honneur à la fois à la stabilité des institutions léguées par le général de Gaulle et à la maturité croissante de ses citoyens* ». Le *Guardian*, libéral, note que la défaite de la droite va vraisemblablement consommer la rupture entre giscardiens et chiraquiens. Le *Morning Star*, communiste, félicite le peuple français, et écrit que « *leur décision d'élire un gouvernement socialiste est historique, pas seulement pour la France, mais pour toute l'Europe* ». Enfin, le *Financial Times* évoque l'éventuelle participation de ministres communistes au gouvernement : « *Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que les conditions socialistes seront très dures, notamment en politique étrangère — sur l'Afghanistan, les euromissiles et la Pologne ; il n'est pas certain que le P.C., en perte de vitesse, puisse accepter des conditions qui équivaudraient à une capitulation* », écrit le journal financier.

● EN ITALIE. — M. Bettino Craxi, secrétaire du parti socialiste a estimé que le « *triomphe* » du socialisme français constituait « *pour les forces socialistes et progressistes de l'Europe tout entière un grand encouragement à poursuivre leur lutte pour le renouveau et le changement* ».

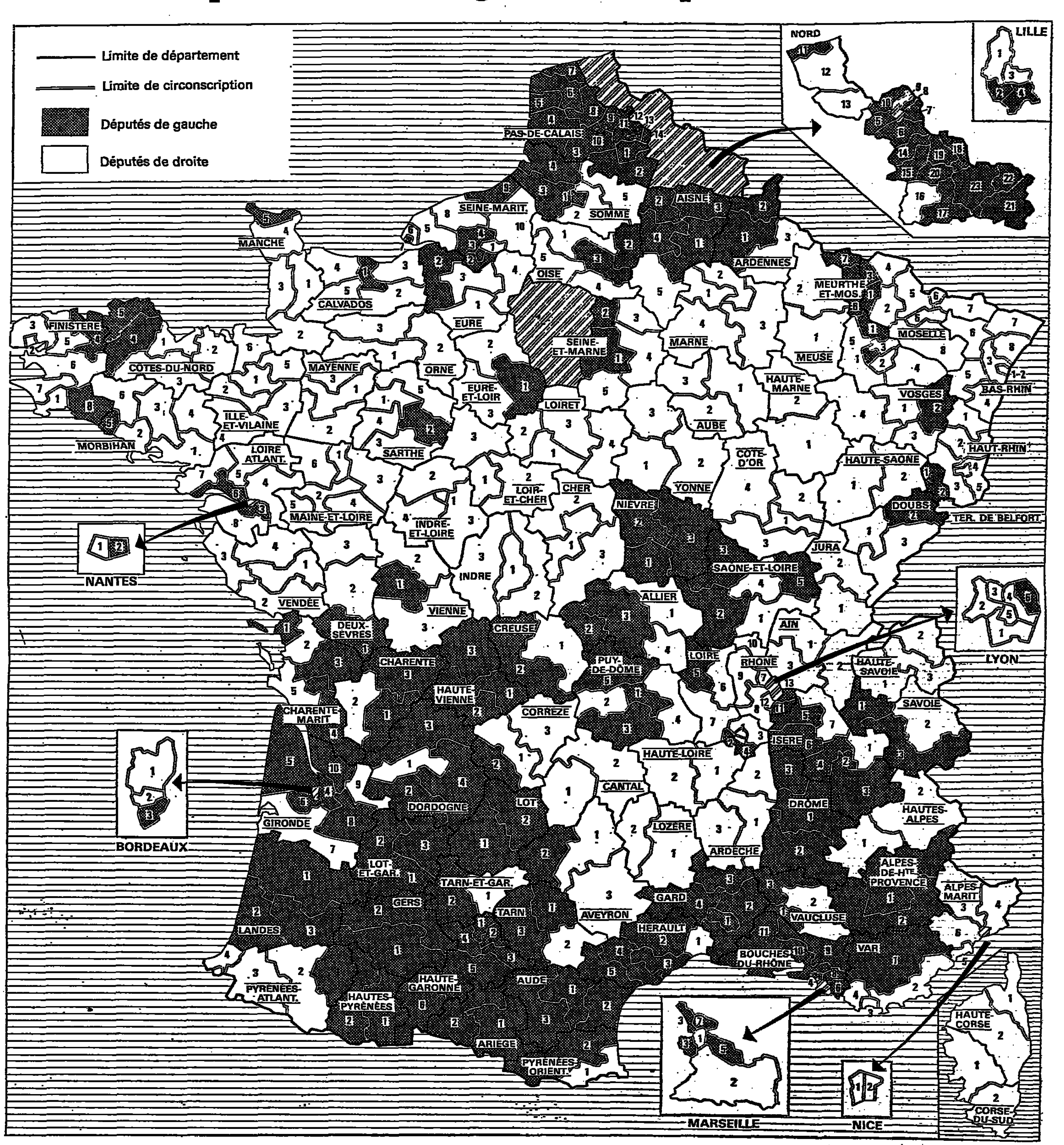
● AU PORTUGAL. — M. Pereira, ministre des affaires étrangères, a qualifié la victoire des socialistes français d'« *événement historique* ». « *Pour la première fois au monde, le socialisme démocratique va être mis en pratique dans un pays* », a-t-il indiqué.

● EN YOUGOSLAVIE. — L'agence officielle Tanjug souligne que la victoire de la gauche donne au président Mitterrand « *les mains libres pour gouverner conformément à son programme présidentiel* ». Relevant le faible score du P.C., l'agence note que la direction de ce parti va se réunir prochainement « *pour tirer certaines leçons* » des résultats.

La géographie électorale

LES RÉSULTATS

La répartition des sièges dans la précédente Assemblée...



Le P.S. mord sur les bastions traditionnels de la droite

Le parti socialiste concrétise sa victoire en mordant sur les bastions traditionnels de la droite. Ainsi l'Alsace — dont les deux députés de gauche élus en 1951 n'avaient pu conserver leur mandat en 1956 — envoie deux élus socialistes à l'Assemblée nationale : l'un dans le Bas-Rhin, M. Oehler, qui bat M. Bord (U.N.M.-R.P.R.), l'autre dans le Haut-Rhin, où M. Bockel gagne le siège que détenait l'ancien maire de Mulhouse, M. Emile Muller, ancien socialiste, aujourd'hui U.D.F.-M.D.S.

Ainsi la Lorraine, qui fait plus que multiplier par quatre le nombre des élus socialistes (treize au lieu de trois) et où le P.S. reprend notamment à M. Longuet (U.D.F.-P.R.) le siège qu'il avait perdu en 1978 dans la première circonscription de la Meuse, département où il enlève également le deuxième siège.

Ainsi la région Champagne-Ardenne où, totalement absent de l'Assemblée nationale, il voit sept des siens l'emporter, deux aux dépens du parti communiste (dans les première et deuxième des Ardennes) et cinq à ceux de l'U.N.M.

Déjà entamées à l'occasion des municipales de 1977 et des cantonales de 1976 et de 1979, nombre de fiefs modérés de l'Ouest ont basculé. Dans les Côtes-du-Nord, le P.S. détient désormais les cinq sièges : il retrouve les deux perdus en 1978 (à Saint-Brieuc avec M. Dollo et à Dinan avec M. Josselin, élu dès le 14 juin), il conserve celui gagné par M. Jagoret à Lannion, récupère celui acquis par M. Leizour, P.C., à Guingamp et enlève celui de Loudéac, que tentait de garder M. Denieul (U.N.M.-R.P.R.) après le retrait de Mlle Dienesch.

Dans le Finistère, les socialistes triplent leur capital : aux sièges de M. Le Pensec et de Mme Jacq s'ajoutent ceux de MM. Poignant à Quimper, Gourmelon à Brest, Beaufort à Châteaulin, Peuziat à Douarnenez. Dans le Morbihan, ils la doublent avec le gain de la circonscription d'Hennebont. Dans l'Ille-et-Vilaine, le P.S. enlève les deux circonscriptions de Rennes aux dépens du R.P.R., bien que les deux candidats du mouvement gaulliste aient augmenté de plus de 3 900 suffrages leur potentiel du 14 juin.

Terres de mission

En Vendée et dans l'Orne qui, depuis trente ans, n'avaient pas de représentants socialistes au Palais-Bourbon, le P.S. place deux élus. Dans la troisième circonscription de l'Orne, M. Hubert Bassot, ancien organisateur des voyages de M. Giscard d'Estaing, ne recueille que 49,70 % des voix alors que le potentiel des voix de droite représentait, le 14 juin, 53,19 % des suffrages. Il lui manque 197 suffrages par rapport à ce total. Dans ce département, il est vrai, giscardiens et gaullistes étaient divisés, et le score de M. Giscard d'Estaing le 10 mai était inférieur de 2 711 voix au total des voix recueillies quinze jours auparavant par lui-même, MM. Chirac et Debré et Mme Garaud.

> **LE P.S. DÉTIENT TOUS LES SIÈGES DANS VINGT ET UN DÉPARTEMENTS**
>
> Dans vingt et un départements, tous les élus sont des députés socialistes. Ce sont les départements suivants : Hautes-Alpes, Ardennes, Ariège, Aude, Côtes-du-Nord, Creuse, Drôme, Haute-Garonne, Gers, Indre, Jura, Landes, Lot-et-Garonne, Meuse, Nièvre, Tarn, Vaucluse, Vienne, Territoire de Belfort, Essonne, Mayotte.

Les deux départements composant la Haute-Normandie ne laissent que deux sièges sur quatorze à l'ex-majorité. Les deux élus R.P.R. du premier tour dans les huitième et dixième circonscriptions de la Seine-Maritime sont seuls épargnés. Un seul député communiste, M. Duroméa, a pu sauver son siège au Havre.

Le P.S. ne se contente pas de marquer des points dans ces terres de mission, il regagne du terrain dans les zones d'influence traditionnelle de la gauche. Dans le Languedoc-Roussillon, il multiplie par deux le nombre de ses députés, qui atteint dix, sur un total de seize. Mme Soum replace dans la mouvance socialiste le siège de la première circonscription des Pyrénées - Orientales, détenu par M. Paul Alduy, aujourd'hui U.D.F.-M.D.S. M. Frèche prend sa revanche à Montpellier sur l'ancien secrétaire d'Etat giscardien, M. François Delmas, qui l'avait battu en 1978.

Sur les vingt-quatre circonscriptions de l'Aquitaine, la majorité sortante ne conserve que deux circonscriptions en Gironde (première et deuxième) et la troisième des Pyrénées - Atlantiques. Sur les vingt-deux de la région Midi-Pyrénées, le P.S. en laisse deux, la première de l'Aveyron à M. Briane, U.D.F.-C.D.S., et la troisième à M. Godfrain, R.P.R.

Sur ces quarante-six sièges du grand Sud-Ouest, le P.C. en garde un (M. Dutard en Dordogne), perd celui de la deuxième du Lot-et-Garonne ; le M.R.G. en garde cinq (MM. Julien en Gironde, Abadie dans les Hautes-Pyrénées, Baylet dans le Tarn-et-Garonne, Bonnet en Dordogne et Rigal dans l'Aveyron).

Seule dans la région Provence-Alpes - Côte - d'Azur, que préside M. Gaston Defferre, la zone littorale est restée fidèle à l'ancienne majorité, qui perd les

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DU SECOND TOUR

La géographie électorale

... et après les scrutins des 14 et 21 juin 1981

Limite de département

Limite de circonscription

Députés de gauche

Députés de droite

et reconquiert ceux de la S.F.I.O.

deux sièges des Hautes-Alpes, deux des six des Alpes-Maritimes, deux des trois qu'elle détenait dans le Var, celui du Vaucluse; mais maintient toutefois son acquis dans les deux premières circonscriptions des Bouches-du-Rhône. Le P.C. perd le siège qu'il détenait dans le Vaucluse, celui des Alpes-de-Haute-Provence et trois sur sept dans les Bouches-du-Rhône. Dans la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes, le candidat communiste, M. Vanco, enregistre un gain tant en suffrages (+ 1 693) qu'en point de pourcentage (+ 0,22) sur le total de la gauche du premier tour, gain insuffisant cependant pour faire échouer M. Aubert, député sortant U.N.M.-R.P.R. Il est à noter que M. Vanco est le seul candidat du P.C. à progresser tant en points qu'en suffrages par rapport au total de la gauche du premier tour.

La situation dans la région Nord - Pas-de-Calais illustre la reconquête des bastions de la S.F.I.O. par le P.S. Détenteur de seize des trente-sept sièges de cette région, le parti socialiste voit ses candidats l'emporter dans vingt-quatre circonscriptions (il en gagne cinq dans le Nord et trois dans le Pas-de-Calais). Seuls six des neuf élus communistes du Nord voient reconduits leurs mandats et deux des cinq du Pas-de-Calais, département dans lequel M. Defontaine (M.R.G.) est réélu.

La lanterne rouge... à la Corse

Dans le Limousin, où le P.C. dominait le P.S. avec trois sièges en Haute-Vienne et un en Corrèze contre un seul élu socialiste (M. Chandernagor dans la deuxième circonscription de la Creuse), le rapport de forces s'est inversé : sur huit sièges, le P.S. en détient cinq (deux en Haute-Vienne, un en Corrèze, les deux de la Creuse), le P.C en garde deux (un en Haute-Vienne, un en Corrèze) et le R.P.R. n'en préserve qu'un sur trois, celui de M. Chirac.

Que ce soit la région parisienne, où il gagne trente-deux sièges (passant de six à trente-huit), l'Auvergne, où il double le nombre de ses sortants (huit au lieu de quatre), la Bourgogne (onze au lieu de cinq), la Franche-Comté (sept au lieu de trois), la Basse-Normandie (quatre au lieu de deux), les Pays de la Loire (sept au lieu de trois), la Picardie (dix au lieu de trois), le Poitou-Charentes (huit au lieu de cinq), la région Rhône-Alpes (vingt-trois au lieu de treize), la palme de la progression revient à la région Centre, où les effectifs socialistes passent de un à treize, et la lanterne rouge... à la Corse, où c'est le M.R.G. — avec il est vrai le soutien socialiste — qui bat trois des quatre sortants R.P.R.

ANNE CHAUSSEBOURG.



Élections sénatoriales partielles cet été pour les quatre sénateurs élus députés

Neuf sénateurs étaient candidats : trois socialistes ont été élus le 21 juin, MM. Guy Durbec, (Var, 3e) ; André Lejeune, sénateur du Finistère, élu dans la Creuse (1re) et Marcel Wacheux (Pas-de-Calais, 10e), qui n'avait pas encore siégé au Sénat où il remplaçait M. Bernard Chochoy, décédé le 23 avril. M. Raymond Marcellin (U.N.M., Morbihan 1re), ancien ministre de l'intérieur, a été élu dès le premier tour.

Les sièges vacants de ces quatre sénateurs (ils ont un mois pour opter entre leur mandat de député et celui de sénateur) feront l'objet d'une élection partielle dans le courant de l'été. La date du 19 juillet a été fixée pour l'élection partielle de M. René Monory dont le suppléant M. Guy Robert a donné sa démission pour céder sa place à l'ancien ministre de l'économie (*le Monde* daté 7-8 juin). L'élection au siège vacant de M. Edgard Pisani (P.S., Haute-Marne) nommé à Bruxelles à la C.E.E aura lieu le 26 juillet. Quant à M. Hammann, sénateur R.P.R. du Bas-Rhin, et suppléant de M. Hoeffel, il a annoncé sa démission pour permettre à l'ancien secrétaire d'État de se représenter, mais à ce jour, la présidence du Sénat n'a pas encore reçu sa lettre de démission.

Cinq autres sénateurs ont été éliminés au premier ou au second tour. Ils conservent leur siège dans la Haute Assemblée : MM Vallin (P.C., Rhône) ; Jargot (P.C., Isère) ; Mme Perlican (P.C. Paris), MM. Fourcade (U.D.F., Hauts-de-Seine), qui se présentait dans le Lot-et-Garonne, et Christian de La Malène (R.P.R., Paris).

PARIS (31) : la place forte de M. Chirac devient un camp retranché

La vie politique parisienne obéit à deux sortes de données : les unes sont permanentes, les autres traduisent, en les amplifiant le plus souvent, les mouvements nationaux.

La permanence réside dans la domination de la majorité sortante : celle-ci reste la majorité municipale. Quatorze de ses représentants avaient été réélus dès le 14 juin, auxquels s'ajoutent, au second tour, quatre élus : Mme Hélène Missoffe, R.P.R. (vingt-quatrième circonscription) et MM. Jacques Toubon, R.P.R. (dix-neuvième circonscription), Paul Pernin, C.D.S. (onzième circonscription) et Pierre de Bénouville, appar. R.P.R. (douzième circonscription).

Avec dix-huit sièges sur trente et un, la majorité municipale reste donc solidement implantée dans l'Ouest conservateur de la capitale, la gauche retrouvant ses points d'ancrage dans l'Est : elle contrôle les 11e (Mme Toutain et M. Sarre), 13e (Mme Questiaux et M. Quilès), 18e (MM. Delanoë, Estier et Jospin), 19e (MM. Escutia et Billon) et 20e arrondissement (MM. Charzat et Planchou). Elle dispose, en outre, de deux avant-postes vers l'ouest, avec Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports, réélue dans le 14e arrondissement (seizième circonscription) et M. Pierre Dabezies, président de la F.R.P. (gaulliste de gauche), qui représente les 2e et 3e arrondissements (deuxième circonscription).

L'amplification s'était manifestée dès le premier tour par l'élimination des trois élus du P.C.F. : la gauche est désormais, à Paris, exclusivement socialiste. Cette amplification se traduit par un gain, en sièges, spectaculaire pour le P.S., qui passe de deux (Mme Avice et M. Quilès) à douze sièges. Cette amplification est également illustrée par la victoire de M. Bertrand Delanoë dans la vingt-sixième circonscription : le nouveau porte-parole du P.S. avait accepté de se « sacrifier », en quelque sorte, en affrontant M. Joël Le Tac, seul député R.P.R. qui ait soutenu M. Mitterrand au second tour ; M. Jospin lui-même, candidat contre M. Le Tac en 1978, avait préféré se présenter dans la circonscription voisine contre M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (rad.).

La victoire de M. Claude Estier contre Roger Chinaud, ancien président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, participe du même mouvement : le vice-président du groupe socialiste de l'Assemblée européenne l'emporte avec 443 voix d'avance (pour 31 119 suff. exprimés).

Ce mouvement s'est toutefois révélé insuffisant pour M. Stelio Farandjis (l'un des animateurs du mouvement Union dans les luttes), qui échoue de peu face à M. de Bénouville : ce dernier n'a que 54 voix de plus que son adversaire socialiste (pour 25 670 suff. exprimés) ; il a été à peine suffisant pour M. Pierre Dabezies : le président de la Fédération des républicains de progrès, qui était soutenu dès le premier tour par le P.S., devance M. Jacques Dominati de 57 voix (pour 22 435 suff. exprimés).

Paris a donc renoué avec une évolution, dessinée en 1973 et 1977, que le second tour des élections législatives de 1978 avait momentanément interrompue, à savoir une amélioration progressive, au bénéfice de la gauche, d'un rapport de force toujours favorable, depuis 1958, au camp conservateur.

Le 21 mars 1978, la majorité municipale avait été renforcée par des électeurs absents au premier tour, par des voix marginales, notamment celles des écologistes, et, là où se trouvaient des députés sortants communistes, par une partie de l'électorat socialiste. Aussi le P.C.F. avait-il perdu quatre de ses sept députés, le R.P.R. et l'U.D.F. (et apparentés) totalisant respectivement dix-neuf et sept élus.

Cette fois les électeurs supplémentaires (l'abstention, qui était de 33,07 % au premier tour, n'est plus que de 30,06 %), ainsi que les écologistes, ont plutôt favorisé la gauche ; tandis que l'absence de représentants du P.C.F. permettait aux candidats de la gauche de mobiliser tout l'électorat de celle-ci, et au-delà, le 21 juin.

C'est évidemment un sujet de satisfaction pour ceux qui ont été, à Paris, les artisans du renouveau du socialisme : M. Georges Sarre, par exemple, élu dans la neuvième circonscription, qui avait pris le contrôle de la fédération dès 1969, mais aussi ceux qui l'ont combattu au sein de cette fédération autour de MM. Jospin et Quilès.

M. Jacques Chirac s'est également montré satisfait en soulignant, dimanche soir à l'Hôtel de Ville, que les électeurs de la capitale « ont renouvelé leur confiance à leur municipalité ». « Dans les temps difficiles qui vont s'ouvrir pour notre pays, nous saurons nous montrer dignes de la confiance que les Parisiens nous ont apportée », a conclu le maire de Paris.

Ce dernier a, en effet, quelques motifs de craindre, pour lui-même, des « temps difficiles ». Si l'U.D.F. réduite de sept à trois élus, et dépourvue de ses deux leaders parisiens — ou qui se voulaient tels, — MM. Chinaud et Dominati, ne paraît plus en mesure de contester la suprématie de M. Chirac à Paris, il n'en va pas de même du P.S.

Ce dernier, présent à l'Elysée, est désormais, avec le P.C.F., majoritaire dans la région Ile-de-France. Entre un pouvoir d'Etat et un pouvoir régional « socialo-communiste », la marge de manœuvre de la municipalité devrait s'en trouver réduite. Et d'autant plus que les représentants parisiens du P.S. ont toujours plaidé pour une réforme du statut de la capitale prévoyant notamment l'élection, au suffrage universel, de conseils d'arrondissements : réforme à laquelle pourrait s'ajouter celle du mode de scrutin...

Jusqu'à présent, l'Hôtel de Ville était, pour le maire, un pôle de rayonnement et un tremplin possible. Désormais, il risque fort de devenir, pour M. Chirac, une place forte en forme de camp retranché...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

ELUS : MM. Dabezies, F.R.P. (2e circ.) ; Sarre, P.S. (9e circ.) ; Mme Toutain, P.S. (10e circ.) ; MM. Pernin, U.D.F.-C.D.S. (11e circ.) ; de Bénouville, d. s., U.N.M.-R.P.R. (12e circ.) ; Mme Questiaux, P.S. (13e circ.) ; M. Quilès, d. s., P.S. (14e circ.) ; Mme Avice, P.S. (16e circ.) ; M. Toubon, U.N.M.-R.P.R. (19e circ.) ; Mme Missoffe, d. s., U.N.M.-R.P.R. (24e circ.) ; MM. Estier, P.S. (25e circ.) ; Delanoë, P.S. (26e circ.) ; Jospin, P.S. (27e circ.) ; Escutia, P.S. (28e circ.) ; Billon, P.S. (29e circ.) ; Charzat, P.S. (30e circ.) ; Planchou, P.S. (31e circ.)

Au premier tour : MM. Krieg, d.s., U.N.M.-R.P.R. (1re cir.) ; Tiberi, d.s., U.N.M.-R.P.R. (3e cir.) ; Bas, d.s., U.N.M.-R.P.R. (4e cir.) ; Frédéric-Dupont, d.s., U.N.M.-C.N.I.P. (5e cir.) ; Couve de Murville, d.s., U.N.M.-R.P.R. (6e cir) ; Kaspereit, d.s., U.N.M.-R.P.R. (7e cir.) ; Marcus, d.s., U.N.M.-R.P.R. (8e cir.) ; Lancien, d.s., U.N.M.-R.P.R. (15e cir.) ; Marette, d.s., U.N.M.-R.P.R. (17e cir.) ; Mme de Hauteclocque, d.s., U.N.M.-R.P.R. (18e cir.) ; MM. Mesmin, d.s., U.N.M.-C.D.S. (20e cir.) ; Gantier, d.s., U.N.M.-P.R. (21e cir.) ; Pons, d.s. de la 2e cir. de l'Essonne, U.N.M.-R.P.R. (22e cir.) ; de Préaumont, d.s., U.N.M.-R.P.R. (23e cir.).

Députés sortants : MM. Krieg, R.P.R. ; Thomas, U.D.F. *(suppl. de M. Dominati, ne se représ. pas)* ; Tiberi, R.P.R. ; Bas, R.P.R. ; Frédéric-Dupont, app. R.P.R. ; Couve de Murville, R.P.R. ; Kaspereit, R.P.R. ; Marcus, R.P.R. ; Devaquet, R.P.R. ; Martin, R.P.R. ; Pernin, app. U.D.F.-C.D.S. ; de Benouville, app. R.P.R. ; Mme Moreau, P.C. ; MM. Quilès, P.S. ; Lancien, R.P.R. ; Mme Avice, P.S. ; M. Marette, R.P.R. ; Mme de Hauteclocque, R.P.R. ; MM. Roux, R.P.R. ; Mesmin, U.D.F.-C.D.S. ; Gantier, U.D.F.-P.R. ; Druon, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; de Préaumont, R.P.R. ; Mme Missoffe, app. R.P.R. ; MM. Chinaud, U.D.F.-P.R. ; Le Tac, R.P.R. ; Pierre-Bloch, U.D.F.-rad. ; Féron, app. R.P.R.-C.N.I.P. ; Laurent, P.C. ; Bariani, U.D.F.-rad. ; Villa, P.C.

2e circ. (IIe et IIIe arr.)

Inscr., 35 631 ; votants, 23 037 ; abst., 35,34 % ; suff. expr., 22 435.

M. Pierre Dabezies, F.R.P., sout. P.S., 11 246 (50,12 %). ELU.

M. J. Dominati, a. d., a. sec. E., U.N.M.-P.R., 11 189 (49,87 %).

1er TOUR : abst., 37,81 % (suff. expr. 21 865) : MM. Dominati, 9 809 ; Dabezies, 6 907 ; C. Quin, P.C., 3 050 ; Mme S. Genest, Alt. 81, 782 ; MM. Le Guenedal, Ecol., 777 ; P. Guilbert, M.D., 308 ; J.-H. Delay, L.C.R., 229 ; F. Bruggeman, C.C.A., 2 ; M. Chousane, ss. étiq., 1.
Total ex-majorité : 9 809 (44,86 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,73 % ; Giscard, 47,26 %.
1978 : MM. Dominati, 16 846 (58,37 %) ; Quin, 12 010 (41,62 %).

9e circ. (XIe arr. : Folie-Méricourt, Saint-Ambroise)

Inscr., 32 875 ; votants, 24 168 ; abst., 26,48 % ; suff. expr., 23 863.

M. Georges Sarre, c. mun. de Paris, P.S., 12 249 (51,33 %). ELU.

M. A. Devaquet, d. s., U.N.M.-R.P.R., 11 614 (48,66 %).

1er TOUR : abst., 31,75 % (suff. ex., 22 245) : MM. Devaquet, 9 501 ; Sarre, 9 068 ; Mme D. Bonvalet, P.C., 3 128 ; MM. H. Cuchet, U.N.M.-U.D.F., 470 ; P. Minnaert, A.E., 409 ; J.-P. Crouchez, L.O., 211 ; P. Aknine, écol., 170 ; Mmes F. Commenge, F.N., 169 ; G. Thibault, gaull., 110 ; C. Suignard, C.C.A., 9.
Total ex-majorité : 9 971 (44,82 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,07 % ; Giscard, 45,92 %.
1978 : MM. Devaquet, 8 335 (30,63 %) ; Sarre, 6 629 (24,36 %).

10e circ. (XIe arr. : Roquette, Sainte-Marguerite)

Inscr., 46 523 ; votants, 33 857 ; abst., 27,22 % ; suffr. expr., 33 400.

Mme Ghislaine Toutain, P.S., 17 573 (52,61 %). ELUE.

M. C. Martin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 15 827 (47,38 %).

1er TOUR : abst., 31,83 % (suff. expr. 31 417) : M. Martin, 13 532 ; Mme Toutain, 11 643 ; MM. J. Chambaz, P.C., 4 186 ; J. Broquet, A.E., 554 ; J.-P. Le Fèvre, Alt. 81, 439 ; M. Glevarec, écol., 279 ; J.-M. Petiot, P.F.N., 278 ; Mmes A. Souchon, L.O., 257 ; D. Marty, div. g., 234 ; M. J.-H. Silberman, C.C.A., 15.
Total ex-majorité : 13 532 (43,07 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 54,77 % ; Giscard, 45,22 %.
1978 : MM. Martin, 21 014 (53,22 %) ; Chambaz, 18 468 (46,77 %).

11e circ. (XIIe arr. : Bel-Air, partie Picpus)

Inscr., 47 386 ; votants, 35 238 ; abst., 25,63 % ; suff. expr., 34 804.

M. Paul Pernin, d. s., adj. au m. de Paris, U.N.M.-C.D.S., 18 643 (53,56 %). REELU.

M. M. Richard, P.S., 16 161 (46,43 %).

1er TOUR : abst. 30,28 % (suff. expr. 32 671) ; MM. Pernin, 15 901 ; Richard, 11 562 ; Mme I. Henry, P.C., 2 585 ; MM. B. Ravenel, Alt. 81, 828 ; J. Alliaud, div. d., 624 ; L. Rivet, ss étiq., 600 ; F. Charasson, div. d., 333 ; B. Bertry, div. d., 238.
Total ex-majorité : 17 096 (52,32 %).
10 mai : MM. Giscard, 51,82 % ; Mitterrand, 48,17 %.
1978 : M. Pernin, 23 395 (58,04 %) ; Mme Toure, P.S., 16 911 (41,95 %)

12e circ. (XIIe arr. : Quinze-Vingts, Bercy-Picpus)

Inscr., 34 921 ; votants, 25 984 ; abst., 25,59 % ; suff. expr. 25 670.

M. Pierre de Bénouville, d. s., U.N.M.-R.P.R., 12 862 (50,10 %). REELU.

M. S. Farandjis, P.S., 12 808 (49,89 %).

1er TOUR : abst., 31,39 % (suff. expr., 23 705) ; MM. de Bénouville, 11 494 ; Farandjis, 9 228 ; J. Benkemoun, P.C., 2 204 ; J.-C. Nogrette, L.O., 394 ; C. Tremblay, M.D., 384 ; R. Dupuy, P.F.N., 1.
Total ex-majorité : 11 494 (48,48 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,95 % ; Giscard, 48,04 %.
1978 : MM. de Bénouville, 16 326 (54,08 %) ; Farandjis, 13 860 (45,91 %).

13e circ. (XIIIe arr. : La Salpêtrière, La Gare)

Inscr., 44 688 ; votants, 30 405 ; abst., 31,96 % ; suff. expr., 29 700.

Mme Nicole Questiaux, min. solidarité nationale, P.S., 18 409 (61,98 %). ELUE.

M. D. Méraud, U.N.M.-R.P.R., 11 291 (38,01 %).

1er TOUR : abst., 32,44 % (suff. expr., 29 941) ; Mmes Questiaux, 10 897 ; Moreau, 7 307 ; MM. D. Méraud, U.N.M.-R.P.R., 6 579 ; P. Joinville, U.N.M.-U.D.F., 3 260 ; H. Morel-Maroger, A.E., 530 ; Mme V. Cartairade, Alt. 81, 420 ; M. J.-C. Savary, ss étiq., 406 ; Mme C. Egasse, L.O., 285 ; Mme M. Momont, div. d., 217 ; M. H. Enu, ss étiq., 40.
Total ex-majorité : 10 056 (33,58 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,08 % ; Giscard, 39,91 %.
1978 : Mme Moreau, 18 845 (53,32 %) ; M. Avisse, R.P.R., 16 497 (46,67 %).

14e circ. (XIIIe arr. : Croulebarbe, Maison-Blanche)

Inscr., 50 359 ; votants, 35 317 ; abst., 29,86 % ; suff. expr., 34 714.

M. Paul Quilès, d. s., P.S., 20 303 (58,48 %). REELU.

M. F. Ferrus, U.N.M.-P.R., 14 411 (41,51 %).

1er TOUR : abst., 29,98 % (suffr. expr., 33 856) ; MM. Quilès, 14 035 ; Ferrus, 8 083 ; Mme A. Delbos, c. Paris, P.C., 4 168 ; MM. R. Laskar, U.N.M.-U.D.F., 2 830 ; R. Dubail, ex-P.R., 2 380 ; P. Brossaut, A.E., 1 095 ; J.-J. Boislaroussie, Alt. 81, 731 ; Mme P. Lauron, L.O., 301 ; M. R. Tremblay, ss étiq., 228.
Total ex-majorité : 13 298 (39,27 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 55,86 % ; Giscard, 44,13 %.
1978 : MM. Quilès, 21 796 (51,84 %) ; Sanguinetti, R.P.R., 20 342 (48,15 %)

16e circ. (XIVe arr. : Plaisance)

Inscr., 37 562 ; votants, 25 981 ; abst., 30,83 % ; suff. expr., 25 698.

Mme Edwige Avice, d. s., min. jeunesse et sports, P.S., 14 076 (54,77 %). REELUE.

M. C. de La Malène, prem. adj. de p. gén., U.N.M.-R.P.R., 11 622 (45,22 %).

1er TOUR : abst., 35,28 % (suffr. expr. 24 112) ; Mme Avice, 10 061 ; M. de la Malène, 9 726 ; Mme R. Perlican, s., P.C., 2 664 ; MM. F. Rubio, U.N.M.-U.D.F., 1 081 ; M. Tondriaux, Alt. 81, 576 ; F. Gannat, P.F.N., 2 ; D. Coulais, F.N., 2.
Total ex-majorité : 10 807 (44,82 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,74 % ; Giscard, 44,25 %.
1978 : Mme Avice, 12 968 (54,02 %) ; M. de la Malène, 11 036 (45,97 %).

19e circ. (XVe arr. : Javel, partie Grenelle)

Inscr., 47 517 ; votants, 32 539 ; abst., 31,52 % ; suffr. expr., 32 086.

M. Jacques Toubon, U.N.M.-R.P.R., 18 642 (58,10 %). ELU.

M. A. Rocque, P.S., 13 444 (41,89 %).

1er TOUR : abst., 32,38 % (suff. expr. 31 896) ; MM. Toubon, 13 436 ; Rocque, 9 692 ; C. Roux, d. s., ex-R.P.R., 3 502 ; H. Derrien, P.C., 2 112 ; P. Imbert, A.E., 952 ; F. Parion, div. d., 787 ; Mme M.-A. Relandeau, Alt. 81, 499 ; MM. C. Janouvrie, M.R.G., 433 ; L. Jugie, F.N., 277 ; C. Mouquet, P.F.N., 115.
Total ex-majorité : 17 816 (55,85 %).
10 mai : MM Giscard, 56,65 % ; Mitterrand 43,34 %.
1978 : MM. Roux, 23 199 (60,71) ; Rocque, 15 010 (39,28 %).

24e circ. (XVIIe arr. : Épinettes, partie Batignolles)

Inscr., 32 218 ; votants, 21 947 ; abst., 31,87 % ; suffr. expr., 21 704.

Mme Hélène Missoffe, d. s., a. sec. E., U.N.M.-R.P.R., 11 383 (52,44 %). REELUE.

Mme C. Kahn, P.S., 10 321 (47,55 %).

1er TOUR : abst. 35,82 % (suffr. expr. 20 501) ; Mmes Missoffe, 9 908 ; Kahn, 7 012 ; MM. J.-L. Faure, P.C., 2 074 ; S. Balassi, F.N., 495 ; L.-R. Bellenger, Ecol., 492 ; C. Norge, Alt. 81, 311 ; Mme A. Cottreeau, L.O., 20.
Total ex-majorité : 9 908 (48,32 %).
10 mai : MM Giscard, 50,12 % ; Mitterrand, 49,87 %.
1978 : Mmes Missoffe, 14 903 (55,42 %). Kahn, 11 987 (44,57 %).

25e circ. (XVIIIe arr. : Grandes Carrières)

Inscr., 44 469 ; votants, 31 494 ; abst., 29,17 % ; suffr. expr., 31 119.

M. Claude Estier, c. de Paris, P.S., 15 781 (50,71 %). ELU.

M. R. Chinaud, d. s., U.N.M.-P.R., 15 338 (49,28 %).

1er TOUR : abst., 34,82 % (suff. expr. 28 710) ; MM. Chinaud, 13 165 ; Estier, 10 910 ; Mmes Lefère, P.C., 2 513 ; Chan, A.E., 596 ; MM. Chaboche, F.N., 388 ; Revault-d'Allonnes, gaul., 373 ; Mme Senecot, Alt. 81, 365 ; M. Thomas, div. g., 281 ; Mme Guillieu, C.C.A., 119.
Total ex-majorité : 13 165 (45,85 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,36 % ; Giscard, 49,63 %.
1978 : MM. Chinaud, 20 173 (54,48 %) ; Estier, 16 854 (45,51 %).

26e circ. (XVIIIe arr. : partie Clignancourt)

Inscr., 34 376 ; votants, 22 815 ; abst., 33,63 % ; suffr. expr., 21 980.

M. Bertrand Delanoe, c. de Paris, 11 771 (53,55 %). ELU.

M. J. Le Tac, d. s., sout. R.P.R., 10 209 (46,44 %).

1er TOUR : abst., 37,06 % (suff. expr. 21 371) ; MM. Delanoë, 7 589 ; Le Tac, 4 515 ; Y.-P. Verwaerde, U.N.M.-U.D.F., 4 468 ; Mme N. Guilbon, c. de Paris, P.C., 2 064 ; MM. J. Bœuf, ex-R.P.R., 734 ; G. Amoros, ss étiq., 620 ; Y. Guéné, A.E., 532 ; C. Cimerman, Alt. 81, 332 ; P. Brifaut, F.N., 303 ; J.-M. Benito, L.O., 198 ; Mme D. Brisson, P.F.N., 26.
Total ex-majorité : 9 707 (45,42 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,83 % ; Giscard, 48,16 %.
1978 : MM. Le Tac, 15 921 (55,61 %) ; Jospin, 12 705 (44,48 %).

27e circ. (XVIIIe arr. : La Chapelle, la Goutte-d'Or, partie Clignancourt)

Inscr., 33 853 ; votants, 22 868 ; abst., 32,44 % ; suffr. expr., 22 480.

M. Lionel Jospin, c. de Paris, P.S., 12 284 (54,64 %). ELU.

M. J.-P. Pierre-Bloch, d. s., U.N.M.-rad., 10 196 (45,35 %).

1er TOUR : abst., 36,54 % (suff. expr. 21 270) ; MM. Jospin, 8 424 ; Pierre-Bloch, 8 303 ; L. Baillot, s. d., c. de Paris, parl. eur., P.C., 2 970 ; G. Phuvinage, P.F.N., 476 ; J.-D. Simonpoli, écol., 445 ; Mme L. Mallière, F.N., 204 ; M. P. Marlier, div. g., 176 ; Mmes D. Czalczynski, L.C.R., 148 ; C. Ganeolnat, L.O., 124.
Total ex-majorité : 8 303 (39,03 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,16 % ; Giscard, 43,83 %.
1978 : MM. Pierre-Bloch, 13 702 (51,06 %).
(51,06 %) ; Baillot, 13 132 (48,93 %).

28e circ. (XIXe arr. : Combat, partie La Villette)

Inscr., 37 975 ; votants, 26 879 ; abst., 29,21 % ; suffr. expr., 26 386.

M. Manuel Escutia, P.S., 14 751 (55,90 %). ELU.

M. J. Féron, d. s., U.N.M.-C.N.I.P., 11 635 (44,09 %).

1er TOUR : abs., 32,62 % (suff. expr. 25 294) ; MM. Féren, 9 897 ; M. Escutia, 8 794 ; J. Diard, c. de Paris, P. C., 3 651 ; P. Mattéi, M.R.G., 1 235 ; G. Andrieux, Alt. 81, 673 ; J.-C. Guyonnet, écol., 552 ; Mme M. Podgorny, LO., 223 ; M. A Boviatsis, P.G.N., 138 ; Mme C. Portmann, C.C.A., 131.
Total ex-majorité : 9 897 (39,12 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,86 % ; Giscard, 42,13 %.
1978 : MM. Féron, 15 430 (51,29 %) ; Fiszbin, P.C., 147653 (48,70 %).

29e circ. (XIXe arr. : Amérique, Pont-de-Flandre, partie La Villette)

Inscr., 41 419 ; votants, 28 977 ; abst., 30,03 % ; suffr. expr., 28 312.

M. Alain Billon, P.S., 16 487 (58,23 %). ELU.

Mme N. Chouraqui, U.N.M.-R.P.R., 11 825 (41,76 %).

1er TOUR : abst., 32,63 %, (suff. expr. 27 565) ; M. Billon, 9 507 ; Mme N. Chouraquis, 6 526 ; MM. P. Laurent, d. s., P.C., 6 220 ; J.-C. de Vincenti, U.N.M.-C.D.S., 3 858 ; Mme M. Moureau, écol., 676 ; M.B. Jullien, Alt. 81, 492 ; Mmes M. Grandin, L.O., 282 ; M.-F. Stirbois, F.N., 4.
Total ex-majorité : 10 384 (37,67 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 58,28 % ; Giscard, 41,71 %.
1978 : MM. Laurent, 16 180 (50,92 %) ; Casso, R.P.R. 15 592 (49,07 %).

30e circ. (XXe arr. : Belleville, Saint-Fargeau)

Inscr., 40 170 ; votants, 28 086 ; abst., 30,06 % ; suffr. expr., 27 463.

M. Michel Charzat, P.S., 14 929 (54,36 %). ELU.

M. D. Bariani, d. s., U.N.M.-rad., 12 534 (45,63 %).

1er TOUR : abst., 33,56 % (suff. expr., 26 352) ; MM. Bariani, 10 184 ; M. Charzat, P.S., 9 290 ; D Dalbera, s. d., P.C., 4 061 ; Mme A. Loyer, A.E., 862 ; MM P. Vermot, F.N., 844 ; G. Philippon, Alt. 81, 448 ; Mmes S. Roy, ss étiq., 440 ; A. Helleu, L.O., 223.
Total ex-majorité : 10 184 (38,64 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,29 % ; Giscard, 42,70 %.
1978 : MM. Bariani, 16 580 (51,06 %) ; Dalbera, 15 891 (48,93 %).

31e circ. (XXe arr. : Père-Lachaise, Charonne)

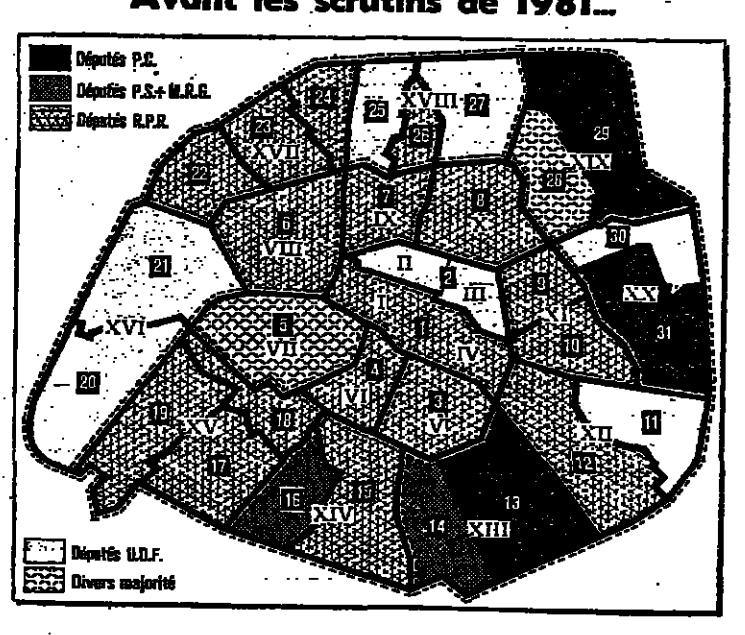
Inscr., 53 404 ; votants, 35 976 ; abst., 31,34 % ; suffr. expr., 35 326.

M. Jean-Paul Planchou, P.S., 20 264 (58,38 %). ELU.

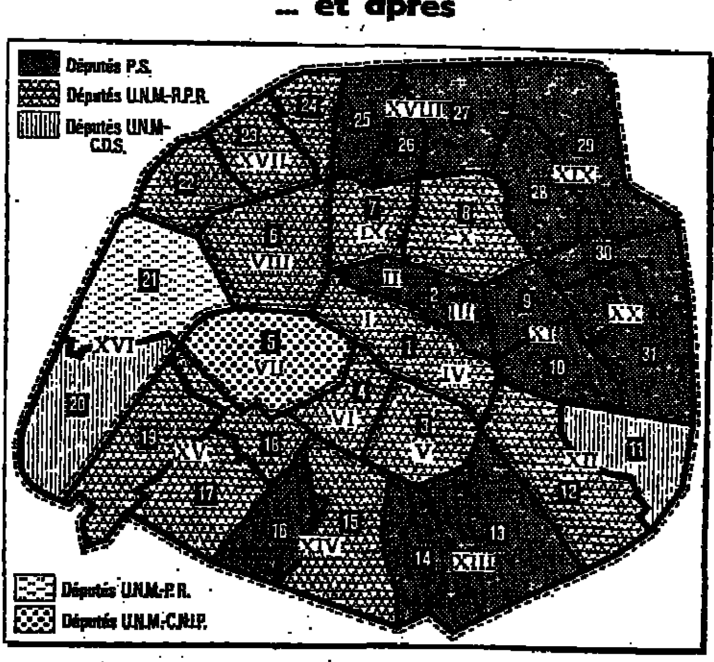
M. P.-M. Guastavino, U.N.M.-R.P.R., 14 702 (41,61 %).

1er TOUR : abst., 33,93 % (suff. expr., 34 213) ; MM. Planchou, 12 839 ; Guastavino, 9 090 ; L. Villa, d. s., P.C., 6 210 ; M. Elbel, adj. m. de Paris, U.N.M.-C.D.S., 4 433 ; J.-C. Laffargue, div g., 677 ; Mme C. Girier, Alt. 81, 591 ; A. Marsault, L.O., 315 ; MM. C Delair, ext. g., 56 ; M. Lebreton, C.C.A., 1 ; O. Grimaldi, P.F.N., 1.
Total ex-majorité : 13 523 (39,52 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,60 % ; Giscard, 43,39 %.
1978 : MM. Villa, 21 462 (50,23 %) ; Guastavino, 21 248 (49,76 %).

Avant les scrutins de 1981...



... et après



هكذا من الأصل

LES RÉSULT…

camp retra…

DU SECOND TOUR

Dans la région parisienne

L'Ile-de-France en rose

L'Ile-de-France comptait 6 députés socialistes le 10 mai dernier ; ils sont maintenant 39. La vague rose a recouvert toute la « région-capitale », faisant déteindre le « rouge » de la ceinture de Paris en « rose mode ».

Dans les huit départements de la région, le P.S. ne laisse, sur 83 sièges de députés, que 26 places au R.P.R. (il en perd 8), 13 au P.C. (il en avait 27 dans la précédente Assemblée), 4 à l'U.D.F. (elle avait 14 sortants) et 1 aux divers droite (ils étaient le double). Le P.S. était sous-représenté jusqu'alors en région parisienne. Il est maintenant sur-représenté, puisque le 26 avril M. François Mitterrand n'avait obtenu que 24,79 % des suffrages exprimés dans ses huit départements, ne devançant que de peu M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les socialistes rentabilisent ainsi un long travail d'implantation dans les associations, les municipalités, les conseils généraux. Ils profitent aussi de l'évolution économique, et donc sociologique, de la région. Moins d'usines, donc moins d'ouvriers, donc rétrécissement de la clientèle traditionnelle du parti communiste. Plus de laboratoires, de centres de recherche, plus de bureaux, d'administrations, c'est autant de « cols blancs » en plus, que le P.S. a su attirer à lui. Surtout quand ce « col blanc » a quitté son logement du centre de l'agglomération pour s'acheter un appartement en banlieue, ou faire construire dans un de ses « nouveaux villages » qui ont poussé comme champignon sous la rosée, là où la ville se marie à la campagne. Les socialistes ont su ensemencer ce terrain ; aujourd'hui, ils récoltent.

Dans la Grande Couronne, il n'y a pratiquement plus qu'eux. Ils détiennent tous les sièges de l'Essonne, 4 sur 5 du Val-d'Oise, autant en Seine-et-Marne ; seul le département des Yvelines leur résiste encore. Ils s'en partagent avec le R.P.R. la représentation à l'Assemblée nationale ; banlieue ouest, donc bourgeoise, oblige.

Dans la Petite Couronne, la résistance est plus grande, surtout celle des communistes, qui comptent encore là 12 députés, contre 10 au P.S. Le P.C. tient bon dans les Hauts-de-Seine, en sauvant ses 5 sièges. Il avait une telle avance en Seine-Saint-Denis qu'il conserve la majorité, bien qu'il ait dû concéder 4 sièges au P.S. Le R.P.R., lui aussi, résiste bien, puisque dans les trois départements (les deux déjà cités et le Val-de-Marne) ses 6 sortants sont réélus. La proche banlieue parisienne n'a pas perdu toutes ses classes populaires ni toute sa bourgeoisie.

Cette victoire du P.S., pour importante qu'elle soit, ne doit pas lui faire croire que la bataille est terminée. Son implantation locale n'est pas encore à la mesure de ce succès. Ce ne sera pas partout aussi facile que dans l'Essonne, où il a devancé le P.C., le 14 juin, dans 31 des 36 cantons ; cela peut lui laisser espérer prendre 7 (dont 6 dès 1982) des 13 cantons détenus par les communistes, sans compter les victoires sur la droite que les résultats du dimanche 21 juin laissent envisager. Le P.S. peut donc espérer arracher la présidence du conseil général de l'Essonne, détenue jusqu'alors par M. Robert Lakota (P.C.), alors qu'il n'a actuellement que 8 représentants sur 36 sièges. En revanche, dans le Val-d'Oise, si la droite pourrait perdre rapidement la majorité qu'elle ne détient qu'à une voix près, si le P.S. a devancé le P.C. dans 3 des 10 cantons communistes, un seul de ceux-ci est renouvelable en 1982. Le P.S., qui a actuellement, avec le M.R.G., 7 conseillers sur 35, devrait vaincre à droite pour prendre la présidence, comme il l'a fait en 1979 en Seine-et-Marne. Les Yvelines, où la droite détient 24 sièges sur 37, sont hors de portée de la gauche.

Le P.C. restera aussi le maître dans son fief de la Seine-Saint-Denis, puisque le P.S. ne l'a devancé que dans 6 de ses 29 cantons (sur un total de 40). De même, dans les Hauts-de-Seine, l'avance du P.C. sur le P.S. (16 sièges contre 2) est trop grande pour que les socialistes, qui, le 14 juin, ont devancé les communistes dans 6 de leurs cantons, puissent espérer les doubler. Pourtant, la majorité de droite dans cette assemblée départementale (22 sièges sur 40) parait de plus en plus fragile. Dans le Val-de-Marne, en revanche, la gauche ne devrait plus être menacée, mais, là aussi, l'avance du P.C. (17 élus sur 39) est telle que le P.S. (7 élus) aura du mal à combler son retard.

Au conseil régional d'Ile-de-France aussi les socialistes devront être patients. Contrairement à ce qui se passe en province, tous les députés n'y siègent pas, mais ils élisent 33 des leurs à la représentation proportionnelle (1). Les autres conseillers sont élus par les conseils généraux et les maires de la région, institutions où le poids des socialistes n'est pas encore très important. Les résultats de ce scrutin législatif devraient faire passer le groupe socialiste de 19 à 33 membres ; mais le groupe communiste aurait encore 34 adhérents (il en a 43 actuellement), alors que celui de l'ancienne majorité à l'Assemblée (R.P.R., U.D.F. et modérés) resterait majoritaire avec 95 membres au lieu de 102.

Ce n'est que lorsque la réforme régionale, promise par M. Defferre, instituera l'élection des assemblées régionales à la proportionnelle que les socialistes pourront avoir au conseil régional d'Ile-de-France une représentation plus en rapport avec la place de premier parti de la région parisienne qu'ils ont gagnée le 26 avril et confirmée les 14 et 21 juin.

THIERRY BRÉHIER.

(1) M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déjà signé un décret les convoquant pour ce faire le 8 juillet à la préfecture de région.

ESSONNE (4)

ELUS : MM. Berson, P.S. (1re circ.) ; Guyard, P.S. (2e circ.) ; Germon, P.S. (3e circ.) ; Tavernier, P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Combrisson, P.C. ; Pons, R.P.R. *(se représ. dans la 22e circ. de Paris)* ; Juquin, P.C. ; Vizet, P.C.

1re circ. (Corbeil)

Inscr., 130 631 ; votants, 94 998 ; abst., 27,27 % ; suff. expr., 93 128.

M. Michel Berson, m. de Crosne, P.S., 55 399 (59,48 %). ELU.

M. S. Dassault, U.N.M., 37 729 (40,51 %).

EPINAY-SUR-ORGE. — MM. Berson, 3 161 ; Dassault, 1 568.
MONTGERON. — MM. Berson, 5 945 ; Dassault, 4 979.
YERRES. — MM. Berson, 7 174 ; Dassault, 4 740.
VIGNEUX-SUR-SEINE. — MM. Berson, 6 660 ; Dassault, 3 310.
BRUNOY. — MM. Berson, 5 723 ; Dassault, 5 023.
CORBEIL-ESSONNE. — MM. Berson, 9 340 ; Dassault, 5 459.
DRAVEIL. — MM. Berson, 7 011 ; Dassault, 4 539.

1er TOUR : abst., 31,61 % (suff. expr., 87 855) ; MM. Dassault, 28 768 ; Berson, 28 477 ; R. Combrisson, d.s., P.C., 22 255 ; J. Exbalin, Ecol., 2 527 ; J.-P. Lefebvre, gaull., 2 490 ; Mme M. Smolar, Alt. 81, 1 054 ; MM. L. Ressicaud, F.N., 876 ; A. Alterio, M.D., 771 ; Y. Toraval, L.O., 551 ; J.-C. Duflon, div. g., 84 ; C. Menier, P.F.N., 2.
Total ex-majorité : 28 768 (32,74 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,65 % ; Giscard, 43,34 %.
1978 : MM. Combrisson, 53 379 (52,47 %) ; Dassault, 48 347 (47,52 %).

2e circ. (Arpajon, Évry)

Inscr., 160 918 ; votants, 121 078 ; abst., 24,75 % ; suff. expr., 118 738.

M. Jacques Guyard, prés. synd. com. Evry, P.S., 68 383 (57,59 %). ELU.

M. J.-J. Robert, m. Mennecy, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 50 355 (42,40 %).

EVRY. — MM. Guyard, 5 840 ; Robert, 3 131.
BRETIGNY-SUR-ORGE. — MM. Guyard, 5 390 ; Robert, 3 117.
ETAMPES. — MM. Guyard, 4 601 ; Robert, 3 511.
RIS-ORANGIS. — MM. Guyard, 6 698 ; Robert, 4 376.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — MM. Guyard, 5 254 ; Robert, 3 563.

1er TOUR : abst., 28,97 % (suff. expr., 113 049) ; MM. Guyard, 40 317 ; Robert, 30 080 ; G. Le Franc, P.C., 20 372 ; C. Pillay, U.N.M.-C.D.S., 14 561 ; J.-P. Bolzinger, écol., 2 328 ; A. Coste, A.E., 2 130 ; D. Lalanne, Alt. 81, 1 123 ; D. Vitry, L.O., 989 ; F. Vallot, L.C.R., 672 ; C. Roussel, div. g., 277.
Total ex-majorité : 44 641 (39,48 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,82 % ; Giscard, 45,17 %.
1978 : M. Pons, 63 651 (52 %) ; Mme Bertrand, 58 742 (47,99 %).

3e circ. (Longjumeau, Savigny)

Inscr., 186 986 ; votants, 129 942 ; abst., 30,50 % ; suffr. expr., 126 684.

M. Claude Germon m. de Massy, P.S., 77 342 (61,05). ELU.

M. R. Tagand, U.N.M.-R.P.R., 49 342 (38,94 %).

ATHIS-MONS. — MM. Germon : 7 227 ; Tagand : 4 690.
CHILLY-MAZARIN. — MM. Germon : 4 010 ; Tagand : 2 394.
GRIGNY : MM. Germon, 4 746 ; Tagand, 2 134.
JUVISY-SUR-ORGE : MM. Germon, 3 362 ; Tagand, 2 774.
LONGJUMEAU. — MM. Germon, 4 814 ; Tagand, 2 596.
MASSY. — MM. Germon, 10 615 ; Tagand, 4 935.
MORSANG-SUR-ORGE. — MM. Germon, 4 991 ; Tagand, 2 967.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. — MM. Germon, 7 390 ; Tagand, 4 812.
SAVIGNY-SUR-ORGE. — MM. Germon, 9 103 ; Tagand, 6 163.
VIRY-CHATILLON. — MM. Germon, 7 015 ; Tagand, 5 138.

1er TOUR : abst., 32,17 % (suff. expr. 125 718) ; MM. Germon, 42 649 ; P. Juquin, d.s., P.C., 32 983 ; R. Tagand, 31 502 ; R. Rebois, U.N.M.-C.D.S., 10 506 ; J.-C. Nicaise, Ecol., 3 354 ; Mme A. Rambion, Alt. 81, 1 280 ; MM. G. Serfati, gaull., 797 ; M. Gauvry, L.O., 732 ; J. Martin, div. g., 706 ; D. Mouchez, div. g., 122 ; M. Plant, C.C.A., 108.
Total ex-majorité : 42 008 (33,41 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 58,31 % ; Giscard, 41,68 %.
1978 : MM. Juquin, 75 323 (53,19 %) ; Tagand, 67 164 (46,80 %).

4e circ. (Limours, Palaiseau)

Inscr., 117 338 ; votants, 88 048 ; abst., 24,96 % ; suff. expr., 86,202.

M. Yves Tavernier, c. gén., P.S., 52 401 (60,78 %). ELU.

M. B. Chiama, U.N.M.-R.P.R., 33 801 (39,21 %).

BURES-SUR-YVETTE. — MM. Tavernier, 2 075 ; Chiama, 1 505.
GIF-SUR-YVETTE. — MM. Tavernier, 3 966 ; Chiama, 3 385.
ORSAY. — MM. Tavernier, 4 107 ; Chiama, 2 896.
PALAISEAU. — MM. Tavernier, 8 609 ; Chiama, 4 827.
LES ULIS. — MM. Tavernier, 5 732 ; Chiama, 2 044.
VERRIERES-LE-BUISSON. — MM. Tavernier, 3 422 ; Chiama, 3 074.

1er TOUR : abst., 27,58 % (suff. expr. 84 185) ; MM. Tavernier, 31 849 ; Chiama, 17 748 ; R. Vizet, d.s., P.C., 17 182 ; Mmes C. Amalric, U.N.M.-U.D.F., 11 102 ; E. Petit, Ecol., 1 719 ; MM. F. Schafer, A. E., 1 495 ; J.-P. Dupui-Castéres, gaull., 1 221 ; J.-C Le Scornet, Alt. 81, 1 206 ; J.-P. Delquigny, L.O., 528 ; Mme F. Lefaix, div. g., 104 ; M. M. Gaches, M.D., 1.
Total ex-majorité : 28 848 (34,27 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,91 % ; Giscard, 44,08 %.
1978 : MM. Vizet, 44 926 (50,65 %) ; Pnetzer, U.D.F.-P.R., 43 760 (49,34 %).

Comme prévu après le premier tour, les quatre sièges de députés de l'Essonne, qui étaient tous, dimanche 21 juin, en ballottage, sont revenus aux quatre candidats socialistes. La gauche est d'ailleurs largement en tête dans toutes les principales communes même celles dont les municipalités sont traditionnellement proches de l'ancienne majorité telles Gif-sur-Yvette, Longjumeau, Viry-Châtillon ou Draveil.

Les élus socialistes ont pratiquement fait le plein des voix de gauche du premier tour bien que les communistes aient dû leur abandonner les trois sièges qu'ils détenaient dans ce département. Seul, M. Claude Germon, qui avait éliminé M Pierre Juquin enregistre une légère déperdition. En outre, dans les deuxième et troisième circonscriptions, le nombre de bulletins blancs ou nuls a augmenté.

HAUTS-DE-SEINE (13)

ELUS : MM. Tranchant, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Frelaut, d. s., P.C. (3e circ.) ; Jans, d. s., P.C. (4e circ.) ; Mme Fraysse-Cazalis, d. s., P.C. (7e circ.) ; MM. Labbé, d. s., U.N.M.-R.P.R. (9e circ) ; Ducoloné, d. s., P.C. (11e circ.) ; Le Baill, P.S. (12e circ.) ; Bassinet, P.S. (13e circ.).

Au premier tour : MM. Brunhes, d. s., P.C. (1re cir.) ; Deprez, d. s., U.N.M.-P.R. (5e cir.) ; Mme d'Harcourt, d. s., U.N.M.-C.N.I.P. (6e cir.) ; MM. Baumel, d. s., U.N.M.-R.P.R. (8e cir.) ; Gorse, d.s., U.N.M.-R.P.R. (10e cir).

Députés sortants : MM. Brunhes, P.C. ; Tranchant, R.P.R. ; Frelaut, P.C. ; Jans. P.C. ; Deprez, U.D.F.-P.R. ; Mmes d'Harcourt, N.I. ; Fraysse-Cazalis, P.C. ; MM. Baumel, R.P.R. ; Labbé, R.P.R. ; Gorse, R.P.R. ; Ducoloné, P.C. ; Fonteneau, U.D.F.-C.D.S. ; Ginoux, U.D.F.-C.N.I.P.

2e circ. (Asnières)

Inscr., 44 111 ; vot., 31 613 ; abst., 28,33 % ; suff. expr., 31 202

M. Georges Tranchant, d. s., U.N.M.-R.P.R., 15 762 (50,51 %). REELU.

M. C. Sandrin, P.S., 15 440 (49,48 %).

1er TOUR : abst., 32,75 % (suff. expr., 29 335) ; MM. Tranchant, 10 288 ; Sandrin, 9 845 ; Mme M. Nokovitch, U.N.M.-P.R., 4 306 ; MM. C. Denis, P.C., 3 489 ; J.-J. Halle, div. d., 531 ; F Souty, Alt. 81, 459 ; B. Battistini, M.R.G., 445 ; D. Nogrette, L.O., 271
Total ex-majorité : 15 126 (51,56 %).
10 mai : MM Giscard, 51,03 % ; Mitterrand, 48,96 %.
1978 : MM. Tranchant, 20 287 (54,93 %) ; Sandrin, 16 643 (45,06 %)

3e circ. (Colombes, Bois-Colombes)

Inscr., 65 439 ; votants, 48 258 ; abest., 26,22 % ; suff. expr., 46 759.

M. Dominique Frelaut, d. s., m. de Colombes, c. gén., P.C., 25 267 (54.03 %). REELU.

M. A. Aubert, U.N.M.-R.P.R., 21 492 (45,96 %).

1er TOUR : abst., 30,16 % (suffr. expr., 45 307) ; MM. Frelaut, 14 474 ; Aubert, 14 323 ; Mme A. Tregouet, P.S., 10 530 ; M. F Cavalgnac, U.N.M.-P.R., 3 908 ; Mmes F. Deschamps, A.E., 1 663 ; A.-M. Schwartz, L.O., 351 ; M. J.-M. Petrau, div. d., 58.
Total ex-majorité : 18 289 (40,36 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,88 % ; Giscard, 46,11 %.
1978 : MM. Frelaut, 27 118 (50,33 %) ; Aubert, 26 867.

BOIS-COLOMBES. — MM. Aubert, 7 133 ; Frelaut, 4 556.
COLOMBES. — MM. Frelaut, 20 711 ; Aubert, 14 359.

4e circ. (Clichy, Levallois-Perret)

Inscr., 53 891 ; vot., 38 620 ; abst., 28,33 % ; suff. expr., 37 356.

M. Patrick Jans, d. s., m. de Levallois-Perret, c. gén., P.C., 20 196 (54,06 %). REELU.

M. P. Balkany, U.N.M-R.P.R., 17 160 (45,93 %).

1er TOUR : abst., 31,34 % (suff. exp., 36 659) ; MM. P. Balkany, 10 417 ; P. Jans, 10 148 ; H. Le Gall, P.S., 9 873 ; J.-P. Benoit, U.N.M.-rad., 4 598 ; Mme M. Deneux, Ecol., 1 004 ; MM. D. Phihon, Alt. 81, 356 ; P. Rampioni, L.O., 263.
Total ex-majorité : 15 015 (40,95 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,15 % ; Giscard, 45,84 %.
1978 : MM. Jans, 22 413 (50,44 %) ; Banoit, 22 017 (49,55 %).

CLICHY. — MM. Jans, 9 201 ; Balkany, 7 019.
LEVALLOIS-PERRET. — MM. Jans, 10 995 ; Balkany, 10 141.

7e circ. (Nanterre, Suresnes)

Inscr., 65 717 ; votants, 36 129 ; abst., 45,02 % ; suffr. exp., 25 040.

Mme Jacqueline Frayssé-Cazalis, d. s., c. gén., P.C., 25 040 (100 %). REELUE.

1er TOUR : abst., 32,77 % (suff. expr., 43 555) ; Mme J. Frayssé-Cazalis, 15 009 ; MM. G. Le Gallo, P.S., 14 081 ; R. Collin, U.N.M.-R.P.R., 7 722 ; F Montillot, U.N.M.-C.D.S., 5 344 ; G. Requile, Alt. 81, 778 ; A. Marquet, L.O., 398 ; A. Cherdo, ss étiq., 225.
Total ex-majorité : 13 066 (29,99 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 32 642 (61,68 %) ; Giscard, 20 278 (38,31 %).
1978 : Mme Frayssé-Cazalis, 28 850 (58,27 %) ; Leclercq, R.P.R., 20 654 (41,72 %).

NANTERRE. — Mme Frayssé-Cazalis, 18 033.
SURESNES. — Mme Frayssé-Cazali., 7 007

9e circ. (Meudon, Sèvres, Vaucresson)

Inscr., 72 536 ; vitants, 54 320 ; abst., 25,11 % ; suffr. expr., 53 569.

M. Claude Labbé, d.s., U.N.M.-R.P.R., 27 509 (51,35 %). REELU.

M. H. Neuville, P.S., 26 060 (48,64 %).

1er TOUR : abst., 28,50 % (suff. expr., 50 586) ; MM. C. Labbé, 24 863 ; H. Neuville, 17 006 ; R. Vuillamenot, P.C., 4 783 ; V. Richet, A.E., 2 145 ; J.-F. Laval, Alt. 81, 727 ; E. Valensi, cant., 716 ; A. Lancteau L.O., 344.
Total ex-majorité : 25 579 (50,56 %).
10 mai : MM. Giscard, 52,93 % ; Mitterrand, 47,06 %.
1978 : MM. Labbé, 33 403 (56,33 %) ; Neuville, 25 894 (43,66 %).

MEUDON. — MM. Neuville, 12 477 ; Labbé, 10 932.
SEVRES. — MM. Neuville, 5 523 ; Labbé, 5 102.

11e circ. (Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves)

Inscr., 64 569 ; votants, 45 867 ; abst., 28,96 % ; suffr. expr., 43 971.

M. Guy Ducoloné, d. s., c. gén., P.C., 23 966 (54,50 %). REELU.

M. A. Santini, U.N.M.-M.D.S., 20 005 (45,49 %).

1er TOUR : abst., 31,68 % (suff. expr. 43 687) ; MM. Santini, 15 323 ; Ducoloné, 12 695 ; M. Margnes, P.S., 12 299 ; G. Genest, A.E., 1 527 ; R. Delpeuch, div. d., 765 ; B. Goussault, Alt. 81, 537 ; P. Palacio, L.O., 204 ; Mme E. Dupuy, L.C.R., 190 ; M. D. Diarjon, div. g., 127.
Total ex-majorité : 15 108 (36,57 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,44 % ; Giscard, 42,55 %.
1978 : MM. Ducoloné, 27 247 (52,36 %) ; Giscard, 24 790 (47,63 %).

ISSY-LES-MOULINEAUX. — MM. Ducoloné, 9 715 ; Santini, 9 651.
MALAKOFF. — MM. Ducoloné, 9 459 ; Santini, 4 894.
VANVES. — MM. Santini, 5 460 ; Ducoloné, 4 792.

12e circ. (Clamart, Sceaux)

Insc., 112 287 ; votants, 82 224 ; abst., 26,77 % ; suffr. expr., 80 971.

M. Georges Le Baill, c. mun. Fontenay, P.S., 45 381 (56,04 %). ELU.

M. J. Fonteneau, d. s., anc. s., m. Clamart, U.N.M.-C.D.S., 35 590 (43,95 %).

1er TOUR : abst., 29,74 % (suff. expr., 78 260) ; MM. Fonteneau, 30 556 ; Le Baill, 26 264 ; R. Gelly, P.C., 14 929 ; L. Pouey-Mounou, A.E., 3 541 ; D. Chamonin, Alt. 81, 1 137 ; R. Masson, div. d., 706 ; Mmes C. Delpeuch, div. g., 586 ; F Brunet, L.O., 541.
Total ex-majorité : 31 262 (39,94 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,40 % ; Giscard, 45,59 %.
1978 : MM. Fonteneau, 47 511 (51,92 %) ; Gelly, 43 934 (48,07 %).

CHATENAY-MALABRY. — MM. LE BAILL, 7 630 ; Fonteneau, 5 178.
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX. — MM. Le Baill, 7 144 ; Fonteneau, 4 754.
CLAMART. — MM. Le Baill, 13 149 ; Fonteneau, 11 000.
FONTENAY-AUX-ROSES. — MM. Le Baill, 6 389 ; Fonteneau, 5 114.
LE PLESSIS-ROBINSON. — MM. Le Baill, 6 523 ; Fonteneau, 3 635.
SCEAUX. — MM. Fonteneau, 5 909 ; Le Baill, 4 546.

13e circ. (Antony, Montrouge)

Inscr., 100 621 ; votants, 71 239 ; abst., 29,20 % ; suffr. expr., 69 889.

M. Philippe Bassinet P.S., 38 764 (55,46 %). ELU.

M. H. Ginoux, d. s., m. Montrouge, c. gén., U.N.M.-CNIP, 31 125 (44,53 %).

1er TOUR : abst. 31,93 % (suff. expr., 67 875) ; MM. Ginoux, 25 206 ; Bassinet, 19 594 ; H. Ravera, P.C., 15 992 ; P. Samuel, A.E., 2 490 ; A. Jacquin, Alt. 81, 1 490 ; J. Jollet, div. g., 1 369 ; M. Clerget, div g., 646 ; J.-P. Scaglia, L.O., 479 ; P. Gallien, div. d., 354 ; Mme P. Costa, div. d., 265.
Total ex-majorité : 25 815 (38,03 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56 23 % ; Giscard, 43,76 %.
1978 : MM. Ginoux, 40 521 (50,87 %) ; Ravera, 39 122 (49,12 %).

ANTONY. — MM. Bassinet, 14 956 ; Ginoux, 11 605.
BAGNEUX. — MM. Bassinet, 10 757 ; Ginoux, 5 314.
BOURG-LA-REINE. — MM. Ginoux, 5 254 ; Bassinet, 3 950.
MONTROUGE. — MM. Bassinet, 9 101 ; Ginoux, 8 952.

Les deux batailles les plus chaudes du département tournent à l'avantage de l'ex-majorité, puisque M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R de l'Assemblée nationale sortante, et M. Georges Tranchant, R.P.R., conservent leurs sièges respectifs de Meudon et d'Asnières. Au premier tour, M. Labbé avait obtenu 49,14 % des voix ; il bénéficie au second de celles d'un candidat centriste et d'une partie des suffrages écologistes. M. Tranchant, qui était en tête du ballottage avec 35,07 %, l'emporte de 322 voix grâce au report des voix de sa concurrente giscardienne du premier tour et de celles d'un « divers droite ».

Au total, sur les 13 sièges du département, 2 seulement changent de titulaires, au profit du parti socialiste : M. Le Baill élimine M. Fontaneau, mis en minorité dans sa propre ville de Clamart, et M. Bassinet évince M. Ginoux, battu, lui aussi, dans la commune dont il est le maire, à Montrouge. La gauche avait rassemblé plus de 55 % des suffrages au premier tour dans chacune de ces deux circonscriptions.

L'ex-majorité garde en fin de compte 6 des ses 8 sièges et le P.C. préserve, plus facilement qu'en 1978, ses cinq circonscriptions.

(Lire la suite page 12.)

ABRÉVIATIONS

abst. : abstentions.
circ. : circonscription.
inscr. : inscrits.
suff. expr. : suffrages exprimés.

1. — TITRES

adj. m. : adjoint au maire.
a. d. : ancien député.
a. m. : ancien maire.
a. min. : ancien ministre.
a. prés. c. gén. : ancien président du conseil général.
a. prés. c. rég. : ancien président du conseil régional.
a. sec. E. : ancien secrétaire d'Etat.
a. s. : ancien sénateur.
c. de P. : conseiller de Paris.
c. gén. : conseiller général
c. mun. : conseiller municipal.
d. s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
parl. eur. : membre de l'Assemblée des Communautés européennes.
prés. c. gén. : président du conseil général.
prés. c. rég. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
s. : sénateur.
supp. : suppléant.

2. — ETIQUETTES

● 1978

A.J.S. : Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskistes).
A.R.I.L. : Action républicaine, indépendante et libérale (droite favorable à la majorité sortante).
C.E. 78 : Collectif écologie 78.
C.S.P. : Collège pour une société de participation (gaullistes non R.P.R. favorables à la majorité sortante).
D.C. : Démocratie chrétienne.
div. maj. : divers majorité (sortante).
E.D.B. : Entente des démocrates bretons.
F.A. : Front autogestionnaire (en 1981 : Alt. 81).
F.P. : Front progressiste (gaullistes de gauche).
I.D.S. : Information pour les droits des soldats.
N.A.F. : Nouvelle action française (royalistes).
N.C. soc. : Nouveau contrat social (M. Edgar Faure).
O.C.F. : Organisation communiste de France (marxistes - léninistes).
O.C.I. : Organisation communiste internationaliste (trotskistes).
O.C.T. : Organisation communiste des travailleurs.
P.-écol. : Paris-écologie.
P.F.E. : Parti fédéraliste européen.
P.N.O. : Parti nationaliste occitan.
R.D.A.C. : Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse.
R.U.C. : Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables.
S.A.V. : Strollad Ar Vro (parti régionaliste breton).
S.P.T. : Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs (regroupe la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A.).
U.F.B.S. : Union des Français de bon sens.
U.J.P. : Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes)
U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle
Un. trav. : Union travailliste (gaullistes de gauche).
U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïstes).
U.P.C. : Unione di u populu corsu.

● 1981

Le préfixe « ex » devant le sigle d'un parti signifie que le candidat n'a pas reçu l'investiture de ce parti.

A.E. : Aujourd'hui l'écologie.
Alt. 81 : Alternative 81.
app. : apparenté.
C.C.A. : Comités communistes pour l'autogestion.
C.D.S. : Centre des démocrates sociaux.
cent. : centriste.
Choisir : Choisir la cause des femmes (Mme Gisèle Halimi)
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
diss. : dissident.
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
F.N. : Front national (M. Jean-Marie Le Pen).
F.R.P. : Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche).
gaull. : gaulliste indépendant.
L.C.R. : Ligue communiste révolutionnaire (trotskistes).
L.O. : Lutte ouvrière (trotskistes).
L. occ. : Lutte occitane.
M.D. : Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert).
M.D.S. : Mouvement démocrate socialiste (M. Max Lejeune ; en 1978 : M.S.D.).
mod. : modéré.
M.R.G. : Mouvement des radicaux de gauche.
non inscr. : non inscrit.
P.C. : Parti communiste.
P.F.N. : Parti des forces nouvelles (extrême droite).
P.G.N. : Pour une gauche nouvelle.
P.R. : Parti républicain.
P.S. : Parti socialiste.
P.S.D. : Parti socialiste démocrate (M. Eric Hintermann).
P.S.U. : Parti socialiste unifié.
rad. : Parti radical-socialiste.
rég. : régionaliste.
R.P.R. : Rassemblement pour la République.
ss. étiq. : sans étiquette.
sout. : soutien.
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.
U.N.M. : Union pour la nouvelle majorité.
V.V.A.P. : Volem viure al païs (mouvement autonomiste occitan).

Dans la région parisienne

LES RÉSULTATS

SEINE-SAINT-DENIS (9)

ELUS : MM. Bonnemaison, P.S. (1re circ.) ; Zarka, d.s., P.C. (2e circ.) ; Mme Neiertz, P.S. (5e circ.) ; MM. Bartolone, P.S. (6e circ.) ; Odru, d.s., P.C. (7e circ.) ; Asensi, d. s., P.C. (8e circ.) ; Mahéas, P.S. (9e circ.).

Au premier tour : MM. Ralite, d.s., P.C. (3e cir.) ; Nilès, d. s. P.C. (4e cir.).

Députés sortants : Mme Fost, P.C. ; MM. Zarka, P.C. ; Ralite, P.C. ; Nilès, P.C. ; Gouhier, P.C. ; Mme Chonavel, P.C. ; MM. Odru, P.C. ; Asensi, P.C. ; Mme Goutmann, P.C.

1re circ. (Épinay-sur-Seine, Saint-Ouen)

Inscr., 71 178 ; votants, 45 500 ; abst., 36,07 % ; suffr. expr., 43 493.

M. Gilbert Bonnemaison, m. d'Epinay-sur-Seine, c. gén., P.S., 30 273 (69,60 %). ELU.

M. F. Terranova, U.N.M.-R.P.R., 13 220 (30,39 %).

EPINAY-SUR-SEINE. — M. Bonnemaison, P.S., 11 721 ; M. Terranova, U.N.M.-R.P.R., 5 542.

PIERREFITTE-SUR-SEINE. — M. Bonnemaison, 5 424 ; M. Terranova, 2 434.

SAINT-OUEN. — M. Bonnemaison, 9 450 ; M. Terranova, 4 009.

1er TOUR : abst., 34,50 % (suff. expr., 45 041) : MM G. Bonnemaison, 16 271 ; P. Fost, d.s., P.C., 15 202 ; Terranova, 10 967 ; Mme Y. Alexandre, écol., 1 259 ; MM. M. Lombard, Alt. 81, 675 ; G. Fontanet, L.O., 489 ; J.-L. Pièvet, P.G.N., 178.
Total ex-majorité : 10 967 (24,34 %).
10 mai : MM Mitterrand, 65,41 % ; Giscard, 34,58 %.
1978 : Mme Fost, 32 409 (60,92 %) ; Mme Terranova, 20 799 (39,07 %).

2e circ. (Saint-Denis)

Inscr., 43 544 ; votants, 22 301 ; abst., 48,78 % ; suff. expr., 18 138.

M. Pierre Zarka, d. s., P.C., 18 138 (100 %). REELU.

1er TOUR : abst., 36,36 % (suff. expr., 27 311) : MM. P. Zarka, 13 305 ; C. Antore, P.S., 7 470 ; G. Banse, U.N.M.-R.P.R., 5 433 ; Mme S. Delsart, Alt. 81, 739 ; MM. A. Krivine, L.C.R., 333 ; B. Le Corre, C.C.A., 1.
Total ex-majorité 5 438 (19,91 %).
10 mai : MM Mitterrand, 69,10 % ; Giscard, 30,89 %.
1978 : M. Zarka, 22 772 (100 %).

5e circ. (Bondy, Noisy-le-Sec, les Pavillons-sous-Bois, Romainville, Villemomble)

Inscr., 95 691 ; votants, 64 283 ; abst., 33,95 % ; suff. expr., 61 885.

Mme Véronique Neiertz, P.S., 39 311 (63,52 %). ELUE.

M. R. Calméjane, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 22 574 (36,47 %).

BONDY. — Mme Neiertz, P.S., 12 356 ; M. Calméjane, U.N.M.-R.P.R., 5 329.

NOISY-LE-SEC. — Mme Neiertz, 9 268 ; M. Calméjane, 4 902.

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS. — Mme Neiertz, 4 395 ; M. Calméjane, 3 478.

ROMAINVILLE. — Mme Neiertz, 6 333 ; M. Calméjane, 2 628.

VILLEMOMBLE. — Mme Neiertz, 6 959 ; M. Calméjane, 6 237.

1er TOUR : abst., 33,79 % (suff. expr., 62 109) : Mme V. Neiertz, 19 797 ; MM R. Gouhier, d.s., P.C., 18 064 ; Calméjane, 14 226 ; P. Villemin, U.N.M.-U.D.F., 6 344 ; R. Ruffin, écol., 1 709 ; Mme C. Schweng, Alt. 81, 960 ; MM. J.-L. Gaillard, L.O., 657 ; J.-M. Boukobza, C.C.A., 192 ; L. Lisolo, M.R.G., 180.
Total ex-majorité : 20 570 (33,11 %).
10 mai : MM Mitterrand, 60,46 % ; Giscard, 39,53 %.
1978 : MM. Gouhier, 40 589 (56,12 %) ; Calméjane, 31 733 (43,87 %).

6e circ. (Bagnolet, les Lilas, Pantin, le Pré-Saint-Gervais)

Inscr., 64 747 ; votants, 41 446 ; abst., 35,98 % ; suffr. expr., 40 275.

M. Claude Bartolone, adj. m. Pré-Saint-Gervais, c. gén., P.S., 26 384 (65,50 %). ELU.

M. J. Oudot, U.N.M.-R.P.R., 13 891 (34,49 %).

BAGNOLET. — MM. Bartolone, P.S., 8 013 ; Oudot, U.N.M.-R.P.R., 3 380.

LES LILAS. — MM. Bartolone, 4 819 ; Oudot, 3 380.

LE PRE-SAINT-GERVAIS. — MM. Bartolone, 3 370 ; Oudot, 1 601.

PANTIN. — MM. Bartolone, 10 182 ; Oudot, 5 530.

1er TOUR : abst., 35,95 % (suff. expr., 40 930) ; M. Bartolone, 13 502 ; Mme J. Chonavel, P.C., 12 550 ; M. Oudot, 11 193 ; Mmes A. Laguiller, L.O., 1 538 ; C. Carrière, écol., 1 010 ; MM. J.-M. Sikora, Alt. 81, 513 ; J. Schmit, M.R.G., 405. Mme L. Cousin, div. g., 219.
Total ex-majorité : 11 193 (27,34 %).
10 mai : MM Mitterrand, 62,28 % ; Giscard, 37,71 %.
1978 : Mme Chonavel, 27 276 (56,34 %) ; M. Moreau, R.P.R., 21 136 (43,65 %).

7e circ. (Montreuil, Rosny-s.-Bois)

Inscr., 76 421 ; votants, 49 663 ; abst., 35,01 % ; suff. expr., 47 339.

M. Louis Odru, d. s., c. mun. de Montreuil, P.C., 29 712 (62,76 %). REELU.

M. F. Goetz, U.N.M.-M.D.S., 17 627 (37,23 %).

MONTREUIL. — MM. Odru, P.C.F., 22 563 ; Goetz, U.N.M.-M.D.S., 11 546.

ROSNY-SOUS-BOIS. — MM. Odru, 7 149 ; Goetz, 6 081.

1er TOUR : abst., 34,71 % (suff. expr., 49 049) : M. Odru, 19 055 ; Mme N. Rochet, P.S., 13 214 ; MM. Goetz, 11 792 ; J. Moret, ex-R.P.R., 1 925 ; R. Parmentier, Alt. 81, 1 030 ; R. Maillet, M.R.G., 774 ; R. Gachon, écol., 749 ; Mmes A. Bordes, L.O., 446 ; M. Maba, C.C.A., 64.
Total ex-majorité : 13 717 (27,96 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 62,70 % ; Giscard, 37,29 %.
1978 : MM. Odru, 32 864 (57,38 %) ; Durand, U.D.F.-C.D.S., 24 401 (42,61 %).

8e circ. (Aulnay-sous-Bois, le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte)

Inscr., 118 863 ; votants, 78 062 ; abst., 34,32 % ; suffr. expr., 73 740.

M. François Asensi, d. s., P.C., 47 910 (64,97 %). REELU.

M. A. Robert, U.N.M.-R.P.R., 25 830 (35,02 %).

AULNAY-SS-BOIS. — M. Asensi, P.C.F., 14 963 ; M. Robert, U.N.M.-R.P.R., 9 914.

LE BLANC-MESNIL. — M. Asensi, 12 339 ; M. Robert, 5 418.

SEVRAN. — M. Asensi, 8 677 ; M. Robert, 4 291.

TREMBLAY-LES-GONESSE. — M. Asensi, 7 168 ; M. Robert, 3 339.

VILLEPINTE. — M. Asensi, 4 763 ; M. Robert, 3 868.

1er TOUR : abst., 35,24 % (suff. expr., 75 357) : MM. Asensi, 25 986 ; R. Dray, P.S., 23 629 ; A. Robert, 19 912 ; Mmes A. Dague, écol., 1 675 ; T. Dion, Alt. 81, 1 068 ; MM G. Hansmetzger, div. g., 1 035 ; R. Magne, M.R.G., 887 ; Y. Guillemot, L.O., 816 ; E. Laupa, div. g., 349.
Total ex-majorité : 19 912 (26,42 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 62,95 % ; Giscard, 37,04 %.
1978 : MM. Ballanger, P.C., 49 079 (58 %) ; M.-A. Brioux, R.P.R., 35 535 (41,99 %).

9e circ. (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, le Raincy)

Inscr., 131 516 ; votants, 94 220 ; abst., 28,35 % ; suff. expr., 91 924.

M. Jacques Mahéas, maire de Neuilly-sur-Marne, P.S., 54 812 (59,62 %). ELU.

M. E. Raoult, adj. au maire du Raincy, U.N.M.-R.P.R., 37 112 (40,37 %).

CLICHY-SOUS-BOIS. — MM. Mahéas, P.S., 4 810 ; Raoult, U.N.M.-R.P.R., 2 497.

GAGNY. — MM. Mahéas, 9 759 ; Raoult, 6 493.

LIVRY-GARGAN. — MM. Maéhas, 9 120 ; Raoult, 6 127.

MONTFERMEIL. — MM. Mahéas, 4 648 ; Raoult, 3 304.

NEUILLY-PLAISANCE. — MM. Mahéas, 4 137 ; Raoult, [illegible].

NEUILLY-SUR-MARNE. — MM. Mahéas, 7 326 ; Raoult, 3 077.

NOISY-LE-GRAND. — MM. Mahéas, 8 767 ; Raoult, 5 591.

LE RAINCY. — MM. Raoult, 4 013 ; Mahéas, 2 719.

1er TOUR : abst., 32,01 % (suff. expr., 88 063) : MM Mahéas, 31 281 ; Raoult, 21 605 ; Mme M.-T. Goutmann, d.s., P.C., 19 875 ; M. R. Mège, U.N.M.-U.D.F., 8 455 ; Mme M.-J. Lorente, écol., 1 512 ; MM. C. Briard, P.N., 1 206 ; T. Martin, Alt. 81, 1 088 ; Mme A. Sala, L.O., 724 ; M. J. Laval, div. g., 633 ; Mmes J. Magne, M.R.G., 428 ; E. Dardenne, écol., 411 ; MM H. Desmidt, ss étiq., 328 ; T. Delblond, div. g., 292 ; P. Chaponnais, P.F.N., 84.
Total ex-majorité : 30 060 (34,13 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,19 % ; Giscard, 42,80 %.
1978 : Mme Goutmann, 50 743 (50,05 %) ; Valenet, 50 627 (49,94 %).
1978 (après annulation par le Conseil constitutionnel) : Mme Goutmann, 32 515 (50,85 %) ; M. Valenet, R.P.R., 31 419 (49,14 %).

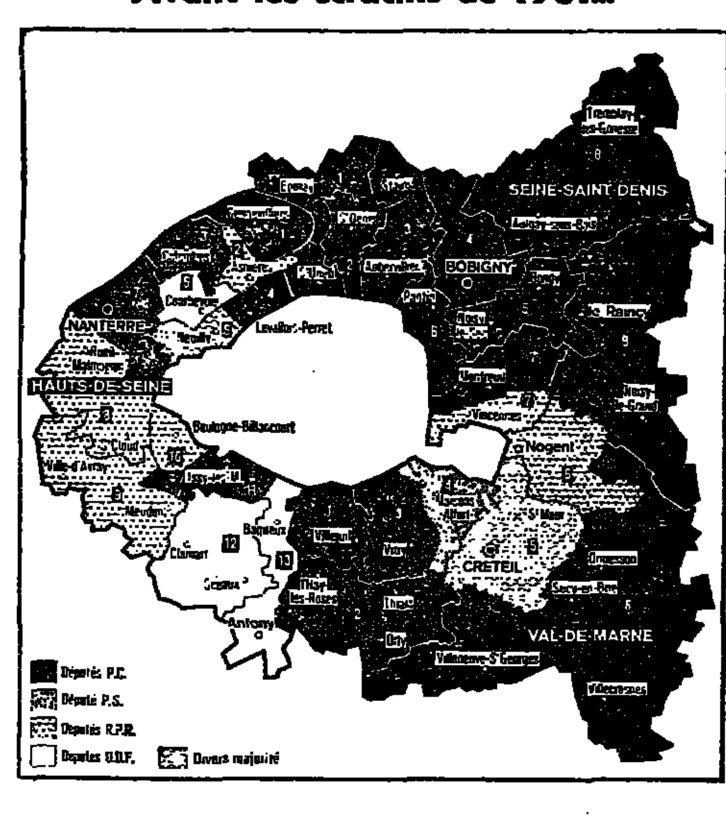
Dans ce département où ils étaient chez eux, les électeurs communistes auraient pu bouder les urnes là où elles devaient consacrer la victoire des candidats socialistes. Il n'en a rien été, les reports de voix communistes permettant à quatre socialistes de l'emporter largement. Notamment avec 70 % de voix pour M. Bonnemaison dans la première circonscription. Mme Neiertz, membre du secrétariat national du P.S., dont c'était le baptême du feu électoral, recueille plus de 63 % des voix dans la cinquième circonscription. MM. Bartolone et Mahéas obtiennent respectivement 65,5 % et 59,62 % des voix dans les sixième et neuvième circonscriptions.

En revanche M. Odru n'a pas bénéficié d'un très bon report des voix de la gauche non communiste du premier tour, puisqu'il lui manque plus de 5 points en pourcentage.

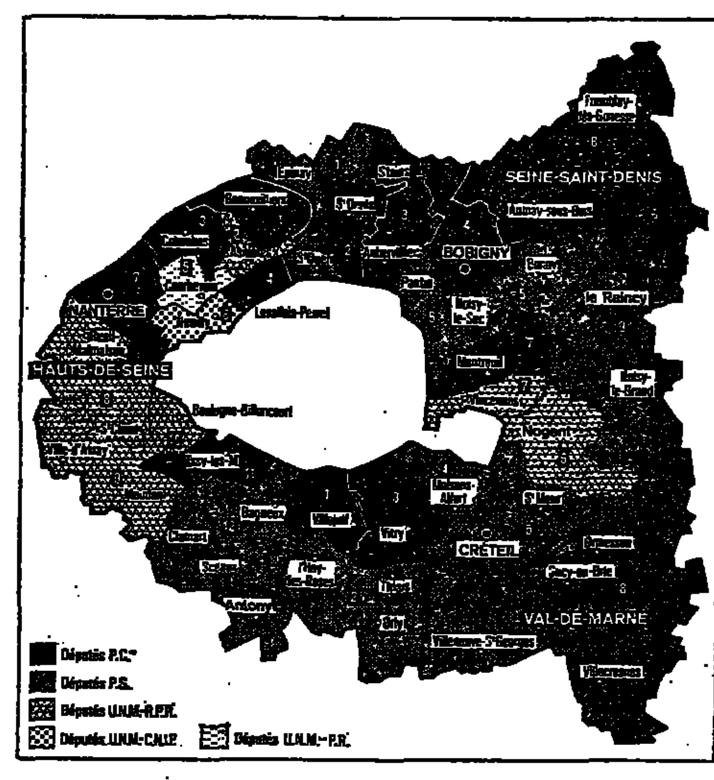
Les reports se sont mieux opérés pour M. Asensi réélu avec près de 65 % des suffrages.

Dans la Petite Couronne

Avant les scrutins de 1981...

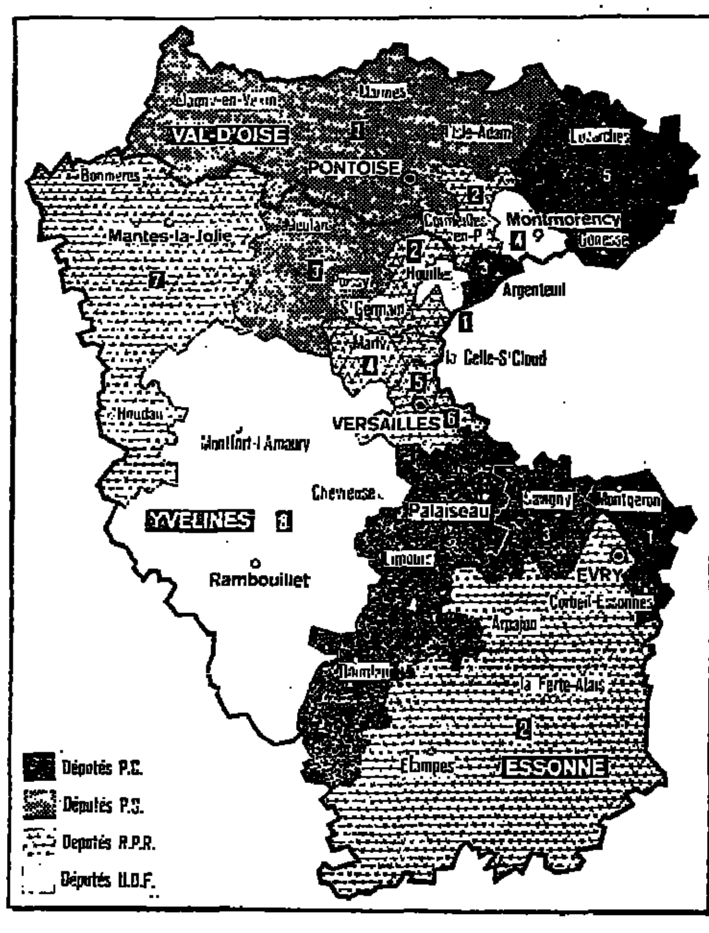


... et après



Dans la Grande Couronne

Avant les scrutins de 1981...



... et après

VAL-D'OISE
PONTOISE
YVELINES
ESSONNE
Députés P.C.
Députés P.S.
Députés U.N.M.-R.P.R.

VAL-DE-MARNE (8)

ELUS : MM. Marchais, d. s., P.C. (1re circ.) ; Tabanou, P.S. (2e circ.) ; Franceschi, d. s., P.S. (4e circ.) ; Cathala, P.S. (5e circ.) ; Nungesser, d. s., U.N.M.-R.P.R. (6e circ.) ; Vivien, d. s., U.N.M.-R.P.R. (7e circ.) ; Mme Nevoux, P.S. (8e circ.).

Au premier tour : M. Gosnat, d.s., P.C. (3e cir.).

Députés sortants : MM. Marchais, P.C. ; Piterman, P.C. ; Gosnat, P.C. ; Franceschi, P.S. ; Beaumont, N.I. ; Nungesser, R.P.R. ; Vivien, R.P.R. ; Kalinsky, P.C.

1re circ. (Cachan, Kremlin-Bicêtre, Villejuif)

Inscr., 78 292 ; votants, 44 999 ; abst., 42,52 % ; suffr. expr., 32 597.

M. Georges Marchais, d. s., parl. eur., P.C., 32 597 (100 %). REELU.

ARCUEIL. — M. Marchais, 6 824.

CACHAN. — M. Marchais, 3 849.

GENTILLY. — M. Marchais, 4 670.

KREMLIN-BICETRE. — M. Marchais, 2 762.

VILLEJUIF. — M. Marchais, 14 492.

1er TOUR : abst., 31,06 % (suffr. ex., 53 295) : MM. Marchais, 22 477 ; P. Hernu, P.S., 14 248 ; J.-M. Tanguy, U.N.M.-R.P.R., 7 111 ; J.-C. Denne, U.N.M.-C.D.S., 6 848 ; M. Dufumier, Alt. 81, 1 605 ; G. Claudot, L.O., 507 ; C. Knopffer, M.R.G., 399 ; C. Derriennic, [illegible], 100.
Total ex-majorité : 13 959 (26,19 %).
10 mai : MM Mitterrand, 64,69 % ; Giscard, 35,35 %.
1978 : M. Marchais, 37 419 (100 %).

2e circ. (Choisy-le-Roi)

Inscr., 94 686 ; votants, 64 698 ; abst., 31,67 % ; suff. expr., 62 888.

M. Pierre Tabanou, m. de L'Haÿ-les-Roses, P.S., 41 219 (65,54 %). ELU.

M. J. Macé, U.N.M.-R.P.R., 21 669 (34,45 %).

CHEVILLY-LARUE. — MM. Tabanou, 4 405 ; Macé, 2 421.

CHOISY-LE-ROI. — MM. Tabanou, 8 958 ; Macé, 4 941.

FRESNES. — MM. Tabanou, 6 524 ; Macé, 3 360.

L'HAY-LES-ROSES. — MM. Tabanou, 8 711 ; Macé, 4 173.

ORLY. — MM. Tabanou, 6 107 ; Macé, 2 329.

THIAIS. — MM. Tabanou, 5 857 ; Macé, 3 952.

1er TOUR : abst., 30,5[illegible] % (suffr. ex., 65 159) : MM. Tabanou, 23 555 ; C. Piterman, d. s., P.C., 18 [illegible] ; J. Macé, 13 175 ; J. Gaudaire, U.N.M., 5 238 ; R. Gatel, A.E., 2 015 ; G. Marroncle, Alt. 81, [illegible] ; M. Battais, gaull., 639 ; Mmes D. Riche, L.O., 521 ; C. Termes, écol., 273.
Total ex-majorité : 18 413 (28,25 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 61,19 % ; Giscard, 38,80 %.
1978 : MM. Piterman, 41 415 (56,36 %) ; Macé, 32 065 (43,63 %).

4e circ. (Alfortville, Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort)

Inscr., 75 572 ; votants, 54 530 ; abst., 27,84 % ; suffr. expr., 53 417.

M. Joseph Franceschi, P.S., 30 320 (56,76 %). ELU.

M. A. Griotteray, c. gén., m. de Charenton, U.N.M.-P.R., 23 097 (43,23 %).

ALFORTVILLE. — MM. Griotteray, 4 590 ; Franceschi, 10 829.

CHARENTON-LE-PONT. — Griotteray, 5 148 ; Franceschi, 4 607.

MAISONS-ALFORT. — MM. Griotteray, 11 397 ; Franceschi, 13 298.

1er TOUR : abst., 30,94 % (suff. ex., 51 636) : MM. Franceschi, 21 833 ; A. Griotteray, 20 104 ; J. Denis, P.C., 6 183 ; M. Buron, écol., 2 139 ; J.-M. Collin, P.N., 73[illegible] ; C. Lecat, L.O., 639.
Total ex-majorité : 20 104 (38,93 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,17 % ; Giscard, 44,82 %.
1978 : MM. Franceschi, 33 057 (52,40 %) ; Nectoux, U.D.F.-P.R., 30 027 (47,59 %).

5e circ. (Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)

Inscr., 107 171 ; votants, 79 316 ; abst., 25,99 % ; suff. expr., 77 930.

M. Laurent Cathala, m. de Créteil, c. gén., P.S., 40 962 (52,56 %). ELU.

M. J.-L. Beaumont, U.N.M., 36 968 (47,43 %).

CRETEIL. — MM. Beaumont, 9 [illegible] ; Cathala, 16 182.

BONNEUIL-SUR-MARNE. — MM. Beaumont, 1 745 ; Cathala, 3 997.

JOINVILLE-LE-PONT. — MM. Beaumont, 3 879 ; Cathala, 4 434.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. — MM. Beaumont, 21 367 ; Cathala, 16 349.

1er TOUR : abst., 31,16 % (suff. ex., 72 918) : MM. Beaumont, 31 340 ; Cathala, 27 148 ; Mme A. Davisse, P.C., 7 546 ; MM. P. Grosjean, A.E., 3 059 ; M. Jousset, Alt. 81, [illegible] ; G. Lahire, P.F.N., 948 ; J. Charpantier, adj. m. de Créteil, M.R.G., 782 ; P. Vollot, L.C.R., 473 ; D. Gendre, L.O., 383 ; J.-L. Bennahmias, C.C.A., 4 ; P. [illegible]azaleyrat, P.N., 2.
Total ex-majorité : 31 504 (43,25 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,52 % ; Giscard, 49,47 %.
1978 : M. Beaumont, 46 159 (53,09 %) ; Mme Lalumière, P.S., 40 784 (46,90 %).

6e circ. (Champigny, Nogent-sur-Marne)

Inscr., 88 308 ; votants, 63 578 ; abst., 28 % ; suff. expr., 62 555.

M. Roland Nungesser, d. s., m. de [illegible]gent-sur-Marne, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 32 229 (51,52 %). ELU.

M. P. Jacquemin, P.S., 30 326 (48,47 %).

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 12 050 ; Jacquemin, 17 457.

NOGENT-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 8 577 ; Jacquemin, 4 383.

LE PERREUX-SUR-MARNE. — MM. Nungesser, 8 287 ; Jacquemin, 5 820.

1er TOUR : abst., 31,[illegible] % (suffr. ex., 60 392) : MM. Nungesser, 27 276 ; Jacquemin, 15 783 ; G. Poussy, P.C., 13 062 ; J. Menant, écol., 2 0[illegible] ; J. Aubert, Alt. 81, 90[illegible] ; G. Chauvin, L.O., 388 ; B. Nicolau-Bergeret, M.R.G., 339.
Total ex-majorité : 27 876 (46,15 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,99 % ; Giscard, 48 %.
1978 : MM. Nungesser, 37 974 (54,79 %) ; Poussy, 31 324 (45,20 %).

7e circ. (Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes)

Inscr., 75 615 ; votants, 53 443 ; abst., 29,32 % ; suff. expr., 52 620.

M. Robert André Vivien, d. s., a. sec. d'Et., c. gén., U.N.M.-R.P.R., [illegible] (53,73 %). REELU.

Mme M.-F. Gérard, P.S., 24 345 (46,26 %).

FONTENAY-SOUS-BOIS. — M. Vivien, 9 565 ; Mme Gérard, 11 729.

SAINT-MANDE. — M. Vivien, 6 397 ; Mme Gérard, 3 446.

VINCENNES. — M. Vivien, 12 313 ; Mme Gérard, 9 170.

1er TOUR : abst., [illegible],40 % (suffr. ex., 51 361) ; M. Vivien, 25 428 ; Mme Gérard, 12 276 ; M. L. Bayeurte, P.C., 10 599 ; Mme A. [illegible] ; M. A. Laneiller, M.R.G., 814 ; Mme C. Balasz, Alt. 81, 644.
Total ex-majorité : 25 428 (49,50 %).
10 mai : MM. Giscard, 52,81 % ; Mitterrand, 47,18 %.
1978 : MM. Vivien, 34 464 (58,97 %) ; Bayeurte, 23 970 ([illegible],02 %).

8e circ. (Chennevières-sur-Marne, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges)

Inscr., 119 206 ; votants, 86 888 ; abst., 27,12 % ; suff. expr., 84 936.

Mme Paulette Nevoux, P.S., 48 539 (57,14 %). ELUE.

M. J.-M. Poirier, m. de Sucy-en-Brie, c. gén., U.N.M.-P.R., 36 397 (42,85 %).

CHENNEVIERES-SUR-MARNE. — Mme Nevoux, 3 392 ; M. Poirier, 2 776.

LIMEIL-BREVANNES. — Mme Nevoux, 3 501 ; M. Poirier, 2 262.

SUCY-EN-BRIE. — Mme Nevoux, 5 252 ; M. Poirier, 5 745.

VILLENEUVE-LE-ROI. — Mme Nevoux, 5 179 ; M. Poirier, 3 086.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Mme Nevoux, 8 035 ; M. Poirier, 4 148.

VILLIERS-SUR-MARNE. — Mme Nevoux, 5 118 ; M. Poirier, 3 967.

1er TOUR : abst., 30,76 % (suff. exp., 81 696) : M. Poirier, 27 535 ; Mme Nevoux, 23 138 ; M. Kalinsky, d. s., P.C., 21 727 ; Mme C. Bonnel, A.E., 3 020 ; MM. A. Jondeau, Alt. 81, 1 944 ; J.-C. Besse, gaull., 1 418 ; B. Marchand, div. d., 1 186 ; Mme F. Moulin, P.F.N., 656 ; MM. J.-M. Duval, div. g., 549 ; D. Geindreau, L.O., 523.
Total ex-majorité : 28 721 (35,15 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,22 % ; Giscard, 43,77 %.
1978 : MM. Kalinsky, 47 002 (50,40 %) ; Lucas, U.D.F.-P.R., 46 241 (49,59 %).

Sur les quatre sièges qu'il remporte, le parti socialiste compte trois nouveaux élus : Mme Paulette Nevoux, MM. Pierre Tabanou et Laurent Cathala.

Le parti communiste, en cédant deux sièges (ceux de MM. Charles Fiterman et Maxime Kalinsky) est le principal perdant d'autant plus que même ses deux fiefs, tenus par MM. Gosnat et Marchais, laissent apparaître quelques lézardes. On compte par exemple, dans la circonscription où est élu M. Marchais, 42,5 % d'abstentions et 38 % de bulletins blancs ou nuls.

Du côté de l'ex-majorité, la situation n'est guère meilleure. M. Robert-André Vivien, comme prévu, retrouve son siège et M. Roland Nungesser sauve le sien devant M. Pierre Jacquemin dans la sixième circonscription. Les écologistes semblent avoir préféré M. Nungesser et ainsi fait pencher la balance en faveur du député sortant. Les reports de voix, notamment des voix centristes qui avaient été mobilisées, se sont bien effectués.

Le glissement en faveur de l'U.D.F. apparu ces derniers mois au sein de l'ex-majorité, a été brutalement stoppé : les giscardiens n'ont conquis aucun siège et M. Jean-Louis Beaumont, député non-inscrit dans la précédente législature, mais proche du P.R., a perdu le sien. La vague socialiste qui a submergé plusieurs communes modérées lors de l'élection présidentielle ne s'est pas retirée. C'est ainsi qu'Ablon — ville dont le maire est M. Alain Poher, président du Sénat — Chennevières, Villecresnes, Bungis et surtout Maisons-Alfort, ont donné la préférence au candidat socialiste. M. Beaumont, à Saint-Maur, peut connaître de son côté une fronde R.P.R. au sein de sa mairie.

هكذا من الاهمال

ES RÉSULT

DU SECOND TOUR

Dans la région parisienne

VAL-D'OISE (5)

ELUS : MM. Richard, d.s., P.S. (1re circ.) ; Le Coadic, P.S. (2e circ.) ; Montdargent, d.s., P.C. (3e circ.) ; Mme Lecuir, P.S. (4e circ.) ; M. Coffineau, P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Richard, P.S. ; Delalande, R.P.R. ; Montdargent, P.C. ; Petit, U.D.F.-C.D.S. ; Canacos, P.C.

1re circ. (L'Isle-Adam, Pontoise)

Inscr., 116 571 ; votants, 88 268 ; abst., 24.27 % ; suff. expr., 86 889.

M. Alain Richard, d. s., m. de Saint-Ouen-l'Aumône, P.S., 50 401 (58 %). REELU.

M. J.-P. Lachenaud, m. de Pontoise, U.N.M. - U.D.F., 36 488 (41,99 %).

PONTOISE. — MM. Richard, 6 230 ; Lachenaud, 5 282.

L'ISLE-ADAM. — MM. Lachenaud, 2 512 ; Richard, 2 313.

SAINT - OUEN - L'AUMONE. — MM. Richard, 3 918 ; Lachenaud, 3 253.

1er TOUR : abst., 28,53 % (suff. expr. 81 523) ; MM. Richard, 36 152 ; J.-P. Lachenaud, 32 492 ; M. Vallade, P.C., 10 208 ; B. Roussel, Alt. 81, 1 319 ; P. Domart, L.C.R., 1 251 ; R. Girard, C.N.I.P., 100 ; M. Drivaud, F.N., 1.
Total ex-majorité : 32 592 (39,97 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,23 % ; Giscard, 45,76 %.
1978 : MM. Richard, 45 368 (50,63 %) ; Poniatowski, U.D.F.-P.R., 44 227 (49,36 %).

2e circ. (Cormeilles-en-Parisis, Taverny)

Inscr., 88 476 ; votants, 67 160 ; abst., 24.09 % ; suffr. expr., 66 100.

M. Jean-Pierre Le Coadic, m. de Taverny, P.S., 34 691 (52,48 %). ELU.

M. J.-P. Delalande, d. s., adj. au m. d'Herblay, U.N.M.-R.P.R., 31 409 (47,51 %).

FRANCONVILLE. — MM. Le Coadic, 7 391 ; Delalande, 6 015.

HERBLAY. — MM. Le Coadic, 4 525 ; Delalande, 4 149.

SANNOIS. — MM. Le Coadic, 4 951 ; Delalande, 4 240.

TAVERNY. — MM. Le Coadic, 4 740 ; Delalande, 4 663.

1er TOUR : abst., 28,99 % (suff. expr. 62 350) ; MM. Delalande, 25 335 ; Le Coadic, 20 269 ; C. Weber, P.C., 12 129 ; Y. Paternotte, écol., 2 900 ; J.-P. Barentin, Alt. 81, 625 ; G. Orgst, P.F.N., 562 ; R. Grossot, F.N., 530.
Total ex-majorité : 25 335 (40,63 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,24 % ; Giscard, 45,75 %.
1978 : MM. Delalande, 34 771 (51,46 %) Weber, 32 796 (48,53 %).

3e circ. (Argenteuil, Bezons)

Inscr., 68 629 ; votants, 46 649 ; abst., 32,02 % ; suffr. expr., 44 663.

M. Robert Montdargent, d. s., m. d'Argenteuil, P.C., 32 158 (72 %). REELU.

M. J.-N. Bongau, U.N.M.-R.P.R., 12 505 (27,99 %).

ARGENTEUIL. — MM. Montdargent, 25 138 ; Bongau, 10 150.

BEZONS. — MM. Montdargent, 7 020 ; Bongau, 2 355.

1er TOUR : abst., 30,23 % (suff. expr. 47 275) ; MM. Montdargent, 22 354 ; P.-Y. Le Charny, P.S., 12 009 ; Bongau, 9 446 ; M. Aussel, écol., 2 162 ; C. Sarthe-Moureou, Alt. 81, 771 ; Mme M. Payet, L.O., 533.
Total ex-majorité : 3 446 (19,98 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 66,26 % ; Giscard, 33,73 %.
1978 : MM. Montdargent, 34 012 (63,65 %) ; Roland, R.P.R., 19 422 (36,34 %).

4e circ. (Enghien-les-Bains, Montmorency)

Inscr., 103 080 ; votants, 81 718 ; abst., 24,39 %) ; suffr. expr., 80 626.

Mme Marie-France Lecuir, c. gén., P.S., 40 450 (50,16 %). ELUE.

M. A. Petit, d. s., m. d'Eaubonne, U.N.M.-C.D.S., 40 176 (49,83 %).

DEUIL-LA-BARRE. — M. Petit, 4 246 ; Mme Lecuir, 4 025.

EAUBONNE. — M. Petit, 5 990 ; Mme Lecuir, 5 986.

ENGHIEN-LES-BAINS. — M. Petit, 3 803 ; Mme Lecuir, 1 840.

ERMONT. — Mme Lecuir, 6 367 ; M. Petit, 4 959.

MONTMORENCY. — M. Petit, 5 266 ; Mme Lecuir, 4 126.

SAINT-GRATIEN. — Mme Lecuir, 5 374 ; M. Petit, 3 908.

SOISY-SS-MONTMORENCY. — Mme Lecuir, 3 913 ; M. Petit, 3 691.

1er TOUR : abst., 29,33 % (suff. expr. 75 711) ; M. Petit, 35 764 ; Mme Lecuir, 25 786 ; M. F. Combe, P.C., 9 577 ; Mme A. Alligier, écol., 3 341 ; M. F. Marmèche, Alt. 81, 1 243.
Total ex-majorité : 35 764 (47,23 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,02 % ; Giscard, 49,97 %.
1978 : MM. Petit, 48 127 (54,58 %) ; Maire, P.S., 40 049 (45,41 %).

5e circ. (Gonesse, Sarcelles)

Inscr., 152 830 ; vot., 105 893 ; abst., 30,7 % ; suff. expr., 103 098.

M. Michel Coffineau, m. de Bouffemont, sec. nat. du P.S. chargé des entreprises, P.S., 63 414 (61,50 %). ELU.

M. R. Lamontagne, c. gén., U.N.M., 39 684 (38,49 %).

GARGES-LES-GONESSE. — MM. Coffineau, 7 141, Lamontagne, 3 288.

GONESSE. — MM. Coffineau, 4 758 ; Lamontagne, 3 258.

GOUSSAINVILLE. — MM. Coffineau, 6 024 ; Lamontagne, 2 800.

SARCELLES. — MM. Coffineau, 11 372 ; Lamontagne, 6 734.

VILLIERS-LE-BEL. — MM. Coffineau, 4919 ; Lamontagne, 2689.

1er TOUR : abst., 33,78 % (suff. expr. 99 692) ; MM. Coffineau, 34 189 ; Lamontagne, 33 009 ; H. Canacos, d. s., P.C., 26 801 ; Mmes D. Senot, écol., 3 649 ; D. Blondel, Alt. 81, 1 618 ; M. Cohen, L.O., 1 136 ; M. M.-C. Bigel, P.S.D., 280.
Total ex-majorité : 33 009 (32,10 %).
10 mai : MM Mitterrand, 61,14 % ; Giscard 38,85 %.
1978 : MM. Canacos, 61 401 (54,04 %) ; Deforge, R.P.R., 52 210 (45,95 %).

Le Val-d'Oise comptait, jusqu'à ce jour, trois députés de gauche et deux de droite. Il est désormais entièrement tourné vers la gauche, avec quatre élus socialistes et un communiste, Robert Montdargent, réélu dans la 3e circonscription.

Dans la 1re circonscription, l'adversaire de M. Richard, député socialiste sortant, M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, n'a gagné que 3 896 voix supplémentaires, malgré une participation électorale plus forte.

La seconde et la quatrième circonscriptions les deux seules qui appartenaient encore, ici, à l'ancienne majorité, sont passées entre les mains des socialistes. Dans la seconde, M. Jean-Pierre Le Coadic, maire de Taverny, a fait mieux que le total des suffrages de la gauche au premier tour, au détriment de M. Jean-Pierre Delalande (U.N.M.-R.P.R.), député sortant, malgré le report sur son nom d'un bon nombre de voix écologistes et, semble-t-il, d'abstentionnistes du premier tour. Rares étaient les paris sur les résultats de la 4e circonscription avant ce deuxième tour, tant le duel était serré entre M. André Petit, député sortant (U.N.M.-C.D.S.), et Mme Marie-France Lecuir (socialiste). Le premier avait obtenu 47,23 % des voix, tandis que les voix de la gauche totalisaient 46,69 % des suffrages. Pour ce second tour, l'écart est resté identique. Mme Marie-France Lecuir a en effet obtenu 50,16 % des voix.

SEINE-ET-MARNE (5)

ELUS : MM. Vivien, d. s., P.S. (1re circ.) ; Fourre, P.S. (2e circ.) ; Le Foll, P.S. (3e circ.) ; Fromion, P.S. (4e circ.).

Au premier tour : M. Julia, d.s., U.N.M.-R.P.R. (5e cir.).

Députés sortants : MM. Vivien, P.S. ; Bordu, P.C. ; Héraud, U.D.F.-P.R. ; Eymard-Duvernay, app R.P.R. *(suppl., se représ. comme suppl. de M Peyrefitte)* ; Julia, R.P.R.

1re circ. (Melun)

Inscr., 160 889 ; votants, 116 972 ; abst., 27,29 % ; suff. expr., 115 216.

M. Alain Vivien, d. s., m. de Combs-la-Ville, c. gén., P.S., 69 026 (59,91 %). REELU.

M. J. Maziol, a. d., anc. min., U.N.M.-R.P.R., 46 190 (40,08 %).

COMBS-LA-VILLE. — MM. Vivien : 3 689 ; Maziol : 2 283.

DAMMARIE-LES-LYS. — MM. Vivien : 4 606 ; Maziol : 2 429.

MELUN : MM. Vivien : 7 760 ; Maziol, 7 627.

OZOIR - LA - FERRIERE. — MM. Vivien : 3 034 ; Maziol : 1 911.

PONTAULT - COMBAULT. — MM. Vivien : 4 692 ; Maziol : 2 820.

1er TOUR : abst., 30 68 % (suff. expr. 110 192) ; MM. Vivien, 53 317 ; Maziol, 42 731 ; R. Laporte, P.C., 11 540 ; C. Banchet, Alt. 81, 2 604.
Total ex-majorité . 42 731 (38,77 %).
10 mai : MM Mitterrand, 54,03 % ; Giscard, 45,96 %.
1978 : MM. Vivien, 62 914 (51,66 %) ; Dayant, R.P.R., 58 867 (48,33 %).

2e circ. (Chelles, Lagny)

Inscr., 127 711 ; votants, 92 093 ; abst., 27,88 % ; suff. expr., 90 085.

M. Jean-Pierre Fourré, c. gén., P.S., 55 061 (61,12 %). ELU.

M. C. Charlet, U.N.M.-R.P.R., 35 024 (38,87 %).

CHELLES. — MM. Fourré : 11 012 ; Charlet : 6 712.

LAGNY. — MM. Fourré : 3 851 ; Charlet 3 243.

MITRY-MORY. — MM. Fourré : 4 229 ; Charlet : 1 994.

VILLEPARISIS. — MM. Fourré : 4 372 ; Charlet : 2 123.

1er TOUR : abst., 31,87 % (suff. expr. 86 128) ; MM. Fourré, 30 268 ; G. Bordu, d.s., P.C., 20 350 ; Charlet, 19 449 ; M. Laurent, U.N.M.-rad., 10 786 ; G. Simon, A.E., 2 932 ; Mme M. Rebeaux, L.O., 870 ; M. J. Guyot, écol., 848 ; Mme L. Valsière, gaull., 625.
Total ex-majorité : 30 285 (35,10 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,94 % ; Giscard, 42,05 %.
1978 : MM. Bordu, 48 740 (52,54 %) ; Durand Labrunie, R.P.R., 44 017 (47,45 %).

3e circ. (Meaux)

Inscr., 94 818 ; votants, 73 033 ; abst., 22,97 % ; suff. expr., 72 013.

M. Robert Le Foll, c. gén., P.S., 37 313 (51,81 %). ELU.

M. R. Héraud, d.s., U.N.M.-P.R., 34 700 (48,18 %).

COULOMMIERS. — MM. Le Foll : 2 767 ; Héraud : 2 477.

MEAUX. — MM. Le Foll : 8 923 ; Héraud : 6 630.

1er TOUR : abst., 28,08 % (suffr. expr. 67 340) ; MM. Héraud, 31 273 ; Le Foll, 25 968 ; J Bevilacqua, P.C., 8 346 ; C. Brossier, M.R.G., 1 753.
Total ex-majorité : 31 273 (46,44 %)
10 mai : MM. Giscard, 50,04 % ; Mitterrand, 49,95 %.
1978 : MM. Héraud, 39 107 (51,78 %) ; Le Foll, 36 406 (48,21 %).

4e circ. (Provins)

Inscr., 75 057 ; votants, 60 274 ; abst., 19,69 % ; suff expr., 59 344.

M. Marc Fromion, m. de Gurcy-le-Châtel, c. gén., P.S., 29 765 (50,15 %). ELU.

M. A. Peyrefitte, a. d., anc. min., m. de Provins, U.N.M.-R.P.R., 29 579 (49,84 %).

MONTEREAU-FAUT-YONNE. — MM. Fromion : 4 404 ; Peyrefitte : 3 087.

PROVINS. — MM. Peyrefitte : 2 862 · FROMION : 2 681.

1er TOUR : abst., 25,43 % (suffr. expr. 55 233) : MM. Peyrefitte, 26 527 ; Fromion, 15 875 ; J Alvares, P.C., 9 615 ; J Blache, 1 291 ; M. Scarbonchi, M.R.G., 1 176 ; Mme C. Cauquil, L.O., 749.
Total ex-majorité : 26 527 (48,02 %).
10 mai : MM Mitterrand, 50,49 % ; Giscard, 49,50 %.
1978 (1er tour) : M. Peyrefitte, 30 873 (52,23 %).

Les quatre sièges qui restaient à pourvoir vont tous au parti socialiste. L'événement le plus marquant de ce second tour est certainement l'élection de M. Marc Fromion dans la quatrième circonscription : le candidat du parti socialiste devance M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, d'une courte longueur (186 voix).

Dans la première circonscription, M. Alain Vivien, qui avait frôlé la victoire dès le premier tour, retrouve aisément son siège avec près de 60 % des suffrages exprimés. Dans la deuxième circonscription où le député sortant communiste, M. Gérard Bordu avait été distancé le 14 juin, M. Jean-Pierre Fourré réalise le meilleur score du département avec plus de 61 % des suffrages exprimés. Et dans la troisième circonscription, M. Robert Héraud n'a pu mobiliser les abstentionnistes pour conforter les résultats qu'il avait obtenus au premier tour.

YVELINES (8)

ELUS : MM. Le Gars, P.S. (1re circ.) ; Rocard, d. s., P.S. (3e circ.) ; Schreiner, P.S. (7e circ.) ; Malandain, P.S. (8e circ.).

Au premier tour : MM. Péricard, d.s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) Lauriol, d. s. U.N.M. - R.P.R. (4e circ.) ; Pinte, d. s., U.N.M.-R.P.R., d. s. (5e circ.) ; Wagner, d. s. U.N.M.-R.P.R. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Bourson, U.D.F.-P.R. ; Péricard, R.P.R. ; Rocard, P.S. ; Lauriol, R.P.R. ; Pinte, R.P.R. ; Wagner, R.P.R. ; Coumel, R.P.R. *(suppl de M. Ribes qui se représ.)* ; About, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Houilles, Maisons-Laffitte)

Inscr., 69 222 ; votants, 51 669 ; abst., 25,35 % ; suff. expr., 50 841.

M. Jean Le Gars, P.S., 26 174 (51,48 %). ELU.

M. P. Bourson, d. s., U.N.M.-P.R., 24 667 (48.51 %).

HOUILLES. — MM. Le Gars, 7 706 ; Bourson, 5 999.

MAISONS-LAFITTE. — MM. Le Gars, 4 021 ; Bourson, 7 264.

SARTROUVILLE. — MM. Le Gars, 10 670 ; Bourson, 7 588.

1er TOUR : abst., 29,88 % (suff. expr. 48 148) ; MM. Bourson, 21 141 ; Le Gars, 15 471 ; F. Hilsum, P.C., 8 669 ; Mmes P. Molet, écol., 877 ; S. Berneron, écol., 852 ; MM. J. Prenot, F.N., 688 ; D. Vidal, div. g., 237 ; P. Lecomte, C.C.A., 213.
Total ex-majorité : 21 141 (43,90 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,99 % ; Giscard, 49,00 %.
1978 : MM. Bourson, 30 273 (54,92 %) ; Hilsum, 24 845 (45,07 %).

3e circ. (Conflans-Sainte-Honorine)

Inscr., 123 244 ; votants, 88 597 ; abst., 27.52 % ; suff. expr., 87 118.

M. Michel Rocard, d. s., min. E., min. du plan, m. de Conflans-Sainte-Honorine, P.S., 52 541 (60,31 %). REELU.

M. B. Megret, U.N.M. - R.P.R., 34 577 (39,68 %).

CONFLANS - SAINTE - HONORINE. — MM. Rocard, 8 751 ; Megret, 4 889.

POISSY. — MM. Rocard, 9 155 ; Megret, 5 691.

LES MUREAUX. — MM. Rocard, 6 682 ; Megret, 2 757.

1er TOUR : abst., 31,27 % (suff. expr. 82 983) ; MM. Rocard, 38,882 ; Megret, 21 332 ; M. Humbert, U.N.M.-U.D.F., 10 518 ; R. le Toullec, P.C., 10 031 ; A. Luguet, L.O., 1 093 ; E. Derlas, F.N., 118.
Total ex-majorité : 31 849 (38,38 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,01 % ; Giscard, 44,98 %.
1978 : MM Rocard, 51 539 (52,98 %) ; Godon, R.P.R., 45 731 (47,01 %).

7e circ. (Mantes-la-Jolie, Limay)

Inscr., 84 859 ; votants, 65 226 ; abst., 23,13 % ; suff expr., 63 901.

M. Bernard Schreiner, adj. au m. de Mantes-la-Jolie, P.S., 36 703 (57,43 %). ELU.

M. P. Ribes, a. d., a. sec. E., U.N.M.-R.P.R., 27 198 (42,56 %).

MAINTES - LA - JOLIE. — MM. Schreiner, 8 023 ; Ribes, 5 304.

1er TOUR : abst., 26,90 % (suff. exp., 59 348) ; MM Ribes, 22 347 ; Schreiner, 20 967 ; M. Quettier, P.C., 11 741 ; J.-M. Georgelin, gaull., 1 632 ; J. Le Moigne, écol., 1 307 ; J.-P. Simon, F.N., 721 ; E. Grumbach, Alt. 81, 677 ; G. Béller, L.O., 542 ; G. Leplaideur, div. g., 241 ; G. Menier, P.F.N., 73.
Total ex-majorité : 22 347 (37,65 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,50 % ; Giscard, 45,49 %.
1978 : MM. Ribes, 34 382 (50,87 %) ; Quettier, 33 205 (49,12 %).

8e circ. (Rambouillet, Montfort-l'Amaury)

Inscr., 129 344 ; votants, 99 075 ; abst., 23.40 % ; suff. expr., 97 935

M. Guy Malandain, c. gén., P.S., 52 287 (53,38 %). ELU.

M. N. About, d. s., M. de Montigny-le-Bretonneux, U.N.M.-P.R., 45 648 (46,61 %).

PLAISIR. — MM. Malandain, 4 586 ; About, 3 415.

RAMBOUILLET. — MM. Malandain, 5 333 ; About, 4 650.

TRAPPES. — MM. Malandain, 6 302 ; About, 2 430.

1er TOUR : abst., 27,70 % (suff. expr., 92 469) ; MM. About, d. s. m. de Montigny-le-Bretonneux, U.N.M.-U.D.F., 40 964 ; Malandain, c. gén., P.S., 34 744 ; Mme J. Hoffmann, Parl. Eur., P.C., 11 037 ; M Grassart, adj. m. de Magny-les-Hameaux, M.R.G., 1 586 ; J.-Y. Métayer, Alt. 81, 1 520 ; D. Despres, M.D., 1 178 ; J.-C. Cotentin, L.O., 834 ; D. Malinoski, L.C.R., 606.
Total ex-majorité : 40 964 (44,30 %).
10 mai : MM Mitterrand, 51,48 ; Giscard, 48,51 % ;
1978 : M. About, 48 644 (50,17 %) ; Mme Thome-Patenôtre, M.R.G., 48 306 (49,82 %).

Les 4 500 abstentionnistes du premier tour qui se sont manifestés le dimanche 21 juin dans la troisième circonscription semblent s'être en majorité portés sur M. Bernard Megret, R.P.R., mais ce léger réveil n'a pas été de nature à inquiéter M. Michel Rocard, réélu avec plus de 60 % des voix. M Rocard ne sera plus le seul député de gauche dans son département.

M. Nicolas About, U.D.F., a été balayé dans la huitième circonscription sans gagner de voix ou presque par rapport au premier tour. De même, l'ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Pierre Ribes, R.P.R., ami personnel de Georges Pompidou, a été écrasé dans la septième circonscription par un jeune socialiste bien implanté dans cette circonscription plus populaire. Seul, M. Pierre Bourson, député sortant U.D.F. de la première circonscription, a mieux résisté, mais le candidat du P.S. a encore progressé jusqu'à 51,48 % des voix.

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

AIN (3)

ELUS : MM. Robin, P.S. (1re circ.) ; Ravassard, d.s., P.S. (3e circ.).

Au premier tour : M. Millon, d. s., U.N.M.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Boyon, R.P.R. ; Millon, U.D.F.-P.R. ; Ravassard, P.S.

1re circ. (Bourg-en-Bresse)

Inscr., 87 621 ; votants, 67 176 ; abst., 23,33 % ; suff. expr., 66 482. ELU.

M. Louis Robin, m. de Bourg-en-Bresse, P.S., 34 604 (52,05 %). ELU.

M. J. Boyon, d. s., m. de Pont-d'Ain, U.N.M.-R.P.R., 31 878 (47,94 %).

1er TOUR : abst., 33,53 % (suff. expr., 57 773) : MM. J. Boyon, 27 952 ; L. Robin, 23 318 ; M. Benoit, P.C., 4 524 ; Mme M. Antonuci, Alt. 81, 1 124 ; MM P. Dordain, P.S.D., 854 ; M. Franiatte, C.C.A., 1.
Total ex-majorité : 27 952 (48,38 %).
10 mai : MM Giscard, 51,33 % ; Mitterrand, 48,66 %.
1978 : MM. Boyon, 36 498 (52,28 %) ; Robin, 33 304 (47,71 %).

3e circ. (Ambérieu-en-Bugey)

Inscr., 84 215 ; votants, 63 030 ; abst., 25,15 % ; suff. expr., 62 375.

M. Noël Ravassard, d.s., c. gén., P.S., 34 717 (55,65 %). REELU.

M. J. Vial, c. gén., m. de Saint-Trivier, U.N.M.-U.D.F., 27 658 (44,34 %).

1er TOUR : abst., 33,25 % (suff. exp. 55 488) ; MM. N. Ravassard, 25 558 ; J. Vial, 14 299 ; P. Deplanche, U.N.M.-R.P.R., 10 477 ; F. Roustit, P.C., 3 951 ; D. Vericel, Alt. 81, 619 ; Mmes I. Leclerc, L.O., 580 ; A. Bochaton, C.C.A., 3 ; Y. Serrière, F.N., 1.
Total ex-majorité : 24 776 (44,65 %).
10 mai : MM. Giscard, 51,29 % ; Mitterrand, 48,70 %.
1978 : MM de la Verpillière, U.D.F.-P.R., 34 287 (53,36 %) ; Lamarche, P.C., 29 960 (46,63 %).
1980 : MM. Ravassard, 24 043 (57,49 %) ; Cormorèche, U.D.F.-C.D.S., 17 776 (42,50 %).

Alors que le 10 mai, M. Giscard d'Estaing avait obtenu 51,29 % des suffrages dans l'Ain, ce département a élu le 21 juin deux députés socialistes, MM. Louis Robin et Noël Ravassard, dans deux circonscriptions rurales, traditionnellement conservatrices.

M. Ravassard, réélu facilement après un round d'essai de six mois (il avait été élu lors d'une partielle en 1980), a su conforter son score et gagner les campagnes. Quant à M. Robin, maire de Bourg-en-Bresse, après trente ans de militantisme et une campagne intensive, il bat nettement le maire de Pont-d'Ain, M. Jacques Boyon (R.P.R.), député sortant. Il a su, lui aussi, gagner les suffrages ruraux. Seul, M. Millon (U.N.M.-P.R.), dans la deuxième circonscription (Belley, Nantua), réélu au premier tour, a bien résisté à la poussée socialiste.

AISNE (5)

ELUS : MM. Aumont, d. s., P.S. (1re circ.) ; Le Meur, d. s., P.C. (2e circ.) ; Balligand, P.S. (3e circ.) ; Renard, d. s., P.C. (4e circ.) ; Lefranc, P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Aumont, P.S. ; Le Meur, P.C. ; Brugnon, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Renard, P.C. ; Rossi, U.D.F.-rad.

1re circ. (Laon)

Inscr., 66 200 ; votants, 52 580 ; abst., 20,57 % ; suff. expr., 51 643.

M. Robert Aumont, d. s., m. de Laon, c. gén., P.S., 31 381 (60,76 %). REELU.

M. J.-C. Lamant, U.N.M.-R.P.R., 20 262 (39,23 %).

1er TOUR : abst., 24,88 % (suff. expr. 49 075 : MM. R. Aumont, 21 268 ; J.C. Lamant, 10 419 ; F. Lesein, U.N.M.-rad., 9 649 ; G. Mathieu, P.C., 7 739.
Total ex-majorité : 20 068 (40,89 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,36 % ; Giscard, 43,63 %.
1978 : MM. Aumont, 32 022 (57,14 %) ; Lamant, 24 018 (42,85 %).

2e circ. (Saint-Quentin)

Inscr., 85 382 ; votants, 67 770 ; abst., 20,62 % ; suff. expr., 64 767.

M. Daniel Le Meur, d. s., m. de Saint-Quentin, P.C., 36 101 (55,73 %). REELU.

M. L. Bochard, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 28 666 (44,26 %).

1er TOUR : abst., 25,08 % (suff. expr. 63 062) ; MM. D. Le Meur, 20 007 ; B. Lebrun, 19 677 ; L. Bochard, U.N.M.-C.D.S., 12 345 ; V. Savelli, U.N.M.-R.P.R., 9 629 ; D. Caron, F.N., 1 404.
Total ex-majorité : 21 974 (34,84 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,35 % ; Giscard, 43,64 %.
1978 : MM. Le Meur, 39 895 (54,97 %) ; Braconnier, R.P.R., 32 258 (45,02 %).

3e circ. (Vervins)

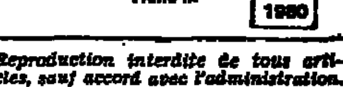
Inscr., 52 807 ; votants, 43 423 ; abst., 17,77 % ; suff. expr. 42 713.

M. Jean-Pierre Balligand, c. gén., P.S., 25 161 (58,90 %). ELU.

M. L. Hennebelle, m. de La Capelle, c. gén., U.N.M., 17 552 (41,09 %).

1er TOUR : abst., 22,44 % (suff. expr. 40 319) ; MM. J.-P. Balligand, 16 497 ; L. Hennebelle, U.N.M., 15 914 ; R. Mahoudeaux, P.C., 7 908.
Total ex-majorité : 15 914 (39,47 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,52 % ; Giscard, 45,47 %.
1978 : MM. Brugnon, P.S., 26 235 (58,29 %) ; Beaufort, U.D.F.-C.D.S., 18 839 (41,70 %).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Commission paritaire n° 57 437.

4e circ. (La Fère)

Inscr., 65 285 ; votants, 50 820 ; abst., 22,15 % ; suff. expr., 48 971.

M. Roland Renard, d. s., c. gén., P.C., 29 184 (59,59 %). REELU.

M. J. de Brosses, U.N.M.-R.P.R., 19 787 (40,40 %).

1er TOUR : abst., 25,68 % (suff. expr. 47 836) ; MM. R. Renard, 17 521 ; J. de Brosses, 15 189 ; J. Dessalangre, P.S., 15 126.
Total ex-majorité : 15 189 (31,75 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,47 % ; Giscard, 40,52 %.
1978 : MM. Renard, 29 949 (55,36 %) ; Catalifaud, R.P.R., 24 147 (44,63 %).

5e (Château-Thierry, Soissons)

Inscr., 90 808 ; votants, 73 500 ; abst., 19,05 % ; suff. expr., 72 848.

M. Bernard Lefranc, m. de Soissons, P.S., 39 190 (53,79 %). ELU.

M. A. Rossi, d. s., A. Sec. E., m. de Château-Thierry, U.N.M.-rad., 33,658 (46,20 %).

1er TOUR : abst., 25,10 % (suffr. expr., 67 484) ; MM. A. Rossi, 29 958 ; B Lefranc, 23 626 ; P. Lemret, P.C., 12 925 ; G. Cottinet, F.N., 975.
Total ex-majorité : 29 958 (44,39 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 55,70 ; Giscard, 44,29 %.
1978 : MM. Rossi, 39 060 (51,52 %) ; Laurent, P.C., 36 750 (48,47 %).

La réélection de MM. Aumont (P.S.), Le Meur (P.C.), Renard (P.C.), et l'élection de M. Balligand (P.S.), successeur de M. Maurice Brugnon (P.S.), dont il était le suppléant, ne posaient guère de problème, en raison des écarts enregistrés au premier tour et des consignes de désistement qui ont été appliquées pour le second tour. En revanche, une incertitude demeurait dans la cinquième circonscription, celle du sud de l'Aisne, car, si le maire de Soissons, M. Lefranc, était très bien placé, le maire de Château-Thierry, M. Rossi, ancien ministre, avait cependant une chance de conserver son siège par une de ces remontées dont il a toujours eu le secret. Déjà, au premier tour, le député radical avait amélioré le score de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle dans cette circonscription. Mais M. Rossi n'a pu renverser la situation.

ALLIER (4)

ELUS : MM. Desgranges, P.S. (1re circ.) ; Chaubard, P.S. (2e circ.) ; Lajoinie, d. s., P.C. (3e circ.) ; Belorgey, P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Rolland, R.P.R. ; Goldberg, P.C. ; Lajoinie, P.C. ; Péronnet, U.D.F.-rad.

1re circ. (Moulins)

Inscr., 62 371 ; votants, 50 263 ; abst., 19,41 % ; suffr. expr., 49 460.

M. Jean-Paul Desgranges, m. d'Yzeure, c. gén., P.S., 27 717 (56,03 %). ELU.

M. H. Rolland, d. s., m. de Moulins, U.N.M.-R.P.R., 21 743 (43,96 %).

1er TOUR : abst., 24,88 % (suff. expr., 46 550) ; MM. Rolland, 19 253 ; J.-P. Desgranges, 18 184 ; P. Guillaumin, P.C., 8 530 ; D. Pin, écol., 583.
Total ex-majorité : 19 253 (41,35 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,20 % ; Giscard, 43,79 %.
1978 : MM. Rolland, 26 904 (51,57 %) ; Guillaumin, 25 163 (48,32 %).

2e circ. (Montluçon)

Inscr., 70 981 ; votants, 53 581 ; abst., 25,92 % ; suffr. expr., 49 420.

M. Albert Chaubard, vice-prés. c. rég., P.S., 34 590 (69,99 %). ELU.

M. G. Rossi, U.N.M.-P.R., 14 830 (30 %).

1er TOUR : abst., 24,30 % (suff. expr., 52 518) ; MM. A. Chaubard, 23 325 ; P. Goldberg, d. s., P.C., 18 510 ; G. Rossi, U.N.M.-P.R., 9 362 ; R. Gozard, écol., 876 ; M. Loy Lo, L.O., 445.
Total ex-majorité : 9 362 (17,82 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,33 % ; Giscard, 39,66 %.
1978 : MM. Goldberg, 32 912 (55,11 %) ; Brun, 26 801 (44,88 %).

3e circ. (Gannat)

Inscr., 57 811 ; votants, 45 760 ; abst., 20,84 % ; suffr. expr., 44 278.

M. André Lajoinie, d. s., P.C., 25 277 (57,08 %). REELU.

M. E. Maupoil, c. gén., U.N.M.-rad., 19 001 (42,91 %).

1er TOUR : abst., 24,17 % (suff. expr., 43 274) ; MM. A. Lajoinie, 17 199 ; E. Maupoil, 14 251 ; L. Huguet, P.S., 11 834.
Total ex-majorité : 14 251 (32,93 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,93 % ; Giscard, 43 %.
1978 : MM. Lajoinie, 25 477 (51,76 %) ; Maupoil, 23 740 (48,23 %).

4e circ. (Vichy)

Inscr., 75 543 ; votants, 58 786 ; abst., 22,18 % ; suff. expr., 57 520.

M. Jean-Michel Belorgey, P.S., 31 132 (54,12 %). ELU.

M. G. Péronnet, d. s., a. sec. E., U.N.M.-rad., 26 388 (45,87 %).

1er TOUR : abst., 29,32 % (suff. expr., 52 552) ; MM. J.-M. Belorgey, 16 449 ; G. Péronnet, 15 414 ; R. Bardet, P.C., 10 848 ; R. Meaudre, ex-R.P.R., 9 841.
Total ex-majorité : 25 255 (48,05 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,07 % ; Giscard, 48,92 %.
1978 : MM. Péronnet, 33 904 (55,51 %) ; Marcilly, 27 172 (44,48 %).

La gauche détient désormais les quatre sièges de l'Allier, le P.C.F. en perdant un au profit du P.S. Ce changement ne s'est pas fait sans difficulté. M. Chaubard (P.S.), qui avait devancé M. Pierre Goldberg (P.C.), député sortant de la deuxième circonscription, au premier tour, n'obtient qu'un peu plus de 11 000 voix de plus, au second tour, alors que M. Goldberg en avait recueilli 18 500. Il y a mille cent quarante votants de moins et près de 2 000 bulletins blancs de plus qu'au premier tour, mais le plus troublant est que le candidat de droite, M. Rossi (P.R.), recueille 5 500 voix de plus qu'au premier tour. Sauf à supposer une abstention massive de l'électorat communiste et une mobilisation équivalente des abstentionnistes du premier tour en faveur de M. Rossi, il faut admettre que de nombreux électeurs communistes ont voté pour le candidat de droite. Inversement, dans la troisième circonscription, il manque à M. Lajoinie, député sortant, membre du bureau politique du P.C.F., 3 700 voix par rapport au total des voix socialistes et communistes du premier tour, alors que le candidat de droite, M. Maupoil (radical), améliore son score, par rapport au premier tour, de 4 750 voix. Il y a pris 2 000 votants de plus, mais seulement un millier de suffrages exprimés supplémentaires.

Les chiffres sont moins surprenants dans les première et quatrième circonscriptions. Les nouveaux électeurs du premier tour semblent s'être mobilisés en faveur de M. Rolland à Moulins et s'être répartis entre MM. Belorgey et Péronnet à Vichy.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

ELUS : MM. Massot, d. s., M.R.G. (1re circ.) ; Bellon, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Massot, M.R.G. ; Girardot, P.C.

1re circ. (Digne)

Insc. 42 435 ; votants, 33 471 ; abst. 25,48 % ; suff. expr., 31 736.

M. François Massot, d. s., c. gén., sout. P.S., 19 050 (60,02 %). ELU.

M. H. Savornin, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 12 686 (39,97 %).

1er TOUR : abst., 36,95 % (suff. expr., 29 362) ; MM. F. Massot, 11 548 ; H. Savornin, 10 068 ; R. Philippe, P.C., 6 754 ; Mme M. Fenestraz, écol., 916 ; M. F. Bonnet, P.F.N., 76.
Total ex-majorité : 10 068 (34,28 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,43 %) ; Giscard, 46,56 %.
1978 : MM. Massot, 17 610 (51,5 %) ; Rinaldi, R.P.R., 16 580 (48,49 %).

2e circ. (Manosque)

Inscr., 45 357 ; votants, 35 989 ; abst. 20,65 % ; suffr. expr., 35 333.

M. André Bellon, P.S., 20 016 (56,64 %). ELU.

M. J. Cabanne, c. gén., m. Manosque, U.N.M.-U.D.F., 15 317 (43,35 %).

1er TOUR : abst., 25,72 % (suff. expr. 33 293) : MM. J. Cabanne, 12 523 ; A. Bellon, 9 933 ; P. Girardot, d.s., P.C., 9 702 ; R. Verdegen, écol., 1 134 ; Mme J. Vecchioni, C.C.A., 1.
Total ex-majorité : 12 523 (37,61 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,35 % ; Giscard, 46,64 %.
1978 : MM. Girardot, 18 149 (50,83 %) ; Cabanne, 17 553 (49,16 %).

La réélection de M. François Massot (M.R.G.) dans la première circonscription et l'élection de M. André Bellon (P.S.) dans la seconde, ne constitueront pas une surprise. A l'issue du premier tour on s'attendait, dans un département depuis longtemps fidèle à la gauche, à un tel résultat. Avec 60,03 % des suffrages, M. François Massot améliore son score de 1978 de 8,5 %. Quant à M. André Bellon, qui, dans la seconde circonscription, avait devancé, au premier tour, le député sortant, M. Pierre Girardot (P.C.), il a bénéficié non seulement d'un report total des voix communistes mais aussi d'une partie des suffrages des abstentionnistes du 14 juin. Inconnu dans les Alpes de Haute-Provence il y a seulement un mois, M. Bellon devance M. Jean Cabanne (U.D.F.), avec 55,65 % des voix mais il le bat dans Manosque même dont il est maire, avec 52,45 % des voix. M. Jean Cabanne avait pourtant reconquis très nettement la cité de Jean Giono au mois d'août dernier. A Digne, M. Massot franchit la barre des 55 % (55,7 %). M. Savornin (R.P.R.) étant devancé, malgré le soutien inconditionnel du maire et ancien candidat aux législatives, M. Pierre Rinaldi (R.P.R.). Là encore, le report des voix communistes a été total.

HAUTES-ALPES (2)

ELUS : MM. Chevallier, P.S. (1re circ.) ; De Caumont, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Serres, U.D.F.-C.D.S. *(supp., se représ. comme supp. de M. Bernard-Reymond)* ; Papet, U.D.F.-P.R. *(supp., se représ. comme supp. de M. Dijoud).*

1re circ. (Gap)

Inscr., 41 351 ; votants, 34 432 ; abst., 16,73 % ; suff. expr., 33 971.

M. Daniel Chevallier, c. gén., P.S., 17 946 (52,82 %). ELU.

M. P. Bernard-Reymond, a. d., a. sec. E., U.N.M.-C.D.S., 16 025 (47,17 %)

1er TOUR : abst., 25,41 % (suff. expr. 30 399) ; MM. P. Bernard-Reymond, 14 167 ; D. Chevallier, 11 484 ; J.-J. Perrero, P.C., 4 558 ; H. Pernot, F.R.P., 190.
Total ex-majorité : 14 167 (46,60 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 53,31 % ; Giscard, 46,68 %.
1978 : MM. Bernard-Reymond, 18 055 (53 %) ; Bonacossa, M.R.G., 16 011 (46,99 %).

2e circ. (Briançon)

Inscr. 33 767 ; votants, 27 275 ; abst., 19,22 % ; suff. expr., 26 679.

M. Robert de Caumont, P.S., 13 659 (51,19 %). ELU.

M. P. Dijoud, a. d., U.N.M.-P.R., anc. sec. d'E., m. de Briançon, U.N.M.-P.R., 13 020 (48,80 %).

1er TOUR : abst., 29,58 % (suffr. expr. 23 187) ; MM. P. Dijoud, 11 117 ; R. de Caumont, 9 117 ; C. Wursteisen, P.C., 2 953.
Total ex-majorité : 11 117 (47,94 %)
10 mai : MM. Giscard, 51,43 % ; Mitterrand, 48,56 %.
1978 : MM. Dijoud, 15 169 (58,63 %) ; Chapuis, P.C., 10 702 (41,36 %).

MM. Pierre Bernard-Reymond et Paul Dijoud, anciens secrétaires d'Etat, sont battus.

Dans chaque circonscription, il y a eu environ 3 500 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour, soit une augmentation des votants de plus de 10 points (en pourcentage). Si l'on considère que les suffrages communistes se sont reportés, sans perte, sur les candidats socialistes, il apparaît que les voix des abstentionnistes se sont partagées de manière égale.

A Gap, dont il est le premier adjoint au maire, M. Pierre Bernard-Reymond, a été distancé de 8 voix (7 630 voix contre 7 638 voix à M. Daniel Chevallier), et à Briançon dont il est le maire, M. Dijoud a été battu de 358 voix.

ALPES-MARITIMES (6)

ELUS : MM. Gallo, P.S. (1re circ.) ; Colonna, P.S. (3e circ.) ; Aubert, d. s., U.N.M.-R.P.R. (4e circ.) ; Mme Moreau, d. s., U.N.M.-C.D.S. (5e circ.).

Au premier tour : MM. Médecin, d. s., U.N.M.-P.R. (2e circ.) ; Sauvaigo, d. s., U.N.M.-R.P.R. (6e circ.).

Députés sortants : MM. Ehrmann, U.D.F.-P.R. ; Médecin, U.D.F.-P.R. ; Icart, U.D.F.-P.R. ; Aubert, R.P.R. ; Mme Moreau, U.D.F.-C.D.S. ; M. Sauvaigo, R.P.R.

1re circ. (Nice I, II, III)

Inscr., 65 581 ; votants, 49 464 ; abst., 24,57 % ; suffr. expr., 48 736.

M. Max Gallo, P.S., 25 562 (52,44 %). ELU.

M. C. Ehrmann, d.s., c. gén., adj. m. Nice, U.N.M.-P.R., 23 174 (47,55 %).

1er TOUR : Abst., 29,83 % (suff. expr. 45 408) ; MM. Ehrmann, 20 100 ; M. Gallo, 13 827 ; C. Caressa, P.C., 10 176 ; M. Mme G. Alata, P.F.N., 803 ; MM. G. Campioni, écol., 263 ; M. Mazoulier, M.RG, 229
Total ex-majorité : 20 100 (44,26 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,05 % ; Giscard, 45,94 %.
1978 : MM. Ehrmann, 28 889 (53,57 %) ; Caressa, 25 038 (46,42 %).

3e circ. (Nice VI, Puget-Thénier)

Inscr., 104 265 ; votants, 78 805 ; abst., 24,41 % ; suffr. expr., 77 855.

M. Jean-Hugues Colonna, c. mun. Nice, P.S., 39 495 (50,72 %). ELU.

M. F. Icart, d.s., a. se. Et., c. g., U.N.M.-P.R., 38 360 (49,27 %).

1er TOUR : abst., 30,46 % (suff. expr. 71 808) ; MM. F. Icart, 33 592 ; J.-H. Colonna, P.S., 22 036 ; L. Fiori, P.C., 13 976 ; H. Peyron, F.N., 1 482 ; J.-C. Berges, Alt. 81, 519.
Total ex-majorité : 33 592 (46,91 %).
10 mai : MM. Giscard, 51,02 % ; Mitterrand, 48,97 %.
1978 : MM. Icart, 46 761 (56,95 %) ; Pasquetti, P.C., 35 339 (43,04 %).

4e circ. (Menton)

Inscr., 81 575 ; votants, 63 174 ; abst., 22,55 % ; suffr. expr., 60 687.

M. Emmanuel Aubert, d.s., m. de Menton, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 31 161 (51,34 %). REELU.

M. A. Vanco, c. gén., m. Beausoleil, P.C., 29 526 (48,65 %).

1er TOUR : abst., 28,59 % (suff. expr. 57 467) ; MM. E. Aubert, 20 368 ; A. Vanco, 14 516 ; Mme M. Mathieu, P.S., 13 317 ; M. H. de Charette, ex-R.P.R., 9 266.
Total ex-majorité : 292634 (51,56 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,23 % ; Mitterrand, 45,76 %.
1978 : MM. Aubert, 36 191 (55,4 %) ; Vanco, 29 133 (44,53 %).

5e circ. (Cannes)

Inscr., 114 657 ; votants, 87 940 ; abst., 23 30 % ; suffr. expr., 86 998.

Mme Louise Moreau, d.s., m. de Mandelieu, U.N.M.-C.D.S., 43 808 (50,35 %). REELUE.

M. B. Cornut-Gentille, a. d., a. m. de Cannes, div. g., 43 190 (49,64 %).

1er TOUR : abst., 29,71 % (suff. expr. 79 848) ; Mme L. Moreau, 39 258 ; MM. B. Cornut-Gentille, 29 850 ; M. Rocca, P.C., 9 192 ; M. Guiraud, div. d., 1 348.
Total ex-majorité : 40 606 (50,98 %).
10 mai : MM. Giscard, 57,88 % ; Mitterrand, 42,11 %.
1978 : Mme L. Moreau, 48 338 (53 %) ; M. Cornut-Gentille, 42 859 (46,99 %).

La percée de M. Colonna, candidat pratiquement inconnu, qui élimine un notable, ancien ministre, constitue sans doute l'aspect le plus marquant de l'effet socialiste dans les Alpes-Maritimes. Le score qu'avait obtenu au premier tour M. Max Gallo contre le député sortant, M. Charles Ehrmann, dans la première circonscription, laissait prévoir l'échec de ce dernier.

Dans la quatrième et la cinquième circonscription, M. Emmanuel Aubert, R.P.R. et Mme Louise Moreau, U.D.F., conservent leurs sièges. C'est un duel particulièrement serré qui a opposé Mme Moreau à M. Bernard Cornu-Gentille, ancien maire de Cannes, qui bénéficiait du soutien du P.S., 613 voix seulement les séparent.

Au terme de la consultation, la majorité sortante perd deux sièges dans l'ensemble du département où elle possédait toute la représentation parlementaire.

ARDÈCHE (3)

ELUS : MM. Chapuis, P.S. (1re circ.) ; Perret, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Alaize, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Cornet, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Perbet, R.P.R. ; Liogier, R.P.R.

1re circ. (Privas)

Inscr., 66 250 ; votants, 52 423 ; abst., 20,87 % ; suffr. expr., 51 355.

M. Robert Chapuis, P.S., 29 146 (56,75 %). ELU.

M. J.-C. Michel, U.N.M.-C.D.S., 22 209 (43,24 %).

1er TOUR : abst., 27,43 % (suff. expr. 47 331) ; MM. R. Chapuis, 16 861 ; J.-F. Michel, 10 503 ; H. Chaze, P.C., 10 372 ; J.-L. Chirouze, U.N.M.-R.P.R., 9 595.
Total ex-majorité : 20 098 (42,46 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,24 % ; Giscard, 45,75 %.
1978 : MM. Cornet, app. P.R., 28 092 (51,40 %) ; Chaze, 26 555 (48,53 %).

2e circ. (Annonay, Tournon)

Inscr., 70 126 ; votants, 54 450 ; abst., 22,35 % ; suffr. expr., 53 837.

M. Régis Perbet, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 27 885 (51,79 %). REELU.

M. R. Charra, c. gén., P.S., 25 952 (48,20 %).

1er TOUR : abst., 30,39 % (suff. expr. 48 265) ; MM. R. Perbet, 22 668 ; R. Charra, 18 758 ; Mme C. Inguenaud, P.C., 4 369 ; M. H. de Montgolfier, ex-P.R., 2 470.
Total ex-majorité : 25 138 (52,08 %).
10 mai : MM. Giscard, 52,44 % ; Mitterrand, 47,35 %.
1978 1er tour) : M. Torre, U.D.F.-P.R., 29 513 (52,53 %).
1980 : MM. Perbet, 19 675 (55,98 %) ; Charra, 15 469 (44,01 %).

3e circ. (Aubenas)

Inscr., 56 981 ; votants, 46 268 ; abst., 18,80 % ; suffr. expr., 45 358.

M. Jean-Marie Alaize, c. gén., P.S., 24 290 (53,55 %). ELU.

M. A. Liogier, d. s., U.N.M.-R.P.R., 21 068 (46,44 %).

1er TOUR : abst., 27,12 % (suff. expr. 40 942) ; MM. A. Liogier, 17 129 ; J.-M. Alaize, 14 293 ; R. Vidal, P.C., 7 101 ; G. Comte, ex-U.D.F., 2 419.
Total ex-majorité : 19 548 (47,74 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,37 % ; Giscard, 49,62 %.
1978 : MM. Liogier, 25 203 (54,72 %) ; Vidal, 20 852 (45,27 %).

Le P.S. enlève deux sièges à l'ancienne majorité. Seul le député sortant de la deuxième circonscription, M. Perbet (R.P.R.), conserve logiquement son siège en recueillant 61,79 % des suffrages exprimés. Il y a eu 4 382 votants de plus que le 14 juin.

Dans la première circonscription, M. Chapuis a bénéficié d'un bon report des suffrages obtenu au premier tour par le candidat communiste qui représentait jusqu'à présent la gauche à l'Assemblée nationale.

Dans la troisième circonsciption, le député sortant, M. Lioger (R.P.R.), est battu par M. Alaize, qui a bénéficié, en outre, d'un mauvais report des voix recueillies au premier tour par le candidat U.D.F. sur le député sortant. Le candidat socialiste gagne 1,30 point par rapport à l'ensemble des voix de la gauche au premier tour.

ARDENNES (3)

ELUS : MM. Mas, P.S. (1re circ.) ; Istace, P.S. (2e circ.) ; Charpentier, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Léger, P.C. ; Visse, P.C. ; Sourdille, R.P.R.

1re circ. (Mézières, Rethel)

Inscr., 67 385 ; votants, 37 101 ; abst., 44,94 % ; suff. expr., 24 731.

M. R. Mas, m. de Charleville-Mézières, P.S., 24 731 (100 %). ELU.

1er TOUR : abst., 27,35 % (suff. expr., 47 016) ; MM. R. Mas, 15 689 ; A. Léger, d. s., P.C., 11 796 ; M. Vulbert, U.N.M.-U.D.F., 8 081 ; H. Flandre, U.N.M.-R.P.R., 7 266 ; R. Weber, CNIP, 3 166 ; P. Clouet, Alt. 81, 550 ; P. Vassal, div. g., 468.
Total ex-majorité : 18 513 (39,37 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,94 % ; Giscard, 45,05 %.
1978 : MM. Léger, 27 081 (50,93 %) ; Flandre, 26 083 (49,06 %).

2e circ. (Charleville, Rocroi)

Inscr., 67 056 ; votants, 48 862 ; abst., 27,13 % ; suff. expr., 47 607.

M. G. Istace, m. de Revin, c. gén., P.S., 30 795 (64,68 %). ELU.

M. P. Lemaire, U.N.M.-R.P.R., 16 812 (35,31 %).

1er TOUR : abst., 29,67 % (suff. expr., 46 603) ; MM. G. Istace, 16 931 ; R. Visse, d. s., P.C., 14 031 ; P. Lemaire, U.N.M.-R.P.R., 9 969 ; E. Zeller, U.N.M.-C.D.S., 4 318 ; R. Tarantola, écol., 778 ; Mme L. Bouilignier, L.O., 576.
Total ex-majorité : 14 287 (30,65 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,24 % ; Giscard, 40,75 %.
1978 (1er tour) : M. Torre, U.D.F.-Repeczky, R.P.R., 25 033 (45,35 %).

3e circ. (Sedan)

Inscr., 60 981 ; votants, 49 859 ; abst., 18,23 % ; suff. expr., 49 146.

M. G. Charpentier, m. de Sedan, c. gén., P.S., 25 842 (52,58 %). ELU.

M. J. Sourdille, d. s., a. sec. e., prés. c. rég., prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 23 304 (47,41 %).

1er TOUR : abst., 24,71 % (suff. expr., 45 214) ; MM. J. Sourdille, 20 618 ; G. Charpentier, 17 068 ; C. Soulet, P.C., 5 985 ; J.-P. Jaillet, Alt. 81, 880 ; G. Rey, L.C.R., 663.
Total ex-majorité : 20 618 (45,60 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,26 % ; Giscard, 46,73 %.
1978 : MM. Sourdille, 26 627 (50,57 %) ; Dromby, P.S., 26 020 (49,42 %).

Comme on pouvait s'y attendre au soir du premier tour, les Ardennes ont choisi d'envoyer au Palais-Bourbon, pour la première fois dans l'histoire de ce département, trois élus socialistes puisque les trois députés sortants — dont deux communistes — sont battus.

Dans la première circonscription, M. Roger Mas, seul en piste parce qu'aucun des autres candidats du premier tour n'avait atteint les 12,5 % des inscrits nécessaires pour se représenter, a rallié un peu plus de 36 % des inscrits au second tour, ce qui est un score honorable en dépit du fait que, de toute évidence, un certain nombre d'électeurs communistes du 14 juin n'ont pas reporté leurs voix sur le candidat du P.S. Dans la deuxième circonscription, M. Gérard Istace ne fait qu'approcher le total des voix de la gauche du premier tour, malgré un millier de votants supplémentaires : les abstentions du 14 juin ont donc, d'abord, profité au candidat du R.P.R. Dans la troisième circonscription, enfin, on a plus voté que lors du premier tour (81,7 % au lieu de 75,2 %) mais M. Sourdille, qui était en ballottage défavorable, n'a pas réussi à endiguer l'ascension de son adversaire. L'ancien secrétaire d'Etat a, du reste, indiqué qu'il avait l'intention d'abandonner prochainement la présidence du conseil régional de Champagne-Ardennes.

ARIÈGE (2)

ELU : M. Ibanes, P.S. (2e circ.).

Au premier tour : M. Bourepaux, P.S. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Faure, P.S. ; Saint-Paul, P.S. *(ne se représentaient pas).*

2e circ. (Pamiers, Saint-Girons)

Inscr., 53 928 ; votants, 40 315 ; abst., 25,24 % ; suff. expr., 39 539.

M. Jean Ibanès, m. de Lacave, P.S, 26 420 (66,82 %). ELU.

M. D. Laurent, c. gén., U.N.M.-P.R., 13 119 (33,17 %).

1er TOUR : abst., 29,63 % (suff. expr. 37 422) : MM. J. Ibanès, m. de Lacaves, P.S., 17 542 ; D. Laurens, 12 273 ; G. Seguela, P.C., 7 607.
Total ex-majorité : 12 273 (32,79 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 61,09 % ; Giscard, 38,90 %.
1978 : MM. Saint-Paul, P.S., 26 978 (62,32 %) ; Farallacci, R.P.R., 16 305 (37,67 %).

Comme cela était prévisible après le premier tour, M. Jean Ibanès succèdera à l'Assemblée nationale à M. André Saint-Paul député sortant (P.S.) qui ne se représentait pas. Recueillant 66,82 % des suffrages exprimés, il a bénéficié d'un excellent report des voix communistes puisque au premier tour les candidats du P.S. et du P.C. totalisent à eux deux 67,19 % des voix. M. Ibanès dépasse d'ailleurs de 5,73 points le score réalisé par M. Mitterrand le 10 mai.

AUBE (3)

ELUS : MM. Galley, U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Cartelet, P.S. (3e circ.).

Au premier tour : M. Micaux, d. s., U.N.M.-P.R. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Micaux, U.D.F.-P.R. ; Delhalle, R.P.R. *(supp., se représ. comme supp. de M. Galley)* ; Granet, app. U.D.F.

2e circ. (Bar-sur-Seine, Troyes III)

Inscr., 64 882 ; votants, 51 949 ; abst., 19,93 % ; suff. expr., 51 361.

M. Robert Galley, a.d., a. min., a. s., m. de Troyes, U.N.M.-R.P.R., 25 861 (50,35 %). ELU.

M. J. Weinling, m. de Bar-sur-Seine, P.S., 25 500 (49,64 %).

1er TOUR : abst., 26,74 % (suff. expr. 47 027) ; MM. R. Galley, 22 178 ; J. Weinling, 17 671 ; Mme A. Boilot, P.C., 5 425 ; M. A. Lemeland, c. gén., div. d., 1 753.
Total ex-majorité : 23 931 (50,88 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,39 % ; Giscard, 49,6 %.
1978 : (1er tour) : M. Robert Galley, 27 249 (52,72 %).

3e circ. (Nogent-sur-Seine, Troyes II)

Inscr., 70 078 ; votants, 53 836 ; abst., 23,17 % ; suff. expr., 52 739.

M. Michel Cartelet, P.S., 27 446 (52,04 %). ELU.

M. P. Granet, d. s., a. sec. E., U.N.M.-rad., 25 293 (47,95 %).

1er TOUR : abst., 29,63 % (suff. expr. 48 622) ; MM. P. Granet, 18 734 ; M. Cartelet, 14 637 ; G. Didier, c. gén., P.C., 9 560 ; R. Barbuat, U.N.M.-R.P.R., 2 871 ; H. Colonna-Bourbon, écol., 970 ; G. de Contades, P.S. diss., 753 ; Mme A. Cousin, L.O., 435 ; MM. J.-P. Gastebois, div. g., 433 ; R. Guignard, div. g., 169.
Total ex-majorité : 21 665 (44,55 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,46 % ; Giscard, 48,53 %.

M. Cartelet l'emporte malgré un mauvais report des voix communistes à Romilly-sur-Seine, dont un adjoint au maire, M. Didier (P.C.), était candidat au premier tour. M. Cartelet, qui améliore le score des partis de gauche de plus de 2 000 voix, avait pris nettement position contre la poursuite de l'édification de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Il a sans doute bénéficié des voix du candidat écologistes du premier tour.

Dans la deuxième circonscription, M. Galley, ancien ministre de la défense, est réélu avec une courte avance, alors que M. Mitterrand avait devancé M. Giscard d'Estaing, le 10 mai, dans cette circonscription.

AUDE (3)

ELUS au premier tour : MM. Vidal, d. s., P.S. (1re circ.) ; Guidoni, d. s., P.S. (2e circ.) ; Cambolive, d. s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Vidal, P.S. ; Guidoni, P.S. ; Cambolive, P.S.

AVEYRON (3)

ELU : M. Rigal, d. s., M.R.G. (2e circ.).

Au premier tour : MM. Briane, d. s., U.N.M.-C.D.S. (1re circ.) ; Godfrain, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Briane, U.D.F.-C.D.S. ; Rigal, M.R.G. ; Godfrain, R.P.R.

2e circ. (Villefranche-de-Rouergue)

Inscr., 64 131 ; votants, 49 548 ; abst., 22,70 % ; suffr. expr., 48 548.

M. Jean Rigal, d. s., c. gén., M.R.G., 31 883 (65,67 %). REELU.

M. E. Bouyou, U.N.M.-U.D.F., 16 665 (34,32 %).

1er TOUR : abst., 28,13 % (suff. expr. 45 308) ; MM. J. Rigal, 22 034 ; E. Bouyou, 8 701 ; M. Lombard, U.N.M.-R.P.R., 7 236 ; G. Fontanier, P.C., 5 955 ; M. Poux, Alt. 81, 1 332.
Total ex-majorité : 15 937 (35,17 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,66 % ; Giscard, 43,33 %.
1978 : MM. Fabre, M.R.G., 32 485 (60,15 %) ; Bouyssière, P.R., 21 515 (39,84 %).
1980 : MM. Rigal, 24 055 (57,12 %) ; Bouyssière, P.R. (42,87 %).

M. Rigal (M.R.G.), réélu avec 65,67 % des suffrages exprimés, soit 8,55 points de plus que lors de son élection à la succession de M. Robert Fabre, en novembre 1980, restera le seul élu aveyronnais de gauche dans la nouvelle Assemblée. Il améliore de près de 2 500 voix le score obtenu globalement, au premier tour, par les candidats de gauche.

LES RÉSU

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

BOUCHES-DU-RHONE (11)

ELUS : MM. Santoni, U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Gaudin, d. s., U.N.M.-P.R. (2e circ.) ; Defferre, d. s., P.S. (3e circ.) ; Olmeta, P.S. (5e circ.) ; Garcin, d. s., P.C. (6e circ.) ; Léonetti, P.S. (7e circ.) ; Masse, P.S. (8e circ.) ; Philibert, d. s., P.S. (9e circ.) ; Rieubon, d. s., P.C. (10e circ.) ; Porelli, d. s., P.C. (11e circ.).

Au premier tour : M. Hermier, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Comiti, R.P.R. *(se représ. comme supp. de M. Santoni)* ; Gaudin, U.D.F.-P.R. ; Defferre, P.S. ; Hermier, P.C. ; Lazzarino, P.C. ; Garcin, P.C. ; Mme Porte, P.C. ; MM. Tassy, P.C. ; Philibert, P.S. ; Rieubon, P.C. ; Porelli, P.C.

1re circ. (Marseille Ier et partie VIe)

Inscr., 41 470 ; votants, 25 276 ; abst., 39,04 % ; suffr. expr., 24 883.
M. Hyacinthe Santoni, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 13 030 (52,36 %). ELU.
M. M. Pezet, P.S., 11 853 (47,63 %).
1er TOUR : abst. 45,0 % (suff. exp., 22 524) ; MM. Pezet, 7 632 ; H. Santoni, 6 433 ; J. Roussel, U.N.M.-P.R., 5 296 ; R. Allione, P.C., 2 720 ; H. Savon, F.N., 443.
Total ex-majorité : 11 729 (52,07 %).
10 mai : MM Giscard, 56,16 % ; Mitterrand, 43,83 %.
1978 : MM. Comiti, R.P.R., 18 187 (58,03 %) ; Leccia, P.S., 13 152 (41,96 %)

2e circ. (Marseille VIIIe, IXe et partie VIe)

Inscr., 106 594 ; votants, 75 598 ; abst., 29,07 % ; suffr. expr., 74 379.
M. Jean-Claude Gaudin, d. s., U.N.M.-P.R., 37 678 (50,65 %). REELU.
M. C.-E. Loo, a. d., parl. eur., P.S., 36 701 (49,34 %).
1er TOUR : abst. 36,83 % (suff. expr., 67 390) ; MM. J.-C. Gaudin, 30 776 ; C.-E. Loo, 22 887 ; S. Giudicelli, P.C., 9 707 ; C. Saint-Martin, A.E., 1 793 ; P. Lucas, s. d., M.D., 1 369 ; D. Bescheron, F.N., 858.
Total ex-majorité : 30 776 (45,66 %).
10 mai : MM Giscard, 52,74 % ; Mitterrand, 47,25 %.
1978 : MM. Gaudin, 44 561 (53,57 %) ; Loo, 38 617 (46 42 %).

3e circ. (Marseille IIe et VIIe)

Inscr., 53 178 ; votants, 34 463 ; abst., 37,07 % ; suffr. expr., 32 601.
M. Gaston Defferre, d. s., min. de l'intérieur, m. de Marseille, prés. c. gén., P.S., 18 898 (57,96 %). REELU.
M. R. Vilani, U.N.M.-rad., 13 703 (42,03 %).
1er TOUR : abst., 41,66 % (suff. expr., 30 613) ; MM. G. Defferre, 12 958 ; R. Vilani, 10 322 ; Y. Massiani, P.C., 5 765 ; B. Zeller, P.F.N., 1 064 ; R. Pardomo, F.N., 474 ; P. Bartoli, div. g., 30.
Total ex-majorité : 10 322 (33,71 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,17 % ; Giscard, 46,82 %.
1978 : MM. Defferre, 22 433 (55,72 %) ; Pujol, 17 821 (44,27 %).

5e circ. (Marseille Ve et Xe)

Inscr., 62 192 ; votants, 39 718 ; abst., 36,13 % ; suffr. expr., 38 783.
M. René Olmeta, P.S., 24 012 (61,91 %). ELU.
M. R. Gardeil, U.N.M.-P.R., 14 771 (38,08 %).
1er TOUR : abst., 39,47 % (suff. expr., 37 235) ; MM. R. Olmeta, 12 896 ; R. Gardeil, 11 914 ; G. Lazzarino, d. s., P.C., 10 869 ; Mme J. Saussol, écol., 745 ; M. J.-P. Martin, F.N., 533 ; Mme F. Clément, L.O., 393 ; MM. A. Attanasio, ext. d., 136 ; L. Andreani, div. g., 29.
Total ex-majorité : 11 914 (31,99 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,64 % ; Giscard, 43,35 %.
1978 : MM. Lazzarino, 25 347 (53,77 %) ; Gardeil, 21 788 (46,22 %).

6e circ. (Marseille XIe et Aubagne)

Inscr., 101 175 ; votants, 72 336 ; abst., 28,50 % ; suffr. expr., 70 081.
M. Edmond Garcin, d. s., m. d'Aubagne, P.C., 41 929 (59,82 %). REELU.
M. B. Jacquier, U.N.M.-P.R., 28 152 (40,17 %).
1er TOUR : abst., 32,39 % (suff. expr. 67 460) ; MM. E. Garcin, 24 706 ; R. Povinelli, P.S., 18 947 ; B. Jacquier, U.N.M.-P.R., 16 124 ; M. Fabrigoule, U.N.M.-R.P.R., 6 641 ; J.-M. Cloarec, L.O., 673 ; J. Marollo, ext. g., 369.
Total ex-majorité : 22 765 (33,74 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,32 % ; Giscard, 44,67 %.
1978 : MM. Garcin, 42 125 (56,29 %) ; Jacquier, 32 704 (43,70 %).

7e circ. (Marseille IIIe et partie IVe)

Inscr., 47 627 ; votants, 27 881 ; abst., 41,45 % ; suffr. expr., 26 938.
M. Jean-Jacques Léonetti, c. gén., P.S., 17 587 (65,28 %). ELU.
M. F. Cousinier, U.N.M.-C.D.S., 9 351 (34,71 %).
1er TOUR : abst., 41,48 % (suff. expr. 27 532) ; M. J.-J. Léonetti, 9 639 ; Mme J. Porte, d.s., P.C., 9 388 ; MM. F. Cousinier, U.N.M.-C.D.S., 5 963 ; G. Tessier, div. g., 1 089 ; H. Roche, div. g., 986 ; G. Barelier, F.N., 487.
Total ex-majorité : 5 963 (21,65 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,93 % ; Giscard, 40,06 %.
1978 : Mme Porte, 21 000 (58,83 %) ; M. Castel, R.P.R., 14 692 (41,16 %).

8e circ. (Marseille XIIe, XIIIe et partie IVe)

Inscr., 116 058 ; votants, 62 490 ; abst., 46,15 % ; suffr. expr., 48 367.
M. Marius Masse, c. gén., P.S., 48 367 (100 %). ELU.
1er TOUR : abst., 35,93 % (suff. expr. 73 556) ; MM. M. Masse, 27 689 ; M. Tassy, d.s., P.C., 20 712 ; J. Chelini, U.N.M.-C.D.S., 12 712 ; P. Payan, U.N.M.-R.P.R., 10 432 ; G. Pantaleo, F.N., 1 027 ; E. Garcini, div. g., 782 ; Y. Coquin, div. d., 192.
Total ex-majorité : 23 336 (31,72 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,33 %) ; Giscard, 43,66 %.
1978 : MM. Tassy, 47 243 (54,28 %) ; Genoves, U.D.F.-P.R., 39 789 (45,71 %).

9e circ. (Aix-en-Provence)

Inscr., 127 875 ; votants, 97 359 ; abst., 23,86 % ; suffr. expr., 95 326.
M. Louis Philibert, d. s., m. du Puy-Sainte-Réparade, prés. c. gén., P.S., 55 523 (58,24 %). REELU.
M. A. Joissains, m. d'Aix-en-Provence, U.N.M. - rad., 39 803 (41,75 %).
1er TOUR : abst., 30,49 % (suff. expr. 87 809) ; MM. L. Philibert, 37 492 ; A. Joissains, 25 972 ; L. Foulquier, P.C., 11 094 ; Y. Destrem, U.N.M.-R.P.R., 9 107 ; R. Rémy, A.D., 2 143 ; J. Galland, mod., 1 128 ; P. Cardoni, Alt. 81, 479 ; Mme S. Boué, P.F.N., 394.
Total ex-majorité : 36 207 (41,23 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,78 % ; Giscard, 48,21 %.
1978 : MM. Philibert, 50 239 (51,92 %) ; Féraud, U.D.F. - P.R., 46 523 (48,07 %).

10e circ. (Salon-de-Provence)

Inscr., 189 351 ; votants, 134 400 ; abst., 29,02 % ; suffr. ex., 129 369.
M. René Rieubon, d. s., m. de Port - de - Bouc, P.C., 82 332 (63,64 %). REELU.
M. B. Munier, U.N.M.-C.D.S., 47 037 (36,35 %).
1er TOUR : abst., 33,10 % (suffr. expr. 124 436) ; MM. R. Rieubon, 46 857 ; Mme A. Nougarede, 35 929 ; MM. B. Munier, U.N.M.-C.D.S., 33 996 ; P. Causse, F.N., 2 594 ; A. Galedan, Div. g., 2 073 ; O. Caroz, Alt. 81, 1 420 ; J.-P. Rigollet, L.O., 1 131 ; R. Jean, L.C.R., 936.
Total ex-majorité : 33 996 (27,32 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 60,04 %). Giscard, 39,95 %.
1978 : MM. Rieubon, 79 744 (58,28 %) ; Peraldi, R.P.R., 57 089 (41,71 %).

11e circ. (Arles)

Inscr., 110 164 ; votants, 83 996 ; abst., 23,75 % ; suffr. expr., 80 861.
M. Vincent Porelli, d. s., m. de Port-Saint-Louis-du-Rhône, P.C., 47 423 (58,64 %). REELU.
M. G. Jouve, U.N.M.-R.P.R., 33 438 (41,35 %).
1er TOUR : abst. 28,20 % (suffr. expr. 78 094) ; MM. V. Porelli, 26 088 ; J. Siffre, 25 226 ; G. Jouve, U.N.M.-R.P.R., 24 215 ; Mme E. Morin, Ecol., 1 769 ; M. J. Descordes, Div. d., 392 ; Mme H. Chabrand-Thoret, Div. g., 204.
Total ex-majorité : 24 807 (31,76 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 57,41 % ; Giscard, 42,58 %.
1978 : MM. Porelli, 46 432 (53,32 %) ; Van Migom, U.D.F.-C.D.S., 40 648 (46,67 %).

Le P.S. gagne trois sièges au détriment du P.C. Avec cinq députés sur onze, il ne retrouve pas, toutefois, sa représentation de 1967 (six élus). La majorité sortante est parvenue à conserver les sièges des 1re et 2e circonscriptions.

Dans la 1re circonscription, M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, n'a pu remonter que partiellement son handicap, face au candidat R.P.R., M. Hyacinthe Santoni, malgré une campagne « à l'américaine » et l'appui que lui a apporté entre les deux tours M. Michel Rocard. La victoire de M. Santoni est aussi celle de M. Joseph Comiti, le député sortant et ancien ministre R.P.R. devenu candidat suppléant, mais qui a pesé de tout son poids dans la campagne.

Dans la 2e circonscription, M. Charles-Emile Loo progresse de 2 738 voix par rapport au total des voix qu'il pouvait espérer réunir sur son nom, mais, d'un tour à l'autre, il y a eu 6 969 suffrages exprimés supplémentaires. M. Jean-Claude Gaudin, député sortant (P.R.), qui l'emporte de 977 voix, recueille près de 7 000 voix de plus qu'au premier tour.

La querelle scolaire a, semble-t-il, joué un rôle dans cette circonscription où sont implantées plusieurs écoles catholiques et où M. Gaudin, ancien professeur de l'enseignement libre, a lui-même exercé.

Le désistement à gauche ne s'est pas toujours bien opéré. Du côté communiste, il manque ainsi 5 514 voix à M. René Rieubon dans la 10e circonscription, malgré 7 654 électeurs supplémentaires et 4 095 voix à M. Vincent Porelli pour près de 5 000 votants de plus qu'au premier tour. Même situation dans la 6e circonscription, où le score de M. Edmond Garcin est inférieur de 2 766 voix au total des voix de gauche, bien qu'il y ait eu près de 4 000 électeurs nouveaux.

Du côté socialiste, il manque 2 406 voix à M. Jean-Jacques Leonetti, dans la 7e circonscription, malgré la faible variation du nombre des suffrages exprimés. MM. Léo bre des suffrages exprimés. MM. Gaston Defferre, dans la 3e circonscription, et René Olmeta, dans la 5e, retrouvent, eux, à peu de chose près, le total des suffrages de la gauche, mais il y a eu respectivement 2 440 et 2 079 votants de plus. Dans la 9e circonscription, en revanche, M. Louis Philibert a dépassé de 6 458 voix le total de la gauche au premier tour. Son concurrent, M. Alain Joissains, maire (rad.-soc.) d'Aix-en-Provence, est distancé dans sa ville de plus de 3 000 voix.

CALVADOS (5)

ELUS : MM. Mexandeau, d. s., P.S. (1re circ.) ; Delisle, P.S. (2e circ.) ; d'Ornano, U.N.M.-P.R. (3e circ.).

Au premier tour : MM. d'Harcourt, d. s., U.N.M.-C.N.I.P. (4e circ.) ; Stirn, d. s., U.N.M.-rad. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Mexandeau, P.S. ; Bisson, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Richomme, U.D.F. *(supp., se représ. comme supp. de M. d'Ornano)* ; D'Harcourt, U.D.F.-C.N.I.P. ; Lepeltier, U.D.F. *(supp., se représ. comme supp. de M. Stirn)*.

1re circ. (Caen)

Inscr., 132 388 ; votants, 95 200 ; abst., 28,09 % ; suff. expr., 93 938.
M. Louis Mexandeau, d. s., min. des P.T.T., c. gén., P.S., 55 983 (59,59 %), REELU.
M. L. Nelle, adj. au m. de Caen, U.N.M.-R.P.R., 37 955 (40,40 %).
1er TOUR : abst., 31,90 % (suff. expr. 89 244) ; MM. Mexandeau, 43 803 ; Nelle, 34 206 ; J. Bayon, P.C., 6 408 ; Mme J. Bénard, A.E., 3 136 ; MM. G. Fortin, Alt. 81, 1 007 ; A. Canu, C.C.A., 685.
Total ex-majorité : 34 206 (38,32 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,82 % ; Giscard, 44,17 %.
1978 : MM. Mexandeau, 54 239 (50,98 %) ; Girault, U.D.F.-P.R., 52 151 (49,01 %).

2e circ. (Lisieux II, Falaise)

Inscr., 63 476 ; votants, 50 066 ; abst., 21,12 % ; suff. expr., 49 353.
M. Henry Delisle, c. gén., m. de Mézidon, P.S., 27 482 (55,68 %), ELU.
M. A. Fanton, a. d., U.N.M.-R.P.R., 21 871 (44,31 %).
1er TOUR : abst., 26 % (suffr. expr. 46 014) ; MM. Delisle, 21 531 ; Fanton, 20 131 ; H. Bouteau, P.C., 4 352.
Total ex-majorité : 20 131 (43,74 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 52,43 % ; Giscard, 47,56 %.
1978 : MM. Bisson, R.P.R., 27 152 (51,95 %) ; Delisle, 25 109 (48,04 %).

3e circ. (Honfleur, Lisieux I)

Inscr., 76 510 ; votants, 61 012 ; abst., 20,25 % ; suff. expr., 60 254.
M. Michel d'Ornano, a. d., anc. min., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 31 047 (51,52 %). ELU.
M. J. Besse, P.S., 29 207 (48,47 %).
1er TOUR : abst. 26,31 % (suffr. expr. 55 737) ; MM. M. d'Ornano, 27 706 ; J. Besse, 19 828 ; J.-L. Fouque, P.C., 6 120 ; C. Hodiesne, A. E., 2 084.
Total ex-majorité : 27 706 (49,70 %)
10 mai : MM. Giscard, 51,33 % ; Mitterrand, 48,66 %.
1978 : MM. d'Ornano, 33 978 (55,56 %) Besse, 27 171 (44,43).

Le seul suspens du Calvados a tourné à l'avantage de M. Michel d'Ornano, qui avait échoué de justesse au premier tour. S'il est loin des 55,46 % de 1978, M. d'Ornano dépasse légèrement, avec 51,52 % des voix, le score de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. Sa campagne « au sprint », dans les cent quarante-huit communes de la circonscription, a donc porté ses fruits.

Le candidat socialiste, M. Besse, n'avait pas manqué d'attaquer l'ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie sur des dossiers locaux (pollution de la baie de la Seine, « Marina » de Port-Deauville, etc.). L'un comme l'autre ne pouvaient dédaigner les 2 807 suffrages écologistes du 14 juin. M. Michel d'Ornano peut ainsi apprécier son impact personnel. Les abstentionnistes lui ont été favorables.

La circonscription de Lisieux-Falaise, très éprouvée par la crise économique, passe au parti socialiste. M. Fanton n'a pas réussi à prendre le relais de M. Robert Bisson (R.P.R.). M. Delisle, conseiller général depuis 1970, abordait sans appréhension le second tour. L'appel aux abstentionnistes n'a que légèrement fait progresser son adversaire.

M. Mexandeau, nouveau ministre des P.T.T., qui avait battu le maire de Caen, M. Jean-Marie Girault (P.R.), en 1978, se trouvait, cette fois, face à un maire adjoint R.P.R., M. Nelle. Bien qu'améliorant son score du premier tour, ce dernier est largement battu.

CANTAL (2)

ELU : M. Souchon, d. s., P.S. (1re circ.).

Au premier tour : M. Raynal, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Souchon, P.S. ; Raynal, R.P.R.

1re circ. (Aurillac)

Inscr., 68 268 ; votants, 52 995 ; abst., 22,37 % ; suff. expr., 52 356.
M. René Souchon, d. s., m. d'Aurillac, P.S., 28 709 (54,83 %) REELU.
M. R. Besse, U.N.M. - R.P.R., 23 646 (45,16 %).
1er TOUR : abst., 29,71 % (suff. expr. 47 427) ; MM. Souchon, 21 687 ; Besse, 13 729 ; J.-P. Maurs, c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 8 270 ; A. Cousin, adj. au m. d'Aurillac, P.C., 3 741.
Total ex-majorité : 21 999 (46,38 %).
10 mai : MM Giscard, 53,14 % ; Mitterrand, 46,85 %.
1978 (1er tour) : M. Chauvet, R.P.R., 29 540 (54,50 %).

M. René Souchon, maire d'Aurillac, député sortant, avait recueilli 45,72 % des voix au premier tour, le P.C.F. en avait obtenu 7,88 %. La seule inconnue du scrutin résidait dans le taux des abstentions qui s'était élevé, au premier tour, à 29,72 %. Il n'est plus que de 22,38 %. L'amélioration en pourcentage du score de M. René Souchon est moindre dans sa ville d'Aurillac que sur l'ensemble de sa circonscription.

CHARENTE (3)

ELUS : MM. Villette, P.S. (2e circ.) ; Soury, d. s., P.C. (3e circ.).

Au premier tour : M. Boucheron, d. s., P.S. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Boucheron, P.S. ; Hardy, R.P.R. ; Soury, P.C.

2e circ. (Cognac)

Inscr., 71 746 ; votants, 56 362 ; abst., 21,44 % ; suff. expr., 55 695.
M. Bernard Villette, c. gén., P.S., 29 300 (52,60 %). ELU.
M. F. Hardy, d. s., m. de Cognac, U.N.R.-R.P.R., 26 395 (47,39 %).
1er TOUR : abst., 27,61 % (suff expr., 50 769) ; MM. Hardy, 23 668 ; B. Villette, 20 063 ; M. Tiracci, P.C., 6 143 ; S. Bulan, P.F.N., 897.
Total ex-majorité : 23 668 (46,61 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,66 % ; Giscard, 46,33 %.
1978 : MM. Hardy, 30 869 (53,73 %) ; Tiracci, 26 582 (46,25 %).

3e circ. (Confolens)

Inscr., 72 253 ; votants, 59 208 ; abst., 18,06 % ; suff. expr., 57 516.
M. André Soury, d. s. m. de Pressignac, c. gén., P.C., 31 594 (54,93 %). REELU.
M. M. Maury-Laribière, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 25 922 (45,06 %).
1er TOUR : abst., 23,34 % (suff. expr., 54 709) ; MM. Maury-Laribière, 21 329 ; Soury, 16 814 ; J. Reyrat, P.S., 15 923 ; R. Nouland, L.O., 643.
Total ex-majorité : 21 329 (38,98 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,50 % ; Giscard, 42,49 %.
1978 : MM. Soury, 31 289 (50,49 %) ; Alloncle, R.P.R., 30 960 (49,50 %).

La Charente a totalement viré à gauche. Après le succès de M. Jean-Michel Boucheron (P.S.) à Angoulême dès le premier tour, M. Bernard Villette (P.S.) obtient 52,60 % des suffrages, alors que la gauche ne totalisait que 51,60 % au premier tour dans la deuxième circonscription. Sur les 11 000 électeurs manquant à l'appel le 14 juin par rapport au 10 mai, 6 500 se sont déplacés au second tour. Seule consolation pour le député sortant R.P.R., M. Francis Hardy : il reste majoritaire, avec 300 voix d'avance, dans la ville de Cognac, dont il est maire.

La victoire de M. André Soury, député communiste sortant de la troisième circonscription, est nette (54,93 %). Il semble pourtant que les 2 800 électeurs nouveaux du premier au second tour aient accordé leurs suffrages à M. Michel Maury-Laribière. Il manque près de 1 800 voix au candidat du P.C. par rapport aux voix obtenues par la gauche au premier tour : l'électorat socialiste a un peu rechigné, puisque le score potentiel de M. Soury, à l'issue du premier tour, était de 61 %.

M. Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F., l'emporte néanmoins dans les deux principales villes : Confolens et Ruffec. Le candidat communiste ne recueille que 150 voix de plus que le P.-D.G. de l'entreprise Tuiles et Briqueteries de France dans sa propre commune de Roumazières-Loubert.

CHARENTE-MARITIME (5)

ELUS : MM. Crépeau, d. s., M.R.G. (1re circ.) ; Branger, d. s., U.N.M. (2e circ.) ; de Lipkowski, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Au premier tour : MM. Beix, d. s., P.S. (3e circ.) ; Marchand, d. s., P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Crépeau, M.R.G. ; Branger, n.i. ; Beix, P.S. ; Marchand, P.S. ; de Lipkowski, R.P.R.

1re circ. (La Rochelle)

Inscr., 98 203 ; votants, 67 858 ; abst., 30,90 % ; suff. expr., 66 790.
M. Michel Crépeau, d. s., min. de l'environnement, m. de La Rochelle, c. gén., M.R.G., 43 684 (65,40 %). REELU.
M. F. Blaizot, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 23 106 (34,59 %).
1er TOUR : abst., 36,32 % (suff. expr., 62 739) ; MM. Crépeau, 30 260 ; F. Blaizot, 20 191 ; L. Belly, P.C., 9 513 ; C. Latrille, Alt. 81, 1 825 ; G.-A. Allain, ss étiq., 950.
Total ex-majorité : 20 191 (32,18 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,31 % ; Giscard, 42,68 %.
1978 : MM. Crépeau, 43 025 (57,78 %) ; Harel, R.P.R., 31 434 (42,21 %).

2e circ. (Rochefort)

Inscr., 51 996 ; votants, 39 053 ; abst., 24,89 % ; suff. expr., 38 460.
M. Jean-Guy Branger, d. s. c. gén., U. N. M., 19 638 (51,06 %). REELU.
M. M. Fort, c. gén., m. de Vergeroux, P.S., 18 822 (48,93 %).
1er TOUR : abst., 31,54 % (suff. expr., 35 097) ; MM. Branger, 17 197 ; Fort, 11 939 ; G. Moreau, P.C., 4 784 ; J.-M. Moirant, Alt. 81, 1 177.
Total ex-majorité : 17 197 (48,99 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,47 % ; Giscard 47,53%.
1978 : MM. Branger, 22 511 (53,74 %) ; Fort, 19 370 (46,25 %).

5e circ. (Royan)

Inscr., 84 447 ; votants, 64 009 ; abts., 24,20 % ; suff. expr., 62 965.
M. Jean de Lipkowski, d. s., a. min., U.N.M. - R.P.R., 32 549 (51,69 %). REELU.
M. H.-G. Dubois, m. de Saujon, P.S., 30 416 (48,30 %)
1er TOUR : abst., 31,32 % (suff. expr., 56 709) ; MM. de Lipkowski, 28 034 ; Dubois, 18 414 ; J. Papeau, P.C., 9 091 ; G. Goinadel, Ecol., 1 170.
Total ex-majorité : 28 034 (49,43 %).
10 mai : MM. Giscard 52,20 % ; Mitterrand, 47,79 %.
1978 : MM. de Lipkowski, 37 038 (56,86 %) ; Papeau, 28 085 (43,13 %).

Le deuxième tour des élections législatives n'a apporté aucune surprise en Charente-Maritime puisque les trois députés sortants ont été réélus, MM. Michel Crépeau (M.R.G.), Jean-Noël de Lipkowski (U.N.M.-R.P.R.), Guy Branger (divers droite), et qu'au premier tour, MM. Roland Beix (P.S.) et Philippe Marchand (P.S.) avaient également été réélus.

La représentation à l'Assemblée nationale de ce département n'a donc pas été modifiée malgré la poussée socialiste, alors que MM. de Lipkowski et Branger étaient sérieusement inquiétés par leurs adversaires socialistes, respectivement MM. Henri-Georges Dubois et Michel Fort. L'échec de ces derniers est sans aucun doute dû à la mobilisation des abstentionnistes du premier tour.

A signaler aussi la facile réélection du ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, avec 65,41 % des suffrages, qui a bénéficié d'un bon report des voix communistes.

CHER (3)

ELUS : MM. Rimbault, P.C. (1re circ.) ; Rousseau, P.S. (2e circ.) ; Mme Fiévet, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Moulle, app. R.P.R. *(supp. de M. Deniau, ne se représ. pas)* ; Boinvilliers, R.P.R. ; Dubreuil *(supp. de M. Papon, qui se représente comme suppléant de M. Vinçon)*.

1re circ. (Bourges)

Inscr., 82 793 ; votants, 66 193 ; abst., 20,05 % ; suff. expr., 64 380.
M. Jacques Rimbault, m. de Bourges, P.C., 33 440 (51,94 %). ELU.
M. J.-F. Deniau, a. d., a. min., c. gén., U. N. M. - P. R., 30 940 (48,05 %).
1er TOUR : abst., 26,86 % (suff. expr. 59 986) ; MM. Deniau, 25 733 ; J. Rimbault, 17 151 ; B. Gourdon, P.S., 15 120 ; J. Morin, écol., 1 322 ; Mme G. Cordat, L.O., 640.
Total ex-majorité : 25 733 (42,91 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,07 % ; Giscard, 47,92%.
1978 : MM. Deniau, 34 916 (51,94 %) ; Rimbault, 32 296 (48,05 %).

2e circ. (Vierzon)

Inscr., 67 034 ; votants, 61 476 ; abst., 8,29 % ; suff. expr., 60 202.
M. Jean Rousseau, adj. m. de Vierzon, P.S., 33 642 (55,88 %). ELU.
M. J. Boinvilliers, d. s., m. de Brinon - sur - Sauldre, U. N. M.-R.P.R., 26 560 (44,11 %).
1er TOUR : abst., 25,66 % (suff. expr. 55 734) ; MM. Boinvilliers, 20 066 ; J. Rousseau, 15 332 ; F. Micouraud, P.C., 14 335 ; D. Doucet, mod., 3 940 ; N. Le Mercier, écol., 880 ; Mme S. Carveau, L.O., 675 ; M. P.-F. Malraux, M.D., 506.
Total ex-majorité : 24 006 (43,07 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,35 % ; Giscard, 46,64 %.
1978 : MM. Boinvilliers, 32 579 (51,04 %) ; Micouraud, 31 244 (48,95 %).

3e circ. (Saint-Amand-Montrond)

Inscr., 61230 ; votants, 49 287 ; abst., 19,50 % ; suff. expr., 48 455.
Mme Berthe Fiévet, P.S., 27 151 (56,03 %). ELUE.
M. S. Vinçon, U.N.M. - R.P.R., 21 304 (43,96 %).
1er TOUR : abst., 37,30 % (suff. expr. 43 728) ; Mme Fiévet, 12 842 ; M. Vinçon, 12 719 ; Mme Renaudat, P.C., 9 218 ; M. P. Caldi, mod., 6 951 ; Mme D. Evene, écol., 762 ; M. J. Bernard, div. g., 579 ; Mme B. Bontes, mod., 324 ; M. F. Lamouroux, div. g., 323.
Total ex-majorité : 20 004 (45,74 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,13 % ; Giscard, 46,86 %.
1978 : MM. Papon, R.P.R., 28 579 (51,47 %) ; Bilbeau, P.C., 25 051 (46,52 %).

M. Deniau, qui fut le principal animateur de la campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing, s'incline devant M. Rimbault, qui a bénéficié du report des voix socialistes et de l'extrême gauche. M. Boinvilliers, député de la circonscription depuis vingt-trois ans, est battu pour la première fois. Dans la quatrième circonscription, où M. Maurice Papon, ancien ministre du budget, maire de Saint-Amand, se représentait comme suppléant de M. Vinçon, le siège revient à Mme Fiévet, qui est élue avec 56 % des suffrages.

CORRÈZE (3)

ELUS : MM. Combasteil, P.C. (1re circ.) ; Cassaing, P.S. (2e circ.).

Au premier tour : M. Chirac, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Bechter, R.P.R. ; Chaminade, P.C. ; Chirac, R.P.R.

1re circ. (Tulle)

Inscr., 59 134 ; votants, 50 208 ; abst., 15,09 % ; suffr. expr., 48 804.
M. Jean Combasteil, m. de Tulle, P.C., 26 903 (55,12 %). ELU.
M. J.-P. Bechter, d. s., U.N.M.-R.P.R., 21 901 (44,87 %).
1er TOUR : abst., 21,50 % (suff. expr., 45 908) ; MM. Bechter, 18 019 ; J. Combasteil, 14 986 ; P. Diederichs, P. S., 11 895 ; D. Espinat, Alt. 81, 698 ; A. Bornet, M.D., 310.
Total ex-majorité : 18 019 (39,25 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 61,17 % ; Giscard, 38,82 %.
1978 : MM. Bechter, 26 073 (50,41) ; Pranchère, P.C., 25 640 (49,58 %).

2e circ. (Brive-La-Gaillarde)

Inscr., 76 197 ; votants, 62 424 ; abst., 18.07 % ; suffr. expr., 60 454.
M. Jean-Claude Cassaing, P.S., 36 331 (60,09 %). ELU.
M. J. Charbonnel, m. de Brive, a. min., U.N.M.-R.P.R., 24 123 (39,90 %).
1er TOUR : abst., 23,42 % (suff. expr. 57 471) ; MM. Cassaing, 18 727 ; J. Chaminade, d.s., P.C., 14 950 ; Charbonnel, 14 210 ; A. Desthomas, U.N.M.-R.P.R., 8 993 ; S. Chicote, écol., 591.
Total ex-majorité : 23 203 (40,37 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,19 % ; Giscard, 39,80 %.
1978 : MM. Chaminade, 32 082 (50,70 %) ; Filliol, R.P.R., 31 184 (49,29 %).

Avec un député U.N.M.-R.P.R. (M. Chirac à Ussel), un socialiste (M. Jean-Claude Cassaing à Brive), un communiste (M. Jean Combasteil à Tulle), la Corrèze sera politiquement l'un des départements les mieux équilibrés et partagés de France. L'élimination de M. Bechter, R.P.R., à Tulle accentue le glissement à gauche de la Corrèze, constaté lors des tout récents scrutins. Le sursaut de modération espéré, sans trop d'illusion du côté R.P.R., ne s'est pas produit. Le report des voix s'est beaucoup mieux fait à gauche. Dans celle de Brive, première que dans la deuxième circonscription. Dans celle de Brive, diverses prises de position, notamment celle du docteur Dupuy, président du comité de soutien à M. André Desthomas (éliminé au premier tour malgré l'appui des instances locales du R.P.R.) ont desservi M. Jean Charbonnel, battu à Brive-Ville même, dont il est maire (4 190 voix de moins que son adversaire). Exception faite pour six communes des cantons de Meyssac et Beaulieu, le secteur rural a voté massivement pour le candidat socialiste. L'influence de son suppléant, M. Yves Terrieux, un agriculteur, a pesé dans la balance. Dans la commune dont M. Yves Terrieux est maire, Serilhac, M. Jean-Claude Cassaing a obtenu 204 voix contre 53 à M. Charbonnel.

Cet échec du maire de Brive est dû pour une bonne part à ses diverses tergiversations entre la majorité et l'opposition dans laquelle s'était lancée la Fédération des républicains de progrès qu'il avait créée avant de s'en séparer. M. Jean Charbonnel ne démissionnera pas pour autant de la mairie de Brive et attendra des jours meilleurs pour tenter de reconquérir le siège qu'il avait cédé à M. Charles Ceyrac, son suppléant, en entrant au gouvernement de Georges Pompidou. Pas de surprise non plus dans la première circonscription, où M. Jean Combasteil, maire de Tulle, P.C., prend la place de M. Jean-Pierre Bechter, U.N.M.-R.P.R., qui avait ravi son siège à un autre communiste, M. Planchère, en 1978. Les reports socialistes se sont effectués très normalement, M. Jean Combasteil obtenant à 20 voix près le total de celles obtenues par la gauche au premier tour.

CORSE-DU-SUD (2)

ELU : M. Alfonsi, M.R.G. (1re circ.).

Au premier tour : M. de Rocca-Serra, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Bozzi, R.P.R. ; de Rocca Serra, R.P.R.

1re circ. (Ajaccio)

Inscr., 60 223 ; votants, 43 718 ; abst., 27,40 % ; suff. expr., 42 896.
M. Nicolas Alfonsi, a .d., m. de Piana, c. gén., M.R.G., 22 641 (52,78 %). ELU.
M. J. Rossi, c. gén., U.N.M.-P.R., 20 255 (47,21 %).
1er TOUR : abst., 36,72 % (suff. expr., 37 665) ; MM. Rossi, 11 342 ; Alfonsi, 10 258 ; J. Bozzi, d.s., U.N.M.-R.P.R., 7 064 ; A. Feracci, P.C., 4 542 ; Pantaloni, P.S., 4 459.
Total ex-majorité : 18 406 (48,86 %).
10 mai : MM. Giscard, 53,79 % ; Mitterrand, 46,20 %.
1978 : MM. Bozzi, 22 797 (51,15 %) ; Alfonsi, 21 768 (48,84 %).

Pour la première fois dans son histoire politique, la ville d'Ajaccio a voté majoritairement pour un candidat de gauche. M. Nicolas Alfonsi, maire radical de gauche de Piana, conseiller général, ancien député, y a obtenu 9 694 voix contre 9 028 à M. José Rossi, conseiller général, soutenu par M. Charles Ornano, sénateur et maire d'Ajaccio, et par le comité central bonapartiste. C'est en zone rurale que M. Alfonsi a nettement creusé l'écart, comme il était prévu, puisqu'il y devance son adversaire d'environ 2 300 voix.

A gauche, les reports se sont effectués à peu près normalement en dépit du mot d'ordre d'abstention ou de vote blanc donné par les organisations nationalistes. A droite, M. Jean Bozzi, député sortant et candidat R.P.R. au premier tour, et son suppléant, le docteur Marcangeli, conseiller municipal bonapartiste avaient appelé leurs amis à voter pour M. Rossi, mais ils avaient refusé de participer à la réunion publique de soutien organisée à Ajaccio le 18 juin. La proportion des votants est passée de 68,26 % à 72,58 %.

HAUTE-CORSE (2)

ELUS : MM. Zuccarelli, M.R.G. (1re circ.) ; Luisi, M.R.G. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Giacomi, R.P.R. ; Pasquini, R.P.R.

1re circ. (Bastia)

Inscr., 61 405 ; votants, 42 449 ; abst., 30,87 % ; suff. expr., 41 413.
M. Jean Zuccarelli, a. d., m. de Bastia, c. gén., M.G.R., 22 652 (54,69 %). ELU.
M. P.-P. Giacomi, d.s., m. de Pruno, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 18 761 (45,30 %).
1er TOUR : abst., 38,79 % (suff. expr., 37 014) ; MM. Giacomi, 15 971 ; Zuccarelli, 9 087 ; P. Giudicelli, P.C., 7 325 ; C. Santoni, P.S., 4 483 ; Mme A. Albertini-Buttafoco, ext. d., 148.
Total ex-majorité : 15 371 (43,14 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,34 % ; Giscard, 49,65 %.
1978 : MM. Giacomi, 23 477 (51,90 %) ; Zuccarelli, 21 756 (48,09 %).

2e circ. (Calvi, Corte)

Inscr., 54 130 ; votants, 38 017 ; abst., 29,76 % ; suff. expr., 37 501.
M. Jean-Paul Luisi, c. gén., m. de Corscia, M.G.R., 19 750 (52,66 %). ELU.
M. P. Pasquini, d.s. m. d'Ile-Rousse, U.N.M.-R.P.R., 17 751 (47,33 %).
1er TOUR : abst., 37,06 % (suff. expr., 33 862) ; MM. Pasquini, 15 417 ; Luisi, 9 594 ; A. Sanguinetti, P.S., 5 578 ; V. Duriani, c. mun., de Bastia, P.C., 3 273.
Total ex-majorité : 15 417 (45,52 %).
10 mai : MM. Giscard, 51,55 % ; Mitterrand, 48,44 %.
1978 : MM. Pasquini, 20 147 (52,08 %) ; Giacobbi, M.R.G., 18 531 (47,91 %).

Avec l'élection de MM. Jean Zuccarelli et Jean-Paul Luisi, le M.R.G. retrouve au niveau législatif la position dominante qu'il conserve au sein du conseil général de Haute-Corse. Après trois années de suprématie R.P.R., les choses rentrent donc dans l'ordre pour la gauche, qui confirme son score majoritaire du premier tour, tandis que MM. Pierre-

(Lire la suite page 16.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 15.)

Paul Giacomi et Pierre Pasquini ne sont pas parvenus à mobiliser la part de l'électorat U.D.F. qui leur a fait en partie défaut, pas plus qu'ils n'ont bénéficié de l'abstention d'autonomistes qui avait permis leur victoire en 1978. En outre, à Bastia notamment, le report des voix socialistes s'est fait correctement.

Dans la circonscription de Corte-Calvi, M. Luisi a bénéficié, lui aussi, de « l'effet Mitterrand », parvenant même à être majoritaire à Corte, traditionnellement favorable à la majorité sortante. Depuis la bi-départementalisation de 1976, qui a entraîné la création de la nouvelle circonscription de Corte-Calvi, c'est donc la première fois que la gauche emporte le siège. Enfin, la prise de position de l'Union du peuple corse, qui avait préconisé l'abstention au second tour, estimant que « le drapeau de la nouvelle majorité sera porté par des candidats du M.R.G., lequel se confond indiscutablement avec un clan », n'a guère été suivie.

COTE-D'OR (4)

ELUS : MM. Carraz, P.S. (1re circ.); Vouillot, P.S. (2e circ.); Patriat, ex-P.S. (3e circ.); Mathieu, d. s., U.N.M.-P.R. (4e circ.).

1re circ. (Dijon, Ouest et Sud)

Inscr., 94 166 ; votants, 72 895 ; abst., 22,58 % ; suff. expr., 72 246.
M. Roland Carraz, m. de Chenove, P.S., 36 741 (50,85 %). ELU.
M. R. Poujade, d.s., anc. min., m. de Dijon, U.N.M.-R.P.R., 35 505 (49,14 %).
1er TOUR : abst., 30,42 % (suff. expr. 65 017) ; MM. Poujade, 31 814 ; Carraz, 28 321 ; Mme G. Deprez, P.C., 4 251 ; Mme M. Niang, L.O., 631.
Total ex-majorité : 31 814 (48,93 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,42 % ; Giscard, 46,57 %.
1978 : MM. Poujade, 40 106 (53,34 %) ; Carraz, 35 083 (46,65 %).

2e circ. (Dijon Est et Nord)

Inscr., 89 012 ; votants, 67 708 ; abst., 23,93 % ; suff. expr., 66 969.
M. Hervé Vouillot, P.S., 35 360 (52,80 %). ELU.
M. H. Berger, d.s., m. de Fontaine-Française, U.N.M.-R.P.R., 31 609 (47,19 %).
1er TOUR : abst., 31,11 % (suff. expr. 60 554) ; MM. Berger, 28 315 ; H. Vouillot, P.S., 25 298 ; Mme M.-L. Yanelli, P.C. 3 997 ; MM. R. Cetre, P.S.D., 1 300 ; J.-M. Pierret, Alt. 81, 1 016 ; J.-P. Cusey, L.O., 628.
Total ex-majorité : 28 315 (46,75 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,93 % ; Giscard, 47,06 %.
1978 : MM. Berger, 36 539 (52,68 %) ; Vouillot, P.S., 32 816 (47,31 %).

3e circ. (Beaune)

Inscr., 60 825 ; votants, 48 142 ; abst., 20,85 % ; suff. expr., 47 534.
M. François Patriat, c. gén., ex-P.S., 24 344 (52,21 %). ELU.
J.-P. Lecat, a. d., anc. min., U.N.M.-U.N.M., 23 190 (48,78 %).
1er TOUR : abst., 28,31 % (suff. expr. 43 128) ; MM. Lecat, 20 171 ; Patriat, 10 556 ; P. Charles, M.R.G., 9 507 ; G. Veillet, P.C., 2 894.
Total ex-majorité : 20 171 (46,77 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,97 % ; Giscard, 49,03 %.
1978 : MM. Lecat, 26 369 (53,14 %) ; Charles, 23 250 (46,85 %).

4e circ. (Montbard)

Inscr., 56 077 ; votants, 45 045 ; abst., 19,67 % ; suff. expr., 44 329.
M. Gilbert Mathieu, d. s., m. de Vitteaux, U.N.M.-P.R., 22 490 (50,73 %). REELU.
M. M. Neugnot, P.S., 21 839 (49,26 %).
1er TOUR : abst., 26,08 % (suff. expr. 40 985) ; MM. Mathieu, 18 037 ; Neugnot, 11 202 ; J. Garcia, P.C., 7 513 ; P. Rebourg, M.R.G., 2 561 ; Mme A.-F. d'Harcourt, div. d., 1 672.
Total ex-majorité : 19 709 (48,08 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,08 % ; Giscard, 47,91 %.
1978 : MM. Mathieu, 26 405 (56,35 %); Garcia, 19 674 (43,64 %).

Le P.S. enlève trois des quatre sièges. Les victoires de M. Carraz sur M. Robert Poujade dans la première circonscription, de M. Vouillot sur M. Berger dans la deuxième et de M. Patriat sur M. Lecat dans la troisième, si elles étaient espérées, n'étaient pas pour autant acquises à l'issue du premier tour.

Pour M. Poujade, maire de Dijon, ancien secrétaire général de l'U.N.R., ce résultat a un goût particulièrement amer. Battu par le maire de Chenove, devenu la deuxième ville de Côte-d'Or, l'ancien créateur du ministère de l'environnement doit, en partie, sa défaite à son hésitation lors du premier tour de l'élection présidentielle. Nombre des mille deux cents électeurs qui lui ont fait défaut ne lui avaient sans doute pas pardonné de n'avoir pas voulu choisir entre M. Michel Debré et M. Jacques Chirac.

Dans la seconde circonscription, le docteur Berger, ancien président de la commission des affaires sociales de la précédente Assemblée, perd son siège face au premier adjoint du maire de Quetigny, M. Vouillot, jeune professeur, qui a su imposer depuis dix ans son image de « battant ».

Dans la circonscription de Beaune, M. Lecat, ancien porte-parole de M. Giscard d'Estaing, cède son siège à un jeune vétérinaire, M. Patriat, conseiller général de Pouilly-en-Auxois. Ce sont les électeurs de l'Auxois et les éleveurs, qui, une fois de plus, ont fait pencher la balance, mais cette fois, à gauche. Une gauche socialiste, car bien que « s'étant exclu du parti socialiste » en se présentant, au premier tour, contre le radical de gauche, M. Charles, investi officiellement par le P.S., nul doute que M. Patriat sera « réintégré » prochainement au sein du groupe parlementaire socialiste.

La circonscription de Montbard, reste, pour 651 voix, à la droite. Le député sortant, M. Mathieu (U.N.M.-U.D.F.), qui était pourtant habitué à franchir la « barre » avec une marge de sécurité de six points, a failli « tomber » face à un jeune socialiste dépourvu de tout mandat électif, M. Neugnot, qui doit sa défaite à un mauvais transfert des voix qui s'étaient portées, le 14 juin, sur M. Rebourg (M.R.G.), qui avait présenté sa candidature, au premier tour, en riposte à celle de M. Patriat contre M. Charles dans la circonscription de Beaune.

COTES-DU-NORD (5)

ELUS : MM. Dollo, P.S. (1re circ.); Chouat, P.S. (3e circ.); Briand, P.S. (4e circ.) ; Jagoret, d. s., P.S. (5e circ.).

Au premier tour : M. Josselin, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Couepel, U.D.F.-C.D.S. ; Benoit, U.D.F.-P.R. ; Mlle Dienesch, app. R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; MM. Leizour, P.C. ; Jagoret, P.S.

1re circ. (Saint-Brieuc)

Inscr., 107 730 ; votants, 87 345 ; abst., 18,92 % ; suffr. expr., 85 986.
M. Yves Dollo, c. gén., P.S., 48 489 (56,39 %). ELU.
M. S. Couepel, d. s., m. d'Andel, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 37 497 (43,60 %).
1er TOUR : abst., 24,31 % (suffr. expr., 80 623); MM Couepel, 33 131; Dollo, 29 015 ; Quemper, P.C. 15 818 ; Galaup, Alt. 81, 1 782 ; Le Pol, L.O., 1 077.
Total ex-majorité : 33 131 (41,09 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,59 % ; Giscard, 44,40 %.
1978 : MM. Couepel, 46 749 (53,27 %) ; Quemper, 46 677 (47,72 %).

3e circ. (Loudéac)

Inscr., 63 819 ; votants, 54 206 ; abst., 15,06 % ; suffr. expr., 53 646.
M. *Didier Chouat*, P.S., 29 789 (55,52 %). ELU.
M. M. D. Denieul, dir. gén. de la marine marchande, U.N.M.-R.P.R., 23 857 (44,47 %).
1er TOUR : abst., 20,85 % (suffr. expr., 49 995); MM. Denieul, 21 301 ; Chouat, P.S., 19 041 ; Renault, P.C., 7 888 ; Robin, Alt. 81, 1 765.
Total ex-majorité : 21 301 (42,60 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,72 % ; Giscard, 47,27 %.
1978 : Mlle Dienesch, 29 325 (51,99 %); M. Chouat, 27 074 (48 %).

4e circ. (Guingamp)

Inscr., 67 233 ; votants, 55 271 ; abst., 17,79 % ; suffr. expr., 54 329.
M. Maurice Briand, P.S., 35 779 (65,85 %). ELU.
M. P. Pasquiou, m. de Pabu, U.N.M.-P.R., 18 550 (34,14 %).
1er TOUR : abst., 21,51 % (suff. expr., 52 378); MM. Briand, P.S., 20 769 ; F. Leizour, 13 828 ; Pasquiou, U.N.M.-P.R., 13 043 ; Boutbien, U.N.M.-R.P.R., 3 470 ; P. de Queleh, U.D.B., 1 268.
Total ex-majorité : 16 153 (31,52 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,83 % ; Giscard, 39,16 %.
1978 : MM. Leizour, 30 090 (51,01 %); Ollivro, 28 894 (48,98 %).

5e circ. (Lannion)

Inscr., 83 034 ; votants, 66 194 ; abst., 20,28 % ; suffr. expr., 65 338.
M. Pierre Jagoret, d. s., m. de Lannion, c. gén., P.S., 39 291 (60,13 %). REELU.
M. Y. Nedellec, U.N.M.-R.P.R., 26 047 (39,86 %).
1er TOUR : abst., 24,91 % (suffr. expr., 61 807); MM. Jagoret, 26 550 ; Nedellec, U.N.M.-R.P.R., 22 995 ; Le Lagadec, P.C., 9 835 ; J.-F. Monnier, U.D.B., 2 427.
Total ex-majorité : 22 995 (37,20 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,14 % ; Giscard, 43,85 %.
1978 : MM. Jagoret, 36 921 (52,32 %); Bonnot, 33 644 (47,67 %).

On est loin des records de participation habituels aux Côtes-du-Nord, mais le pourcentage des votants a quand même augmenté de 5 points en moyenne par rapport au premier tour. Il n'a pratiquement pas manqué une voix de gauche aux quatre candidats socialistes. Les querelles entre le P.C. et le P.S lors des élections sénatoriales — encore que l'avance prise le 14 juin ait été amplement suffisante, — laissaient craindre un mauvais report des voix. Il n'en a rien été.

Il a donc suffi que les candidats du P.S. fassent le plein des voix de gauche et bénéficient même, surtout à Loudéac, d'une partie des suffrages nouveaux, pour que le P.S. réussisse dans le département le grand chelem inespéré avant le premier tour : cinq sièges, cinq députés socialistes, dont un élu dès le premier tour.

A Saint-Brieuc où les dissensions P.C. P.S. avaient été particulièrement vives, l'avance de M. Dollo s'est maintenue et même renforcée de près d'un millier de voix au second tour. Elle était telle que les 4 000 voix nouvelles de son adversaire, M. Couepel, ont été insuffisantes pour combler le handicap.

A Loudéac, où l'on enregistre le plus fort taux de participation du département (84,94 %), M. Chouat prend un tiers des voix nouvelles.

C'est à Guingamp et à Lannion que les candidats du P.S. réalisent les plus forts scores (65,86 % et 60,13 %), mais aussi où l'augmentation du taux de participation est la plus faible. A Guingamp, toutefois, M. Pasquiou (P.S.) a perdu 86 voix du total des voix de gauche du premier tour. Quant à M. Jagoret il fait un peu plus que le plein des voix de gauche du premier tour et retrouve sans problème son siège de député.

CREUSE (2)

ELUS : MM. Lejeune, P.S. (1re circ.) ; Chandernagor, d. s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Pasty, R.P.R. ; Chandernagor, P.S.

1re circ. (Guéret)

Inscr., 54 895 ; votants, 45 006 ; abst., 18,01 % ; suffr. expr., 44 469.
M. André Lejeune, sén., m. de Guéret, P.S., 24 196 (54,41 %). ELU.
M. J.-C. Pasty, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 20 273 (45,58 %).
1er TOUR : abst., 24,50 % (suff. expr., 40 947); MM. Pasty, 18 515; Lejeune, 16 531 ; J. Laplume, P.C., 5 901.
Total ex-majorité : 18 515 (45,21 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,93 % ; Giscard, 45,06 %.
1978 : MM. Pasty, 23 153 (50,31 %) ; Beck, P.S., 22 863 (49,68 %).

2e circ. (Aubusson)

Inscr., 59 106 ; votants, 43 941 ; abst., 25,65 % ; suffr. expr., 43 115.
M. André Chandernagor, d. s., min. dél. aux aff. eur., prés. c. rég. et gén., m. de Mortroux, P.S., 27 793 (64,46 %). REELU.
M. B. de Froment, U.N.M.-R.P.R., 15 322 (35,53 %).
1er TOUR : abst., 29,61 % (suff. expr., 40 981) ; MM. Chandernagor, 18 657 ; B de Froment, 13 390; R. Labrousse, P.C., 8 934.
Total ex-majorité : 13 390 (32,67 %).
10 mai : MM Mitterrand, 57,59 % ; Giscard, 42,40 %.
1978 : MM. Chandernagor, 27 455 (56,83 %) : Fargue, R.P.R., 20 848 (43,16 %).

M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, améliore son score de 1978 puisqu'il est élu avec 64,46 % des suffrages exprimés au lieu de 56,83 %.

Le succès de M Lejeune, sénateur depuis 1980, maire de Guéret, s'explique notamment par le dynamisme de ce jeune notable, qui obtient plus de voix (1 764) que le potentiel des suffrages de la gauche au premier tour. Il retrouve le siège que M. Guy Beck (P.S.), avait dû céder à M. Pasty en 1978.

DORDOGNE (4)

ELUS : MM. Dumas, P.S. (1re circ.) ; Suchod, d. s., P.S. (2e circ.) ; Bonnet, d. s., M.R.G. (3e circ.) ; Dutard, d. s., P.C. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Guéna, R.P.R. ; Suchod, P.S. ; Bonnet, M.R.G. ; Dutard, P.C.

1re circ. (Périgueux)

Inscr., 80 288 ; votants, 67 750 ; abst., 15,61 % ; suff. expr., 66 47.
M. Roland Dumas, a. d., P.S., 38 002 (57,10 %). ELU.
M. Y. Guéna, d. s., a. min., m. Périgueux, U.N.M.-R.P.R., 28 545 (42,8 %).
1er TOUR : abst. 20,86 % (suff. expr. 62 618) ; MM. Guéna, 25 945 ; Dumas, 21 834 ; R. Gorse, P.C. 14 839.
Total ex-majorité : 25 945 (41,31 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,61 % ; Giscard, 40,38 %.
1978 : MM. Guéna, 34 740 (50,38 %) ; Gorse, 34 210 (49,61 %).

2e circ. (Bergerac)

Inscr., 72 455 ; votants, 56 548 ; abst., 21,95 % ; suff. expr., 55 145.
M. Michel Suchod, d. s., c. gén., P.S., 33 969 (61,59 %). REELU.
M. J. Taulelle, U.N.M.-R.P.R., 21 176 (38,40 %).
1er TOUR : abst., 28,04 % (suffr. expr., 50 996) ; MM. Suchod, 23 347 ; Taulelle, 17 763 ; J.-P. Raffier, P.C., 7 648 ; R. Talec, div. d., 1 472 ; Mme A. Rieupet, L.O., 766.
Total ex-majorité : 19 235 (37,71 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,54 % ; Giscard, 43,45 %.
1978 : MM Manet, P.S., 33 778 (56,05 %) ; de Montferrand, R.P.R., 26 476 (43,94 %).
1980 : MM. Suchod, 25 587 (57,47 %) ; de Montferrand, 18 929 (42,52 %).

3e circ. (Nontron)

Inscr., 69 480 ; votants, 57 232 ; abst., 17,62 % ; suff. expr., 55 924.
M. Alain Bonnet, d. s., m. Brantôme, c. gén., M.R.G., 35 422 (63,33 %). REELU.
M. P. Beylot, adj. m. de Thiviers, U.N.M.-R.P.R., 20 502 (36,66 %).
1er TOUR : abst., 23,14 % (suffr. exp. 52 524) ; MM. Bonnet, 21 181 ; Beylot, 14 645 ; G. Besse, P.C., 11 944 ; P. Rocher, U.N.M.-P.R., 4 754.
Total ex-majorité : 19 399 (36,93 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,56 % ; Giscard, 44,43 %.
1978 : MM. Bonnet, 33 841 (55,72 %) ; Beylot, 26 892 (44,27 %).

4e circ. (Sarlat)

Inscr., 71 654 ; votants, 58 668 ; abst., 18,12 % ; suff. expr., 56 719.
M. Lucien Dutard, d. s., m. de Boulazac, P.C., 32 582 (57,44 %). REELU.
M. J. de Peretti, U.N.M.-R.P.R., 24 13 (42,55 %).
1er TOUR : abst., 22,97 % (suff. exp., 54 407) ; MM. De Peretti, 18 606 ; Dutard, d. s., P.C., 17 917 ; R. Magnagnou, P.S., 17 884.
Total ex-majorité : 18 606 (34,19 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,56 % ; Giscard, 40,43 %.
1978 : MM. Dutard, 33 218 (52,66 %) ; Janot, R.P.R., 28 960 (47,33 %).

L'élection de M. Roland Dumas (P.S.) dans la première circonscription ne faisait guère de doute, même si M. Yves Guéna, député sortant, avait, lors des deux législatives précédentes, remonté un handicap, toutefois moins important que dimanche dernier et face à un communiste. Les inconnues étaient donc seulement l'avance que le nouveau candidat prendrait sur le député sortant et si ce dernier resterait majoritaire dans la ville de Périgueux, dont il est maire depuis 1971. Dans la ville, dont M Dumas n'a pas caché qu'il ne dédaignerait pas la mairie en 1983, M. Guéna est devancé de 223 voix (9 343 contre 9 120). Dans l'ensemble de la circonscription, M. Dumas, avec plus de 38 000 voix, a obtenu 4 000 voix de plus que M. Guéna en 1978. La défaite de ce dernier, qui était entré en conflit avec M. Chirac et avait soutenu M Debré à l'élection présidentielle, est sévère pour celui qui était depuis 1962 le député de cette circonscription.

A l'issue du premier tour, les réélections de MM. Suchod (P.S.) dans la deuxième circonscription, Bonnet (M.R.G.) dans la troisième et Dutard (P.C.), qui, dans la quatrième, avait devancé de 33 voix le candidat socialiste, étaient assurées. M. Suchod a aisément retrouvé un siège qu'il avait obtenu en novembre dernier, lors d'une élection partielle, après l'élection au Sénat de M Manet, président du conseil général.

Dans la troisième circonscription, M. Alain Bonnet continue sa progression depuis 1973, où il avait été élu avec 31 834 voix. Dans la quatrième circonscription, M. Dutard, P.C., obtient un score sensiblement équivalent en nombre de voix à celui qu'il avait eu en 1978, mais gagne cinq points en pourcentage.

DOUBS (3)

ELUS : MM. Pinard, P.S. (1re circ.) ; Bêche, d. s., P.S. (2e circ.) ; Vuillaume, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Tourrain, R.P.R. ; Bêche, P.S. ; Vuillaume, app. R.P.R.

1re circ. (Besançon)

Inscr., 113 645 ; votants, 87 626 ; abst., 23,89 % ; suff. expr., 86 386.
M. Joseph Pinard, c. gén., P.S., 47 799 (55,33 %). ELU.
M. R. Tourrain, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 38 587 (44,66 %).
1er TOUR : abst., 32,06 % (suff. expr. 76 388) : MM Pinard, 32 199 ; Tourrain, 30 785 ; M. Bourquin, P.C., 4 975 ; T. Franck, mod., 2 718 ; C. Taillard, A.E., 2 699 ; J.-R. Sulzer, ex-radical, 973 ; Mmes M. Laude, Alt. 81, 989 ; M. Buitot, C.C.A., 616 ; N. Friess, L.O., 545.
Total ex-majorité : 34 456 (45,10 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,86 % ; Giscard, 48,13 %.
1978 : MM. Tourrain, 46 564 (50,65 %); Pinard, 45 396 (49,34 %).

2e circ. (Montbéliard)

Inscr., 113 918 ; votants, 83 240 ; abst., 26,92 % ; suff. expr., 81 863.
M. Guy Bêche, d. s., m. de Montbéliard, P.S., 53 383 (65,21 %). ELU.
M. J. Rosselot, U.N.M.-R.P.R., 28 480 (34,78 %).
1er TOUR : abst., 32,87 % (suff. expr. 75 183) : MM. Bêche, 37 198 ; Rosselot, 24 420 ; S. Paganelli, P.C., 10 665 ; G. Minazzi, Alt. 81, 1 769 ; C. Driano, L.O., 894 ; J.-C. Mamet, L.C.R., 237; C. Pardonnet, C.C.A., 2.
Total ex-majorité : 24 420 (32,48 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,19 % ; Giscard, 39,80 %.
1978 : MM. Bêche, 55 508 (60,65 %) ; Kuster, R.P.R., 36 010 (39,34 %).

3e circ. (Pontarlier)

Inscr., 67 947 ; votants, 52 699 ; abst., 22,44 % ; suff. expr., 51 696.
M. Roland Vuillaume, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 31 283 (60,51 %). REELU.
M. J. Parrenin, P.S., 20 413 (39,48 %).
1er TOUR : abst., 27,73 % (suff. expr. 48 097) ; MM. Vuillaume, 21 835 ; Parrenin, 14 323 ; A. Cuinet, cent., 8 684 ; J.-M. Jussiaux, P.C., 2 027 ; G. Magnin, Alt. 81, 1 228.
Total ex-majorité : 30 519 (63,45 %).
10 mai : MM. Giscard, 59,62 % ; Mitterrand, 40,37 %.
1978 : M. Faure, 34 095 (62,40 %).
1980 : MM. Vuillaume, 13 992 (51,50 %) ; Cuinet, 13 176 (48,49 %).

Deux des trois députés sortants conservent leur siège : MM. Guy Bêche (P.S., deuxième circonscription) et Roland Vuillaume (app. R.P.R.) dans la troisième. En revanche, M. Raymond Tourrain (R.P.R.) doit se retirer au profit de M. Joseph Pinard (P.S.) dans la première circonscription. Pour l'ensemble du département, les pourcentages des voix recueillies par les candidats confirment très précisément les indications tirées du premier tour, en dépit d'une participation nettement plus importante de l'électorat.

Mais si globalement ces voix nouvelles paraissent s'être réparties par moitié entre les deux camps, de même que les reports semblent avoir joué de la façon la plus logique, on constate que le second tour a apporté davantage de points à l'U.N.M. dans la circonscription de Montbéliard, sans pour autant mettre en péril le candidat socialiste sortant qui conserve son siège avec 65,2 % des voix. A l'inverse, dans la circonscription de Pontarlier, M. Vuillaume, qui avait succédé, en novembre 1980, à M. Edgar Faure devenu sénateur, ne recueille que 764 voix de plus que les voix de l'ancienne majorité du premier tour, tandis que le candidat socialiste en recueille 2 835 de plus que le total de la gauche une semaine auparavant.

C'est dans la première circonscription (Besançon) que les écarts en pourcentages entre le premier et le second tour sont les moins sensibles, alors que la participation électorale est de 77,1 % contre 67,9 % au premier tour. Les 10 002 suffrages exprimés supplémentaires n'ont pratiquement pas joué sur les résultats qui confirment la chute du candidat sortant (R.P.R.-U.N.M.), prévisible après le premier tour et cela en dépit de la visite entre les deux tours de M. Chirac et du général Bigeard. Il est vrai que, du côté socialiste, on avait mobilisé deux ministres, MM. Jean-Pierre Chevènement et Roger Quilliot. L'influence de M. Edgar Faure, dans ce département dont il fut le député de 1967 à 1980, semble fortement atteinte.

DROME (3)

ELUS : MM. Pesce, d. s., P.S. (1re circ.) ; Fillioud, d. s., P.S. (3e circ.).

Au premier tour : M. H. Michel, d. s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Pesce, P.S. ; Michel, P.S. ; Fillioud, P.S.

1re circ. (Valence)

Inscr., 94 318 ; vot., 68 032 ; abst., 27,86 % ; suff. expr., 66 843.
M. Rodolphe Pesce, d. s., m. de Valence, P.S., 40 530 (60,63 %). REELU.
M. J. Estour, U.N.M.-U.D.F., 26 313 (39,36 %).
1er TOUR : abst. 33,63 % (suff. expr. 61 715 : MM Pesce, 29 162 ; Estour, 15 299. J. Dacqmine, U.N.M.-R.P.R., 7 646 ; Mme Y Allégret, adj au m. de Valence, P.C., 7 436 ; Mme J. Delhomme, Alt. 81, 1 119 ; Mme G. Burgaz, F.N., 1 053.
Total ex-majorité : 22 945 (37,17 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,01 % ; Giscard, 45,98 %
1978 : MM. Pesce, 40 349 (53,42 %) ; Ribadeau-Dumas, R.P.R., 35 177 (46,57 %).

3e circ. (Romans)

Inscr., 81 681 ; vot., 60 928 ; abst., 25,40 % ; suff. expr., 59 840.
M. Georges Fillioud, d. s., min. de la communication, m. de Romans, P.S., 35 129 (58,70 %). REELU.
M. P. Durand, U.N.M.-P.R., 24 711 (41,29 %).
1er TOUR : abst., 32,19 % (suff. expr. 54 602) ; MM. Fillioud, 25 190 ; Durand, 20 111 ; E. Belle, P.C., 6267 ; D. Donger, Alt. 81, 1 836 ; Mme Y. Robert, F.N., 1 194 ; M. G. Buna, C.C.A., 4.
Total ex-majorité : 20 111 (36,83 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,43 % ; Giscard, 46,56 %).
1978 : MM. Fillioud, 34 868 (52,80 %) ; Durand, 31 167 (47,19 %).

Aucune surprise dans la Drôme où, après la réélection dès le premier tour de M. Henri Michel, maire de Suze-la-Rousse et ami personnel de M. Mitterrand, les deux autres députés socialistes retrouvent leur siège haut la main. M. Rodolphe Pesce, maire de Valence, et M. Georges Fillioud, maire de Romans et ministre de la communication, améliorent leurs scores des élections législatives de 1978, mais aussi celui réalisé le 10 mai par M. Mitterrand. Toutefois, les abstentionnistes se sont prononcés, au deuxième tour, dans une plus grande proportion, en faveur de M. Estour (U.D.F.) et de M. Durand, maire (P.R.) de Tain-l'Hermitage.

EURE (4)

ELUS : MM. Tinseau, P.S. (1re circ.) ; Michel, d. s., P.S. (2e circ.) ; Loncle, M.R.G. (3e circ.); Deschaux-Beaume, P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Monfrais, U.D.F.-P.R. ; Michel, P.S. ; Pontet, U.D.F.-P.R. (supp. de M. Montagne, qui ne se représ. pas) ; Tailleur, R.P.R.

1re circ. (Evreux)

Inscr., 93 804 ; votants, 73 339 ; abst., 22,88 % ; suffr. expr., 71 239.
M. Luc Tinseau, P.S., 37 117 (52,10 %). ELU.
M. P. Monfrais, d. s., U.N.M.-P.R., 34 122 (47,89 %).
1er TOUR : abst., 28,79 % (suff. expr., 65 914) ; MM. Monfrais, 29 520 Tinseau, 21 836 ; R. Plaisance, P C., 11 071 ; M. Garcia, écol., 1 643 ; J. Vasseur, Alt. 81, 1 028 ; P. Surgeon, F.N., 816.
Total ex-majorité : 29 520 (44,78 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,33 % ; Mitterrand, 49,66 %.
1978 : MM Monfrais, 40 205 (55,17 %); Plaisance, 32 658 (44,82 %).

2e circ. (Bernay)

Inscr., 63 043 ; votants, 50 659 ; abst., 19,64 % ; suffr. expr., 49 997.
M. Claude Michel, d. s., c. gén., P.S., 27 094 (54,19 %). REELU.
M. L. Poniatowski, m. de Quillebeuf, U.N.M.-P.R., 22 903 (45,80%).
1er TOUR : abst., 25,53 % (suff. expr., 46 343 ; MM. Michel, 21 298 ; Poniatowski, 16 646 ; P. Desprez, U.N.M.-R.P.R., 5 311 ; D. Saint-Thaurin, P.C., 3 088.
Total ex-majorité : 21 957 (47,37 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,21 % ; Giscard, 49,78 %.
1978 : M Michel, 26 589 (50,54 %) ; Poniatowski, 26 011 (49,45 %).

3e (Louviers)

Inscr., 78 065 ; votants, 61 598 ; abst., 21,09 % ; suffr. expr., 60 687.
M. François Loncle, M.R.G., 33 431 (55,08 %). ELU.
M. P. Pontet, d. s., U.N.M.-P.R., 27 256 (44,91 %).
1er TOUR : abst., 28,45 % (suff. expr., 56 623) ; MM. Loncle, 23 819 ; Pontet, 20 905 ; J.-P. Binay, P.C., 7 187 ; G Le Coadou, U.N.M.-R.P.R., 4 708; H. Le Pouriel, P.F.N., 4.
Total ex-majorité : 25 613 (45,23 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,91 % ; Giscard, 46,08 %.
1978 : MM. Montague, U.D.F.-C.D.S., 31 061 (50,09 %) ; Loncle, 30 939 (49,90 %).

4e circ. (Les Andelys)

Inscr., 73 506 ; votants, 59 370 ; abst., 19,23 % ; suffr. expr., 58 568.
M. Freddy Deschaux-Beaume, c. gén., P.S., 31 542 (53,85 %). ELU.
M. J. Tailleur, d. s., U.N.M.-R.P.R., 27 026 (46,14 %).
1er TOUR : abst., 24,51 % (suff. expr., 54 8531 ; MM. Tailleur, 23 911 ; Deschaux-Beaume, P.S., 18 875; M. Larmanou, P.C., 10 683 ; Mme A.-M. Chevalier, écol., 1 014 ; M. R. Coulon, Alt. 81, 365.
Total ex-majorité, 23 911 (43,59 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,46 % ; Giscard, 49,53 %.
1978 : MM. Tomasini, R.P.R., 32 740 (55,20 %) ; Larmanou, 26 568 (44,79 %).
1981 : MM. Tailleur, 23 116 (52,48 %) ; Larmanou, 22 739 (47,51 %).

Pour la première fois dans l'histoire de la IVe et la Ve République, l'Eure envoie, à l'Assemblée nationale, une représentation homogène avec trois députés socialistes et un député radical de gauche ayant reçu l'investiture du P.S.

Pas de surprise par rapport au premier tour : les désistements ont joué en faveur de la gauche, mais les 5,5 % d'électeurs supplémentaires se sont équitablement répartis entre les deux camps.

Dans la première circonscription, le report des voix communistes a assuré la victoire de M. Luc Tinseau, qui dispose de 2 000 voix d'avance dans la seule ville d'Evreux. Seuls trois chefs-lieux de canton donnent leur préférence à M. Pierre Monfrais, député P.R sortant.

Dans la deuxième circonscription, la réélection de M. Claude Michel s'est avérée aisée. A noter que le chef-lieu du canton de Routot, dont il est conseiller général, s'est prononcé contre lui.

Dans la troisième circonscription, le résultat de l'élection présidentielle laissait présager la victoire de M. François Loncle, secrétaire national du M.R.G. Les villes du Neubourg et de Beaumont-le-Roger sont restées fidèles à l'ancienne majorité et à son représentant, M. Philippe Pontet (P.R.).

Enfin, dans la quatrième circonscription, M. Jacques Tailleur, député R.P.R. sortant, élu en janvier 1981, n'aura remplacé que quelques semaines M. René Tomasini à l'Assemblée nationale. La vague socialiste atteint même Les Andelys, dont M. Tomasini est le maire, et qui donne une majorité au nouveau député, M. Freddy Deschaux-Beaume.

EURE-ET-LOIR (3)

ELUS : M. Lemoine, d. s., P.S. (1re circ.) ; Mme Gaspard, P.S. (2e circ.).

Au premier tour : M. Dousset, d. s., U.N.M.-P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Lemoine, P.S. ; Taugourdeau, R.P.R.; Dousset, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Chartres)

Inscr., 82 495 ; votants, 65 509 ; abst., 20,59 % ; suff. expr., 64 495.
M. Georges Lemoine, d. s., s. Etat à l'énergie, m. de Chartres, P.S., 37 254 (57,76 %). REELU.
Mme M. Pelletier, adj. m. de Neuilly-sur-Seine, a. min. de la condition fém., U.N.M.-P.R., 27 241 (42,23 %).
1er TOUR : abst. 25,91 % (suff expr. 60 200) : M Lemoine, 29 392 ; Mme Pelletier, 18 714 ; MM. C. Vandenbogaerde, U N.M.-R.P.R., 6 494 ; A. Ezzirard, adj. m. de Chartres, P C., 4 265; A. Charrier, ss étiq., 1 335.
Total ex-majorité : 25 203 (41,87 %).
10 mai : MM Mitterrand, 50,16 % ; Giscard, 49,83 %.
1978 : MM Lemoine, 34 925 (51,72 %) ; Gerbet, U.D.F.-P.R., 32 594 (48,27 %).

2e circ. (Dreux)

Inscr., 85 242 ; votants, 67 833 ; abst., 20,42 % ; suff. expr., 66 892.
Mme Françoise Gaspard, m. de Dreux, P.S., 34 446 (51,49 %). ELUE.
M. M. Taugourdeau, d. s., m. de Tremblay-les-Villages, U.N.M.-R.P.R., 32 446 (48,50 %).
1er TOUR : abst., 27,32 % (suff. expr. 60 886) : Mme Gaspard, 24 739 ; MM Taugourdeau, 22 024 ; Yves Cauchon, U.N.M.-C.D.S., 6 808 ; Mme N. Hernandez, P C., 5 318 ; M J.-P. Stirbois, F.N., 1 322 ; Mme F Mas, L.C.R., 675.
Total ex-majorité : 28 832 (47,35 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,32 % ; Mitterrand, 49,67 %.
1978 : MM. Taugourdeau, 34 909 (51,20 %) ; Legendre, P.S., 33 284 (48,79 %).

Après M. Maurice Dousset (P.R.), réélu dans la troisième circonscription dès le premier tour, M. Georges Lemoine, maire (P.S.) de Chartres et secrétaire d'Etat à l'énergie, retrouve son siège. Le challenger de M. Lemoine, Mme Monique Pelletier (U.D.F.), ancien ministre de la condition féminine, a obtenu six points de moins que n'en avait recueilli M. Claude Gerbet, candidat U.D.F. aux élections législatives de 1978.

Ce sont les abstentionnistes qui ont permis à Mlle Françoise Gaspard (P.S.), maire de Dreux, de porter l'avantage sur lequel elle pouvait compter, à l'issue du premier tour, de 578 à 2 000 voix.

FINISTÈRE (8)

ELUS : MM. Poignant, P.S. (1re circ.) ; Gourmelon, P.S. (2e circ.) ; Mme Jacq, d. s., P.S. (4e circ.) ; MM. Miossec, d. s., U.N.M.-R.P.R. (5e circ.) ; Beaufort, P.S. (6e circ.) ; Peuziat, P.S. (7e circ.).

Au premier tour : MM. Goasduff, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.) ; Le Pensec, d. s., P.S. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Gérard, R.P.R. *(supp. de M. Bécam, qui ne se représ. pas)* ; Berest, U.D.F.-P.R. ; Goasduff, R.P.R. ; Mme Jacq, P.S. ; MM. Miossec, R.P.R. ; Crenn, R.P.R. ; Geurmeur, R.P.R.; Le Pensec, P.S.

1re circ. (Quimper)

Inscr., 82 562 ; votants, 65 540 ; abst., 20,61 % ; suff. expr., 64 764.
M. Bernard Poignant, P.S., 36 146 (55,81 %). ELU.
M. A. Gérard, d. s., U.N.M.-R.P.R., 28 618 (44,18 %).
1er TOUR : abst., 25,30 %, suff. ex. 60 972 : MM. Gérard, 26 462 ; Poignant, 25 362 ; A Hénot, P.C., 6 571; H. Guillou, Alt 81, 2 577.
Total ex-majorité : 26 462 (43,40 %).
10 mai MM. Mitterrand, 53,74 % ; Giscard, 46,25 %.
1978 (1er tour) : M. Bécam, R.P.R., 34 005 (51,17 %).

2e circ. (Brest)

Inscr., 100 867 ; votants, 76 536 ; abst., 24,12 % ; suff. expr., 75 948.
M. Joseph Gourmelon, prés. com. urbaine de Brest, P.S., 41 607 (54,78 %). ELU.
M. E. Berest, d. s. U.N.M.-P.R., 34 341 (45,21 %).
1er TOUR : abst., 31,98 % (suff. ex., 73 371) ; MM. R. Bérest, 32 934 ; Gourmelon, 30 684; L. Le Roux, P.C., 6 513 ; J. Daumer, U.D.B., 2 478 ; J. Piro, L.O., 742.
Total ex-majorité : 32 934 (44,31 %)
10 mai : MM. Mitterrand, 51,05 % ; Giscard, 48,94 %.
1978 : MM. Bérest, 44 229 (50,38 %): Le Blé, P.S., 43 563 (49,61 %).

4e circ. (Morlaix)

Inscr., 63 689 ; votants, 51 214 ; abst., 19,58 % ; suff. expr., 50 743.
Mme M. Jacq, d. s., m. de Henvic, P.S., 30 458 (60,02 %). REELUE.
M. J.-C. Rohel, a. d., m. de Plouenan, U.N.M.-P.R., 20 285 (39,97 %).
1er TOUR : abst. 23,26 % (suff. expr., 48 439) ; Mme Jacq, 22 204 ; MM. Rohel, 19 272 ; A. David, P.C., 5 761 ; M. Marzin, Alt. 81, 1 202.
Total ex-majorité : 19 272 (39,78 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,83 % ; Giscard, 45,16 %.
1978 : Mme Jacq, 27 873 (50,46 %) ; M. Rohel, 27 362 (49,53 %).

5e circ. (Landivisiau)

Inscr., 66 149 ; votants, 50 949 ; abst., 22,97 % ; suff. expr., 50 450.
M. Charles Miossec, d. s., U.N.M.-R.P.R., 31 284 (62 %). REELU.
M. M. Laot, P.S., 19 166 (37,99 %).
1er tour : abst., 23,97 % (suff. ex., 49 895) ; MM. Miossec, 22 624 ; Laot, 14 451 ; P. Le Roy, U.N.M.-C.D.S., 9 599 ; A. Le Gac, P.C., 1 836 ; Y. Abiven, U.D.B., 1 385.
Total ex-maj. : 32 223 (64,58 %).
10 mai : MM. Giscard, 61,54 % ; Mitterrand, 38,45 %.
1978 : MM. Miossec, 25 869 (46,93 %); Leroy, div. maj., 14 857 (26,93 %) ; Gabon, P.S., 14 408 (26,12 %).

6e circ. (Châteaulin)

Inscr., 63 241 ; votants, 51 005 ; abst., 19,34 % ; suff. expr., 50 525.
M. Jean Beaufort, P.S., 25 859 (51,18 %). ELU.
M. J. Crenn, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 666 (48,81 %).
1er TOUR : abst., 25,03 % (suff. ex., 46 956) ; MM. Crenn, 22 322 ; Beaufort, 15 130; J.-P. Jeudy, P.C., 8 051 ; F. Morvannou, U.D.B., 1 453.
Total : ex-maj. : 22 322 (47,53 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,25 % ; Giscard, 48,74 %.
1978 : MM. Crenn, 30 073 (57,15 %) ; Jeudy, 22 543 (42,84 %).

7e circ. (Douarnenez)

Inscr., 57 374 ; votants, 46 913 ; abst., 18,23 % ; suff. expr., 46 260.
M. Jean Peuziat, P.S., 25 021 (54,08 %). ELU.
M. G. Guermeur, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 239 (45,91 %).
1er TOUR : abst. 25,20 % (suff. ex., 42 575) ; MM. Peuziat, 15 140 ; Guermeur, 13 168 ; A. Guellec, U.N.M.-C.D.S., 8 641 ; M. Mazeas, P.C., 4 320 ; P. Boccou, Alt. 81, 1 306.
Total ex-maj. : 21 809 (51,22 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,72 % ; Mitterrand, 49,27 %.
1978 : MM. Guermeur, 27 980 (59,61 %) ; Mazeas, 18 953 (40,38 %).

Six circonscriptions sur huit appartiennent désormais au P.S. Dans le

ES RÉSULT

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

sud du département les quatre circonscriptions ont à présent un député socialiste.

A Quimper dont le maire est M. Marc Becam, sénateur (app. R.P.R.) M. Bernard Poignant est élu. C'est la première fois que la première circonscription se donne un député de gauche.

A Douarnenez (7e circonscription), le champion de l'école libre, M. Guermeur (R.P.R.) est battu par un vieux militant catholique, M. Jean Peuziat qui rassemble sur son nom plus de 54 % des voix, alors que la droite était majoritaire au premier tour. Il est certain que beaucoup de partisans de M. Guellec (U.D.F.) bien implanté dans les zones rurales n'ont pas reporté leurs voix sur M. Guermeur. Lors de la campagne, les deux hommes ne s'étaient pas ménagés. M. Peuziat, connu pour ses nombreuses réalisations sociales, était le seul des candidats des quatre grands partis à s'être prononcé sans la moindre ambiguïté contre la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. Plus que la question de l'école libre, cette prise de position semble avoir été déterminante pour électeurs chrétiens eux-mêmes.

A Brest, M. Joseph Gourmelon (P.S.), président de la communauté urbaine prend le siège détenu par M. Eugène Berest (U.D.F.), ancien maire.

Mme Jacq retrouve son siège, à Morlaix (4e circonscription) avec un peu plus de 10 000 voix d'avance.

Dans la cinquième circonscription, M. Miossec (R.P.R.) retrouve son siège comme prévu. Il a bénéficié du report de la majeure partie des voix de M. Le Roy (U.D.F.) qui lui ont assuré un succès indéniable (62,01 %).

A Châteaulin, la lutte a été serrée entre M. Jean Crenn (U.N.M.-R.P.R.), député sortant et M. Jean Beaufort (P.S.) qui l'a emporté de 1 193 voix. La résistance de M. Crenn a surpris. Celui-ci a gagné 2 344 voix par rapport au premier tour alors que son concurrent socialiste n'a obtenu que 1 025 voix de mieux mais le report parfait des voix de gauche a permis à M. Beaufort de l'emporter.

GARD (4)

ELUS : MM. Sourdan, d. s., P.C. (1re circ.) ; Benedetti, P.S. (2e circ.) ; Mme Horvath, d. s., P.C. (3e circ.) ; M. Journet, P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Jourdan, P.C. ; Deschamps, P.C. ; Mme Horvath, P.C. ; M. Millet, P.C.

1re circ. (Nîmes)

Inscr., 95 728 ; votants, 65 116 ; abst., 31,97 % ; suff. expr., 62 695.

M. Emile Jourdan, d. s., m. de Nîmes, P.C., 36 072 (57,53 %). REELU.

M. J.-C. Servan-Schreiber, a. d., U.N.M.-R.P.R., 26 623 (42,46 %).

1er TOUR : abst., 36,67 % (suff. expr. 59 570) : MM. E. Jourdan, 18 474 ; J. Matouk, 17 545 ; J.-C. Servan-Schreiber, a. d., U.N.M.-R.P.R., 12 065 ; A. Caltelnau, U.N.M.-C.D.S., 8 479 ; H. Boissin, écol., 1 283 ; J. Guiraudou, Alt. 81, 692 ; H. Rubi, F.N., 673 ; Mme J. Peset, M.R.G., 359.

Total ex-majorité : 20 544 (34,48 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,57 % ; Giscard, 45,42 %.

1978 : MM. Jourdan, 37 653 (50,58 %) ; J.-C. Servan-Schreiber, 36 789 (49,41 %).

2e circ. (Bagnols-sur-Cèze, Uzès)

Inscr., 136 704 ; votants, 102 362 ; abst., 25,12 % ; suff. expr., 98 938.

M. Georges Benedetti, m. de Bagnols-sur-Cèze, c. gén., P.S., 61 986 (62,65 %). ELU.

M. P. Gache, m. de Villeneuve-lès-Avignon, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 36 952 (37,34 %).

1er TOUR : abst., 29,81 % (suff. expr. 93 088) : MM. Benedetti, 30 465 ; B. Deschamps, d. s., P.C., 28 205 ; P. Gache, U.N.M.-U.D.F., 17 837 ; M. Faure, U.N.M.-R.P.R., 13 087 ; R. Rigal, Ecol., 2 685 ; D. Liobowny, L.O., 809.

Total ex-majorité : 30 924 (33,22 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 57,05 % ; Giscard, 42,94 %.

1978 : MM. Deschamps, 54 208 (51,66 %) ; Poudevigne, U.D.F.-C.D.S., 50 707 (48,33 %).

3e circ. (Alès-Est, Pont-Saint-Esprit)

Inscr., 76 502 ; votants, 58 330 ; abst., 23,75 % ; suff. expr., 55 466.

Mme Adrienne Horvath, d. s., m. de Saint-Martin-de-Valgalgues, P.C., 35 402 (63,82 %). REELUE.

M. P. Jalu, a. d., U.N.M.-R.P.R., 20 064 (36,17 %).

1er TOUR : abst., 27,94 % (suffr. expr. 54 033) : Mme A. Horvath, 21 502 ; MM. P. Jallu, a. d., U.N.M.-R.P.R., 15 300 ; J. Stec, P.S., 15 217 ; J.-L. Fiole, Alt. 81, 2 014.

Total ex-majorité : 15 300 (28,31 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 60,21 % ; Giscard, 39,28 %.

1978 : Mme Horvath, 35 646 (57,21 %) ; M. Gilles, U.D.F.-P.R., 26 657 (42,78 %).

4e circ. (Alès-Ouest, Le Vigan)

Inscr., 57 537 ; votants, 43 392 ; abst., 24,58 % ; suff. expr., 41 957.

M. Alain Journet, c. gén., m. du Vigan, P.S., 27 491 (65,52 %). ELU.

M. R. Ruas, c. gén., m. de Saint-Jean-du-Gard, U.N.M.-P.R., 14 466 (34,47 %).

1er TOUR : abst., 27,35 % (suff. expr. 41 128) : MM. A. Journet, 14 620 ; G. Millet, d. s., P.C., 14 290 ; R. Ruas, U.N.M.-P.R., 12 216.

Total ex-majorité : 12 216 (29,70 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 59,35 % ; Giscard, 40,64 %.

1978 : MM. Millet, 25 985 (56,86 %) ; Thibaud, R.P.R., 19 709 (43,13 %).

Le résultat du deuxième tour a vérifié celui du premier. Malgré une légère régression du nombre des abstentionnistes, la gauche est arrivée partout largement en tête. Mais, alors qu'à Nîmes et Alès-Est les communistes gardent leurs sièges, à Bagnols et au Vigan, les candidats socialistes, MM. Benedetti et Journet, prennent la place des sortants communistes, qu'ils avaient distancés au premier tour. Le transfert des voix s'est fait dans de bonnes conditions à gauche, mais moins bien du côté de la majorité sortante, qui recule nettement par rapport aux élections de 1978.

A Nîmes, M. Jourdan, réélu, obtient 1 500 voix de moins qu'en 1978, mais son challenger R.P.R. en récolte 10 000 de moins. A Bagnols-sur-Cèze, M. Benedetti rassemble sur son nom 7 700 suffrages de plus que le député sortant du P.C. il y a trois ans, cependant que le candidat U.D.F. est à 14 000 voix en dessous du score U.D.F. de 1978. Dans la 3e circonscription, Mme Horvath (P.C.) réalise le même score qu'il y a trois ans, mais le candidat U.N.M. est à 6 600 voix au-dessous du résultat de l'U.D.F. de 1978. Dans la 4e circonscription, M. Journet a obtenu 1 500 voix de plus que M. Millet (P.C.) il y a trois ans, alors que M. Ruas (U.N.M.) en obtient 5 000 de moins que le candidat R.P.R. en 1978.

HAUTE-GARONNE (6)

ELUS : M. Bapt, d. s., P.S. (2e circ.) ; Lareng, P.S. (3e circ.) :

Au premier tour : MM. Savary, d.s., P.S. (1re circ.) ; Raymond, d.s., P.S. (4e circ.) ; Houteer, d.s., P.S. (5e circ.) ; Ortet, P.S., 6e circ.).

Députés sortants : MM. Savary P.S. ; Bapt, P.S. ; Andrieu, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Raymond, P.S. ; Houteer, P.S. ; Masquère, P.S. *(ne se représ. pas)*.

2e circ. (Toulouse Centre)

Inscr., 80 197 ; votants, 55 216 ; abst., 31,14 % ; suffr. expr., 54 254.

M. Gérard Bapt, d. s., c. gén., P.S., 34 635 (63,83 %). REELU.

M. F. Farre, adj. au m. de Toulouse, U.N.M.-U.D.F., 19 619 (36,16 %).

1er TOUR : abst., 33,87 % (suff. ex. 52 174) : MM. G. Bapt, 25 926 ; F. Farre, U.N.M.-U.D.F., 17 316 ; C. Llabres, P.C., 6 877 ; R. Segond, div. g., 1 105 ; B. Verdier, Alt. 81, 950.

Total ex-majorité : 17 316 (33,18 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 59,06 % ; Giscard, 40,93 %.

1978 : MM. Bapt, 33 262 (51,23 %) ; Baudis, 31 654 (48,76 %).

3e circ. (Toulouse Sud)

Inscr., 89 353 ; votants, 62 043 ; abst., 30,56 % ; suffr. expr., 60 969.

M. Louis Lareng, sup. de M. Andrieu, dép. sortant, P.S., 37 186 (60,99 %). ELU.

M. A. Lacaze, U.N.M.-R.P.R., 23 783 (39 %).

1er TOUR : abst., 33,37 % (suff. ex. 58 461) : MM. L. Lareng, supp. de M. Andrieu, 27 510 ; A. Lacaze, U.N.M.-R.P.R., 20 538 ; A. Pecastaing, P.C., 6 578 ; G. Etchegoinberry, div. g., 1 727 ; J.-P. Gilly, Alt. 81, 1 452 ; G. Abellan, L.O., 656.

Total ex-majorité : 20 538 (35,13 %)

10 mai : MM. Mitterrand, 56,19 % ; Giscard, 43,80 %.

1978 : MM. Andrieu, 37 709 (52,54 %) ; Turcat, R.P.R., 34 054 (47,45 %).

Le P.S. conserve les six sièges. A Toulouse, où deux sièges étaient en ballottage, les deux candidats socialistes, M. Bapt, député sortant de la deuxième circonscription, et M. Lareng, ancien suppléant de M. Maurice Andrieu, qui ne s'était pas représenté pour raisons de santé, étaient assurés de leur réélection. Le premier a fait le plein des voix de gauche et obtient 63,83 % des suffrages exprimés, soit un gain de 12,60 % par rapport à 1978.

Le second, avec 60,99 % des suffrages exprimés, gagne 8,45 points par rapport au score de M. Andrieu en 1978 en bénéficiant, lui aussi, d'un bon report des voix de gauche et d'extrême gauche.

GERS (2)

ELUS au premier tour : MM. Laborde, d.s., P.S. (1re circ.) ; Cellard, d.s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Laborde, P.S. ; Cellard, P.S.

GIRONDE (10)

ELUS : M. Valleix, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Mme Lalumière, P.S. (3e circ.) ; MM. Julien, d. s., M.R.G. (5e circ.) ; Haye, P.S. (7e circ.) ; Mitterrand, P.S. (9e circ.).

Au premier tour : MM. Chaban-Delmas, d.s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ) ; Garmendia, d.s., P.S. (4e circ.) ; Sainte-Marie, d.s., P.S. (6e circ.) ; Lagorce, d.s., P.S. (8e circ.) ; Madrelle, d.s., P.S. (10e circ.).

Députés sortants : MM. Valleix, R.P.R. ; Chaban-Delmas, R.P.R. ; Deschamps, P.S. *(ne se représ. pas)* ; Garmendia, P.S. ; Julien, M.R.G. ; Sainte-Marie, P.S. ; Lataillade, R.P.R. ; Lagorce, P.S. ; César, app. R.P.R. Madrelle, P.S.

1re circ. (Bordeaux I, II)

Inscr., 77 788 ; votants, 54 905 ; abst., 29,41 % ; suffr. expr., 54 385.

M. Jean Valleix, d. s., U.N.M.-R.P.R., 27 870 (51,24 %). REELU.

M. J. Dangoumau, adj. au m. du Bouscat, P.S., 26 515 (48,75 %).

1er TOUR : abst., 33,59 % (suff. expr. 51 168) : MM. J. Valleix, 23 733 ; J. Dangoumau, P.S., 19 589 ; J. Soulé, P.C., 4 807 ; J.-P. Berron, C.N.I.P., 1 485 ; J. Colombier, F.N., 655 ; D. Lacoste, L.O., 545 ; J. Courmontagne, M.D., 394.

Total ex-majorité : 25 198 (49,24 %).

10 mai : MM Giscard, 50,64 % ; Mitterrand, 49,35 %.

1978 : MM Valeix, 35 142 (56,03 %) ; P. Lalumière, 27 575 (43,96 %).

3e circ. (Bordeaux V, VI)

Inscr., 48 671 ; votants, 31 329 ; abst., 35,63 % ; suffr. expr., 30 912.

Mme Catherine Lalumière, s. E. fonct. publ. et réf. adm., P.S., 18 466 (59,73 %). ELUE.

M. R. Dussart, U.N.M.-R.P.R., 12 447 (40,26 %).

1er TOUR : abst., 36,49 % (suff. expr. 30 607) : Mme C. Lalumière, 13 551 ; MM. R. Dussart, U.N.M.-R.P.R., 6 906 ; P. Epron, U.N.M.-Rad., 5 060 ; G. Lacour, P.C., 3 521 ; Mme C. Le Lann, Ecol., 886 ; M. A. Dumarcq, P.S.D., 320 ; Mme H. Marmisse, L.O., 293.

Total ex-majorité : 11 966 (39,09 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 57,45 % ; Giscard, 42,54 %.

1978 : MM. Deschamps, P.S., 20 534 (52,91 %) ; Dussart, 18 274 (47,08 %).

5e circ. (Lesparre-Médoc)

Inscr., 90 132 ; votants, 68 908 ; abst., 23,54 % ; suffr. expr., 67 925.

M. Raymond Julien, d. s., c. gén., sout. P.S., M.R.G., 37 016 (54,49 %). REELU.

M. A. Achille-Fould, a. d., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-rad., 30 909 (45,50 %).

1er TOUR : abst., 29,70 % (suff. expr. 62 689) : MM. A. Achille-Fould, 27 057 ; R. Julien, 26 886 ; A. Chancogne, P.C., 8 031 ; F. Labrosse, L.C.R., 715.

Total ex-majorité : 27 057 (43,16 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 58,02 % ; Giscard, 41,97 %.

1978 : MM. Julien, 35 794 (50,27 %) ; Achille-Fould, 35 400 (49,72 %).

7e circ. (Arcachon)

Inscr., 89 520 ; votants, 70 602 ; abst., 21,13 % ; suffr. expr., 69 811.

M. Kléber Haye, P.S., 36 705 (52,57 %). ELU.

M. P. Lataillade, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 33 106 (47,42 %).

1er TOUR : abst., 26,02 % (suff. expr. 65 393) : MM. P. Lataillade, 30 794 ; K. Haye, 27 890 ; J. Barrière, P.C., 6 709.

Total ex-majorité : 30 794 (47,09 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,79 % ; Giscard, 47,20 %.

1978 : MM. Lataillade, 36 793 (51,66 %) ; Haye, 34 418 (48,33 %).

9e circ. (Libourne)

Inscr., 66 100 ; votants, 53 144 ; abst., 19,60 % ; suffr. expr., 52 584.

M. Gilbert Mitterrand, P.S., 28 231 (53,68 %). ELU.

M. G. César, d. s., m. de Rozan, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 353 (46,31 %).

1er TOUR : abst., 25,17 % (suff. expr. 48 892) : MM. G. Cesar, 22 658 ; G. Mitterrand, 22 492 ; Mme H. Poirier P.C., 3 742.

Total ex-majorité : 22 658 (46,34 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 55,09 % ; Giscard, 44,90 %.

1978 : R. Boulin, R.P.R., 28 038 (50,76 %) ; Lart, P.S., 27 191 (49,23 %).

Les résultats du second tour n'ont pas causé de surprise en Gironde par rapport au premier : M. Gilbert Mitterrand, dont la mère est venue fêter le succès à Libourne, l'emporte, comme Mme Catherine Lalumière à Bordeaux. Dans la très conservatrice septième circonscription (bassin d'Arcachon et nord de la forêt landaise), un candidat socialiste de tendance CERES, M. Kléber Haye, adjoint au maire de Villenave-d'Ornon, bat le député R.P.R. sortant, M. Pierre Lataillade, qu'on croyait fortement implanté dans cette circonscription. On ne pensait pas en tout cas qu'il pût être battu par un semi-« parachuté ». Cette victoire d'un candidat socialiste est sans doute la plus significative des progrès du P.S. en Gironde qui détient désormais avec le M.R.G. huit sièges sur dix au lieu de sept au cours de la précédente législature. Enfin, dans la première circonscription, M. Jean Valleix (R.P.R.) l'emporte beaucoup plus difficilement qu'aux élections précédentes, au point que beaucoup d'observateurs estiment que la gauche aurait vaincu si elle avait davantage cru en la victoire et avait présenté dans cette circonscription Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la fonction publique et épouse du maire de Bouscat, plutôt que dans la troisième, acquise au P.S.

HÉRAULT (5)

ELUS : MM. Frèche, P.S. (1re circ.) ; Senès, d. s., P.S. (2e circ.) ; Lacombe, P.S. (3e circ.) ; Balmigère, d. s., P.C. (4e circ.).

Au premier tour : M. Bayou, d.s., P.S. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Fabre, U.D.F. *(supp., se représ. comme supp. de M. Delmas)* ; Senès, P.S. ; Mme Barbera, P.C. ; MM. Balmigère, P.C. ; Bayou, P.C.

1re circ. (Lunel, Montpellier I, II)

Inscr., 123 151 ; votants, 93 368 ; abst., 24,99 % ; suff. expr., 90 387.

M. Georges Frèche, a.d., m. de Montpellier, P.S., 49 608 (54,88 %). ELU.

M. F. Delmas, a. d., a. sec. e., U.N.M.-P.R., 40 779 (45,11 %).

1er TOUR : abst., 33,70 % (suff. expr., 80 538) : MM. F. Delmas, 33 356 ; G. Frèche, 30 799 ; J. Roux, P.C., 10 325 ; Y. Larbiou, Alt. 81, 2 474 ; P. de Parseval, F.N., 2 140 ; V. Calvo, M.R.G., 1 444.

Total ex-majorité : 33 356 (41,41 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,26 % ; Giscard, 47,73 %.

1978 : MM. Delmas, 48 373 (50,32 %) ; Frèche, 47 755 (49,67 %).

2e circ. (Lodève, Montpellier III)

Inscr., 115 531 ; vot., 85 776 ; abst., 25,75 % ; suff. expr., 84 107.

M. Gilbert Senès, d. s., m. de Gignac, c. gén., P.S., 51 791 (61,57 %). REELU.

M. A. Roqueblave, m. de Plaissan, U.N.M.-R.P.R., 32 316 (38,42 %).

1er TOUR : abst., 32,20 % (suff. expr., 76 424) : MM. G. Sénès, 34 471 ; A. Roqueblave, 26 723 ; J. Bonnet, P.C., 11 080 ; L. Fauchard, Alt. 81, 1 914 ; J.-M. Almanza, F.N., 890 ; H. Talvat, L.C.R., 758 ; M. Chaynes, L.O., 588.

Total ex-majorité : 26 723 (34,96 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 55,69 % ; Giscard, 44,30 %.

1978 : MM. Sénès, 49 127 (54,23 %) ; J.-J. Pons, U.D.F.-C.D.S., 41 461 (45,76 %).

3e circ. (Sète)

Inscr., 79 766 ; votants, 58 938 ; abst., 26,11 % ; suff. expr., 57 048.

M. Jean Lacombe, adj. au m. de Sète, P.S., 37 073 (64,98 %). ELU.

M. Y. Marchand, c. gl, U.N.M.-C.D.S., 19 975 (35,01 %).

1er TOUR : abst., 29,99 % (suff. expr., 55 027) : M. J. Lacombe, 20 108 ; Mme M. Barbera, d. s., P.C., 17 475 ; MM. Y. Marchand, U.N.M.-C.D.S., 16 618 ; J. Llansol, div. d., 826.

Total ex-majorité : 17 444 (31,70 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 59,16 % ; Giscard, 40,83 %.

1978 : Mme Barbera, 35 021 (54,77 %) ; M. Marchand, 28 914 (45,22 %).

4e circ. (Bédarieux, Béziers I)

Inscr., 83 029 ; votants, 61 925 ; abst., 24,50 % ; suff. expr., 53 840.

M. Paul Balmigère, d. s., m. de Béziers, c. général, P.C., 33 536 (56,04 %). REELU.

M. M. Roques, m. de Bédarieux, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 26 304 (43,95 %).

1er TOUR : abst., 29,66 % (suff. expr., 56 947) : MM. M. Roques, 21 556 ; P. Balmigère, 18 702 ; M. Véga-Ritter, P.S., 16 689.

Total ex-majorité : 21 556 (37,85 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 56,71 % ; Giscard, 43,28 %.

1978 : MM. Balmigère, 34 791 (52,82 %) Roques, 31 067 (47,17 %).

La discipline républicaine a été respectée dans trois des quatre circonscriptions du département où restait un siège à pourvoir, celles où, au deuxième tour, un socialiste affrontait un représentant de l'ex-majorité. Dans la quatrième (Bédarieux, Béziers-I), M. Balmigère (P.C.) ne fait pas le plein des voix qui s'étaient portées sur lui-même et le candidat socialiste, M. Véga-Ritter, au premier tour, cela malgré une augmentation de près de trois mille du nombre des suffrages exprimés. La gauche avait recueilli 35 391 voix le 14 juin dans cette circonscription. M. Balmigère en retrouve 33 536 le 21 juin.

Dans la première circonscription, M. Frèche (P.S.) retrouve le siège que M. Delmas (P.R.) lui avait ravi en 1978. La différence de voix, qui était alors de 618 en faveur du second, passe à 8 829 à l'avantage du premier. Dans le village de Pérols dont M. Robert-Félix Fabre, député sortant, suppléant de M. Delmas en 1978, est maire, M. Frèche obtient 1 216 suffrages contre 1 134 à son adversaire giscardien. Dans la deuxième circonscription, M. Roqueblave (U.D.F.) perd plus de 9 000 voix par rapport au candidat C.D.S. de 1978. Dans la troisième, M. Lacombe (P.S.) obtient plus de 2 000 voix de plus que Mme Barbera (P.C.) en 1978 tandis que M. Marchand (C.D.S.) perd près de 9 000 suffrages par rapport à cette année-là. Malgré un recul en nombre de suffrages exprimés, M. Balmigère (P.C.) dans la quatrième circonscription, progresse de 3,22 points par rapport à 1978 (56,04 % contre 52,82 %). M. Roques, son adversaire C.D.S., est battu à Bédarieux, la ville dont il est maire.

Le département ne compte plus de député de l'ex-majorité. Les communistes, qui détenaient deux sièges sur cinq, en conservent un. Les socialistes en avaient deux et en gagnent deux autres, l'un au détriment de l'U.N.M., l'autre pris au P.C. La forte poussée socialiste enregistrée dans le département entre le premier tour de l'élection présidentielle (26,38 % des suffrages exprimés) et le premier tour des législatives (39,83 %) donne la mesure de la victoire des amis de M. Mitterrand qui détiennent désormais les trois sièges de sénateurs, quatre sièges de députés sur cinq et la majorité absolue au conseil général.

ILLE-ET-VILAINE (6)

ELUS : MM. Hervé, P.S. (1re circ.) ; Boucheron, P.S. (2e circ.) ; Madelin, d. s., U.N.M.-P.R. (4e circ.) ; Hamelin, d. s., U.N.M.-R.P.R. (6e circ.).

Au premier tour : MM. Méhaignerie, U.N.M.-C.D.S. (3e circ.) ; Cointat, U.N.M.-R.P.R. (5e circ.)

Députés sortants : MM. Cressard, R.P.R. ; Le Douarec, R.P.R. *(se représ. comme supp. de M. Guillou)* ; Drouet, U.D.F. *(supp., se représ. comme supp. de M. Méhaignerie)* ; Madelin, U.D.F.-P.R. ; Le Ker, R.P.R. *(supp., se représ. comme supp. de M. Cointat)* ; Hamelin, R.P.R.

1re circ. (Rennes Nord, Saint-Aubin)

Inscr., 97 219 ; votants, 72 548 ; abst., 25,37 % ; suff. expr., 71 767.

M. Edmond Hervé, min. de la santé, m. de Rennes, c. gén., P.S., 39 244 (54,68 %). ELU.

M. J. Cressard, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 32 523 (45,31 %).

1er TOUR : abst., 32,24 % (suff. expr. 65 279) : MM. E. Hervé, 29 697 ; J. Cressard, 28 613 ; J. Rolland, 2 712 ; Y. Cochet, A.E., 2 585 ; A. Ruellan, Alt. 81, 836 ; J.-P. Gandin, L.O., 435 ; H. Alexandre, C.C.A., 400 ; P. Le Brethon, P.F.N., 1.

Total ex-majorité : 28 613 (43,83 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 51,46 % ; Giscard, 48,53 %.

1978 : MM. Cressard, 42 548 (54,26) ; Hervé, 35 852 (45,73 %).

2e circ. (Montfort, Rennes Sud)

Inscr., 133 497 ; votants, 98 457 ; abst., 26,24 % ; suff. expr., 97 282.

M. Jean-Michel Boucheron, c. gén., P.S., 55 424 (56,97 %). ELU.

M. A. Guillou, d.s., anc. suppl. de M. Le Douarec, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 41 858 (43,02 %).

1er TOUR : abst. 32,93 % (suff. expr. 88 602) : MM. J.-M. Boucheron, 39 546 ; A. Guillou, 31 000 ; A. Galesne, ex-P.R., 6 862 ; C. Benoist, P.C., 5 578 ; P.-Y. Glorennec, A.E., 3 406 ; Mme M. Rannou, U.D.B., 959 ; Mme R. Madec, L.O., 850 ; G. Heurlin, L.C.R., 330 ; C. Le Moann, C.C.A., 271.

Total ex-majorité : 37 862 (42,73 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,02 % ; Giscard, 46,97 %.

1978 : MM. Le Douarec, R.P.R., 56 397 (53,06 %) ; J.-M. Boucheron, 49 880 (46,93 %).

4e circ. (Redon)

Inscr, 57 592 ; votants, 44 058 ; abst., 23,49 % ; suff. expr., 43 331.

M. Alain Madelin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 23 269 (53,70 %), REELU.

M. Pierre Bourges, P.S., 20 062 (46,29 %).

1er TOUR : abst., 29,20 % (suff. expr. 40 306) : MM. A. Madelin, 16 810 ; R. Bourges, 13 450 ; C. Hubert, U.N.M.-CNIP, 7 912 ; M. Garreau, P.C., 2 134.

Total ex-majorité : 24 722 (61,33 %).

10 mai : MM. Giscard, 59,01 % ; Mitterrand, 40,98 %.

1978 : MM. Madelin, 30 123 (66 %) ; Bourges, 15 515 (33,99 %).

6e circ. (Saint-Malo)

Inscr., 94 261 ; votants, 74 337 ; abst., 21,13 % ; suff. expr., 73 223.

M. Jean Hamelin, d. s., m. de Dol-de-Bretagne, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 37 930 (51,80 %), REELU.

M. L. Chopier, m. de Saint-Malo, P.S., 35 293 (48,19 %).

1er TOUR : abst., 26,60 % (suff. exp. 68 215) : MM. J. Hamelin, 34 030 ; L. Chopier, 27 228 ; R. Busnel, P.C., 3 890 ; Y. Debové, A.E., 2 058 ; H. Gourmelen, U.D.B., 1 009.

Total ex-majorité : 34 030 (49,88 %).

10 mai : MM. Giscard, 53,84 % ; Mitterrand, 46,15 %.

1978 : M. Y. Bourges, sén. R.P.R., 38 959 (51,63 %).

Les élections de M. Edmond Hervé, maire socialiste de Rennes et ministre de la santé, dans la première circonscription, et de M. Jean-Michel Boucheron, ne constituent pas une surprise. En fait, elles concrétisent la poussée socialiste constatée dans ce département depuis les élections cantonales de 1976.

Dans la première circonscription, M. Hervé dépasse de 5 164 voix le total des suffrages de gauche exprimés au premier tour alors que le nombre des suffrages exprimés a augmenté de 6 488. De son côté, M. Boucheron devance le candidat U.N.M.-R.P.R. de 13 500 voix dans une circonscription qui, depuis cinq ans, a progressivement glissé à gauche. Il est vrai que le député sortant, M. François Le Douarec, R.P.R., se présentait, cette fois, en tant que suppléant... de son ex-suppléant, ce que d'ailleurs ne lui pardonnent pas bon nombre de ses amis du R.P.R.

Dans la quatrième circonscription (Redon), M. Alain Madelin, U.N.M.-P.R., député sortant, perd près de 7 000 voix par rapport aux législatives de 1978 et réalise un score inférieur de 6 000 suffrages par rapport aux résultats obtenus au second tour de l'élection présidentielle par M. Giscard d'Estaing. M. Madelin l'emporte néanmoins en devançant le candidat socialiste, M. Pierre Bourges, de 3 200 voix, contre un écart de 14 608 voix en mars 1978 : une comparaison tout à fait éloquente du comportement du corps électoral dans cette circonscription, marqué par les difficultés de l'emploi (un des plus forts taux de chômage en France), et où le député sortant a suscité en trois ans de solides inimitiés.

Dans la sixième circonscription (Saint-Malo), M. Jean Hamelin, U.N.M.-R.P.R., député sortant, a été élu avec 2 637 voix d'avance devant le maire socialiste de Saint-Malo, M. Louis Chopier. Même si M. Hamelin avait, au premier tour, manqué son élection de 78 voix, ce résultat constitue sans doute une surprise, dans la mesure où le parti socialiste espérait enlever ce siège autrefois occupé par M. Yvon Bourges, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, sénateur R.P.R., et cela précisément en raison de la personnalité du maire de Saint-Malo, dont le passé de militant syndicaliste agricole et la réputation de gestionnaire de la cité corsaire laissaient espérer, pour le second tour, un renversement de la tendance.

INDRE (3)

ELUS : MM. Sapin, P.S. (1re circ.) ; Laignel, P.S. (2e circ.) ; Renault, P.S., (3e circ.).

Députés sortants : MM. Aurillac, R.P.R. ; Tissandier, U.D.F.-P.R. ; Thibault, app. R.P.R. *(supp, se représ. comme supp. de M. Mourot)*.

1re circ. (Châteauroux)

Ins., 66 819 ; vot., 53 887 ; abst., 19,35 % ; suffr. expr., 52 932.

M. Michel Sapin, P.S., 29 013 (54,81 %). ELU.

M. M. Aurillac, d.s., U.N.M.-R.P.R., 23 919 (45,18 %).

1er TOUR : abst., 25,98 % (suff. expr. 48 686) : MM. Aurillac, 21 013 ; Sapin, 14 981 ; Lemoine, P.C., 12 692.

Total ex-majorité : 21 013 (43,16 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,19 % ; Giscard, 45,80 %.

1978 : MM. Aurillac, 28 434 (51,18 %) ; Lemoine, 27 116 (48,81 %).

2e circ. (Issoudun)

Insc., 57 724 ; votants, 46 907 ; abst., 18,73 % ; suff. exp., 46 036.

M. André Laignel, m. d'Issoudun, prés. c. gén., P.S., 25 889 (56,23 %). ELU.

M. M. Tissandier, d.s., m. de La Châtre, U.N.M.-P.R., 20 147 (43,76 %).

1er TOUR : abst., 26,55 % (suff. expr. 42 189) : MM. Laignel, 17 067 ; Tissandier, 16 096 ; R. Martin, c. mun. d'Issoudun, P.C., 9 006.

Total ex-majorité : 16 096 (38,17 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,59 % ; Giscard, 46,40 %.

1978 : MM. Tissandier, 25 597 (52,28 %) ; Martin, 23 361 (47,71 %).

3e circ. (Le Blanc)

Inscr., 56 107 ; votants, 46 516 ; abst., 17,09 % ; suff. exp., 45 912.

M. Amédée Renault, m. de Pellevoisin, c. gén., P.S., 24 693 (53,78 %). ELU.

M. J.-P. Mourot, a. d., a. sec. E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 21 219 (46,21 %).

1er TOUR : abst., 23,87 % (suff. expr. 42 008) : MM. Mourot, 19 376 ; Renault, 16 764 ; A. Pasquer, P.C., 5 868.

Total ex-majorité : 19 376 (46,17 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 51,89 % ; Giscard, 48,10 %.

1978 : MM. Mourot, 24 940 (51,25 %) ; Renault, 23 720 (48,74 %).

Les trois circonscriptions de l'Indre, détenues par la majorité sortante, passent au parti socialiste. Ce résultat est logique, compte tenu de ceux qui ont été enregistrés au premier tour et qui laissaient prévoir l'échec de deux des députés sortants, MM. Aurillac (R.P.R.), Tissandier (U.D.F.), et de M. Jean-Paul Mourot (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, dont son suppléant siégeait à l'Assemblée nationale. Dans les deux premières circonscriptions, MM. Aurillac et Tissandier avaient été élus en mars 1978, au second tour face à des candidats communistes, tandis que M. Mourot avait battu son vainqueur de 1981, M. Renault. Dans la deuxième circonscription (Issoudun), M. Tissandier a gagné plus de 4 000 voix par rapport au premier tour, tandis que le nouvel élu, M. Laignel a simplement retrouvé le potentiel des voix de la gauche.

INDRE-ET-LOIRE (4)

ELUS : MM. Royer, d. s., sout. U.N.M. (1re circ.) ; Testu, P.S. (2e circ.) ; Mme Mora, P.S. (3e circ.) ; M. Proveux, P.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Royer, N.I. ; Delaneau, U.D.F.-P.R. ; Castagnou, R.P.R. ; Voisin, app. R.P.R.

1re circ. (Saint-Pierre-des-Corps, Tours Sud)

Inscr., 79 114 ; vot., 57 572 ; abst., 27,22 % ; suff. expr., 57 041.

M. Jean Royer, d. s., a. min., m. de Tours, sout. U.N.M., 28 655 (50,23 %). REELU.

M. P. Lussault, P.S., 28 386 (49,76 %).

1er TOUR : abst., 33,17 % (suff. exp. 52 413) : MM. Royer, 25 478 ; Lussault, 18 669 ; J. Viger, P.C., 6 184 ; P. Olivier, Alt. 81, 678 ; J.-L. Simon, div. g., 628 ; Mme C. Sornin, L.O., 343 ; MM. J.-M. Babin, L.C.R., 260 ; N. Noiset, royaliste, ss. étiq., 173.

Total ex-majorité : 25 478 (48,61 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,09 % ; Giscard, 45,90 %.

1978 : MM. Royer, 33 252 (53,99 %) ; Lussault, 28 337 (46,00 %).

2e circ. (Langeais, Tours Nord)

Inscr., 84 373 ; vot., 64 713 ; abst., 23,30 % ; suff expr., 63 813.

M. Jean-Michel Testu, c. gén., P.S. 33 591 (52,63 %). ELU.

M. J. Delaneau, d. s., m. de Château-Renault, prés. c. rég., U.N.M.-P.R., 30 222 (47,36 %).

1er TOUR : abst., 30,13 % (suff. exp. 58 013) : MM. Delaneau, 26 367 ; Testu, P.S., 26 054 ; J.-P. Nivet, P.C., 4 315 ; J.-M. Arieta, F.N., 1 277.

Total ex-majorité : 26 367 (45,45 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 50,87 % ; Giscard, 49,12 %.

1978 : MM. Delaneau, 34 285 (51,81 %) ; Lelong, 31 883 (48,18 %).

3e circ. (Amboise, Loches, Tours Est)

Inscr., 72 213 ; vot., 58 090 ; abst., 19,55 % ; suff. expr., 57 162.

Mme Christiane Mora, c. mun. de Bléré, P.S., 30 934 (54,11 %). ELUE.

M. J. Castagnou, d. s., U.N.M.-R.P.R., 26 228 (45,88 %).

1er TOUR : abst., 25,85 % (suff. exp. 52 481) : M. Castagnou, 23 638 ; Mmes Mora, P.S., 22 274 ; L. Chapeau, P.C., 5 458 ; M. P. Canot, div. g., 1 111.

Total ex-majorité : 23 638 (45,04 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,12 % ; Giscard, 46,87 %.

1978 : M. Castagnou, 30 001 (50,01 %) ; Mme Mora, 29 984 (49,98 %).

4e circ. (Chinon, Tours Ouest)

Inscr., 94 904 ; vot., 73 362 ; abst., 23,69 % ; suff. expr., 72 319.

M. Jean Proveux, c. gén., P.S., 37 943 (52,46 %). ELU.

M. A.-G. Voisin, d. s., m. de L'Ile-Bouchard, prés. c. gén., U.N.M.-R.P.R., 34 376 (47,53 %).

1er TOUR : abst., 29,28 % (suff. exp. 65 967) : MM. Voisin, 30 960 ; Proveux, 27 994 ; J.-C. Guillon, P.C., 4 629 ; J.-J. Prodhomme, L.O., 1 268 ; G. Beaudin, M.R.G., 1 116 ; J. Buisson, P.F.N., 2.

Total ex-majorité : 30 960 (46,93 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,48 % ; Giscard, 47,51 %.

1978 : MM. Voisin, 38 943 (53,64 %) ; Proveux, 33 635 (46,35 %).

Les socialistes enlèvent trois des quatre sièges détenus par la majorité sortante. Seul M. Jean Royer, non inscrit, soutenu par l'U.N.M., a résisté. Mais le maire de Tours ne l'a emporté que de justesse, avec 269 voix d'avance seulement sur son concurrent socialiste, M. Paul Lussault. M. Royer, candidat unique de la majorité au premier tour, avait obtenu 48,61 % des suffrages le 14 juin.

Compte tenu des résultats du premier tour, les victoires de MM. Testu (2e circonscription), Proveux (4e) et de Mme Christiane Mora (3e), qui n'avait été devancée que de 16 voix en 1978, ne sont pas surprenantes.

ISÈRE (7)

ELUS : Mme Sicard, P.S. (1re circ.) ; MM. Dubedout, d. s., P.S. (2e circ.) ; Maisonnat, d. s., P.C. (3e circ.) ; Mme Halimi, Choisir, sout. P.S. (4e circ.) ; MM. Mermaz, d. s., P.S. (5e circ.) ; Nucci, d. s., P.S. (6e circ.) ; Bally, P.S. (7e circ.).

Députés sortants : MM. Cabanel, U.D.F.-P.R. ; Dubedout, P.S. ; Maisonnat, P.C. ; Mermaz, P.S. ; Nucci, P.S. ; Cattin-Bazin, U.D.F.-P.R.

[Jacques Antoine Gau, (P.S., 4e cir.) est décédé.]

1re circ. (Grenoble Est)

Inscr., 83 209 ; votants, 62 889 ; abst., 24,42 % ; suff. expr., 62 116.

Mme Odile Sicard, P.S., 33 396 (53,76 %). ELUE.

M. G. Cabanel, d. s., U.N.M.-P.R., 28 720 (46,23 %).

1er TOUR : abst., 31,53 % (suff. expr. 56 446) : M. Cabanel, 23 242 ; Mme Sicard, P.S., 18 707 ; M. P. Jargot, P.C., 11 643 ; Mme C. Boulaine, écol., 1 264 ; M. Y. Delahaye, Alt. 81, 603 ; Mme M. Lehideux, F.N., 448 ; MM. P. Coulon, div. g., 320 ; A. Galland, C.N.I.P., 218 ; Mme J. Faure, C.C.A., 1.

Total ex-majorité : 23 460 (41,56 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,13 % ; Giscard, 46,86 %.

1978 : M. Cabanel, 33 679 (50,34 %) ; Mme Sicard, 33 213 (49,65 %).

2e circ. (Grenoble Sud et partie Nord)

Inscr., 109 182 ; votants, 73 973 ; abst., 32,24 % ; suff. expr., 72 766.

M Hubert Dubedout, d. s., m. de Grenoble, P.S., 44 843 (61,62 %).

M. A. Carignon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 27 923 (38,37 %).

1er TOUR : abst., 37,50 % (suff. expr. 67 578) : MM. Dubedout, 27 756 ; Carignon, 23 576 ; J. Blanchon, m. de Saint-Martin-d'Hères, c. gén., P.C., 12 351 ; J. Jonot, A.E., 2 573 ; R. Calmel, L.O., 533 ; Mme A.-M. Eche, L.C.R., 506 ; M. P. Orard, div. g., 283.

Total ex-majorité : 23 576 (34,88 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 58,97 % ; Giscard, 41,02 %.

1978 : MM. Dubedout, 47 649 (55,73 %) Carignon, 37 844 (44,26 %).

(Lire la suite page 18.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR

(Suite de la page 17.)

3e circ. (La Mure)

Inscr., 89 327 ; votants, 62 293 ; abst., 30,26 % ; suff. expr., 60 300.

M. Louis Maisonnat, d. s., c. gén., c. rég., m. de Fontaine, P.C., 37 231 (61,74 %). REELU.

M. J.-C. Simiand, U.N.M.-P.R., 23 069 (38,25 %).

1er TOUR : abst., 34,56 % (suff. expr. 57 882) ; MM. Maisonnat, 20 244 ; Simiand, 17 780 ; J. Vial, P.S., 17 195 ; Mme C. Costa, A.E., 1 781 ; M. R. Begot, L.O., 543 ; Mme A. Joux, div. g., 327 ; M. C. Laval, C.C.A., 2.
Total ex-majorité : 17 780 (30,71 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,75 % ; Giscard, 41,24 %.
1978 : MM. Maisonnat, 36 885 (55,29 %) ; Gimel, R.P.R., 29 820 (44,70 %).

4e circ. (Grenoble partie Nord, Voiron)

Inscr., 75 474 ; votants, 57 630 ; abst., 23,64 % ; suff. expr., 56 097.

Mme Gisèle Halimi, Choisir, 29 759 (53,04 %). ELUE.

M. M. Hannoun, m. de Voreppe, U.N.M.-R.P.R., 26 338 (46,95 %).

1er TOUR : abst., 32,59 % (suff. expr. 50 048) ; Mme Halimi, Choisir, 16 625 ; MM. Hannoun, 14 036 ; Verret, P.C., 9 473 ; J. Rodet, U.N.M.-C.D.S., 7 721 ; R. Commandeur, écol., 1 542 ; V. Comparat, Alt. 81, 651.
Total ex-majorité : 21 757 (43,47 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,85 % ; Giscard, 47,14 %.
1978 : MM. Gau, P.S., 31 938 (53,52 %) ; Hannoun, 27 731 (46,47 %).

5e circ. (Vienne Nord)

Inscr., 69 183 ; votants, 50 123 ; abst., 27,55 % ; suff. expr., 49 220.

M. Louis Mermaz, d. s., min. de l'équipement, m. de Vienne, prés. c. gén., P.S., 31 049 (63,08 %). REELU.

M. M. Roux, U.N.M.-P.R., 18 171 (36,91 %).

1er TOUR : abst., 32,68 % (suff. expr. 45 959) ; MM. Mermaz, 22 223 ; Roux, 15 402 ; G. Pellet, P.C., 5 465 ; J. Cohenny, A.E., 1 881 ; D. Pothin, Alt. 81 ; 595 ; Mme A. Couzon, L.O., 383.
Total ex-majorité : 15 402 (33,51 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,53 % ; Giscard, 43,46 %.
1978 : MM. Mermaz, 29 537 (55,46 %) ; Roux, 23 713 (44,53 %).

6e circ. (Vienne Sud)

Inscr., 62 541 ; votants, 48 780 ; abst., 21,75 % ; suff. expr., 47 954.

M. Christian Nucci, d. s., m. de Beaurepaire, P.S., 29 292 (61,08 %). REELU.

M. G. Colombier, m. de Meyrieu, U.N.M.-P.R., 18 662 (38,91 %).

1er TOUR : abst., 27,30 % (suff. expr., 44 757) ; MM. Nucci, 20 477 ; Colombier, 8 975 ; C. Abel, U.N.M.-R.P.R., 8 048 ; M. Poirier, P.C., 7 257.
Total ex-majorité : 17 023 (38,03 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,89 % ; Giscard, 44,10 %.
1978 : MM. Nucci, 26 252 (51,74 %) ; Boyer, P.R., 24 483 (48,25 %).

7e circ. (La Tour-du-Pin)

Inscr., 72 847 ; votants, 57 104 ; abst., 21,61 % ; suff. expr., 56 569.

M. Georges Bally, c. gén., P.S., 29 641 (52,39 %). ELU.

M. M. Cattin-Bazin, d. s., m. St-Alban, U.N.M.-P.R., 26 928 (47,60 %).

1er TOUR : abst., 30,71 % (suff. expr., 49 989) ; MM. Cattin-Bazin, 22 604 ; Bally, 18 983 ; H. Jayet, m. de Virieu, P.C., 6 013 ; D. Cabanel, A.E., 1 473 ; E. Serrière, F.N., 646.
Total ex-majorité : 22 604 (45,21 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,51 % ; Giscard, 46,48 %.
1978 : MM. Cattin-Bazin, 29 874 (51,77 %) ; Chenguella, 27 821 (48,22 %).

L'Isère qui avait voté à 55,88 % pour M. François Mitterrand le 10 mai 1981 envoie à l'Assemblée nationale 7 députés de gauche (6 P.S. et 1 P.C.) contre 5 en 1978. MM. Guy Cabanel (P.R.) et Maurice Cattin-Bazin (P.R.) n'ont pas résisté à la vague socialiste qui a, d'autre part, accordé à M. Louis Mermaz (5e circonscription) 63,08 % des suffrages, à M. Christian Nucci (6e circonscription) 61,08 %, et à M. Hubert Dubedout (2e circonscription) 61,62 % des voix, pourcentages qualifiés d'« historiques » par ce dernier.

Mme Gisèle Halimi, dans la 4e circonscription, réalise un score délèrement inférieur (53,04) à celui (53,50 %) obtenu en 1978 par Jacques-Antoine Gau (P.S.), ce qui, pour une candidate « parachutée », est mieux qu'honorable.

Seconde femme élue dans le département, Mme Sicard obtient, dans la 1re circonscription, une victoire qu'elle avait manquée de quatre cents voix en 1978. Quant à M. Georges Bally, il a battu, dans la 7e circonscription, M. Maurice Cattin-Bazin (P.R.), avec 52,39 % des suffrages exprimés.

Dans la troisième circonscription le candidat communiste, M. Louis Maisonnat, député sortant, n'a pas recueilli tous les suffrages socialistes. Son score est inférieur à celui de l'ensemble des voix de gauche du premier tour et cela en dépit de 2 418 suffrages exprimés supplémentaires.

JURA (2)

ELUS : MM. Brune, P.S. (1re circ.) ; Santa Cruz, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Feït, U.D.F.-P.R. ; Barbier, U.D.F.-rad.

1re circ. (Lons-le-Saunier)

Inscr., 83 242 ; votants, 66 111 ; abst., 20,57 % ; suff. expr., 65 144.

M. Alain Brune, c. gén., P.S., 34 482 (52,93 %). ELU.

M. R. Feït, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 30 662 (47,06 %).

1er TOUR : abst., 30,77 % (suff. expr., 57 761) ; MM. Feït, 21 653 ; Brune, 20 794 ; Auger, P.C., 7 641 ; Perraudin, cent., 6 668 ; J. Prudent, C.C.A., 5.
Total ex-majorité : 28 321 (49,89 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,42 % ; 49,57 %.
1978 : MM. Feït, 36 772 (53,30 %) ; Collin, P.S., 32 210 (46,69 %).

2e circ. (Dole)

Inscr., 86 721 ; votants, 70 055 ; abst., 19,21 % ; suff. expr., 68 621.

M. Jean-Pierre Santa-Cruz, m. de Dole, c. gén., P.S., 35 985 (52,44 %). ELU.

M. G. Barbier, d. s., U.N.M.-rad., 32 636 (47,55 %).

1er TOUR : abst., 27,39 % (suff. expr., 62 152) ; MM. Barbier, 27 386 ; Santa-Cruz, 21 347 ; M. Faivre-Picon, P.C., 9 539 ; Moreau, écol., 2 398 ; Guyet, Alt. 81, 1 482.
Total ex-majorité : 27 386 (44,06 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,36 % ; Giscard, 45,63 %.
1978 : MM. Barbier, 37 177 (50,90 %) ; Santa-Cruz, 35 853 (49,09 %).

Les deux députés sortant U.N.M. sont battus.

Dans la première circonscription, M. René Feït, U.D.F., essuie un échec cuisant. Il perd près de trois points par rapport au premier tour. Il est précédé par M. Alain Brune dans onze cantons sur dix-sept, ainsi que dans les villes de Lons-le-Saunier et de Saint-Claude. Non seulement le report des voix de M. Jean Perraudin (maire de Bletterans, cent.) ne s'est fait qu'imparfaitement, mais les abstentionnistes ne l'ont pas secouru.

Dans la seconde circonscription, en revanche, M. Gilbert Barbier (U.D.F.-rad.) a fait une belle remontée. Il regagne plus de trois points et il arrive en tête dans huit cantons sur dix-sept. Pourtant, M. Jean-Pierre Santa-Cruz assure son succès à Dôle, ville dont il est maire, dans les communes environnantes et à Champagnole.

Dans les deux circonscriptions, le report des voix communistes a été exemplaire.

LANDES (3)

ELU : M. Pénicaut, d. s., P.S. (2e circ.).

Au premier tour : MM. Duroure, d.s. P.S. (1re circ.) ; Emmanuelli, d. s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Duroure, P.S. ; Penicaut, P.S. ; Emmanuelli, P.S.

2e circ. (Dax)

Inscr., 85 621 ; votants, 66 946 ; abst., 21,81 % ; suff. expr., 65 844.

M. Jean-Pierre Pénicaut, d. s., m. de Saint-Paul-lès-Dax, P.S., 41 633 (63,22 %). REELU.

M. A. Sallefranque, U.N.M.-h. ... 24 211 (36,77 %).

1er TOUR : abst., 23,88 % (suff. expr., 64 310) ; MM. Penicaut, 30 670 ; Sallefranque, 21 787 ; Maye, P.C., 9 291 ; Delmas-Marsalet, A.E., 2 562.
Total ex-majorité : 21 787 (33,87 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,13 % ; Giscard, 43,86 %.
1978 : MM. Lavielle, P.S., 39 505 (56,31 %) ; Defos du Rau, C.D.S., 30 646 (43,68 %).

Dans la deuxième circonscription, celle de Dax, la seule des Landes où les électeurs étaient conviés à retourner aux urnes, M. Jean-Pierre Pénicaut, député sortant socialiste, a été aisément réélu avec 63,22 % des voix. Si le maire de Saint-Paul-lès-Dax, qui était opposé à Me Alain Sallefranque (U.N.M.), n'avait pas franchi la barre dès le premier tour, c'est que, dans ce secteur, le parti communiste avait mieux « résisté » à la tentation de voter pour le candidat socialiste que dans les deux autres circonscriptions de Mont-de-Marsan et de Saint-Sever où ses collègues députés sortants socialistes, MM. Roger Duroure et Henri Emmanuelli, étaient, eux, réinvestis d'emblée. Cependant, le score de M. Pénicaut était tel que le scrutin de ballottage du 21 juin n'était qu'une péripétie. Cela lui a permis d'obtenir un pourcentage que son prédécesseur, M. Henri Lavielle, décédé en octobre dernier — auquel il a succédé au titre de suppléant, — n'avait pas obtenu en 1978.

Le P.S., grâce à son implantation départementale et à la faveur du courant nationale a encore sérieusement amélioré ses positions.

LOIR-ET-CHER (3)

ELUS : MM. Mortelette, P.S. (1re circ.) ; Corrèze, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Desanlis, d.s., U.N.M.-C.D.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Sudreau, app. U.D.F. (*ne se représ. pas*) ; Corrèze, R.P.R. ; Desanlis, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Blois)

Inscr., 81 902 ; votants, 63 924 ; abst., 21,95 % ; suffr. expr., 62 614.

M. François Mortelette, m. de Saint-Sulpice, c. gén., P.S., 34 414 (54,96 %). ELU.

M. J. Blot, U.N.M.-C.D.S., 28 200 (45,03 %).

1er TOUR : abst., 24,21 % (suff. expr., 58 477) ; MM. Mortelette, 21 815 ; Blot, 19 729 ; Sabourin, P.C., 8 032 ; Belorgey, ss. étiq., 7 341 ; Elbory, Alt. 81, 1 560.
Total ex-majorité : 19 729 (33 73 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,15 % ; Giscard, 47,84 %.
1978 : (1er tour) MM. Sudreau, U.D.F., 33 604 (51 77 %) ; Rannou, P.S., 15 387 (23,67 %) ; Sabourin, 12 568 (19,36 %) ; Szotowski, L.O., 1 127 (1 73 %) ; Martin, L.C.R., 678 (1,04 %).

2e circ. (Romorantin)

Inscr., 68 086 ; votants, 55 716 ; abst., 18,16 % ; suff. expr., 54 983.

M. Roger Corrèze, d. s., m. de Salbris, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 27 562 (50,12 %). REELU.

M. J. Lorjeoux, P.S., 27 421 (49,87 %).

1er TOUR : abst., 24,21 % (suff expr., 50 925) ; MM. Corrèze, 24 846 ; Lorjeoux, 18 791 ; Mme Delanoue, P.C., 5 904 ; M. Bourgatt, dix. g., 1 384.
Total ex-majorité : 24 846 (48,78 %).
10 mai : MM Mitterrand, 51,06 % ; Giscard, 48,93 %.
1978 : (1re tour) MM. Corrèze, 27 365 50,41 %) ; Lorjeoux, 15 131 (27,87 %) ; Mme Delanoue, 9 891 (18,22 %) ; M. Bedu, L.O., 1 894 (3,48 %).

3e circ. (Vendôme)

Inscr., 58 060 ; votants, 47 984 ; abst., 17 35 % ; suffr. expr., 47 311.

M. Jean Desanlis, d. s., adj. au m. de Vendôme, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 24 221 (51,19 %). REELU.

M. R. Girond, m. de Saint-Ouen, c. gén., P.S., 23 090 (48,80 %).

1er TOUR : abst., 23,77% (suff. expr., 43,842) ; MM. Desanlis, 21 896 ; Girond, 17 223 ; Hemme, P.C., 4 723.
Total ex-majorité : 21 806 (49,94 %).
10 mai : MM Giscard, 52,33 % ; Mitterrand, 47,66 %.
1978 : MM Desanlis, 26 491 (54,07 %) ; Girond 22 499 (45,92 %).

Sur trois députés du Loir-et-Cher, deux sont de l'opposition. En effet, MM. Roger Corrèze, R.P.R., et Jean Desanlis, U.D.F., ont été réélus.

M. Corrèze, qui avait obtenu 49,02 % au premier tour, est élu cette fois avec 141 voix d'avance face à M. Lorjeoux, candidat du P.S. M. Desanlis, qui avait manqué sa réélection au premier tour pour 26 voix, gagne cette fois nettement, avec plus de 1 100 voix d'avance (et 51,2 % des suffrages) face au socialiste, M. Robert Girond.

Dans la circonscription de Blois, où M. Pierre Sudreau, député sortant U.D.F. ne se représentait pas, c'est le socialiste, M. François Mortelette, qui est élu très nettement, avec 54,97 % des voix et plus de 6 000 voix d'avance sur M. Jacques Blot, ancien porte-parole adjoint de l'Elysée, soutenu activement par le député sortant. MM. Blot et Sudreau ont mis la défaite sur le compte de l'attitude de M. Belorgey, ancien préfet du département, qui avait obtenu au premier tour, en se présentant sans étiquette, 12,5 % des voix, mais n'avait pas donné de consignes de désistement.

On peut cependant remarquer que les voix de la gauche, au premier tour atteignaient déjà plus de 53 %. Elles suffisaient donc à elles seules à élire M. Mortelette, même s'il est vrai que certaines des voix de M. Belorgey se sont reportées sur le candidat socialiste. Ainsi, dans la ville de Blois, dont le maire est M. Sudreau, M. Mortelette obtient 55,49 % des suffrages, soit trois points de plus que le score de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle.

LOIRE (7)

ELUS : MM. Chomat, P.C. (1re circ.) ; Vennin, P.S. (2e circ.) ; Badet, P.S. (3e circ.) ; Vial-Massat, d. s., P.C. (4e circ.).

Au premier tour : MM. Auroux, d.s., P.S. (5e circ.) ; Clément, d.s. U.N.M. - P.R. (6e circ) ; Bayard, d.s., U.N.M.-P.R. (7e cir.).

Députés sortants : MM. Durafour, U.D.F. - rad. ; Neuwirth, R.P.R. ; Chazalon, U.D.F.-C.D.S. (*se représ. comme supp. de M. Lecoq*) ; Vial-Massat, P.C. ; Auroux, P.S. ; Clément, U.D.F.-P.R. ; Bayard, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Saint-Etienne Nord)

Inscr., 57 285 ; votants, 40 282 ; abts., 29,60 % ; suff. expr., 38 884.

M. Paul Chomat, adj. m. de Saint-Etienne, P.C., 19 689 (50,63 %). ELU.

M. M. Durafour, d. s., a. min., prés. c. gén., U.N.M.-rad., 19195 (49,36 %).

1er TOUR : abst., 39,10 % (suff. exp. 34 600) : MM. Durafour, 11 732 ; P. Chomat, 8 491 ; Mmes Bouchardeau, Alt. 81, 8 365 ; Victoire, U.N.M.-R.P.R., 3 432 ; M. Grossmann, div. g., 1 428 ; Mme Reynaud, ss étiq., 905 ; M. Petiot, L.O., 247.
Total ex-majorité : 15 064 (43,82 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,07 % ; Giscard, 46,92 %.
1978 : MM. Durafour, 23 764 (52,81 %) ; Bruyère, P.C., 21 230 (47,18).

2e circ. (Saint-Etienne Sud)

Inscr., 77 330 ; votants, 54 198 ; abts., 29,91 % ; suff. expr., 53 636.

M. Bruno Vennin, adj. m. de Saint-Etienne, c. gén., P. S., 28 025 (52,25 %). ELU.

M. L. Neuwirth, d. s., prés. c. gén., U.N.M. - R.P.R., 25 611 (47,74 %).

1er TOUR : abst., 39,53 % (suff. exp. 46 437) ; MM. Neuwirth, 21 099 ; Vennin, 15 497 ; Tomas, P.C., 7 960 ; Brodhag, A.E., 1 207 ; Bricout, div. g., 458 ; Mme Durag, L.C.R., 216.
Total ex-majorité : 21 099 (45,43 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,25 % ; Giscard, 47,74 %.
1978 : MM. Neuwirth, 33 744 (53,87 %) ; Tomas, 28 887 (46,12 %).

3e circ. (Rive-de-Gier)

Inscr., 80 343 ; votants, 60 456 ; abst., 24,65 % ; Suff. expr., 59 564.

M. Jacques Badet, m. de Saint-Chamond, c. gén., P.S., 34 154 (57,34 %). ELU.

M. G. Le Coq, U.N.M.-U.D.F., 25 410 (42,65 %).

1er TOUR : abst., 32,27 % (suff. exp. 53 703) ; MM. J. Badet, 22 005 ; Le Coq, 19 707 ; Gery, P.C., 6 652 ; Privat, A.E., 2 443 ; Chavagnac, P.F.N., 2 166 ; Moulin, L.O., 729 ; Mme L. Servandon, C.C.A., 1.
Total ex-majorité : 19 707 (36,69 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,19 % ; Giscard, 47,80 %.
1978 : MM. Chazalon, U.D.F.-C.D.S., 32 997 (50,49 %) ; Badet, 32 356 (49,50 %).

4e circ. (Firminy)

Inscr., 58 048 ; votants, 42 098 ; abst., 27,47 % ; suff. expr., 40 813.

M. Théo Vial-Massat, d. s., m. de Firminy, c. gén., P. C., 23 317 (57,13 %). REELU.

M. J.-P. Perrier, U.N.M.-C.D.S., 17 496 (42,86 %).

1er TOUR : abst., 34,66 % (suff. exp. 37 139) ; MM. Vial-Massat, 14 907 ; Perrier, 12 173 ; Reynard, P.S., 7 783 ; Fouvet, div. g., 1 330 ; J.-P. Chartron, Alt. 81, 941.
Total ex-majorité : 12 173 (32,77 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,23 % ; Giscard, 44,76 %.
1978 : MM. Vial-Massat, 24 692 (52,59 %) ; Portrat, U.D.F.-C.D.S., 22 257 (47,40 %).

C'est dans la première circonscription que l'issue de la bataille était la plus incertaine, et c'est avec seulement 494 voix d'avance, un peu plus d'un point de pourcentage, que M. Paul Chomat, conseiller général, premier adjoint communiste au maire de Saint-Etienne, bat M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien maire, ancien conseiller général de Saint-Etienne. Ce dernier, non seulement n'a plus de mandat électif, mais devra encore abandonner prochainement son siège de président du conseil régional Rhône-Alpes. M Durafour, qui a perdu plus de 4 500 voix par rapport au deuxième tour des élections législatives de 1978, n'a pu, dimanche, combler son retard — quelque 3 000 suffrages.

A l'évidence, dans cette première circonscription, qui s'était prononcée le 10 mai à plus de 53 % en faveur de M. François Mitterrand, une certaine partie de l'électorat de la gauche non communiste a refusé les consignes de désistement des états-majors.

Dans la deuxième circonscription, le dernier élu R.P.R. du département, M. Lucien Neuwirth, président du conseil général, est battu de plus de 2 400 voix par M. Bruno Vennin, adjoint socialiste au maire de Saint-Etienne. Celui-ci l'emporte avec 52,25 % des suffrages, égalant presque le score de M. François Mitterrand (52,26 %). Il ne semble pas que des voix de gauche aient fait défaut. M. Neuwirth a perdu, entre le second tour de 1978 et celui de 1981, plus de 8 000 électeurs.

M. Jacques Badet était assuré de l'emporter le 21 juin. En 1978, il s'en était fallu de 642 voix pour qu'il élimine le député U.D.F., M. André Chazalon. Ce dernier, cette fois, ne se représentait pas, mais était le suppléant du candidat de l'U.N.M.

Dans la quatrième circonscription, ayant, dès le 14 juin, obtenu à lui seul 40 % des suffrages, le député sortant, M. Théo Vial-Massat, conseiller général et maire communiste de Firminy, était assuré de sa réélection. Il s'en faut de 683 suffrages pour qu'il fasse le plein des voix de la gauche au premier tour et de 1 375 pour qu'il égale son score de 1978. Il y a trois ans, il est vrai, il y avait eu davantage de votants. Le maire de Firminy obtient 57,13 % des voix, soit près de 2 points de plus que M. Mitterrand.

La Loire a nettement basculé à gauche. L'ancienne majorité avait déjà perdu son monopole en cédant, en 1978, deux des sept sièges qu'elle détenait. Cette fois, elle doit en abandonner trois autres. Le P.C., grâce à la victoire de M. Paul Chomat, double sa représentation départementale à l'Assemblée nationale. Quant au P.S., il multiplie la sienne par trois après la réélection dès le premier tour du ministre du travail, M. Jean Auroux et l'élection, au second, de MM. Bruno Vennin et Jacques Badet. Jamais la gauche n'avait été à pareille fête ; notamment à Saint-Etienne. Au cours d'un meeting improvisé à la Bourse du travail, les deux nouveaux élus — auxquels s'étaient joints leurs voisins de l'Ondaine qui venaient d'être réélus, M. Vial-Massat et les supporters des uns et des autres, — ont joyeusement salué cet « événement historique » qu'ils ont dédié « aux travailleurs qui ont tant souffert de la politique de la droite ».

HAUTE-LOIRE (2)

ELUS au premier tour : MM. Barrot, U.D.F.-C.D.S. (1re circ.) ; Proriol, d.s., U.N.M.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Fourneyron, U.D.F.-C.D.S. (*supp., se représ. comme supp. de M. Barrot*) ; Proriol, U.D.F.-C.D.S.

LOIRE-ATLANTIQUE (8)

ELUS : MM. Natiez, P.S. (1re circ.) ; Chenard, d. s., P.S. (2e circ.).

Au premier tour : MM. Autain, d.s., P.S. (3e circ.) ; Maujoüan du Gasset, d.s., U.N.M.-P.R. (4e circ.) ; Hunault, d.s., U.N.M. - U.D.F. (5e circ.) ; Evin, d.s., P.S. (6e circ.) ; Guichard, d.s., U.N.M.-R.P.R. (7e circ.) ; L. Richard, d.s., U.N.M.-R.P.R. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Pervenche, R.P.R. ; Chénard, P.S. ; Autain, P.S. ; Maujoüan du Gasset, U.D.F.-P.R. ; Hunault, N I. ; Evin, P.S. ; Guichard, R.P.R. ; Richard, R.P.R.

1re circ. (Nantes I, II, III)

Inscr., 94 185 ; votants, 65 838 ; abst., 30,09 % ; suff. expr., 65 163.

M. Jean Natiez, P.S., 33 806 (51,87 %). ELU.

M. Pervenche, d. s., U.N.M.-R.P.R., 31 357 (48,12 %).

1er TOUR : abst., 35,42 % (suffr. ex. 60 196) : MM Pervenche, 27 783 ; Natiez, 23 952 ; C. Poperen, P.C., 4 887 ; Mmes M.-F. Gonin, Alt. 81, 1 955 ; S. Offret, centr., 815 ; MM G Nicol, L.C.R., 368 ; J.-L. Chausset, CC.A., 248 ; Y. Brandeho, P.F N., 178.
Total ex-majorité : 28 603 (47,52 %).
10 mai : MM Mitterrand, 51,55 % ; Giscard, 48,44 %.
1978 : MM. Bolo, R.P.R., 41 005 (52,93 %) ; Goureaux, P.S., 36 464 (47,06 %).

2e circ. (Nantes V, VI, VII)

Inscr., 77 675 ; votants, 53 399 ; abst., 31,25 % ; suff. expr., 52 680.

M. Alain Chenard, d. s., m. de Nantes, P.S., 29 900 (56,75 %). REELU.

M. J.-P. Bazin, U.N.M.-R.P.R., 22 780 (43,24 %).

1er TOUR : abst., 35,35 % (suffr. ex. 49 766) : MM. Chenard, 21 630 ; Bazin, 13 667 ; P. Cueille, U.N.M.-rad., 7 120 ; M. Moreau, P.C, 4 751 ; Y. Floch, M.R.G., 899 ; J. Brizais, Alt 81, 687 ; P Pellen, U D,B., 478 ; Mme J. Chauvet, L.O., 364 ; M. P. Jourdain, P.G.N., 170
Total ex-majorité : 20 787 (41,76 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54.77 % ; Giscard, 45,22 %.
1978 : MM Chénard, 32 322 (51,01 %) ; Porré, R.P.R., 31 034 (48,98 %)

Les socialistes, dont les deux députés avaient été réélus dès le 14 juin (MM. François Autain, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, et Claude Evin), ont emporté les deux derniers sièges à pourvoir. Sur la seconde circonscription (Nantes-Saint-Herblin), le maire de Nantes, M. Alain Chenard (P.S.), est réélu avec 56,74 % des voix, une bonne performance puisque M. François Mitterrand n'avait pas atteint 55 % le 10 mai dernier. Toutefois, l'ensemble des formations de gauche avec recueilli, ici, 58,21 % le 14 juin. En revanche, M. Jean-Pierre Bazin (R.P.R.) a amélioré le pourcentage de la droite (41,76 % le 14 juin) pour le porter à 43,25 %.

Le siège gagné par les socialistes est celui de la première circonscription détenu, jusqu'ici, par M. Dominique Pervenche (R.P.R.) qui avait succédé, à l'été 1980, à M. Alexandre Bolo, dont il était le suppléant.

C'est le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Jean Natiez, qui est élu, avec 51,88 % des voix. Il fait mieux que l'ensemble des formations de gauche au premier tour (50,28 %) mais, l'appel de la candidate écologiste, Mme Marie-France Gonin (3,25 %), à voter pour le candidat socialiste n'a pas été totalement entendu.

M. Pervenche, qui avait mené une campagne très intense sur le thème de l'enseignement privé (il est directeur du collège Saint-Stanislas, l'une des plus prestigieuses institutions nantaises) a amélioré de 2 % son résultat du premier tour, à l'occasion duquel il était seul investi par l'U.N.M.

Le département qui avait donné 50,60 % des voix à la gauche, le 14 juin, sera représenté à l'Assemblée par deux députés R.P.R., MM. Olivier Guichard et Lucien Richard, un giscardien, M. Joseph Maujoüan du Gasset, un non-inscrit, M. Xavier Hunault, maire de Châteaubriand, et quatre socialistes.

LOIRET (4)

ELUS : MM. Sueur, P.S. (1re circ.) ; Portheault, P.S. (2e circ.) ; Charié, U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Au premier tour : M. X. Deniau, d.s., U.N.M.-R.P.R. (4e circ).

Députés sortants : MM. Douffiagues, U.D.F.-P.R. ; Sallé, R.P.R. (*se représente comme suppl. de M. Grard*) ; Girard, R.P.R. (*ne se représ. pas*) ; Deniau, app. R.P.R.

1re circ. (Orléans Est, Nord-Est et Sud)

Inscr., 94 786 ; votants, 74 658 ; abst., 21,23 % ; suff. expr., 73 379.

M. Jean-Pierre Sueur, P.S., 38 135 (51,96 %). ELU.

M. J. Douffiagues, d. s., m. d'Orléans, U.N.M.-P.R., 35 244 (48,03 %).

1er TOUR : abst., 27,78 % (suff. expr., 67 440) ; MM. Douffiagues, 30 708 ; Sueur, 25 008 ; N. Bizouerne, P.C., 5 188 ; J.-N., Breuil, A.E., 2 664 ; P. Thibault, M.R.G., 1 872 ; A. Larmet, P.F.N., 831 ; Mme C. Hauchere, L.O., 726 ; M. P. Bauby, extr. g., 443.
Total ex-majorité : 30 708 (45,53 %).
10 mai : MM. Giscard, 52,00 % ; Mitterrand, 47,98 %.
1978 : MM. Douffiagues, 42 026 (55,52 %) ; de la Fournière, P.S., 33 686 (44,47 %).

2e circ. (Orléans Nord et Nord-Ouest)

Inscr., 90 038 ; votants, 70 794 ; abst., 21,41 % ; suff. expr., 69 222.

M. Jean-Claude Portheault, m. de Saint-Jean-de-la-Ruelle, c. gén., P.S., 37 365 (53,97 %). ELU.

M. P. Grard, m. de La-Chapelle-Saint-Mesmin, U.N.M.-R.P.R., 31 857 (46,02 %).

1er TOUR : abst., 26,77 % (suff., expr., 64 829) ; MM. Portheault, 21 233 ; Grard, 14 252 ; A. Chene, P.C., 12 949 ; C. Emonet, U.N.M.-C.D.S., 8 750 ; F. Cullierier, m. de Saint-Ay., ex-U.D.F., 6 876 ; P. Costard, L.O., 769.
Total ex-majorité : 29 878 (46,08 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,01 % ; Giscard, 49,98 %.
1978 : MM. Sallé, R.P.R., 39 130 (53,66 %) ; Chene, 33 784 (46,33 %).

3e circ. (Pithiviers)

Inscr., 75 249 ; votants, 60 206 ; abst., 19,99 % ; suff. expr., 59 279.

M. Jean-Paul Charié, U.N.M.-R.P.R., 32 260 (54,42 %). ELU.

M. R. Alaux, m. de Fontenay-sur-Loing, c. gén., P.S., 27 019 (45,57 %).

1er TOUR : abst., 24,61 % (suff., expr., 55 872) : MM Alaux, 19 006 ; Charié, 18 918 ; Mme C. Brunel, U.N.M.-P.R., 12 514 ; M. A. Avril, P.C., 5 434.
Total ex-majorité : 31 432 (56,25 %).
10 mai : MM. Giscard, 55,50 % ; Mitterrand, 44,49 %.
1978 : MM. Girard, R.P.R., 34 499 (56,37 %) ; Alaux, 26 697 (43,62 %).

Le P.S. conquiert deux des quatre sièges détenus jusqu'à présent par l'ancienne majorité. La défaite de M. Douffiagues, député sortant et maire d'Orléans, face à M. Jean-Pierre Sueur, constitue la plus grosse surprise du scrutin. M. Douffiagues avait connu à Orléans et dans le Loiret une ascension extrêmement rapide : élu député à trente-sept ans, en 1978, avec 55,52 % des suffrages exprimés, il était entré ensuite au conseil municipal d'Orléans à la faveur d'une élection partielle, puis il avait été élu maire en 1980. Ses partisans lui prédisaient une longue carrière politique à la tête des affaires de la ville et de la région. Or M. Douffiagues perd 7,49 points par rapport à 1978 et son échec est encore plus sensible à Orléans-Ville où il n'obtient que 45,76 % des suffrages exprimés. Des décisions d'urbanisme contestées peuvent expliquer son net recul dans sa ville.

M. Sueur, qui livrait son premier combat électoral, l'emporte grâce à un bon report des voix de toute la gauche et a sans doute bénéficié des voix écologistes du premier tour. Il doit aussi son succès à une campagne active basée sur la défense de l'emploi et du cadre de vie.

Dans la seconde circonscription, M Portheault, maire et conseiller général de Saint-Jean-de-la-Ruelle, l'emporte largement avec 53,97 % des suffrages exprimés sur M Grard (R.P.R.), maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, mais celui-ci l'emporte dans les bureaux de vote d'Orléans-Ville. En revanche, dans la troisième circonscription, M. Charié (R.P.R.), fils de l'ancien député gaulliste de la circonscription, devance nettement le candidat socialiste.

Comme au soir du 10 mai, sitôt connus les résultats du scrutin et l'élection de deux nouveaux députés socialistes, à Orléans, plusieurs centaines d'électeurs, souvent très jeunes, sont descendus dans la rue pour manifester leur joie. Aux cris de « Douffiagues à l'usine ! », « Douffiagues à l'ANPE ! », ils se sont rendus en cortège devant l'hôtel de ville, puis devant la préfecture, réclamant la démission du préfet M. Jean Bochet. Les deux nouveaux députés socialistes, MM. Sueur et Portheault, se sont joints ensuite à eux, place du Martroi, et ont pris la parole juchés sur le socle de la statue de Jeanne d'Arc. L'assistance a terminé la soirée en dansant sur la place.

LOT (2)

ELUS au premier tour : MM. M. Faure, d. s., M.R.G. (1re circ.) ; Malvy, d. s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Faure, M.R.G. ; Malvy, P.S.

LOT-ET-GARONNE (3)

ELUS : MM. Laurissergues, d. s., P.S. (1re circ.) ; Gouzes, P.S. (2e circ.) ; Garrouste, d. s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Laurissergues, P.S. ; Ruffe, P.C. ; Garrouste, P.S.

1re circ. (Agen)

Inscr., 81 344 ; votants, 61 970 ; abst., 23,81 % ; suffr. expr., 60 615.

M. Christian Laurissergues, d. s., c. gén., P.S., 36 598 (60,37 %). RELU.

M. M. Gonelle, U.N.M.-R.P.R., 24 017 (39,62 %).

1er TOUR : abst., 28,89 % (suff. expr., 56 758) ; MM. Laurissergues, 26 159 ; Gonelle, 22 066 ; J.-C. Delanis, P.C., 8 543.
Total ex-majorité : 22 066 (38,85 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,03 % ; Giscard, 44,91 %.
1978 : MM. Laurissergues, 25 488 (53,34 %) ; Gonelle, 21 043 (46,65 %).

2e circ. (Marmande)

Inscr., 63 877 ; votants, 51 263 ; abst., 19,74 % ; suffr. expr., 49 559.

M. Gérard Gouzes, P.S., 32 067 (64,70 %). ELU.

M. J.-P. Fourcade, a. min., s. des Hauts-de-Seine, m. de Saint-Cloud, U. N. M. - P. R., 17 492 (35,29 %).

1er TOUR : abst., 23,57 % (suff. expr., 48 151) ; MM. Gouzes, 15 369 ; Ruffe d. s., P.C. 15 092 ; Fourcade, 10 826 ; P. Wind, ex-R.P.R., 6 864.
Total ex-majorité : 17 690 (36,73 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,42 % ; Giscard, 40,57 %.
1978 : MM. Ruffe, 28 739 (53,53 %) ; Wind, 24 944 (46,46 %).

3e circ. (Villeneuve-sur-Lot)

Inscr., 70 067 ; votants, 55 917 ; abst., 20,19 % ; suffr. expr., 54 855.

M. Marcel Garrouste, d. s., m. de Penne, c. gén., P.S., 32 782 (59,76 %). REELU.

M. S. Dubois, m. de Bias, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 22 073 (40,23 %).

1er TOUR : abst., 26,09 % (suff. expr., 50 914) ; MM. Garrouste, 23 284 ; G. Venaut, P.C., 5 889 ; C. Leriche, Alt. 81, 1 674.
Total ex-majorité : 20 067 (39,41 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,81 % ; Giscard, 44,18 %.
1978 : MM. Garrouste 30 030 (51,21 %) ; Lapeyroule, R.P.R., 28 603 (48,78 %).

Grâce à la victoire de M. Gérard Gouzes sur M. Jean-Pierre Fourcade dans la circonscription de Marmande, le P.S. détient désormais les trois sièges.

Le successeur de M. Ruffec (P.C.) a non seulement bénéficié d'un bon report des suffrages communistes, mais du vote d'une partie des 2 426 nouveaux votants, alors que l'ancien ministre des finances ne retrouve pas tout à fait le total des suffrages de l'ex-majorité au soir du 14 juin. M. Gouzes remporte d'ailleurs une victoire encore plus nette sur son adversaire que les deux députés socialistes sortants des 1re et 3e circonscriptions, MM. Laurissergues et Garrouste, en faveur desquels le réflexe unitaire a également bien joué. C'est la première fois que la circonscription de Marmande possède un député résidant dans cette ville.

LOZÈRE (2)

ELUS au premier tour : MM. Durand, U.N.M.-C.D.S. (1re circ.) ; Blanc, d.s., U.N.M.-P.R (2e circ).

Députés sortants : MM. Couderc, U.D.F.-P.R. (*ne se représ. pas*) ; Blanc, U.D.F.-P.R.

MAINE-ET-LOIRE (6)

ELUS au premier tour : MM. Narquin, d.s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Foyer, d.s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Alphandery, d.s., U.N.M.-C.D.S. (3e circ.) ; Bégault, d. s. U.N.M. - U.D.F. (4e circ.) ; Ligot, d.s., U.N.M.-C.N.I.P. (5e circ.) ; La Combe, d.s., U.N.M.-R.P.R. (6e circ.)

Députés sortants : MM. Narquin, R.P.R. ; Foyer, R.P.R. ; Alphandery, U.D.F.-C.D.S. ; Bégault, U.D.F. ; Ligot, C.N.I.P. ; La Combe, R.P.R.

MANCHE (5)

ELU : M. Darinot, d. s., P.S. (5e circ.).

Au premier tour : MM. Daillet, d.s., U.N.M.-C.D.S. (1re circ) ; Bizet, d.s., U.N.M. - R.P.R. (2e circ.) ; Baudouin, d.s., U.N.M.-P.R. (3e circ.) ; Godefroy, d.s., U.N.M.-R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Daillet, U.D.F.-C.D.S. ; Bizet, R.P.R. ; Baudouin, U.D.F.-P.R. ; Godefroy, R.P.R. ; Darinot, P.S.

5e circ. (Cherbourg)

Inscr., 66 528 ; votants, 49 758 ; abst., 25,20 % ; suff. expr., 48 973.

M. Louis Darinot, d. s., a. m. de Cherbourg, P.S., 26 903 (54,93 %). REELU.

M. J. Vaur, U.N.M.-P.R., 22 070 (45,06 %).

1er TOUR : abst., 29,99 % (suff. exp. 46 239) ; MM. Vaur, 18 979 ; Darinot, 17 658 ; J.-C. Forafo, P.C., 4 166 ; A. Fleury, A.E., 3 298 ; J.-B. Helle, P.G.N., 2 140.
Total ex-majorité : 18 979 (41,04 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,07 % ; Giscard, 46,92 %.
1978 : MM. Darinot, 26 760 (50,21 %) ; Vaur, 26 533 (49,78 %).

Tous les députés sortants sont finalement reconduits sans difficulté dans ce département, réputé conservateur. Une semaine après la réélection de MM. Daillet, Bizet, Baudouin et Godefroy qui représentent l'ancienne majorité, M. Louis Darinot retrouve à son tour l'unique siège détenu par le P.S. depuis 1973. Un succès acquis beaucoup plus facilement qu'en 1978 et qui confirme l'analyse des instances nationales du parti qui l'ont investi en dépit des réticences de certains milieux locaux.

Son rival giscardien M. Jean Vaur n'a apparemment pas réussi à mobi-

(Lire la suite page 20.)

BON. MAINTENANT, QU'EST-CE QU'ON FAIT?

La France a changé de Président. Bon.
Les Français ont élu leurs députés. Bon.
Maintenant, qu'est-ce qu'on fait?
Eh bien, il faut continuer.
Continuer à en vouloir et à entreprendre.
Se développer. Commercialement, se battre encore plus fort. Ce n'est pas le moment de baisser les bras. Ni de les croiser.
Et pour relever le nouveau défi économique, il faudra plus que jamais compter sur la publicité.
Une publicité qui pousse, qui pulse, qui dynamise. Une publicité utile, centime après centime.
C'est une profession de foi en l'esprit d'entreprise et en notre métier que nous faisons ici.
Car nous abordons avec énergie et enthousiasme le challenge des années 80.
Nous savons que ces années seront dures, mais nous savons déjà qu'elles appartiendront à ceux qui sauront imaginer, entreprendre et communiquer.

A tous ceux qui ne disent pas "à quoi bon" nous offrons beaucoup plus que notre expérience, nous offrons notre ardeur. Et notre catalogue en couleurs. Gratuitement. Pour le recevoir, adressez-nous simplement votre carte de visite.





Marello Veyrac
Agence de publicité

Marello Veyrac. 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Téléphone: 747.86.33.

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 18.)

liser les abstentionnistes. Il perd environ 4 500 voix par rapport aux précédentes législatives et ne retrouve même pas à Cherbourg les suffrages qui lui valent de siéger depuis neuf mois au conseil municipal d'union de la gauche.

A quelques voix près, M. Darinot a obtenu le même nombre de suffrages qu'il y a trois ans, mais, par rapport à cette réélection, alors acquise de justesse (il s'en était fallu de 227 votes) il a fait cette fois le plein des voix de la gauche. Il a peut-être bénéficié aussi d'un bon report des suffrages obtenus au premier tour par le candidat écologiste, que M. Vaur s'est aliénés en proclamant pendant la campagne ses opinions favorables à la centrale nucléaire de Flamanville et à l'usine de retraitement de La Hague.

MARNE (4)

ELUS : MM. Colin, P.S. (1re circ.) ; Falala, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Mme Chépy-Léger, P.S. (3e circ.).

Au premier tour : M. Stasi, d.s., U.N.M.-C.D.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM Schneiter, U.D.F.-C.D.S.; Falala, R.P.R.; Bernard, R.P.R. ; Stasi, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Reims I, III)

Inscr., 95 477 ; votants, 71 751 ; abst., 24,84 % ; suff expr., 70 834.

M. Georges Colin, adj. au m. de Reims, c. gén., P.S., 37 510 (52,95 %) ELU

M. J.-L. Schneiter, d. s., U.N.M.-C.D.S., 33 324 (47,04 %).

1er TOUR : abst., 30,42 % (suff. exp. 65 725) : MM. Schneiter, 29 083 ; Colin, 19 940 ; C Lamblin, P.C., 12 444 ; E. Choisnel, A.E., 2 012 ; M. Collinot, F.N., 1 039 ; Mme Y. Lacarrière, L.O., 635 ; MM C. Jubin-Walle, M.R.G., 571 ; F Legrand, C.C.A., 1.

Total ex-majorité : 29 083 (44,24 %).

10 mai : MM Mitterrand, 51,20 % ; Giscard, 48,79 %.

1978 : MM Schneiter, 41 100 (54,05 %); Lamblin, 34 928 (45,94 %).

2e circ. (Reims II, IV)

Inscr., 83 705 ; votants, 62 575 ; abst 25,45 % ; suff expr., 61 966.

M. Jean Falala, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 32 319 (52,15 %). REELU.

M. F. Letzgus, adj. au m. de Reims, P.S., 29 647 (47,84 %).

1er TOUR : abst., 31,02 % (suff. exp. 57 287) : MM Falala, 28 614 ; Letzgus, 17 073 ; G. Rasselet, P.C., 8 906 ; M Gruyer-Eyrignoux, écol., 1 637 ; E. Blocquaux, Alt 81, 1 057.

Total ex-majorité : 28 614 (49,94 %).

10 mai : MM Giscard, 50,00 % ; Mitterrand, 49,99 %.

1978 : MM Falala, 37 727 (56,13 %) ; Delaitre, P.C., 29 480 (43,86 %).

3e circ. (Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François)

Inscr., 88 083 ; votants, 67 911 ; abst., 22,90 % ; suff. expr., 66 812.

Mme Annette Chépy-Léger, P.S., 33 534 (50,19 %). ELU

M. J. Bernard, d. s., m. de Vitry-Le-François, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 33 278 (49,80 %).

1er TOUR : abst., 29,05 % (suff. exp. 61 627) ; M. Bernard, 29 300 ; Mme Chépy, 17 434 ; MM. Reyssier, P.C., 13 080 ; G. Mothe, M.D., 1 037 ; S. Boussagol, Alt. 81, 775 ; Mme C. Massfiender, C.C.A., 1.

Total ex-majorité : 29 300 (47,54 %).

10 mai : MM Giscard, 50,73 % ; Mitterrand, 49,26 %.

1978 : MM Bernard, 38 436 (54,70 %); Reyssier, 31 830 (45,29 %).

Sur les quatre députés sortants qui appartenaient à l'ancienne majorité, seuls MM. Bernard Stasi (U.N.M.-U.D.F.), au premier tour, et Jean Falala (U.N.M.-R.P.R.), au second, conservent leur siège.

Dans la deuxième circonscription il ne manquait que 30 voix à M. Falala pour l'emporter dès le premier tour : il est élu avec 2 672 voix d'avance (52,15 %) sur son adversaire socialiste, M. Letzgus, adjoint au maire communiste de Reims, qui a pourtant amélioré de 2 611 voix le score de la gauche au premier tour.

En revanche, M. Jean-Louis Schneiter, député de la première circonscription depuis 1978, est battu par M Georges Colin, adjoint au maire de Reims. Avec 52,95 % des suffrages, M. Colin améliore de près de 4 points le total de la gauche au premier tour.

Dans la troisième circonscription, Mme Annette Chépy-Léger, membre du secrétariat national du parti socialiste chargé du cadre de vie, l'emporte de 256 voix seulement sur M Jean Bernard, maire R.P.R. de Vitry-le-François et conseiller général, qui est nettement battu dans sa propre ville. Avec 50,19 % des suffrages, Mme Chépy-Léger l'emporte moins nettement que ne le laissait prévoir le score de la gauche au premier tour (52,45 %). Le candidat jobertiste n'avait donné aucune consigne à ses 1 037 électeurs, et il semble que les quelque 5 000 électeurs qui ne s'étaient pas déplacés le 14 juin se soient plus volontiers tournés vers M. Bernard qui améliore son résultat de 3 978 voix.

HAUTE-MARNE (2)

ELUS : MM. Fèvre, U.N.M.-P.R. (1re circ.) ; Chanfrault, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Fèvre, U.D.F.-P.R. ; Delong, R.P.R.

1re circ. (Chaumont, Langres)

Inscr., 76 958 ; votants, 61 732 ; abst., 19,78 % ; suffr. expr., 60 869.

M. Charles Fèvre, d. s., m. d'Arc-en-Arrois, c. gén., U.N.M.-P.R., 30 683 (50,40 %). REELU.

M. J. Carrier, P.S., 30 186 (49,59 %).

1er TOUR : abst., 27,37 % (suff. exp. 54 907) ; MM Fèvre, 27 235 ; J Carrier, 20 819 ; J. Grataroli, P.C., 4 157 ; V Covelli, Alt. 81, 1 383 ; R. Jobard, M.R.G., 1 313

Total ex-majorité : 27 235 (49,60 %).

10 mai : MM Mitterrand, 50,89 % ; Giscard, 49,10 %.

1978 : MM Fèvre, 34 541 (54,23 %) ; Carrier, 29 150 (45,76 %).

2e circ. (Saint-Dizier)

Inscr., 67 963 ; votants, 53 091 ; abst., 21,88 % ; suffr. expr., 52 241.

M Guy Chanfrault, P.S., 28 083 (53,75 %). ELU.

M. J. Delong, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 158 (46,24 %).

1er TOUR : abst., 28,80 % (suff. exp. 47 680) ; MM Delong, 21 612 ; Chanfrault, 15 853 ; M. Cartier, a.d., m. de Saint-Dizier, c. gén., P.C., 10 215.

Total ex-majorité : 21 612 (45,32 %).

10 mai : MM Mitterrand, 53,20 % ; Giscard, 46,79 %.

1978 : MM. Delong, 29 252 (52,97 %) : Cartier, 25 963 (47,02 %).

Comme les chiffres du premier tour le laissaient prévoir, le parti socialiste enlève le siège de Saint-Dizier occupé depuis dix-huit ans par M. Jacques Delong (R.P.R.), tandis que M. Charles Fèvre (P.R.) conserve le sien dans la première circonscription, avec un écart très faible il est vrai, puisqu'il ne totalise que 497 voix de plus que son adversaire socialiste.

Trois éléments ont permis à M Charles Fèvre, maire d'Arc-en-Arrois, qui avait obtenu 49,60 % des voix dès le premier tour, de se maintenir : son concurrent a légèrement perdu du terrain dans la ville de Chaumont alors qu'il comptait en gagner ; à Langres, M. Carrier n'a pas réalisé le score que les socialistes escomptaient tout en devançant le député sortant de 106 voix ; enfin, dans les campagnes, de nouvelles voix se sont portées sur le nom du député sortant.

En revanche, le candidat socialiste, M Guy Chanfrault, médecin à Saint-Dizier, est élu dans la deuxième circonscription avec 53,75 % des suffrages. Le candidat de la gauche dépasse le score de 53,20 % obtenu par M. Mitterrand le 10 mai.

MAYENNE (3)

ELUS au premier tour : MM. d'Aubert, d.s., U.N.M.-P.R. (1re circ.) ; de Gastines, d.s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Lestas, d.s., U.N.M.-C.D.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. d'Aubert, U.D.F.-P.R. ; de Gastines, R.P.R. ; Lestas, U.D.F.-C.D.S.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

ELUS : MM. Tondon, d. s., P.S. (1re circ.); Durupt, P.S. (2e circ.); Mme Gœuriot, d. s., P.C. (6e circ.); Durieux, P.S. (7e circ.).

Au premier tour : MM. Rossinot, d.s., U.N.M.-rad. (3e circ.) ; R. Haby, d.s., U.N.M.-P.R. (4e circ.) ; Bigeard, d. s., U.N.M.-U.D.F. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Tondon, P.S. ; Coulais, U.D.F.-P.R. ; Rossinot, U.D.F.-rad. ; Haby, U.D.F.-P.R. ; Bigeard, U.D.F.-P.R. ; Mme Gœuriot, P.C. ; M. Porcu, P.C.

1re circ. (Nancy Nord, Pont-à-Mousson)

Inscr., 81 952 ; votants, 58 285 ; abst., 28,87 % ; suffr. expr., 57 383.

M. Yvon Tondon, d. s., c. gén., P.S., 34 292 (59,75 %). REELU

M. R. Moine, U.N.M.-R.P.R., 23 091 (40,24 %).

1er TOUR : abst., 33,97 % (suff. expr., 53 327) : MM. Tondon, 24 562 ; Moine, 15 253 ; C Huriet, div. d., 6 658 ; R. Favaro, P.C., 6 056 ; Mme C. Nimsgern, L.O., 802.

Total ex-majorité : 21 908 (41,08 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,25 % ; Giscard, 46,74 %.

1973 : MM. Servan-Schreiber, U.D.F.-rad., 32 843 (50,01 %) ; Tondon, 32 821 (49,98 %).

1978 (après annulation par le Conseil constitutionnel) : MM. Tondon, 30 757 (58,46 %) : Servan-Schreiber, 21 851 (41,53 %).

2e circ. (Nancy Ouest)

Inscr., 92 779 ; votants, 66 141 ; abst., 28,71 % ; suffr. expr., 65 252.

M. Job Durupt, c. gén., m. de Tromblaine, P.S., 36 312 (55,64 %). ELU.

M. C. Coulais, d. s., a. sec. E., m. de Nancy, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 940 (44,35 %).

1er TOUR : abst., 35,07 % (suff expr., 59 436) ; MM Coulais, 25 200 ; Durupt, 24 696 ; F Capolungo, P.C., 5 346 ; G. Boutonnet, Alt. 81, 1 463 ; F. Moine, P.F.N., 1 294 ; R. Vorobieff, M.R.G., 770 ; G Nels, L.O., 544 ; Y Viry, L.C.R., 224.

Total ex-majorité : 25 200 (42,39 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,74 %. Giscard, 47,25 %.

1978 : MM. Coulais, 36 494 (50,70 %) ; Durupt, 35 476 (49,29 %).

6e circ. (Briey)

Inscr., 54 979 ; votants, 41 628 ; abst., 24,28 % ; suffr expr., 39 659.

Mme Colette Gœuriot, d. s., m. de Jœuf, c. gén., P.C., 26 401 (66,57 %). REELUE.

M. C. Flore, U.N.M.-U.D.F., 13 258 (33,42 %).

1er TOUR : abst., 25,99 % (suff. expr., 40 166) : Mme Gœuriot, 16 837 ; MM. Tonin, 13 265 ; C. Flore, U.N.M.-U.D.F., 8 658 ; R. Pellegrini, Alt. 81, 1 406.

Total ex-majorité : 8 658 (21,55 %).

10 mai : MM Mitterrand, 68,58 % ; Giscard, 31,41 %.

1978 : Mme Gœuriot, 29 196 (63,30 %) ; M Leclerc, U.D.F.-rad., 16 925 (36,69 %).

7e circ. (Longwy)

Inscr., 60 184 ; votants, 42 896 ; abst., 28,72 % ; suffr. expr., 41 604.

M. Jean-Paul Durieux, P.S., 29 170 (70,11 %). ELU.

M. J. Delivre, U.N.M.-R.P.R., 12 434 (29,88 %).

1er TOUR : abst., 29,55 % (suff expr., 41 982) ; MM. Durieux, 16 129 ; A. Porcu, d.s., P.C., 13 748 : Délivré, 9 207 ; P Mersch, m. de Longuyon, c. gén., M.R.G., 2 474 ; P Ragni, P.G.N., 424.

Total ex-majorité : 9 207 (21,93 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 63,18 % : Giscard, 36,81 %.

1978 : MM Porcu, 26 164 (52,63 %) ; Labbé, U.D.F., 23 543 (47,36 %)

La gauche détient désormais quatre sièges sur sept dans ce département, qui avait voté à 58,2 % pour M. Mitterrand.

Dans le haut du département, où l'on a observé, lors de ce second tour, une légère baisse de la participation, Mme Gœuriot, député communiste sortant, est réélue avec un score de 66,5 % des suffrages, soit une légère hausse par rapport à 1978 mais une baisse de 12 points par rapport au total des voix de gauche du premier tour, et, à Longwy, le candidat socialiste, M. Durieux, est élu avec 70,1 % des voix contre 78 % pour la gauche au premier tour.

Au contraire, dans le sud du département où la participation a augmenté, le report des voix de gauche s'est fait de façon quasi mathématique.

L'échec du maire de Nancy, M. Coulais, député sortant R.P.R., était prévisible après les résultats du premier tour. Le score du maire reste toutefois sensiblement inférieur à celui de M. Giscard d'Estaing le 10 mai.

MEUSE (2)

ELUS : MM. Bernard, P.S. (1re circ.); Dumont, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Longuet, U.D.F.-P.R. ; Biwer, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Bar-le-Duc, Commercy)

Inscr., 77 905 ; votants, 63 709 ; abst., 18,22 % ; suffr. expr., 62 912.

M. Jean Bernard, a. d., c. gén., m. de Bar-le-Duc, P.S., 32 958 (52,38 %). ELU.

M. G. Longuet, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 29 954 (47,61 %).

1er TOUR : abst., 24,53 % (suff expr. 57 908) ; MM Longuet, 27 445 ; Bernard, 25 539 ; B Serrier, P.C., 3 738 ; J.-C. Demailly, Alt. 81, 1 174 ; Y. Lemonnier, P.F.N., 12

Total ex-majorité : 27 445 (47,39 %).

10 mai : MM. Giscard, 50,62 % ; Mitterrand, 49,37 %.

1978 : MM Longuet, 34 359 (52,46 %) ; Bernard, 31 136 (47,53 %).

2e circ. (Verdun)

Inscr., 61 202 ; votants, 49 879 ; abst., 18,50 % ; suffr expr., 49 130.

M. Jean-Louis Dumont, P.S., 25 243 (51,38 %). ELU.

M C. Biwer, d. s., m. de Marville, c. gén., U.N.M.-P.R., 23 887 (48,61 %).

1er TOUR : abst., 24,66 % (suff expr. 45 284) : MM Biwer, 21 650 ; Dumont, 16 602 ; D Mayer, P.C., 5 098 ; R Gipeaux, div. g., 1 934.

Total ex-majorité : 21 650 (47,80 %).

10 mai : MM Giscard, 51,92 % ; Mitterrand, 48,07 %.

1978 : MM Biwer, 27 269 (52,80 %) ; Vigneron, P.S., 24 369 (47,19 %).

M Bernard, élu avec 52,38 % des suffrages, a bénéficié du report intégral des voix des deux autres candidats de gauche du premier tour. Les abstentionnistes du premier tour semblent s'être partagés par moitié entre les deux candidats. Ce scrutin a mis en évidence la progression du P.S. dans les villes principales, notamment à Bar-le-Duc et à Commercy, où M Bernard recueille respectivement 61,86 % et 55,82 % des voix.

M Dumont, élu avec 51,39 % des voix, a recueilli intégralement les voix de M. Mayer (P.C.), mais les 1 934 électeurs de M. Gipeaux (M.R.G.), n'ont pas reporté leurs votes en totalité sur lui. M Biwer semble en avoir recueilli environ 30 %, les abstentionnistes se partageant d'égale façon.

MORBIHAN (6)

ELUS : MM. Le Drian, d. s., P.S. (5e circ.) ; Giovannelli, ex-P.S. (6e circ.).

Au premier tour : MM. Marcellin, U.N.M.-P.R. (1re circ.) ; Bonnet, U.N.M.-P.R. (2e circ.) ; Cavaillé, d.s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.) ; Bouvard, d.s., U.N.M.-C.D.S. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Chapel, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Kuerguèris, U.D.F. *(supp., se représ. comme supp. de M. Bonnet)* ; Cavaillé, R.P.R. ; Bouvard, U.D.F.-C.D.S. ; Le Drian, P.S. ; Le Cabellec, U.D.F.-C.D.S.

5e circ. (Lorient)

Inscr., 88 165 ; votants, 63 579 ; abst., 27,88 % ; suffr. expr., 62 840.

M. Jean-Yves Le Drian, d. s., adj. m. de Lorient, P.S., 39 367 (62,64 %). REELU.

M. J. Kerguéris, m. de Landevan, c. gén., U.N.M.-P.R., 23 473 (37,35 %).

1er TOUR : abst., 30,84 % (suff expr. 60 308) : MM Le Drian, 29 803 ; Kerguéris, 21 231 ; A. Guillemot, P.C., 7 395 ; P Queneberve, U.D.B., 1 302 ; Mme J. Le Naour, L.O., 576 ; M. P. Blondeau, C.C.A., 1.

Total ex-majorité : 21 231 (35,20 %).

10 mai : MM Mitterrand, 53,45 % ; Giscard, 46,54 %.

1978 : MM Le Drian, 36 585 (52,54 %) ; Croizer, R.P.R., 33 037 (47,45 %).

6e circ. (Hennebont)

Inscr., 58 293 ; votants, 48 252 ; abst., 17,22 % ; suffr. expr., 47 495.

M. Jean Giovannelli, m. d'Inzinzac-Lochrist, ex-P.S., 25 092 (52,83 %). ELU.

M. Y. Le Cabellec, d. s., m. de Plouay, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 22 403 (47,16 %).

1er TOUR : abst., 22,15 % (suff. expr., 45 019) : MM Le Cabellec, 19 971 ; Giovannelli, 14 580 ; E. Crépeau, P.C., 8 288 ; Mmes C Perez, P.S., 1 334 ; F Gillet, U.D.B., 646

Total ex-majorité : 19 971 (44,36 %).

10 mai : MM Mitterrand, 54,91 % ; Giscard, 45,08 %.

1978 : MM. Le Cabellec, 26 633 (53,50 %) : Crépeau, 23 142 (46,49 %).

Le Morbihan, qui avait élu ou réélu quatre députés de l'ancienne majorité au premier tour (MM Bonnet, Marcellin, Cavaillé et Bouvard), s'est donné deux parlementaires socialistes au deuxième tour, MM. Jean Giovannelli et Jean-Yves Le Drian. Dans la cinquième circonscription (Lorient), le jeune député socialiste sortant, M. Jean-Yves Le Drian, a été réélu avec 62,65 % des suffrages (52,54 % en 1978) La participation a été plus forte que dimanche dernier (63 579 contre 60 978 soit 72,11 %). Le transfert des voix de la gauche, qui totalisait au premier tour 62,63 %, s'est bien effectué Si, à Lorient, le score du député socialiste ne constitue pas une surprise en soi (62,78 %), il est intéressant de noter que dans toutes les communes environnantes, excepté à l'île de Groix où il atteint 45,54 %, le candidat socialiste arrive en tête avec des scores variant de 51,45 % (Pont-Scorff) à 74,23 % (Lanester), ville dont le maire est communiste, et où la gauche totalisait 76,66 % au premier tour Si on peut estimer qu'une part infime de l'électorat communiste n'a pas reporté ses voix sur le candidat socialiste, on peut aussi déduire des résultats détaillés que de nombreux abstentionnistes du premier tour ont voté à gauche au second.

Dans la sixième circonscription (Hennebont), le socialiste M. Jean Giovannelli l'emporte nettement avec 52,83 % des suffrages exprimés. Le député sortant, M. Yves Le Cabellec (U.N.R.-U.D.F.), qui, en 1978, avait totalisé 26 633 voix (53,51 %), est battu, bien que M Giovannelli, maire d'Inzinzac-Lochrist, n'ait pas été investi par les instances nationales du parti socialiste parce qu'il avait accordé son parrainage à Mme Huguette Bouchardeau lors de l'élection présidentielle. La candidate « officielle », Mme Perez, n'avait recueilli que 3,40 % des voix au premier tour.

M Giovannelli l'emporte avec 2689 voix d'avance, bien que les abstentionnistes du premier tour (la participation est cette fois de 82,77 % contre 77,84 % le 14 juin) aient, apparemment, essentiellement apporté leurs voix à M Le Cabellec.

Dans cette circonscription mi-rurale mi-urbaine, M. Jean Giovannelli arrive en tête dans vingt-deux communes sur trente-neuf et dans quatre cantons (Hennebont, Gourin, Cleguerec et Guémené-sur-Scorff). La question est maintenant de savoir si M Giovannelli va siéger au groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale.

MOSELLE (8)

ELUS : MM. Laurain, d. s., P.S. (1re circ.) ; Masson, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Drouin, P.S. (3e circ.); Malgras, P.S. (4e circ.); Bladt, P.S. (6e circ.).

Au premier tour : MM Metzinger, P.S. (5e circ.) : Seitlinger, d.s., U.N.M.-C.D.S. (7e circ.) ; Messmer, d.s., U.N.M.-R.P.R. (8e circ.).

Députés sortants : MM. Laurain, P.S. ; Masson, R.P.R. ; Depietri, P.C. ; Ferretti, U.D.F.-P.R. ; Schvartz, R.P.R. ; Bousch, R.P.R. ; Seitlinger, U.D.S.-C.D.S. ; Messmer, R.P.R.

1re circ. (Metz I, II)

Inscr., 114 989 ; votants, 81 630 ; abst., 29,01 % ; suff. expr., 79 586.

M. Jean Laurain, d. s., min des anc. comb., P.S., 49 198 (61,81 %). REELU.

M. D. Jacquat, adj. m. de Metz, c. gén., U.N.M.-P.R., 30 388 (38,18 %).

1er TOUR : abst., 32,55 % (suff expr., 76 571) ; MM Laurain, 34 458 ; Jacquat, 16 823 ; J. Kiffer, U.N.M.-C.N.I.P., 16 368 ; C Mumm, P.C., 7 161 ; M. Mercier, Alt. 81, 956 ; D. Abeille, L.O., 805.

Total ex-majorité : 33 191 (43,34 %).

10 mai : MM Mitterrand, 54,58 % ; Giscard, 45,41 %.

1978 : MM. Laurain, 47 214 (51,22 %) ; Kiffer, 44 962 (48,77 %).

2e circ. (Metz III)

Insc., 75 879 ; votants, 57 505 ; abst., 24,21 % ; suffr. expr., 56 696.

M Jean-Louis Masson, d. s., c. général, U.N.M.-R.P.R., 28 579 (50,40 %). REELU.

M. J.-P. Masseret, c. gén., P.S., 28 117 (49,59 %).

1er TOUR : abst., 30,77 % (suff expr., 51 777) ; MM Masson, 25 073 ; Masseret, 22 563 ; J Antoine, P.C., 1 827 ; Mme I. Kornetzky, A.E., 1 343 ; M. R Bour, div d., 971.

Total ex-majorité : 26 044 (50,30 %).

10 mai : MM Giscard, 52,72 % ; Mitterrand, 47,27 %.

1978 : MM Masson, 34 637 (58,61 %) ; Masseret, 24 453 (41,38 %).

3e circ. (Thionville Ouest)

Inscr., 81 173 ; votants, 57 904 ; abst., 28,66 % ; suff expr., 56 425.

M. René Drouin, P.S., 39 857 (70,63 %) ELU.

M. R. Gauthier, U.N.M.-R.P.R., 16 568 (29,36 %).

1er TOUR : abst., 31,49 % (suff expr., 54 730) ; MM. Drouin, 23 475 ; Depietri, d. s., P.C., 16 144 ; Gauthier, 13 694 ; B. Thierry, L.O., 1 417

Total ex-majorité : 13 694 (25,02 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 63,75 % ; Giscard, 36,24 %.

1978 : MM Depietri, 39 234 (59,48 %) ; Arnould, U.D.F.-P.R., 26 717 (40,51 %).

4e circ. (Thionville Est)

Inscr., 77 747 ; votants, 58 392 ; abst., 24,89 % ; suff. expr., 57 318.

M. Robert Malgras, P.S. 31 692 (55,29 %). ELU.

M. H. Ferretti, d. s., U.N.M.-P.R., 25 626 (44,70 %).

1er TOUR : abst., 31,13 % (suff expr., 52 512) ; MM. Ferretti, 22 594 ; Malgras, 20 255 ; R. de Matteis, P.C., 7 826 ; P Courbez, div d., 1 248 ; G Perrier, P.F.N., 589.

Total ex-majorité : 23 843 (45,40 %).

10 mai : MM. Giscard, 51,31 % ; Mitterrand, 48,68 %

1978 : MM Ferretti, 36 308 (57,15 %) : de Matteis, 27 219 (42,84 %).

6e circ (Forbach)

Inscr., 71 142 ; votants, 51 106 ; abst., 28,16 % ; suff. expr., 50 036.

M. Paul Bladt, m. de Cocheren, P.S., 26 969 (53,89 %). ELU.

M. J.-E. Bousch, d. s., m. de Forbach, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 23 067 (46,10 %).

1er TOUR : abst., 37,52 % (suff. expr., 43 208) ; MM Bousch, 20 935 ; Bladt, 18 048 ; J.-M Colle, P.C., 2 672 ; A. Monniaux, L.O., 788 ; L. Rufin, sa étiq., 765

Total ex-majorité : 20 935 (48,45 %).

10 mai : MM Giscard, 54,27 % ; Mitterrand, 45,72 %

1978 : MM. Bousch, 30 489 (55,85 %) ; Communetti, P.S., 24 100 (44,14 %).

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, la Moselle sera représentée par une majorité de gauche à l'Assemblée nationale avec cinq députés socialistes, deux R.P.R. et un U.D.F. Ce n'est pas une surprise, les derniers scrutins ayant été marqués par une forte poussée du P.S., y compris dans les zones rurales de l'est du département.

Le second tour de ces élections législatives voit le P.S. progresser pratiquement partout, à l'exception toutefois de la circonscription de Thionville-Ouest, où M Drouin, le nouveau député socialiste, ne retrouve pas le total théorique des voix qu'il pouvait escompter après avoir écarté le député sortant communiste, M. Depietri.

Les élections législatives marquent un changement de la vie politique de la Moselle avec, en particulier, le recul du R.P.R., qui ne conserve que deux parlementaires, l'ancien premier ministre, M. Pierre Messmer, réélu dès le premier tour avec une avance moins confortable qu'à l'accoutumée, et M. Masson, qui sauve de justesse son siège à Metz avec une avance de 462 voix à peine. L'U.D.F. est, elle aussi, perdante. Seul M. Jean Seitlinger, élu le 14 juin à Sarreguemines, a sauvé son siège, alors que M. Ferretti a dû s'effacer, à Thionville-Est, devant le socialiste, qui s'est imposé pratiquement partout, y compris dans bon nombre de cantons ruraux et surtout dans la ville de Thionville. Ce résultat pose en termes nouveaux la question de la préparation des élections municipales dans la troisième ville de Lorraine. L'avertissement est sérieux également pour le maire de Metz, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), dont l'adjoint, M. Jacquat, est largement battu par le ministre des anciens combattants, M. Jean Laurain. Certes, le candidat U.D.F. a souffert d'un mauvais report des voix au sein de la droite, mais il est intéressant de noter que, sur l'ensemble de la ville de Metz, la gauche totalise quelque 53 % des suffrages.

NIÈVRE (3)

ELU : M. Huyghues des Etages, d. s., P.S. (2e circ.).

Au premier tour : MM. Benoist, d.s., P.S. (1re circ.) ; Bardin, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM Benoist, P.S. ; Huyghues des Etages, P.S

[Le siège de la 3e circ. était détenu par M. François Mitterrand.]

2e circ. (Cosne)

Inscr., 61 775 ; votants, 46 264 ; abst., 25,10 % ; suffr expr., 45 303.

M. Jacques Huyghues des Etages, d. s., m. de Cosne-Cours-sur-Loire, c. gén., P.S., 30 008 (66,23 %). REELU.

M. B. Berthault, m. de Bouhy, U.N.M., 15 295 (33,76 %).

1er TOUR : abst., 27,83 % (suff. expr., 43 777) ; MM. Huyghues des Etages, 21 223 ; Berthault, 13 826 ; A. Périnaud, P.C., 8 728.

Total ex-majorité : 13 826 (31,58 %).

10 mai : MM Mitterrand, 61,52 % ; Giscard, 38,47 %.

1978 : MM. Huyghues des Etages, 29 897 (58,95 %) ; Lefebvre-Vary, U.D.F.-P.R., 20 813 (41,04 %).

La réélection de M. Huyghues des Etages (P.S.) n'est pas une surprise, puisque celui-ci avait obtenu à lui seul 48,47 % des voix au premier tour et que le P.C.F. en avait recueilli 19,93 %. Le report des voix communistes s'est bien effectué.

Les abstentionnistes du premier tour qui se sont déplacés au second tour (il y a 1 681 suffrages supplémentaires) ont voté, dans leur grande majorité, pour le candidat de l'U.N.M., M. Bernard Berthault, qui a gagné 1 469 voix par rapport à dimanche dernier.

NORD (23)

ELUS : M. Delfosse, d. s., U.N.M.-C.D.S. (1re circ.) ; Mme Osselin, P.S. (3e circ.) ; MM. Derosier, d. s., P.S. (4e circ.); Notebart, d. s., P.S. (5e circ.) ; Laurent, d. s., P.S. (6e circ.) ; Prouvost, d. s., P.S. (7e circ.) ; Faugaret, d. s., P.S. (8e circ.) ; Charles, d. s., U.N.M.-R.P.R. (9e circ.) ; Haesebroeck, d. s., P.S. (10e circ.); Cornette, d. s., U.N.M.-R.P.R. (12e circ.) ; Roger, d. s., P.C. (14e circ.) ; Hage, d. s., P.C. (15e circ.) ; Le Garrec, P.S. (16e circ.) ; Moreau, P.S. (17e circ.) ; Bustin, d. s., P.C. (18e circ.) ; Bocquet, d. s., P.C. (19e circ.) ; Dehoux, P.S. (21e circ.) ; Battist, P.S. (22e circ.) ; Jarosz, d. s., P.C. (23e circ.).

Au premier tour : MM. Mauroy, d.s., P.S. (2e circ.) ; Denvers, d.s., P.S. (11e circ.) ; Sergheraert, d.s., U.N.M. (13e circ.) ; Ansart, d.s., P.C. (20e circ).

Députés sortants : MM. Delfosse, U.D.F. ; Mauroy, P.S. ; Dhinnin, R.P.R. ; Derosier, P.S. ; Notebart, P.S. ; Laurent, P.S. ; Prouvost, P.S. ; Faugaret, P.S. ; Charles, R.P.R. ; Haesebroeck, P.S. ; Denvers, P.S. ; Cornette, R.P.R. ; Sergheraert, N.I. ; Roger, P.C. ; Hage, P.C. ; Pringalle, R.P.R. *(supp., se représ. comme supp. de M Legendre)* ; Wargnies, P.C. ; Bustin, P.C. ; Bocquet, P.C. ; Ansart, P.C. ; Gauthier, P.C.; Maton, P.C. ; Jarosz, P.C.

1re circ. (Lille Centre et Ouest)

Inscr., 50 244 ; votants, 36 652 ; abst., 27,05 % ; suffr. expr., 36 031.

M. Georges Delfosse, d. s., m. de Lambersart, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 19 748 (54,80 %). REELU.

M. C. Burie, P.S., 16 283 (45,19 %).

1er tour : abst., 29,59 % (suff. expr., 34 851) ; MM. Delfosse, 16 485 ; Burie, 11 711 ; C. Sylard, P.C., 3 127 ; Mme B Loez, ext. d., 1 378 ; MM. C. Lapere, A.E., 1 251 ; J. Marquis, div g., 899.

Total ex-majorité : 16 485 (47,30 %).

10 mai : MM Giscard, 55,61 % ; Mitterrand, 44,38 %.

1978 (1er tour) : N. Ségard, 22 036 (53,24 %)

3e circ. (Lille Nord et Nord-Est)

Inscr., 50 270 ; votants, 36 019 ; abst., 28,34 % ; suffr. expr., 35 447.

Mme Jacqueline Osselin, ad. m. de Mons-en-Baroeul, P.S., 18 293 (51,60 %). ELUE.

M. C. Dhinnin, d. s., m. de La Madeleine, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 17 154 (48,39 %)

1er tour : abst., 32,67 % (suff. expr., 33 372) : M. Dhinnin, 14 280 ; Mme Osselin, 13 081 ; MM. J. Doullez, 4 199 ; S. Catelin, ext. d., 1 812.

Total ex-majorité : 14 280 (42,79 %).

10 mai : MM. Giscard, 50,84 % ; Mitterrand, 49,15 %.

1978 : M Dhinnin, 21 945 (53,24 %) ; Mme Osselin, 19 267 (46,75 %).

4e circ. (Lille Est et Sud-Est)

Inscr., 48 428 ; votants, 34 079 ; abst., 29,62 % ; suffr expr., 33 256.

M. Bernard Derosier, d. s., c. gén., P.S., 21 559 (64,82 %). REELU.

M. M Bonfils, U.N.M.-P.R., 11 697 (35,17 %).

1er tour : abst., 31,41 % (suff. expr., 32 649) ; MM Derosier, 15 490 ; Bonfils, 5 784 ; E Vanderlynden, U.N.M.-R.P.R., 5 119 ; R. de Greve, P.C., 4 969 ; D. Ballieu, L.O., 477 ; J. Laruelle, mod., 461 ; P. Legrand, L.C.R., 349

Total ex-majorité : 11 364 (34,80 %).

10 mai : MM Mitterrand, 57,14 % ; Giscard, 42,85 %.

1978 : MM. Derosier, 22 387 (56,46 %) ; Coulon, R.P.R., 17 263 (43,53 %).

5e circ. (Haubourdin)

Inscr., 72 920 ; votants, 55 191 ; abst., 24,31 % ; suffr. expr., 53 673.

M. Arthur Notebart, d. s., m. de Lomme, prés. com. urbaine de Lille, P.S., 35 239 (65,63 %). REELU.

M. P. Lequimme, m. d'Haubourdin, U.N.M.-C.D.S., 18 444 (34,36 %).

1er tour : abst., 25,23 % (suff. expr., 53 612) ; MM Notebart, 25 423 ; Lequimme, 9 922 ; G Brice, U.N.M.-R.P.R., 8 301 ; B Prevot, P.C., 7 833 ; Mme A. Lefèbvre, L.O., 1 083.

Total ex-majorité : 18 223 (33,99 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 57,29 % ; Giscard, 42,70 %.

1978 : MM Notebart, 35 377 (59,41 %) ; Lequimme, 24 297 (40,58 %).

6e circ. (Seclin)

Inscr., 78 527 ; votants, 63 521 ; abst., 19,10 % ; suffr. expr., 61 903.

M. André Laurent, d. s., m. de Wahagnies P.S., 38 142 (61,61 %). REELU.

M. A. Marliot, U.N.M.-R.P.R., 23 761 (38,38 %).

1er TOUR : abst., 22,16 % (suff. expr., 60 181) ; MM. Laurent, 28 776 ; Marliot, 13 038 ; J. Demailly, P.C., 10 407 ; J.-C. Droupsy, U.N.M.-P.R., 9 960.

Total ex-majorité : 22 998 (38,21 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,45 % ; Giscard, 45,54 %.

1978 : MM Laurent, 35 993 (54,20 %) ; Vandelanoitte, R.P.R., 30 414 (45,79 %).

7e circ. (Roubaix Est)

Inscr., 111 660 ; votants, 85 086 ; abst., 23,79 % ; suffr. expr., 83 042.

M. Pierre Prouvost, d. s., m. de Roubaix, P.S., 49 734 (59,89 %). REELU.

M. X. Delerue, U.N.M.-P.R., 33 308 (40,10 %)

1er TOUR : abst. 28,84 % (suff expr., 78 050) ; MM Prouvost, 35 127 ; Delerue, 28 289 ; L Renar, P.C., 8 400 ; J.-P Vandermeiren, A.E., 2 782 ; J.-F. Faba, Alt. 81, 1 486 ; Mme N. Baudrin, L.O., 1 062 ; M. Montagne, gaull., 904.

Total ex-majorité : 28 289 (36,24 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,01 % ; Giscard, 45,98 %.

1978 : MM. Prouvost, 46 685 (52,05 %) ; Delerue, 42 992 (47,94 %).

8e circ. (Roubaix Nord et Ouest)

Inscr., 59 236 ; votants, 44 555 ; abst., 24,78 % ; suffr. expr., 43 653.

M. Alain Faugaret, d. s., m. de Wattrelos, c. gén., P.S., 26 987 (61,82 %) REELU.

M. M. Baudry, U.N.M.-C.D.S., 16 666 (38,17 %).

1er TOUR : abst., 28,85 % (suff. expr., 41 336) ; MM. Faugaret, 20 066 ; Baudry, 8 535 ; J.-C. Rameaux, U.N.M.-R.P.R., 6 831 ; J.-P. Marescaux, P.C., 4 119 ; D. Poul, Alt. 81, 851 ; Mme S. Faucher, L.O., 570 ; MM. J.-C. Leroux, L.C.R., 360 ; J.-P. Arlon, F.N., 4.

Total ex-majorité : 15 366 (37,17 %).

10 mai : MM Mitterrand, 53,27 % ; Giscard, 46,72 %.

1978 : MM. Faugaret, 26 154 (51,78 %); Diligent, U.D.F.-C.D.S., 24 350 (48,21 %).

9e circ. (Tourcoing Nord-Est et Sud)

Inscr., 91 530 ; votants, 70 614 ; abst., 22,85 % ; suffr. expr., 69 269.

M. Serge Charles, d. s., m. de Marcq-en-Barœul, U.N.M.-R.P.R., 37 685 (54,40 %). REELU.

M. C. Odoux, adj. m. de Tourcoing, P.S., 31 584 (45,59 %).

1er TOUR : abst., 27,42 % (suff. expr., 65 386) ; MM. Charles, 31 165 ; Odoux, 21 580 ; J. Coru, P.C., 6 104 ; A. Huc, ext. d., 2 206 ; M. Callens, A.E., 2 076 ; H. Lepoutre, mod., 1 272 ; L. Willemetz, Alt. 81, 470 ; R. Wychowanok, P.G.N., 412.

Total ex-majorité : 32 437 (49,68 %).

10 mai : MM. Giscard, 56,76 % ; Mitterrand, 43,23 %.

1978 : MM Charles, 43 401 (56,71 %) ; Chatillier, P.S., 33 128 (43,28 %).

10e circ. (Armentières, Tourcoing Nord)

Inscr., 88 197 ; votants, 72 464 ; abst., 17,83 % ; suff. expr., 70 796.

M. Gérard Haesebroeck, d. s., m. d'Armentières, c. gén., P.S., 39 521 (55,82 %). REELU.

M. J. Houssin, m. de Verlinghem, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 31 275 (44,17 %).

1er TOUR : abst., 21,21 % (suff. expr., 68 434) ; MM. Haesebroeck, 28 546 ; Houssin, 27 958 ; P. Demessine, P.C., 9 126 ; P. Caron, A.E., 2 250 ; L. Dochy, P.F.N., 555.

Total ex-majorité : 27 958 (40,85 %).

10 mai : MM Mitterrand, 50,73 % ; Giscard, 49,26 %.

1978 : MM. Haesebroeck, 38 309 (50,23 %); Houssin, 37 946 (49,76 %).

12e circ. (Bourbourg, Cassel)

Inscr., 53 704 ; votants, 46 339 ; abst., 13,71 % ; suff. expr., 45 483.

M. Maurice Cornette, d. s., m. de Bergues, U.N.M.-R.P.R., 23 175 (50,95 %). REELU

M. P.-J. Leprêtre, m. de Bierne, c. gén., P.S., 22 308 (49,04 %).

1er TOUR : abst., 16,54 % (suff. expr., 44 137) ; MM. Leprêtre, 16 698 ; Cornette, U.N.M.-R.P.R., 15 148 ; J.-P. Bataille, ex-P.R., 8 335 ; B. Lamirant, P.C., 2 712 ; J.-C. Brunee, A.E., 1 254.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ES RÉSULT

DU SECOND TOUR

Dans les autres départements

Total ex-majorité : 23 433 (53,20 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,87 %; Mitterrand, 45,13 %.
1978 : MM. Cornette, 25 460 (56,85 %); Nicolot, P.S., 19 318 (43,14 %).

14e circ. (Douai Nord et Ouest)

Inscr., 85 670 ; votants, 65 945 ; abst., 22,73 % ; suff. expr., 63 642.
M. Emile Roger, d. s., m. de Lallaing, P.C., 39 581 (62,19 %). REELU.
M. J. Vernier, U.N.M.-R.P.R., 24 061 (37,80 %).
1er TOUR : abst., 24,73 % (suff. exp. 63 270) ; MM. Roger, 34 613 ; M. Dolez, P.S., 15 029 ; Vernier, 14 687 ; L. Bonan, U.N.M.-C.D.S., 4 088 ; C. Lanfolne, Alt. 81, 587.
Total ex-majorité : 18 975 (30 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,21 % ; Giscard, 39,78 %.
1978 : MM. Roger, 41 503 (58,49 %) ; Capron, R.P.R., 29 453 (41,50 %).

15e circ. (Douai Sud)

Inscr., 71 955 ; votants, 56 180 ; abst., 21,92 % ; suff. expr., 54 124.
M. Georges Hage, d. s., c. gén., P.C., 36 331 (67,12 %). REELU.
M. R. Messager, U.N.M.-R.P.R., 17 793 (32,87 %).
1er TOUR : abst., 22,66 % (suff. exp. 54 069) ; MM. Hage, 24 437 ; J. Capelle, P.S., 15 276 ; Messager, U.N.M.-R.P.R., 10 275 ; M. Bardier, U.N.M.-C.D.S., [illegible] ; J. Guenegan, L.O., 836.
Total ex-majorité : 14 861 (27,66 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 63,59 % ; Giscard, 36,40 %.
1978 : MM. Hage, 37,470 (61,92 %) ; Messager, 23 096 (38,07 %).

16e circ. (Cambrai)

Inscr., 68 922 ; votants, 59 386 ; abst., 13,90 % ; suff. expr., 58 363.
M. Jean Le Garrec, sec. e., P.S., 33 996 (58,24 %). ELU.
M. J. Legendre, a. d., a. sec. e., m. de Cambrai, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 367 (41,75 %).
1er TOUR : abst., 18,15 % (suff. exp. 55 819) ; MM. Le Garrec, 20 382 ; Legendre, 19 796 ; G. Cacheux, P.C., 14 285 ; J. Duval, A.E., 1 148 ; A. Delbecq, M.D., 207 ; Mme M.-F. Decby, ss. étiq., 1.
Total ex-majorité : 19 798 (35,46 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,32 % ; Giscard, 42,67 %.
1978 : MM. Legendre, 30 393 (50,09 %); Cacheux, 30 270 (49,90 %).

17e circ. (Le Cateau)

Inscr., 48 859 ; votants, 42 712 ; abst., 12,58 % ; suff. expr., 41 850.
M. Paul Moreau, adj. au m. de Caudry, P.S., 23 534 (56,23 %). ELU.
M. J. Durieux, a. d., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 18 316 (43,76 %).
1er TOUR : abst., 16,57 % (suff. exp. 40 219) ; MM. Durieux, 15 051 ; Moreau, 13 406 ; C. Wargnies, d.s. P.C., 11 762.
Total ex-majorité : 15 051 (37,42 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,98 % ; Giscard, 42,01 %.
1978 : MM. Wargnies, 22 434 (50,78 %); Durieux, 21 742 (49,21 %).

18e circ. (Valenciennes Est)

Inscr., 65 587 ; votants, 48 835 ; abst., 25,48 % ; suff. expr., 47 127.
M. Georges Bustin, d. s., m. du Vieux - Condé, P.C., 29 867 (63,37 %). REELU.
M. J.-C. Prud'homme, U.N.M.-R.P.R., 17 260 (36,62 %).
1er TOUR : abst. 27,58 % (suff. exp. 46 655) ; MM. Bustin, 19 773 ; D. Bois, P.S., 12 122 ; Prud'homme, 11 617 ; A. Penalva, U.N.M.-C.D.S., 3 143.
Total ex-majorité : 14 760 (31,63 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,31 % ; Giscard, 42,68 %.
1978 : MM. Bustin, 30 888 (57,41 %) ; Prud'homme, 22 906 (42,58 %).

19e circ. (Saint-Amand, Valenciennes Nord)

Inscr., 85 685 ; votants, 64 404 ; abst., 24,83 % ; suff. expr., 62 011.
M. Alain Bocquet, d. s., adj. au m. de Lille, P.C., 39 402 (63,54 %). REELU.
M. G. Pettenati, adj. au maire d'Anzin, U.N.M. - M.D.S., 22 609 (36,45 %).
1er TOUR : abst., 26,12 % (suff. exp. 62 188) ; MM. Bocquet, 26 081 ; A. Parent, P.S., 17 789 ; Pettenati, 11 849; P. Maréchal, U.N.M.-C.N.I.P. 6 015 ; P. Cobert, Alt. 81, 653.
Total ex-majorité : 17 655 (28,38 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,44 % ; Giscard, 40,55 %.
1978 : MM. Bocquet, 38 377 (54,07 %) ; Donnez, U.D.F.-M.D.S.F., 32 596 (45,92 %).

21e circ. (Avesnes)

Inscr., 44 745 ; votants, 35 543 ; abst. 20,56 % ; suff. expr., 34 781.
M. Marcel Dehoux, m. de Wignehies, P.S., 21 451 (61,67 %). ELU.
M. C. Lefebvre, U.N.M.-R.P.R., 13 330 (38,32 %).
1er TOUR : abst., 26,01 % (suff. exp. 33 897) ; MM. Dehoux, 13 240 ; Lefebvre, 9 948 ; M. Gauthier, d.s., P.C., 7 767 ; M. Moreaux, U.N.M.-M.D.S., 1 942.
Total ex-majorité : 11 890 (35,14 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,28 % ; Giscard, 43,71 %.
1978 : MM Gauthier, 19 702 (52,11 %); Lefebvre, 18 106 (47,88 %).

22e circ. (Maubeuge)

Inscr., 66 166 ; votants, 38 201 ; abst., 42,25 % ; suff. expr., 28 324.
M. Umberto Battist, m. Ferrière-la-Petite, P.S., 28 324 (100 %). ELU.
1er TOUR : abst., 28,34 % (suff. exp. 46 722) ; MM. Battist, 17 183 ; A. Maton, d.s., P.C., 16 018 ; Vanachter, 7 812 ; B. Peltier, U.N.M.-C.D.S., 5 709.
Total ex-majorité : 13 521 (28,93 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 58,99 % ; Giscard, 41 %.
1978 : MM. Maton, 29 364 (53,94 %) ; Le Bas, R.P.R., 25 240 (46,05 %).

23e circ. (Le Quesnoy)

Inscr., 52 740 ; votants, 43 937 ; abst., 16,69 % ; suff. expr., 42 299.
M. Jean Jarosz, d. s., m. de Feignies, P.C., 25 735 (60,84 %). REELU.
M. J. Bran, U.N.M.-C.D.S., 16 564 (39,15 %).
1er TOUR : abst., 21,25 % (suff. exp. 40 985) ; MM. Jarosz, 14 528 ; J. Veber, P.S., 12 368 ; Bran, 8 025 ; R. Delhaye, U.N.M.-R.P.R., 4 847 ; J. Vaillant, Alt. 81, 796 ; D. Magy, U.N.M.-M.D.S., 429.
Total ex-majorité : 13 301 (32,45 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,89 % ; Giscard, 40,10 %.
1978 : MM. Jarosz, 25 416 (55,96 %) ; Bran, 19 995 (44,03 %).

En gagnant cinq sièges, trois sur le parti communiste, deux sur le R.P.R., le parti socialiste retrouve, pour la première fois, le nombre d'élus qu'il avait en 1936 : treize pour vingt-trois circonscriptions (il y en avait vingt-quatre à l'époque du Front populaire). Les deux succès socialistes les plus marquants, obtenus aux dépens du R.P.R., sont ceux de Mme Osselin à Lille et de M. Le Garrec à Cambrai. La première fait le plein des voix de gauche du premier tour ; le second, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, distance largement M. Legendre, y compris dans la ville de Cambrai dont ce dernier est maire ; il perd néanmoins un plus plus de trois points par rapport au score de la gauche de dimanche dernier.

Le parti communiste, qui avait perdu trois de ses neuf députés sortants dès le premier tour, mais avait obtenu un élu M. Ansart, l'emporte sans difficulté dans les cinq circonscriptions où il restait en lice ; mais ses députés réélus obtiennent quatre à sept points de moins que l'ensemble des candidats de gauche dimanche 14 juin.

La droite résiste relativement bien dans les deux circonscriptions les plus bourgeoises de l'agglomération lilloise : le maire de Marcq-en-Barœul, M. Charles (R.P.R.), et celui de Lambersart, M. Delfosse (C.D.S.), qui était le suppléant de Norbert Ségard, obtiennent chacun plus de 54 % des suffrages.

En revanche, dans les Flandres, le deuxième élu R.P.R. du département, M. Cornette, perd six points par rapport à 1978 et obtient moins de 51 % des voix.

OISE (5)

ELUS : MM. Florian, d. s., P.S. (2e circ.) ; Braine, P.S. (3e circ.); Anciant, P.S. (4e circ.) ; Vadepied, P.S. (5e circ.).

Au premier tour : M. Dassault, d.s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Dassault, R.P.R. ; Florian, P.S. ; Maillet, P.C. ; Dehaine, R.P.R. ; Mancel, R.P.R.

2e circ. (Compiègne, Noyon)

Inscr., 79 417 ; votants, 61 615 ; abst., 22,41 % ; suffr. expr., 60 173.
M. Roland Florian, d. s., m. de Ribécourt, c. gén., P.S., 35 162 (58,43 %). REELU.
M. P. Marini, adj. m. de Compiègne, U.N.M.-R.P.R., 25 011 (41,56 %).
1er TOUR : abst., 27,18 % (suff. expr. 56 949) ; MM. Florian, 23 100 ; Marini, 12 710 ; F.-M. Gonnot, U.N.M.-U.D.F., 10 845 ; V. Van Den Brock, P.C., 8 297 ; J.-F. Cochet, Alt. 81, 1 054 ; J.-M. Pachocinski, L.O., 942.
Total ex-majorité : 30 285 (53,95 %).
10 mai ; MM. Mitterrand, 54,48 % ; Giscard, 45,51 %.
1978 : MM. Florian, 33 578 (51,70 %) ; F. Lérine, U.D.F.-P.R., 31 360 (48,29 %).

3e circ. (Clermont, Crépy-en-Valois)

Inscr., 78 487 ; votants, 61 590 ; abst., 21,52 % ; suffr. expr., 60 146.
M. Jean-Pierre Braine, m. de Saint-Just-en-Chaussée, c. gén., P.S., 36 593 (60,84 %). ELU.
M. J.-M. Simon, U.N.M.-R.P.R., 23 553 (39,15 %).
1er TOUR : abst., 26,36 % (suff. expr. 56 891) ; MM. Braine, 19 740 ; Simon, 16 042 ; R. Maillet, d. s., P.C., 15 449 ; J.-M. Sinet, U.N.M.-C.D.S., 3 794 ; M. Bouvier, Alt. 81, 1 121 ; P. Lazarevitch, L.O., 745.
Total ex-majorité : 23 555 (41,36 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,62 % ; Giscard, 42,37 %.
1978 : MM. Maillet, P.C., 33 336 (53,12 %) ; J. Hersant, U.D.F.-C.D.S., 29 411 (46,87 %).

4e circ. (Creil, Senlis)

Inscr., 108 697 ; votants, 83 161 ; abst., 23,49 % ; suffr. expr., 81 812.
M. Jean Anciant, m. de Creil, c. gén., P.S., 46 848 (57,26 %). ELU.
M. A. Dehaine, d. s., m. de Senlis, U.N.M.-R.P.R., 34 964 (42,73 %).
1er TOUR : abst., 28,09 % (suff. expr. 77 240) ; MM. Dehaine, 29 756 ; Anciant, 26 480 ; M. Bambier, P.C., 15 907 ; O. Liétard, A.E., 1 864 ; R. Szpirko, L.O., 631 ; Mme A. Roux, ss. étiq., 277 ; MM. P. Velut, ss. étiq., 269 ; M. Assouline, ext. g., 55 ; Mme A.-M. Laurent, P.F.N., 1.
Total ex-majorité : 29 756 (38,52 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,69 % ; Giscard, 45,30 %.
1978 : MM. Dehaine, 42 889 (50,25 %) ; Bambier, 42 450 (49,74 %).

5e circ. (Beauvais Sud-Ouest, Méru)

Inscr., 70 727 ; votants, 57 633 ; abst., 18,51 % ; suffr. expr., 56 730.
M. Guy Vadepied, m. de Méru, c. gén., P.S., 28 603 (50,41 %). ELU.
M. J.-F. Mancel, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 28 127 (49,58 %)
1er TOUR : abst., 25,52 % (suff. expr. 53 507) ; MM. Mancel, 25 176 ; G. Vadepied, 15 991 ; J. Sylla, P.C., 9 781 ; R. Laffoley, ex-Rad., 1 653 ; D. Palacio, L.O., 904 ; J. Vigneron, P.F.N. 2.
Total ex-majorité : 26 829 (50,14 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,26 % : Giscard, 46,73 %
1978 : MM. Mancel, 29 315 (52,20 %) : Sylla, 26 839 (47,79 %).

M. Marcel Dassault, qui restera le doyen de l'Assemblée nationale, sera le seul représentant du département appartenant à l'ancienne majorité. A Compiègne, ville dont le maire, M. Jean Legendre, porte l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), la gauche est majoritaire, alors que M. Giscard d'Estaing avait devancé M. Mitterrand le 10 mai.

Dans la troisième circonscription, M. Braine n'atteint pas le total des voix qui s'étaient portées sur les candidats de gauche au premier tour. Il s'en faut de 462 suffrages. Dépit de certains électeurs communistes après l'échec le 14 juin du député sortant, M. Raymond Maillet, P.C., président du conseil régional. En pourcentage, le candidat socialiste recueille 60,84 % des suffrages alors que le total des voix de gauche dépassait 65 % au premier tour.

La « divine surprise », pour le parti socialiste, est venue de la cinquième circonscription, où le maire de Méru, M. Guy Vadepied, devance le député sortant, M. Jean-François Mancel, R.P.R.-U.N.M., qui avait bénéficié du soutien sans réserve de M. Dassault entre les deux tours. A la défaite de M. Mancel, M. Laffoley n'est pas étranger : radical-socialiste, exclu de l'U.D.F., il avait laissé entendre qu'entre les deux candidats restés en lice, ses préférences allaient vers le candidat socialiste.

ORNE (3)

ELUS : MM. Goulet, d. s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Geng, d. s., U.N.M.-C.D.S. (2e circ.) ; Lambert, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Goulet, R.P.R. ; Geng, U.D.F.-C.D.S. ; Bassot, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Alençon, La Ferté-Macé)

Inscr., 69 774 ; votants, 53 133 ; abst., 23,84 % ; suffr. expr., 52 521.
M. Daniel Goulet, d. s., m. du Mesle-sur-Sarthe, U.N.M.-R.P.R., 30 223 (57,54 %). REELU.
M. P. Mauger, m. d'Alençon, c. gén., P.S., 22 298 (42,45 %).
1er tour : abst., 28,45 % (suff. expr., 49 302). MM. Goulet, 23 087 ; Mauger, 18 955 ; P. Augier, ex-P.R., 5 304 ; Mme R. Renard, P.C., 1 956.
Total ex-majorité : 28 391 (57,58 %).
10 mai : MM Giscard, 56,45 % ; Mitterrand, 43,54 %.
1978 : MM. Goulet, 34 765 (61,79 %) ; Mauger, 21 495 (38,20 %).

2e circ. (L'Aigle, Mortagne-au-Perche)

Inscr., 59 642 ; votants, 45 572 ; abst., 23,59 % ; suffr. expr., 44 776.
M. Francis Geng, d. s., m. de Bellême, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 24 048 (53,70 %). REELU.
A. Grudet, P.S., 20 728 (46 29 %).
1er tour : abst., 28,81 % (suff. expr., 41,725). MM Geng., 15 246 ; Grudet, P.S., 14 348 ; M. Bruguière, ex-R.P.R., 9 078 ; A. Haubert, P.C., 2 497 ; L. Levesque, ss étiq., 559.
Total ex-majorité : 24 324 (58,29 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,77 % ; Mitterrand, 45,23 %.
1978 : MM. Geng, 29 426 (61,25 %) ; Grudet, 18 613 (38,74 %).

3e circ. (Argentan, Flers-de-l'Orne)

Inscr., 76 410 ; votants, 61 611 ; abst., 19,36 % ; suffr. expr., 60.207.
M. Michel Lambert, c. gén., P.S., 30 280 (50,29 %). ELU.
M. H. Bassot, d. s., m. de Tinchebray, c. gén., U.N.M.-P.R., 29 927 (49,70 %).
1er tour : abst., 25,03 % ; (suff. expr., 56 628). MM. Bassot, 19 348 ; Lambert, 18 638 ; J. Lasne, ex-R.P.R., 10 576 ; R. Jouade, P.C., 6 160 ; J.-L. Pithois, A.E., 1 709.
Total ex-majorité : 30 124 (53,19 %).
10 mai : MM. Giscard, 53,79 % ; Mitterrand, 46,20 %.
1978 : MM. Bassot, 35 385 (57,14 %) ; Pavis, P.S., 26 533 (42,85 %).

La gauche a progressé, mais pas assez pour l'emporter, sauf dans la 3e circonscription. Ainsi, dans la 2e circonscription, elle passe de 38,74 % des voix au deuxième tour des élections législatives de mars 1978 à 46,30 % le 21 juin.

L'élection de M. Michel Lambert (P.S.), dans la 3e circonscription, est une sorte d'événement, à deux titres. D'abord parce que le candidat socialiste a battu M. Hubert Bassot, U.N.M., qui fut membre du cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, où il était chargé de l'organisation des voyages officiels. Ensuite parce que l'Orne n'avait pas eu de député socialiste depuis près de trente ans. M. Raymond Guesdon avait été député S.F.I.O. du 2 juin 1946 au 17 juin 1951.

PAS-DE-CALAIS (14)

ELUS : MM Delehedde, d. s., P.S. (1re circ.) ; Defontaine, d. s., M.R.G. (2e circ.) ; Pignion, d. s., P.S. (3e circ.) ; Wilquin, d. s., P.S. (4e circ.) ; Lengagne, P.S. (5e circ.) ; Barthe, d. s., P.C. (7e circ.) ; Mellick, d. s., P.S. (9e circ.) ; Wacheux, P.S. (10e circ.) ; Josèphe, P.S. (11e circ.) ; Legrand, d. s., P.C. (14e circ.).

Au premier tour : MM. Dupilet, d.s., P.S. (6e circ.) ; Huguet, d.s., P.S. (8e circ.) ; Darras, d.s., P.S. (12e circ.) ; Delelis, d.s., P.S. (13e circ.).

Députés sortants : MM. Delehedde, P.S. ; Defontaine, M.R.G. ; Pignion, P.S. ; Wilquin, P.S. ; Bardol, P.C. ; Dupilet, P.S. ; Barthe, P.C. ; Huguet, P.S. ; Mellick, P.S. ; Andrieux, P.C. ; Mme Chavatte, P.C. ; MM. Darras, P.S. ; Delelis, P.S. ; Legrand, P.C.

1re circ. (Arras)

Inscr., 85 524 ; votants, 67 105 ; abst., 21,53 % ; suffr. expr., 65 581.
M. André Delehedde, d. s., adj. au m. d'Arras, c. gén., P.S., 42 274 (64,46 %), REELU.
M. J.-M. Truffier, m. de Mareuil, c. gén., U.N.M.-C.D.S., 23 307 (35,53 %).
1er TOUR : abst., 23,01 % (suff. expr., 64 673) ; Mme Delehedde, 27 276 ; MM. Truffier, 14 361 ; M. Roger, P.C., 13 724 ; H. Ledieu, U.N.M.-R.P.R., 7 859 ; Mme B. Durand, Alt. 81, 825 ; M. J. Pasqualini, extr. gauche, 628
Total ex-majorité : 22 220 (34,35 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,77 % ; Giscard, 42,22 %.
1978 : MM. Delehedde, 41 386 (57,86 %) ; Poudonson, U.D.F.-C.D.S., 30 138.

2e circ. (Bapaume)

Inscr., 63 987 ; votants, 54 659; abst., 14,57 % ; suffr. expr., 53 671.
M. Jean-Pierre Defontaine, d. s., M.R.G., 32 281 (60,14 %). REELU.
M. J.-P. Delevoye, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 21 390 (39,85 %).
1er TOUR : abst., 17,72 % (suff expr., 51 833) ; MM. Defontaine, 22 573 ; Delevoye, 17 701 ; M. Stienne, P.C., 11 559.
Total ex-majorité : 17 701 (34,15 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,09 % ; Giscard, 45,90 %.
1978 : MM. Defontaine, 29 478 (52,21 %) ; Charbon, R.P.R., 26 978 (47,78 %).

3e circ. (Houdain, Saint-Pol-sur-Ternoise)

Inscr., 59 404 ; votants, 49 707 ; abst., 16,32 % ; suffr expr., 48 789.
M. Lucien Pignion, d. s., m. de Saint - Pol - sur-Ternoise, P.S., 29 855 (61,19 %) REELU
M. R. Pruvost, m. de Frevent, c. gén., U.N.M.-rad., 18 934 (38,80 %).
1er TOUR : abst. 18,33 % (suff expr. 47 799) MM. Pignion, 21 729 ; Pruvost, 17 657 ; J.-C. Lanvin, P.C., 8 413.
Total ex-majorité : 17 657 (36,94 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,60 % ; Giscard, 47,39 %.
1978 : MM Pignion, 29 515 (56,75 %) ; Pruvost, 22 488 (43,24 %).

4e circ. (Montreuil)

Inscr., 67 218 ; votants, 57 341 ; abst., 14,69 % ; suffr expr., 56 240.
M. Claude Wilquin, d. s., m. de Berck, P.S., 31 304 (55,66 %). REELU.
M. L. Deprez, m. du Touquet, U.N.M.-P.R., 24 936 (44,33 %).
1er TOUR . abst., 19,84 % (suff expr., 53 284) ; MM. Wilquin, 32 681 ; Deprez, 13 589 ; C. Tuaillon, U.N.M.-R.P.R., 11 270 ; P. Dumont, P.C., 5 744.
Total ex-majorité : 24 859 (46,63 %).
10 mai : MM. Giscard, 51 % ; Mitterrand, 48,99 %.
1978 : MM Wilquin, 29 032 (50,10 %) ; Deprez, 28 913 (49,89 %).
1978 (après annulation par le Conseil constitutionnel) : MM. Wilquin, 32 188 (59,84 %) ; Deprez, 21 506 (40,05 %).

5e circ. (Boulogne Sud)

Inscr., 66 410 ; votants, 50 798 ; abst., 23,50 % ; suff. expr., 49 277.
M. Guy Lengagne, m. de Boulogne, c. gén., P.S., 32 465 (65,88 %). ELU.
M. P. Bateman, U.N.M.-R.P.R., 16 812 (34,11 %).
1er TOUR : abst., 22,85 % (suff. expr., 50 667) ; MM. Lengagne, 21 493 ; Bardol, d. s., P.C., 14 640 ; P. Bateman, U.N.M., R.P.R., 14 534.
Total ex-majorité : 14 534 (28,68 %).
10 mai ; MM. Mitterrand, 59,12 % ; Giscard, 40,87 %.
1978 : M. Bardol, 30 550 (56,05 %) ; Mme Lebembre, R.P.R., 23 948 (43,94 %).

7e circ. (Calais)

Inscr., 79 429 ; votants, 57 582 ; abst., 27,50 % ; suff. expr., 55 529.
M. Jean-Jacques Barthe, d. s. m. de Calais, c. gén., P.C., 33 479 (60,29 %). REELU.
M. G. Muys, U.N.M.-C.D.S., 22 050 (39,70 %).
1er TOUR : abst., 28,95 % (suff. expr. 55 367). MM. Barthe, 23 580 ; G. Muys, 17 709 ; R. Rembotte, P.S., 12 879 ; M. Velluet, écol., 830 ; J.-P. Dutrieux, F.N., 378.
Total ex-majorité : 17 700 (31,98 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,66 % ; Giscard, 43,33 %.
1978 : MM. Barthe, 33 054 (56,43 %) ; Muys, 27 060 (43,56 %).

9e circ. (Béthune)

Inscr., 65 790 ; votants, 51 814 ; abst., 21,24 % ; suff. expr., 50 376.
M. Jacques Mellick, d. s., m. de Béthune, c. gén., P.S., 34 932 (69,34 %). REELU.
M. A. Flajolet, U.N.M.-R.P.R., 15 444 (30,65 %).
1er TOUR : abst., 21,60 % (suff. expr., 50 845) ; MM. Mellick, 34 362 ; Flajolet, 13 723 ; J. Bécart, m. d'Auchel, P.C., 12 760.
Total ex-majorité : 13 723 (27,98 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,40 % ; Giscard, 42,59 %.
1978 : MM. Mellick, 34 801 (63,08 %) ; Verdure, U.D.F. - rad., 20 361 (36,91 %).

10e circ. (Bruay-en-Artois)

Inscr., 58 003 ; votants, 42 245 ; abst., 27,16 % ; suff. expr., 39 840.
M. Marcel Wacheux, s., m. de Bruay, c. gén., P.S., 30 537 (76,64 %). ELU.
M. J. Dagouneau, U.N.M.-M.D.S., 9 303 (23,35 %).
1er TOUR : abst., 24,52 % (suff. expr., 42 936) ; MM. Wacheux, 19 212 ; Andrieux, d.s., P.C., 15 827 ; J. Dagouneau, U.N.M.-M.D.S., 7 897.
Total ex-majorité : 7 897 (18,39 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 62,73 % ; Giscard, 37,26 %.
1978 : M. Andrieux, 29 734 (100 %).

11e circ. (Cambrin)

Inscr., 66 584 ; votants, 51 088 ; abst., 23,27 % ; suff. expr., 48 105.
M. Noël Josèphe, m. de Beuvry, c. gén., P.S., 33 977 (70,63 %). ELU.
M. P. Duez, U.N.M.-C.D.S., 14 128 (29,36 %).
1er TOUR : abst., 21,24 % (suff. expr. 51 382) ; M. Josèphe, 20 217 ; Mme Chavatte, d.s., P.C., 19 632 ; M. P. Duez, U.N.M.-C.D.S., 11 533.
Total ex-majorité : 11 533 (22,44 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 62,35 % ; Giscard, 37,64 %.
1978 : MM. Lucas, 33 662 (63,25 %) ; Caron, U.D.F.-C.D.S., 19 555 (36,74 %).

14e circ. (Hénin-Liétard)

Inscr., 69 935 ; votants, 51 442 ; abst., 26,44 % ; suff. expr., 49 290.
M. Joseph Legrand, d. s., m. de Carvin, c. gén., P.C., 35 289 (71,59 %). REELU.
M. C. Foulon, U.N.M.-Rad., 14 001 (28,40 %).
1er TOUR : abst., 25,72 % (suff. expr., 50 936) : MM. Legrand, 21 774 ; Facon, P.S., 18 782 ; C. Foulon, 9 064 ; J.-M. Sandor, écol., 1 698 ; Mme D. Thirion, U.N.M.-R.P.R., 1 292 ; M. A. Dufour, Alt. 81, 325.
Total ex-majorité : 10 356 (20,33 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 63,30 % ; Giscard, 36,69 %.
1978 : MM Legrand, 36 235 (65,08 %) ; Huet, R.P.R., 19 437 (34,91 %).

Le P.S. et le M.R.G. enlèvent tous les sièges, à l'exception des septième et quatorzième circonscriptions, qui ont réélu leur député sortant communiste. Avec la réélection de MM Barthe et Legrand, le P.C.F. conserve son influence sur la façade maritime du département (Calais) et dans une seule ville (Carvin) du bassin minier.

En règle générale, les reports de voix du P.C.F. sur le P.S. se sont faits correctement, à deux exceptions notables près : la dixième circonscription, où M. Wacheux est loin de retrouver l'ensemble des voix de la gauche, et la onzième circonscription, où il manque à M. Josèphe une grande partie des suffrages communistes. Dans ces deux cas, le pourcentage des abstentions (27,17 % et 23,27 %) est nettement supérieur au taux du premier tour.

Dans la quatrième circonscription (Montreuil), où pourtant, M Valéry Giscard d'Estaing l'avait emporté de deux points sur M. Mitterrand, et où le candidat de l'ex-majorité avait conservé quelques chances, le député réélu du P.S., M. Claude Wilquin, conforte très sensiblement sa position — grâce au vote des absents du premier tour — par rapport au scrutin de 1978 où il avait gagné de justesse.

PUY-DE-DOME (5)

ELUS : MM. Adevah-Pœuf, P.S. (4e circ.) ; Vacant, d. s., P.S. (5e circ.).

Au premier tour : MM. Pourchon, d.s., P.S. (1re circ.) ; Wolff, U.N.M.-P.R. (2e circ.) ; Lavédrine, d.s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Pourchon, P.S. ; Morellon, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Lavédrine, P.S. ; Barnerias, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Vacant, P.S.

4e circ. (Ambert, Thiers)

Inscr., 66 316 ; votants, 52 696 ; abst., 20,53 % ; suff expr., 51 558.
M. Maurice Adevah - Pœuf, m. de Thiers, c. gén., P.S., 30 585 (59,32 %), ELU.
M. M. Debatisse, anc. secr. Et., U.N.M.-C.D.S., 20 971 (40,67 %).
1er TOUR : abst., 26,73 % (suff expr., 47 475) ; MM. Adevah-Pœuf, 21 910 ; Debatisse, 19 073 ; Chassaigne, c. gén., P.C., 5 613 ; G. Aubry, L.O., 879.
Total ex-maj. : 19 073 (40,17 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,59 % ; Giscard, 49,13 %
1978 : MM. Barnérias U.D.F.-P.R., 28 827 (50,86 %) ; Adevah-Pœuf, 27 852 (49,13 %).

5e circ. (Riom)

Inscr., 75 673 ; votants, 60 367 ; abst., 20,23 % ; suff. expr., 59 538.
M. Edmond Vacant, d. s., c. gén., m. de Mozac, P.S., 35 318 (59,32 %), REELU.
M. C. Liebermann, U.N.M. - C.D.S., 24 220 (40,67 %).
1er TOUR : abst., 25,41 % (suff. expr., 55 859) ; MM. Vacant, 26 885 ; Liebermann, 21 799 ; J.-C. Jacob, adj. m. de Riom, P.C., 7 175.
Total ex-maj. : 21 799 (39,02 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,38 % ; Giscard, 47,61 %.
1978 : MM. Vacant, 33 657 (52,50 %) ; Duval, U.D.F.-P.R., 30 442 (47,48 %).

M. Maurice Adevah-Pœuf, maire de Thiers, conseiller général, enlève à l'ancienne majorité la quatrième circonscription (59,32 %) jusqu'alors détenue par M. Barnérias (U.D.F.), qui n'avait pas été investi par l'U.N.M. Celle-ci avait préféré présenter M. Michel Debatisse, ancien secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, ancien président de la F.N.S.E.A., président du Comité économique et social régional.

Ce choix, de toute évidence, a été très malheureux puisque M. Debatisse, qui ne détient dans le département aucune fonction élective à l'exception de celle de conseiller municipal de Palladuc (petite commune de l'arrondissement de Thiers où d'ailleurs il a été devancé par son adversaire socialiste), a recueilli moins de voix cette fois-ci (20 971) que M. Barnérias en 1978 (28 008).

Quoi qu'il en soit, la victoire de M. Adevah-Pœuf ne faisait guère de doute dans la mesure où le jeune maire de Thiers était sur la voie du succès depuis, qu'en 1979, il avait battu aux élections cantonales le député de la circonscription.

Dans la cinquième circonscription (Riom), le député sortant socialiste, M. Edmond Vacant, qui détient son mandat depuis 1973, n'a eu aucun mal à conserver son siège. Son adversaire, M. Liebermann (U.N.M.), était très peu connu dans cette circonscription, ce qui explique en partie que M. Vacant, très bien implanté, bénéficiant, comme M. Adevah-Pœuf, d'un excellent report de l'électorat communiste, l'a emporté avec 59,33 % des suffrages exprimés, proportion identique à celle de M. Adevah-Pœuf dans la circonscription de Thiers-Ambert.

Au total, le Puy-de-Dôme est représenté par quatre socialistes, « encerclant » en quelque sorte le fief de M. Giscard d'Estaing, dont la circonscription confiée à M. Wolf, maire de Chamalières (P.R.), a été conservée dès le premier tour par la minorité.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (4)

ELUS — MM. Labarrère, d. s., P.S. (1re circ.) ; Prat, P.S. (2e circ.) ; Destrade, P.S. (4e circ.).

Au premier tour : M. Inchauspé, d.s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Labarrère, P.S. ; Cazalet, R.P.R. *(supp. de M. Plantier, qui ne se représ. pas)* ; Inchauspé, R.P.R. ; Marie, R.P.R.

1re circ. (Pau)

Inscr., 130 517 ; vot., 102 841 ; abst., 21,20 % ; suff. expr., 101 368.
M. André Labarrère, d. s., min. des rel. avec le Parl., m. de Pau, prés. c. rég., P.S., 59 773 (58,96 %). REELU.
M. J. Gougy, U.N.M.-R.P.R., 41 595 (41,03 %).
1er TOUR : abst., 27,03 % (suff. ex., 94 436) ; MM. Labarrère, 46 658 ; Gougy, 23 914 ; F. Bayrou, U.N.M.-C.D.S., 15 119 ; B. Ferrer, adj. m. de Pau, PC., 5 879 ; M. Hausard, A.E., 2 331 ; J.-M. Cazalet, P.F.N., 535.
Total ex-maj. : 39 033 (41,33 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,54 % ; Giscard, 47,45 %.
1978 : MM. Labarrère, 53 433 (50,03 %): Gougy, 53 348 (49,96 %).

2e circ. (Oloron-Sainte-Marie)

Inscr., 88 698 ; vot., 72 614 ; abst., 18,13 % ; suff. expr., 71 541.
M Henri Prat, c. gén., P.S., 39 015 (54,53 %). ELU.
M. A. Cazalet, d. s., m. de Sévignac-Meyracq, U.N.M.-R.P.R., 32 526 (45,46 %).
1er TOUR : abst., 24,29 % (suff. ex. 66 338) ; MM. Cazalet, 28 618 ; Prat, 27 493 ; M. Martin, adj. m. d'Oloron, P.C., 8 113 ; J.-M. Carlte, A.E., 2 112.
Total ex-maj. : 28 618 (43,14 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 54,45 % ; Giscard, 45,54 %.
1978 : MM. Plantier, R.P.R., 38 234 (50,73) : Prat, 37 125 (49,26 %).

4e circ. (Bayonne)

Inscr., 117 964 ; vot., 91 353 ; abst., 22,55 % ; suff. expr., 89 946
M. Jean-Pierre Destrade, c. gén. P.S., 48 303 (53,70 %). ELU.
M. B. Marie, d. s., m. de Biarritz, U.N.M.-R.P.R., 41 643 (46,29 %)
1er TOUR : abst., 28,18 % (suffr. ex., 83 854) ; MM. Destrade, 33 093 ; Marie, 39 418 ; T. Mouhnguet, ex-U.D.F., 12 195 ; H. Legarde, P.C., 9 148.
Total ex-maj. : 41 613 (49,62 %).
10 mai : MM. Giscard, 51,98 % ; Mitterrand, 48,01 %.
1978 (1er tour) : M. Marie 47 623 (51,51 %).

Les électeurs des Pyrénées-Atlantiques ont confirmé la forte poussée socialiste qui s'était manifestée au premier tour. Dans la première circonscription, M. Labarrère, député socialiste sortant et ministre chargé des relations avec le Parlement, a été réélu avec 58,93 % des suffrages exprimés — soit 8,90 points de plus qu'en 1978 — et en augmentant de plus de 6 000 voix le total des voix de gauche du premier tour.

A Oloron (deuxième circonscription), le siège laissé volontairement vacant par M. Maurice Plantier, ministre des anciens combattants dans le dernier gouvernement de M. Barre, revient à M. Prat, ancien suppléant de M. Labarrère, qui améliore de plus de 3 000 voix le total des suffrages de gauche du premier tour. Le député R.P.R. sortant, malgré un gain de 4 000 voix, n'obtient que 45,46 % des suffrages exprimés.

La côte basquaise s'est donné pour la première fois un député socialiste avec M. Jean-Pierre Destrade qui, soumis à un ballottage serré, a en réalité effectué une percée remarquable avec 53,70 % des suffrages exprimés. Le total des voix de gauche à l'issue du premier tour ne lui donnait que 50,38 % des voix. La progression du nombre de votants (+ 5,61 %) a beaucoup plus avantagé le candidat socialiste que le député sortant. M. Marie ne recueille que 30 voix de plus que le total de la majorité sortante à l'issue du premier tour alors qu'il y a eu près de 7 000 votants supplémentaires, ce qui tendrait à prouver aussi que toutes les voix U.D.F. recueillies au premier tour par M. Moulonguet, ne se sont pas intégralement reportées sur le député sortant. Dans sa propre ville de Biarritz, M. Marie est distancé. La gauche est aussi en tête dans toutes les villes de la circonscription à la seule exception de Saint-Jean-de-Luz. M. Destrade a nettement confirmé ce changement de majorité amorcé lors de l'élection présidentielle à Bayonne, Anglet et Biarritz. Les trois agglomérations, qui avaient conservé leur confiance à M. Giscard d'Estaing, ont basculé toutes les trois à gauche.

HAUTES-PYRÉNÉES (2)

ELUS : MM. Forgues, d. s., P.S. (1re circ.) ; Abadie, d. s., M.R.G.

Députés sortants : MM. Forgues, P.S. ; Abadie, M.R.G.

1re circ. (Lannemezan, Tarbes Sud)

Inscr., 78 173 ; votants, 56 899 ; abst., 27,21 % ; suff. expr., 55 820.
M. Pierre Forgues, d.s, P.S., 38 012 (68,09 %). REELU.
M. G. Paronneau, U.N.M.-P.R., 17 808 (31,90 %).
1er TOUR : abst., 31,09 % (suffr. expr. 53 113) ; MM. Forgues, 25 176 ; Paronneau, 15 961 ; P. Chastellain, m. de Tarbes, c. gén., P.C., 10 761 ; Mme S. Lacroix, Alt. 81, 1 215.
Total ex-majorité : 15 961 (30,05 %).
10 mai ; MM. Mitterrand, 60,71 % ; Giscard, 39,28 %.
1978 : MM. Forgues, 36 005 (55,92 %) ; Bleuler (U.D.F. - C.D.S.), 28 381 (44,07 %).

2e circ. (Lourdes, Tarbes Nord)

Inscr., 89 900 ; votants, 65 403 ; abst., 27,24 % ; suff. expr., 64 059.
M. François Abadie, d.s., sec. E., m. de Lourdes, c. gén., M.R.G., 44 023 (68,72 %). REELU.
M. J. Marthe, U.N.M. - R.P.R., 20 036 (31,27 %).
1er TOUR : abst., 29,19 % ; suff. ex., 62 884) ; MM. Abadie, 31 267 ; Marthe, 18 771 ; R. Erragarret, adj. m. de Tarbes, c. gén., P.C., 10 655 ; J.-F. Perrut, Alt. 81, 1 335 ; G. Delas, div. d., 856.
Total ex-majorité : 19 627 (31,21 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 59,47 % ; Giscard, 40,52 %.
1978 : MM. Abadie, 42 732 (60,44 %) ; Marthe, 28 624 (39,55 %).

Dans la 1re circonscription, malgré la participation de 3 025 personnes qui s'étaient abstenues au premier tour et qui ont pour la plupart accordé leurs suffrages au candidat de l'U.N.M., le député socialiste sortant, M. Forgues, est réélu avec 68,09 % des suffrages exprimés. Son adversaire, M. Paronneau, ancien président du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing, recueille 1 847 voix de plus qu'au premier tour.

M. Forgues a bénéficié d'un report sans faille des voix communistes, ainsi que des voix de la candidate d'Alternative 81.

Il n'avait manqué que 176 voix à M. Abadie, député sortant, maire de Lourdes et désormais secrétaire d'Etat au tourisme, pour être élu au premier tour dans la 2e circonscription. Il obtient une très large victoire, avec plus du double des voix de son concurrent. Lui aussi a bénéficié d'un excellent report de voix. Il y a eu 1 739 votants de plus qu'au premier tour, mais le candidat de l'U.N.M., M. Marthe, n'obtient que 20 036 voix, alors que l'ex-majorité totalisait déjà 19 627 voix le 14 juin. Il semble que certains des suffrages qui s'étaient portés sur le candidat sans étiquette, M. Delas, se soient reportés sur M. Abadie. Si le mandat ministériel de M. Abadie est confirmé, comme on l'espère dans son département, le siège reviendra à M. Jean Duprat, son suppléant, lui aussi membre du Mouvement des radicaux de gauche, adjoint au maire de Tarbes et secrétaire départemental de la fédération du M.R.G.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2)

ELUS : Mme Soum, P.S. (1re circ.) ; M. Tourné, d. s., P.C. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Alduy, U.D.F.-M.D.S. ; Tourné, P.C.

1re circ. (Céret, Perpignan Est)

Inscr., 129 307 ; votants, 96 350 ; abst., 25,48 % ; suff. expr., 94 058.
Mme Renée Soum, P.S., 54 861 (58,32 %). ELUE.
M. P. Alduy, d. s., m. de Perpignan, U.N.M. - M.D.S., 39 197 (41,67 %).
1er TOUR : abst., 34,45 % ; suff. ex., 83 638, M. Alduy, 34 020 ; Mme R. Soum, 28 189 ; MM. H. Costa, c.

(Lire la suite page 22.)

Dans les autres dép...ements

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 21.)

gén., P.C., 19 278 ; M. Mayol, div. g., 1 130 ; G. Lopez, Alt. 81, 1 041.
Total ex-majorité : 34 020 (40,67 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,07 % ; Giscard, 44,92 %.
1978 : MM. Alduy, 50 104 (51,13 %) ; Costa, 47 886 (48,86 %).

2e circ. (Perpignan Ouest, Prades)

Inscr., 95 685 ; votants, 69 747 ; abst., 27,10 % ; suff. expr., 66 428.
M. André Tourné, d. s., P.C., 41 339 (62,23 %), REELU.
M. F. Benedetti, U.N.M.-R.P.R., 25 089 (37,76 %).
1er tour : abst., 32,07 % ; suffr. ex., 63 906 : MM. Tourne, 22 505 ; Estève, c. gén., P.S., 21 916 ; F. Benedetti, 18 606 ; Mme M. Glory, Alt. 81, 879.
Total ex-majorité : 13 806 (29,11 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 57,92 % ; Giscard, 42,07 %.
1978 : MM. Tourné, 40 112 (55,15 %) ; Brieussol (U.D.F.-P.R.), 32 610 (44,84 %).

Dans la première circonscription, le second tour accentue les résultats de l'élection présidentielle, puisque Mme Soum est élue avec 58,33 % des voix, ce qui représente le total des voix de gauche et des catalanistes indépendants.

Le député sortant, M. Alduy, est battu au terme de vingt-cinq ans de vie parlementaire depuis son premier mandat en 1956. L'ancien député giscardien, maire de Perpignan, n'a par ailleurs obtenu que 45 % des voix dans la ville dont il est maire depuis 1959. M. Alduy avait été exclu du P.S. en 1976, il avait alors rejoint l'U.D.F., dont il était le vice-président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. Tourné (P.C.), est réélu pour la huitième fois avec 62,23 % des voix. Son challenger, M. Benedetti, secrétaire général du R.P.R., est largement distancé avec un écart de 16 250 voix. Le député sortant progresse de plus de 6 points par rapport à 1978, malgré le mauvais report des voix de gauche du premier tour (69,50 %).

BAS-RHIN (8)

ELUS : MM. Koehl, d. s., U.N.M.-C.D.S. (1re circ.) ; Œhler, P.S. (2e circ.) ; Durr, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.) : Gengenwin, d. s. U.N.M.-C.D.S. (4e circ.).

Au premier tour : MM. Caro, d.s., U.N.M.-C.D.S. (5e circ.) ; ZELLER, d.s., U.N.M.-C.D.S. (6e circ.) : Grussenmeyer, d.s., U.N.M.-R.P.R. (7e circ.) ; Sprauer, d.s., U.N.M.-R.P.R. (8e)

Députés sortants : MM. Kœhl, U.D.F.-C.D.S. ; Bord, R.P.R. ; Durr, R.P.R. : Gengenwin, U.D.F. ; Caro, U.D.F.-C.D.S. ; Zeller, app. U.D.F. ; Grussenmeyer, R.P.R. ; Sprauer, R.P.R.

1re circ. (Strasbourg I, II, IV, V)

Inscr., 47 654 ; votants, 30 745 ; abst., 35,48 % ; suffr. expr., 30 135.
M. Emile Koehl, d. s., c. gén., adj. m. de Strasbourg, U.N.M.-C.D.S., 17 653 (58,57 %). REELU.
M. R. Ries, P.S., 12 482 (41,42 %).
1er TOUR : abst. 37,53 % (suff. expr., 29 422) ; MM. Koehl, 12 548 ; Ries, 8 838 ; Bilger, cent., 4 946 ; Joseph, A.E., 1 441 : Mme Ollvier-Utard, P.C., 872 ; MM. Hornus, Alt. 81, 470 ; C. Zindt, rég., 123 ; J. Rennemann, div. g., 99 ; Meyer, cent., 85.
Total ex-majorité : 17 579 (59,74 %).
10 mai : MM. Giscard, 62,21 % ; Mitterrand, 37,78 %.
1978 : MM. Koehl, 23 972 (66,17 %) ; Brunschweiler, P.S., 12 251 (33,82 %).

2e circ. (Strasbourg III, VI, VII, VIII, IX et X)

Inscr., 79 938 ; votants, 52 002 ; abst., 34,94 % ; suffr. expr., 50 207.
M. Jean-André Oehler, c. gén., Parl. eur., P.S., 27 469 (54,71 %). ELU.
M. A. Bord, d. s., a. min., U.N.M.-R.P.R., 22 738 (45,28 %).
1er TOUR : abst., 39,76 % (suff. expr., 48 143) ; MM. Oehler, 19 351 ; Bord, 15 746 ; Vierling, 6 646 ; Bailleux, P.C., 2 133 ; de Barry, A.E., 2 109 ; Brun, div. d., 1 494 ; Mme Morlnaud, L.O., 469 ; M. Fischer, ext. g., 195.
Total ex-majorité : 23 886 (49,61 %).
10 mai : MM. Giscard, 56,19 % ; Mitterrand, ???????
1978 : MM. Bord, 34 612 (58,26 %) ; Oehler, 24 795 (41,73 %).

3e circ. (Schiltigheim)

Inscr., 122 116 ; votants, 83 017 ; abst., 32,01 % ; suffr. expr., 81 793.
M. André Durr, d. s., m. d'Illkirch-Graffenstaden, U.N.M.-R.P.R., 44 295 (54,15 %). REELU.
M. A. Muller, m. de Schiltigheim, c. gén., P.S., 37 498 (45,84) %.
1er TOUR : abst., 37,02 % (suff. expr., 75 798) ; MM. Durr, 37 190 ; Muller, 28 270 ; Bronn, cent., 3 539 ; Mme Buchmann, A.E., 3 058 ; MM. Winterhalter, P.C., 2 891 ; Schmidt, L.O., 709 ; Roujansky, div. d., 141.
Total ex-majorité : 40 870 (53,91 %).
10 mai : MM. Giscard, 59,66 % ; Mitterrand, 40,33 %.
1978 : MM. Durr, 54 811 (61,51 %) ; Ganter, P.S., 34 284 (38,48 %).

4e circ. (Sélestat)

Inscr., 75 055 ; votants, 55 532 ; abst., 26,01 % ; suffr expr., 54 347.
M. Germain Gengenwin, d.s., U.N.M.-C.D.S., 21 092 (38,80 %). REELU.
MM. L. Boltz, P.S., 18 169 (33,43 %) ; G. Sautter, c. gén., ex-R.P.R., 15 086 (27,75 %).
1er TOUR : abst., 31,42 % (suff. expr., 49 888) ; MM. Gengenwin, 16 127 ; Sautter, 16 023 ; Boltz, 13 839 ; Mme Offenstein, A.E., 2 455 ; MM. Hugel, P.C., 1 178 ; Pflaum, gaull., 266.
Total ex-majorité : 32 150 (64,44 %).
10 mai : MM. Giscard, 67,39 % ; Mitterrand, 32,60 %.
1978 : MM. Klein, U.D.F.-C.D.S., 41 763 (72,04 %) ; Boltz, 16 602 (27,95 %).

Le Bas-Rhin reste l'un des départements où l'ancienne majorité résiste le mieux à la poussée socialiste, puisqu'elle garde sept des huit sièges qu'elle détenait. Cependant, l'élection d'un député socialiste, M. Jean Oehler, dans la deuxième circonscription (Strasbourg), marque incontestablement un tournant dans la vie politique du département. Pour la première fois depuis trente-cinq ans, le Bas-Rhin compte, de nouveau, un représentant socialiste à l'Assemblée nationale, situation que l'on n'avait pas connue depuis l'élection, en 1946, de Marcel-Edmond Naegelen, qui devait devenir ministre S.F.I.O. de l'éducation nationale.

Ce succès marque, au moins autant que la montée lente mais réelle des socialistes alsaciens, l'effacement de la scène politique régionale, de celui qui en fut longtemps la vedette : M. Bord, « ministre alsacien » pendant près de douze ans. M. Bord ne détient plus, désormais, qu'un mandat municipal.

En revanche, la réélection dans la première circonscription de M. Emile Koehl, U.N.M.-C.D.S., n'aura guère posé de problème, même s'il n'a pas rassemblé la totalité des suffrages du centre droit. Son concurrent, M. Roland Ries (P.S.), totalement inconnu localement, obtient cependant un résultat fort respectable (41,43 % des suffrages) dans l'ensemble de la ville de Strasbourg, les deux circonscriptions confondues donnent 49,72 % à la gauche, situation qui ne manquera pas d'avoir ses répercussions sur les prochaines élections municipales.

HAUT-RHIN (5)

ELUS : MM. Haby, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.) ; Weisenhorn, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.) ; Bockel, P.S. (4e circ.) ; Gissinger, d. s., U.N.M.-R.P.R. (5e circ.).

Au premier tour : M. Fuchs, d.s., U.N.M.-C.D.S. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Fuchs, U.D.F.-C.D.S. ; Haby, R.P.R. ; Weisenhorn, R.P.R. ; Muller, U.D.F.-M.D.S. ; Gissinger, R.P.R.

2e circ. (Guebwiller)

Inscr., 72 521 ; votants, 52 993 ; abst., 26,92 % ; suff. expr., 51 649.
M. Charles Haby, d. s., m. de Guebwiller, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 29 497 (57,11 %). REELU.
M. J. Gaillard, P.S., 22 152 (42,88 %).
1er TOUR : abst., 30,82 % (suff. expr., 48 982) ; MM. Haby, 22 447 ; Gaillard, 16 061 ; Jaegle, 5 412 ; Bannwarth, A.E., 2 736 ; Buecher, P.C., 1 680 ; Better, div. d., 646.
Total ex-majorité : 28 505 (58,19 %).
10 mai : MM. Giscard, 59,09 % ; Mitterrand, 40,90 %.
1978 : MM. Haby, 34 918 (61,18 %) ; Bannwarth, 22 152 (38,81 %).

3e circ. (Cernay, Thann)

Inscr., 85 654 ; votants, 63 481 ; abst., 25,88 % ; suffr. expr., 61 784.
M. Pierre Weisenhorn, d. s., m. d'Illfurth, U.N.M.-R.P.R., 34 571 (55,95 %). REELU.
M. J.-P. Baeumler, P.S., 27 213 (44,04 %).
1er TOUR : abst., 31,26 % (suff. expr., 57 780) ; MM. P. Weisenhorn, 24 627 ; Baeumler, 18 446 ; Reitzer, ex-R.P.R., 10 046 ; Mme Pernez, A.E., 2 909 ; M. Bechler, P.C., 1 752.
Total ex-majorité : 34 673 (60 %).
10 mai : MM. Giscard, 60,65 % ; Mitterrand, 39,34 %.
1978 : MM. Weisenhorn, 44 033 (65,11 %) : Baeumler, 25 593 (34,88 %).

4e circ. (Mulhouse)

Inscr., 75 901 ; votants, 49 157 ; abst., 35,23 % ; suffr. expr., 47 711.
M. Jean-Marie Bockel, P.S., 24 046 (50,39 %). ELU.
M. A. Kienzler, c. gén., ex-U.D.F., 23 665 (49,60 %).
1er TOUR : abst., 42,09 % (suff. expr., 42 943) ; MM. Bockel, 14 639 ; Kienzler, 10 659 ; Muller, d.s., U.N.M.-MAS, 8 097 ; Horter, ex-R.P.R., 4 554 ; Waechter, A.E., 2 971 ; Mure, P.C., 1 739 : Pheulpin, L.O., 469 ; Dirr, Alt. 81, 425.
Total ex-majorité : 23 310 (54,28 %).
10 mai : MM. Giscard, 55,96 % ; Mitterrand, 44,03 %.
1978 : MM. Muller, 34 272 (61,21 %) : Hoffet, P.S., 21 712 (38,78 %).

5e circ. (Huninge, Wittenheim)

Inscr., 99 845 ; votants, 67 018 ; abst., 32,87 % ; suffr. expr., 65 356.
M Antoine Gissinger, d. s., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 37 298 (57,06 %). REELU.
Mme L. Richert, P.S., 28 058 (42,93 %).
1er TOUR : abst., 39,06 % (suff. expr., 59 657) ; M. Gissinger, 25 058 ; Mme Richert, 17 900 ; MM. Weber, cent., 7 911 ; Jenn, écol., 3 047 ; Haffner, P.C., 2 941 ; Simon, div. d., 2 800.
Total ex-majorité : 35 769 (59,95 %).
10 mai : MM. Giscard, 57,19 % ; Mitterrand, 42,80 %
1978 : MM Gissinger, 46 568 (62,59 %) ; Reimeringer, P.S., 27 825 (37,40 %).

Le parti socialiste, profitant à la fois de la vague nationale qui le porte et d'un patient travail d'implantation régionale, conquiert dans le Haut-Rhin l'un de ses deux sièges alsaciens. De justesse, il est vrai : 381 voix seulement séparent M. Bockel de son adversaire U.N.M., M. Kienzler, dans la 4e circonscription. Les socialistes recueillent ainsi les fruits d'un long effort, que les dernières élections cantonales avaient déjà récompensé.

En outre, la vive querelle intestine qui a déchiré ces temps derniers la municipalité de Mulhouse, conduite par M. Emile Muller, député U.D.F. sortant, éliminé dès le premier tour, a manifestement trouvé sa sanction législative : le maire centriste, défait le 14 juin, avait laissé toute liberté de vote au second tour à ses électeurs, et M. Kienzler, de ce fait, n'a pas bénéficié du report de l'ensemble des voix recueillies au premier tour par l'ancienne majorité.

Dans les trois autres circonscriptions, les députés R.P.R. bénéficient d'une réélection qui confirme la solide implantation gaulliste dans le sud de l'Alsace. Mais leur avance s'effrite régulièrement à chaque scrutin face à la montée des socialistes, même si elle reste confortable.

RHONE (13)

ELUS : Mme Patrat, P.S. (1re circ.) ; MM. Collomb, P.S. (2e circ.) ; Noir, d. s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ.) ; Rigaud, U.N.M.-U.D.F. (7e circ.) ; Mme Sublet, P.S. (11e circ.) ; MM. Bernard, P.S. (12e circ.) ; Poperen, d. s., P.S. (13e circ.).

Au premier tour : MM. Barre, U.N.M.-U.D.F. (4e circ.) ; Cousté d.s., U.N.M.-R.P.R. (5e circ) ; Hernu, d.s., P.S. (6e circ.) ; Hamel, d.s., U.N.M.-P.R. (8e circ.) ; Mayoud, d.s., U.N.M.-P.R. (9e circ.) ; Perrut, d.s. U.N.M.-P.R. (10e circ.).

Députés sortants : MM. Caille, R.P.R. ; Fenech, U.D.F.-C.D.S. ; Noir, R.P.R. ; Baridon, N.I. *(supp., se repr617s. comme supp. de M. Barre)* ; Cousté, app. R.P.R. ; Hernu, P.S. ; Dugoujon, U.D.F. *(se représ. comme supp. de M. Rigaud)* ; Hamel, U.D.F.-P.R. ; Mayoud, U.D.F.-P.R. ; Perrut, U.D.F.-P.R. ; Houël, P.C. ; Hamelin, R.P.R. ; Poperen, P.S.

1re circ. (Lyon I, XII, XIII)

Inscr., 62 411 ; votants, 42 713 ; abst., 31,50 % ; suffr. expr., 42 215.
Mme Marie-Thérèse Patrat, P.S., 22 305 (52,83 %). ELUE.
M. R. Caille, d. s., U.N.M.-R.P.R., 19 910 (47,16 %).
1er TOUR : abst., 36,44 % (suffr. ex., 39 375) ; M. R. Caille, 16 854 ; Mme M.-T. Patrat, 10 858 ; MM R. Chevailler, P.C., 8 585 ; E. Vasquez, ex-rad., 1 255 ; J.-P. Michaud, écol., 1 251 ; Mme M.-C. Pernin, L.O., 252 ; MM. P. Ruffier, P.G.N., 167 ; B. Fanjat, L.C.R., 153.
Total ex-majorité : 18 109 (45,99 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,76 % ; Giscard, 46,23 %.
1978 : MM. Caille, 26 077 (51,70 %). Chevailler, 24 360 (48,29 %)

2e circ. (Lyon II, V, VI)

Inscr., 59 477 ; votants, 42 129 ; abst., 29 16 % ; suffr. expr., 41 732.
M. Gérard Collomb, P.S., 21 862 (52,38 %). ELU.
M. R. Fenech, d. s., c. mun. de Lyon, U.N.M.-C.D.S., 19 870 (47,61 %)
1er TOUR : abst., 35,33 % (suffr. ex., 38 053) ; MM. R. Fenech, 17 968 ; G. Collomb, 15 293 ; J. Rey, P.C., 3 248 ; J. Fuchs, Alt. 81, 992 ; A. Sorba, L.O., 371 ; F. Illiano, P.F.N., 1.
Total ex-majorité : 17 968 (47,21 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,27 % ; Giscard, 48,72 %.
1978 : M. Fenech, 25 035 (52,90 %) ; Mme Y. Roudy, P.S., 22 284 (47,09 o. cent).

3e circ. (Lyon III, IV)

Inscr., 37 046 ; votants, 24 842 ; abst., 32,94 % ; suffr. expr., 24 621.
M. Michel Noir d. s. c. mun. de Lyon, U.N.M.-R.P.R., 13 934 (56,59 %). REELU.
M. P. Laréal, P.S., 10 687 (43,40 %).
1er TOUR : abst., 36,98 % (suffr. ex., 23 187) ; MM M. Noir, 11 305 ; P. Lareal, 7 428 ; Y. Fournel, P.C., 1 715 ; P. Van Haecke, ex-P.R., 1 360 ; R. Lecerf, A.E., 667 ; J. Chabert, Alt. 81, 446 ; D. Burdeyron, F.N., 193 ; Mme B. Ghisoni, C.C.A., 73.
Total ex-majorité : 12 665 (54,62 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,07 % ; Mitterrand, 45,92 %.
1978 : MM. Noir, 17 423 (58,35 %) : Lareal, 12 434 (41,64 %).

7e circ. (Limonest, Rillieux)

Inscr., 94 171 ; votants, 69 291 ; abst., 26,42 % ; suffr. expr., 68 503.
M. Jean Rigaud m. d'Ecully, U.N.M.-U.D.F., 36 186 (52,82 %). ELU.
M. G. Lindeperg, P.S., 32 317 (47,17 %).
1er TOUR : abst., 32,29 % (suffr. ex., 63 116) : MM J. Rigaud, 25 797 ; G. Lindeperg, 23 295 ; Mmes N. Pasquier, ex-P.R., 7 985 ; K. Legay, P.C., 3 930 ; M. Duby, Alt. 81, 1 008 ; MM R. Pichon, M.D., 535 ; J.-M. Hernandez, L.O., 516.
Total ex-majorité : 33 782 (53,52 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,87 % ; Mitterrand, 45,12 %.
1978 : MM. Dugoujon, U.D.F., 41 236 (56,08 %) : Lindeperg, 32 287 (43,91 %).

11e circ. (Saint-Fons, St-Symphorien-d'Ozon, Vénissieux)

Inscr., 86 694 ; votants, 56 148 ; abst., 35,23 % ; suffr. expr., 54 524.
Mme Marie-Josephe Sublet, P.S., 38 665 (70,91 %). ELUE.
M. C. Debray, U.N.M.-R.P.R., 15 859 (29,08 %).
1er TOUR : abst., 35,80 % (suffr. ex., 54 981) ; Mme M.-J. Sublet, 21 561 ; MM. M. Houel, d. s., P.C., 17 766 ; C. Debray, U.N.M.-R.P.R., 12 749 ; Mme D. Galvais, écol., 1 838 ; M. J. Lecaille, L.O., 549 ; Mme E. Meynand, P.G.N., 275 ; M. A. Martinez, ext. d., 243.
Total ex-majorité : 12 749 (23, 18 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 65,99 % ; Giscard, 34 %.
1978 : MM. Houel, 39 553 (63,13 %) ; Debray, 23 099 (36,86 %)

12e circ. (Francheville, Saint-Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune)

Inscr., 79 764 ; votants, 60 103 ; abst., 24,64 % ; suffr. expr., 59 415.
M Roland Bernard, m. d'Oullins, c. gén., P.S., 30 244 (50,90 %). ELU
M X. Hamelin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 29 171 (49,09 %).
1er TOUR : abst., 30,03 % (suffr. ex., 55 278) ; MM X. Hamelin, 26 127 ; R. Bernard, 20 344 ; J.-M. Mick, P.C., 7 081 ; A. Pantaslan, Alt. 81, 1311 ; Mme F. Coulas, L.O., 514 ; M. J. Rassat, P.F.N., 1.
Total ex-majorité : 26 127 (47,26 %).
10 mai : MM Mitterrand, 51,07 % ; Giscard, 48,92 %
1978 : MM Hamelin, 33 250 (52,16 %) ; Bernard, 30 496 (47,83 %)

13e circ. (Bron, Meyzieux, Vaulx-en-Velin)

Inscr., 81 253 ; votants, 53 095 ; abst., 34,65 % ; suffr expr., 52 105.
M. Jean Poperen d. s., m. de Meyzieu, P.S., 34 471 (66,15 %). REELU
M. J.-M. Barthez, U.N.M.-R.P.R., 17 634 (33,84 %).
1er TOUR : abst., 37,16 % (suffr. ex., 49 714) ; MM. J. Poperen, 23 616 ; J.-M. Barthez, U.N.M.-R.P.R., 15 180 ; J. Caplevic, P.C., 8 733 ; Mme M. Seignebosc, Alt. 81, 1 052 ; MM. G. Mestres, L.O., 522 ; J. Benoit, ss étiq., 479 ; G. Dumas, C.C.A., 132.
Total ex-majorité : 15 180 (30,53 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 60,18 % ; Giscard, 39,81 %.
1978 : MM. Poperen, 35 239 (60,05 %) ; Barthez, 23 443 (39,94 %).

Les socialistes auront, dans le Rhône, six députés sur treize. Bien que majoritaire en voix, la gauche reste donc « minoritaire » dans le département qui n'aura d'ailleurs pas d'élu communiste. Il faut voir là une conséquence du découpage des circonscriptions.

MM. Noir (troisième circonscription) et Rigaud (septième circonscription), qui avaient dû affronter des primaires au premier tour, limitent les dégâts au sein de l'U.N.M. M. Michel Noir l'emporte sans surprise mais perd cependant 1,76 point par rapport à 1978. En revanche, il améliore de 2,52 points le score de M. Giscard d'Estaing.

Bien qu'élu dans la septième circonscription, M. Jean Rigaud se situe en retrait par rapport aux précédentes victoires de l'ancienne majorité. On peut penser que toutes les voix de Mme Pasquier (P.R.), ancien secrétaire d'Etat, ne se sont pas nécessairement reportées, alors que l'accroissement des votants ne paraît pas avoir sensiblement modifié le rapport de forces.

Cinq socialistes sont élus au second tour. Mme Sublet (onzième circonscription) ne fait pas tout à fait le plein des voix de gauche (la déception des électeurs communistes traditionnels de M. Houel (P.C.), député sortant, pourrait s'être ajoutée à une mobilisation des abstentionnistes pour l'U.N.M.) ; quant à M. Poperen, il obtient un succès remarquable. Il totalise en effet 66,16 % des voix contre 60,05 % en 1978 et 60,18 % à M. Mitterrand le 10 mai dernier.

Les trois duels serrés sont tous revenus aux candidats socialistes. MM Caille (première circonscription), Fenech (deuxième), et Hamelin (douzième) doivent ainsi céder leurs sièges. M. Caille, député sortant (R.P.R.), a amélioré son score de 3 056 voix, ce qui correspond à quelques unités près au nombre des votants supplémentaires.

Mme Patrat (première circonscription), « l'inconnue » socialiste, réussit là où le P.C. échouait de peu à chaque scrutin.

M. Roland Bernard, enfin, élu de justesse dans la douzième circonscription ne retrouve pas sur son nom un pourcentage équivalant aux suffrages de gauche du premier tour. Peut-être faut-il voir là le reliquat de quelques querelles internes au sein de la mairie d'union de la gauche d'Oullins qu'il dirige.

HAUTE-SAONE (2)

ELUS : MM. Bergelin, U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Michel, P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Chantelat, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Beucler, U.D.F.-C.D.S.

1re circ. (Vesoul)

Inscr., 78 430 ; votants, 65 904 ; abst., 15,97 % ; suffr. expr., 65 168.
M. Christian Bergelin, U.N.M.-R.P.R., 32 955 (50,56 %). ELU.
M. C. Charpentier, c. gén., P.S., 32 213 (49,43 %).
1er TOUR : abst., 24,80 % (suff. expr., 58 068) : MM. Bergelin, 28 796 ; Charpentier, 24 210 ; F. Bernabe, P.C., 3 970 ; C. Fay, M.D., 1 092.
Total ex-majorité : 28 796 (49,59 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,/01 % ; Mitterrand, 49,98 %.
1978 : MM. Chantelat, U.D.F.-P.R., 34 565 (52,39 %) ; Magnin, P.S., 31 404 (47,60 %).

2e circ. (Lure, Luxeuil-les-Bains)

Inscr., 81 436 ; votants, 70 270 ; abst., 13,71 % ; suffr. expr., 69 090.
M. Jean-Pierre Michel, P.S., 36 501 (52,83 %). ELU.
M. J.-J. Beucler, d. s., a. secr. E., U.N.M.-C.D.S., 32 589 (47,16 %).
1er TOUR : abst., 21,84 % (suff. expr., 62 465) ; MM. Beucler, 29 090 ; Michel, P.S., 26 777 ; H. Guerrin, P.C., 5 652 ; N. Hennequin, L.O., 946.
Total ex-majorité : 29 090 (46,57 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,27 % ; Giscard, 44,72 %.
1978 : MM. Beucler, 36076 (51,68 %) : Michel, 33 728 (48,31 %).

L'élection de M. Bergelin (R.P.R.), dans la première circonscription, est une victoire pour les cadres locaux de l'U.D.F. et du R.P.R. qui l'avaient préféré au député sortant M. Pierre Chantelat, maire (P.R.) de Vesoul. Il n'avait manqué que 239 voix à M. Bergelin pour être élu au premier tour. Il obtenait 49,59 % des suffrages contre 41,69 % à son adversaire socialiste M. Charpentier. Celui-ci, qui a bénéficié d'un parfait report de voix, est cependant battu de 742 suffrages. Dans la ville de Vesoul cependant, dont M. Chantelat est maire, c'est la gauche qui arrive en tête, de 476 voix.

Avec 52,83 % des suffrages, la gauche conquiert le siège de la deuxième circonscription. Pour sa seconde tentative, M. Jean-Pierre Michel — qui avait échoué en 1978 — avait bénéficié du soutien actif des radicaux de gauche. « Les radicaux ici sont devenus socialistes », constatait, d'ailleurs récemment avec amertume, M. Jean-Jacques Beucler, le député sortant (C.D.S.). Elu à l'Assemblée nationale dans la vague de 1968, l'ancien secrétaire d'Etat à la défense a annoncé, dès dimanche 21 juin, qu'il quitterait la Haute-Saône et abandonnerait la vie politique à l'expiration de ses mandats électifs locaux. M. Beucler est maire de Corbenay et conseiller général de Faucogney.

SAONE-ET-LOIRE (5)

ELUS : MM. Worms, P.S. (1re circ.) ; Duraffour, d.s., M.R.G. (2e circ.) ; Lotte, P.S. (4e circ.) ; Joxe, d.s., P.S. (5e circ.).

Au premier tour : M. Billardon, d.s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Malaud, N.I.-C.N.I.P. ; Duraffour, M.R.G. ; Billardon, P.S. ; Jarrot, R.P.R. ; Joxe, P.S.

1re circ. (Mâcon)

Inscr., 82 547 ; votants, 62 304 ; abst., 24,52 % ; suff. expr., 61 555.
M. Jean-Pierre Worms, c. gén., adj. au m. de Mâcon, P.S., 32 127 (52,19 %). ELU.
M. P. Malaud, d. s., a. min., m. de Dompierre-les-Ormes, c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 29 428 (47,80 %).
1er TOUR : abst., 33,56 % (suff. expr., 54 189) ; MM. Malaud, 25 070 ; Worms, 21 763 ; M. Perdrix, P.C., 6 141 ; A. Comte, Alt. 81, 1 215.
Total ex-majorité : 25 070 (46,26 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,20 % ; Giscard, 49,70 %.
1978 : MM. Malaud, 34 488 (52,55 %) : Worms, 31 135 (47,44 %).

2e circ. (Charolles, Digoin)

Inscr., 80 452 ; votants, 59 265 ; abst., 26,33 % ; suff. expr., 58 692.
M. Paul Duraffour, d. s., m. d'Anzy-le-Duc, c. gén., M.R.G., 33 604 (57,25 %). REELU.
M. J.-M. Nesme, U.N.M.-P.R., 25 088 (42,74 %).
1er TOUR : abst., 30,51 % (suff. expr., 55 170) ; MM. Duraffour, 25 953 ; Nesme, 21 235 ; H. Louis, P.C., 6 812 ; C. Bernard, div. d., 1 670.
Total ex-majorité : 22 905 (41,51 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51,48 % ; Giscard, 48,51 %.
1978 : MM. Duraffour, 36 479 (56,43 %) ; Blanchard, R.P.R., 28 158 (43,56 %).

4e circ. (Chalon-sur-Saône Sud, Montceau-les-Mines)

Inscr., 75 895 ; votants, 56 423 ; abst., 25,65 % ; suff. expr., 55 641.
M. André Lotte, c. gén., P.S., 31 793 (57,13 %). ELU.
M. A. Jarrot, d. s., m. de Montceau-les Mines, a. min., U.N.M.-R.P.R., 23 848 (42,86 %).
1er TOUR : abst., 29,72 % (suff. expr., 52 010) ; MM. Lotte, 20 900 ; Jarrot, 20 340 ; A. Faivre, P.C., 10 770.
Total ex-majorité : 20 340 (39,10 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 55,61 % ; Giscard, 44,38 %.
1978 : MM. Jarrot, 20 330 (50,14 %) ; Lotte, 30 159 (49,85 %).

5e circ. Chalon-sur-Saône Nord, Louhans)

Inscr., 80 768 ; votants, 58 426 ; abst., 27,66 % ; suff. expr., 57 480.
M. Pierre Joxe, d. s., min. de l'industrie, prés. c. gén., adj. au m. de Chalon-sur-Saône, P.S., 33 757 (58,71 %). REELU.
M. R. Beaumont, m. de Varennes-Saint-Sauveur, c. gén., U.N.M.-P.R., 23 733 (41,28 %).
1er TOUR : abst., 34,50 % (suff. expr., 52 176) ; MM. Joxe, 24 897 ; Beaumont, 20 085 ; M. Bossu, P.C., 6 240 ; G. Fournier, Alt. 81, 458 ; P. Zankoc, L.O., 314 ; R. Marti, ss étiq., 232.
Total ex-majorité : 20 035 (38,33 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 53,18 % ; Giscard, 46,81 %.
1978 : MM. Joxe, 33 692 (52,20 %) ; Tréneau, R.P.R., 30 849 (47,79 %).

La victoire de la gauche est totale avec quatre députés socialistes et un radical de gauche. Les deux nouveaux élus, M. Jean-Pierre Worms (P.S.) dans la première, et M. A. Lotte (P.S.) dans la quatrième circonscription, avaient déjà bénéficié de la poussée socialiste aux cantonales de 1979.

Dans la première circonscription M. Philippe Malaud, ancien ministre de l'information et de la fonction publique, bien qu'il améliore son score du premier tour de 4 358 voix, n'a pu remonter complètement son retard du premier tour. Il perd près de 5 points (47,80 % au lieu de 52,56 %) par rapport au second tour des législatives de 1978. A gauche, les reports se sont bien effectués et ont permis à M. Worms, qui avait été battu en 1973 et 1978, d'enlever le siège de son adversaire.

M. André Jarrot, député sortant de la quatrième circonscription subit une lourde défaite. Il est devancé de près de 8 000 voix par le socialiste M. André Lotte, celui-là même qui, en 1978, n'avait été battu que par 171 voix d'écart. Cela met sans doute un terme à la carrière politique de l'ancien ministre de la qualité de la vie, qui était député depuis 1958.

Dans la cinquième circonscription où le socialiste M. Pierre Joxe n'avait rien à craindre, le candidat de l'U.N.M. gagne près de 3 700 voix, ce qui cependant le laisse à 10 000 voix de son adversaire. M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, s'il reste au gouvernement laissera son siège à son suppléant, M. Maurice Mathus, maire adjoint de Chalon-sur-Saône, conseiller général.

SARTHE (5)

ELUS : MM. Chasseguet, d.s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Douyère, P.S. (2e circ.) ; Chauveau, P.S. (3e circ.).

A premier tour : MM. Fillon, d.s., U.N.M.-R.P.R. (4e circ.) ; Gascher, d. s., U.N.M.-R.P.R. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Chasseguet, R.P.R. ; Boulay, P.C. ; de Maigret, U.D.F.-P.R. ; Pailler, R.P.R. *(ne se représ. pas)* ; Gascher, R.P.R.

1re circ. (Le Mans I, Sillé-le-Guillaume)

Inscr., 65 814 ; votants, 50 454 ; abst., 23,33 % ; suffr. ex., 49 763.
M. Gérard Chasseguet, d.s., m. de Sillé-le-Guillaume, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 967 (50,17 %). REELU.
M. J.-C. Boulard, c. gén., P.S., 24 796 (49,82 %).
1er TOUR : abst., 29,04 % (suff. ex., 46 045) ; MM. Chasseguet, 21 485 ; Boulard, P.S., 18 524 ; H. Lelièvre, adj. m. du Mans, P.C., 2 555 ; G. Hamelin, U.N.M.-C.N.I.P., 1 973 ; Mme J Fouqueray, Alt., 81 508.
Total ex-maj. : 23 458 (50,94 %).
10 mai : MM. Giscard, 54,73 % ; Mitterrand, 45,26 %.
1978 (1er tour) : M. Chasseguet, 28 469 (54,08 %).

2e circ. Le Mans (II, St-Calais)

Inscr., 84 519 ; votants, 61 616 ; abst., 37,21 % ; suffr. expr. 60 009.
M. Raymond Douyère, m. de Bouloire, P.S., 37 483 (62,46 %). ELU.
M. J.-P. Angevin, U.N.M.-C.D.S., 22 526 (37,53 %).
1er TOUR : abst., 31,60 % (suff. ex., 56 886) ; MM. Douyère, P.S., 19 294 ; Boulay, d. s., P.C. 18 363 ; Angevin, (U.N.M.-C.D.S.), 16 197 ; P. Leblanc, div. d. 3 132. Total ex-maj. : 19 329 (33,97 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 56,84 % ; Giscard, 43,15 %.
1978 : MM. Boulay, 36 669 (53,39 %) ; Parisot, R.P.R., 32 006 (46,60 %).

3e circ. (La Flèche)

Inscr., 65 924 ; votants, 54 168 ; abst., 17,83 % ; suffr. expr., 53 441.
M. Guy-Michel Chauveau, P.S., 26 941 (50,41 %). ELU.
M. B. de Maigret, d.s., c. gén., U.N.M.-P.R., 26 500 (49,58 %).
1er TOUR : abst. 24,98 % (suff. ex., 48 714) ; MM de Maigret, 24 143 ; Chauveau, 19 360 ; V. Martin, adj. m. d'Arnage, P.C., 5 211.
Total ex-majorité : 24 143 (49,58 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,03 % ; Mitterrand, 49,96 %.
1978 : MM. de Maigret, 27 716 (51,19 %) : Fouet, 26 427 (P.S.), (48,80 %).

Le 10 mai, la Sarthe avait été le seul département de l'Ouest à basculer à gauche en donnant 50,70 % des voix à M. François Mitterrand. Mais la logique du scrutin majoritaire, après avoir éliminé le seul député communiste des Pays de Loire au premier tour, n'a pas joué dans la même proportion qu'ailleurs en faveur du parti socialiste, puisque avec les deux députés U.N.M.-R.P.R. élus au premier tour, l'ancienne majorité a obtenu un troisième siège, celui de la première circonscription : M. Gérard Chasseguet (U.N.M.-R.P.R.) a été réélu difficilement, son avance sur M. Jean-Claude Boulard (P.S.) n'étant que de 171 voix. La poussée socialiste en faveur du directeur de cabinet du ministre de la mer, qui s'est accentuée entre les deux tour, n'aura pas suffi à faire basculer la situation.

On s'attendait également à un duel très serré dans la troisième circonscription. M. Bertrand de Maigret (U.N.M.-U.D.F.) avait manqué sa réélection de 271 voix au premier tour ; il n'a pas réussi à renverser la tendance entre les deux tours, et c'est le secrétaire de la fédération du parti socialiste, M. Guy-Michel Chauveau, qui l'a emporté, de justesse, avec 50,41 % des voix.

Dans la seconde circonscription, les jeux étaient faits. Le député communiste, M. Daniel Boulay, avait été devancé au premier tour par M. Raymond Douyère, ancien secrétaire de la fédération de la Sarthe du P.S. Celui-ci a été confortablement élu au second tour, avec 62,46 % des voix M. Angevin U.N.M.-C.D.S., a bénéficié d'une part importante des abstentionnistes du premier tour, qui se sont rendus aux urnes au second, puisque son score (37,53 %) est supérieur de 3,56 points par rapport à celui de l'ensemble des candidats de l'ex-majorité au premier tour.

SAVOIE (3)

ELU : M. Cot, d.s., P.S. (3e circ.).

Au premier tour : MM. Besson, d.s., P.S. (1re circ.) ; Barnier, d.s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Besson, P.S. ; Barnier, R.P.R ; Cot, P.S.

3e circ. (Chambéry Sud, Saint-Jean-de-Maurienne)

Inscr., 73 368 ; votants, 53 303 ; abst., 27,34 % ; suff. expr., 52 572.
M. Jean-Pierre Cot, d.s., min. de la coopération et du développement, m. de Coise, c. gén., P.S., 31 729 (60,23 %). REELU.
M. J. Girard, U.N.M.-R.P.R., 20 943 (39,76 %).
1er TOUR : abst., 31,79 % (suff. expr., 49 398) ; MM. Cot, 23 772 ; Girard, 16 985 ; A. Bouvier, P.C., 5 470 ; D. Mille, A.E., 1 650 ; G. Grelin, div. d., 1 196 ; J. Ratte, L.O., 325.
Total ex-majorité : 18 181 (36,80 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 52,77 % ; Giscard, 47,22 %.
1978 : MM. Cot, 30 541 (51,07 %) ; Dumas, R.P.R., 29 251 (48,92 %).

M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, était le seul des trois députés sortants de la Savoie à n'avoir pas été réélu au premier tour. En totalisant 60,24 % des suffrages, il réalise un score très supérieur à celui de 1978 où il avait obtenu 51,08 % des voix. Le parfait report des voix communistes a assuré, dans cette circonscription, la très facile réélection du député sortant.

HAUTE-SAVOIE (3)

ELUS : MM. Sautier, U.N.M.-P.R. (2e circ.) ; Birraux, d. s., U.N.M.-C.D.S. (3e circ.).

Au premier tour : M. Brocard, d.s., U.N.M.-P.R. (1re circ.).

Députés sortants : MM. Brocard, U.D.F.-P.R. ; Pianta, U.D.F.-P.R. *(ne se représ. pas)* ; Birraux, U.D.F.-C.D.S.

2e circ. (Thonon-les-Bains)

Inscr., 67 530 ; votants, 49 752 ; abst., 26,32 % ; suff. expr., 48 859.
M. Yves Sautier, m. de Champanges, U.N.M.-P.R., 26 030 (53,27 %). ELU.
M. de Prossard, c. gén., c. mun. de Thonon, P.S., 22 829 (46,72 %).
1er TOUR : abst., 34,05 % (suff. expr., 43 844) ; MM. Prossard, 15 679 ; Sautier, 13 285 ; G. Rousselot-Pailley, U.N.M.-R.P.R., 9 895 ; B. Neplaz, P.C., 3 982 ; J. Bouvier, sans étiq., 1 003.
Total ex-majorité : 23 180 (52,86 %).
10 mai : MM. Giscard, 56,90 % ; Mitterrand, 43,09 %.

3e circ. (Annemasse, Bonneville)

Inscr., 104 156 ; votants, 71 911 ; abst., 30,95 % ; suff. expr., 71 092.
M. Claude Birraux, d. s., U.N.M.-C.D.S., 40 127 (56,44 %). REELU.
M. G. Grandjacques, P.S., 30 965 (43,55 %).
1978 (1er tour) : Pianta, U.D.F.-P.R., 28 878 (56,99 %).
1er TOUR : abst., 37,95 % (suff. expr., 63 843) ; MM. Birraux, 31 092 ; Grandjacques, 21 279 ; J.-P. Wolf, P.C., 5 950 ; P. Mazeaud, m. de Saint-Julien-en-Genevois, a. d. des Hauts-de-Seine, ex-R.P.R., 5 522.
Total ex-majorité : 36 614 (57,35 %).
10 mai : MM Giscard, 56,93 % ; Mitterrand, 43,06 %.
1978 : MM Birraux, 47 504 (59,93 %) ; Borrel, P.S., 31 758 (40,06 %)

La Haute-Savoie, une fois encore, a voté massivement à droite. La dynamique de la gauche n'a pas suffi à faire gagner le socialiste, M. Michel Prossard, arrivé en tête au premier tour dans la deuxième circonscription. M. Yves Sautier (U.N.M.-U.D.F.), élu avec 53,27 % des suffrages, augmente légèrement le total des voix de droite du premier tour (52,86 %). Il succède à M. Georges Pianta, U.D.F.-P.R., député sortant qui ne s'était pas représenté.

هكذا من الأصل

ES RÉSULTA[TS] DU SECOND TOUR

Dans les autres départ[eme]nts

Dans la troisième circonscription, M. Claude Birraux, U.N.M.-C.D.S., est réélu sans surprise avec une confortable majorité (56,44 %), bien qu'il ne réussisse pas à atteindre le potentiel des voix de droite du premier tour (57,36 %). On peut noter que le nombre de suffrages recueillis par M. Birraux au premier tour (31 082) est supérieur à l'ensemble des voix qui se sont portées sur le candidat socialiste au deuxième tour (30 985), bien que celui-ci, M. Grandjacques, augmente le potentiel de voix de gauche du premier tour de 3 736 voix, passant de 42,64 % à 43,50 %. Il semble donc que le candidat socialiste ait bénéficié d'une part non négligeable des abstentionnistes du premier tour qui se sont rendus aux urnes au second.

Avec trois députés appartenant à l'U.D.F., la Haute-Savoie reste un des rares bastions de l'ex-majorité.

SEINE-MARITIME (10)

ELUS : MM. Beregovoy, P.S. (1re circ.) ; Bourguignon, P.S. (3e circ.) ; Bateux, P.S. (4e circ.) ; Dhaille, P.S. (5e circ.) ; Menga, P.S. (6e circ.) ; Beaufils, P.S. (9e circ.).

Au premier tour : MM. Fabius, d.s., P.S. (2e circ.) ; Duromés, d.s., P.C. (7e circ.) ; Fossé, d.s., U.N.M.-R.P.R. (8e circ.) ; Delatre, d.s., U.N.M.-R.P.R. (10e circ.).

Députés sortants : MM. Colombier, U.D.F.-C.D.S. ; Fabius, P.S. ; Leroy, P.C. ; Mme Privat, P.C. ; MM. Revet, U.D.F.-P.R. ; Rufenacht, R.P.R. ; Duromés, P.C. ; Fossé, R.P.R. ; Bourgois, P.C. ; Delatre, R.P.R.

1re circ. (Darnétal, Rouen II, IV, V)

Inscr., 70 832 ; votants, 52 938 ; abst., 25,28 % ; suff. expr., 52 267. *M. Michel Bérégovoy*, P.S., 26 696 (51,07 %). ELU.

M. H. Colombier, d. s., U.N.M.-C.D.S., 25 571 (48,92 %).

1er TOUR : abst. 30,16 % (suff. ex., 48 744) ; MM. Colombier, 23 418 ; Bérégovoy, 17 039 ; J.-C. Pezier, P.C., 6 325 ; M. Deliquaire, Alt. 81, 1 257 ; Mme G. Lapeyre, L.O., 705. BALLOTTAGE.

Total ex-maj. : 23 478 (48,04 %).

10 mai : MM. Giscard, 50,61 % ; Mitterrand, 49,39 %.

1978 : MM. Colombier, 31 475 (53,03 %) ; Panier, P.S., 27 871 (46,96 %).

3e circ. (Rouen I, III, VI, Sotteville-lès-Rouen)

Inscr., 72 404 ; votants, 40 919 ; abst., 43,48 % ; suff. expr., 29 802. *M. Pierre Bourguignon*, P.S., 29 802 (100 %). ELU.

1er TOUR : abst. 31,44 % (suff. ex., 49 086) ; MM. Bourguignon, 16 540 ; R. Leroy, d.s., P.C., 14 636 ; A. Danet, U.N.M.-P.R., 8 974 ; S. Piquanot div d., 3 574 ; J.-P. Dubocage, U.N.M.-R.P.R., 2 935 ; Mmes C. Marre, écol, 907 ; A.-M. Cardon, Alt 81, 880 ; MM M. Vepierre, L.O., 418 ; J. Perez, L.C.R., 239 ; G. Ballien, ex-rad., 208.

Total ex-maj. : 15 686 (31,95 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 61,03 % ; Giscard, 38,96 %.

1978 : MM. Leroy, 32 157 (55,34 %) ; Danet, 25 942 (44,65 %).

4e circ. (Maromme)

Inscr., 3 182 ; votants, 71 957 ; abts., 25,18 % ; suff. expr., 70 489. *M. Jean-Claude Bateux*, c. gén., P.S., 42 325 (60,04 %). ELU.

M. A. Martin, s. d., c. gén., U.N.M.-M.D.S., 28 164 (39,95 %).

1er TOUR : abst., 28,48 % (suff expr., 67 806) ; M. Bateux, 21 180 ; Mme C. Privat, d.s., P.C., 17 365 ; MM Martin, 15 897 ; G. Simon, U.N.M.-R.P.R., 9 895 ; P. Castaing, écol., 1 450 ; S. Gomont, ex-rad., 1 000 ; Mmes M. Wable, Alt. 81, 643 ; F. Conche, L.O., 596.

Total ex-majorité : 26 592 (39,21 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 57,13 % ; Giscard, 42,86 %.

1978 : Mme Privat, 28 066 (50,40 %) ; M. Martin, 37 458 (49,59 %).

5e circ. (Fécamp)

Inscr., 85 580 ; votants, 67 987 ; abst., 20,55 % ; suff. expr., 67 055. *M. Paul Dhaille*, m. de Lillebonne, c. gén., P.S., 36 189 (53,96 %). ELU.

M. C. Revet, d. s., m. de Turretot, c. gén., U.N.M.-P.R., 30 866 (45,15 %).

1er TOUR : abst., 25,01 % (suff. ex., 63 320) ; MM. Dhaille, 23 511 ; Revet, 21 190 ; J.-P. Deneuve, ex-U.D.F., 9 305 ; P. Belhache, P.C., 8 004 ; J. Fouache, Alt. 81, 950 ; H. Le Gall du Tertre, P.F.N., 460.

Total ex-majorité : 30 495 (48 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,58 % ; Giscard, 47,41 %.

1978 : MM. Revet, 35 560 (51,18 %) ; Dhaille, 33 912 (48,81 %).

6e circ. (Le Havre I, II, V, VI, VII, Montivilliers)

Inscr., 96 714 ; votants, 72 105 ; abst., 25,44 % ; suff. expr., 71 076. *M. Joseph Menga*, adj. m. du Havre, P.S., 38 981 (54,84 %). ELU.

M. A. Rufenacht, d. s., a. sec. d'E., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 32 095 (45,15 %).

1er TOUR : abst., 28,86 % (suff. ex., 68 075) ; MM. Rufenacht, 28 595 ; Menga, 18 355 ; D. Colliard, P.C., 17 525 ; G. Klein, écol., 2 563 ; A. Ponvert, L.C.R., 531 ; J.-P. Fidelin, U.N.M.-rad., 505 ; P. Beaudet, P.N., 1.

Total ex-majorité : 29 100 (42,74 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,26 % ; Giscard, 47,73 %.

1978 : MM. Rufenacht, 41 394 (52,81 %) ; Colliard, 36 976 (47,18 %).

9e circ. (Dieppe)

Inscr., 72 849 ; votants, 57 436 ; abst., 20,94 % ; suff. expr., 56 537. *M. Jean Beaufils*, adj. m. du Tréport, P.S., 33 430 (59,12 %). ELU

M. J.-L. Bourlanges, U.N.M.-R.P.R., 23 107 (40,87 %).

1er TOUR : abst., 24,50 % ; suff ex., 54 038 ; MM. Beaufils, 18 330 ; Bourlanges, 13 756 ; I. Bourgois, d.s., P.C., 13 865 ; F. Pinchon, U.N.M.-P.R., 6 738 ; Mme M. Petiteville, L.O., 658 ; MM. J.-C. Chauvière, M.D., 636 ; G. Courtin, ex-rad., 255.

Total ex-majorité : 20 749 (38,39 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,62 % ; Giscard, 47,37 %.

1978 : MM. Bourgois, 30 758 (50,60 %) ; Offroy, R.P.R., 29 909 (49,30 %).

Succès important du parti socialiste, qui obtient sept sièges sur les dix, alors qu'il n'en avait qu'un seul auparavant. M. Bourguignon, unique candidat de sa circonscription, était assuré de sa victoire. En revanche, l'élection de M. Bérégovoy, aux dépens de M. Colombier (U.D.F.), successeur de M. Lecanuet à Rouen, n'était pas évidente, compte tenu de la forte abstention au premier tour.

A l'échelon départemental, les électeurs communistes ont très bien reporté leurs suffrages sur les candidats socialistes. M. Rufenacht (R.P.R.) en a fait les frais contre M. Menga (P.S.), qui a obtenu plus de voix que le total de la gauche au premier tour, ce qui se vérifie dans toute la Seine-Maritime. Ce scrutin peut renverser la majorité du conseil régional de Haute-Normandie qui était jusqu'alors à majorité de droite et qui sera donc largement influencé, en principe, par les représentants de la gauche.

Au terme de ces deux tours les giscardiens et centristes perdent toute représentation parlementaire, alors que le R.P.R. conserve deux députés sur trois auparavant. Les communistes perdent trois de leurs quatre sièges, seul le maire du Havre ayant conservé le sien au premier tour.

DEUX-SÈVRES (3)

ELUS au premier tour : MM. Gaillard, d.s., P.S. (1re circ.) ; Fouchier, U.N.M.-CNIP (2e circ.) ; Brochard, d. s., U.N.M. - C.D.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Gaillard, P.S. ; Pineau, U.D.F. *(suppl., se représ. comme suppl. de M. Fouchier)* ; Brochard, U.D.F.-C.D.S.

SOMME (5)

ELUS : MM. Dessein, P.S. (1re circ.) ; Fleury, P.S. (2e circ.) ; Couillet, d.s., P.C. (3e circ.) ; Becq, P.S. (4e circ.) ; Audinot, d. s. U.N.M. (5e circ.).

Députés sortants : MM. Gremetz, P.C. ; Massoubre, R.P.R. ; Couillet, P.C. ; Mme Leblanc, P.C. ; M. Audinot, N.I.

1re circ. (Amiens)

Inscr., 96 357 ; votants, 71 699 ; abst., 25,59 % ; suffr. expr., 69 836. *M. Jean-Claude Dessein*, adj. m. d'Amiens, P.S. 42 305 (60,57 %). ELU.

M. G. de Robien, U.N.M.-P.R., 27 531 (39,42 %).

1er TOUR : abst., 29,61 % (suff. exp. 66 907) ; MM. Dessein, 23 251 ; Gremetz, d.s., P.C., 19 188 ; G. de Robien, 17 542 ; G. Montigny, U.N.M.-R.P.R., 3 779 ; Y. Briançon, Alt. 81, 881 ; Mme M. Pernot, L.O., 691 ; M. R. Gaucher, F.N., 630.

Total ex-majorité : 22 321 (33,36 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 56,59 % ; Giscard, 43,40 %.

1978 : MM. Gremetz, 41 586 (52,71 %) ; de Robien, 37 306 (47,28 %).

2e circ. (Montdidier)

Inscr., 69 517 ; votants, 58 352 ; abst., 16,06 % ; suffr. expr., 57 280. *M. Jacques Fleury*, m. de Roye, c. gén., P.S., 31 848 (55,60 %). ELU.

M. J.-L. Massoubre, d. s., U.N.M.-R.P.R., 25 432 (44,39 %).

1er TOUR : abst., 20,81 % (suff. exp. 54 305) ; MM. Fleury, 19 457 ; Massoubre, 17 852 ; C. Lemoine, P.C., 12 562 ; J.-F. Lherbier, ext. d., 3 311 ; J. Durand, div. d., 937 ; J. Rousseau, gaull., 386.

Total ex-majorité : 22 120 (40,58 %).

10 mai : MM Mitterrand, 53,76 % ; Giscard, 46,23 %.

1978 : MM. Massoubre, 29 547 (50,22 %) ; Lemoine, 29 286 (49,77 %).

3e circ. (Ault, Poix)

Inscr., 71 002 ; votants, 61 963 ; abst., 12,73 % ; suffr. expr., 60 191. *M. Michel Couillet*, d. s., m. d'Ault, c. général, P.C., 31 122 (51,70 %). REELU.

M. J. Bignon, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 29 069 (48,29 %).

1er TOUR : abst., 17,14 % (suff. exp. 57 997) ; MM. Bignon, 24 108 ; Couillet, P.C., 19 144 ; P. Hiard, P.S., 13 898 ; J. Faure, M.R.G., 847.

Total ex-majorité : 24 108 (41,56 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 56,78 % ; Giscard, 43,21 %.

1978 : MM. Couillet, 31 758 (50,85 %) ; Bignon 30 693 (49,14 %).

4e circ. (Abbeville)

Inscr., 64 931 ; votants, 55 483 ; abst., 14,62 % ; suffr. expr., 53 919. *M. Jacques Becq*, m. de Flenvillers, c. gén., P.S., 28 646 (54,98 %). ELU.

M. J. Hart, U.N.M.-R.P.R., 24 273 (45,01 %).

1er TOUR : abst., 18,78 % (suff. exp., 51 939) ; MM. Hart, 15 990 ; Becq, 14 731 ; Mme C. Leblanc, d.s. P.C., 14 322 ; M. A. Jacques, U.N.M.-U.D.F., 6 896.

Total ex-majorité : 22 886 (44,06 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,53 % ; Giscard, 46,46 %.

1978 : Mme Leblanc, 27 988 (50,23 %) ; M. Hart, 27 723 (49,76 %).

5e circ. (Péronne)

Inscr., 70 756 ; votants, 61 235 ; abst., 13,46 % ; suffr. expr., 60 424. *M. André Audinot*, d. s., U.N.M., 31 640 (52,36 %). REELU.

M. J. Bias, c. gén., P.S., 28 784 (47,63 %).

1er TOUR : abst., 19,03 % (suff. exp. 54 432) ; MM. Audinot, 25 771 ; J. Bias, 15 672 ; J. Goubet, P.C. 11 043 ; A. de Moyencourt, écol., 1 053 ; L. Coudere, div. g., 604 ; P. Rohaut, Alt. 8., 289.

Total ex-majorité 25 772 (47,34 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,14 % ; Giscard, 45,85 %.

1978 : MM Audinot, 33 149 (53,81 %) ; Goubet, 28 451 (46,18 %).

La Somme, qui avait trois députés communistes et deux de l'ancienne majorité, a maintenant trois députés socialistes, un député communiste et un député de l'opposition. Comme d'habitude, les habitants de ce département ont plus voté que la majorité des Français (17,15 % d'abstentions).

Dans la première circonscription (Amiens), M. Jean-Claude Dessein, socialiste, triomphe de M. de Robien (U.N.M.-P.R.), avec 60,57 % des voix, malgré que celui-ci ait bénéficié de 5 270 suffrages supplémentaires (contre 1 651 pour M. Dessein) par rapport au total des voix de droite du premier tour.

Dans la deuxième circonscription, M. Massoubre (R.P.R.) est largement battu par le candidat socialiste M. Fleury, qui totalise 55,60 % des voix mais qui, semble-t-il, n'a pas bénéficié d'un bon report des voix de l'électorat communiste du premier tour. Il perd, en effet, 171 voix par rapport au total P.C.-P.S. du 14 juin.

Dans la troisième circonscription, M. Couillet, communiste, est réélu, mais perd 2 767 voix par rapport au total P.S.-P.C.-M.R.G. du premier tour. Là encore, les reports au sein de la gauche n'ont pas été complets. De son côté, M. Jérôme Bignon (R.P.R.), avec 48,32 % des suffrages, fait une belle remontée entre les deux tours, gagnant 4 961 voix supplémentaires. Apparemment, M. Bignon a réussi à mobiliser les abstentionnistes du premier tour (+ 2 194 voix) et à attirer une partie de l'électorat centre gauche.

Dans la quatrième circonscription, M. Becq, socialiste, avec 54,8 % des suffrages exprimés, l'emporte nettement contre M. Hart, R.P.R. Après un intermède communiste de trois ans, cette circonscription retrouve sa tradition socialiste, même si M. Max Lejeune, aujourd'hui sénateur, avait pendant un temps fait suivre à ses électeurs le même chemin que lui en soutenant l'ancienne majorité.

Dans la cinquième circonscription, enfin, M. Audinot (U.N.M.), qui était mathématiquement moins bien placé que le candidat socialiste, M. Bias, à l'issue du premier tour, l'emporte finalement avec 52,36 % des voix.

TARN (3)

ELUS : MM. Bernard, d.s., P.S. (1re circ.) ; Gabarrou, P.S. (2e circ.).

Au premier tour : M. Pistre, d.s., P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Bernard, P.S. ; Dounadieu, R.P.R. *(suppl. de M. Limouzy, ne se représ. pas)* ; Pistre, P.S.

1re circ. (Albi)

Inscr., 88 608 ; votants, 70 170 ; abst., 20,80 % ; suff. expr., 68 423. *M. Pierre Bernard*, d. s., P.S., 45 103 (65,91 %). REELU.

M. P. Nespoulous, c. gén., m. de Valence-d'Albi, U.N.M.-C.D.S., 23 320 (34,08 %).

1er TOUR : abst., 25,81 % (suff. expr., 64 365) ; MM. Bernard, 30 819 ; Nespoulous, 14 502 ; Mme N. Poissac, P.C., 10 362 ; M. R. Skutnik, U.N.M.-R.P.R., 7 417 ; Mme M. Puel, L.O., 675 ; M. P. Kalfa, L.C.R., 590.

Total ex-majorité : 21 919 (34,04 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 58,38 % ; Giscard, 41,61 %.

197 : M. Billoux, 44 658 (59,74 %) ; Mme Fournier, 30 098 (40,25 %).

2e circ. (Castres)

Inscr., 82 000 ; votants, 69 308 ; abst., 15,47 % ; suff. expr., 68 127. *M. Jean-Pierre Gabarrou*, m. de Castres, P.S., 37 341 (54,81 %), ELU.

M. J. Limouzy, anc. secr. Etat, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 30 786 (45,18 %).

1er TOUR : abst., 20,12 % (suff. expr., 64 355) ; MM. Gabarrou, 29 902 ; Limouzy, 29 078 ; E. Cros, P.C., 4 218 ; P. Dietrich, ss. étiq., 597 ; Mme C. Tressens, L.O., 560.

Total ex-majorité : 24 078 (45,18 %).

10 mai : MM Mitterrand, 51,47 % ; Giscard, 48,52 %.

1978 : MM. Limouzy, 37 587 (52,99 %) ; Bardou, P.S., 33 388 (47,00 %).

Dans les première et deuxième circonscriptions du Tarn, les deux candidats socialistes ont été élus au deuxième tour : M. Pierre Bernard, pour la première, et M. Jean-Pierre Gabarrou pour la seconde. M. Pierre Bernard était le député sortant de la première circonscription. Il avait succédé, en 1980, à André Billoux, décédé, dont il était le suppléant. M. Jean-Pierre Gabarrou avait déjà enlevé, en 1977, la mairie de Castres à M. Jacques Limouzy (U.N.M.-R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat. Deux élections sans surprise avec un bon report des voix communistes. M. Pistre, député sortant de la troisième circonscription ayant été réélu dès le premier tour, le P.S. détient les trois sièges de ce département.

TARN-ET-GARONNE (2)

1re circ. (Montauban)

Députés sortants : MM. Bonhomme, R.P.R. ; Baylet, M.R.G.

ELUS : MM. Gouze, P.S. (1re circ.) ; Baylet, d. s., M.R.G. (2e circ.).

Inscr., 67 766 ; votants, 55 662 ; abst., 17,86 % ; suff. expr., 54 730. *M. Hubert Gouze*, adj. au m. de Montauban, P.S., 30 003 (54,82 %). ELU.

M. J. Bonhomme, d. s., m. de Caussade, cons. gén., U.N.M.-R.P.R., 24 727 (45,17 %).

1er TOUR : abst., 23,84 % (suff. expr., 50 648) ; MM. Bonhomme, 22 601 ; H. Gouze, 22 429 ; G. Catusse, P.C., 4 854 ; Mme J. Santi, L.O., 764.

Total ex-majorité : 22 601 (44,62 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,87 % ; Giscard, 46,12 %.

1978 : MM. Bonhomme, 30 165 (52,56 %) ; Gouze, 27 230 (47,44 %).

2e circ. (Castelsarrasin)

Inscr., 69 700 ; votants, 44 243 ; abst., 36,52 % ; suff. expr., 24 679. *M. Jean-Michel Baylet*, d. s., m. de Valence-d'Agen, M.R.G., 24 679 (100 %), REELU.

1er TOUR : abst., 23,83 % (suff. expr., 50 875) ; MM. J.-M. Baylet, 14 143 ; J.-P. Nunzi, ex-P.S., 13 236 ; J. Briat, U.N.M.-U.D.F., 8 709 ; R. Hevin, ex-R.P.R., 7 723 ; M. Bonnet, P.C., 6 220 ; J.-B. Maynot, écol., 644. BALLOTTAGE.

Total ex-majorité : 16 432 (32,42 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 58,04 % ; Giscard, 41,95 %.

1978 : MM. Baylet, 29 407 (51,90 %) ; Hevin, 27 245 (48,09 %).

Dans la première circonscription, M. Hubert Gouze (P.S.) l'a emporté sur M. Jean Bonhomme (U.N.M.-R.P.R.), avec 54,82 % des suffrages. Il a bénéficié d'un bon report des voix communistes du premier tour.

Dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.-P.S.), seul candidat, a été réélu. Après le retrait de M. Jean-Paul Nunzi, candidat socialiste non investi par son parti, mais soutenu par sa fédération départementale, M. Baylet s'est retrouvé seul au deuxième tour, puisque M. Jacques Briat (U.N.M.-U.D.F.) n'a pu maintenir sa candidature. Il manquait 7 voix à M. Briat pour obtenir les 12,5 % des inscrits nécessaires. M. Briat, entre les deux tours, a déposé un recours auprès du tribunal administratif, qui a rejeté sa demande. Il a ensuite fait appel auprès du Conseil constitutionnel. Le nombre de bulletins blancs ou nuls est impressionnant : 19 564, soit 44,21 % des votants.

VAR (4)

ELUS : MM. Hautecœur, d.s., P.S. (1re circ.) ; Durbec, P.S. (3e circ.) ; Goux, P.S. (4e circ.).

Au premier tour : M. Léotard, d.s., U.N.M.-P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Hautecœur, P.S. ; Léotard, U.D.F.-P.R. ; Arreckx, U.D.F.-P.R. ; Paecht, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Draguignan)

Inscr., 105 986 ; vot., 81 761 ; abst., 22,85 % ; suff. expr., 79 636. *M. Alain Hautecœur*, d. s., P.S. 48 992 (61,51 %). REELU.

M. M. Charrot, U.N.M.-R.P.R., 30 644 (38,48 %).

1er TOUR : abst., 26,99 % (suff. expr., 76 235) ; MM Hautecœur, 31 074 ; Charrot, 22 741 ; Guigou, P.C., 15 108 ; Watteau, P.F.N., 4 932 ; R. Lagadou, A.E., 2 381 ; D. Della-Sudda, C.C.A., 1.

Total ex-majorité : 22 741 (29,83 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 52,97 % ; Giscard, 47,02 %

1978 : MM. Hautecœur, 43 991 (53,81 %) ; Couilliot, U.D.F.-rad., 37 754 (46,18 %).

3e circ. (Toulon II, III, IX et partie V)

Inscr., 97 784 ; vot., 76 465 ; abst., 21,80 % ; suff. expr., 75 315. *M. Guy Durbec*, s., m. d'Ollioules, c. gén., P.S., 38 074 (50,55 %). ELU.

M. M. Arreckx, d. s., m. de Toulon, c. gen., U.N.M.-P.R., 37 241 (49,44 %).

1er TOUR : abst., 29,89 % (suff. expr., 67 719) ; MM. Arreckx, 32 841 ; Durbec, 22 984 ; H. Fouchier, P.C., 10 167 ; J. Baize, div. d., 1 157 ; Mme J. Barbotte, M.D., 570.

Total ex-majorité : 33 998 (50,20 %).

10 mai : MM. Giscard, 52,84 % ; Mitterrand, 47,15 %.

1978 : MM. Arreckx, 44 069 (56,23 %) ; Delplace, P.C., 34 289 (43,76 %).

4e circ. (La Seyne-sur-Mer, Toulon I et partie V)

Inscr., 140 542 ; vot., 108 286 ; abst., 22,95 % ; suff. expr., 106 784. *M. Christian Goux*, m. de Bandol, P.S., 57 261 (53,62 %). ELU.

M. A. Paecht, d. s., c. gén., U.N.M.-P.R., 49 523 (46,37 %).

1er TOUR : abst. 32,35 % (suff. expr., 97 461) ; MM Paecht, 42 832 ; Goux, 28 999 ; Mme D. De March, P.C., 22 843 ; MM. A. Chaumier, P.N., 1 120 ; C. Tautil, R.E.G., 807 ; Mme J. Lebris, L.O., 448 ; M. Alcara, L.C.R., 402.

Total ex-majorité : 42 832 (43,95 %).

10 mai : MM Mitterrand, 50,26 % ; Giscard, 49,73 %.

1978 : MM. Paecht, 58 978 (53,41 %) ; De March, 51 440 (46,58 %).

Le Var, où M. Giscard d'Estaing avait obtenu 51,89 % des suffrages exprimés le 10 mai, et dont trois des quatre députés sortants étaient membres de l'U.D.F., compte dorénavant trois députés socialistes, M. Léotard, U.D.F.-P.R., ayant été élu au premier tour.

Pas de surprise dans la première circonscription : l'électorat qui, au premier tour, s'était prononcé en faveur du candidat communiste, s'est, apparemment, bien reporté sur M. Hautecœur, M.R.G. Son adversaire, M. Charrot, U.N.M.-R.P.R., semble avoir bénéficié d'une part importante des 5 526 abstentionnistes du premier tour qui se sont exprimés au second, puisqu'il améliore le total des voix de droite du premier tour de 2 971.

Dans la quatrième circonscription, le transfert des voix communistes s'est correctement effectué en faveur de M. Christian Goux, P.S., son score (53,62 %) étant très proche du cumul des suffrages P.C.-P.S. du premier tour (53,20 %).

Le député sortant, M. Arthur Paecht, U.N.M.-P.R., est parvenu à se placer en tête dans la plupart des communes de cette circonscription, mais le vote de La Seyne, ville industrielle dont l'électorat est à dominante communiste, a été décisif : il n'y obtient que 39,15 % des voix.

C'est à Toulon, dans la troisième circonscription, que se jouait la lutte la plus serrée, puisque le total des voix de gauche obtenues par M. Guy Durbec (P.S.) au premier tour (P.C. + P.S. : 48,95 %) ne l'assurait pas d'une victoire facile sur M. Maurice Arreckx, député sortant (U.N.M.-P.R.) et maire de la ville depuis vingt-trois ans. Les abstentionnistes du 14 juin qui se sont rendus aux urnes au second tour ont sans doute profité à M. Durbec, qui enregistre 4 923 suffrages de mieux que le total des voix du premier tour. En revanche, M. Arreckx, U.N.M.-P.R., qui obtient 49,44 % des suffrages, enregistre un recul par rapport au total des voix de l'ex-majorité (50,20 %).

VAUCLUSE (3)

ELUS : MM. Taddei, d. s., P.S. (1re circ.) ; Borel, P.S. (2e circ.) ; Gatel, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Taddei, P.S. ; Mme Signouret, U.D.F. *(suppl., se représ comme suppl. de M. Charretier)* ; M. Marin, P.C.

1re circ. (Avignon)

Inscr., 104 005 ; votants, 78 703 ; abst., 24,32 % ; suff. expr., 76 905. *M. Dominique Taddei*, d. s., adj. m. d'Avignon, P.S., 46 378 (60,30 %). REELU.

M. J.-P. Roux, a. d., U.N.M.-R.P.R., 30 527 (39,69 %).

1er TOUR : abst., 76,73 % (suff. expr., 72 728) ; MM. Taddei, P.S., 32 658 ; Roux, 27 971 ; J. Bertrand, P.C., 12 099.

Total ex-majorité : 27 971 (38,45 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,98 % ; Giscard, 45,03 %.

1978 : MM. Taddei, 43 419 (51,57 %) ; Roux, 40 786 (48,42 %).

2e circ. (Apt, Carpentras)

Inscr., 88 538 ; votants, 71 489 ; abst., 19,25 % ; suff. expr., 70 138. *M. André Borel*, c. gén., P.S., 39 405 (56,18 %). ELU.

M. M. Charretier, a. d. a. min., m. de Carpentras, U.N.M.-P.R., 30 733 (43,81 %).

1er TOUR : abst., 25,86 % (suff. expr., 64 686) ; MM. Charretier, 27 475 ; Borel, 24 749 ; F. Liotaud, P.C., 11 881 ; A. Germain, P.F.N., 531.

Total ex-majorité : 27 475 (42,50 %).

10 mai : MM Mitterrand, 52,90 % ; Giscard, 47,09 %

1978 : MM. Charretier, 36 057 (51,49 %) ; Liotaud, 33 980 (48,50 %).

3e circ. (Orange)

Inscr., 83 447 ; votants, 65 025 ; abst., 22,07 % ; suff. expr., 63 302. *M. Jean Gatel*, P.S., 37 196 (58,75 %). ELU.

M. J. Bérard, a. d., c. gén., U.N.M.-R.P.R., 26 106 (41,24 %).

1er TOUR : abst., 28,40 (suff. expr., 58 887) ; MM. Berard, 21 108 ; Gatel, 18 561 ; Marin, d. s., P.C., 15 831 ; Mme M. Mallus, Ecol., 1 485 ; M. J.-M. Martinuzzi, P.N., 902.

Total ex-majorité : 21 108 (35,84 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 54,77 % ; Giscard, 45,22 %.

1978 : MM. Marin, 34 115 (51,31 %) ; Bérard, 32 369 (48,68 %)

Le département du Vaucluse, qui avait un député socialiste, un communiste et un giscardien, compte désormais trois élus socialistes. Dans la première circonscription, M. Dominique Taddei, socialiste, député sortant, avec 60,30 % des suffrages, a retrouvé sans difficulté son siège face au candidat U.N.M.-R.P.R., Jean-Pierre Roux. C'est le meilleur score jamais enregistré par M. Taddei bien qu'il lui ait manqué 1 621 voix par rapport au potentiel des voix de gauche du premier tour, alors même que 4 177 nouveaux électeurs se sont prononcés du premier au second tour.

Dans la deuxième circonscription, le socialiste, M. André Borel, l'emporte par 56,18 % des voix devant M. Maurice Charretier, U.N.M.-P.R., ancien ministre du commerce et de l'artisanat, maire de Carpentras. Dans sa propre ville, M. Charretier ne devance son adversaire que de 397 voix.

En ce qui concerne la troisième circonscription, M. Jean Gatel, élu avec 58,75 % des voix, a bénéficié d'un bon report des voix recueillies au premier tour par le député sortant communiste, M. Fernand Marin, même si le report ne s'est pas effectué intégralement. Notons que M. Fernand Marin a vu pour la troisième fois son mandat écourté à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. Il avait été battu à deux reprises par M. Jacques Bérard, R.P.R. Il est battu aujourd'hui par le candidat socialiste.

Pour l'ensemble du département, la moyenne des suffrages recueillis par les trois candidats socialistes est supérieure de 4 % au score réalisé le 10 mai dernier par M. François Mitterrand. Les écarts respectifs entre élus et battus sont très importants : 20,61 % dans la première circonscription, 12,37 % dans la seconde et 17,51 % dans la troisième.

VENDÉE (4)

ELU : M. Métais, P.S. (2e circ.).

Au premier tour : MM. Mestre, U.N.M.-U.D.F. (1re circ.) ; Manger, d.s., U.N.M.-R.P.R. (3e circ) ; Ansquer, d.s., U.N.M.-R.P.R. (4e circ.).

Députés sortants : MM. Caillaud, U.D.F.-P.R. *(se représ. comme suppl. de M. Mestre)* ; M. Forens, U.D.F.-C.D.S. ; Manger, R.P.R. ; Ansquer, R.P.R.

2e circ. (Fontenay-le-Comte)

Inscr., 74 819 ; votants, 60 615 ; abst., 18,98 % ; suff. expr., 59 969. M. Pierre Métais, m. de Champagne-les-Marais, c. gén., P.S., 30 280 (50,49 %). ELU.

M. A. Forens, d. s., m. de Fontenay-le-Comte, c. gén., U.N.M.-R.P.R., 29 689 (49,50 %).

1er TOUR : abst., 23,97 % (suff. expr., 56 130) ; MM. Forens, 27 961 ; Métais, 21 961 ; G. Gréard, P.C., 3 565 ; Y. Normand, div. g., 1 847 ; A. Aubineau, Alt. 81, 796.

Total ex-majorité, 27 961 (49,81 %).

10 mai : MM. Giscard, 52,10 % ; Mitterrand, 47,89 %.

1978 (1er tour) : M. Forens, 32 988 (54,61 %).

M. André Forens, député sortant, U.N.M.-R.P.R., à qui il avait manqué 104 voix pour être élu le 14 juin, et qui espérait rattraper son retard par le vote des abstentionnistes (23,97 % au premier tour), a perdu son siège : le candidat socialiste, M. Pierre Métais, l'a emporté avec 591 voix d'avance. Même si cette élection n'est pas à proprement parler une grosse surprise, elle constitue tout de même une « petite révolution » dans le paysage politique vendéen. La Vendée n'avait pas élu un seul député de gauche depuis 1946. A cette époque, M. Georges Gorse (S.F.I.O.) l'avait emporté et il avait conservé son siège jusqu'en 1951. La deuxième circonscription de la Vendée, où M. Métais vient de l'emporter, était d'ailleurs la seule à la portée de la nouvelle majorité : M. Mitterrand, au second tour des élections présidentielles, y avait obtenu 47,89 % des voix et c'est dans cette circonscription que l'on recense le plus de municipalités de gauche.

La défaite de M. André Forens peut s'expliquer par la candidature de M. Yves Normand (Centre gauche), qui l'a empêché d'être réélu au premier tour. Le maire de Fontenay-le-Comte, M. Forens, avait soutenu M. Debré à l'élection présidentielle.

VIENNE (3)

ELUS : M. Santrot, d. s., P.S. (1re circ.) ; Mme Cresson, P.S. (2e circ.) ; M. Cartraud, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Santrot, P.S. ; Abelin, U.D.F.-C.D.S. ; Leperco, R.P.R.

1re circ. (Poitiers)

Inscr., 106 273 ; votants, 78 715 ; abst., 25,93 % ; suff. expr., 77 600. *M. Jacques Santrot*, d. s., m. de Poitiers, c. gén., P.S., 47 110 (60,70 %). REELU

M. J.-H. Calmon, adj. au m. de Valdivienne, U.N.M.-R.P.R., 30 490 (39,29 %).

1er TOUR : abst., 30,70 % (suff. expr., 72 530) ; MM. Santrot, 35 857 ; Calmon, 27 113 ; J.-J. Penaud, P.C., 5 943 ; J.-F. Robin, Alt. 81, 1 543 ; J.-J. Dumiot, M.R.G., 1 236 ; A. Grenet, L.O., 338.

Total ex-majorité : 27 113 (37,38 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 53,94 % ; Giscard, 46,05 %.

1978 : MM. Santrot, 44 526 (52,03 %) ; Raffarin, U.D.F.-P.R., 41 047 (47,96 %).

2e circ. (Châtellerault)

Inscr., 77 448 ; votants, 60 943 ; abst., 21,31 % ; suff. expr., 59 761. *Mme Edith Cresson*, min. de l'agriculture, m. de Thuré parl. eur., P.S., 34 368 (57,50 %). ELUE.

M. J.-P. Abelin, d. s., c. gén., U.N.M.-C.D.S., 25 393 (42,49 %).

1er TOUR : abst., 28,80 % (suff. expr., 53 782) ; Mme Cresson, 23 086 ; MM. Abelin, 22 180 ; P. Fromonteil, P.C., 6 499 ; D. Noble, Alt. 81, 934 ; J.-P. Serre, c. mun. de Bournand, P.F.N., 620 ; G. Gouiller, div. g., 463.

Total ex-majorité : 22 180 (41,24 %).

10 mai : MM Mitterrand, 53,98 % ; Giscard, 46,06 %.

1978 : M. Abelin, 33 158 (52,11 %) ; Mme Cresson, 30 467 (47,88 %).

3e circ. (Montmorillon)

Inscr., 75 947 ; votants, 61 452 ; abst., 19,00 % ; suff. expr., 60 558. *M. Raoul Cartraud*, m. de Cicray, c. gén., P.S., 31 577 (52,14 %) ELU.

M. A. Leperco, d. s., m. d'Usson-Poitou, U.N.M.-R.P.R., 28 981 (47,85 %).

1er TOUR : abst., 24,69 % (suff. expr., 55 744) ; MM. Leperco, 25 568 ; Cartraud, 20 307 ; J.-P. David, P.C., 8 027 ; G. Gévaudan, Alt. 81, 1 199 ; R. Pavard, M.R.G., 478 ; R. Boquetanière, M.D., 255.

Total ex-majorité 25 568 (45,86 %).

10 mai : MM Mitterrand, 50,66 % ; Giscard, 49,33 %

1978 : MM Leperco, 33 200 (51,47 %) ; Cartraud, 31 298 (48,52 %).

Le parti socialiste, qui détenait un siège, gagne les deux autres. A Poitiers, M. Jacques Santrot a confirmé son mandat. A Châtellerault, Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, met un terme au règne de la famille Abelin en triomphant de M. Jean-Pierre Abelin, fils du leader centriste, Pierre Abelin. Enfin, à Montmorillon, M. Raoul Cartraud bat le député sortant, M. Arnaud Leperco (U.N.M.-R.P.R.). Le P.S. est d'autant plus satisfait des résultats qu'il avait sur le cœur une défaite très ancienne. A l'époque du Front populaire, il n'y eut aucun élu socialiste dans la Vienne, rappelle M. Jacques Santrot, qui relève d'autre part qu'au conseil régional de Poitou-Charentes, présidé par M. Chaussebourg (U.D.F.-C.D.S.), la nouvelle majorité présidentielle dispose désormais de la majorité par 28 voix contre 24.

HAUTE-VIENNE (3)

ELUS : MM. Rodet, P.S. (1re circ.) ; Rigout, d. s., P.C. (2e circ.) ; Mocœur, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : Mme Constans, P.C. ; MM. Rigout, P.C. ; Jouve, P.C.

1re circ. (Limoges Est, Nord, Sud, Saint-Léonard-de-Noblat)

Inscr., 83 341 ; votants, 52 261 ; abst., 37,29 % ; suff. expr., 38 967. *M. Alain Rodet*, c. gén., P.S., 38 967 (100 %). ELU.

1er TOUR : abst., 27,41 % (suff. expr., 59 259) ; M. Rodet, 23 803 ; Mme H. Constans, d. s., P.C., 18 841 ; M. C. Granet, ex-R.P.R., 10 212 ; Mme L. Carmouze, U.N.M.-rad., 5 255 ; M. A. Campaner, Alt. 81, 608 ; Mme C. Dumons, L.O., 538 ; M. P. Paju, O.C.A., 2.

Total ex-majorité : 15 467 (26,10 %).

10 mai : MM Mitterrand, 63,58 % ; Giscard 36,41 %.

1978 : Mme Constans, 39 433 (58,11 %) ; M. Baillot d'Estivaux, R.P.R., 28 424 (41,88).

2e circ. (Rochechouart, Saint-Junien)

Inscr., 71 347 ; votants, 56 223 ; abst., 21,19 % ; suffr. expr., 53 747. *M. Marcel Rigout*, d. s., c. gén., P.C., 33 483 (62,29 %). REELU.

M. C. Madoumier, U.N.M.-R.P.R., 20 264 (37,70 %).

1er TOUR : abst., 23,74 % (suff. expr., 53 459) ; MM. Rigout, 2? 469 ; Nouaille, P.S., 16 828 ; Madoumier, 15 456 ; Mme C. Roussie, L.O., 706.

Total ex-majorité : 15 456 (28,91 %).

10 mai : MM Mitterrand, 61,54 % ; Giscard, 38,45 %.

1978 : MM. Rigout, 33 554 (56,63 %) ; Madoumier, 25 687 (43,36 %).

3e circ. (Bellac, Limoges Ouest)

Inscr., 105 284 ; votants, 65 606 ; abst., 37,68 % ; suff. expr., 41 420. *M. Marcel Mocœur*, m. de Châteauponsac, c. gén., P.S., 41 420 (100 %). ELU.

1er TOUR : abst., 27,24 % (suff. expr., 75 173) ; MM. Mocœur, 28 092 ; J. Jouve, d. s., P.C., 23 430 ; J. Baillot d'Estivaux, ex-R.P.R., 11 807 ; M. Buchet, U.N.M.-R.P.R., 10 045 ; A. Christophe, Alt 81, 1 216 ; D. Mournetas, L.O., 683.

Total ex-majorité, 21 652 (28,80 %).

10 mai : MM. Mitterrand, 61,5? % ; Giscard, 38,47 %.

1978 : MM. Jouve, 47 556 (55,94 %) ; Petit, R.P.R., 37 448 (44,05 %).

Double insuccès pour le P.C., qui perd deux de ses trois élus ; pour la majorité, qui, divisée au premier tour dans les première et troisième circonscriptions, n'a pu maintenir aucun de ses représentants dans ces circonscriptions. Résultat : le P.S. enlève sans mal deux sièges où ses candidats restaient seuls en lice. Toutefois, dans ces deux circonscriptions, le nombre des bulletins blancs ou nuls ont été nombreux ; particulièrement dans la troisième circonscription, où il a été de 24 186, alors que, au premier tour, le total des voix recueillies par M. Buchet, U.N.M.-R.P.R., et M. Baillot-d'Estivaux, R.P.R., était de 21 652.

Dans la deuxième circonscription, M. Rigout est réélu avec plus de 3 000 voix d'avance. Il lui manque toutefois près de quatre mille suffrages pour retrouver le total des voix de gauche du premier tour.

(Lire la suite page 24.)

Dans les autres départements

LES RÉSULTATS

SECOND TOUR

(Suite de la page 23.)

VOSGES (4)

ELUS : MM. Séguin, d. s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Valroff, P.S. (3e circ.) ; Beltrame, P.S. (4e circ.).

Au premier tour : M. Stoléru, U.N.M.-R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Séguin, R.P.R. ; Pierret, P.S. ; Braun, R.P.R. ; Voilquin, U.D.F.-P.R.

1re circ. (Epinal)

Inscr., 82 569 ; votants, 66 461 ; abst., 19,50 % ; suffr. expr., 65 366.
M. Philippe Seguin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 34 268 (52,42 %). REELU.
M. P. Blanck, m. d'Epinal, P.S., 31 098 (45,57 %).

1er TOUR : abst., 25,97 % (suff. expr., 60 260) ; MM. Seguin, 29 445 ; Blanck, 22 758 ; R. Bresson, P.C., 5 783 ; J.-P. Deltour, A.E., 2 274.
Total ex-majorité : 29 445 (48,86 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,17 % ; Giscard, 49,82 %.
1978 : MM. Seguin, 35 845 (52,08 %) ; Thibers, P.S., 32 980 (47,91 %).

3e circ. (Remiremont)

Inscr., 63 331 ; votants, 50 526 ; abst., 20,21 % ; suffr. expr., 49 631.
M. Jean Valroff, m. de Saint-Etienne-lès-Remiremont, P.S., 25 194 (50,76 %). ELU.
M. G. Braun, d. s., m. de Cornimont, U.N.M.-R.P.R., 24 437 (49,23 %).

1er TOUR : abst., 26,94 % (suff. expr., 45 141) ; MM. Braun, 21 578 ; Valroff, 19 060 ; C. Boulay, P.C., 3 272 ; D. Carrat, L.O., 1 231.
Total ex-majorité : 21 578 (47,8? %).
10 mai : MM. Giscard, 51,39 % ; Mitterrand, 48,60 %.
1978 : MM. Braun, 28 310 (54,70 %) ; Valroff, 23 437 (45,29 %).

4e circ. (Mirecourt, Neufchâteau)

Inscr., 65 439 ; votants, 54 298 ; abst., 17,02 % ; suffr. expr., 53 104.
M. Serge Beltrame, c. gén., P.S., 28 189 (53,08 %). ELU.
M. H. Voilquin, d. s., m. de Vittel, U.N.M.-P.R., 24 915 (46,91 %).

1er TOUR : abst., 25,11 % (suff. expr., 48 104) ; MM. Beltrame, 20 297 ; Voilquin, 20 093 ; M. Bidaud, ss. étiq., 3 385 ; Mme M. Rouyer, P.C., 2 306 ; MM. J.-C. Noirclère, A.E., 1 437 ; B. Varoquaux, C.N.I.P., 584 ; P. Lhuillier, ss étiq., 2.
Total ex-majorité : 24 062 (50,02 %).
10 mai : MM. Giscard, 53,41 % ; Mitterrand, 46,58 %.
1978 : MM. Voilquin, 28 253 (52,42 %) ; Beltrame, 25 640 (47,57 %).

Dans un département fort touché par le chômage, la progression du parti socialiste se traduit pour celui-ci par un gain de deux sièges (Remiremont et Neufchâteau), ce qui lui donne désormais trois sièges sur quatre, M. Pierret ayant été réélu dès le premier tour à Saint-Dié.

La défaite de M. Voilquin, député sortant, à Neufchâteau, est surprenante. Il a, sans conteste, souffert des divisions de l'ex-majorité, concrétisée par un très mauvais report des voix de M. Bidaud, sans étiquette.

A Remiremont, la victoire de M. Valroff est moins nette que le laissaient prévoir les résultats du premier tour, l'augmentation du taux de participation ayant sans doute profité au député sortant, M. Braun (R.P.R.).

Dans la circonscription d'Epinal, le député sortant (R.P.R.), M. Seguin, résiste à la poussée de la gauche, qui, chez lui, n'est pas allée plus loin que le premier tour.

M. Seguin possède en effet 3 170 voix d'avance sur le candidat socialiste M. Blanck, maire d'Epinal, qui est devancé au chef-lieu de 1 273 voix. En pourcentage par rapport aux exprimés, il ne progresse pas vraiment d'un tour à l'autre, bien que, dans cette circonscription, M. Mitterrand ait été légèrement majoritaire le 10 mai.

YONNE (3)

ELUS : MM. Soisson, U.N.M.-P.R. (1re circ.) ; Grézard, P.S. (2e circ.) ; Lassale, P.S. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Masson, U.D.F. *(suppl. de M. Soisson, ne se représ. pas)* ; Delprat, N.I.-C.N.I.P. ; Mercier, R.P.R.

1re circ. (Auxerre)

Inscr., 69 234 ; votants, 56 165 ; abst., 18,87 % ; suff. expr., 55 550.
M. Jean-Pierre Soisson, a. d., a. min., m. d'Auxerre, c. gén., U.N.M.-P.R., 28 204 (50,77 %). ELU.
M. M. Bonhenry, c. gén., P.S., 27 346 (49,22 %).

1er TOUR : abst., 26,72 % (suff. expr., 50 026) ; MM. Soisson, 24 904 ; M. Bonhenry, 19 339 ; G. Fernandez, P.C., 5 028 ; D. Laprade, Alt. 81, 756.
Total ex-majorité : 24 904 (49,78 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 50,60 % ; Giscard, 49,39 %.
1978 : MM. Soisson, 31 437 (56,21 %) ; Louis, P.S., 24 489 (43,78 %).

2e circ. (Avallon)

Inscr., 62 800 ; votants, 51 033 ; abst., 18,73 % ; suffr. expr., 50 368.
M. Léo Grézard, c. gén., P.S., 26 026 (51,67 %). ELU.
M. M. Delprat, d. s., c. gén., U.N.M.-C.N.I.P., 24 342 (48,32 %).

1er TOUR : abst., 24,32 % (suff. expr., 46 803) ; MM. M. Delprat, 21 985 ; G. Grezard, P.S., 16 932 ; F. Meyroune, P.C., 7 886.
Total ex-majorité : 21 985 (46,97 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 51 % ; Giscard, 48,99 %.
1978 : MM. Delprat, 27 171 (51,79 %) ; Beaud, P.S., 25 287 (48,20 %).

3e circ. (Sens)

Inscr., 84 458 ; votants, 66 411 ; abst., 21,36 % ; suffr. expr., 65 169.
M. Roger Lassale, c. gén., P.S., 33 940 (52,07 %). ELU.
M. A. Mercier, d. s., U.N.M.-R.P.R., 31 229 (47,92 %).

1er TOUR : abst., 27,67 % (suff. expr., 60 380) ; MM. Mercier, 19 695 ; Lassale, 16 681 ; Cordillot, P.C., 13 195 ; E. Braun, div. d., 9 816 ; A. Ponchel, Alt. 81, 993.
Total ex-majorité : 29 511 (48,87 %).
10 mai : MM. Giscard, 50,99 % ; Mitterrand, 49 %.
1978 : MM. Plot, R.P.R., 37 693 (55,12 %) ; Cordillot, 30 689 (44,87 %).

Il n'avait manqué que 110 voix à M. Jean-Pierre Soisson pour l'emporter, il y a une semaine, dans la première circonscription de l'Yonne. Au second tour, il a distancé un jeune conseiller général socialiste, M. Michel Bonhenry, de 858 suffrages. Mais, dans sa ville d'Auxerre, dont il est maire, M. Soisson a été mis en minorité, ce qui permet au P.S. d'espérer conquérir cette municipalité lors des prochaines élections.

Comme il était prévisible, les deux autres circonscriptions ont basculé à gauche. Dans la deuxième (Avallon), le député sortant, M. Michel Delprat (U.N.M.-CNIP), n'a recueilli que 48,32 % des voix, laissant son siège à M. Léo Grézard. Dans la troisième (Sens), le maire de Pont-sur-Yonne, M. Roger Lassale, l'emporte largement sur le docteur André Mercier, en obtenant 52,07 % des voix.

UNE ÉLECTION CANTONALE

AUDE : canton de Carcassonne-III (2e tour).
Inscr., 8 173 ; votants, 4 630 ; suffr. expr., 4 531.

MM. Pierre Moffre, P.C., 2 345 voix. ELU. Raymond Cheza, R.P.R., 2 186.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Antoine Gayraud, P.S., maire de Carcassonne, décédé, qui avait été élu au second tour en mars 1976 avec 2 601 voix contre 2 514 à M. Cheza.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 8 171 ; vot., 4 990 ; suffr. expr., 4 877 ; MM. Cheza, 1 662 ; Moffre, 1 473 ; Fernand Ancely, P.S., maire de Carcassonne, 1 396 ; Lionel Itart-Longueville, U.D.F., 346.

Devancé au premier tour, le successeur d'Antoine Gayraud à la mairie de Carcassonne s'était désisté en faveur du candidat communiste. Ce dernier améliore avec 51,75 % des suffrages exprimés le score d'Antoine Gayraud, en 1976, qui l'avait emporté avec 50,85 % des voix. Toutefois il ne recueille pas ni en voix ni en pourcentage, le total de gauche du premier tour. Ce total était le 14 juin de 2 869 (soit 58,82 % des exprimés). Parallèlement, le candidat du R.P.R. fait mieux : 2 186 voix au lieu des 2 008 qu'il pouvait escompter et 48,24 % au lieu de 41,17 %.

Le conseil général de l'Aude est désormais composé de 27 P.S. (au lieu de 28), 4 P.C. (au lieu de 3) et 3 divers modérés.]

TERRITOIRE DE BELFORT (2)

ELUS au premier tour : MM. Chevènement, d.s., P.S. (1re circ.) ; Forni, d.s., P.S. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Chevènement, P.S. ; Forni, P.S.

DOM

GUADELOUPE (3)

ELUS : MM. Moutoussamy, P.C.G. (1re circ.) ; Jalton, P.S. (2e circ.) ; Esdras, U.D.F. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Moustache, R.P.R. ; Maximin, R.P.R. ; Guilliod, R.P.R.

1re circ. (Pointe-à-Pitre)

Inscr., 59 402 ; votants, 22 518 ; abst., 62,09 % ; suff. expr., 21 315.
M. Ernest Moutoussamy, P.C., 13 208 (61,96 %). ELU.
M. L. Bernier, m. de Saint-François, U.N.M.-U.D.F., 8 107 (38,03 %).

1er TOUR : abst., 71,06 % (suff. expr., 16 654) ; MM. Moutoussamy, 6 503 ; Bernier, 2 855 ; J. Moustache, d. s., U.N.M.-R.P.R., 2 629 ; H. Beaujean, U.N.M.-rad., 1 535 ; Mme M. Captant, U.N.M.-R.P.R., 1 192 ; M. F. Girard, div. g., 1 048 ; B. Bourguignon, P.S., 820 ; E. Deber-Lesalut, écol., 72.
Total ex-majorité : 8 221 (49,36 %).
10 mai : MM. Giscard, 77,36 % ; Mitterrand, 22,63 %.
1978 : MM. Moustache, 19 721 (60,26 %) ; Ibéné, P.C.G., 13 003 (39,73 %).

2e circ. (Les Abymes)

Inscr., 63 135 ; votants, 20 994 ; abst., 66,21 % ; suff. expr., 20 169.
M. Frédéric Jalton, a. d., parl. eur., c. gén., P.S., 13 550 (67,18 %). ELU.
M. M. Lacoma, ex-R.P.R., 6 619 (32,81 %).

1er TOUR : abst., 76,56 % (suff. expr., 13 969) ; MM. Jalton, 7 594 ; Lacoma, 2 933 ; M. Maximin, d. s., U.N.M.-R.P.R., 2 074 ; Mme G. Tarre-Tacite, P.C., 1 028 ; P. Anaïs, ext. g., 207 ; J.-S. Mourillon, M.R.G., 133.
Total ex-majorité : 5 007 (35,84 %).
10 mai : MM. Giscard, 72,46 % ; Mitterrand, 27,53 %.
1978 : MM. Maximin, 16 048 (51,62 %) ; Jalton, 15 038 (48,37 %).

3e circ. (Basse-Terre)

Inscr., 50 965 ; votants, 18 783 ; abst., 63,14 % ; suff. expr., 18 032.
M. Marcel Esdras, c. gén., prés. c. rég., U.N.M.-U.D.F., 9 926 (55,04 %). ELU.
M. J. Cléry, c. gén., m. Basse-Terre, P.C., 8 106 (44,95 %).

1er TOUR : abst., 78,99 % (suff. expr., 10 838) : MM. Esdras, 3 765 ; Cléry, P.C., 3 151 ; R. Guilliod, d. s., U.N.M.-R.P.R., 2 579 ; J. Nouvel, P.S., 1 343.
Total ex-majorité : 6 344 (58,53 %).
10 mai : MM. Giscard, 86,31 % ; Mitterrand, 13,68 %.
1978 : MM. Guilliod, 16 851 (73,28 %) ; Esdras, 6 143 (26,71 %).

Après l'élimination, dès le premier tour, des trois députés R.P.R. sortants qui n'avaient pu se maintenir faute d'avoir recueilli un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits, le bouleversement est total. La gauche conquiert deux sièges. Dans la première circonscription, le candidat du parti communiste guadeloupéen (P.C.G., autonomiste), M. Moutoussamy, doit son succès à l'augmentation du nombre des votants (+ 5 310), mais aussi aux querelles des représentants de l'ancienne majorité. Les électeurs gaullistes ont suivi les consignes de la fédération départementale du R.P.R., qui avait appelé à ne pas soutenir le candidat de l'U.D.F., M. Bernier, président du conseil général. Celui-ci ne retrouve même pas le total des voix de droite du premier tour.

Le succès de M. Jalton dans la deuxième circonscription ne constitue pas une surprise. Le candidat socialiste l'emporte très largement sur le gaulliste dissident qui était son adversaire. Il a bénéficié du report des suffrages recueillis par la gauche le 14 juin, ainsi que de l'augmentation de la participation (+ 6 432 votants). Il recueille, en effet, 4 588 voix de plus que n'en totalisait la gauche au soir du premier tour et récupère donc facilement le siège qu'il avait perdu en 1978. En trois ans, il gagne 18,81 points.

Dans la troisième circonscription, où le nombre des votants s'est aussi accru sensiblement (+ 7 459 voix), M. Esdras, président du conseil régional, a conservé l'avantage sur le candidat du P.C.G., M. Cléry, qui a néanmoins presque doublé le total des voix de gauche du premier tour. Grâce à lui, l'ex-majorité parvient à préserver un siège.

GUYANE (1)

ELU : M. Castor, div. g.
Inscr., 23 066 ; votants, 13 686 ; abst., 40,66 % ; suff. expr., 13 462.
M. Elie Castor, prés., c. gén., div. g., 7 210 (53,55 %). ELU.
M. H. Rivierez, d. s., U.N.M.-R.P.R., 6 252 (46,44 %).

Député sortant : M. Rivierez, R.P.R.

1er TOUR : abst., 50,82 % (suff. expr., 11 059) : MM. Castor, 5 661 ; Rivierez, 5 398.
Total ex-majorité : 5 398 (48,81 %).
10 mai : MM. Giscard, 66,35 % ; Mitterrand, 33,64 %.
1978 (1er tour) : M. Rivierez, 6 810 (53,31 %).

La victoire de M. Castor met fin à quatorze ans de règne gaulliste. Le président du conseil général, qui avait devancé M. Rivierez de 263 voix au premier tour, l'emporte de 958 voix grâce à une meilleure mobilisation en sa faveur d'une partie des abstentionnistes du premier tour. Il obtient, en effet, 1 549 voix de plus que le 14 juin contre + 854 pour M. Rivierez. Chacun des deux progresse dans dix communes, mais à Cayenne M. Castor a obtenu 818 voix de plus que le député sortant (3 704 voix contre 2 886). Il s'agit d'un changement radical pour la Guyane. M. Castor a été soutenu par toutes les formations de gauche, mais aussi par certains modérés.

Sa victoire a donné lieu à une soirée de fête à Cayenne.

MARTINIQUE (3)

ELUS : MM. Petit, d. s., R.P.R. (1re circ.) ; Césaire, d. s., sout. P.S. (2e circ.) ; Sablé, d. s., U.D.F. (3e circ.).

Députés sortants : MM. Petit, R.P.R. ; Césaire, app. P.S. ; Sablé, app. U.D.F.

1re circ. (Nord)

Inscr., 58 961 ; votants, 24 588 ; abst., 58,29 % ; suff. expr., 23 664.
M. Camille Petit, d. s., m. de Sainte-Marie, U.N.M.-R.P.R., 15 292 (64,62 %). REELU.
M. S. Salpetrier, P.S., 8 372 (35,37 %).

1er TOUR : abst., 67,42 % (suff. expr., 18 377) ; MM. Petit, 11 612 ; Salpétrier, 4 868 ; C. Cerland, P.C., 1 837 ; Mme R. Ravoteur, ext. g., 260.
Total ex-majorité : 11 612 (63,18 %).
10 mai : MM. Giscard, 85,12 % ; Mitterrand, 14,87 %.
1978 (1er tour) : M. Petit, 24 997 (80,64 %).

2e circ. (Fort-de-France)

Inscr., 69 673 ; votants, 34 495 ; abst., 50,49 % ; suff. expr., 32 913.
M. Aimé Césaire, d. s., m. de Fort-de-France, sout. P.S., 20 965 (63,69 %). REELU.
M. Elize, c. gén., U.N.M.-U.D.F., 11 948 (36,30 %).

1er TOUR : abst., 57,14 % (suff. expr., 28 171) ; MM. Césaire, 17 039 ; Elize, 9 549 ; G. Lordinot, P.C., 980 ; C. Enelada, div. d., 363 ; L.-J. Maugee, ext. g., 240.
Total ex-majorité : 9 912 (35,18 %).
10 mai : MM. Giscard, 73,92 % ; Mitterrand, 26,07 %.
1978 (1er tour) : M. Césaire, 21 459 (52,60 %).

3e circ. (Rivière-Salée)

Inscr., 58 794 ; votants, 26 724 ; abst., 54,54 % ; suff. expr., 25 720.
M. Victor Sablé, d. s., U.N.M.-U.D.F., 13 366 (51,96 %). REELU.
M. Louis-Joseph-Dogue, c. gén., P.S., 12 354 (48,03 %).

1er TOUR : abst., 68,22 % (suff. expr., 17 736) ; MM. Sablé, 9 752 ; Louis-Joseph Dogue, 6 682 ; P.-Z. Quitman, P.C., 1 322.
Total ex-majorité : 9 752 (54,98 %).
10 mai : MM. Giscard, 84,14 % ; Mitterrand, 15,85 %.
1978 (1er tour) : M. Sablé, 21 029 (70,60 %).

Pas de changement en Martinique. Les trois députés sortants sont réélus. Dans la 1re circonscription, MM. Petit et Salpétrier ont bénéficié tous deux de l'augmentation du nombre des votants (+ 5 372), mais le député sortant avait, à l'issue du premier tour, une avance trop importante sur le candidat du P.S. pour être menacé par celui-ci. M. Salpétrier a fait néanmoins beaucoup mieux que l'ensemble de la gauche le 14 juin. Idem dans la deuxième circonscription, où M. Césaire, président du parti progressiste martiniquais, bien soutenu par l'ensemble de la gauche, distance M. Elizé de 9 017 voix. Comme prévu, le duel a été plus serré dans la 3e circonscription, mais M. Sablé l'emporte de 1 012 voix sur son adversaire socialiste. Tous deux avaient mobilisé une partie des abstentionnistes du 14 juin puisqu'il y a eu 8 039 votants de plus. Le député sortant a ainsi ajouté 3 614 voix à son score du premier tour et M. Louis-Joseph Dogué 4 370 voix au résultat global qu'avait alors enregistré la gauche.

LA RÉUNION (3)

ELUS : MM. Debré, d.s., U.N.M.-R.P.R. (1re circ.) ; Fontaine, d. s., div. d. (2e circ.) ; Bertile (3e circ.).

Députés sortants : MM. Debré, R.P.R. ; Fontaine, N.I. ; La Gourgue, U.D.F.-P.R. *(se représ. dans la 1re circ.)*

1re circ. (Saint-Denis)

Inscr., 90 288 ; votants, 55 465 ; abst., 38,56 % ; suffr. expr., 54 328.
M. Michel Debré, d. s., a. p. min., m. d'Amboise, U.N.M.-R.P.R., 32 150 (59,17 %). REELU.
M. B. Payet, c. gén., P.C., 22 178 (40,82 %).

1er TOUR : abst., 43,70 % (suff. expr., 50 268) ; MM. Debré, 18 654 ; Payet, 12 534 ; J.-C. Fruteau, P.S., 9 427 ; P. Lagourgue, d. s., U.N.M.-U.D.F., 9 147 ; A. Morel, F.N., 506.
Total ex-majorité : 27 801 (55,30 %).
10 mai : MM. Giscard, 64,63 % ; Mitterrand, 35,36 %.
1978 (1er tour) : M. Debré, 34 701 (63,30 %).

2e circ. (Saint-Paul)

Inscr., 84 432 ; votants, 65 397 ; abst., 22,54 % ; suffr. expr., 64 330.
M. Jean Fontaine, d. s., m. de Saint-Louis, div. d., 32 453 (50,44 %). REELU.
M. P. Vergès, parl. eur., m. du Port, P.C., 31 877 (49,55 %).

1er TOUR : abst., 30,11 % (suff. expr., 58 361) ; MM. Verges, 25 788 ; Fontaine, 25 273 ; Y.-D. Cadet, P.S., 6 068 ; J. Perreau-Pradier, div. d., 1 232.
Total ex-majorité : 26 505 (45,41 %).
10 mai : MM. Giscard, 59,72 % ; Mitterrand, 40,27 %.
1978 (1er tour) : M. Fontaine, 29 406 (50,23 %).

3e circ. (Saint-Pierre)

Inscr., 62 870 ; votants, 40 941 ; abst., 34,87 % ; suffr. expr., 39 794.
M. Wilfrid Bertile, P.S., 21 768 (54,70 %). ELU.
M. A.-M. Pihouée, U.N.M.-R.P.R., 18 026 (45,29 %).

1er TOUR : abst., 40,53 % (suff. expr., 36 640) ; MM. Bertile, 10 478 ; Hoareau, P.C., 9 372 ; Pihouée, 8 762 ; J.-P. Virapoullé, U.N.M.-U.D.F., 7 404 ; M. Boissier, écol., 624.
Total ex-majorité : 16 166 (43,88 %).
10 mai : MM. Giscard, 66,13 % ; Mitterrand, 33,86 %.
1978 (1er tour) : M. Lagourgue, U.D.F.-P.R., 22 433 (53,27 %).

La gauche, qui avait recueilli 50,64 % des suffrages exprimés au premier tour, n'en compte plus que 47,86 % bien qu'il y ait eu 2 156 votants de plus. Ce tassement s'explique par le fait que la gauche était représentée au second tour, dans les première et deuxième circonscriptions, par un candidat du parti communiste réunionnais. Le communiqué publié au lendemain du premier tour par la fédération locale du P.S. ne comportait pas le mot « désistement ». Il soulignait la nécessité de « battre la droite » et de « préserver le caractère français de la Réunion ». Les électeurs socialistes ont dû choisir eux-mêmes entre deux exigences contradictoires : le respect de la discipline républicaine et le refus de l'autonomie démocratique et populaire prônée par le P.C.R.

La courte victoire de M. Jean Fontaine qui avait été mis en ballottage par M. Paul Vergès — secrétaire général du P.C.R. — provient du mauvais report des voix socialistes dans quatre communes de la circonscription où le leader communiste ne retrouve pas le score globalement réalisé par la gauche au premier tour. Le P.C.R. avait considéré que le désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé constituait un principe « intangible », et son représentant, dans la troisième circonscription, s'était retiré devant le secrétaire de la fédération du P.S., M. Wilfrid Bertile, qui a été élu avec 54,70 % des suffrages. Il est vrai que le dirigeant socialiste avait également reçu le soutien de cinq des sept maires de la circonscription parmi lesquels le suppléant du député sortant, M. Lagourgue (U.D.F.), éliminé au premier tour dans la première circonscription et du suppléant de M. Virapoullé (U.N.M.-U.D.F.) éliminé au premier tour de scrutin.

Dans la première circonscription, M. Michel Debré est réélu sans difficulté avec 59,17 % des suffrages. Toutefois, l'ancien premier ministre, qui a bénéficié d'un bon report des voix — M. Pierre Lagourgue ayant dès le soir du premier tour, lancé un appel en sa faveur, — perd 2 651 suffrages (4,13 points) par rapport à 1978 où il avait été réélu au premier tour. Ce résultat devrait malgré tout permettre au R.P.R. de retrouver un second souffle dans la vie politique locale après l'échec subi par les deux principales personnalités U.D.F. de l'île, MM. Lagourgue et Virapoullé.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

ELU : M. Pen, sout. P.S.

Député sortant : M. Plantegenest, N.I. *(ne se représ. pas)*.

1re circ. (Saint-Pierre-et-Miquelon)

Inscr., 3 867 ; votants, 3 039 ; abst., 21,41 % ; suffr. expr., 2 910.
M. Albert Pen, s., prés. c. gén., sout. P.S., 1 759 (60,44 %). ELU.
M. J.-J. Blanco-Carlotti, U.N.M.-P.R., 1 151 (39,55 %).

1er TOUR : abst., 29,01 % (suff. expr., 2 635) ; MM. Pen, 1 035 ; Blanco-Carlotti, 820 ; G. Grignon, ex. g., 400 ; V. Reux, div. d., 199 ; J. Lepers, R.P.R., 181.
Total ex-majorité : 1 210 (45,92 %).
10 mai : MM. Giscard, 69,47 % ; Mitterrand, 30,52 %.
1978 : MM. Plantagenest, P.S., 1 650 (51,85 %) ; Blanco-Carlotti, 1 532 (48,14 %).

Successeur de M. Marc Plantagenest (C.D.S.), qui ne se représentait pas, M. Albert Pen, non seulement fait le plein des suffrages recueillis par l'ensemble des candidats de gauche au premier tour, mais bénéficie aussi de la diminution des abstentions. Il l'emporte de 608 voix sur le candidat de l'U.N.M. Blanco-Carlotti, pour sa part, ne recueille pas tous les suffrages de la droite. Il y a eu 130 bulletins blancs ou nuls.

TOM

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

ELU : M. Pidjot, d.s., div. g.

Au premier tour : M. Lafleur, d. s., U.N.M.-R.P.R. (2e circ.).

Députés sortants : MM. Pidjot, N.I. ; Lafleur, R.P.R.

1re circ. (Côte est, Loyauté)

Inscr., 23 854 ; votants, 15 201 ; abst., 36,27 % ; suffr. expr., 15 117.
M. Roch Pidjot, d. s., div. g., 6 348 (41,99 %). REELU.
MM. H. Seou-Wetta, U.N.M.-R.P.R., 5 252 (34,74 %) ; N. Naisseline, div. g., 3 517 (23,26 %).

1er TOUR : abst., 44,19 % (suff. expr., 13 193) ; MM. Pidjot, 5 160 ; Seou-Wetta, 3 419 ; N. Naisseline, div. g., 3 223 ; L. Cherrier, S. U.N.M.-U.D.F., 1 248 ; C. Haudra, div. g., 143.
Total ex-majorité : 4 667 (35,37 %).
10 mai : MM. Mitterrand, 61,18 % ; Giscard, 38,81 %.
1978 : MM. Pidjot, 8 306 (63,98 %) ; Ukeiwe, R.P.R., 4 675 (36,01 %).

M. Roch Pidjot, président de l'Union calédonienne, est facilement réélu malgré le maintien de l'autre candidat indépendantiste, M. Naisseline, qui n'a gagné que 294 voix par rapport au premier tour alors qu'il y a eu 1 885 votants de plus. Cette meilleure participation a bénéficié davantage au candidat gaulliste, M. Seou-Wetta, qui recueille 34,74 % des suffrages mais perd toutefois 1,27 point par rapport au score du R.P.R. en 1978. Cette réélection, après celle de M. Jacques Lafleur (R.P.R.), la semaine dernière, dans la deuxième circonscription, confirme la coupure très nette de la Nouvelle-Calédonie en deux blocs : d'un côté les nationaux, de l'autre les indépendantistes.

ILES WALLIS-ET-FUTUNA (1)

PREMIER TOUR

Député sortant : M. Brial, R.P.R.

Inscr., 6 559 ; votants, 5 103 ; abst., 22,19 % ; suff. expr., 5 033.
MM. Brial, R.P.R., d. s., 2 393 ; P. Falevaki, U.D.F.-P.R., 1 892 ; M. Hoatau, div. d., 456 ; E. Ata, P.S., 175 ; N. Mulliolo, div. g., 167.
BALLOTTAGE.

1978 : MM. Brial, 2 303 ; Falelavaki, U.D.F.-P.R., 2 132.
1981 : MM. Giscard, 8 347 ; Chirac, 2 128 ; Mitterrand, 283 ; Mlle Laguiller, 223 ; Mme Garaud, 134 ; M. Debré, 87 ; Mme Bouchardeau, 64 ; MM. Marchais, 58 ; Crépeau, 45 ; Lalonde, 42. — 2e tour : MM. Giscard, 12 563 ; Mitterrand, 1 402.

Réélu au premier tour en 1978, M. Benjamin Brial, député sortant, est, cette fois, en ballottage très favorable puisqu'il recueille 47,07 % des suffrages exprimés contre 37,22 % à son principal rival, M. Falelavaki. Tous deux seront seuls en lice au second tour, les trois autres candidats étant éliminés parce qu'ils n'ont pas atteint le seuil requis pour pouvoir se maintenir (10 % du nombre des électeurs inscrits, dans les T.O.M. contre 12,5 en métropole et dans les D.O.M.).

MAYOTTE (1)

ELU au premier tour : M. Hory, div. g. (1re circ.).

Député sortant : M. Bamana, N.I.

Tous les membres du gouvernement candidats ont été réélus ou élus

Sur quarante-trois membres du gouvernement de M. Pierre Mauroy, onze ne se présentaient pas aux élections législatives : M. Michel Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur ; Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre chargée des droits de la femme ; MM. Claude Cheysson (relations extérieures) ; Jacques Delors (économie et finances) ; André Henry (temps libre) ; Jack Lang (culture) ; Roger Quilliot (logement) ; Raymond Courrières, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, Georgina Dufoix (famille) ; Marcel Debarge (formation professionnelle) et Alain Bombard (environnement). Trente-deux étaient candidats.

● Douze ont été élus au premier tour.

— NEUF MINISTRES :

MM. Jean Auroux, ministre du travail, P.S. (Loire, 5e) ; Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, P.S. (Territoire de Belfort, 1re) ; André Delélis, ministre du commerce et de l'artisanat, P.S. (Pas-de-Calais, 13e) ; Laurent Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, P.S. (Seine-Maritime, 2e) ; Maurice Faure, ministre de la justice, garde des sceaux, M.R.G. (Lot, 1re) ; Charles Hernu, ministre de la défense, P.S. (Rhône, 6e) ; Louis Le Pensec, ministre de la mer, P.S. (Finistère, 8e) ; Pierre Mauroy, premier ministre, P.S. (Nord, 2e) ; Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, P.S. (Haute-Garonne, 1re).

— TROIS SECRETAIRES D'ETAT :

MM. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la Sécurité sociale, P.S. (Loire, 3e) ; André Cellard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, P.S. (Gers, 2e) ; Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, P.S. (Landes, 3e).

● Vingt ont été élus ou réélus au second tour.

— QUINZE MINISTRES :

Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports, P.S. (Paris, 16e) ; MM. André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, P.S. (Creuse, 2e) ; Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, P.S. (Savoie, 3e) ; Michel Crépeau, ministre de l'environnement, M.R.G. (Charente-Maritime, 1re) ; Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, P.S. (Vienne, 2e) ; MM. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, P.S. (Bouches-du-Rhône, 3e) ; Georges Fillioud, ministre de la communication, P.S. (Drôme, 3e) ; Edmond Hervé, ministre de la santé, P.S. (Ille-et-Vilaine, 1re) ; Pierre Joxe, ministre de l'industrie, P.S. (Saône-et-Loire, 5e) ; André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, P.S. (Pyrénées-Atlantiques, 1re) ; Jean Laurain, ministre des anciens combattants, P.S. (Moselle, 1re) ; Louis Mermaz, ministre de l'équipement et des transports, P.S. (Isère, 5e) ; Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., P.S. (Calvados, 1re) ; Mme Nicole Questiaux, ministre d'Etat, ministre de la solidarité nationale, P.S. (Paris, 13e) ; M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, P.S. (Yvelines, 3e).

— CINQ SECRETAIRES D'ETAT :

MM. François Abadie, secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme, M.R.G. (Hautes-Pyrénées, 2e) ; Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées, P.S. (Val-de-Marne, 4e) ; Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat, chargée de la fonction publique et des réformes administratives, P.S. (Gironde, 3e) ; MM. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, P.S. (Nord, 16e) ; Marcel Lemoine, secrétaire d'Etat à l'énergie, P.S. (Eure-et-Loir, 1re).

La situation des membres du gouvernement de M. Barre

Vingt-six membres du gouvernement de M. Raymond Barre étaient candidats.

— Sept ont été réélus au premier tour :

MM. Raymond Barre, Rhône, 4e ; Christian Bonnet (intérieur), Morbihan, 2e ; Jacques Barrot (santé), Haute-Loire, 1re ; Pierre Méhaignerie (agriculture), Ille-et-Vilaine, 3e ; Michel Cointat (commerce extérieur), Ile-et-Vilaine, 5e ; Olivier Stirn (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), Calvados, 5e ; Jacques Fouchier (secrétaire d'Etat à l'agriculture), Deux-Sèvres, 2e.

— Trois ont été réélus au deuxième tour :

MM. Robert Galley (défense et coopération), Aube, 2e ; Michel d'Ornano (environnement), Calvados, 3e ; Jean-Pierre Soisson (jeunesse, sports, loisirs) Yonne, 1re circonscription.

— Seize ont été soit éliminés au premier tour soit battus au second :

MM. Alain Peyrefitte (justice), Seine-et-Marne, 4e ; Mme Monique Pelletier (famille), Eure-et-Loir, 1re ; MM. Maurice Charretier (commerce et artisanat), Vaucluse, 2e ; Jean-François Deniau (réformes administratives), Cher, 1re ; Jean-Philippe Lecat (culture et communication), Côte-d'Or, 3e ; Jean-Paul Mourot (secrétaire d'Etat à la justice), Indre, 3e ; Pierre Ribes (secrét. d'Etat P.T.T.), Yvelines, 7e ; Jacques Dominati (sec. d'Etat à la fonction publique et aux rapatriés), Paris, 2e ; Jacques Limouzy (sec. d'Etat relations avec le Parlement), Tarn, 2e ; Michel Debatisse, sec. d'Etat industries agricoles et alimentaires), Puy-de-Dôme, 4e ; Pierre Bernard-Reymond (sec. d'Etat affaires étrangères), Hautes-Alpes, 1re ; Paul Dijoud (sec. d'Etat DOM-TOM), Hautes-Alpes, 2e ; Mme Nicole Pasquier (sec. d'Etat emploi féminin), Rhône, 6e ; MM. Lionel Stoléru, (sec. d'Etat travailleurs manuels), Vosges, 2e ; Jacques Legendre (sec. d'Etat formation professionnelle), Nord, 6e ; François Delmas (sec. d'Etat environnement), Hérault, 1re.

هكذا من الاصل

LES RÉSULT[ATS] DU SECOND TOUR

Les nouveaux élus

A

M. MAURICE ADEVAH-POEUF
P.S. (Puy-de-Dôme, 4e circ.)

M. Maurice Adevah-Poeuf, trente-huit ans, est né à Larodde (Puy-de-Dôme) le 27 mars 1943. Professeur d'histoire et de géographie, il est maire de Thiers depuis 1977 et conseiller général du canton depuis 1979.

Il est d'autre part vice-président de l'association des maires du Puy-de-Dôme, vice-président du syndicat intercommunal d'électricité et gaz du département et administrateur de l'office public d'aménagement et de construction. Ancien secrétaire fédéral du parti socialiste dans le Puy-de-Dôme, il a été membre du comité directeur du P.S. de 1973 à 1977.

M. JEAN-MARIE ALAIZE
P.S. (Ardèche, 3e circ.)

M. Jean-Marie Alaize, né le 29 octobre 1941, à Montélimar (Drôme), est professeur de philosophie au lycée Marcel-Gimond d'Aubenas depuis 1967. Elu conseiller général du canton d'Aubenas en 1976, il est un des porte-parole du P.S. au conseil général.

M. NICOLAS ALFONSI
M.R.G. (Corse du Sud, 1re circ.)

M. Nicolas Alfonsi est né en 1936 à Cargèse. Il est avocat au barreau de Paris. Elu maire de Piana en 1962 et conseiller général du canton du même nom la même année; il est rapporteur du budget du conseil général de la Corse jusqu'en 1973. Elu député de la Corse dans la circonscription d'Ajaccio-Calvi en 1973, battu en 1978. Il siège depuis cette date au secrétariat national du M.R.G., au sein duquel il avait plaidé contre une candidature radicale de gauche à l'élection présidentielle et pour un soutien, dès le premier tour, à M. Mitterrand.

M. JEAN ANCIANT
P.S. (Oise, 4e circ.)

Né le 29 mars 1934 à Reims, M. Anciant, agrégé, est directeur d'études à l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement technique (ENSET). En 1971, il a participé au congrès d'Epinay comme premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Oise. Conseiller municipal de Creil depuis 1965, il est premier adjoint après les élections municipales de 1977. Elu maire en octobre 1979, il devient président du district de l'agglomération creilloise. Conseiller général de l'Oise depuis 1973, M. Anciant refuse alors de cumuler les fonctions de maire d'une ville de plus de trente mille habitants et le mandat de conseiller régional. Candidat aux élections législatives de 1978 — après l'avoir été en 1973 — il obtient cette année-là, 24,71 % des suffrages.

B

M. JACQUES BADET
P.S. (Loire, 3e circ.)

M. Jacques Badet, né le 29 octobre 1943 à Cogny (Rhône), est agrégé des lettres. Après avoir enseigné, notamment, à l'université de Madrid en 1965, l'année suivante à celle de Grenade, il a été professeur, en 1967, au lycée du Parc à Lyon et en 1968 à celui du Portail rouge de Saint-Etienne, avant d'être nommé, en 1970, assistant à l'université de Lyon-II.

M. Badet a été secrétaire fédéral adjoint de la fédération de la Loire et membre du comité directeur du P.S. jusqu'au congrès de 1979. Il appartient au courant Action socialiste qu'anime M. Mauroy.

Aux élections municipales de mars 1977, il conduit à Saint-Chamond la liste de la gauche unie; celle-ci enlève les élections au deuxième tour avec 51,44 % des suffrages et M. Badet devient maire après presque un demi-siècle de règne sans partage de M. Pinay, l'ancien président du conseil ayant décidé à quatre-vingt-cinq ans de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Président de l'assemblée départementale, M. Pinay ne se représentait pas non plus aux élections de mars 1979 et M. Badet enlevait à la majorité d'alors le siège de conseiller général du canton de Saint-Chamond en battant de plus de 1 200 voix au second tour le candidat soutenu à la fois par l'U.D.F. et le R.P.R. M. Badet est aussi conseiller régional de Rhône-Alpes.

M. PIERRE BALLIGAND
P.S. (Aisne, 3e circ.)

M. Pierre Balligand est né le 30 mai 1950 à La Neuville-lès-Dorengt (Aisne). Assistant parlementaire, il est conseiller général du canton de Vervins. Il était le suppléant de M. Maurice Brugnon, qui ne se représentait pas.

M. GEORGES BALLY
P.S. (Isère, 7e circ.)

Né le 14 avril 1935 à Pont-de-Beauvoisin, M. Georges Bally est professeur d'histoire et géographie au lycée technique de Pont-de-Beauvoisin depuis 1958. Il a adhéré au P.S. en 1973. En 1976, il est élu conseiller général du canton de Pont-de-Beauvoisin. Depuis le 13 mars 1977, il siège au conseil municipal de cette commune.

M. CLAUDE BARTOLONE
P.S. (Seine-Saint-Denis, 6e circ.)

Né à Tunis le 29 juillet 1951, M. Bartolone a fait des études de médecine. Adjoint au maire socialiste du Pré-Saint-Gervais, il est conseiller général depuis mars 1979.

M. PHILIPPE BASSINET
P.S. (Hauts-de-Seine, 13e circ.)

Né le 18 juillet 1942, à Moulins (Allier), militant syndicaliste étudiant, il entre à la F.G.D.S. en 1967 et prend part dès 1969 à la création du futur parti socialiste. En 1974, il devient secrétaire de la fédération du parti socialiste des Hauts-de-Seine dont il est premier secrétaire depuis 1979. Titulaire d'une maîtrise de chimie et d'un doctorat de troisième cycle de chimie organique structurelle et d'électro-chimie organique, il enseigne aujourd'hui la biochimie à l'université de Paris-IV et la chimie organique au C.H.U. de Nanterre. Il est également chercheur en électro-chimie organique à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

M. CLAUDE BATEUX
P.S. (Seine-Maritime, 4e circ.)

M. Jean-Claude Bateux est né le 26 mai 1939 à Mont-Saint-Aignan. Il obtient son baccalauréat tout en travaillant en usine. Marié, père de deux enfants, il est professeur de collège à Barentin. Conseiller municipal socialiste de Pavilly depuis 1977, il est élu conseiller général de cette ville en 1979. Son action d'élu local sous l'étiquette « modéré » a été marquée par son soutien aux travailleurs des nombreuses entreprises en difficulté de sa circonscription, particulièrement celles appartenant au groupe Willot.

M. UMBERTO BATTIST
P.S. (Nord, 22e circ.)

Fils d'un ouvrier italien immigré, M. Battist est né le 6 septembre 1939 à Jeumont dans le Nord. Il suit des cours complémentaires à Maubeuge avant d'entrer à l'école normale d'instituteur de Douai. A son retour d'Algérie, il est nommé instituteur à l'école primaire de Ferrière-la-Petite (1 000 habitants), où il exerce toujours. M. Battist milite notamment au P.S.U. dont il devient membre du comité directeur et conduit, en 1971, une liste contre le conseil municipal sortant de Ferrièrela-Petite, dirigée par un socialiste. Il est seul élu de sa liste. En 1975, avec M. Michel Rocard, il entre au P.S. En 1977, il fait triompher une liste d'union de la gauche à Ferrière-la-Petite dont il devient le maire.

M. JEAN BEAUFILS
P.S. (Seine-Maritime, 9e circ.)

M. Jean Beaufils est né en 1936 à Dieppe. Marié, père d'un enfant, il a été instituteur et enseigne actuellement comme professeur au collège de Neuvillelès-Dieppe. Il adhère au parti socialiste en 1972.

En 1977, il est élu adjoint au maire de Neuville-lès-Dieppe sur une liste d'union de la gauche à direction communiste. En 1978, il se présente sans succès aux élections législatives de la 9e circonscription. Il devient adjoint au maire de Dieppe le 1er janvier 1980 lors de la fusion des villes de Dieppe et de Neuville. Il y est chargé des sports et de la jeunesse.

M. JEAN BEAUFORT
P.S. (Finistère, 6e circ.)

M. Jean Beaufort, est né le 11 février 1939 à Trémail (Marne) dans une famille de petits viticulteurs. Instituteur à Châlons-sur-Marne, il est nommé professeur de collège d'enseignement général. Il sera par la suite directeur du C.E.G. puis directeur adjoint d'un C.E.S. Licencié ès lettres, il est affecté à la rentrée scolaire de 1979 comme principal du collège Alain, à Crozon (Finistère).

Elu conseiller général de La Neuville-au-Pont (Haute-Marne) en 1976, à l'occasion d'une élection partielle, M. Beaufort deviendra maire de cette commune l'année suivante.

M. JACQUES BECQ
P.S. (Somme, 4e circ.)

Né le 5 avril 1924 à Yvrench (Somme), M. Jacques Becq est enseignant, en retraite depuis 1979.

Après avoir exercé notamment à Mareuil et Flenvillers, il a terminé sa carrière d'enseignant comme directeur de l'école primaire des Tilleuls, à Doullens. Membre du Syndicat national des instituteurs (SNI) et du Syndicat des secrétaires de mairie-instituteurs, il est également secrétaire du Syndicat intercommunal du canton de Bernaville. Il a adhéré en 1974 au parti socialiste. Candidat aux élections cantonales de 1976, il a été élu avec vingt-deux voix d'avance sur le candidat M.D.S.F., M. Crépin. Invalidé, il a été réélu avec plus de quatre cents voix d'avance. En 1977, il a été élu maire de Flenvillers, après le succès de sa liste au premier tour.

Candidat aux élections législatives de 1978, il avait obtenu 20,46 % des voix au premier tour et avait soutenu Mme Chantal Leblanc, P.C., qui avait été élue, au second tour.

M. ANDRE BELLON
P.S. (Alpes-de-Haute-Provence, 2e circ.)

M. André Bellon, marié, père de deux enfants, né le 30 août 1943 à Marseille. Polytechnicien, ingénieur civil des ponts et chaussées, il est administrateur au ministère de l'économie et des finances et rapporteur à la commission de la concurrence. Ancien membre du P.S.U., il est entré au P.S. en 1971 après le congrès d'Epinay. A l'intérieur de ce parti, il occupe les fonctions de délégué national au tiers-monde. Il est également conseiller de M. Lionel Jospin.

Sa candidature dans la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence constituait le premier mandat électif qu'il ait jamais sollicité.

M. JEAN-MICHEL BELORGEY
P.S. (Allier, 4e circ.)

M. Jean-Michel Belorgey, né le 2 novembre 1944, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré au Conseil d'Etat en juin 1968. Il s'est consacré jusqu'en 1976 aux questions sociales en qualité de chargé de mission auprès du secrétaire général de la formation professionnelle d'alors, M. Jacques Delors, puis auprès du directeur de l'action sociale au ministère de la santé. Parallèlement, il enseigne le droit public et les questions sociales dans les universités, les écoles de formation d'assistantes sociales et d'éducateurs spécialisés. Il a publié plusieurs livres, notamment *Clés pour la politique sociale* et *Le social, c'est fini*. Candidat aux élections législatives partielles dans la quatrième circonscription de l'Allier en 1976, puis aux élections législatives de 1978, et aux élections municipales de 1977 à Vichy, M. Belorgey a été délégué national du P.S. à l'environnement et il a assuré les relations du P.S. avec les écologistes.

M. SERGE BELTRAME
P.S. (Vosges, 4e circ.)

Né le 29 mars 1944 à Vesoul (Haute-Saône). Il est chef de service à la S.N.C.F., maire de Contrexeville depuis 1978, conseiller général de Vittel depuis 1976.

M. GEORGES BENEDETTI
P.S. (Gard, 2e circ.)

M. Georges Benedetti, né le 29 juillet 1930, à Antisanti (Corse) est marié et père de deux enfants. Médecin généraliste à Bagnols-sur-Cèze depuis 1958, il est membre du parti socialiste depuis 1960 et conseiller général du canton de Bagnols depuis 1976. Président du groupe socialiste du conseil général du Gard, il a été élu maire de Bagnols en 1977 sur une liste d'union de la gauche. Il est suppléant de M. Edgar Tailhades, sénateur (P.S.) du Gard et président du conseil régional Languedoc-Roussillon.

M. MICHEL BEREGOVOY
P.S. (Seine-Maritime, 1re circ.)

M. Michel Beregovoy est né le 20 septembre 1931 à Deville-lès-Rouen dans une famille ouvrière. Après l'obtention du brevet élémentaire, en 1947, il entre à la S.N.C.F. où il gravit tous les échelons de la hiérarchie. Il est actuellement inspecteur commercial de première classe.

Militant à F.O. depuis son entrée dans la vie professionnelle, il adhère aux Jeunesse socialistes à seize ans. Membre du parti socialiste autonome et du P.S.U. dès leur création, il participe aux manifestations contre la guerre d'Algérie et il est le candidat de son parti à plusieurs reprises lors de scrutins locaux.

En 1969, il adhère au parti socialiste où il milite sur les positions de M. Jean Poperen. En 1973, il se présente dans la cinquième circonscription de Seine-Maritime. Il sera tête de liste socialiste à Rouen sur la liste d'union de la gauche pour les élections municipales en 1977. Il est secrétaire fédéral de son parti et il participe au renouveau du P.S. en Seine-Maritime où il est connu pour sa grande activité militante. M. Beregovoy est marié et père de trois enfants. Son frère, Pierre, est secrétaire général de l'Elysée.

M. CHRISTIAN BERGELIN
R.P.R. (Haute-Saône, 1re circ.)

M. Christian Bergelin est né le 15 avril 1945 à Gray (Haute-Saône). Licencié ès sciences économiques et diplômé de l'école nationale des impôts. Il dirige depuis 1972 une entreprise familiale de transports à Gray. Président départemental du R.P.R. depuis 1976, il a été élu conseiller municipal à Gray en 1977.

M. MICHEL BERSON
P.S. (Essonne, 1re circ.)

Maire de Grosnes depuis 1977, trente-six ans, le nouveau député de la première circonscription de l'Essonne est cadre à la direction financière du Crédit lyonnais. Il fut autrefois membre de l'équipe de France junior d'athlétisme. Après avoir été un des plus jeunes responsables de la F.G.D.S. dans le Nord, il s'est installé dans l'Essonne où il fut notamment de 1973 à 1977 secrétaire fédéral du P.S. Il est signataire de la motion présentée par François Mitterrand au congrès de Metz.

M. WILFRID BERTILE
P.S. (la Réunion, 3e circ.)

M. Wilfrid Bertile est né le 11 juillet 1945, à Saint-Philippe (la Réunion). Après des études au lycée Leconte-de-Lisle, il a quitté l'île pour Aix-en-Provence, où il a poursuivi ses études jusqu'à l'agrégation de géographie. A son retour à la Réunion, il a commencé sa carrière politique. Elu maire de Saint-Philippe et conseiller général en 1973, il est premier secrétaire de la Fédération réunionnaise du parti socialiste depuis 1975. Il enseigne au centre universitaire de la Réunion.

M. ALAIN BILLON
P.S. (Paris, 29e circ.)

M. Alain Billon, né le 19 mai 1952, à Paris, est journaliste-urbaniste au ministère de l'équipement. Militant de la C.G.T., il adhère au P.S. en 1974.

Secrétaire de sa section depuis 1976, il est membre de la commission exécutive de la Fédération socialiste de Paris de 1976 à 1978. Il a déjà été candidat en 1978 aux élections législatives dans cette circonscription, où il avait été devancé par M. Paul Laurent (P.C.F.).

M. PAUL BLADT
P.S. (Moselle, 6e circ.)

M. Paul Bladt, né le 1er juin 1931, est membre du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine. Il a occupé d'importantes fonctions à la C.F.D.T., fonctions dont il s'était démis à la veille des élections. Il a été élu maire de Cocheren aux dernières municipales, et représente la C.F.D.T. au comité économique et social de Lorraine. M. Bladt, qui est membre de la délégation de la C.F.D.T. au sein de plusieurs organismes européens, a également milité dans les mouvements de jeunesse, et au sein de l'Action catholique.

M. JEAN-MARIE BOCKEL
P.S. (Haute-Rhin, 4e circ.)

Né le 22 juin 1950, à Strasbourg, M. Jean-Marie Bockel est établi à Mulhouse comme avocat depuis 1973, date à laquelle il a également adhéré au parti socialiste, au lendemain des élections législatives. Il a été élu secrétaire fédéral du P.S. en 1977, après avoir lancé la section du P.S. de Thann et implanté le CERES dans le département. Il devait ensuite créer une nouvelle section socialiste à Mulhouse. M. Bockel a pris part aux travaux de la commission Armée nouvelle, de 1975 à 1978.

M. GILBERT BONNEMAISON
P.S. (Seine-Saint-Denis, 1re circ.)

Beau cadeau pour M. Bonnemaison, élu le jour de son cinquante et unième anniversaire, puisqu'il est né le 21 juin 1930, à Paris (13e). Maire d'Epinay-sur-Seine depuis 1967, conseiller général de la Seine-Saint-Denis depuis 1973, conseiller régional de l'Ile-de-France depuis 1976, M. Bonnemaison est président de la commission nationale du contrôle financier du P.S. Il exerce la profession de dessinateur.

M. ANDRE BOREL
P.S. (Vaucluse, 2e circ.)

Né le 5 juillet 1935, à Oppède (Vaucluse), M. André Borel, qui est chef de groupe au Centre d'études nucléaires de Cadarache, est premier vice-président du conseil général du Vaucluse depuis 1976. Réélu au premier tour des élections cantonales de 1979 dans le canton de Bonnieux, il a été membre de la Convention des institutions républicaines en 1968, et a ensuite participé à la création du nouveau parti socialiste. Au conseil général, M. André Borel est membre de la commission des affaires générales, de celle des affaires économiques, et il est secrétaire de la section agriculture. Il est également président de la commission extra-départementale des sports.

M. JEAN-MICHEL BOUCHERON
P.E. (Ille-et-Vilaine, 2e circ.)

Né le 6 mars 1948 au Havre, M. Jean-Michel Boucheron est assistant en économie à l'institut universitaire de technologie d'Angers. Ayant passé son enfance à Lorient puis à Rennes, où son père était directeur du lycée technique, il adhère au parti socialiste en novembre 1972, après avoir côtoyé pendant deux ans le P.S.U. En mars 1976, M. Boucheron, membre du CERES, a été élu conseiller général de Rennes en battant le président du conseil général, M. Fréville, maire centriste de Rennes. Depuis 1977, il est maire adjoint de Rennes, chargé des finances.

M. PIERRE BOURGUIGNON
P.S. (Seine-Maritime, 3e circ.)

M. Pierre Bourguignon est né le 6 février 1942 à Rouen. Il obtient une licence de sciences économiques à Caen, et une licence de sociologie à Rouen et Nanterre. Sociologue urbaniste, il travaille de 1966 à 1968 comme vacataire au C.N.R.S. De 1967 à 1970, il est chargé d'études à la mission d'études pour l'aménagement de la basse vallée de la Seine, où il est responsable d'une enquête : *« la Basse Seine au début du vingt et unième siècle »*.

A partir de 1975, il travaille à l'institut des sciences sociales appliquées et, en 1978, il est conseiller pour une collectivité locale en Seine-Maritime. Membre du P.S.U. en 1961, il est nommé à la direction politique nationale en 1969 et au bureau national en 1971, responsable du cadre de vie et du secteur associatif.

Candidat du P.S.U. dans la 3e circonscription de Seine-Maritime aux législatives de 1973, il rejoint le P.S. aux assises du socialisme en novembre 1974, et il est de nouveau candidat dans la même circonscription en 1978. M. Bourguignon est administrateur de l'A.D.E.L.S. (Association pour la démocratie locale et sociale).

M. JEAN-PIERRE BRAINE
P.S. (Oise, 3e circ.)

Né le 14 novembre 1938 à Wavignies (Oise), M. Jean-Pierre Braine est directeur d'école à [Saint]-Just-en-Chaussée. Il a [adh]éré au parti socialiste en 1971, [anné]e où il est devenu conseiller [mun]icipal de la commune. Après les législatives de 1973, il a participé à la création de la section du parti socialiste à Saint-Just et a été élu au conseil général de l'Oise en battant M. Robert Hersant. Aux élections municipales de 1977, il accède au poste de maire à la tête d'une liste d'union de la gauche. Conseiller général depuis 1979, il est aussi président-délégué d'« Aide 60 », une association visant à promouvoir le développement économique du département.

M. MAURICE BRIAND
P.S. (Côtes-du-Nord, 4e circ.)

Né le 9 juillet 1949 à Plouisy (Côtes-du-Nord), dans une famille d'agriculteurs, M. Maurice Briand est avocat à Guingamp depuis 1971. En 1977, il est élu conseiller municipal de Guingamp et adjoint au maire. Secrétaire adjoint de la fédération des élus socialistes du département, il avait été candidat du P.S. aux législatives de 1978.

M. ALAIN BRUNE
P.S. (Jura, 1re circ.)

Né à Dole, en 1944, licencié en droit, titulaire du CAPET de sciences et techniques économiques, il est professeur au lycée de Poligny (Jura) depuis 1969.

Militant P.S.U., il rejoint le P.S. en 1974. Il est conseiller général de Sellières depuis 1979.

C

M. ROLAND CARRAZ
P.S. (Côte-d'Or, 1re circ.)

Né en 1943 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. Roland Carraz, professeur agrégé d'histoire, a adhéré au P.S. au congrès d'Epinay. Il est maire de Chevone depuis 1977 et premier vice-président du district de l'agglomération dijonnaise, plus spécialement chargé des problèmes de recyclage et de l'élimination des déchets. Il est membre du CERES.

M. MICHEL CARTELET
P.S. (Aube, 3e circ.)

M. Michel Cartelet, né le 25 mai 1935 à Piney (Aube), professeur d'éducation physique, est adjoint au maire de Romilly-sur-Seine depuis mars 1977. Il est membre de la commission exécutive fédérale du P.S.

M. RAOUL CARTRAUD
P.S. (Vienne, 3e circ.)

Né le 6 février 1934 à Lizant (Vienne), M. Raoul Cartraud, professeur à l'école normale de Poitiers, est conseiller général du canton de Civray depuis 1968 et maire de cette commune chef-lieu depuis 1977.

M. JEAN-CLAUDE CASSAING
P.S. (Corrèze, 2e circ.)

M. Jean-Claude Cassaing, né le 13 octobre 1942 à Rabat (Maroc), marié, père de deux enfants, est professeur agrégé de lettres et maître-assistant à la faculté de lettres et sciences humaines de Limoges. Chercheur au C.N.R.S. et spécialiste de l'œuvre de Zola et de l'histoire des mentalités, il est d'autre part membre du secrétariat fédéral du P.S. en Corrèze.

M. ELIE CASTOR
Div. gauche (Guyane)

Né à Cayenne en 1943, ancien officier de police devenu enseignant pour pouvoir vivre dans son département d'origine, M. Elie Castor siège depuis 1976 au conseil général de la Guyane, qu'il préside depuis 1979. Maire de Sinnamary, son village familial, depuis 1977, il a été longtemps considéré comme un élu modéré favorable à l'ancienne majorité avant de devenir l'un des leaders de la gauche autonomiste guyanaise. Il avait notamment demandé, en 1979, l'organisation dans le département d'un référendum sur le statut de la Guyane.

M. LAURENT CATHALA
P.S. (Val-de-Marne, 5e circ.)

Né le 29 septembre 1945 à Saint-Jean-de-Barrou (Aude), M. Cathala est surveillant des services médicaux.

Il a adhéré au P.S. en 1974, après avoir été militant du P.S.U. et secrétaire de la section C.F.D.T. de l'hôpital Henri Mondor à Créteil. Il est conseiller général du canton sud de Créteil depuis 1976 et maire de cette ville depuis 1977. Chargé de mission auprès de M. Paul Quilès lors de la campagne présidentielle, il s'occupait plus particulièrement de la campagne dans les DOM-TOM.

M. ROBERT DE CAUMONT
P.S. (Hautes-Alpes, 2e circ.)

Né en 1930, fonctionnaire, M. Robert de Caumont est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été membre du cabinet de M. Robert Lacoste quand celui-ci était ministre de l'Algérie en 1957-1958. Chef de cabinet puis chargé des affaires économiques à la préfecture du Calvados, il est ensuite directeur du cabinet de M. Maurice Herzog alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (1964-1966). Après avoir occupé divers postes à la direction générale des collectivités locales, à l'institut d'urbanisme de l'université de Paris, il a réintégré en 1974 le ministère de l'éducation. Candidat P.S.U. aux élections municipales à Caen en 1965, il est parmi les fondateurs des groupes d'action municipale dont il deviendra le principal animateur. Membre du parti socialiste après avoir longtemps refusé d'abandonner l'action politique marginale, M. de Caumont a siégé au comité directeur du P.S. de 1975 à 1977. Il avait été candidat sans succès aux élections municipales en 1977 à Briançon contre M. Paul Dijoud. Il est actuellement professeur à la faculté des sciences économiques d'Aix-en-Provence.

M. GUY CHANFRAULT
P.S. (Haute-Marne, 2e circ.)

M. Guy Chanfrault est né le 3 septembre 1924 à Saint-Dizier. Après avoir étudié la médecine à Nancy de 1943 à 1950, il exerce dans cette ville depuis 1951 et participe à un groupe médical fondé en 1959.

Adhérent au P.S. depuis 1960, il a été membre du comité directeur de 1973 à 1977. Elu conseiller municipal de Saint-Dizier en 1959, puis en 1971, il a été candidat du P.S. aux différentes élections législatives, sans succès jusqu'ici.

M. ROBERT CHAPUIS
P.S. (Ardèche, 1re circ.)

Né le 7 mai 1933 à Paris, ancien vice-président de l'UNEF (1955-1956), M. Robert Chapuis est professeur de lettres. Entré au bureau national du P.S.U. en 1967, il a succédé à M. Michel Rocard comme secrétaire national du parti en 1973. Il fut l'un des organisateurs des Assises du socialisme qui aboutirent en 1974 à l'entrée au P.S. de nombreux militants du P.S.U. Membre du comité directeur du P.S., il a été délégué par M. Mitterrand, aux questions d'énergie, de recherche et d'industrie de 1975 à 1979. En 1979, il est devenu membre du bureau exécutif du P.S. Militant depuis 1976 en Ardèche, il est membre de la commission exécutive fédérale et appartient au courant rocardien.

M. JEAN-PAUL CHARIE
R.P.R. (Loiret, 3e circ.)

M. Jean-Paul Charié est né le 25 avril 1952 à Egry (Loiret). Fils de M. Pierre Charié, ancien résistant, député gaulliste de 1958 à 1973, il est diplômé d'études supérieures de commerce de la chambre de commerce de Paris. Journaliste, il est depuis 1975 directeur-gérant du *Courrier du Loiret*, dont le siège est à Pithiviers. A ce titre, il est membre du bureau du Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale. Il a milité à l'U.J.P. puis à l'U.D.R. Il est membre du comité départemental du R.P.R. Candidat aux élections cantonales de 1979 à Pithiviers, il avait été battu.

M. GILLES CHARPENTIER
P.S. (Ardennes, 3e circ.)

Né le 1er septembre 1927 à Lorient, M. Gilles Charpentier, médecin, a été élu conseiller municipal de Sedan en 1965 et il est devenu maire en 1971 et réélu, à ce poste, en 1977. Conseiller général des Ardennes depuis 1979, il est aussi membre du comité économique et social de Champagne-Ardennes, où il représentait les associations populaires.

M. MICHEL CHARZAT
P.S. (Paris, 30e circ.)

Né à Paris le 25 décembre 1942, marié à Mme Gisèle Charzat, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, père de deux enfants, M. Michel Charzat est diplômé de l'Institut d'études politiques, dont il est devenu plus tard maître de conférences. Diplômé d'études supérieures de droit et de sciences économiques, docteur en histoire, il a également enseigné à l'Institut universitaire de technologie de Paris. Adhérent à la S.F.I.O. en 1968, il milite au CERES, dont il est l'un des animateurs, avec MM. Chevènement, Sarre, Motchane et Guidoni. Il entre au bureau exécutif du P.S. en 1975, puis au secrétariat national après le congrès de Metz, en 1979, au sein duquel il est chargé du secteur public et de la fonction publique. Il y déploie des qualités d'organisateur qui lui valent de devenir directeur adjoint (aux côtés de M. Quilès) de la campagne de M. Mitterrand en 1981.

M. Charzat est conseiller de Paris depuis 1977 et s'était présenté dans cette circonscription en 1978 : il avait été alors légèrement devancé par le candidat communiste au premier tour. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *le Syndrome de la gauche* (Grasset édit., 1979).

M. ALBERT CHAUBARD
P.S. (Allier, 2e circ.)

M. Albert Chaubard, âgé de quarante-quatre ans, premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Allier, est adjoint du maire de Montluçon. Vive-président du conseil régional d'Auvergne, il a développé, notamment, les travaux d'économies d'énergie dans les H.L.M., afin de diminuer les charges locatives. Il est l'auteur du rapport sur les énergies nouvelles en Auvergne et l'un des principaux acteurs du plan socialiste pour l'Auvergne.

(Suite page 26.)

Les nouveaux élus

LES RÉSULTATS

(Suite de la page 25.)

M. JEAN-MICHEL CHAUVEAU
P.S. (Sarthe, 3e circ.)

Né le 25 septembre 1944 à Irais (Deux-Sèvres), M. Jean-Michel Chauveau s'est installé en 1965 à La Flèche, où il est professeur de mathématiques. Membre du P.S. depuis 1974, il est devenu secrétaire fédéral en novembre 1979.

Mme ANNETTE CHEPY-LEGER
P.S. (Marne, 3e circ.)

Mme Annette Chépy-Léger est née en octobre 1953 à Châlons-sur-Marne (Marne), où elle devient, en 1972, après des études secondaire, agent des impôts. Elle milite à la C.F.D.T. et adhère au P.S en 1972. En 1977, après le congrès de Nantes, elle est secrétaire fédérale à la lutte des femmes pour la Marne, puis, en 1978, première secrétaire fédérale pour la Marne. Depuis 1979, elle est membre du secrétariat national, chargée du cadre de vie et des associations.

M. DANIEL CHEVALLIER
P.S. (Hautes-Alpes, 1re circ.)

Né à Veynes, dont il est l'un des adjoints au maire depuis 1977, et le conseiller général, depuis 1979, M. Daniel Chevallier est âgé de trente-huit ans.

Il a fait ses études au lycée Dominique-Villars, à Gap, puis aux universités de Grenoble et de Marseille. Il est titulaire d'un doctorat d'Etat. Chercheur, ses travaux ont touché aux domaines biologique, agronomique et écologique : utilisation des pesticides, lutte biologique intégrée, énergies nouvelles d'origine végétale.

M. PAUL CHOMAT
P.C. (Loire, 1re circ.)

Fils de mineur, militant syndical et communiste, M. Paul Chomat est né le 9 janvier 1938 à Saint-Etienne. Son engagement politique date de 1956 avec l'organisation de manifestations de solidarité avec les appelés ou rappelés pour l'Algérie. Instituteur, il a assumé des responsabilités au SNI et à la FEN, au comité stéphanois de la fédération Cornec et au comité départemental d'action laïque. Candidat du P.C.F. aux élections cantonales de mars 1976, il est élu au deuxième tour conseiller général du canton de Saint-Etienne-Nord-Est II, en devançant de plus de 600 voix le conseiller sortant M. Claude Faure, radical, adjoint au maire de Saint-Etienne d'alors, M. Michel Durafour. L'année suivante l'union de la gauche emporte les élections municipales et M. Chomat est élu conseiller municipal. Il devient premier adjoint de M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne. Celui-ci est son suppléant.

M. DIDIER CHOUAT
P.S. (Côtes-du-Nord, 3e circ.)

Né à Paris le 24 avril 1945, licencié en lettres (histoire, géographie), M. Didier Chouat enseigne depuis 1968 avec un intermède de 1970 à 1973 au Maroc au titre de la coopération. Militant du P.S.U. dès le plus jeune âge, passe à la F.G.D.S. en 1969 puis au P.S. en 1973. En 1977, il succède à M. Charles Josselin au poste de premier secrétaire de la fédération du département. Membre du Bureau régional d'études et d'information socialistes (BREIS) il y est chargé au plan régional des problèmes de l'enseignement.

M. JEAN COMBASTEIL
P.C. (Corrèze, 1re circ.)

Jean Combasteil, né le 28 juillet 1936 à Rosiers-d'Egletons (Corrèze) est marié et père de deux enfants. Maire de Tulle depuis mars 1977, actuellement inspecteur régional de l'orientation professionnelle pour l'ensemble du Limousin, il est membre du conseil régional.

M. GERARD COLLOMB
P.S. (Rhône, 2e circ.)

Né le 20 juin 1947 à Chalon-sur-Saône, M. Gérard Collomb a adhéré au parti socialiste en 1971 lors du congrès d'Epinay. Il est alors chargé de la formation au sein de la fédération départementale du Rhône. Agrégé de lettres classiques, après des études en khâgne au lycée du Parc et une maîtrise de l'Etat, il est actuellement professeur au lycée lyonnais Jean-Perrin. Après un échec aux législatives de 1973 dans la septième circonscription, face au maire de Caluire, M. Dugoujon, il est élu conseiller municipal de Lyon en mars 1977 dans le neuvième arrondissement. Il anime le groupe socialiste en compagnie notamment de Me Claude Bernardin. Particularité : il n'a pu obtenir de la majorité modérée, d'avoir une permanence dans les locaux de la mairie de l'arrondissement dont il est l'élu. Le député aura peut-être droit à plus d'égards...

M. Collomb appartenait au courant majoritaire du parti socialiste avant de rejoindre, en 1979, le courant Mauroy au congrès de Metz.

M. MICHEL COFFINEAU
P.S. (Val-d'Oise, 5e circ.)

Né le 4 novembre 1934 à Montargis (Loiret), technicien des télécommunications et responsable syndical C.F.D.T. au niveau national. Ancien du P.S.U., M. Coffineau a adhéré au P.S. en 1974, avec M. Rocard. Il appartient au CERES. Membre de la commission exécutive du P.S. du Val-d'Oise, il est secrétaire national chargé de l'organisation des travailleurs dans les entreprises. Il est maire de Bouffémont, depuis 1977. M. Coffineau est marié et a quatre enfants.

M. JEAN-HUGUES COLONNA
P.S. (Alpes-Maritimes, 3e circ.)

Agé de quarante-sept ans, marié et père de trois enfants, M. Colonna est professeur de gymnastique au lycée du Parc impérial à Nice. Il a été élu conseiller municipal de Nice en 1978.

D

M. PIERRE DABEZIES
F.R.P., sout. P.S. (Paris, 2e circ.)

Né le 9 février 1925 à Casablanca, ancien élève de Saint-Cyr-Coëtquidan, M. Pierre Dabezies, officier de carrière, a fait campagne en Indochine et en Algérie et quitté l'armée en 1967 comme lieutenant-colonel de parachutistes. En 1969, il passe l'agrégation de droit public et est nommé professeur à la faculté de droit de Paris. Professeur à Paris-I, où il dirige l'U.E.R. de sciences politiques, et à l'Institut d'études politiques, il est membre du conseil d'administration de la Fondation pour les études de défense nationale. M. Dabezies a fréquemment écrit dans nos colonnes sur le rôle de l'armée dans la nation et sur le problème de la réforme de la défense. En 1977, il est élu conseiller de Paris sur une liste d'union de la gauche dans les deuxième et troisième arrondissements de la capitale. Il est, en effet, membre de la Fédération des républicains de progrès, que préside alors M. Charbonnel, et qui groupe des gaullistes de gauche souhaitant collaborer avec l'Union de la gauche. En 1979, M. Charbonnel ayant rejoint le R.P.R., M. Dabezies prend la présidence de la F.R.P. Lors de l'élection présidentielle, il milite activement en faveur de M. Jacques Chirac au premier tour et se rallie à la candidature de M. Mitterrand au second tour.

M. MARCEL DEHOUX
PS. (Nord, 21e circ.)

Né le 4 septembre 1946 à Wignehies, village dont il est le maire depuis 1977. Après ses études secondaires, il obtient une maîtrise de chimie à l'université de Lille. Il enseigne ensuite à Solre-le-Château, puis au lycée de Fourmie, dont il est aujourd'hui censeur. Venu au P.S. après le congrès d'Epinay, il a créé la section socialiste à Wignehies.

M. BERTRAND DELANOE
P.S. (Paris, 26e circ.)

Agé de trente et un ans, M. Bertrand Delanoë est né à Tunis. Rapatrié à Rodez, il devient en 1973 premier secrétaire de la fédération du P.S. de l'Aveyron. Il s'installe l'année suivante à Paris et devient, progressivement, le plus proche collaborateur de M. Jospin. Il participe à la bataille des « mitterrandistes » contre le CERES, puis contre le courant Rocard, et devient, à l'issue du congrès de Metz, premier secrétaire adjoint de la fédération de la capitale. Chargé auprès du nouveau premier secrétaire du P.S. des tâches de coordination, il est, à partir du mois de juin, porte-parole du P.S. M. Delanoë représente le dix-huitième arrondissement au Conseil de Paris depuis 1977.

M. HENRY DELISLE
P.S. (Calvados, 2e circ.)

M. Henry Delisle, âgé de quarante-trois ans, enseignant, est conseiller général du Calvados depuis 1970. Il est aussi maire de Mézidon-Canon depuis 1971. Entré au comité directeur du parti socialiste en 1973, il a présidé durant deux ans la commission nationale agricole du parti socialiste. Il est vice-président de la fédération nationale des élus socialistes et républicains.

M. FREDDY DESCHAUX-BEAUME
P.S. (Eure, 4e circ.)

Né le 4 mars 1942, à Alger, il occupe les fonctions d'inspecteur de l'éducation nationale à Beauvais (Oise). Il est conseiller général du canton d'Ecos.

M. JEAN-PAUL DESGRANGES
P.S. (Allier, 1re circ.)

M. Jean-Paul Desgranges, né le 19 juillet 1932 à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), s'est engagé en 1957 dans le mouvement socialiste, et il ne cessera dès lors de militer politiquement. Professeur de lettres à Yzeure, où il exerce, M. Desgranges a été premier secrétaire de la fédération de l'Allier du P.S. de 1971 à 1975. Elu conseiller général du canton d'Yzeure en 1973, il a été réélu en 1979 dans ce même canton, à une très large majorité (67 %). Depuis 1976 il est en outre vice-président du conseil général de l'Allier. Maire d'Yzeure depuis mars 1977, M. Desgranges est membre du bureau de l'association des maires de l'Allier et administrateur du comité d'expansion économique et de l'office départemental d'H.L.M.

M. JEAN-CLAUDE DESSEIN
P.S. (Somme, 1re circ.)

Né le 31 décembre 1925 à Albert (Somme), M. Jean-Claude Dessein (P.S.) est professeur de mathématiques. Membre du P.S. depuis 1962, secrétaire de la section d'Amiens, il est devenu adjoint au maire communiste d'Amiens en 1971. Il est président de l'union départementale des élus socialistes et républicains et membre du Conseil national des élus socialistes et républicains. Lors des élections législatives de 1978, M. Dessein avait recueilli 16,89 % des suffrages au premier tour.

M. JEAN-PIERRE DESTRADE
P.S. (Pyrénées-Atlantiques, 4e circ.)

M. Jean-Pierre Destrade est né le 29 août 1941 à Biarritz où ses parents étaient commerçants. Il est conseiller général de cette ville depuis 1976 et conseiller municipal depuis 1977. Docteur ès sciences, ingénieur général d'études urbaines, membre du comité directeur du P.S., M. Destrade est, depuis avril dernier, secrétaire général du groupe sénatorial socialiste. Il s'était déjà opposé à M. Marie, député sortant R.P.R., lors des législatives de 1973 et 1978. Sa suppléante, Mme Nicole Pery, est adjointe au maire de Ciboure et membre de la commission nationale du parti socialiste aux identités régionales.

M. PAUL DHAILLE
P.S. (Seine-Maritime, 5e circ.)

M. Paul Dhaille est né le 12 janvier 1951 aux Andelys (Eure). Après ses études secondaires à la faculté des lettres de Rouen, il obtient une licence de lettres modernes. Marié, père de trois enfants, il est professeur certifié au collège de Lillebonne. Syndicaliste étudiant, il a été membre du bureau national de l'UNEF, ex-Renouveau, de 1969 à 1971. Il adhère au parti socialiste en 1971.

Il devient maire de Lillebonne en 1977 et conseiller général de cette même ville en 1979. Il préside actuellement le district Lillebonne - Notre-Dame-de-Gravenchon. M. Dhaille s'était déjà présenté aux élections législatives de 1978, échouant devant M. Revet (U.D.F.).

M. YVES DOLLO
P.S. (Côtes-du-Nord, 1re circ.)

Né le 21 mai 1934, à Lannion (Côtes-du-Nord), M. Yves Dollo, professeur d'enseignement général des collèges, chargé du secteur audiovisuel de l'Ecole normale. Normalien en 1952, il entre aux Jeunesses socialistes et participe à la création du parti socialiste autonome, puis du parti socialsite unifié des Côtes-du-Nord, dont il sera secrétaire de la fédération pendant plusieurs années.

Il adhère au P.S. en 1974. Conseiller municipal de Saint-Brieuc depuis 1965, il est conseiller régional depuis 1973, maire adjoint de Saint-Brieuc depuis 1977 et membre du bureau régional d'études et d'information socialistes (BREIS).

M. RAYMOND DOUYERE
P.S. (Sarthe, 2e circ.)

Né le 25 mai 1939, à Paris, M. Raymond Douyère est médecin généraliste à Bouloire, chef-lieu de canton dont il est devenu maire en 1971.

Il a défendu les couleurs du P.S. en 1973 et en 1978. Il en a été secrétaire fédéral de la Sarthe de 1970 à 1979.

M. RENE DROUIN
P.S. (Moselle, 3e circ.)

M. René Drouin, né le 26 mai 1943, est enseignant au C.E.S. de Moyeuvre-Grande. Ce fils d'un ouvrier d'entretien aux anciennes usines de Wendel a adhéré au P.S.U. en 1969 et a rejoint le P.S. avec M. Michel Rocard, lors des assises du socialisme en 1974. Secrétaire fédéral à l'organisation du P.S. de Moselle, en 1976 et 1977, il a été délégué aux questions relatives aux mines de fer et à la sidérurgie, avant d'être nommé secrétaire fédéral aux élections et responsable départemental de la campagne de M. Mitterrand.

M. ROLAND DUMAS
P.S. (Dordogne, 1re circ.)

M. Roland Dumas est né le 23 août 1922, à Limoges. Avocat à Paris depuis 1950, il a notamment, dans les années récentes, défendu les intérêts des héritiers de Picasso. Il est également l'avocat du *Canard Enchaîné*. Son père, résistant, a été fusillé par les Allemands à Brantôme, en Dordogne. Il a déjà siégé à l'Assemblée nationale en 1956, comme député U.D.S.R. de la Haute-Vienne et en 1967 comme député de la Corrèze. Il a, à la tête d'une liste socialiste, tenté en vain de ravir la mairie de Bordeaux à M. Chaban-Delmas, en 1977.

M. JEAN-LOUIS DUMONT
P.S. (Meuse, 2e circ.)

M. Jean-Louis Dumont, né le 6 avril 1944, à Jonville-en-Woevre (Meuse), de parents agriculteurs, est conseiller en formation continue au groupement d'établissements de Verdun et Stenay. Il a été conseiller municipal à Jonville-en-Woevre de 1971 à 1977 et, depuis 1977, il est deuxième adjoint au maire de Verdun, chargé des relations publiques et de l'information. Militant syndical à la C.G.T., membre du P.S. depuis 1972, M. Dumont est administrateur de la coopérative d'H.L.M. de Verdun et de la M.J.C. de Belleville, président de l'Association d'aide aux mères et de la crèche de Verdun.

M. GUY DURBEC
P.S. (Var, 3e circ.)

Né le 1er avril 1942 à Ollioules (Var), M. Guy Durbec a fait ses études au lycée Rouvière de Toulon. Après avoir obtenu le brevet d'études industrielles en mécanique générale, il a occupé divers postes au sein d'une entreprise de travaux publics avant d'en devenir le cadre commercial. Elu maire d'Ollioules en 1977, il succédera au Sénat à M. Perron, en octobre 1978, après le décès de celui-ci. Elu conseiller général en 1979, M. Durbec siège au conseil régional où il a la responsabilité de la commission d'assistance économique aux collectivités locales.

M. JEAN-PIERRE DURIEUX
P.S. (Meurthe-et-Moselle, 7e circ.)

M. Jean-Pierre Durieux, né à Paris le 7 novembre 1929, titulaire d'un D.E.S. de la faculté de droit de Paris, est chef de division à Usinor-Longwy. Devenu membre du P.S. en 1974, il a pris part, en 1978, à l'élaboration du projet socialiste pour la sidérurgie et les mines de fer. Il se présentait pour la première fois à une élection.

M. JOB DURUPT
P.S. (Meurthe-et-Moselle, 2e circ.)

M. Job Durupt, né à Nancy le 15 février 1931, urbaniste, est maire de Tomblaine depuis 1971, conseiller général depuis 1973 et vice-président du conseil général depuis 1979. Il est président du groupe socialiste au conseil régional et de la fédération des élus socialistes et républicains de la Meurthe-et-Moselle et membre de la commission nationale des élus socialistes pour la réforme des collectivités locales. M. Durupt est également trésorier de l'agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne.

E

M. MANUEL ESCUTIA
P.S. (Paris, 28e circ.)

M. Manuel Escutia est né le 21 août 1937 à Valence, en Espagne. En mars 1939, ses parents, comme des milliers de républicains espagnols, doivent prendre le chemin de l'exil et se réfugient en France.

Ancien élève de l'Ecole spéciale des travaux publics, M. Escutia est ingénieur à la direction départementale de l'équipement de la Seine-Saint-Denis.

Militant syndical, il adhère au P.S. en 1974, et devient en 1978 membre de la commission exécutive de la Fédération de Paris du P.S., puis membre du secrétariat fédéral. Il milite au CERES.

M. MARCEL ESDRAS
U.D.F. (Guadeloupe, 3e circ.)

M. Marcel Esdras, maire de Pointe-Noire, président de l'Association des maires de la Guadeloupe et du conseil régional, a longtemps milité dans les milieux indépendantistes avant d'adhérer à l'U.D.F.

M. CLAUDE ESTIER
P.S. (Paris, 25e circ.)

M. Claude Estier est né le 8 juin 1925 à Paris. Journaliste, il a exercé sa profession au *Populaire* (1947), à *l'Observateur* (1950), au *Monde* (1955), à *Libération* (1958) puis à *l'Unité* (1972), hebdomadaire du P.S., dont il est le directeur.

Après avoir participé à la première campagne présidentielle de M. François Mitterrand, en 1965, M. Estier, qui est l'un des fondateurs de la Convention des institutions républicaines, est élu député de la vingt-cinquième circonscription de Paris en 1967. Il l'emporte alors sur M. Alexandre Sanguinetti, gaulliste, aujourd'hui décédé. M. Estier a été battu dans la même circonscription en 1968, 1973 et 1978.

Conseiller de Paris depuis 1971, M. Estier a été secrétaire national du P.S. chargé des relations avec la presse de 1971 à 1979. Elu en juin 1979 à l'Assemblée des Communautés européennes, il est vice-président du groupe socialiste de cette Assemblée. Il est l'auteur d'un journal de la campagne présidentielle intitulé « *Mitterrand président* » (Stock, éditeur, 1981).

F

Mlle BERTHE FIEVET
P.S. (Cher, 3e circ.)

Née en 1930, à Heuchin (Pas-de-Calais), Mlle Fiévet occupe la fonction de médecin chef au centre hospitalier de Dun-sur-Auron depuis 1966. Elle milite depuis 1967, d'abord à la Convention des institutions républicaines avec M. François Mitterrand, puis au parti socialiste depuis 1971. Elle est actuellement trésorier fédéral du P.S. Conseiller municipal de Dun-sur-Auron depuis 1971, elle a conduit la liste d'union de la gauche en 1971 et 1977. Elle a été candidate aux élections cantonales en 1976 et représentait déjà le P.S. aux dernières élections législatives.

M. JACQUES FLEURY
P.S. (Somme, 2e circ.)

Né le 24 septembre 1941, M. Jacques Fleury, qui est avocat, a été candidat aux élections législatives de 1973 dans cette circonscription. En 1973 il a obtenu 19,43 % des suffrages au premier tour et, en 1978, 27,48 %.

M. Fleury est conseiller général du canton de Roye depuis 1973. Il a été élu maire de Roye en 1977, à la tête d'une liste d'union de la gauche. Candidat à la présidence du SIVOM de Roye en 1977, il a été battu.

M. JEAN-PIERRE FOURRE
P.S. (Seine-et-Marne, 2e circ.)

Agé de trente-six ans, M. Fourré est ingénieur en informatique. Il est conseiller municipal de Chelles, conseiller général du canton de Chelles et président du groupe socialiste du conseil général de Seine-et-Marne.

M. GEORGES FRECHE
P.S. (Hérault, 1re circ.)

Né le 9 juillet 1938 à Puylaurens (Tarn), M. Georges Frêche est diplômé d'H.E.C., docteur en droit et agrégé d'histoire du droit et de droit romain. Après une carrière universitaire, il est élu député socialiste de l'Hérault en 1973 puis maire de Montpellier en 1977. Battu aux élections législatives de 1978 par M. François Delmas, auquel il avait ravi l'année précédente le poste de maire que celui-ci occupait depuis dix-huit ans, il sort vainqueur du troisième des combats singuliers qui ont opposé les deux hommes depuis quatre ans.

M. MARC FROMION
P.S. (Seine-et-Marne, 4e circ.)

Agé de cinquante ans, M. Fromion est professeur d'éducation physique à l'école des métiers de l'E.D.F. de Gurcy-le-Châtel. Il est maire de cette commune et conseiller général de Donnemarie-Dontilly. Elu dans ce canton en mars 1979 contre M. Etienne Dailly, il avait été invalidé puis réélu contre un autre candidat de la majorité en juin 1980. Il est président de la commission des transports au conseil général.

G

M. JEAN-PIERRE GABARROU
P.S. (Tarn, 2e circ.)

M. Jean-Pierre Gabarrou est né le 12 août 1944 à Castres. Maire de Castres depuis 1977, il est docteur en médecine.

M. MAX GALLO
P.S. (Alpes-Maritimes, 1re circ.)

Professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres et écrivain, M. Max Gallo est né à Nice en 1932. Il a adhéré au P.S en 1974 mais n'avait jamais exercé jusqu'ici aucun mandat politique. Auteur de nombreux ouvrages, il est notamment connu pour sa trilogie sur Nice : *la Baie des Anges*. Au mois de mai dernier, il avait donné sa démission de *l'Express*.

Mlle FRANÇOISE GASPARD
P.S. (Eure-et-Loir, 2e circ.)

Née le 7 juin 1945 à Dreux (Eure-et-Loir), Mlle Gaspard devient élève de l'Ecole nationale d'administration après avoir été agrégée d'histoire et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Maire de Dreux depuis 1977, elle exerce les fonctions de conseiller au tribunal administratif de Versailles. Elle est élue, en 1979, représentant à l'assemblée des communautés européennes sur la liste socialiste. Elle est l'auteur d'un ouvrage *Mme le...*

M. JEAN GATEL
P.S. (Vaucluse, 3e circ.)

Né le 10 février 1948 à Vienne (Isère), M. Jean Gatel est professeur de sciences économiques. Adjoint au maire d'Orange depuis 1979, il préside la commission des finances et la société d'économie mixte de la ville. En 1973, il a occupé d'importantes fonctions au sein de la fédération socialiste du Rhône aux côtés de M. Charles Hernu, actuel ministre de la défense. Aux élections législatives de 1978, il avait obtenu 30,37 % des voix au premier tour dans la circonscription d'Orange.

M. CLAUDE GERMON
P.S. (Essonne, 3e circ.)

Ce barbu jovial de quarante-sept ans est depuis 1974 maire de Massy, première ville de l'Essonne. Mais M. Claude Germon s'est surtout fait connaître comme membre de la commission exécutive de la C.G.T., où il a longtemps dirigé *le Peuple*, organe officiel de la confédération. Ayant adhéré à la Convention des institutions républicaines en 1965, il a suivi François Mitterrand au nouveau P.S. d'Epinay, dont il est devenu après le congrès de mai secrétaire national, chargé du secteur entreprises. M. Claude Germon est également le directeur-fondateur du quotidien *Combat socialiste*.

M. JEAN GIOVANNELLI
P.S. (Morbihan, 6e circ.)

M. Jean-Dominique Giovanelli est né le 4 mars 1939 à Inzinzac-Lochrist (Morbihan). Il est professeur de sciences physiques, spécialisé dans l'électrotechnique et l'électronique au lycée Colbert à Lorient. Maire d'Inzinzac-Lochrist depuis 1977, militant au P.S. depuis 1971, il a été secrétaire fédéral du Morbihan jusqu'en 1977 et il est membre de la commission exécutive fédérale. M. Giovanelli est syndiqué au SNES.

M. JOSEPH GOURMELON
P.S. (Finistère, 2e circ.)

M. Joseph Gourmelon est né le 27 avril 1938, à Saint-Pierre-Quilignon, une localité rattachée à Brest après la guerre. A l'âge de dix-huit ans, il devient fonctionnaire des douanes. Il est actuellement contrôleur divisionnaire.

M. Gourmelon adhère en 1967 à la Convention des institutions républicaines. En 1969, il est secrétaire de la première section socialiste créée dans la ZUP de Brest. Par la suite, il sera trésorier de la fédération du P.S. du Finistère.

Le 1er septembre 1973, M. Gourmelon est élu conseiller général de Brest. Il est réélu en 1976. En mars 1977, après la victoire de la liste d'union de la gauche, il est élu conseiller municipal de Brest. Le 14 mai 1977, il devient président de la communauté urbaine de Brest.

M. CHISTIAN GOUX
P.S. (Var, 4e circ.)

Né en 1929, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Christian Goux est ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, agrégé de sciences économiques et professeur titulaire d'université. Il dirige en Sorbonne un séminaire de doctorat consacré à la conjoncture et à la prospective. M. Goux siège au comité directeur du P.S. Au lendemain de l'élection présidentielle, il a fait partie de l'équipe ayant assuré la transition du pouvoir autour de M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée. Elu maire de Bandol en 1977, M. Goux s'était déjà présenté aux élections législatives de 1978, dans la quatrième circonscription, siège que M. Paecht, P.R., avait remporté devant Mme Demarch, P.C.

M. HUBERT GOUZE
P.S. (Tarn-et-Garonne, 1re circ.)

M. Hubert Gouze est né le 19 mai 1938, à Toulouse. Professeur d'histoire et de géographie au lycée Michelet de Montauban, il est premier secrétaire de la fédération départementale du P.S. et, depuis mars 1977, quatrième adjoint au maire de Montauban. Son père est conseiller général socialiste du deuxième canton de Montauban.

M. GERARD GOUZES
P.S. (Lot-et-Garonne, 2e circ.)

Né en 1943 à Tlemcen (Algérie) d'une famille originaire du Béarn et de l'Aude, M. Gérard Gouzes a fait ses études secondaires en Algérie avant d'obtenir sa licence en droit à Bordeaux et de devenir avocat au barreau de Villeneuve-sur-Lot. Ancien membre de la Convention des institutions républicaines, c'est en 1973 qu'il a brigué pour la première fois un mandat à Marmande, à l'occasion des élections cantonales. En 1977, il a fait son entrée au conseil municipal en dépit du succès de l'ancienne majorité giscardienne, comme membre de l'opposition locale. Candidat aux élections législatives de 1978, il avait été distancé par M. Hubert Ruffe (P.C.) auquel il vient de ravir le siège de la deuxième circonscription du Lot-et-Garonne.

M. LEO GREZARD
P.S. (Yonne, 2e circ.)

Né en 1935 dans les Alpes, le docteur Léo Grezard s'est installé dans l'Yonne il y a vingt-cinq ans lorsqu'il a été nommé chef du service de chirurgie du centre hospitalier d'Avallon. M. Grezard, élu conseiller général en 1973, et réélu en 1979, se présentait pour la première fois aux législatives. Rapporteur du conseil général de la commission traitant de l'hébergement des personnes âgées, il s'est également particulièrement soucié au cours de ses deux mandats des problèmes scolaires.

M. JACQUES GUYARD
P.S. (Essonne, 2e circ.)

Battu en 1978 par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., M. Guyard, quarante-trois ans, vient, cette fois, de l'emporter dans la circonscription la plus vaste du département, elle est écartelée entre sa partie rurale au sud et la ville nouvelle d'Evry, dont le nouveau député est justement président du syndicat communautaire d'aménagement depuis 1978.

M. J. Guyard est professeur d'histoire et ancien secrétaire national du SNES. Il a adhéré au P.S. en 1969. D'abord proche du CERES, il a assuré les fonctions de secrétaire de la fédération de Paris de 1971 à 1974. Après avoir animé à l'occasion du congrès de Metz, avec Christian Pierret, un nouveau « courant » très minoritaire et rapidement dilué, il s'est rapproché de M. François Mitterrand. Toutefois, depuis quelques années c'est surtout à son action d'élu local que M. Jacques Guyard a consacré le plus clair de son temps, ce qui lui permet de bénéficier d'une audience appréciable au sein de la fédération de l'Essonne du parti socialiste et dans le département en général.

H

Mme GISÈLE HALIMI
Choisir, sout. P.S. (Isère, 4e circ.)

Mme Gisèle Halimi est née le 27 juillet 1927 à La Goulette (Tunisie). Après des études au lycée de jeunes filles de Tunis, à la faculté de droit et des lettres de Paris et à l'Institut d'études politiques de Paris, elle devient avocat, défend le F.L.N., les écrivains Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. En 1971, elle fonde avec cette dernière et Jean Rostand le mouvement Choisir, dont elle est coprésidente. Mme Halimi est, depuis de nombreuses années, l'une des principales avocates de la cause des femmes, qu'elle a notamment défendue dans des affaires d'interruption de grossesse, de viol et de discrimination sexiste.



هكذا من الأصل

...ES RÉSULTA[TS] DU SECOND TOUR

Les nouveaux élus

M. KLÉBER HAYE
P.S. (Gironde, 7ᵉ circ.)

Né le 28 avril 1937 à Cadanjac (Gironde), M. Kléber Haye est agrégé de sciences physiques, docteur en électronique et ès sciences. Maître assistant à l'institut universitaire de technologie de l'université Bordeaux-I, il est marié et père de deux enfants. M. Haye, qui a adhéré en 1970 à la Convention des institutions républicaines, milite aujourd'hui au CERES. Il est depuis 1977 premier adjoint au maire socialiste de Villenave-d'Ornon, dans la banlieue de Bordeaux.

I

M. JEAN IBANÈS
P.S. (Ariège, 2ᵉ circ.)

Né le 17 juin 1936 à Lacave, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur en sciences économiques, directeur du centre de sciences économiques de l'Ecole normale supérieure, M. Jean Ibanès est spécialiste de politique économique française et communautaire (notamment pour les questions d'aménagement du territoire et de développement régional). Directeur d'une collection économique universitaire, il a publié de nombreux ouvrages, le dernier en date étant une *Initiation économique et sociale* (éditions Bordas). Maire de Lacave depuis 1977, conseiller régional de Midi-Pyrénées depuis 1979, M. Ibanès est aussi membre du comité consultatif des institutions locales et régionales des Etats membres de la Communauté européenne. Il est rocardien.

M. GÉRARD ISTACE
P.S. (Ardennes, 2ᵉ circ.)

Né en 1935 à Nouzonville (Ardennes), M. Gérard Istace est enseignant dans un collège de Revin, ville dont il est devenu conseiller municipal en mars 1971 et où il a été élu maire en février 1973. Conseiller général du canton de Revin depuis novembre 1974 et réélu à ce poste en 1976, M. Istace est aussi conseiller régional de Champagne-Ardenne.

J

M. FRÉDERIC JALTON
P.S. (Guadeloupe, 2ᵉ circ.)

Né le 21 février 1924 aux Abymes, docteur en médecine, M. Frédéric Jalton est maire de sa commune natale et conseiller général. Il occupa le siège de la deuxième circonscription de la Guadeloupe de 1973 à 1978. Il siège au groupe socialiste de l'Assemblée européenne.

M. NOËL JOSÈPHE
P.S. (Pas-de-Calais, 11ᵉ circ.)

Né le 26 mai 1920 à Lille, M. Noël Josèphe, aujourd'hui inspecteur de l'éducation nationale à la retraite, a fait partie du mouvement de résistance Voix du Nord pendant l'occupation allemande, et il a été emprisonné à Loos en 1943. Il a commencé son action au parti socialiste dans les Flandres où il a été conseiller municipal, puis adjoint au maire de Bailleul (Nord). Membre du secrétariat de la fédération socialiste du Pas-de-Calais et du comité directeur du P.S., M. Josèphe s'est présenté sans succès aux législatives de 1958 et de 1962. Nommé inspecteur à Béthune, il devient maire de Beuvry (Pas-de-Calais) en 1971, conseiller général en 1973. Au conseil régional Nord-Pas-de-Calais où il siège depuis 1974, il joue un rôle prépondérant comme premier vice-président. Il anime l'Office culturel du Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'un organisme régional d'éducation permanente.

M. LIONEL JOSPIN
P.S. (Paris, 27ᵉ circ.)

M. Lionel Jospin est né le 12 juillet 1937 à Meudon. Marié, père de deux enfants, M. Jospin a été affecté, à sa sortie de l'ENA, à la direction économique du ministère des affaires étrangères. Secrétaire puis conseiller aux affaires étrangères, il quitte l'administration pour l'enseignement au lendemain des événements de mai 1968 : il est actuellement directeur du département d'économie à l'I.U.T. de Sceaux.

M. Jospin a adhéré au P.S. en 1971, après le congrès d'Epinay-sur-Seine. Il est entré, dès le congrès de Grenoble en 1973, au secrétariat national, au sein duquel il a été chargé de la formation, puis, en 1975, des relations internationales. A partir de cette date, il anime une commission chargée d'analyser les rapports entre P.C. et P.S., dont les travaux sont constamment remis à jour.

Désigné par M. Mitterrand comme « *un homme capable de remplir les plus hautes fonctions* », M. Jospin est depuis le 24 janvier 1981 premier secrétaire du P.S.

Conseiller de Paris depuis 1977, M. Jospin avait échoué dans la conquête de cette circonscription en 1978.

M. ALAIN JOURNET
P.S. (Gard, 4ᵉ circ.)

M. Alain Journet est né le 25 juin 1941 au Vigan (Gard). Il est marié et père de deux enfants. Géomètre expert, diplômé des Arts et Métiers de Paris, il a été élu en 1973 conseiller général du Vigan, puis, en 1977, maire du Vigan. Réélu en 1979 conseiller général, il est vice-président du conseil général du Gard et président de la commission des finances de cette assemblée.

L

M. JEAN LACOMBE
P.S. (Hérault, 3ᵉ circ.)

Né le 16 avril 1943, à Sète, dans une ancienne famille de pêcheurs, M. Jean Lacombe, éducateur spécialisé, est conseiller municipal de Sète depuis 1965. Il est, depuis 1977, adjoint au maire et chargé de l'enseignement public. Conseiller régional depuis 1979, il est responsable du groupe de travail « Mer et étangs ». Il préside le Cepralmar (Centre de mise en valeur des ressources lagunaires et maritimes), créé par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, en liaison avec les professionnels.

M. ANDRÉ LAIGNEL
P.S. (Indre, 2ᵉ circ.)

M. André Laignel, trente-huit ans, est né dans une famille d'ouvriers. Après avoir travaillé à l'âge de quatorze ans, il reprend ses études à vingt ans et obtient un doctorat d'Etat en droit. Il est secrétaire général de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. M. Laignel est maire d'Issoudun (Indre) depuis 1977, président du conseil général du département depuis 1979 et conseiller régional de la région Centre.

M. MICHEL LAMBERT
P.S. (Orne, 3ᵉ circ.)

Né en 1942 à Nantes (Loire-Atlantique), est professeur de philosophie à l'institution Notre-Dame à Flers (Orne), depuis 1969. Il est conseiller municipal de Flers depuis 1977 dans un conseil à majorité U.D.R.-R.P.R., conseiller général du canton de Flers depuis 1979 où il a battu l'ancien maire.

M. LOUIS LARENG
P.S. (Haute-Garonne, 3ᵉ circ.)

Né le 8 avril 1923 à Ayzac-Ost (Hautes-Pyrénées), docteur en médecine depuis 1955, professeur d'anesthésie et de réanimation depuis 1969, M. Louis Lareng a dirigé, à partir de 1963, le service de réanimation respiratoire de l'hôpital Purpan, à Toulouse, avant de devenir, en 1968, chef du service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) qu'il a créé en France. Il a été président de l'université Paul-Sabatier (1970-1976) et premier vice-président de la même université jusqu'en 1981. Il préside depuis 1975, à Toulouse, l'Institut régional pour l'amélioration des conditions de travail (IRACT). Il était le suppléant du député socialiste sortant de la première circonscription de la Haute-Garonne, M. Maurice Andrieu, qui ne se représentait pas.

M. ROGER LASSALE
P.S. (Yonne, 3ᵉ circ.)

M. Roger Lassale est né le 26 août 1935 à Maurs (Cantal). Professeur au collège de Pont-sur-Yonne il est entré au conseil municipal de cette ville en 1965. Elu maire et renouvelé dans ses fonctions en 1977 à l'unanimité, il est conseiller général depuis 1973. Il avait déjà été candidat en mars 1978 aux législatives.

M. GEORGES LE BAILL
P.S. (Hauts-de-Seine, 12ᵉ circ.)

Né le 18 août 1939 à Paris (14ᵉ), il a adhéré au parti socialiste en 1971. Il a été candidat aux élections cantonales en 1976 à Fontenay-aux-Roses, où il habite, puis élu conseiller municipal dans cette même commune en 1977. Il était déjà candidat du parti socialiste aux élections législatives de 1978. D'origine familiale modeste, M. Le Baill est ingénieur d'études à la société Nocatome (groupe Creusot-Loire) où il est délégué C.F.D.T. depuis 1970.

M. JEAN-PIERRE LE COADIC
P.S. (Val-d'Oise, 2ᵉ circ.)

Vingt-neuf ans, professeur d'éducation physique à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise). Appartenant au CERES, M. Le Coadic est maire de Taverny depuis 1977, et s'est présenté aux législatives de 1978 où il était arrivé en troisième position. Il est marié et a deux enfants.

Mme MARIE-FRANCE LECUIR
P.S. (Val-d'Oise, 4ᵉ circ.)

Née le 2 mai 1941 à Fécamp (Seine-Maritime). Professeur de français à Pontoise, Mme Lecuir adhère au syndicat SGEN-C.F.D.T. Elle a fondé à Pontoise une association de consommateurs, devenue, en 1970, union départementale. Précédemment au P.S.U., elle est entrée au P.S. en 1974 en même temps que M. Rocard. Elle est membre du bureau exécutif du P.S. Elue conseiller général municipal de Pontoise depuis 1977. Mariée, elle a deux enfants.

M. ROBERT LE FOLL
P.S. (Seine-et-Marne, 3ᵉ circ.)

M. Le Foll est âgé de quarante-sept ans et enseignant. Il est maire de Crégy-lès-Meaux et conseiller général du canton de Meaux-Nord. Il est premier vice-président du conseil général et conseiller régional.

M. BERNARD LEFRANC
P.S. (Aisne, 5ᵉ circ.)

M. Bernard Lefranc est né le 21 juin 1936 à Vouël (Aisne). Agent administratif des P.T.T., il est maire de Soissons.

M. JEAN LE GARS
P.S. (Yvelines, 1ʳᵉ circ.)

Cinquante-deux ans, marié et principal de collège depuis un an à Sainte-Mère-l'Eglise (Manche), après avoir longtemps exercé à Sartrouville (Yvelines) où il fut conseiller municipal de 1965 à 1967. Administrateur de la Mutuelle générale de l'éducation nationale de 1970 à 1980, c'est un spécialiste des questions mutualistes et culturelles.

Proche de M. Michel Rocard, il avait été candidat dans cette circonscription en 1973 pour le P.S.U. et en 1978 pour le P.S.

M. ANDRÉ LE JEUNE
P.S. (Creuse, 1ʳᵉ circ.)

Né le 4 juillet 1935 à Ajain, M. Lejeune a effectué ses études supérieures à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand où il fut président de l'UNEF sciences. Il est aujourd'hui professeur des sciences physiques. Elu conseiller municipal de Guéret depuis 1971, bien réélu en 1977, il est devenu maire en 1978, après la démission de M. Beck, battu aux législatives. Il est conseiller général depuis 1973 et a été élu au Sénat en octobre 1980.

M. Lejeune, qui a appartenu au P.S.U., est entré au parti socialiste après le congrès d'Epinay. M. Lejeune devenait très vite secrétaire de la section socialiste de Guéret.

M. GUY LENGAGNE
P.S. (Pas-de-Calais, 5ᵉ circ.)

Né en 1934 à Boulogne-sur-Mer, où il a fait toutes ses études, M. Guy Lengagne, agrégé de mathématiques, enseigne à l'université de Picardie, à Amiens. Membre du secrétariat de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, il siège au comité directeur du P.S. (il a été élu sur la motion de M. Mauroy en 1979); il fait partie du conseil municipal de Boulogne depuis 1971 ; c'est en 1977 qu'il a succédé au poste de maire, à M. Henri Henneghuelle. Depuis mars 1977, il siège au conseil général du Pas-de-Calais, dont il est le vice-président et, depuis 1974, au conseil régional Nord-Pas-de-Calais, dont il est aussi le vice-président. M. Lengagne a joué un rôle important dans le développement de la façade maritime, par l'aménagement de la côte d'Opale. Il a fondé l'Office municipal de la culture à Boulogne, et a été l'un des initiateurs du Festival de la côte d'Opale.

M. JEAN-JACQUES LEONETTI
P.S. (Bouches-du-Rhône, 7ᵉ circ.)

M. Jean-Jacques Leonetti, cadre à la sécurité soci[ale], est né le 11 juin 1938 en Corse. Dès l'âge de quinze ans, il milite dans les rangs des jeunesses socialistes avant de devenir responsable de section, puis membre du comité directeur du P.S. des Bouches-du-Rhône. Conseiller municipal de Ma[rs]eille depuis 1971, il est élu en 1976 conseiller général du quatrième canton des Bouches-du-Rhône.

M. FRANÇOIS LONCLE
M.R.G. (Eure, 3ᵉ circ.)

Né le 21 octobre 1941 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), il est journaliste au service économique de l'actualité télévisée de 1964 à 1968, puis responsable du service de presse de la C.F.D.T. jusqu'en 1971. Il est ensuite attaché parlementaire et secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche jusqu'en juin 1980. Il est l'auteur d'un ouvrage : *Autopsie d'une rupture* (Ed. Simoën, 1978).

M. ANDRÉ LOTTE
P.S. (Saône-et-Loire, 4ᵉ circ.)

M. André Lotte est né le 29 décembre 1935 à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). Il est membre de la commission exécutive de l'union départementale C.G.T. Avant d'entrer au parti socialiste au congrès d'Epinay, M. Lotte était membre de la Convention nationale des institutions républicaines. Il est premier secrétaire fédéral du P.S. depuis 1975, conseiller général du canton de Montceau-Nord depuis 1979.

M. JEAN-PAUL LUIS
M.R.G. (Haute-Corse, 2ᵉ circ.)

M. Jean-Paul Luisi est né le 12 août 1912 à Venaco (Haute-Corse) ; il est médecin de campagne. En juin 1962, il est élu pour la première fois conseiller municipal de Corscia, puis maire sous l'étiquette du parti radical socialiste. En juin 1968, il se présente aux élections législatives, dans l'ancienne circonscription de Corte-Sartène comme suppléant de M. Paul Mondoloni (socialiste). Mais tous deux échouent. En 1977, M. Jean-Paul Luisi est élu membre du bureau de l'Association des élus radicaux de gauche.

En février 1978, il est élu conseiller général de Niolu-Omessa.

M

M. JACQUES MAHÉAS
P.S. (Seine-Saint-Denis, 9ᵉ circ.)

Né le 10 juillet 1939 à Ivry-sur-Seine, M. Mahéas est maire de Neuilly-sur-Marne depuis mars 1977 et conseiller général de la Seine-Saint Denis depuis 1976. Il est principal d'un C.E.S. à Noisy-le-Grand.

M. GUY MALANDAIN
P.S. (Yvelines, 8ᵉ circ.)

Quarante-quatre ans, membre du CERES, ingénieur du génie civil, conseiller général du canton de Rambouillet depuis 1976 et conseiller municipal d'Auffargis (Yvelines) depuis 1977. Connu comme un acharné au travail, il est spécialiste des questions d'urbanisme (ville nouvelle), d'équipements et de transports.

M. ROBERT MALGRAS
P.S. (Moselle, 4ᵉ circ.)

M. Robert Malgras, né le 22 janvier 1948, est contrôleur métallurgique chez Sacilor-Sollac. Il a milité dans le syndicalisme du cadre de vie et animé une association populaire familiale à Thionville, où il réside. Ayant obtenu 19,90 % des voix au premier tour des élections cantonales de mars 1976 dans le canton de Thionville, il avait été élu conseiller municipal de cette ville l'année suivante, sur une liste d'union de la gauche à direction communiste. M. Malgras est, depuis cette date, adjoint au maire, chargé des affaires sociales. Il siège au conseil d'administration du centre hospitalier régional de Metz-Thionville et à l'office public d'H.L.M. de Thionville.

M. ROGER MAS
P.S. (Ardennes, 1ʳᵉ circ.)

Né le 16 avril 1931 à Charleville, M. Roger Mas a milité très jeune dans les rangs de la S.F.I.O. et il est entré au conseil municipal de sa ville natale dès 1959. Réélu en 1965, en 1971 et en 1977, il est devenu maire en décembre 1980. M. Mas est aussi, depuis 1976, conseiller général de Mézières-Est. C'est en 1976 qu'il a été nommé secrétaire fédéral du P.S., poste qu'il n'occupe plus depuis. Déjà candidat aux élections législatives de 1968, de 1973 et de 1978, M. Mas est assistant départemental de la jeunesse et des sports.

M. MARIUS MASSE
P.S. (Bouches-du-Rhône, 8ᵉ circ.)

Né le 15 avril 1941 dans l'un des « villages » de Marseille, Château-Gombert, M. Marius Masse qui est ingénieur des travaux publics, représentera à l'Assemblée nationale une circonscription dont son père, M. Jean Masse, compagnon de route de M. Gaston Defferre, fut l'élu sans interruption de 1962 à 1978. Entré au P.S. dès l'âge de dix-huit ans, il est, depuis 1976, secrétaire fédéral adjoint de la fédération des Bouches-du-Rhône. La « dynastie » des Masse se retrouve tant au conseil des Bouches-du-Rhône, où le père représente le canton d'Allauch et le fils le dix-septième canton (dont il est l'élu depuis 1973), qu'au conseil municipal de Marseille, où le premier est adjoint au maire depuis 1945 et le second... son suppléant.

M. JOSEPH MENGA
P.S. (Seine-Maritime, 8ᵉ circ.)

M. Joseph Menga est né le 7 août 1932 à Marseille. De famille ouvrière, il suit ses études au lycée Saint-Charles de Marseille. M. Menga est marié, père d'un enfant. Il est éducateur, chef de service à la liberté surveillée. Ancien membre du P.S.U., il adhère en 1971 au P.S., dont il sera membre du comité directeur jusqu'en 1973. En 1977, il est élu adjoint au maire du Havre sur la liste de gauche, chargé des affaires sociales et plus spécialement du troisième âge.

Il préside l'association locale des femmes en détresse.

En tant que conseiller municipal du Havre, il est membre du conseil régional de Haute-Normandie. M. Menga est, par ailleurs, président de la fédération de Seine-Maritime des élus socialistes et républicains.

M. PIERRE MÉTAIS
P.S. (Vendée, 2ᵉ circ.)

Né le 23 juin 1930 à Couhé-Vérac (Vienne), marié à une Vendéenne, M. Pierre Métais est directeur de l'école publique de Champagne-les-Marais, dont il est maire depuis 1965. Entré en 1971 à la commission exécutive du P.S., il est élu conseiller général de Chaillé-les-Marais, en 1972, à l'occasion d'une élection partielle.

M. JEAN-PIERRE MICHEL
P.S. (Haute-Saône, 2ᵉ circ.)

M. Jean-Pierre Michel est né le 5 août 1938 à Nîmes (Gard). Il a été, en 1968, l'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature. Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, il a été délégué pendant deux ans comme juge à Evry-Corbeil (1972-1974) avant de revenir à la chancellerie, où il a dirigé le bureau de la législation pénale économique à partir de 1978. Accusé d'avoir participé à une émission de Radio-Riposte en juin 1979, il a, bien que le conseil de discipline n'eût demandé pour lui qu'un avertissement, été muté d'office substitut du procureur de Créteil en octobre 1980. Membre du P.S. depuis 1974, il avait déjà été, en 1973, candidat du P.S. dans la circonscription où il vient d'être élu. En 1979, ce militant du CERES installé à Héricourt est devenu premier secrétaire fédéral du P.S. en Haute-Saône. Il est depuis 1979 membre du comité directeur du P.S. Il est l'un des auteurs du livre *Dossier J comme Justice*.

M. GILBERT MITTERRAND
P.S. (Gironde, 9ᵉ circ.)

Né le 4 février 1949 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Gilbert Mitterrand est le second fils du chef de l'Etat. Assistant en droit à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), il a commencé à militer en 1969 à la Convention des institutions républicaines. Candidat suppléant en 1973 dans la dixième circonscription du Rhône, il a été en 1977 candidat aux élections législatives à Libourne (Gironde) et en 1978 suppléant du candidat socialiste dans cette ville. En 1974, lors de la campagne présidentielle, M. Gilbert Mitterrand avait fait partie de la délégation du P.S. chargée de transmettre un message de M. François Mitterrand aux électeurs des Antilles.

M. MARCEL MOCŒUR
P.S. (Haute-Vienne, 3ᵉ circ.)

Né le 18 février 1927 à Bellac (Haute-Vienne), M. Marcel Mocœur est nommé, à sa sortie de l'école normale de Limoges, instituteur à Saint-Sornin-Leulac, commune où, après avoir été secrétaire de mairie, il est élu maire en 1965. Conseiller général depuis 1967 de Châteauponsac, commune dont il est maire depuis 1971, M. Mocœur a été suppléant de M. Longequeue, député socialiste, de 1973 à 1978.

M. PAUL MOREAU
P.S. (Nord, 17ᵉ circ.)

Né le 7 avril 1925 à Caudry, il fait ses études secondaires à Cambrai puis entre aux P.T.T. par concours. Il devient inspecteur central et attaché commercial à la direction de Lille.

Adhérent à la S.F.I.O. dès la Libération, il milite avec M. Pierre Mauroy, avec lequel il fonde un club socialiste, le CEDEP (Centre d'études et de promotion). En 1965, il est élu conseiller municipal à Hancourt-en-Cambrésis ; en 1971, il est élu au conseil municipal de Caudry où, depuis 1977, dans la municipalité d'union de la gauche, il est adjoint aux finances. Il était suppléant du candidat socialiste, M. Carlier, aux législatives de 1978.

M. FRANÇOIS MORTELETTE
P.S. (Loir-et-Cher, 1ʳᵉ circ.)

M. François Mortelette est né le 20 mars 1926 à Waziers (Nord). Très jeune il est responsable fédéral de la JOC puis, employé de la banque Dupont, il entre à la C.F.T.C. et au M.R.P. Il est successivement conseiller municipal de Waziers puis maire adjoint de Quincy. Arrivé à Blois en 1967 comme cadre à la Banque régionale de l'Ouest, il rejoint le parti socialiste après le congrès d'Epinay. Elu conseiller général de Blois en 1976, il est aussi depuis 1977 maire de la commune de Saint-Sulpice.

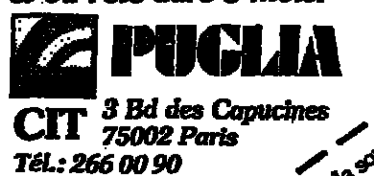
M. ERNEST MOUTOUSSAMY
P.C.G. (Guadeloupe, 1ʳᵉ circ.)

Né le 7 novembre 1941 à Saint-François, dans une famille paysanne originaire de l'Inde, M. Ernest Moutoussamy est professeur de lettres au Moule (Guadeloupe). Il est membre du bureau politique du P.C.G. et fut le suppléant de M. Hégésippe Ibèné, député du P.C.G., de 1973 à 1978.

(A suivre.)







étranger

PROCHE-ORIENT

LES TROUBLES EN IRAN

• M. Bani Sadr, destitué, est recherché par la police
• Le pouvoir a fait exécuter de nombreux manifestants

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La révolution iranienne est à la croisée des chemins. La déchéance du président Bani Sadr, votée dimanche après-midi 21 juin par le Parlement, et confirmée officiellement lundi par l'imam Khomeiny, pourrait, selon certains, clarifier la situation, et partant, stabiliser le régime. Selon d'autres, au contraire, elle risque d'entraîner la République islamique sur la voie de la guerre civile.

Les affrontements, samedi, entre moudjahidin du peuple, partisans de M. Bani Sadr, et les forces de l'ordre ne se sont pas limités à la capitale comme on l'avait cru initialement. Selon la presse, des combats à l'arme blanche, mais aussi avec des armes à feu, se sont produits le même jour dans les principales villes de province, dont une quinzaine ont été désignées nommément. Les journaux ont reproduit le texte d'un communiqué *« politico-militaire »* diffusé par les moudjahidin. Ces derniers proclament avoir *« déclenché la guerre »* contre le régime, jeudi 18 juin, et demandent au *« peuple héroïque d'Iran »* de les aider à *« résister par tous les moyens à notre disposition »*.

Les funérailles d'une quinzaine de « fils de l'islam », pour la plupart des gardiens de la révolution, tués à Téhéran au cours des combats de samedi, se sont déroulées dimanche. On ignore le nombre des victimes parmi les forces de l'ordre en province, ainsi que celui des manifestants tués à Téhéran ou ailleurs. Ces derniers se compteraient par dizaines, dans la seule ville de Téhéran.

Bien que les moudjahidin n'aient pas encore réussi à entraîner la population à manifester, leurs sympathisants pratiquent une tactique qui avait fait ses preuves au début du soulèvement populaire, en 1978, contre le chah. Leurs troupes de choc, par groupes de cinquante à cent personnes dispersées dans divers points de la ville, parviennent à susciter des affrontements en scandant des slogans hostiles au régime, en renversant des autobus, en incendiant des pneus, en lançant des cocktails Molotov. Ils espèrent ainsi entretenir une agitation permanente, qui devrait, selon eux, déboucher sur un soulèvement populaire.

La réaction des autorités a été d'une extrême brutalité. Dimanche à l'aube, quelques heures à peine après la fin de la première émeute, quinze manifestants ont été passés par les armes à la prison d'Evin. Dans la soirée, huit autres personnes — des moudjahidin, mais aussi des marxistes-léninistes appartenant aux organisations des fedayin (tendance minoritaire) et du PEIKAR — ont été exécutées. Parmi ces dernières figure une jeune femme, ainsi qu'un écrivain de renom, M. Saïd Soltanpour, arrêté il y a plusieurs semaines.

« Il n'y aura pas de guerre civile »

De toute évidence, les responsables ne feront pas de quartier. Haranguant les manifestants aux portes du Parlement, dimanche matin, l'ayatollah Khalkhali a donné le ton : *« Les contre-révolutionnaires ne méritent plus d'être jugés par les tribunaux ! »*, s'est exclamé le juge islamique, avant de provoquer l'enthousiasme de la foule, en ajoutant : *« Vous avez désormais le droit d'abattre séance tenante tout renégat qui porte les armes contre la République ! »*

Peu après, des femmes en tchador — aussi nombreuses et plus véhémentes que les hommes parmi les manifestants — ont mis le feu à un drapeau américain frappé de l'effigie de M. Bani Sadr. *« Il n'y aura pas de guerre civile en Iran, je peux vous le garantir »*, nous a déclaré, dans la nuit de dimanche à lundi, le cheikh Mohamed Mountazeri, l'une des personnalités les plus proches de l'imam Khomeiny. *« Le peuple est conscient*, ajoutait-il, *que nous affrontons une coalition de forces qui, consciemment ou non, font le jeu de l'impérialisme américain, dont le premier objectif est de déstabiliser la République islamique avant de la renverser. »* Notre interlocuteur est le fils de l'ayatollah Hocein Mountazeri, successeur probable de l'imam Khomeiny.

Il assure également que M. Bani Sadr sera jugé pour *« haute trahison »*. *« Je ne pense pas*, déclare-t-il, *que le chef de l'Etat soit à proprement parler un agent stipendié des Etats-Unis ; mais dévoré par l'ambition, cherchant à tout prix à s'emparer du pouvoir, il s'est fait progressivement l'instrument des contre-révolutionnaires de partis libéraux favorables au capitalisme, ainsi que d'organisations de tendance maoïste, elles aussi favorables à une normalisation avec les Etats-Unis. Nous ne permettrons pas à l'impérialisme américain de se réintroduire chez nous, grâce à ceux que vous appelez chez vous, en Occident, des modérés ou des révolutionnaires. »*

Le chaik Mountazeri a ajouté en martelant ses mots : *« Si M. Bani Sadr et ses amis persistent à rechercher l'affrontement, nous serons impitoyables à leur égard. Nous exécuterons cinquante, cent personnes, davantage si nécessaire, pour que notre révolution puisse poursuivre normalement sa voie... »*

Peu après que le parlement eut voté par 177 voix contre une et 12 abstentions une motion recommandant à l'imam Khomeiny la destitution du président de la République, la radio et la télévision ont commencé à diffuser, à intervalles réguliers, un communiqué annonçant qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre M. Bani Sadr. Le procureur général de la révolution islamique, l'ayatollah Ghoddoussi, dans un communiqué, invite la population à rechercher le chef de l'Etat, à le saisir, et à le livrer sans tarder aux autorités. Toute personne qui lui donnerait asile ou l'aiderait à s'enfuir, ajoute-t-il, serait considérée comme *« criminelle »* et châtiée en conséquence.

Le gouvernement se déclare persuadé que M. Bani Sadr n'a pas quitté le territoire national. Des mesures exceptionnelles de contrôle ont été néanmoins prises aux frontières. Selon certaines informations, l'ancien chef de l'Etat se serait réfugié dans [illegible] militaire. Selon d'autres, il serait sous la protection des Moudjahidin du peuple. La radio clandestine du parti démocratique kurde (tendance de M. Ghassemlou), a invité M. Bani Sadr à rejoindre ses maquis dans l'Ouest du pays. L'offre ne contribuera pas à améliorer l'image de marque du chef de l'Etat, compte tenu du fait que la majeure partie de la population considère M. Ghassemlou comme un traître collaborant étroitement avec envahisseurs irakiens.

Signalons enfin la mort, dimanche, sur le front occidental, de M. Moustapha Tchamran, tué, assure l'agence Pars, par un obus de l'artillerie irakienne. Ancien ministre de la défense avant de devenir le représentant personnel de l'iman Khomeiny au sein du Conseil suprême de la défense, M. Tchamran était considéré comme un *« libéral »* proche de M. Bani Sadr et de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh. Est-ce la raison pour laquelle la télévision a omis hier d'annoncer sa mort ? En tout cas, il aura droit, dit-on, à des funérailles nationales, mardi.

ÉRIC ROULEAU.

Un modéré aux convictions inébranlables

Doté d'une personnalité complexe, attachante pour les uns, exubérante pour les autres, M. Bani Sadr suscitait, depuis ses jeunes années, des fidélités inconditionnelles ou de tenaces aversions. Dans la presse, les polémistes dénonçaient, ces derniers temps, son narcissisme, les foules de Hezbollah (le parti de Dieu) le conspuaient en le surnommant *« moi je »* ; certains de ses compagnons d'exil, autrefois à Paris, l'appelaient, faussement référencieux, *« monsieur le président »*. L'étudiant en sociologie qu'il était à l'époque réagissait avec mépris devant le scepticisme malveillant de ses camarades.

L'aplomb imperturbable qui le caractérise découle d'une foi quasi mystique dans son destin. A l'âge de dix-sept ans, il avait confié à sa mère sa détermination de renverser le régime impérial, de succéder au chah à la tête d'une république qu'il contribuerait à fonder. *« Tu seras président »*, lui avait répondu sa mère, les larmes aux yeux. Son père, d'abord irrité, l'avait grondé pour son orgueil démesuré. Mais, plusieurs années plus tard, dans un message qu'il lui adressa à Paris, il lui fit part de l'interprétation d'un rêve prémonitoire. *« Ton avenir*, lui disait-il en conclusion, *sera à l'image d'un océan, vaste et insondable... »* M. Bani Sadr nous rapportait cette anecdote le soir même de son élection à la présidence de la République, le 25 janvier 1980, pour nous expliquer pourquoi il *« ne ressentait ni surprise ni émotion »*, devant son accession à la magistrature suprême.

Les certitudes inébranlables de M. Bani Sadr ressemblaient fort à l'obstination. A l'apogée de la puissance du chah, il ne doutait pas de la chute inéluctable de la monarchie. A Neauphle-le-Château, il incitait l'imam Khomeiny à ne conclure aucun compromis avec le souverain aux abois. De retour en Iran, il défendait, au cours d'incessantes tournées dans le pays, des thèses philosophiques, économiques, politiques, morales qui lui valurent notoriété et estime. Mais ses adversaires l'accusèrent de se livrer à la démagogie électorale et de propager une idéologie importée de l'étranger contraire à l'esprit révolutionnaire de l'islam.

Des appuis au sein du clergé

Certains organes de la presse internationale ont nui à M. Bani Sadr, en Iran, en le présentant comme un libéral anti-clérical. Il n'est, en réalité, ni l'un ni l'autre. Fils d'ayatollah, lui-même musulman pratiquant, M. Bani Sadr comptait, et compte sans doute encore, de nombreux admirateurs au sein du clergé qui partage ses opinions modérées, surtout parmi les ayatollahs dont certains avaient pris publiquement sa défense avant sa disgrâce. Plusieurs membres de la famille Khomeiny, tous des mollahs, notamment le frère aîné, le fils, le petit-fils et le gendre de l'imam, ont longtemps figuré parmi ses alliés les plus résolus. Militant musulman de la première heure, M. Bani Sadr approuva la Constitution islamique, y compris les articles institutionnalisant le pouvoir suprême du clergé (le *« velayat Faguih »*) en la personne de l'imam Khomeiny.

Certes, il s'était élevé, au cours des débats à la Constituante, contre l'octroi de *« prérogatives exagérées »* au Faguih. Mais ses arguments étaient étayés de considérations tout autant religieuses que pratiques. *« Seul un président fort, doté de larges pouvoirs, est en mesure de gouverner un pays comme le nôtre, mosaïque de peuples, d'ethnies et de religions »*, nous disait-il quelques jours avant sa destitution. D'où les libertés qu'il prenait dans l'interprétation et l'application de la Constitution. Celle-ci, de toute évidence, a instauré un régime d'assemblée plus proche du système ouest-allemand que du régime présidentiel en France ou aux Etats-Unis. Cependant, d'instinct et de conviction, M. Bani Sadr n'avait ni la vocation ni l'intention de se résigner à un rôle d'apparat dans lequel on cherchait à le confiner. Il se mua, dès lors, en chef de l'opposition. Là encore, il se conformait aux traditions du clergé chiite, au principe du *« contre pouvoir »* auquel sont attachés ses coreligionnaires. Ils estiment, en effet, que tout pouvoir temporel est contestable parce qu'il est d'essence injuste et le demeurera jusqu'au retour de « l'imam caché », le messie attendu depuis le neuvième siècle de notre ère.

Les dirigeants du Parti républicain islamique au pouvoir ne lui contestaient pas, dès lors, le droit à la critique, du moins formellement, mais ils lui reprochaient son *« irresponsabilité »*, ses attaques incessantes contre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'agitation et l'anarchie qu'il entretenait dans le pays, en temps de guerre. Ses fréquentes « tournées de popote », bien qu'entreprises en sa qualité de commandant et chef des forces armées, suscitaient de sérieuses suspicions quant à ses intentions.

M. Bani Sadr croyait que sa popularité le rendait virtuellement invulnérable. Son éventuel limogeage, nous disait-il il y a quelques jours, conduirait à *« l'effondrement du front militaire »* et *« donnerait le signal d'une deuxième révolution »*. Cruelle déception : les chefs des trois armes renouvelèrent leur allégeance à l'imam Khomeiny et la population, fidèle au guide de la révolution, apathique ou craintive, ne bougea pas non plus en sa faveur. Lors d'une grève générale lancée le 13 juin, tout autant que l'appel à une grande manifestation de soutien pour le 15 juin, restèrent sans effet.

Les raisons de l'échec

Les raisons de ces échecs sont multiples. L'une d'elles est que l'ancien président de la République, n'ayant pas voulu ou pu constituer son propre parti, a dû accepter le soutien compromettant d'une constellation de formations hostiles à la République islamique : des moujahidin du peuple, qualifiés d'*« islamo-marxistes »* ou bien de *« gauche américaine »* jusqu'à la droite « libérale » représentée par M. Bazargan.

Ses adversaires eurent alors beau jeu de le présenter comme le chef d'une coalition *« contre-révolutionnaire »*. Il rappelait à ce propos qu'il s'était élevé, tout comme M. Bazargan, dès le lendemain de la chute de la monarchie, contre les procès expéditifs et les exécutions sommaires, contre l'apparition trop flagrante des éléments suspects dans les forces armées et l'administration.

N'avait-il pas encore annoncé, au lendemain de son élection à la présidence, qu'il dissoudrait les comités islamiques, les pasdarans (les gardiens de la révolution), les tribunaux révolutionnaires, instruments privilégiés du nouveau pouvoir républicain ? N'avait-il pas dénoncé la prise d'otages américains, prôné une étroite collaboration avec l'Europe occidentale, cherchant ainsi à maintenir les liens tissés par l'ex-chah avec l'impérialisme et le néo-colonialisme ?

Si injustes que de telles accusations aient pu paraître initialement à l'opinion iranienne, elles gagnèrent en crédibilité le jour où l'imam Khomeiny se prononça personnellement contre les agissements du président de la République. Mais M. Bani Sadr ne s'en soucia guère. Il soutenait, en notre présence, en se référant à des sondages d'opinion, effectués par les soins de ses collaborateurs, qu'il bénéficiait de la sympathie de 90 % de la population, tout en rappelant qu'il avait été élu à son poste avec 75 % des suffrages exprimés. Il ne tenait pas compte, cependant, qu'il avait obtenu ce score, à une époque où il passait pour être le « fils spirituel » du fondateur de la République islamique...

En dernière analyse, la plus grande faute que l'on attribue généralement à M. Bani Sadr, et qui lui a été fatale, a été de sous-estimer le charisme, le pouvoir de fascination qu'exerce encore sur les masses un homme qui est tout à la fois le « pape » des chiites et le guide de la révolution iranienne. — E. R.

Egypte

Après de nouveaux heurts sanglants

Le fossé se creuse entre coptes et musulmans

Le président Sadate a accusé les « communistes » d'être à l'origine des incidents confessionnels de Zaoui-el-Hamra, au Caire, qui ont, officiellement, fait quatorze morts et une cinquantaine de blessés. Dans une interview à « Mayo », organe de son parti, il a affirmé que « les communistes se sont livrés à une vaste opération d'intoxication en montant les musulmans contres les coptes et vice-versa ».

De notre correspondant

Le Caire. — Un nouveau bilan officiel, plus lourd que le précédent (*le Monde* du 20 juin), puisqu'il fait état de quatorze morts (dont cinq chrétiens et quatre musulmans identifiés), de cinquante-quatre blessés et de cent treize personnes arrêtées *« en flagrant délit d'émeute et de distribution de tracts »*, a été rendu public samedi 20 juin par le général Nabouï Ismaïl, ministre de l'intérieur, à la suite des graves incidents interconfessionnels survenus la semaine dernière au Caire dans une partie du quartier de Choubra.

Ces affrontements, les plus sanglants parmi ceux du même ordre qui ont été recensés en Egypte au cours de ce siècle, ont été qualifiés de *« tentative de sédition »* par le ministre de l'intérieur, ainsi que par le Majles Milli (conseil laïque de la communauté copte). La thèse des *« incidents individuels »* soutenue par le pouvoir lors des rixes confessionnelles précédentes ne peut plus être invoquée, après une affaire qui a entraîné la saisie d'au moins une quarantaine d'armes à feu, et dont tous les Cairotes croient qu'elle a provoqué la mort, non pas de quatorze, mais de trente à cinquante personnes.

Selon l'enquête officielle effectuée dans le secteur mixte de Zaouia-El-Hamra, théâtre du drame, *« une mosquée devait être construite sur un terrain appartenant à un chrétien ; un inconnu ayant gratté le panneau annonçant cette construction, des groupes se dirigèrent vers le domicile du chrétien qui tira sur eux dans l'obscurité, blessant plusieurs personnes. »* L'intervention de ces « groupes », formés surtout de très jeunes gens criant des slogans fondamentalistes islamiques ou hostiles au régime aurait pris parfois l'allure d'une *« chasse aux coptes »*, ceux-ci étant identifiés, avant d'être abattus ou malmenés, grâce à la croix qu'ils portent tatoué au poignet. Plusieurs édifices chrétiens ont été incendiés par des *« boules de feu »* (sans doute des paquets d'étoffe imbibés d'essence).

Ces événements suscitent parmi les Egyptiens consternation et surtout inquiétude pour l'avenir. La peur, en effet, s'installe chez les coptes qui ne représenteraient approximativement que 10 % des quarante-trois millions d'Egyptiens tandis que les musulmans modérés osent de moins en moins, par solidarité religieuse, désapprouver leurs coreligionnaires intégristes.

Le surlendemain des affrontements de Zaouia-El-Hamra, dans une mosquée d'une autre zone du Caire, les fidèles unanimes ont empêché par la force la police d'emmener deux hommes qu'elle venait d'arrêter pendant la prière. Toute la nation attend de voir quelles mesures prendra le gouvernement pour essayer de combler le fossé qui est en train de se creuser dangereusement entre les deux communautés. *« Il faut sonner le tocsin »*, écrit ce lundi matin l'officieux *Al Ahram*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

LE RAID SUR TAMUZ

Jérusalem « rejette catégoriquement » la résolution du Conseil de sécurité

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Cela valait la peine d'être « puni » à l'unanimité par le Conseil de sécurité. »* Tel était dimanche 21 juin, le thème de l'éditorial du quotidien du soir *Yediot Aharonot*. La veille, au cours d'une réunion électorale, M. Begin avait déclaré : *« Mieux vaut une condamnation sans réacteur nucléaire irakien que ce réacteur sans condamnation. »* Le ton était ainsi donné pour que le gouvernement israélien confirme, lors du conseil des ministres, dimanche, le *« rejet catégorique »* de la résolution du Conseil de sécurité (*le Monde* daté 21-22 juin).

Dans un communiqué lu par M. Begin, le gouvernement *« condamne »* l'adoption de ce document *« injuste »* qui dénonce *« la nation qui, grâce à l'héroïsme de ses fils, a sauvé ses citoyens et ses enfants d'un désastre »* et non pas celle qui, selon le premier ministre, s'apprêtait à fabriquer des bombes atomiques. Le gouvernement reprend la menace de M. Begin au lendemain du raid sur Tamuz, en déclarant qu'Israël continuera *« par tous les moyens »* à empêcher ses ennemis de se doter de l'arme nucléaire. En outre, refusant l'une des demandes contenues dans la résolution du Conseil de sécurité, M. Begin a redit, devant le cabinet, qu'Israël refuserait tout contrôle international de ses propres installations nucléaires tant que tous les pays arabes n'auront pas fait la paix avec l'Etat hébreu.

Le gouvernement a donc voulu montrer qu'il resterait inflexible, mais ce comportement ne peut dissimuler une évidente inquiétude devant l'attitude des Etats-Unis. Le communiqué souligne à ce propos que c'est *« avec un très profond regret, [que] nous notons que les Etats-Unis, notre ami et notre allié, ont participé au tort qui vient d'être fait à Israël »*. Le texte met l'accent sur le fait que Washington *« est allé jusqu'à mener les négociations avec l'Irak »* pour mettre au point la résolution.

La participation très active du gouvernement américain à la condamnation d'Israël provoque de plus en plus de craintes à Jérusalem pour l'avenir des rapports entre les deux pays. Plusieurs ministres les ont exprimées lors de la réunion du cabinet. Cependant, les avis sont quelque peu partagés à ce sujet. Pour certains, Washington serait prêt à aller *« assez loin »* dans la critique à l'égard d'Israël afin de s'attirer les bonnes grâces de l'Irak et de renforcer ainsi sa nouvelle stratégie au Proche-Orient au détriment d'Israël. D'autres estiment qu'il s'agit d'une simple *« remontrance »* en faisant observer que la situation n'est pas si grave puisque l'action des Etats-Unis a eu pour principal effet d'éviter des sanctions et que les dirigeants américains ont réaffirmé à plusieurs reprises, ces derniers jours, que les liens qui unissent les Etats-Unis à Israël ne seront pas remis en question.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

publiera demain

- UNE CHINE SANS ILLUSIONS, début d'une série d'articles d'Alain Jacob, ancien correspondant à Pékin.
- IDÉES : Osirak.
- DES SOCIALISTES AUX COMMANDES : M. Defferre à Marseille.
- « LE MONDE DE LA MÉDECINE » : Un dossier sur la rhumatologie.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Maroc

Les émeutes déclenchées à la suite de la grève générale ont fait une vingtaine de morts et plusieurs centaines de blessés

Rabat. — M. Maati Bouabid a commenté, dimanche soir 21 juin, à la télévision, les sanglants événements de Casablanca, qui ont fait une vingtaine de morts, dont un Français, et plusieurs centaines de blessés.

Le premier ministre a rappelé, d'abord, les sacrifices du peuple marocain pour assurer l'intégrité du territoire dans le conflit du Sahara. Il s'est interrogé, ensuite, sur la « finalité » des « graves événements » de Casablanca et a avancé deux éléments : la grève générale (« le Monde » *daté* 21-22 juin), a-t-il constaté, coïncidait avec le départ du souverain pour la conférence de l'O.U.A. à Nairobi et aurait eu, d'autre part, des « connexions avec l'extérieur ».

En conclusion, il a affirmé que le gouvernement utilisait tous les moyens, conformément à la loi et à la Constitution, pour sauvegarder la cohésion nationale. Tout en se gardant de rendre la classe ouvrière responsable de ce qui s'était passé à Casablanca, il a affirmé qu'il s'agissait de « menées antinationales ». Le premier ministre ne s'en est pris nommément ni au syndicat C.D.T. (Confédération démocratique du travail) ni au parti socialiste U.S.F.P., ce qui laisse penser que le pouvoir n'a pas encore arrêté sa ligne de conduite : se contenter de poursuivre quelques manifestants, ou bien mettre en scène un grand procès contre des organisations accusées de les avoir utilisés.

De notre correspondant

La grève générale de vingt-quatre heures, à laquelle la C.D.T., syndicat proche de l'Union socialiste des forces populaires, avait appelé, samedi, la population du Maroc tout entier pour protester contre les augmentations des prix des denrées de première nécessité, a été très largement suivie dans les principales villes du royaume. En fin d'après-midi, toutefois, des heurts violents ont opposé dans plusieurs quartiers populaires de Casablanca, la grande capitale économique, notamment aux Carrières centrales, à Derb-Ghallef et à Bouknazel, les forces de l'ordre, appuyées par la gendarmerie, et les grévistes, auxquels s'étaient visiblement mêlés des manifestants venus en grand nombre de toute la ceinture des bidonvilles.

Un Français tué

Ces affrontements, qui ont donné lieu dans la soirée de samedi à de véritables scènes d'émeutes, auraient fait, selon la C.D.T. et l'U.S.F.P., une vingtaine de morts et plusieurs centaines de blessés. Une femme — la première victime — a été tuée aux Carrières centrales dans l'après-midi à la suite d'une bagarre, et, dans la soirée, on apprenait la mort d'un Français de Casablanca, M. Cuquel, agent de publicité, tué au volant de sa voiture par des jets de pierres à Bouknasel. Un citoyen allemand aurait été blessé.

Dans un communiqué diffusé par la presse marocaine, dès dimanche matin, le ministre de l'intérieur déclarait : *« Le mot d'ordre de la C.D.T. n'avait été que partiellement suivi et... le mouvement de grève a été dans son ensemble un échec total. Devant cet échec, certains meneurs se sont adonnés à Casablanca à des actes de provocation en suscitant des manifestations sur la voie publique. » « Des manifestants,* ajoutait encore le communiqué, *se sont ensuite répartis en plusieurs groupes qui, se partageant la tâche, ont entrepris d'attaquer des entreprises commerciales et ont pillé et incendié divers quartiers périphériques. »* Le texte concluait en affirmant que les forces de l'ordre avaient dispersé les manifestants et procédé à plusieurs arrestations tandis que le parquet était saisi.

La foule s'en est pris très vite aux chauffeurs d'autobus ou de taxi accusés de briser la grève, et ces violences ont rapidement dégénéré. Selon les autorités, cinq banques ont été pillées de même que de nombreux magasins. La police et la gendarmerie ont bouclé les quartiers où avaient eu lieu les échauffourées et les ont encore ratissés dimanche matin.

Les porte-parole des autorités accusent même les militants de la C.D.T. d'avoir souvent donné l'exemple de la violence, ce que les représentants du syndicat récusent énergiquement tout en admettant que leurs militants ont pu se trouver débordés par les mouvements de la foule. Les dirigeants de la C.D.T. affirment en tout cas n'avoir eu aucune arrière-pensée politique et avoir choisi, au contraire, la date du 20 juin pour lancer leur mouvement limité à vingt-quatre heures exactement avec les mêmes motifs que l'U.M.T. jeudi dernier : protester contre les augmentations de prix.

Les locaux du journal socialiste *Al Moharrir*, installés à Casablanca, ont été perquisitionnés par la police dimanche, et son rédacteur en chef, M. Mustapha Karchaoui, a été arrêté à son domicile. Le journal ne sera certainement plus autorisé à paraître dans les prochains jours.

Il faut noter aussi que l'U.G.T.M., petit syndicat proche de l'Istiqlal, associé au gouvernement, avait condamné samedi la grève générale, tandis que la presse du parti écrivait en gros titres : *« Non à la grève au moment où le Maroc mène la bataille du Sahara. »* Cette condamnation n'avait toutefois pas empêché le mot d'ordre de la C.D.T. d'être suivi au point, selon les militants, de rappeler les grandes grèves nationales de 1953, au temps de la lutte pour l'indépendance.

ROLAND DELCOUR.

Arrestation de syndicalistes

Ces arrestations, selon la C.D.T., avaient commencé en réalité dès vendredi soir, et une soixantaine de militants avaient été arrêtés dans tout le Maroc, notamment à Fez (11), Kenitra (13), Nador (6), Meknès (3), Larache (3), Agadir (2), Rabat (7), Kelaa-Esraghena (3), Taza (4), Sefrou (7), Oujda (9), Sidi Bennour (4), El-Jedida (4). Elles se sont poursuivies samedi notamment à Rabat, où la police et les forces d'intervention rapides ont encerclé puis fait évacuer le local de la C.D.T. et arrêté les membres du bureau exécutif qui y étaient réunis. A Casablanca, le secrétaire général du même syndicat, M. Amaoui, convoqué, a été également appréhendé et tous les locaux de la C.D.T. ont été fermés par la police.

A Rabat, la capitale, peuplée surtout de fonctionnaires, la grève a été largement suivie, notamment dans les transports (deux autobus ont même été lapidés sur la route de Temara), les postes, en dépit d'une circulaire rappelant aux fonctionnaires que le gouvernement, en vertu d'un décret de 1958, leur refusait le droit de grève, et le petit commerce (le syndicat des petits commerçants avait lancé vendredi un mot d'ordre de grève).

Dans la plupart des grandes villes, le mot d'ordre avait été aussi très largement suivi, particulièrement dans les transports publics et chez les commerçants. Ce fut aussi le cas à Casablanca, première ville du Maroc par le nombre des habitants (trois millions) et où les difficultés de la vie quotidienne se trouvent portées à leur paroxysme.

République Sud-Africaine

LES ARRESTATIONS D'OPPOSANTS SE MULTIPLIENT

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — M. Zwelake Sisulu, journaliste noir *« banni »* depuis décembre 1980, fondateur du syndicat des travailleurs noirs de la presse (MWASA), a été arrêté à son domicile vendredi 19 juin à l'aube. On ignore ce qui lui est reproché. Depuis la date de son « bannissement », M. Sisulu n'avait plus d'activités publiques puisqu'il était interdit de parole et donc de journalisme. Il est le fils de M. Walter Sisulu, *« numéro deux »* du Congrès national africain (ANC), interdit, qui est emprisonné depuis 1964 à Robben-Island.

M. Thami Mazwai, secrétaire général de la rédaction du *Sowetan*, dernier quotidien noir local autorisé, secrétaire national de la MWASA, arrêté mercredi, n'a toujours été ni relâché ni inculpé. Selon le chef de la police de sécurité, M. Mazwai, qui a déjà été emprisonné trois ans à Robben-Island, est soupçonné d'appartenir au Conseil de la jeunesse révolutionnaire sud-africaine (SAYRC), un mouvement fondé en 1977 par des étudiants de Soweto exilés au Botswana. L'un des dirigeants les plus connus de ce mouvement, M. Seatholo, aurait été arrêté jeudi à Soweto.

Ces arrestations, confirmées, portent à environ cent soixante — la police assure ignorer le chiffre exact — le nombre de personnes actuellement détenues au titre des textes sur la sécurité intérieure. Enfin, cent cinquante-trois personnes font l'objet d'un ordre de « bannissement » de trois à cinq ans. — P. C.

Tchad

● *Combats dans l'est.* — Vingt-neufs soldats libyens et dix soldats cubains ont été tués lors d'affrontements la semaine dernière dans la région d'Erba (est du Tchad) entre les forces du président Goukouni Oueddei, appuyées par les forces libyennes, et celles du chef des forces armées du Nord (FAN), M. Hissene Habré, a affirmé, dimanche 21 juin, l'agence soudanaise de presse Suna.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Une femme à la Cour suprême ?

De notre correspondant

Washington. — M. Potter Stewart, l'un des neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis, a annoncé inopinément sa démission, le jeudi 18 juin. *« Il est temps de m'en aller »*, a expliqué ce républicain de soixante-six ans, nommé par Eisenhower en 1958. La nouvelle a fait immédiatement la une des journaux télévisés, confirmant la place capitale qu'occupe la justice dans la vie américaine. Chaque membre de la Cour est un personnage connu, auquel on a consacré des études, presque une vedette nationale.

Les Américains se sont souvenus d'une promesse électorale de M. Reagan. *« Si je suis élu,* avait dit le candidat républicain, *une des premières vacances de la Cour suprême sera remplie par la femme la plus qualifiée que je trouverai. »* Depuis sa création en 1789, la « troisième Chambre » des Etats-Unis n'a jamais compté de juge féminin.

Il est difficile au président de sembler trahir une promesse électorale, alors que les vacances sont peu fréquentes dans cette institution prestigieuse, chargée de garder la Constitution et d'interpréter les lois. Mais le poste est trop important pour qu'on y nomme une figurante. Chaque année, cinq mille cas environ sont soumis à la Cour suprême, qui décide de statuer sur cent cinquante d'entre eux. Cela va de la peine de mort à la mixité raciale dans les écoles, en passant par les écoutes téléphoniques et les spectacles de danseuses nues.

La Cour dispose actuellement d'un tel équilibre politique, entre conservateurs et libéraux, qu'un nouveau membre peut la faire basculer dans un sens ou dans l'autre. M. Stewart était, en effet, une sorte de centriste imprévisible, dont le vote se révélait souvent décisif. On lui doit une phrase historique sur l'obscénité : *« Je ne peux pas la définir, mais quand je la vois, je la reconnais. »*

M. Reagan a reproché plus d'une fois à la Cour suprême de *« faire les lois au lieu de les interpréter »*. Cette semaine encore, elle l'avait beaucoup déçu en se prononçant contre une déréglementation administrative dans l'industrie textile réclamée par le gouvernement. Le président est donc très tenté d'y nommer l'un de ses hommes de confiance, ces juristes californiens qu'il avait fait venir avec lui à Washington : M. Edwin Meese, conseiller à la Maison Blanche, M. William French Smith, attorney général (ministre de la justice), ou M. William Clark, secrétaire d'Etat adjoint. Avec l'un d'eux, au moins, il n'aurait jamais de surprise.

Parmi les juristes conservatrices qui pourraient être choisies également, on cite Mmes Mildred Lillie (Los Angeles), Cornelia Kennedy (Detroit), Rita Hauser (New-York) et Sylvia Bacon (Washington). Mais le président les connaît moins.

Le choix s'annonce très difficile. Jeudi, un journaliste a demandé à M. Reagan s'il était à la recherche d'une femme. *« Toujours »*, a répondu galamment l'ancienne vedette de *King's Row* et de *Dark Victory*.

ROBERT SOLÉ.

EUROPE

Espagne

M. Camacho a été réélu secrétaire général des commissions ouvrières

De notre correspondant

Madrid. — La principale centrale syndicale espagnole, les Commissions ouvrières, proche du parti communiste, a tenu son deuxième congrès national à Barcelone du 18 au 21 juin. Il a donné lieu à un débat animé entre la direction de la centrale, dont la plupart des membres ont été reconduits dans leurs fonctions, et une opposition de gauche qui juge trop conciliante la ligne actuellement suivie. M. Marcelino Camacho a été réélu secrétaire général.

Le « pacte social » signé il y a deux semaines par le gouvernement, le patronat et les deux grandes centrales syndicales a cristallisé les polémiques. Les Commissions ouvrières devaient-elles approuver un document par lequel elles acceptaient, moyennant des promesses de relance de l'emploi, que les hausses de salaires soient en 1982 inférieures de 3 % à 4 % au rythme de l'inflation ?

A travers cet accord tripartite, c'est toute la politique menée par Commissions ouvrières depuis le début de la « transition démocratique » qui était débattue. Les dirigeants de la centrale ont évoqué la nécessité de consolider une démocratie qui, comme l'a montré la tentative de putsch du 23 février, est encore loin de constituer un fait irréversible. C'est au nom de ce même principe qu'avait été signé en 1977 le fameux « pacte de la Moncloa », garantissant un *modus vivendi* politique et social qui a permis l'approbation de la Constitution. Sur le plan économique, les dirigeants estiment que la relance de l'emploi doit prendre le pas sur l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés.

Face à ces thèses de la majorité, les tenants du « secteur critique », notamment les Catalans, sensibles aux pressions d'une base ouvrière atteinte de plein fouet par la crise économique, estiment que le « chantage » au coup d'Etat ne peut justifier le renoncement à la combativité syndicale. 28 % des délégués ont voté contre le rapport du secrétaire général ou se sont abstenus. Le « secteur critique » a présenté une liste d'opposition à l'élection du comité exécutif, dirigée par le secrétaire de l'Union de Barcelone, M. Alfred Clemente, considéré comme proche du secteur pro-soviétique. Elle n'a recueilli qu'un quart des voix, mais les Catalans ont pu augmenter leur représentation au sein de la direction nationale. Les divergences qui se sont exprimées durant les quatre jours de débats préfigurent sans doute celles qui marqueront le congrès du parti communiste espagnol, qui doit s'ouvrir dans un mois. C'est au sein des secteurs syndicaux que se manifestent les positions les plus critiques à l'égard de la direction du parti. Les Commissions ouvrières, catalanes notamment avaient déjà fait acte de rébellion, en janvier, lors du congrès du P.S.U.C., le parti communiste catalan.

THIERRY MALINIAK.

R F A.

UNE MANIFESTATION PACIFISTE A RASSEMBLÉ AU MOINS SOIXANTE-DIX MILLE PERSONNES A HAMBOURG

Plus de cent mille personnes selon les organisateurs, soixante-dix mille selon la police, ont défilé le samedi 20 juin dans les rues de Hambourg pour protester contre la présence d'armes nucléaires en République fédérale d'Allemagne.

Ce rassemblement pacifiste, l'un des plus importants que la R.F.A. ait jamais connus, était organisé par une cinquantaine de groupements dont les jeunesses des partis social-démocrate et libéral, des organisations d'extrême gauche et écologistes, et l'Eglise protestante.

Une grande partie des manifestants se trouvait à Hambourg à l'occasion du dix-neuvième congrès de l'Eglise évangélique, qui réunit depuis mercredi dernier cent vingt mille personnes et devant lequel le chancelier Schmidt et M. Apel, ministre de la défense, ont défendu dans un climat souvent hostile le dossier de la modernisation des armes de l'OTAN en Europe de l'Ouest.

La manifestation s'est déroulée sans incident, hormis le barbouillage à la peinture du monument à la mémoire des victimes de guerre.

Les manifestants ont conspué le chancelier et son ministre de la défense ; ils s'en sont pris également à la centrale nucléaire qui doit être construite à Brockdorf, à une trentaine de kilomètres de Hambourg, mais aucun slogan anti-américain n'a été lancé. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

ARRESTATION D'UN SUSPECT DANS L'AFFAIRE DES MEURTRES D'ATLANTA

Atlanta (A.F.P., Reuter). — La police a arrêté, dimanche 21 juin, Wayne Williams, un photographe noir indépendant, âgé de vingt-trois ans, qu'elle a accusé d'être l'auteur du dernier des vingt-huit assassinats dont ont été victimes, depuis près de deux ans, de jeunes Noirs d'Atlanta (Géorgie). Wayne Williams, qui en tant que photographe de presse, a suivi une partie de l'enquête sur ces assassinats, avait été interpellé le 22 mai, puis interrogé à plusieurs reprises, mais il avait été relâché, tout en faisant l'objet d'une surveillance policière constante.

Il est soupçonné du meurtre de Nathaniel Cater, un Noir âgé de vingt-sept ans, dont le cadavre a été retrouvé le 24 mai dans la rivière Chattahoochee.

Grenade

TOUTES LES PUBLICATIONS NON GOUVERNEMENTALES SONT DÉSORMAIS INTERDITES

Saint-George's (A.F.P., Reuter). — Le premier ministre de l'île de Grenade, M. Maurice Bishop, a annoncé le samedi 20 juin l'interdiction de la dernière publication non gouvernementale de l'île, l'hebdomadaire *The Grenadian Voice* (« la Voix de Grenade »). Lors d'un discours devant les membres du parti unique de ce petit Etat des Caraïbes, M. Bishop a qualifié la liberté de la presse de *« liberté de maintenir le monopole de la presse »*.

Toute publication de journaux est interdite à Grenade pendant un an, a-t-il ajouté, jusqu'à ce que la révolution fixe les normes de conduite à respecter en la matière. Seules exceptions : l'hebdomadaire *Free West Indians* et la radio, tous deux favorables au gouvernement, restent autorisés. Le premier ministre s'en est également pris aux agences internationales de presse, accusées de déformer la réalité du processus révolutionnaire grenadien. M. Bishop a enfin mis en cause la C.I.A., qu'il a accusée de *« préparer un coup d'Etat contre-révolutionnaire »*.

Le discours de M. Bishop a été prononcé vingt-quatre heures après que des agents de la sécurité eurent fermé l'hebdomadaire indépendant *The Grenadian Voice*, saisi ses installations et interdit la parution de son second numéro.

DIPLOMATIE

VIOLENTE POLÉMIQUE SOVIÉTO-AMÉRICAINE

M. Haig dénonce à Manille « l'Union soviétique et ses agents... »

La tournée asiatique du général Haig d'une part, les nombreuses déclarations fait à Moscou à l'occasion du quarantième anniversaire de l'attaque hitlérienne contre l'U.R.S.S. d'autre part, sont l'occasion d'une très vive polémique entre les responsables des deux grandes puissances.

A Manille, où il assistait à la conférence ministérielle de l'ASEAN (Association des pays de l'Asie du Sud-Est), le secrétaire d'Etat américain a vigoureusement dénoncé, samedi 20 juin, *« l'Union soviétique et ses agents qui menacent et sabotent les espoirs de développement »*, nous câble notre envoyé spécial, R.-P Paringaux. *« La croissance économique et politique qui accompagne le processus de développement ne peut prendre place dans un environnement caractérisé par la violence, les bains de sang et les prétendues guerres de libération*, a-t-il dit. *Les Etats-Unis sont déterminés à s'opposer à l'interventionnisme brutal et illégal des Soviétiques, où qu'il survienne. »*

Le général Haig a accusé le Vietnam d'avoir plongé l'Indochine *« dans la tragédie et la misère (...), concentré ses efforts dans l'aventurisme militaire et imposé à ses voisins une vassalité à peine déguisée »*.

Après avoir dénoncé l'occupation par les Soviétiques de bases navales au Vietnam et assuré que les Etats-Unis *« maintiendront et renforceront leurs propres capacités militaires dans le Pacifique et en Asie »*, M. Haig a indiqué que le soutien américain aux forces d'opposition à l'occupation du Cambodge est *« durable »*, ajoutant : *« Les Etats-Unis ne normaliseront pas leurs relations avec le Vietnam tant qu'il occupera le Cambodge et tant qu'il restera une source d'ennuis pour toute la région. Nous continuerons à mettre sérieusement en question toute assistance économique au Vietnam, de quelque source qu'elle provienne, aussi longtemps que le Vietnam utilisera ses maigres ressources à des fins agressives. »*

Bref, pour faire face aux *« forces du mal »*, l'Amérique est prête à *« assumer le fardeau que l'histoire a placé sur ses épaules »*, a conclu le secrétaire d'Etat. Un haut fonctionnaire américain voyageant avec M. Haig (la formule désigne souvent le secrétaire d'Etat lui-même) a complété ces déclarations en indiquant aux journalistes que cette politique américaine *« n'est pas spécifiquement antisoviétique »*, mais que sa *« cohérence va clairement indiquer aux dirigeants du Kremlin qu'ils vont devoir lâcher prise, que ce soit en Pologne, en Afghanistan, au Kampuchéa ou en Amérique centrale »*.

Ces déclarations ont soulevé de vives protestations de l'agence Tass, qui a accusé, samedi, M. Haig de *« soulever derrière lui un nuage de folie militariste empoisonnée »*. Le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, s'en prend pour sa part dans la *Pravda* de ce lundi 22 juin au *« triangle »* Washington-Tokyo-Pékin, qui *« prend de plus en plus nettement la forme d'une alliance agressive »*. Après avoir écrit que *« les doctrines belliqueuses l'emportent manifestement dans les milieux au pouvoir aux Etats-Unis »*, nous indique Daniel Vernet, le maréchal Oustinov dénonce le projet d'installation de missiles nucléaires en Europe, qui *« consiste précisément dans le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale »*.

Enfin M. Zamiatine, responsable de l'information étrangère au comité central du P.C.U.S., s'en est pris samedi, dans une intervention télévisée, à *« la militarisation intempestive de la R.F.A. »* où existerait toujours l'*« esprit revanchard et néo-nazi »*, ainsi qu'à la politique américaine d'armement de la Chine, qui pourrait *« entraîner des conséquences extrêmement graves pour la situation internationale »*.

M. Zamiatine a accusé Washington de ne pas souhaiter discuter avec Moscou du problème des armements nucléaires en Europe et de prétendre mener actuellement des pourparlers sur cette question, alors que *« c'est faux »*.

● *M. Cheysson a rendu visite à M. Benyahia.* — Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a rendu visite, samedi après-midi 20 juin, à son homologue algérien, M. Mohamed Seddik Benyahia, hospitalisé le 3 juin à l'hôpital Cochin à Paris à la suite d'un accident d'avion. Selon les autorités algériennes, M. Benyahia, qui a été opéré d'une fracture du fémur *« se remet progressivement »* de ses blessures.

SUSPENSION ENTRE WASHINGTON ET ATHÈNES DES NÉGOCIATIONS SUR LES BASES AMÉRICAINES

Athènes (A.F.P.). — Commencées au début de l'année, les négociations gréco-américaines pour le renouvellement de l'accord de 1953 sur les bases militaires ont été suspendues et reprendront après les élections générales envisagées pour le mois d'octobre.

Un communiqué officiel précise que le gouvernement grec *« est en faveur du maintien de ces bases dans l'intérêt national et dans celui de l'alliance atlantique »*, mais que des *« problèmes complexes de caractère politico-militaire ont nécessité pendant plusieurs mois des négociations pénibles »*. Ce texte fait état de *« la bonne foi et la bonne volonté manifestées de part et d'autre »*.

L'ambassade des Etats-Unis à Athènes a exprimé *« sa déception »*.

Les bases américaines en Grèce sont au nombre de quatre : Hellinikon, près d'Athènes ; Nea Marki, à 60 kilomètres au nord-est d'Athènes (station de surveillance électronique des Balkans) ; la baie de la Sude en Crète, base navale et aérienne ; Heraklion en Crète, centre de télécommunications pour le Proche-Orient.

● *Messages de MM. Mitterrand et Mauroy au secrétaire général du Polisario.* — Le secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, a reçu deux messages du président François Mitterrand et du premier ministre, M. Pierre Mauroy, répondant aux félicitations adressées par les autorités sahraouies à l'occasion de l'élection présidentielle et de la formation du nouveau gouvernement, a annoncé, dimanche 21 juin, un communiqué sahraoui publié à Alger.

Dans son message, M. Mauroy affirme que *« le gouvernement français s'attachera à faire progresser la cause de la paix et du développement, dans le respect des idéaux de liberté et de justice qui sont ceux de la France »*. Le Polisario n'a pas révélé la teneur du message de M. Mitterrand transmis par M. Jacques Fournier, secrétaire général adjoint de la présidence de la République. — (A.F.P.)

● *La trente-cinquième réunion régulière du Comecon*, le « marché commun » des pays de l'Est, se tiendra à partir du 2 juillet, à Sofia, au niveau des chefs de gouvernement, a annoncé, samedi 20 juin, l'agence hongroise M.T.I.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'AGENCE TOURISTIQUE LA GUILDE EUROPEENNE DU RAID, en collaboration avec le magazine *Tonus*, cherche à réunir les moyens nécessaires à la constitution d'une « caravane », qui se propose d'acheminer, dans le courant de l'été, une aide humanitaire et médicale aux populations de l'intérieur de l'Afghanistan. Deux jeunes médecins français l'accompagneront. Les dons sont à adresser à la Fondation de France pour l'Afghanistan, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, C.C.P. 369 G Paris.

● LE MOUVEMENT DE SOUTIEN A LA RESISTANCE DU PEUPLE AFGHAN (20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec, C.C.P. 11 001 12 E Paris) organise une réunion à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, le jeudi 25 juin, à partir de 19 heures sur le thème de : « La gauche et la résistance du peuple afghan ».

Chine

● LE SIXIEME PLENUM DU COMITE CENTRAL DU P.C. CHINOIS, attendu depuis plusieurs jours (*le Monde* du 17 juin), s'est réuni samedi 20 juin, affirmait-on dimanche à Pékin de source diplomatique citant de hautes sources chinoises. — (A.F.P.)

Ouganda

● MUTINERIE. — La ville d'Arua, la capitale de la province ougandaisde du Nil occidental, a été pillée, pendant la nuit du vendredi 19 au samedi 20 juin, par 1 500 soldats ougandais, qui se sont mutinés, a-t-on appris, samedi, à Nairobie, de bonne source. Ces soldats se plaignent du manque de ravitaillement et échappant au contrôle de leurs officiers, ont reflué, vendredi, de Koboko, ville natale de l'ancien dictateur Idi Amin, située plus au nord.

Un millier d'habitants d'Arua se sont réfugiés à Ombaci, dans la mission italienne des Pères de Vérone, tandis que les autres s'enfuyaient au Zaïre. Bien que des fusillades aient eu lieu toute la nuit à Arua, une seule personne a été blessée. Arua avait déjà été détruite à plus de 50 % à l'automne dernier, à la suite d'une invasion de soldats du maréchal Amin, suivie par le retour des armées ougandaise et tanzanienne. Fin mai, les forces tanzaniennes ont complètement évacué le Nil occidental pour regagner leur pays. — (A.F.P.).

Philippines

● M. FERDINAND MARCOS a été proclamé officiellement président de la République, dimanche 21 juin. Les résultats de l'élection présidentielle du 16 juin étaient alors presque complets. Au pouvoir depuis seize ans, M. Marcos a obtenu 88 % dse suffrages exprimés. Sur les 25,8 millions de Philippins en âge de voter, plus de 20 millions se sont rendus aux urnes malgré les consignes de boycottage d'une partie de l'opposition, indique-t-on de source officielle. Le principal adversaire du président, M. Alejos Santos, du parti nationaliste, a obtenu 1,7 million de voix. — (A.F.P.).

Pologne

● LES ELECTIONS AU CONGRES DU PARTI. — L'agence PAP a indiqué dans un premier temps, dimanche 21 juin après-midi, que M Tadeusz Grabski, un des chefs de file de la tendance « dure » au sein de la direction polonaise, avait été élu délégué au congrès. Deux heures plus tard, l'agence publiait une rectification dans laquelle M. Grabski avait disparu de la liste des élus. Contactée par téléphone, elle précisait que M. Grabski n'avait pas présenté sa candidature. En revanche, M. Jablonski, président du Conseil d'Etat, a été élu délégué par la conférence de Tarnow. A Moscou, M. Leonid Zamiatine, responsable de l'information au sein du comité central du P.C soviétique, a déclaré, samedi à la télévision, que *« le temps est venu d'agir activement afin de sortir la Pologne de sa situation catastrophique »*. — (A.F.P.)

Roumanie

● CINQ ROUMAINS ont réussi à quitter leur pays en se dissimulant pendant vingt et une heures sous le toit d'un wagon de l'express venant de Bucarest, annonce à Vienne la police autrichienne. Les trois hommes et les deux femmes souhaitent s'installer aux Etats-Unis. — (Reuter, A.P.)

Le Monde

culture

PHOTO

« INTÉRIEURS », de François Hers et Sophie Ristelhueber

La construction du bonheur

Il est rare qu'un photographe écrive sur le travail d'un autre photographe. Robert Doisneau, après avoir vu l'exposition puis le livre — « Intérieurs » — de François Hers et Sophie Ristelhueber sur l'habitat social en Belgique (« le Monde » du 16 avril), a eu envie d'en analyser l'univers.

J'étais positivement enchanté en parcourant, au Centre Beaubourg, l'exposition *Intérieurs* de François Hers et de Sophie Ristelhueber. Enfin une vision tonique, sans pollution exotique, sans violence, ni distorsions techniques et dont était également absent cet érotisme mauve comme une vitrine de coiffeur.

Ma jubilation était sans mélange et dans les jours qui ont suivi le vernissage j'ai prêté l'oreille aux trompettes de la renommée.

Or il semble que l'enchantement de quelques-uns, dont la mission est d'informer sur les événements du monde photographique, ait été singulièrement tempéré. Du coup, j'ai été vexé comme un dindon. Ne serais-je donc qu'un vieil ingénu avec des convictions dépassées sur les vertus spécifiques de la photographie ?

Je repousse du pied cette proposition car il me paraît bon de rappeler que les images d'Atget surnagent encore aujourd'hui alors que les compositions gréco-romaines *fort* prisées des critiques officiels et alourdies de leurs médailles d'or sont parties dans les profondeurs de l'oubli.

Aujourd'hui encore, je crois que la vision frontale et l'éclairage dépouillé d'effets déconcerte nos spécialistes pétris de culture et de tant de *raffinement*, ce qui a pour effet de les rendre volontiers attentifs aux recherches situées *aux* frontières du décadent.

Il me paraît salutaire de revenir de temps en temps aux concepts plus simples. Ici, le constat volontairement primaire remplace les réminiscences littéraires ou picturales. Le sujet s'y prêtait exactement. C'est brut de fonderie et c'est de la photographie en bonne santé.

Puisque je vous tiens par la manche je ne vous lâcherai pas si vite. Ces images vous irritent secrètement parce qu'aux antipodes de votre subtilité il y a ce qu'il est convenu d'appeler le mauvais goût.

Dans ce qui nous occupe aujourd'hui, il s'agit bien plus d'y voir le rêve innocent d'un paradis où les fleurs seraient grosses comme des choux et où un torrent de montagne vient se fondre dans un édredon décoré pendant que, de sa cage, l'oiseau des îles contemple les neiges éternelles d'un glacier.

Dans ce délire invisible pour les habitants, l'interprétation du photographe devait se limiter au choix et ensuite inscrire le mieux possible les carreaux de Delft, qui nous avaient habitués à plus de raideur et qui ici s'enroulent souplement dans les plis d'un rideau, ou bien, un Claude François, pur produit de la mythologie télévisuelle veillant grandeur nature sur un berceau vide.

De l'anecdote tout cela, bien sûr, parce qu'il m'est plus facile de trouver les mots pour dire les rencontres singulières que de décrire le tintamarre des couleurs.

Responsables de cette stridence, voici les habitants apparaissant en noir et blanc, ce qui souligne astucieusement le décalage entre l'apparence physique et la violence colorée.

Nous les voyons pensifs, arrêtés au milieu des ramages, en des gestes d'appui ; je ne sais si cela a été préalablement concerté, mais nous trouvons le même souci de sobriété, toute gesticulation provoquée à laquelle bien des photographes n'auraient pas résisté, a été bannie et c'est très bien ainsi.

L'attitude commune est la gravité. Rien dans le comportement des personnages ne laisse supposer cette application à choisir sur le catalogue de vente par correspondance, véritable bible de la décoration, les différents éléments qui, rassemblés, donneront probablement la représentation visuelle du bonheur.

Vouloir bâtir le bonheur c'est audacieux et déroutant, et si cela prend l'aspect d'une gamme de casseroles *sur* fond de coquelicots bleus, il était bon de montrer les différents stades de la construction.

C'est aussi pour cela que j'avais aimé l'exposition qui, aujourd'hui, est devenue un livre. Jeunes photographes, ce livre, il vaut mieux l'acheter que le voler, mais il faut l'avoir et le garder dans l'outillage, comme une boussole *que* l'on consultera de temps *en* temps.

ROBERT DOISNEAU.

★ Éditions des Archives d'Architecture Moderne, Rue Dejacqz 14, 1050 Bruxelles. Env. 150 F.

MUSIQUE

AU CONCOURS MARGUERITE-LONG

Victoire peu convaincante de l'Extrême-Orient

Au terme d'une finale très terne, le jury du Concours de piano Marguerite-Long-Jacques-Thibaud a rendu un jugement incompréhensible. Le grand prix revient à un Japonais de vingt ans, —azumé Shimizu, qui joue du piano comme une mécanique bien remontée ; il reçoit de plus le prix du « meilleur récital » ! On croit rêver après avoir entendu une Sonate, *de Liszt sans imagination ni subtilité (suivi, il est vrai, d'un* Scarbo *de couleur assez fantastique) et d'un* Concerto en fa mineur, *de Chopin, pâlichon et inexpressif, dépourvu de finesse et de grâce, sans accent original.*

S'il fallait un grand prix, ce qui n'est pas sûr, il aurait dû aller à un Chinois de seize ans, Jian Li, parfaitement à l'aise devant son piano, comme un cavalier sur son cheval ; sa souplesse et son brio, sa sonorité ravissante révèlent une tout autre étoffe musicale, même s'il a tout naturellement besoin de mûrir : des mains qui frétillent de plaisir, un tempérament expansif, un jeu nerveux de rythmicien de jazz dans le Concerto en sol, *de Ravel, mais aussi une interprétation bien sage du mouvement lent, au rythme trop imperturbable ; et de même une exécution un peu simplette, mais alliée à beaucoup de charme, de la* Troisième Ballade, *de Chopin, ou des* Jeux d'eau, *de Ravel, aux couleurs de pagodes merveilleuses, sans toute l'ardeur désirable.*

Vient en troisième lieu une Japonaise encore, Kei Itoh (vingt-deux ans), au métier affirmé, qui a sans doute une personnalité intéressante dans la vie, mais une expression musicale fort banale. Ses Valses nobles, *de Ravel, dégageaient peu d'entrain, de féerie et de griserie, et ses* Kreisleriana *s'étiraient interminablement, malgré des allegros très accélérés. Elle a certes joué avec un certain éclat le* Deuxième Concerto, *de Rachmaninov, mais sans jamais nous faire oublier qu'il y a vraiment trop de notes dans cette œuvre.*

On regrettera pour Alan James Ball (États-Unis) que tant de belles qualités pianistiques, frappe, toucher empreint de magie, technique accomplie, jamais opaque ni besogneuse, soient si dépourvues de lyrisme et de chant, malgré une grande élégance. L'unique Français rescapé, Alain Jacquon (vingt-deux ans), est le type même du brillant élève, respectueux de la lettre, sans grande valeur ajoutée ; il a eu la malchance d'errer un moment dans le final du 4e Concerto *de Beethoven, qu'il interprétait avec une sérénité de vieux maître un peu trop anachronique.*

Un autre Chinois, Ying Ming Qin (vingt-huit ans), rescapé de la révolution culturelle et de la culture du maïs, montrait une imagination poétique et une ampleur de vision supérieures à celles de ses camarades, mais il fait vraiment trop de fausses notes et s'est perdu dans le final de Prélude, Choral et Fugue. *Quant à Joanna Domanska (Pologne), elle n'avait sans doute guère sa place ici.*

*Bilan donc assez maussade, qui ne grandira pas le prix Long. Il est inquiétant que, sur cinquante-deux concurrents, on n'ait trouvé que de si pâles lauréats. Certains, comme toujours, disent qu'on a éliminé à l'avance des concurrents au talent gênant ; d'autres que le mode de notation du jury est aberrant. Nous ne pouvons en juger. Mais il est certain qu'il y a beaucoup de choses à revoir dans le règlement, comme nous l'avions demandé en vain, il y a deux ans (*le Monde *du 26 juin 1979).*

On remarquera que ce concours sans Soviétiques, ni Hongrois, ni Allemands, et où les meilleurs Français n'avaient pas voulu se présenter, marque une victoire écrasante de l'Extrême-Orient. Il est vrai que quinze Japonais étaient là ; on a peine à croire qu'il n'y en eût pas de meilleurs que les finalistes. Saluons en tout cas la sympathique apparition des Chinois, sans qui ces épreuves eussent été encore plus tristes.

L'orchestre Pasdeloup, dirigé par Gérard Devos, a été loin de confirmer la bonne impression laissée au concours Thibaud ; il est inconcevable, par exemple, que les violoncelles aient « oublié » d'entrer à la fin de l'adagio d'une œuvre aussi célèbre que le Concerto en sol majeur *de Beethoven...*

JACQUES LONCHAMPT.

★ PALMARÈS. — Grand prix : K. Shimizu (Japon) ; deuxième prix : J. Li (Chine) ; troisième prix : K. Itoh (Japon) ; quatrième prix ex-aequo : A. J. Ball (États-Unis) et A. Jacquon (France) ; sixième prix : Y. M. Qin (Chine) ; septième prix : J. Domanska (Pologne). Mentions spéciales : Angela Hewit (Canada), Kazuoki Fujii (Japon), Johannes Kropfitsch (Autriche), qui reçoit le prix Alex de Vries, Hi-Joo Lee (Corée).

CINÉMA

LA MORT DE LOTTE REINIGER

L'inventrice des silhouettes animées

La cinéaste allemande Lotte Reiniger, qui inventa le film de silhouettes animées et tourna le premier film de long métrage d'animation, est morte le 19 juin, à Dettenhausen (Allemagne fédérale). Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

[Née à Berlin, en 1899, Lotte Reiniger débute très jeune, en 1918, avec l'acteur-metteur en scène Paul Wegener : elle découpe déjà des silhouettes animées. Elle étudie l'art des ombres chinoises à l'Institut de recherches culturelles de la capitale, s'intéresse à la Chine, aux Indes et à l'Indonésie. Dans les années 20 et 30, elle réalise une série de courts métrages à partir de contes de fées, de légendes grecques. Entre 1923 et 1926, avec la collaboration de Walter Rutman, elle tourne son film le plus célèbre, les Aventures du prince Achmed, *premier film d'animation de long métrage.*

A la première parisienne du film, Lotte Reiniger fait la connaissance de Jean Renoir, qui deviendra l'ami fidèle, non seulement de la cinéaste, mais aussi de son mari, Carl Koch. Elle dirige la séquence d'ombres chinoises de la Marseillaise, *en 1937, dont Carl Koch est l'assistant. Après la guerre, Lotte Reiniger continue à travailler en Grande-Bretagne ; elle tourne une dizaine de dessins animés sur des contes de fées pour la télévision américaine. A la mort de son mari, en 1963, elle arrête toute activité. Le Festival de Berlin lui rend hommage, en 1972, et, deux ans plus tard, elle réalise, pour l'Office national du Canada, son premier film en douze ans,* Aucassin et Nicolette. *Elle tourne son dernier film à l'âge de soixante-dix-neuf ans.*

Dans son hommage à Lotte Reiniger, le Times *de Londres n'hésite pas à considérer que «* ses films... constituent la chose la plus remarquable qui soit arrivée à l'art des silhouettes depuis le dix-huitième siècle ». *Jean Renoir affirmait à son propos : «* Que diriez-vous d'avoir en face de vous Mozart ? » *Pour le cinéma d'animation, elle fut, avec Len Lye, Norman MacLaren, Jiri Trinka, un des plus grands inventeurs de formes.* — L. M.

EXPOSITIONS

LE POSSIBLE DIALOGUE

(Suite de la première page.)

Entre autres, des photographies de réalisations, des maquettes, des dessins, des projets ou des étapes de projets réalisés ou non réalisés, mais qui pourraient l'être, ou auraient pu l'être, d'une quinzaine d'artistes qui se sont attachés à penser leur intervention sur le cadre de vie. On n'est pas obligé d'adhérer totalement à toutes les propositions, c'est l'esprit de la démarche qu'il faut souligner, cette recherche qualitative menée au sein des villes nouvelles.

Il y a peu de rapports entre un sol marqué par les rythmes musicaux de Luc Peire et les jardins anthropomorphes de Charles Semser ; entre les tracés lumineux de Piotr Kowalski sur une façade et les interventions de Lalanne sur le végétal pour revivifier une plantation d'arbres existant depuis un siècle et demi ; entre le travail de Dani Karavan, qui réintroduit dans la cité la notion d'axe et de perspective comme forme symbolique, susceptible d'engendrer un espace d'équilibre et de paix, et les concrétions bleues de Gérard Singer pour habiller les piles d'un pont à l'Isle-d'Abeau, ou les sculptures-environnement aux formes tendues, organiques, de Leonardo Delfino.

Pourtant avec eux, avec d'autres (Van Thienen, Haber, Merkado...) il y a un lien, un fil : cette volonté de donner l'échelle humaine à l'univers bétonné des villes nouvelles. En plein vent et dans les courants d'air des dalles, près des parkings hyperréalistes, des façades chocolat ou couleur peau, mais néanmoins aveugles, ils modèlent à leur manière le vide et le silence des espaces dits de communication.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Chemin Faisant : Centre culturel de la Villedieu, Elancourt (050-51-70) jusqu'au 28 juin. L'exposition qui doit circuler dans plusieurs villes est accompagnée par un livre des cahiers Limage (Alain Avila, éditeur).

CARNET

Naissances

— Marie Christine BARRAS, Daniel MARCHAND, Mathieu et Chloé, ont la joie d'annoncer la naissance de

Coline,

à Nîmes, le 12 juin 1981.
89, rue de l'Hôtel-de-Ville,
30320 Poulx.

— Johanna et Bertrand CADIOT ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Florian,

le 18 juin 1981.
24, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

— Edmond RAILLARD et Lil DESPRADEL ont la joie de faire part de la naissance de

Diane,

le 28 mai 1981, à Barcelone,
25, C. Montcada.

Mariages

— Patrice et Michèle DELEZAY, Pierre et Jacqueline DUPOUEY, informent leurs amis du mariage de leurs enfants.

Adeline et Patrick.

21, rue de Lisbonne,
75008 Paris.
2, rue d'Annam,
75020 Paris.
32, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Décès

— M. et Mme Étienne de Lacroix de Lavalette, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Sadot,
M. et Mme Jacques du Beux et leurs enfants,
M. et Mme Henri Cap et leur fils,
M. et Mme Pierre du Beux et leur fils,
M. et Mme Hervé Babinet et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Marthe Jouffray,
Mlle Henriette Vibert,
ses sœurs,
dans la tristesse, font part du décès de

Mme Édouard du BEUX,
née Suzanne Jouffroy,

pieusement décédée à Nantes, le 21 juin 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 juin, à 15 heures, en l'église de Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Ni fleurs ni couronnes, des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, avenue Marcel-Martinie,
92170 Vanves.
32, rue de Strasbourg,
44000 Nantes.
« Le Plateau fleuri »,
Route d'Eguilles-Célony,
13100 Aix-en-Provence.
15, avenue Carnot,
75017 Paris.
14, rue Camille-Pelletan,
92300 Levallois-Perret,
Le Bourgneuf,
Oisly,
41700 Contres.
Chavagnac,
Etables,
07300 Tournon.

— M. Maurice Bureau,
M. et Mme Patrick Bureau et leurs enfants,
Mme Henriette Follet,
M. Georges Bureau,
Mlle Françoise Bureau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone BUREAU,
née Follet,

survenu à Paris, le 15 juin 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 19 juin 1981.
2, place Porte-de-Bagnolet,
75020 Paris.
63, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne.

— M. Nicolas Koboziεff,
son père,
M. Jean Dubois,
son époux,
Catherine, Elisabeth et Christophe Dubois, ses enfants,
Mme Jean Gemahling,
sa sœur,
Mme V. Kobozieff, sa sœur, ainsi que ses filles,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Mme Nathalie DUBOIS.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, le 18 juin 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès de

Françoise GAL-LADEVÈZE,

survenu en son domicile à Asnières, le 29 mai 1981, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le 3 juin 1981, au temple de la Petite-Etoile à Levallois, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

« Celui qui se connaît lui-même connaît son Seigneur. »

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Catherine LÉVY,
née Lévy-Lebar,

survenu le 19 juin 1981, à son domicile, à l'âge de cinquante ans.
De la part de :
Me Georges Daniel Lévy,
son époux,
Emmanuel Lévy,
Florence Lévy,
Francine Lévy et son époux, Gérard Fayolle,
ses enfants,
Cécile Fayolle,
sa petite-fille,
Des familles Lévy et Lévy-Lebar.
L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 22 juin.
8, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— Godelieve Pladys,
sa fille,
Cia de Lobel,
son assistante dévouée,
Et la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Albert PLADYS,
veuf de Yvonne de Henau,
président
de la
Société royale belge d'homéopathie,

né à Harelbeke le 7 juin 1920 et décédé à Furnes le 19 juin 1981.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, aura lieu en l'église Notre-Dame à La Panne, le mercredi 24 juin 1981, à 10 heures.
Réunion à l'église.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
81, avenue des Mouettes,
B-8470 De Panne (Belgique).

— La Société royale belge d'homéopathie a la profonde douleur d'annoncer le décès de

Albert PLADIJS,
docteur en médecine,
chirurgie et accouchement
(Rijksuniversiteit Gent, 1945),
président
de la
Société royale belge d'homéopathie,
membre
de la Liga Medicorum Homoeopathica Internationalis,
fondateur et animateur
des groupes de travail
Homéopathia Europea,
président
de Studie Vereniging Voor Niet Toxische Geneeswijzen,

né à Harelbeke le 7 juin 1920 et décédé à Furnes le 19 juin 1981.

Le service des funérailles sera célébré en l'église Notre-Dame-Zeelaan de Panne, le mercredi 24 juin, à 10 heures.
Réunion à l'église.

Anniversaire

— Les familles Dayan et Bénichou demandent à tous ceux qui ont connu et aimé

Simone DAYAN,
née Bénichou,

d'évoquer son souvenir pour ce dix-huitième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu de

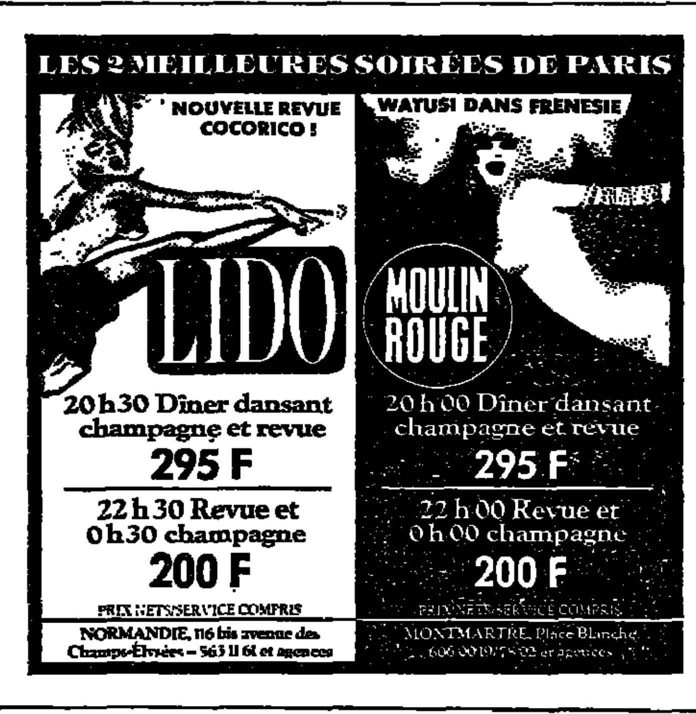
Benoît AURENCHE,

une messe sera dite à la chapelle centrale du cimetière du Père-Lachaise, le dimanche 28 juin, à 11 h. 30.

Conférences

— Le docteur Arthur C. Clark, délégué de Sri-Lanka à l'UNESCO, donne ce lundi 22 juin, à 18 h. 30, au siège de l'organisation, place Fontenoy à Paris, une conférence sur « La communication en l'an 2000 ».





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Marie la Louve : Lucernaire (544-57-34). 20 h. 30.
Festival TEM, Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 h.

Lundi 22 juin

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : la Force du destin.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat : 18 h. 30 : N. de Staël ; 19 h. : Dieter Jung, l'écriture holographique ; 20 h. 30 : J. Rothenberg. Cinéma : 15 h. et 19 h. : Cinéma Lettriste.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : I. Flory, violon.

Les autres salles

Carreau du Temple (274-43-11), 21 h. : Comme le sexe du serpent.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-82-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 30 : Shérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45 : Accordez vos violons.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : l'Ile de M. Boccara.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : des Bulles dans l'encrier. — II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : Cyril de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jocassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Duodenum.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : Monsieur Francis Blanche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50). I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II. 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied Bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
Tremplin de Paris (281-56-79), 19 h. 15 : Tirez sur le psychanalyste ; 20 h. 15 : la Pendicite tombe mal.

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Generation Hollywood.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I : Kirjuhel ; II : A. Kremski.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.

La danse

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Badini Swing Machine.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : M. Reverdy, M. Haumont, B. Paganotti ; 22 h. 30 : Atlantico.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : T. Flanagan, R. Workman.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Quartet Michel Van der Esch.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : E. Depardieu, F. Bernheim.
Jazz Unité (766-44-26), 21 h. : Yochk'O Seffer.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Betty Carter.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : Ange.

Les concerts

Théâtre Athénée, 21 h. : T. Berganza, G. Parsons (Vivaldi, Brahms, Martini, Soler, Nin).
Le Point-Virgule, 21 h. : E. Lestringant, A. Gruel, N. Rouillé (musique des seizième et dix-septième siècles).
FIAP, 21 h. : Chorale J.-R. Allix (Brahms, Bartok, Britten).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : M. Dobrinski (Kodaly, Bach, Haendel).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Chœur russe de Paris, dir. E. Evetz (Moussorgski, Rachmaninov...).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : C. Bonaldi, L. Sgrizzi (Haendel, Bach, Mozart).
Conservatoire national des arts et métiers, 19 h. : Musiciens du CNAM (Mouret, De Lalande).
Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, A. Pertchat (arias et airs d'opéras) ; 21 h. : O. Bornand, A.-M. Duboulez (Mozart, Schubert, Ravel, Schumann).
Eglise Saint-Jean-Saint-François, 18 h. 30 : les Sacqueboutiers de Toulouse (J. des Prés).

En région parisienne

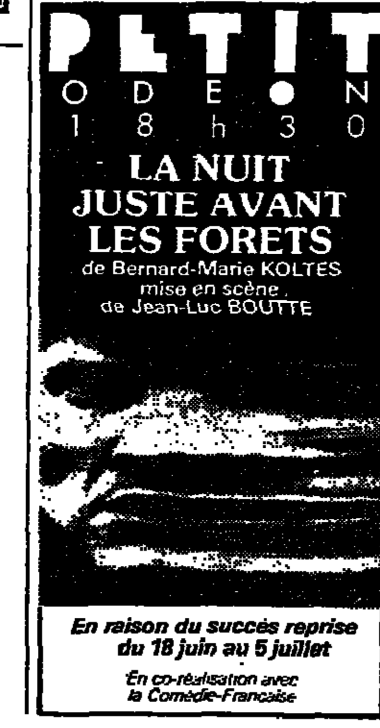
Centre culturel Georges-Pompidou (246-21-96), 20 h. 30 : C. Caumont, L. Poulain (Bach, Dornel, Haendel, Debussy).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Un billet pour Broadway.
Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 h. : la Cage. — Studio-Théâtre, 21 h. : Pouce, j'arrête, j'joue plus.
Torcy, Maison du temps libre (005-76-35), 21 h. : la Baby Sitter ; la Leçon.

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Théâtre Essaïon : I, 18 h. 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège de méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : M. Paunova et M. Sendrez (Mozart, Schubert, Fauré, Duparc, Poulenc).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Carlos Andreu ; 22 h. : Colporteur d'images.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Au secours... je vis ! ; 20 h. 30 : Manuel et Marie.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Cour carrée de l'hôtel des Finances, 19 h. : les Forains.
Place Saint-Sulpice, 20 h. 45 : Chorales « A Cœur Joie ».







cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : le Voyage imaginaire, de René Clair ; 17 h. : Le cinéma grec contemporain : les Couches de la destruction, de K. Vrettakos ; Nello, de T. Boulmetis ; les Richesses de Midas, de P. Papadopoulos ; 19 h. : Paranghelia, de P. Tassios.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (534-35-40).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25). Balzac-Olympic, 8e (561-10-60). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70). Marignan, 8e (359-92-82). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Wepler, 18e (522-46-01). Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Richelieu, 2e (233-56-70). Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88). Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Capri, 2e (508-11-69). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Wepler, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FONDU AU NOIR (A., **, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. v.o., **) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24). Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUERRE DES OTAGES (A. v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e, (325-78-37).

FILMS NOUVEAUX

CHARULATA, film indien de Satyajit Ray. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Dr JEKYLL ET LES FEMMES, film français de Walerian Borowczyk (**). — Rex, 2e (236-83-93). — U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DOMINIQUE, film américain de Michael Anderson. — V.o. : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GUEPIOT, film français de Joska Pilissy. — A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

IDOLMAKER (Au temps du rock and roll), film américain de Taylor Hackford. — V.o. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MONSTRE DU TRAIN, film américain de Roger Spottiswoode. — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

L'ŒIL DU TEMOIN, film américain de Peter Yates. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

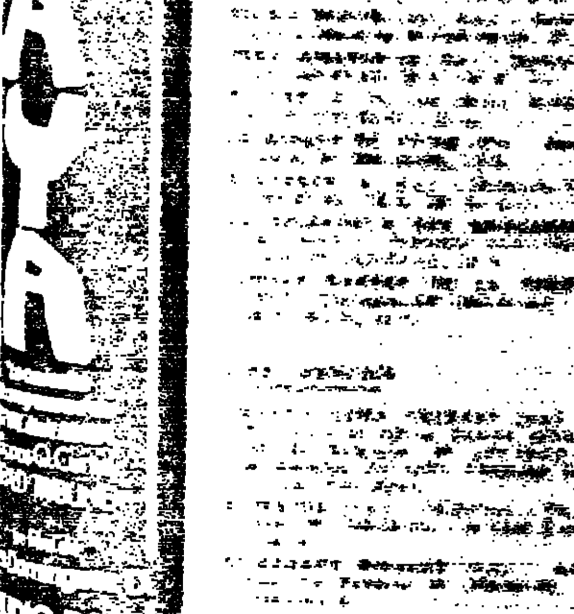
SHOGUN, film américain de Jerry London. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COUSINE JE T'AIME, film espagnol de Fernando Trueba. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

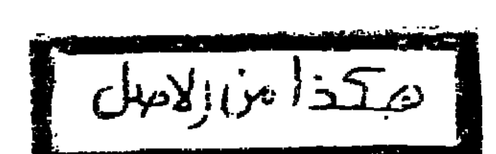


MERCREDI









هكذا من الأصل

SPECTACLES

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LILI MARLEEN (All. v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : Français, 9e (770-33-88).

MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEIGE (Fr), (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e, (742-56-31).

OUT OF THE BLUE (A., v.o., **) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Quintette, 5e (354-35-40); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Cluny-Palace, 5e (354-07-76); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Athéna, 12e (343-00-65); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22); Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74); Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20); Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POURQUOI PAS NOUS ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52); Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97); Haussmann, 9e (770-47-55).

QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40); Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Olympic - Balzac, 8e (561-10-60); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SHOW BUS (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). Broadway, 16e (527-41-16).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91 ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 20 h., Mar. 16 h., 20 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap, v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15 ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.

MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), V., S., 0 h. 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).

POLLET J. D., (sf M.) : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), 14 h.

SCARFACE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON. (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h., S., D., 14 h.

Les festivals

TRANS-CINEMA EXPRESS (v.o.) : Pionniers et Héros, Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) ; la Bataille du rail ; l'Express du colonel von Ryan.

A. WAJDA (v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) : le Chef d'orchestre.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.

GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Major Dundee.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (878-80-30) : Mon épouse favorite.

AKIRA KUROSAWA (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Rashomon.

DEBAILLONNER LA T.V., St-Séverin, 5e (354-50-91) : la Ville à prendre ; Week-end à Sochaux.

OTAR IOSSELIANI (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99) : Pastorale ; le Merle-Chanteur.

SANG FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Gamin.

FILMS INEDITS DE JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : D. Ellington, B. Smith, L. Hampton, L. Armstrong, C. Basie, C. Hawkins...

MARX BROTHERS (v.o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey business.

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Matamore.

LUIS BUNUEL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Fantôme de la liberté.

PANORAMA DU FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : Du rififi chez les hommes ; Ecoute voir ; le Cercle rouge.

PEINTRES ET CINEASTES (Leurs liaisons secrètes) (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Quintet ; Une architecture lyrique pour O. Niemeyer.

SHAKESPEARE ET LES RUSSES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Hamlet, la Mégère apprivoisée, Othello, le Roi Lear.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20), Pagode, 7e (705-12-15), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). Convention-Saint-Charles, 45-91) ;

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Napoléon, 17e (380-41-46).

LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint - Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis (633-25-97).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FURIE (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MANHATTAN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**): Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, Saint-Germain 6e (633-10-82).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

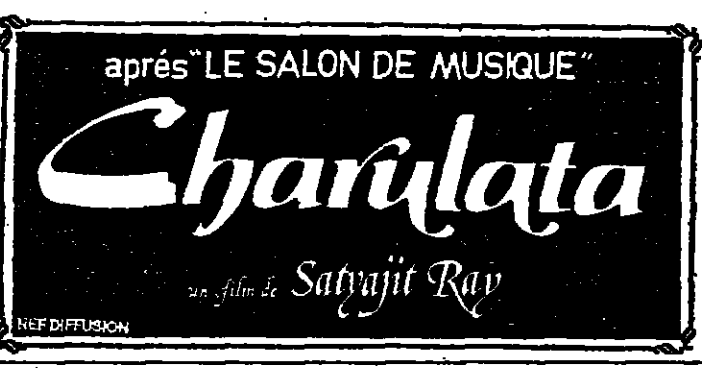
THE GROOF TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

LES VALSEUSES (Fr) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

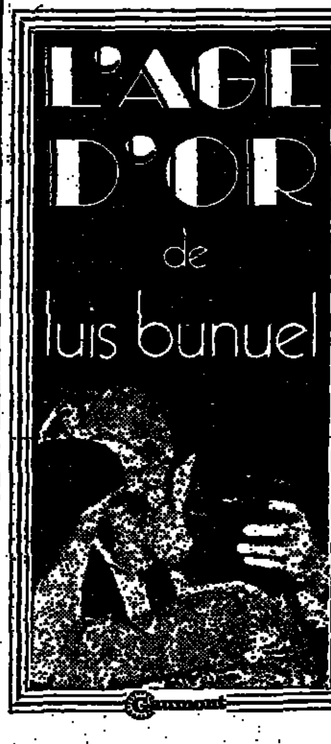
VIVA LA MUERTA (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).













Le Monde

sports

VOILE

Nouveau record pour la Transat en double britannique

De notre envoyé spécial

Newport (Rhode Island). — C'est avec quatorze heures d'avance que l'équipage britannique Chay Blyth - Robert James, sur le trimaran « Brittany-Ferries », a gagné, samedi 20 juin, la Transat en double britannique Plymouth-Newport. Blyth et James ont précédé Pajot et Paul Ayasse, sur le catamaran « Elf-Aquitaine ». Eric Loizeau et Halvard Mabire, sur le trimaran « Gauloises-IV », sont arrivés en troisième position, quinze heures après les vainqueurs. La victoire de Chay Blyth n'appelle aucune réserve. Marc Pajot, vainqueur l'année dernière de La Baule-Dakar, l'a justement qualifiée de « propre, nette et sans bavures ».

TRENTE NŒUDS

C'est au son aigre de deux cornemuses que le grand trimaran de Chay Blyth s'est rangé, dans la nuit de samedi 20 juin, vers 23 heures; heure locale, devant le P.C. de la transat en double à Newport. Chay Blyth et Robert James, les deux vainqueurs de la course, qui avaient en réalité franchi la ligne d'arrivée deux heures plus tôt (20 h. 58, heure locale) étaient en 14 jours 13 heures et 54 minutes les nouveaux détenteurs du record de la traversée de l'Atlantique d'est en ouest. Les records de Weld, 17 jours 23 heures 12 minutes, en solitaire, et celui du clipper américain *Emeraude*, 15 jours 20 heures en 1820, avec un équipage complet, étaient largement battus.

Dans la nuit de Newport, les cornemuses ont salué la victoire d'un skipper écossais, Chay Blyth. Sans doute, de tous ceux qui ont pris part la transat en double, était-il le marin le moins apprécié à sa juste valeur. Petit, rond, l'œil vif, le teint brique indiquant sans erreur le bon vivant, grande gueule mais à la fois timide et réservé, plein d'humour à froid, Blyth a mieux savouré qu'un autre son triomphe. Il n'avait rien gagné depuis le Tour de la Grande-Bretagne en 1978. Beaucoup pensaient que sa réputation était carrément surfaite, notamment après ses abandons dans la Route du rhum et, il y a deux ans, dans la Transat en double française. A tort, il vient de le prouver. Dimanche, quatorze heures après son arrivée, frais et dispos, il était sur le ponton de Newport pour accueillir les seconds, Marc Pajot et Paul Ayasse. Avec un clin d'œil appuyé, il a demandé qu'on lui lance l'amarre d'*Elf-Aquitaine*. *« Heureux de vous voir »*, a dit Chay Blyth.

En 1981, pour la Transat en double britannique, cet Ecossais a mis toutes les chances de son côté. D'abord un bon bateau, un trimaran de 19,80 mètres construit en Cornouailles, un budget rondelet (1 500 000 F) et un équipier de tout premier ordre, Robert James, avec qui il avait déjà remporté, en 1978, le Tour de Grande-Bretagne et dont le palmarès comporte deux tours du monde. L'avance de cet équipage à l'arrivée de Newport a démontré que les deux hommes étaient au plus haut point complémentaires. D'ailleurs Blyth reconnaît volontiers que James est l'un des meilleurs régatiers du monde. Pour retourner le compliment, James voit en Blyth *« une bête de mer »* à l'instinct sûr et au courage sans pareil.

Blyth : sorti d'un autre moule

Agé de quarante ans, Blyth n'est d'ailleurs pas un marin comme les autres. En tout cas il ne sort pas du même moule. A vingt-quatre ans, il n'avait jamais encore vraiment navigué, sinon quelques parties d'aviron en rivière qui seront à l'origine d'un autre exploit : la première traversée de l'Atlantique, en 1964, à la rame, sur un canot de 7 mètres, avec un copain, d'Europe en Amérique en quatre-vingt-onze jours. Il ne connaissait à l'époque rien de la mer. Tout le personnage est à coup sûr résumé dans cette folle entreprise. Contrairement à beaucoup de marins britanniques, Blyth est issu d'un milieu modeste. Fils d'ouvrier, il a quitté l'école à seize ans pour travailler dans une boucherie puis dans une usine de textile. A dix-huit ans, il rêve d'action : il s'engage dans une unité parachutiste. C'est avec douze compagnons d'armes qu'il participe, en 1973, à son deuxième tour du monde. Deux ans plus tôt, il avait déjà effectué son premier tour du monde, mais dans le « mauvais sens », est-ouest, c'est-à-dire avec vents contraires, pour corser la difficulté. Le voilà Chevalier de l'empire britannique et membre du clan très fermé des « grands » de la voile.

Samedi soir à Newport, Blyth et James ont raconté leur traversée. Avec drôlerie et modestie. Sauf pour ce qui concerne le bateau : *« le meilleur des trimarans jamais construits »*, ont-ils affirmé. Le voilier n'a connu que quelques ennuis tout au long de la traversée, avec la grande voile, le foc et son enrouleur, un guignol cassé. En tout, ils n'ont perdu que trois heures et demie, notamment en affalant le « spinnaker », qui est passé sous le bateau. Il a fallu le décrocher de la dérive et ils ont réussi la manœuvre sans déchirer cette « voile-parchute » aussitôt réutilisée. Pour le reste, une course sans histoire. Blyth et James ont toujours su où ils en étaient par rapport aux autres et n'ont jamais eu d'inquiétude, même quand, au début de la course, le catamaran de leur compatriote Robin Knox-Johnston les précédait en faisant route plus au nord avec beaucoup plus de vent à ce moment-là.

Blyth et James ont suivi la route médiane, comme au demeurant la plupart des concurrents. *« La route la plus logique »*, a affirmé Blyth. Il a provoqué beaucoup d'étonnement à Newport en révélant que son trimaran avait, à six reprises, poussé des pointes à 30 nœuds — la vitesse d'un porte-avion nucléaire, — et longtemps soutenu des allures à 25 nœuds. Malgré cela, le bateau est passé sans avarie dans les six dépressions rencontrées de Plymouth à Newport : *« Un remps assez dur et pas très confortable »*, a reconnu le skipper écossaire.

Le commanditaire du bateau, c- -me son nom, *Brittany-Ferries*, ne l'indique pas forcément, est une compagnie française de navigation qui engageait d'ailleurs, pour répartir ses billes de chaque côté du Channel, deux trimarans dans cette course, l'un de 19,80 mètres sous couleurs britanniques, l'autre de 13,70 mètres sous couleurs françaises pour Daniel Gilard. La compagnie a été créée en 1972, avec un nom choisi pour séduire les oreilles anglo-saxonnes, par un groupement d'agriculteurs bretons (Brittany) animés par Alexis Gourvennec, qui cherchaient à exporter leurs produits (artichauts, choux-fleurs, oignons, carottes, pommes de terre) en Grande-Bretagne par leurs propres moyens. De quatre-vingt-douze personnes en 1973, la compagnie est passée à mille aujourd'hui et le chiffre d'affaires de 7 millions à 300 millions de francs. Les six bateaux qui relient Roscoff, siège de la compagnie, à Plymouth et à Cork, Saint-Malo à Portsmouth et Plymouth à Santander en Espagne, ont transporté, l'an dernier, sept cent trente mille passagers. L'importance de la clientèle britannique (80 %) explique pourquoi un Ecollais et un Anglais ont été retenus par Brittany Ferries avec un budget, étalé sur trois ans, de 1,5 million de francs.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Les marathoniens français en force

De notre envoyé spécial

Beuvrages (Nord). — Disputés samedi 20 juin par un temps frais sur un circuit sinueux de 10,5 kilomètres à parcourir quatre fois, les championnats de France de marathon ont été gagnés chez les hommes par Dominique Chauvellier (2 h. 14 min. 8 sec.), qui a précédé Bernard Bobes (2 h. 14 min. 13 sec.) champion 1979, 1980 et Denis Poncet (2 h. 14 min. 32 sec.), et chez les femmes par Chantal Navarro (2 h. 42 min. 13 sec.) qui a devancé Joëlle Audibert (2 h. 45 min. 15 sec.) championne 1980 et Maria Lelut (2 h. 45 min. 58 sec.), épouse de Michel Lelut, cinquième du classement masculin.

Ces championnats ont été fertiles en rebondissements. Un peloton de douze concurrents a fait la course en tête pendant le premier tour, puis le « régional » Jean-Pierre Crochon, qui courait son troisième marathon en neuf semaines, et Fernand Kolbeck, qui fut cinq fois champion de France, prirent le large. Michel Lelut qui ne put résister ensuite à l'attaque velier les rejoignirent au vingt-sixième kilomètre puis les distancèrent à partir du trente-deuxième kilomètre tandis que Bernard Bobes et Gilbert Bessières commençaient à remonter sur le groupe de tête, suivis ensuite par Denis Poncet. A trois kilomètres de l'arrivée Chauvelier, qui ne devait plus être rattrapé, lâcha Lelut qui ne peut résister ensuite à l'attaque de Bobes, Poncet et, dans les derniers mètres, de Crochon qui parvint à revenir en dépit de crampes au trente-septième kilomètre. Chez les femmes, la course fut moins mouvementée. Chantal Navarro lâcha au train, entre le trentième et le trente-quatrième kilomètre, ses deux principales rivales.

Les performances, notamment masculines, sont de bon augure pour la Coupe d'Europe du marathon, le 13 septembre, à Agen, puisque les cinq premiers concurrents ont couvert les 42,195 kilomètres en moins de 2 h. 15 min., ce qui n'était jamais arrivé à la fois à autant de coureurs de fond français.

Courir ou travailler

Beaucoup d'appelés : cinq cent soixante-dix-sept garçons et quatre-vingt-deux filles, avaient satisfait cette année aux critères de qualification (1) des championnats de France de marathon, c'est-à-dire deux fois plus, globalement, que l'an dernier.

Peu d'élus : les six premiers seulement seront qualifiés pour la coupe d'Europe des 42,195 kilomètres à Agen et les trente premiers ont eu droit au remboursement de leurs frais.

Et un certain désenchantement le jour même où cinq concurrents sont descendus sous les 2 heures 15 minutes, performance qui, de tous les temps, n'avait jamais été réalisée par autant de Français. Car après le mythe du marathon, course grand-guignolesque, qui s'était forgé autour des premiers champions olympiques et qui s'est évanoui grâce aux progrès de l'entraînement et à la mode du jogging(un autre mythe est en train de s'élaborer : le marathonien millionnaire. Un mythe qui est arrivé tout droit des Etats-Unis où les courses sur route sont richement dotées et où des coureurs comme Bill Rodgers ont avoué avoir tiré de la compétition des revenus annuels supérieurs à cent mille dollars (*le Monde*, 20 octobre 1981). Un mythe qui agace souverainement les athlètes français concernés.

Dominique Chauvelier, le champion 1981, a eu du mal à récupérer de l'effort fourni pour lâcher ses rivaux. Dans le cabinet médical où on a dû le transporter au bord de la défaillance, après la remise des récompenses, il analyse sereinement sa course et sa carrière sportive. Pour son cinquième marathon, il est content d'avoir gagné et d'avoir amélioré son record personnel. Mais dès qu'il s'agit de sa situation matérielle le ton change. Bien sûr il est équipé et aidé par une marque américaine. Cela ne lui permet pas pour autant de vivre grand train. Il est marié et a deux enfants. La banque, où il travaille au Mans, n'apprécie pas trop son goût pour la course. Les facilités d'horaire, qu'on a fini par lui accorder à la demande pressante des responsables de la fédération d'athlétisme, reviennent à le priver de promotion. Les jours pendant lesquels il a été absent pour participer aux championnats du monde de cross-country à Madrid ont été retenus sur son salaire. Perspectives offertes par ce titre national ? Plus d'invitations dans les courses et plus d'ennuis avec son employeur.

Bernard Bobes, le petit Lyonnais, n'a pas réussi à décrocher un troisième titre consécutif en dépit d'une fin de course extraordinaire. Il n'en a aucune amertume. Toutefois pour lui aussi la condition de marathonien n'est pas une sinécure. De 170 à 230 kilomètres d'entraînement par semaine. Conséquence : un emploi de comptable abandonné pour celui de manutentionnaire pendant six heures et deux heures de liberté quotidiennes pour se préparer. *« Il n'y a rien à gagner dans les courses sur route en France. Ce n'est peut-être pas le cas des cross. Mais les marathoniens ne sont pas invités. »*

« Bornes »

Michel Lelut est le grand perdant de ces championnats. Même si la troisième place de son épouse Maria lui met du baume au cœur, il en a *« gros sur la patate »*. Il n'a pas trouvé de glucose au dernier ravitaillement, l'orangeade qu'il a bue à la place lui a retourné l'estomac et il n'a plus eu de jambes. Il parle d'abandonner les courses sur route pour revenir à la piste. Gardien de stade à Viry-Châtillon, il n'a pas trouvé de situation plus compatible avec les impératifs de son entraînement. Lors des derniers championnats, il avait déjà tenté d'attirer l'attention des responsables fédéraux sur la situation particulière des marathoniens qui doivent sacrifier leur vie professionnelle à l'entraînement et qui ne reçoivent quasiment aucune aide. Résultat ? *« Aucun ! »*

Jean-Pierre Eudier, le « vétéran », s'est contenté de la dixième place par manque de confiance. Il n'a pas osé faire la chasse au groupe de tête après le trentième kilomètre. Il le regrette, car il pouvait espérer faire partie de l'équipe nationale pour la Coupe d'Europe. D'un autre côté, cela l'arrange, puisqu'il n'aura pas à expliquer à son employeur qu'il fait de la course. *« Quand on est traducteur à la commission des Communautés européennes, il est bien de jouer au tennis, mais le marathon ce n'est pas sérieux. »*

Chantal Navarro, la nouvelle championne de France, n'est pas mieux lotie. Ce titre, ce sera peut-être son bâton de maréchal. Institutrice à côté de Blois, elle n'a aucune facilité pour faire ses *« cent quarante bornes »* hebdomadaires. Et elle sait que cela limite aussi ses ambitions, car, ne pouvant améliorer sa préparation, elle ne peut pas améliorer ses performances. Quant à Jean-Michel Charbonnel, le Français le plus rapide (2 h. 12 min. 18 sec.) sur la distance, il a tout simplement renoncé à la course pour préparer le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Travailler ou courir, courir ou travailler. Méchante alternative. Monde étrange de la course de fond, où l'on doit sacrifier la réussite professionnelle à la performance sportive, ou vice-versa. Les grands prêtres de l'amateurisme voulaient-ils cela ? Ne faut-il pas adapter les règles de l'athlétisme aux conditions modernes de développement du sport ? A Beuvrages, beaucoup de marathonien le pensaient, qui n'avaient rien de millionnaires. Reste à savoir s'ils seront compris.

ALAIN GIRAUDO.

(1) 2 h. 45 min. pour les hommes, 3 h. 30 min. pour les femmes.

Thierry Vigneron le premier homme à 5,80 m

En quatre heures et neuf sauts, Thierry Vigneron, l'enfant prodige de la « bande àPerrin », est devenu le premier homme à franchir 5,80 mètres avec l'aide d'une perche.

C'était à Mâcon, samedi soir 20 juin, devant une centaine de spectateurs venus assister à un match international de saut. C'était un bond record, qui gommait des tablettes celui de Wadislas Kozakiewicz (5,78 mètres) sans effacer complètement la déception du concours olympique perdu à Moscou face à ce même Polonais. Mais c'était une belle consolation. D'autant que ce fut presque à leur corps défendant que les « perchistes » français se rendirent à Mâcon. Vigneron, Bellot et Houvion auraient bien renvoyé à plus tard cette confrontation avec Constantin Volkov, médaillé d'argent à Moscou, qui venait de réussir la meilleure performance de la saison en portant son record d'U.R.S.S. à 5,71 mètres, Alexandre Krupsky, vice-champion d'Europe en salle, et Vladimir Poliakov, qui venait de passer 5,60 mètres.

Mais la confrontation n'est-elle pas le meilleur des stimulants ? Longtemps soupçonné de ne savoir battre les records que dans *« son jardin »*, Vigneron avait montré cet hiver, aux championnats d'Europe en salle à Grenoble puis des Etats-Unis à New-York, qu'il savait aussi se « bagarrer » en dépit de son échec du stade Lénine. Pourtant, il venait de traverser une mauvaise passe : il avait notamment plafonné à 5,45 mètres aux championnats universitaires et avait invoqué une douleur à l'épaule pour ne pas participer aux journées de sélection d'Antony. Avait-il été fatigué par les examens du professorat d'éducation physique qu'il suit à l'Institut national du sport (INSEP) ? Son entraîneur lui reprochait un manque d'agressivité et envisageait de le mettre au repos jusqu'à la mi-août.

A Mâcon, Vigneron a eu le sursaut d'orgueil qui est la marque des grands champions. De l'agressivité, il lui en fallut néanmoins beaucoup samedi car il eut du mal à trouver ses marques. Ainsi dut-il s'y reprendre à deux fois pour franchir 5,30 m., 5,50 m., 5,65 m. et encore 5,75 m. Et chaque fois d'extrême justesse, la barre n'en finissant pas de trembler. Mais, arrivé à cette hauteur, il fut libéré d'un poids : Volkov, le dernier Russe en compétition, avait plafonné à 5,65 m. Son seul adversaire était son camarade de club Michel Bellot, au demeurant conseiller technique de Mme Edvige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Il lui restait donc à accomplir le saut parfait. Ce qu'il fit à 5,80 m. au premier essai (et ce que, par trois fois, Bellot ne fut pas loin non plus de réaliser).

Ainsi Vigneron retrouvait-il un record du monde qu'il avait détenu quelques semaines, en 1980, avec 5,75 mètres. Ainsi confirmait-il qu'à vingt et un ans il était loin d'avoir atteint ses limites en dépit des doutes qui pouvaient parfois l'assaillir.

Logiquement, c'est lui qui représentera la France au saut à la perche dans deux semaines, lors des demi-finales de Coupe d'Europe à Lille, avec l'ambition de contribuer à une qualification directe à la finale de Zagreb. D'ici là, il doit intensifier sa préparation : *« Il faut qu'il fasse à l'entraînement des centaines de sauts pour retrouver la sûreté technique qui lui a manqué à Mâcon »*, a déclaré sans complaisance son entraîneur. Une leçon à méditer par beaucoup d'athlètes qui voudraient devenir des champions.



RADIO-TÉLÉVISION

CYCLISME

Serge Beucherie champion de France inattendu et astucieux

Le championnat de France des routiers professionnels est une épreuve hasardeuse pour les grands favoris qui se laissent trop souvent prendre au piège de leurs rivalités. Nous l'avons constaté, une fois de plus, dimanche 21 juin, sur le circuit de Doucy-Bellot (Seine-et-Marne), où le marquage opposant Bernard Hinault et Jean-René Bernaudeau a profité aux outsiders, et en particulier à Serge Beucherie, un vainqueur aussi méritant qu'inattendu.

Cette course, longtemps indécise, se résuma essentiellement à une échappée de quinze coureurs qui relégua le peloton à deux minutes, puis à une offensive finale de Pescheux, Vallet, Linard et Thévenard, durant le dernier tour, et enfin à une énergique riposte de Beucherie qui rejoignit seul les quatre hommes de tête pour les battre au sprint après avoir manœuvré avec une habileté remarquable.

Le routier parisien a sans doute dominé, en la circonstance, des adversaires de notoriété assez modeste. Sa performance se trouve néanmoins valorisée par la difficulté d'une épreuve rapide de bout en bout en dépit du vent. Il a su tirer parti d'une situation favorable aux seconds rôles, et il est parvenu à s'extraire d'un groupe d'attaque qui comprenait Bossis, Le Guilloux, Duclos-Lassalle, Gauthier, Ovion, ainsi que les jeunes Pascal Simon, Gallopin et Michaud. Cela n'était pas à la portée du premier venu.

Mais c'est surtout la personnalité du nouveau champion de France qui retient l'attention. Serge Beucherie a, en effet, décidé d'effectuer cette année une deuxième tentative chez les professionnels, à la suite d'une première expérience peu concluante et d'un retour chez les amateurs la saison passée. La chance a voulu qu'il obtint une place dans une équipe inédite constituée par un constructeur stéphanois venu depuis peu à la compétition (France-Loire) et dirigée par Jean de Gribaldy. A vingt-six ans il possède, semble-t-il, la maturité et l'expérience nécessaires pour réaliser une honnête carrière. A noter qu'il s'était classé sixième de Paris-Nice au mois de mars.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

Comme le prestigieux Jesse Owens en 1936, le jeune Américain Carl Lewis a gagné consécutivement l'épreuve de vitesse et de saut en longueur des championnats universitaires américains (N.C.A.A.), à Baton-Rouge, puis des championnats des Etats-Unis (A.A.A.) à Sacramento. Au cours de ces dernières épreuves, cet étudiant de l'université de Houston (Texas), âgé de dix-neuf ans et sociétaire du club californien des « Santa Monica Striders » a notamment réalisé un bond de 8,62 mètres, qui constitue la meilleure performance mondiale de la saison, la deuxième de tous les temps et le record du monde au niveau de la mer, son compatriote Bob Beamon ayant réalisé, à Mexico (2 280 mètres d'altitude), 8,90 mètres en 1968. Sur 100 mètres, distance sur laquelle il détient également la meilleure performance au niveau de la mer (10 sec.), Lewis s'est imposé en 10 sec. 13 aux meilleurs sprinters mondiaux que sont Stanley Floyd, Mel Lattany et James Sanford.

Les autres athlètes qui se sont mis en évidence à Sacramento sont Evelyn Ashford (11 sec. 07 sur 100 m), Greg Foster (13 sec. 39 sur 110 m haies), Ben Plucknett (69,02 m au disque), et Matt Centrowitz (13 min. 28 sec. 96 au 5 000 m).

RELAIS JACQUES-CŒUR

A l'occasion des Relais Jacques-Cœur organisés pour la quatrième fois à Bourges, le 20 juin, avec la participation de neuf équipes nationales, un nouveau record de France du 4 × 200 m féminin a été établi par Gachet, Bacoul, Rega et Revaux en 1 min. 32 sec. 61 (ancien record, 1 min. 34 sec. 03).

Automobilisme

Le Grand Prix d'Espagne de formule 1, disputé le 21 juin sur le circuit de Jarama par une chaleur lourde devant 25 000 spectateurs, a été gagné au terme d'une lutte très serrée par le Canadien Gilles Villeneuve (Ferrari Turbo), qui a bouclé les quatre-vingts tours de circuit avec moins d'une seconde d'avance sur le Français Jacques Laffite (Talbot-Ligier), auteur d'une spectaculaire remontée après un mauvais départ, le Britannique John Watson (McLaren), l'Argentin Carlos Reutemann (Williams) et l'Italien Elio de Angelis (Lotus).

Au classement du championnat du monde des conducteurs, Reutemann est en tête (37 pts) devant l'Australien Jones (34 pts), le Brésilien Piquet (22 pts), le Canadien Villeneuve (21 pts) et le Français Laffite (17 pts).

Boxe

CHAMPIONNATS DU MONDE DES LEGERS

Le Nicaraguayen Alexis Arguello, âgé de vingt-neuf ans, est devenu le 20 juin au stade de Wembley à Londres, champion du monde des poids légers (version W.B.C.) en battant nettement aux points l'Ecossais Jim Watt, tenant du titre depuis 1979, qui alla à terre à la septième reprise et qui termina le combat très marqué. Très bon technicien et très agressif, Arguello avait détenu auparavant les titres mondiaux dans la catégorie des plume (version W.B.A.) et dans la catégorie super-plume (version W.B.C.). Il est le sixième boxeur à avoir détenu le titre mondial dans trois catégories différentes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LEGERS

Le Nordiste Didier Kowalski a conservé le 20 juin à Louches (Nord) son titre de champion de France des légers en battant aux points Carlos Foldes, naturalisé d'origine vénézuélienne.

Course d'orientation

CHAMPIONNATS DE FRANCE

A l'occasion des championnats de France de course d'orientation disputés le 21 juin à Chenove (Côte-d'Or), Richard Losiowski a gagné son second titre en devançant ses camarades Bousser et Belmas de Fontainebleau, sur un parcours de 12 kilomètres avec 15 balises à découvrir, tandis que Bernadette Gosset gagnait son cinquième titre en battant sur un parcours de 8,5 kilomètres avec 6 balises à découvrir Néry de Fontainebleau et Turcq de Paris.

Jeu à treize

TEST EN NOUVELLE-ZELANDE

Pour le deuxième et dernier test-match de sa tournée en Nouvelle-Zélande, l'équipe de France de jeu à XIII, qui avait subi une première défaite sur le score de 26 à 3, s'est à nouveau inclinée le 21 juin à Auckland devant les Kiwis sur le score de 25 à 2.

Dominant grâce à leurs avants Mark Graham, Olsen, Filipaina et Mark Broad Hurst, les Néo-Zélandais ont inscrit cinq essais, tous transformés par Filipaina. Très largement dominée, l'équipe de France a sauvé l'honneur sur un coup de pied de pénalité d'André Perez.

Sports équestres

C.S.I.O. DE BELGIQUE

Au cours des deux dernières journées du concours de saut international (C.S.I.O.) de Belgique, disputé à Liège, le Grand Prix des nations a été gagné samedi 20 juin par la R.F.A. avec Meyer (« Magister »), Sloothaak (« Argonaut »), Ligges (« Goya ») et Schockemoehle (« Teister ») devant la Grande-Bretagne, la France se classant cinquième, tandis que l'épreuve barrage A chrono revenait au Belge Collard-Bovy (« Nicolo ») devant le Français Godignon (« Kohadidja »). Dimanche 21, le Belge Cupper (« Ciprano ») s'adjugeait le Grand Prix après barrage à l'issue des deux manches devant le Britannique Dunning (« Roscoe ») et le parcours de chasse barème C revenait au Belge Wauters (« Bautry »).

Tennis

TOURNOI DE BRISTOL

L'Australien Mark Edmonson a gagné le 20 juin le tournoi sur herbe de Bristol en battant en finale l'Américain Roscoe Tanner, 6-3, 5-7, 6-4.

TOURNOI D'EASTBOURNE

L'Américaine Tracy Austin a gagné le 20 juin le tournoi sur herbe d'Eastbourne en battant en finale sa compatriote Andrea Jaeger, 6-3, 6-4.

« LA TÉLÉVISION RÉGIONALE SERA L'UNE DES GRANDES EXPRESSIONS DE LA DÉCENTRALISATION », affirme M. Pierre Mauroy.

Dans une interview accordée le 19 juin à FR 3-Champagne-Ardennes, le premier ministre a affirmé que la télévision régionale serait une des « grandes expressions » de la décentralisation et de la régionalisation que le gouvernement veut instaurer. Regrettant l'absence du « caractère d'authenticité de chaque région », en raison du manque de moyens et de la trop grande mobilité des journalistes, il a annoncé que, désormais, la télévision régionale aurait « les moyens » d'assurer son rôle, les conseils régionaux, les conseils généraux et les communautés étant même autorisés à rajouter des moyens supplémentaires.

M. Mauroy a souhaité enfin qu'un « comité régional de l'audiovisuel » exerce une « responsabilité totale », sans intervention du préfet, du président régional ou du conseil régional. « Tout cela, a-t-il déclaré, c'est terminé, c'était le Moyen Age ».

● *Selon un communiqué du SURT-C.F.D.T.*, le comité d'entreprise de Radio-France aurait demandé à la direction « *des explications sur le comportement inadmissible de certains hauts responsables* » qui auraient utilisé « *une officine de détectives privés* » pour surveiller la vie privée d'un militant syndical soupçonné de travailler au noir. « *Le but de ces méthodes inqualifiables étaient à l'évidence de jeter le discrédit sur l'agent, son organisation syndicale et par l'-même, sur les personnes qui lui accordent leur confiance* », estime le SURT.

La direction de Radio-France devrait rendre compte de sa décision lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise fixée au mardi 23 juin.

● *M. Thierry Jeantet, secrétaire national du M.R.G.*, indique dans un communiqué du 20 juin : « *La décision de cessation du brouillage doit être prise immédiatement et clairement* », déclare M. Jeantet qui demande qu'« *une négociation s'engage entre le gouvernement et les radios libres afin de mettre au point un code réciproque de bonne conduite* » pour la période transitoire.

Il estime, d'autre part, nécessaire « *qu'une commission pluraliste, à côté du comité des sages, commence à travailler pour élaborer le futur projet de loi autorisant les radios et télévisions libres et (...) souhaite que le dialogue s'établisse très largement avec l'ensemble des fédérations des radios libres, afin que les statuts des radios et télés libres assurent à la fois leur financement et la non-lucrativité de leur but* ».

● Une trentaine d'animateurs de producteurs et de journalistes stagiaires de FR 3 Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, ont créé, récemment une « Société des collaborateurs » pour réfléchir sur l'avenir et le développement de recherche régional des services publics. Ils affirment cependant refuser de jouer le rôle d'un syndicat parallèle. Si le S.J.F.-C.F.D.T. de FR 3 Toulouse se félicite de voir une partie du personnel enfin concerné par le problème de la radio, il s'interroge sur le rôle réel de cette association : la direction de la station semble, en effet, très favorable à cette initiative à laquelle participe d'ailleurs l'un de ses membres. La C.F.D.T. redoute ainsi de voir s'instaurer un « syndicat maison ».

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 22 JUIN

— *M. Jérôme Jaffré*, directeur des études politiques de la SOFRES, participe à une édition spéciale sur les perspectives après les élections législatives, sur France-Inter, à 19 heures.

Lundi 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

21 h L'avenir du futur : les Evadés de la planète des singes.
Film américain de D. Taylor (1971), avec R. Mc Dowall, K. Hunter, B. Dillman, N. Trundy, E. Braeden (rediffusion).
Trois chimpanzés évolués voyagent en arrière dans le temps et arrivent de nos jours, en Californie. Ces rescapés de la « planète des singes » constituent, selon les autorités et les savants, un danger pour l'avenir de la civilisation humaine.
Situation inversée du premier film inspiré du roman de Pierre Boulle. La science-fiction débouche sur un problème philosophique, sur le racisme et l'intolérance.

22 h 35 Débat : Existe-t-il une intelligence animale ?
Avec les professeurs J. Carayon, entomologiste au Museum d'histoire naturelle ; P.-P. Grassé, biologiste ; A. Langaney, généticien au Musée de l'homme, et M. D. Morris, spécialiste des singes.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Un reportage dans une P.M.E. de la région parisienne.

21 h 55 Documentaire : S.O.S. bonnes mères.
de M. Boulet. *Les ex-voto marins.*

22 h 45 Fenêtre sur... Cinémania.
On a vu la semaine passée (le samedi 13 juin sur FR 3) l'excellente émission réalisée par Anne Andreux et Robert Manthoulis à l'occasion du Festival du réel à Beaubourg. En voici une autre préparée par J.-J. Bernard et réalisée par André S. Labarthe, qui aborde avec des théoriciens (Cosme Neto, conservateur de la cinémathèque du Brésil et J.A. Fieschi), des cinéastes (Joris Ivens, Nagisha Oshima, Jean Eustache, Henri Stork), la question du « réel » au cinéma.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : le Trèfle à cinq feuilles.
Film français d'E. Fress (1971), avec P. Noiret, L. Pulver, T. Fruges, J. Carmet, J.-R. Caussimon, P. Préboist (rediffusion).
Un couple de farfelus qui ont vendu leur maison de campagne en viager sont tracassés, ainsi que leurs amis, par les nouveaux « propriétaires » rapaces.
Opposition des bons et des méchants dans un film charmant, malicieux, bien interprété. Quelques maladresses de mise en scène.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La lampe donne sur les yeux, d'Y. Lebeau-Fabrice, avec M. Lonsdale, D. Lebrun et B. Morin.

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les Mandelstram et le bruit du temps.

22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Lille 1980) : « Quatuor à cordes n° 3 en la mineur », de Gounod ; « Quatuor à cordes en mi bémol », de Lalo ; « Quatuor à cordes en ré majeur », de Franck, par le Quatuor Via Nova, avec J. Mouillère, J.-P. Sabouret, C. Naveau, J.-M. Gannard ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : Paul Tortelier, violoncelle, interprète Dvorak, J.-S. Bach et Fauré ; 0 h 5, Domaine de la musique électro-acoustique : Œuvres de Risset (France), Daoust (Canada), Paremud (Suède), Rampazzi (Italie) (primées au huitième Concours international de Bourges 1980).

Mardi 23 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le pain, c'est quotidien.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu, tout femme ; 14 h 20, Série : Allegra ; 15 h 15, A vos mains (et à 16 h 15) ; 15 h 20 : Les recettes de mon village ; 15 h 40, Mémoire en fête ; 16 h 25 : Dossier, vertes vacances ; 16 h 55, A tire d'elles ; 17 h 5, Coup de cœur ; 17 h 50, Mini-show.

18 h C'est à vous.

18 h 25 Un, rue Sésame.

18 h 50 Avis de recherche.
Alain Chamfort.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

20 h Journal.

20 h 30 Les mardis de l'information : Les mémoires de « la Méduse ».
Un reportage de Roch Pezzadere, avec J.-Y. Blot et la participation du Grem (Groupe pour la recherche, l'identification et l'exploration de « la Méduse »).

21 h 30 Soirée Obaldia.
Deux pièces du grand poète et écrivain de théâtre : « le Défunt » et « le Banquet des méduses », mises en scène par M.-J. Robin.

22 h 20 Portrait : Visages d'Obaldia.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années folles.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Michel Glotz, imprésario.

15 h Téléfilm : la Belle Epoque de Gaston Couté.
Réal. : P. Pilard (redif.).
Une évocation de la vie du poète Gaston Couté.

16 h 5 Les Jagandeiros : Les pêcheurs de radeau du Brésil.
Un reportage de M. Zalkowitsch et B. Leimbach.

16 h 55 Itinéraires : Malte.

17 h 20 Fenêtre sur...
Pétrole, pétrole.

17 h 50 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 L'escargot.

20 h Journal.

20 h 39 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Si Paris nous était conté.
Film français de Sacha Guitry (1955), avec F. Arnoul, D. Darrieux, S. Guitry, R. Lamoureux, J. Marais, L. Marconi. (Rediffusion.)
Les grandes heures et les grands personnages de Paris depuis le quinzième siècle, selon la fantaisie, l'imagination et les idées personnelles de Sacha Guitry sur l'histoire.
La meilleure des grandes fresques de l'auteur-acteur (il tient, ici le rôle de Louis XI). Verve caustique, inventions spirituelles pour une sorte de revue à l'interprétation éblouissante.

22 h Débat : Paris (en direct d'un bateau-mouche).
Avec Mmes Juliette Gréco, Mireille Mathieu, Catherine Sauvage, Colette Renard, Cora Vaucaire et Patachou ; MM. Francis Lemarque, Tino Rossi, Enrico Macias, Jacques Dutronc.

0 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

19 h 10 Journal.

19 h 55 Dessin animé : les Misérables.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : le Fils d'un hors-la-loi.
Film hispano-américain de P. Landres (1966), avec R. Tamblyn, K. Moore, J. Philbrook, F. Rey, M. Ganada. (Rediffusion.)
Un jeune homme, pour des raisons qu'il garde secrètes, accompagne un shérif et son adjoint escortant une diligence chargée d'or et guettée par des bandits.
Scénario confus, avalanche de poncifs, paysages espagnols et fausse atmosphère de western. A ignorer.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La méditation, les métiers de l'hôtellerie, J. Lacarrière.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (l'homme-machine) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : le double cheptel et le hersage ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : La dot.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, G.R.M.-I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : Cinéma et littérature, avec D. Toscan du Plantier.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Le passage, de J. Reverzy.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Télématique et santé.
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre parcours jazz : H. Levick/Mujo.
18 h 30, Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La terre vue de satellite.
20 h, Dialogues franco-espagnols : La création musicale aujourd'hui, avec L. de Pablo et J.-C. Eloy.
21 h 15, Musiques de notre temps : E. Carter Takemitsu.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Haydn, Jolivet, Beethoven, Paganini ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.

9 h 2, Le matin des musiciens : « Beethoven, Haydn et les autres » (1786-1803), œuvres de Beethoven, Salièri, Dussek, Haydn.

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Œuvres de P. Lacome, M. Glinka et P. Sarasate.

14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Symphoniques : Œuvres de Korngold et Zemlinsky ; 16 h, Chorales : « Messe de Barcelone », par le Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. M. Brown ; « Chants sacrés et séculiers du Moyen Age », par le Capella Antiqua de Munich, dir. K. Ruhland (Anonymes) ; 17 h, Ombres et lumières d'Espagne : Œuvres de Granados et M. de Falla, dir. R. Frühbek de Burgos ; 18 h 2, Le club du jazz.

18 h 30, Quotidien-Concert : « Entrée de jeu » (28 mai 1979, à l'Auditorium 105) : Œuvres de R. Schumann, avec A. Michaël, chant, et Th. Paraschivescu, piano ; 20 h 5, Premières loges : Anita Cerquetti, soprano, accompagnée par le Chœur de l'Orchestre du Mai florentin, dirigés par G. Gavazzeni, dans des œuvres de Verdi, Bellini, Spontini.

20 h 30, Concert « Prestige de la musique » (Salle Pleyel, 8 janvier 1981) : « les Hébrides », ouverture, « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » de Mendelssohn ; « Symphonie n° 3 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Bergel, avec P. Amoyal, violon ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

23 h, Ouvert la nuit : Des livres de musique pour vos vacances (Couperin, Mozart, Haendel, Berlioz, Janacek, Webern, Bartok, Moussorgski, Lutoslavski).

Le Monde

société

ÉDUCATION

A Nantes

Rumeurs de « fuites » sur les sujets du baccalauréat

Intoxication ou coïncidence ?

De notre correspondant

Nantes. — Des rumeurs de fuites sur les sujets du baccalauréat ont circulé, tout le week-end, à Nantes, semant l'inquiétude chez les candidats de l'académie, qui ont composé, jeudi, en histoire et géographie. Faute de plainte et d'éléments précis qui lui permettraient de commencer une enquête, le rectorat a décidé de continuer les corrections et de maintenir le calendrier des épreuves. L'Association des professeurs d'histoire et de géographie, de son côté, rappelle que des rumeurs de fuite sur le sujet d'histoire circulent tous les ans depuis que ces matières font l'objet d'épreuves écrites et voit là une manœuvre pour discréditer ces disciplines, dont la réforme Haby prévoyait précisément la suppression du programme du baccalauréat.

Le rectorat a été alerté, vendredi 19 juin, par la mère d'une lycéenne, Sophie X... Jeudi 18, Sophie attendait en compagnie de quelques amies, élèves comme elle de l'institution privée Blanche-de-Castille, l'ouverture des portes du centre d'examen au lycée Guist'hau. Un candidat d'une autre institution privée nantaise vient saluer les jeunes filles et leur annonce : *« Je connais le sujet d'histoire et de géographie. »* Puis il énumère quelques questions. *« Fanfaronnades »*, pensent d'abord les filles. Mais quelques instants plus tard, elles découvrent en lisant les épreuves que leur ami a vu juste. La mère de Sophie a raconté ces faits au rectorat d'académie vendredi soir. Le directeur du cabinet, M. Cazajous, l'a invitée à faire une déposition et à préciser les faits. Ce lundi matin 22 juin, elle n'était toujours pas venue. Aucun élément nouveau n'a donc été apporté pour l'instant dans cette affaire, et le rectorat, faute d'éléments concrets, considère qu'il s'agit d'une rumeur incontrôlée.

Chaque année depuis quatre ans que ces épreuves d'histoire et de géographie ont été rétablies à l'écrit, courent des rumeurs de fuite. Ce phénomène, selon M. François, chef du service des examens de l'académie de Nantes, s'explique par la relative facilité qu'il y a à cerner les sujets susceptibles d'être choisis. En effet, ces derniers prennent souvent en compte la réalité politique du moment. Il était donc logique, par exemple, cette année que l'attentat de la rue Copernic amène les candidats à composer sur un texte de *Mein Kampf* ; logique aussi, l'année de l'élection aux Etats-Unis, de proposer un sujet sur les institutions américaines.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

SCIENCES

Lancés par Ariane

LES SATELLITES MÉTÉOSAT ET APPLE SONT PLACÉS SUR ORBITE GÉOSTATIONNAIRE

Après le lancement réussi, le 19 juin, du troisième exemplaire de la fusée Ariane, les responsables des satellites embarqués sur le lanceur ont enregistré un double succès en les plaçant sur orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude. Ariane les avait, en effet, mis sur une orbite provisoire qu'il a fallu rendre circulaire grâce à la mise à feu d'un petit moteur à poudre installé sur chacun des satellites.

C'est ainsi que le satellite météorologique européen Météosat-2, après avoir été placé dans une position apparemment fixe au-dessus du globe par 70 degrés de longitude ouest, va progressivement dériver vers le golfe de Guinée au-dessus duquel il sera mis à poste. De la même manière, le satellite expérimental de télécommunications indien Apple vient d'être placé sur son orbite définitive, et les responsables de l'I.S.R.O., l'équivalent indien du Centre national d'études spatiales, ont annoncé que le satellite fonctionnait parfaitement.

Bien que se félicitant du succès du troisième lancement d'Ariane, la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. vient de mettre en garde les pouvoirs publics et les entreprises associées à ce programme contre *« le malaise grave qui s'est instauré dans les équipes et qui pourrait compromettre les lancements futurs si des mesures ne sont pas prises »*. La Fédération C.F.D.T. dénonce en particulier *« les horaires démentiels, les éloignements fréquents du milieu familial et la précarité du statut de certains agents »*.

LES SUITES D'UNE ALTERCATION AU TRIBUNAL DE LYON

Petite femme contre grand policier

Lyon. — Une jeune femme, âgée de trente-quatre ans, a été condamnée, le 23 janvier, à une peine symbolique de 500 francs d'amende avec sursis par la sixième chambre du tribunal d'instance de Lyon, pour coups et blessures contre un homme de quarante-cinq ans, policier de son état. Affaire banale quant à son épisode judiciaire — Mme Marie-Joëlle Huc n'avait pas de témoins et a reconnu avoir mordu M. Jean-Pierre Cayeula, — cet incident met en lumière certains comportements troublants.

De notre correspondant régional

« Je me promenais avec mon mari et nos quatre enfants dans un chemin forestier d'Yzeron, dans les monts du Lyonnais. Fatiguée je les ai laissés un moment. Je me suis faufilée sous un barbelé pour prendre un moment de repos dans une clairière », nous a expliqué Mme Huc. Trois quarts d'heure après cette halte, le mari la retrouve en larmes et, physiquement, marquée de coups. Deux hommes, M. Cayeula, quarante-cinq ans, et son beau-père avaient signifié à la jeune femme qu'elle se trouvait sur un terrain privé. La suite ce sera un échange de coups entre M. Cayeula et Mme Huc, un épisode où l'on imagine mal une jeune femme de 1,63 mètre et pesant 53 kilogrammes infligeant une correction à un homme de 1,80 mètre, de surcroît policier et donc habitué à des opérations de maintien de l'ordre.

La jeune femme, choquée, est immédiatement allée porter plainte à la gendarmerie de Vaugneray, et a obtenu un certificat médical ordonnant un arrêt de travail de deux jours. Elle ignorait que sa plainte ne serait suivie d'aucun effet — elle s'est, semble-t-il, volatilisée — et qu'un arrêt de travail inférieur à huit jours n'entraîne pas de poursuites correctionnelles mais relève du tribunal de simple police.

A la plainte contre X..., M. Cayeula répond, le lendemain soir, — lundi — par une plainte nominale contre Mme Huc — preuve qu'il avait bien été informé de la démarche de celle-ci — et se rend chez un médecin qui lui prescrit un arrêt de travail de 15 jours. Le policier se plaint de troubles de l'audition et de « douleurs » à la nuque, au cou, aux joues, à la poitrine, aux genoux, au tibia gauche. Il fait état d'une morsure de l'auriculaire gauche et évoque des *« bourdonnements des deux oreilles avec baisse de l'audition »*. Pour être complet, notons que le certificat initial parle également d'une éraflure à la base de l'auriculaire gauche...

Sur le plan judiciaire le « petit » certificat médical de la jeune femme — qui ne souhaitait pas interrompre trop longuement son travail d'ingénieur chimiste — n'a pas pesé lourd d'autant qu'elle n'avait pas de témoin pour confirmer que c'est bien elle qui avait été la victime d'une agression !

Troubles

Le tribunal civil doit statuer le 7 juillet. Dans ses éléments d'appréciation, le rapport d'expertise devrait peser lourd. Le docteur Alain Morgun rappelle les déclarations de M. Cayeula en soulignant que l'arrêt de travail de quinze jours ne s'est accompagné d'aucune thérapeutique particulière. Les déclarations du policier conduisent l'expert à formuler des appréciations savoureuses : *« Le patient s'énerve volontiers, non pas aux questions qui lui sont posées, mais spontanément ; il a la fâcheuse tendance de répondre à côté et de rappeler des faits qui n'ont rien à voir dans cette affaire et particulièrement le rappel de tous les services qu'il a rendus à la cause publique en remplissant son métier. »* Quant aux « étourdissements » dont M. Cayeula se dit atteint depuis les faits, l'expert médical se demande s'il ne s'agit pas plus simplement de *« lourdeurs de la tête »*, avant de faire remarquer que dans l'exercice de son métier, il faisait des exercices de tir réguliers et que ces exercices étaient réalisés sans casque de protection.

On apprend également qu'il a fallu deux séries de tests audiométriques car *« lors de cet examen, des questions posées à voix normale ne demeuraient pas sans réponse (...). Un test objectif révèle une surdité réelle mais moindre que celle qu'allègue le patient »*. En d'autres termes, le policier en a un peu rajouté.

La police d'Oullins chargée d'enquêter après la plainte de M. Cayeula a fait, pour sa part, montre d'un zèle particulier pendant son enquête — au cours de laquelle il n'y eut aucune confrontation — ce qui a fait dire à Mᵉ Jean Bonnard, avocat de Mme Huc qu'on a pour une affaire purement privée *« utilisé des pouvoirs policiers »*. La jeune femme a été convoquée sept fois au moins au commissariat, soit plus souvent que pour bien des malfaiteurs.

Mme Huc qui n'a rien d'une adepte des sports de combat et que l'on imagine mal en train de porter des coups sur la nuque (*« le coup du lapin »* selon M. Cayeula) a découvert un monde où la bonne foi a besoin de certificats médicaux d'arrêt de travail prolongé et d'avocats. Elle paraît fermement décidée à s'opposer à tout paiement de dommages et intérêts, même si pour cela *« il faut faire une grève de la faim »*. *« Mon seul espoir,* nous a-t-elle écrit, *est en portant cette affaire à la connaissance du public d'inciter les pouvoirs publics à reconsidérer mon dossier. »*

Et si tout recommençait par le retour à la surface de sa plainte initiale ? Les magistrats auraient alors une approche contradictoire des faits.

CLAUDE RÉGENT.

MÉDECINE

Création d'une association en faveur de la recherche médicale pour l'enfance

Pour coordonner et encourager la recherche médicale en pédiatrie, un certain nombre de spécialistes de renommée mondiale viennent de créer l'association Aide à la recherche médicale pour l'enfance (ARME) (1), présidée par le professeur Alexandre Minkowski et dont le professeur Norman Kretchmer (États-Unis) est le vice-président.

Le professeur Minkowski a souligné que la recherche pédiatrique tournée à la fois vers les sciences fondamentales et l'aspect socio-économique des problèmes sanitaires de l'enfance (notamment dans le tiers-monde) méritait de recevoir une impulsion nouvelle. D'où les premiers thèmes abordés par le conseil scientifique de l'association : nutrition périnatale, fonctions placentaires, développement et régénération du système nerveux, mort subite du nourrisson, organisation de la pédiatrie dans les pays en voie de développement.

Sur ces deux derniers points, les responsables de l'ARME rappellent que, chaque année, en France, mille cinq cent nouveau-nés meurent subitement pendant leur sommeil de façon totalement inexpliquée, soit un chiffre supérieur au total des décès de nourrissons imputables au cancer aux maladies cardiaques et aux sévices corporels. Quant à la mortalité des enfants du tiers-monde, elle est si massive, comme l'a rappelé le professeur Minkowski, qu'il importe de mener une réflexion de fond sur la façon dont doit être organisée la pédiatrie dans les pays en voie de développement.

L'ARME estime avoir besoin, en année pleine, pour encourager les projets de recherches qu'aura retenus son conseil scientifique, de 2 à 3 millions de francs. D'ores et déjà, un certain nombre d'industriels, notamment, ont annoncé leur concours, et M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie, a assuré les dirigeants de l'ARME de son appui personnel pour l'avenir. L'association n'en aura pas moins besoin de contributions privées afin que soit créée *« une nouvelle dynamique de la recherche pour l'enfance »*, selon ses responsables.

(1) ARME, 10, avenue d'Eylau, 75116 Paris. Tél. : 727-18-02.

A Montpellier

POLÉMIQUE A PROPOS D'UN PROJET DE CENTRE DE SANTÉ

De notre correspondant

Montpellier. — Le projet de création d'un centre de santé intégré à La Paillade, cité satellite de Montpellier, a provoqué l'opposition des médecins libéraux, qui y voient un début de socialisation de la médecine. Ils affirment que les médecins de famille, notamment, ne pourront pas y travailler.

Le projet a été lancé peu avant la campagne pour les élections municipales de 1977 par plusieurs associations ou syndicats, et notamment la Mutuelle des travailleurs de Montpellier, adhérente à l'Union des mutuelles de l'Hérault, que préside M. Raymond Despingre, et qui regroupe près de cinquante mille mutualistes. Il fut alors inscrit parmi les futures réalisations locales de l'union de la gauche.

Une association d'opposants, l'A.M.P.P (Association des médecins et paramédicaux de La Paillade), créée peu après, avait invité, le lundi 15 juin, le P.S. à participer à un débat sur les projets socialistes en matière de santé. La position des élus municipaux du parti socialiste fut alors très vivement critiquée.

Pour M. Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier et qui vient d'être élu aux législatives, il n'y aura pas d'exclusion : « Depuis deux ans, a-t-il déclaré, nous affinons le projet pour y associer, s'ils le désirent, les infirmiers, les infirmières et les médecins du quartier. Nous les avons tenus informés. D'ailleurs, les locaux ne seront pas prêts avant au moins six mois, et le centre ne pratiquera pas de la médecine à l'acte mais fera de la prévention dans un quartier populaire ».

Pour M. Despingre, cette résurgence de l'opposition au centre était liée à la campagne électorale. « Nous n'avons pas attendu le 10 mai pour vouloir et promouvoir la création d'un centre de santé », dit-il. Il fait aussi remarquer qu'il en existe déjà un à Nîmes.

« Les médecins libéraux, ajoute M. Despingre, en font une attaque contre M. Frêche en oubliant que les travailleurs veulent cette réalisation », à laquelle le syndicat de la médecine générale ne s'est pas opposé.

Mais la mutuelle n'est pas d'accord avec le maire de Montpellier quand il réduit le rôle du futur centre à la prévention. Elle rappelle le texte d'un préambule d'accord datant de janvier 1980 entre dix-sept associations favorables constituées en comité et contresigné par M. Frêche. Ce texte prévoyait trois fonctions pour le futur centre : « Un travail d'équipe permettant des soins de qualité et la continuité des soins dans le temps, une activité de prévention et d'éducation sanitaire, enfin la possibilité de coordonner les différents services de santé existant sur La Paillade. »

Elle fait, en outre, remarquer qu'il ne s'agira pas d'un centre municipal, mais d'un organisme dont la forme de gestion n'a pas encore été décidée. Les effectifs ne sont pas encore fixés. A peine a-t-on parlé de la présence de deux ou trois généralistes et d'un pédiatre.

« Nous comprenons mal la polémique menée par les médecins, dit encore M. Despingre. Les centres de santé peuvent cohabiter avec la médecine libérale et la médecine hospitalière. C'est une tempête dans une éprouvette. A chaque échéance électorale on s'en sert comme épouvantail. »

ROGER BÉCRIAUX.

DÉFENSE

Avant la fin de juin

LA FRANCE LIVRERA TROIS PATROUILLEURS LANCE-MISSILES A L'IRAN

Les trois dernières vedettes iraniennes, sur les douze commandées par le régime du chah, quitteront prochainement l'arsenal de Cherbourg (Manche) où elles sont immobilisées. Les équipages sont à pied d'œuvre.

Les trois patrouilleurs lance-missiles, estime-t-on à Cherbourg, devraient appareiller pour l'Iran avant la fin juin. Ils resteront d'abord quelque temps en Espagne pour des raisons techniques. Le « Khanjar », le « Tabarin » et le « Neyzeh », longs de 49 mètres, sont armés de quatre missiles mer-mer Otomat, d'une portée maximum de 160 kilomètres et d'un canon de 76 mm.

Après avoir remis les neuf premières vedettes à l'Iran, la France avait suspendu ses livraisons à la suite de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Faits et jugements

Quatre enseignants de Fleury-Mérogis retrouveront leur poste

Les quatre enseignants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, délégués syndicaux auxquels l'administration pénitentiaire avait retiré l'agrément leur permettant d'enseigner dans cet établissement viennent d'indiquer que leur contrat avait été renouvelé.

En mars, Mme Eve Targowla, MM. Jacques Valette, François Boulant et Antoine Lubrina, qui étaient tous en poste depuis 1973 ou 1971, avaient été informés qu'ils étaient remis à la disposition de l'éducation nationale pour la rentrée de septembre. Pour protester contre cette mesure, les enseignants exerçant dans les prisons de la région parisienne avaient fait grève le 23 mars (*le Monde* du 26 mars).

ROULETTE RUSSE

Toute la soirée, ils avaient parlé armes à feu, leur passion commune, manipulé des « calibres », soupesé des crosses, visé des cibles imaginaires. Jusqu'au moment où le défi fut lancé par l'un d'entre eux : « Et si on jouait à la roulette russe ? » Christian Jean, vingt-cinq ans, dessinateur à Perpignan (Pyrénées-Orientales), tenait en main un revolver, un calibre 38. « D'accord, je commence... »

Aussitôt dit. Juste le temps d'introduire une balle, une seule, dans le barillet, de lancer celui-ci d'un coup de la paume, de l'écouter tourner dans le silence comme la roue d'une loterie de fête foraine, de placer enfin le canon sur sa tempe et de presser la détente au hasard.

Sous les yeux de sa fiancée et de ses amis de Montauban, chez qui ils étaient venus passer la soirée, Christian Jean est tombé, blessé à la tempe. Quelques instants plus tard, il est mort à l'hôpital.

Arrestation d'un ancien P.-D. G. dans le Doubs.

L'ancien président de la société S.B.B.M. de Damprichard (Doubs), la plus importante fabrique française de boîtiers de montres, M. Georges Burdet, a été écroué, le vendredi 19 juin, sous l'inculpation de faillite frauduleuse. La société, qui employait deux cent cinquante personnes, avait été mise en règlement judiciaire le 25 septembre 1980, après que des délégués du comité d'entreprise eurent saisi le procureur de la République pour paiement irrégulier des salaires (« le Monde » du 30 septembre 1980).

Pourtant, le 18 mars, l'entreprise a rouvert ses portes avec un effectif de cent vingt-sept personnes : deux sociétés, la Manufacture des montres Cattin et la Société de développement de l'horlogerie en avaient acquis chacune la moitié du capital (« le Monde » daté 22-23 mars).

Le juge d'instruction a ordonné un supplément d'enquête, les policiers ayant trouvé la trace de fausses factures et de fausses exportations, qui ont entraîné l'incarcération d'un agent d'une société de transit. Le montant des détournements dépasserait 1 500 000 F.

● *Attentat en Corse.* — Une jeune touriste d'Allemagne fédérale, Mlle Sabine Nikrens, a été très légèrement blessée lors d'un attentat à l'explosif commis dans la nuit du 20 au 21 juin, à Oletta (Haute-Corse). L'attentat, non revendiqué, et qui a causé peu de dégâts matériels, visait un complexe hôtelier composé de pavillons et appartenant à Mme Françoise Bignon.

Peines de réclusion pour trois auteurs d'un meurtre par le feu.

Pour s'être débarrassé d'un de leurs camarades, Marc Prévost, en l'arrosant d'essence et en le faisant brûler vif en avril 1977 dans un blockhaus de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique), André Thépault, vingt-sept ans, Ali Merrachki, vingt-trois ans, et Alain Allembert, vingt-quatre ans, avaient été condamnés le 4 juillet 1980, par la cour d'assises de ce département, respectivement à la réclusion criminelle à perpétuité pour le premier, et à vingt ans de cette peine pour les deux autres (*le Monde* du 4 juillet et daté 6-7 juillet 1980).

Cet arrêt devait être annulé par la Cour de cassation, qui avait renvoyé l'affaire devant la cour d'assises de Maine-et-Loire. Celle-ci a condamné de nouveau, le samedi 20 juin, André Thépault à la réclusion criminelle à perpétuité, mais s'est montrée un peu moins sévère pour ses deux coaccusés, condamnés cette fois l'un et l'autre à seize ans de réclusion criminelle.

Les débats ont montré, une fois encore, l'état de misère matérielle et moral des trois accusés, qui avaient décidé leur crime après un « vote » à main levée, dont il n'a pas été possible de connaître les mobiles précis.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

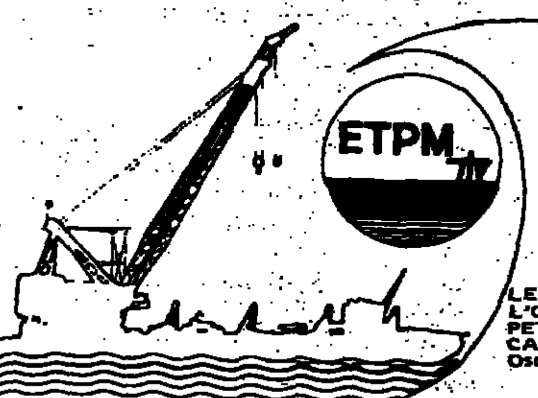
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
CA : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

recherche pour le MOYEN-ORIENT

2 INGENIEURS MATERIEL

- Le premier sera RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DU MATERIEL NAVAL ET TERRESTRE pour notre Région MOYEN-ORIENT. Il devra assurer la gestion et la maintenance du matériel travaux offshore lié à l'exécution d'importants contrats dans cette région d'activité.

  Pour ce poste, vous êtes soit Ingénieur TP de formation AM, TP ou équivalent, soit OM1 ou OM2. Vous avez environ 40 ans et vous devez faire état d'une expérience confirmée d'environ 10 ans du matériel TP et Marine.

  La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

- Le second sera placé sous l'autorité du Responsable du Matériel et assurera l'entretien du matériel TP à terre.

  Pour ce poste, vous êtes Ingénieur de formation AM, TP ou équivalent, et devez faire état d'une expérience confirmée d'environ 5 ans du matériel TP.

  La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions, s/réf 5407 M à :
P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02
qui transmettra

Importante société recherche pour Outre-Mer,

1 analyste programmeur

de gestion DUT informatique.

Expérience IBM 34 appréciée, pratique du GAP 2 et GAP 2 inter-actif.

Rémunération et avantages liés à l'expatriation.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 71965/LM à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Adjoints administratifs

Importante société française de prospection minière recherche pour l'étranger (Afrique, Pays Anglo-saxons, Amérique du Sud) des ADJOINTS ADMINISTRATIFS.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, juridique et comptable, ayant au minimum 5 ans d'expérience de gestion, dont une partie acquise à l'étranger. Sous la responsabilité d'un chef de mission, ils assurent le suivi des opérations administratives, comptables et financières ainsi que la gestion du personnel local et expatrié.

Ils sont responsables, en outre, des services généraux.

Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Rémunération importante, avantages expatriés.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. + prétentions + photo sous réf. 617/81 à IS CONSEIL - 34, Cours Gouffé - 13286 MARSEILLE CEDEX 06.

MEDIA BL

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

EP PE

ΤΟ ΕΥΡΩΠΑΙΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ
(ΛΟΥΞΕΜΒΟΥΡΓΟ)

ἐπιθυμεῖ νά προσλάβει ἕναν ἑλληνόγλωσσον

ΠΡΟΙΣΤΑΜΕΝΟ ΤΜΗΜΑΤΟΣ

ἀνώτερο ὑπάλληλο ὑπεύθυνο γιά τό Γραφεῖο Πληροφοριῶν τῆς Ἀθήνας

Προσόντα καί γνώσεις πού ἀπαιτοῦνται: ☐ πτυχίο πανεπιστημιακοῦ ἐπιπέδου ἤ ἐπαγγελματική πεῖρα πού νά ἐγγυᾶται ἰσοτιμία ἐπιπέδου ☐ ἀποδεδειγμένη πεῖρα σέ θέματα δημοσίων σχέσεων καί δημοσιογραφίας ☐ πολύ καλή γνώση τῶν εὐρωπαϊκῶν προβλημάτων ☐ ἄριστη γνώση μιᾶς ἀπό τίς ἐπίσημες γλῶσσες τῆς Εὐρωπαϊκῆς Κοινότητας καί πολύ καλή γνώση μιᾶς ἄλλης ἀπό αὐτές τίς γλῶσσες. Γιά τίς ἀνάγκες τῆς ἐργασίας ἀπαιτεῖται ἡ ἄριστη γνώση τῆς ἑλληνικῆς γλώσσας. Ἡ γνώση ἄλλων ἐπισήμων γλωσσῶν τῆς Εὐρωπαϊκῆς Κοινότητας θά ληφθεῖ ὑπόψη ☐ ὑπηκοότητα μιᾶς ἀπό τίς χῶρες μέλη τῆς Εὐρωπαϊκῆς Κοινότητας.

Οἱ ὑποψήφιοι γιά τή θέση αὐτή παρακαλοῦνται νά γράψουν: ☐ στήν SERVICE DE RECRUTEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN, B.P. 1601, LUXEMBOURG ἤ στό Γραφεῖο Πληροφοριῶν τοῦ Εὐρωπαϊκοῦ Κοινοβουλίου, ὁδός Βασιλίσσης Σοφίας 2, 134-ΑΘΗΝΑ, γιά νά ζητήσουν ἀντίτυπο τῆς Ἐπίσημης Ἐφημερίδας (σχετ. Α/3/Ἀθήνα) πού περιέχει τό ὑποχρεωτικό ἔντυπο ὑποψηφιότητας καί ὅλες τίς σχετικές πληροφορίες μέ τή φύση τῆς ἐργασίας.

Οἱ ὑποψηφιότητες πρέπει νά φθάσουν πρίν τίς 20/07/1981.

GROUPE INTERNATIONAL DE RESTAURATION
recherche pour ses filiales en
AMERIQUE DU NORD, au MOYEN-ORIENT
et en AMERIQUE LATINE des

CHEFS COMPTABLES

capables de prendre en charge l'ensemble des fonctions comptables et administratives de structures petites et moyennes.

Niveau D.E.C.S. requis.

Les candidats que nous recruterons seront âgés d'au moins 30 ans et devront justifier d'une expérience de 5 à 10 ans à un poste similaire.

Des qualités personnelles d'autorité, ainsi que le sens de l'organisation et des responsabilités seront les éléments déterminants de notre choix.

Anglais et/ou espagnol opérationnels. Avantages liés à l'expatriation.

Envoyer dossiers de candidature complets sous référence 5404 à :
P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02
qui transmettra

Vers une carrière marketing internationale

Deux exigences : au moins deux ans d'expérience marketing sur des produits de grande consommation - soit chez l'annonceur, soit en agence - et une connaissance de base de l'allemand. Car c'est à Nuremberg, au cœur d'une des plus belles régions d'Allemagne, que vous vivrez les deux ou trois prochaines années. En tant que chef de produit, vous pourrez à votre choix travailler sur une marque de forte notoriété ou sur des projets en développement.

Après cette première étape, des postes vous seront proposés soit dans notre filiale française, soit dans l'une de nos six autres sociétés européennes. Opportunité exceptionnelle pour ceux qui, comme vous, cherchent à démarrer sans attendre une véritable carrière internationale. Alors écrivez sans tarder aux consultants de Sirca sous réf. 812 586M.

Avant de nous quitter, sachez que nous appartenons, avec QUELLE, au groupe SCHIKENDANZ. Nous vendons déjà en France pour plus de 100 millions de marks. Notre expansion y est forte et se poursuit.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

JOURCLE

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux

Organisme national de Contrôle et de Prévention Générale recherche le responsable de la

DIRECTION RÉGIONALE MIDI-PYRÉNÉES

Base Toulouse, 12 départements

Mission :
- action commerciale sur la région ;
- gestion et animation de l'équipe d'intervenants ;
- gestion économique du compte d'exploitation de la région.

Profil :
- formation ingénieur ou grande école de gestion ;
- connaissances techniques levage et électricité ;
- pratique du management d'une région souhaitée ;
- expérience commerciale et gestionnaire exigées.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ LM 25 à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COSMÉTIQUES
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche
pour son usine de Mexico

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
(ENSI ou équivalent)

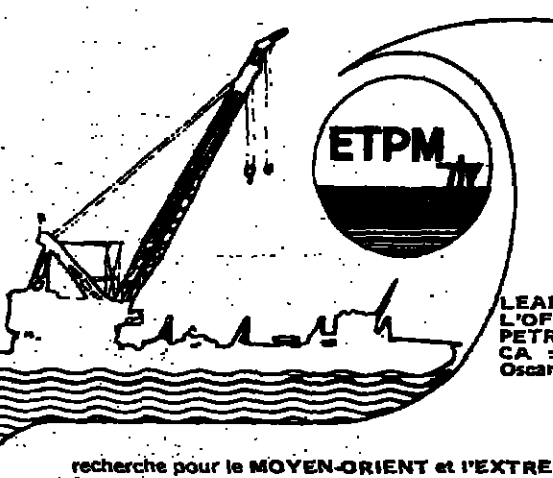
Susceptible d'accéder rapidement à la direction technique d'une usine de 100 personnes environ.

Dans un premier temps, il assurera la responsabilité des contrôles.
Au bout de quelques mois, il devra être en mesure de prendre la responsabilité technique de l'usine et de diriger ainsi les secteurs suivants :

- Achats de matières premières et des éléments de conditionnement.
- Production, remplissage et conditionnement.
- Laboratoire, contrôle, qualité.
- Stockage et expédition.

Le candidat, âgé d'environ 32 ans, devra justifier d'une expérience réussie de quelques années dans le domaine cosmétologique et parler espagnol.

Merci d'adresser lettre manuscrite et curriculum vitae s/réf. n° T 027784 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
CA : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

recherche pour le MOYEN-ORIENT et l'EXTREME-ORIENT

INGENIEURS

Vous êtes diplômé AM, TP, ENSI. Vous pouvez faire etat pour les postes à pourvoir d'une expérience de 5 à 10 ans, de préference dans une Société d'Ingénierie pétrolière ou de Travaux Publics, l'expérience de chantier étant un atout supplémentaire.

Nous proposons à des niveaux de responsabilités différents l'un des trois types de postes suivants:

1- Au MOYEN-ORIENT, un poste de RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION pour NOTRE CHANTIER DE FABRICATION DE PLATEFORMES. L'exercice de ces fonctions requiert non seulement une bonne connaissance et une première expérience en Charpente Métallique lourde, mais aussi une bonne aptitude à la gestion et au commandement.

2- Toujours au MOYEN-ORIENT, un poste d'INGENIEUR ayant une expérience d'environ 5 ans dans la PREPARATION, LA GESTION ET LA REALISATION DE CHANTIERS. Ce poste comporte des missions ponctuelles en mer.

3- Pour l'EXTREME-ORIENT, un poste d'INGENIEUR «TOPSIDE». Vous avez environ 30 ans et possédez une bonne connaissance en fabrication de modules, en tuyauterie, en électricité et en instrumentation.

Pour l'ensemble de ces postes, il est indispensable de maîtriser la langue anglaise.

Des perspectives d'evolution de carrière interessantes sont possibles pour des candidats de valeur.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 5406 M à :
P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02, qui transmettra

membre de Syntec

Une société minière faisant partie d'un groupe important recherche pour son usine de concentration de minerai du Limousin un

technicien supérieur
LABORATOIRE

En liaison directe avec le Chef du Laboratoire il aura la charge des études et des développements. De formation BTS ou DUT de Chimie ou équivalent, il aura une expérience d'au moins 5 ans dans l'industrie minérale. De bonnes connaissances en hydrométallurgie et en statistiques appliquées seraient appréciées. Le poste stable à pourvoir immédiatement est assorti de conditions attrayantes. Il conviendrait particulièrement à une personne désirant s'établir avec sa famille dans une région rurale offrant de larges possibilités de loisirs.

Adresser votre C.V. détaillé aux Conseils en Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures en précisant la référence 81.23-M.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION EN ESPAGNE
cherche
VENDEURS
ou
COURTIERS IMMOBILIERS
Commission élevée (20 %)
Écrire à : PROMOCIONES ESPANOLA-BELGA S.A.
Carretera de Torrevieja A. Novelda km 56 box 52
TORREVIEJA (ALICANTE)

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Filiale RENAULT
Implantée en Lorraine (54)

Recherche pour **SON SERVICE FINANCIER** un Cadre ; ouvert aux problèmes industriels, il sera chargé de la gestion budgétaire et du calcul des prix de revient. De formation **ingénieur**, il aura acquis une formation complémentaire en gestion ou bien il sera diplômé **d'une grande école commerciale** – option finances comptabilité. Une première expérience professionnelle lui aura permis de mettre en valeur ses compétences.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite + C.V. + photo à

Monsieur JUANOLE
ANPE
12, pl. Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

---

organisation de la production

Aéronautique - Toulouse **220.000 F**

Dans le cadre de son expansion, un important constructeur aéronautique de grande renommée dont les réalisations sont connues et appréciées sur tous les marchés internationaux crée un poste de **responsable de l'organisation de la production.**

Nous recherchons à cet effet un ingénieur de très haut niveau pour élaborer et mettre en œuvre les outils d'organisation propres à faciliter l'accroissement de la production. Sous l'autorité du directeur de Production et en liaison avec le service informatique, il devra concevoir un système intégré de gestion informatique en temps réel, répondant aux besoins des utilisateurs. Ce poste d'avenir pourra évoluer vers la création et la direction d'un département "Production control".

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur grande école ayant plusieurs années d'expérience en milieu industriel où il a acquis une très bonne maîtrise des techniques d'organisation de la production et des applications informatiques dans ce domaine. Le candidat doit présenter de réelles compétences d'organisation alliées à un bon contact humain. La pratique de l'anglais courant serait vivement appréciée.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 8010/M à Melle A. Biebuyck, Sema-Sélection : **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse



Filiale de RENAULT
implantée en Lorraine (54)
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Vous êtes ingénieur (option informatique) ou vous avez une maîtrise informatique.
- Vous avez ou vous voulez travailler dans le domaine gestion de production (études, conception, réalisation).
- Nous vous offrons la possibilité de vous réaliser au sein d'une entreprise en pleine expansion.

Faire offre d'emploi par lettre manuscr. + C.V. + photo à

Monsieur JUANOLE
ANPE
12, pl. Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.
recherche

ingénieur chef d'agence

pour région **PICARDIE**

Le candidat, possédant une solide expérience de travaux routiers, terrassements V.R.D., doit être capable d'assumer auprès de la Direction, la responsabilité complète (études, chantiers, gestion) de ce secteur.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 4465 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE CHAUDRONNERIE LOURDE DANS UNE VILLE MOYENNE DE BOURGOGNE
recherche dans le cadre des Travaux extérieurs

INGÉNIEUR

pour piloter nos responsables chantiers.

Ce poste conviendrait à un homme qui a acquis une expérience des travaux sur chantiers ou en atelier, si possible chaudronnerie mécanique.

Il possède l'habitude du commandement d'équipes ou y aspire.

Basé à l'usine, ce poste implique de nombreux déplacements de courte durée en France.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 71966 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE MOYENNE (200 personnes)
recherche pour son
Siège social à Lille

UN DIRECTEUR des SERVICES ADMINISTRATIFS et COMPTABLES

ayant expérience en comptabilité générale et analytique, gestion du personnel, connaissance de l'informatique

Adresser C.V. et prétentions à nº 2.009, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



DIRECTEUR DES VENTES

Le poste est à pourvoir dans l'une des filiales régionales de notre Groupe, leader dans son secteur, la distribution de produits d'équipement de la maison.

Il conviendra bien à un homme jeune, disposant d'une bonne expérience commerciale et d'une formation générale supérieure, se sentant capable de superviser plusieurs magasins en étant responsable, devant la direction générale, de la réalisation de leurs objectifs commerciaux, économiques et sociaux.

La rémunération, l'étendue des responsabilités, l'évolution possible, rendent ce poste particulièrement motivant pour des candidats de valeur.

Discrétion assurée aux personnes intéressées qui voudront bien écrire à Simon MATHIEU - Groupe DARTY - Tour Rosny II 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX.

Société française de rayonnement national
(C.A. 100 millions)
recherche

un attaché commercial

pour secteur Paris - Normandie.

Niveau de connaissance : D.U.T.
Expérience professionnelle : 3 ans environ.
Technico-commercial domaine matériaux de construction ou cabinet d'architecture.
Résidence sur secteur exigée.
Rémunération suivant expérience.
Age optimum : 30 ans.

Ecrire en adressant curr. vitae et photo récente à :
Direction Commerciale
VERRERIES DE TROIS-FONTAINES
57870 VALLERYSTHAL-FONTAINES.

Nous recherchons le

Directeur Régional

D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL

Ce cadre de haut niveau
assurera la continuité du développement du groupe,
dans l'OUEST de la FRANCE.

Il lui est demandé :
– Une expérience bancaire (commerciale).
– Une connaissance des produits financiers.
– Une aptitude à diriger des hommes.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à
Monsieur G. Robert BENAT
126, rue Nationale – 75013 PARIS

Nous recherchons un Cadre

professionnel confirmé de l'assurance

Incendie - Accidents - Risques industriels

capable de prendre la

direction d'une petite compagnie

à vocation régionale

ancienne, solide, et bénéficiant d'une bonne implantation sur son secteur d'activité : l'Ain, le Rhône, et les départements limitrophes.

Missions ● Production (recherche de nouveaux clients, établissement des contrats, extension des contrats existants) ● Règlement des sinistres ● Direction et animation du personnel (7 personnes) et des agents.

Profil ● Homme de 35/40 ans environ ● Solide expérience de l'assurance dans les branches citées ci-dessus ● Dynamisme, qualités commerciales prouvées, et excellent contact à tous niveaux.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, sous réf. 7335 A, avec C.V., photo et niveau de rémunération actuel, à :

AVISO conseil
11 quai Rambaud
69002 LYON
Membre de Syntec

Scholtès

FABRICANT FRANÇAIS D'ÉLECTROMÉNAGER

recherche

. UN CHEF DES VENTES EXPORTATION

Ce poste s'adresse à un homme de terrain, véritable praticien de l'exportation, âgé de 30 ans au moins, de formation supérieure commerciale ou technico-commerciale et pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle acquise dans des responsabilités similaires.
Des qualités de négociateur et de gestionnaire ainsi que l'anglais et l'allemand parlés et écrits sont indispensables.
Il n'hésitera pas à se déplacer à l'étranger.

Cette fonction implique :
- *l'animation d'une équipe de vente.*
- *l'assistance technique.*
- *les études de marché.*

. UN ADJOINT AU CHEF DES VENTES EXPORTATION

- *il a fait des études supérieures.*
- *il est trilingue (Français, Anglais, Allemand).*
- *il administrera les ventes à l'exportation et assurera la coordination entre le Service Export et les différents services des usines.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. et prétentions à la Direction Générale
Etablissements Eugène SCHOLTÈS
BP 48 - 57101 THIONVILLE CEDEX

bleu

Futur Responsable du Personnel

MACON - Un groupe industriel et financier de dimension européenne (plus de 500 personnes), ayant des activités très diversifiées, recherche, dans le cadre de son évolution, son Futur Responsable du Personnel. En étroite collaboration avec le Directeur Administratif, il prendra en charge l'élaboration des plans de formation, le recrutement, la mise au point de systèmes de rémunération et de classification, et des études ponctuelles portant sur des projets sociaux. Parallèlement, il assistera et conseillera les responsables d'établissement dans la gestion de leur personnel. Ce poste, devant évoluer vers la responsabilité globale de la fonction, intéresse un candidat âgé de 28 ans minimum, possédant une bonne formation de base et ayant acquis une expérience de 5 années à un poste d'Assistant ou d'Adjoint de Responsable du Personnel dans une société de dimension moyenne (PMI ou filiale d'un groupe). Des connaissances en législation sociale, droit du travail et administration du personnel sont nécessaires. Merci d'adresser votre candidature sous réf. 870 M à J. FAYE qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
CENTOR RHONE ALPES
«Le Vikings» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16

Société d'Etude et Recherche, matériel thermique, région **Ouest Atlantique** recrute

Ingénieur d'Essais

Pour compléter son équipe de 10 Ingénieurs et Techniciens, elle recherche un jeune diplômé ENSI, INSA ou équivalent possédant si possible une expérience de 3 à 5 ans et des connaissances en thermique, électronique ou électricité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre conseil.

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

Responsable «Affaires Internationales»

100.000 FRS - 140.000 FRS

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL, nous recherchons pour répondre au développement de notre service « Affaires Internationales » un cadre capable d'assumer rapidement,
– et avec un maximum de sécurité la responsabilité des opérations sur l'Etranger en interprétant une réglementation complexe.
– des contacts commerciaux qu'il entretiendra et développera avec des Chefs d'Entreprises en collaboration avec les autres services spécialisés du siège, en gardant toujours à l'esprit l'amélioration des services rendus à nos clients.
– l'encadrement d'une unité de 3 personnes.

La participation à des décisions comportant parfois de hauts risques nécessite une bonne formation générale supérieure acquise en Ecole ou Université, ainsi qu'une première expérience en Commerce International acquise en Entreprise (ou en Banque).
Une bonne maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères (anglais, italien,...) serait appréciée.
Le poste est à pourvoir dans une région très agréable (ville universitaire du Centre de la France).
Merci d'adresser votre CV + photo + rémunération actuelle sous la réf.859M à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Implantée dans une petite ville de Moselle, la Société (80 personnes) fabrique du matériel électronique de haute technicité. Son développement moyen dépasse 20% par an.
Elle recherche un DAF (optimum 35 ans) pour assurer la gestion financière, comptable, administrative et du personnel. Formation ESC ou similaire. Connaissances comptables niveau DECS. Allemand courant impératif.

Adresser CV détaillé s/réf.212/22M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris.

Administration recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

expérience quelques années ou débutants pour occuper postes suivants :

a) Études, évaluations systèmes à composants électroniques et informatiques.
b) Études, réalisations et maintenance de logiciel système sur calculateur UNIVAC 1100/61.
c) Études, évaluations et essais de matériels de radio-télécommunications (formation électronique, spécialisation télécommunications).

Adresser candidature, curriculum vitae et prétentions financières au CELAR, 35170 BRUZ (tél. (99) 01-91-37 ou (99) 01-90-11, poste 81-34).

ORGANISME PRIVÉ METZ

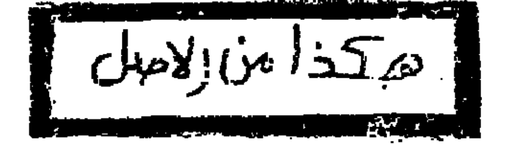
recherche

CADRE

Format. économique supér. Poste nécessitant goût des études et capacités à assurer des contacts avec entreprises.

Ecrire s/nº T 027.722 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris





هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE INTERNATIONALE
recrute pour son Bureau de **MONACO**, un

comptable consolidations

Responsable de l'enregistrement des transactions journalières de trésorerie, de la préparation des livres et des rapports, de l'analyse des résultats, et de la consolidation réelle et budgétaire.

Le ou la candidat (e) devra être du niveau BTS ou DUT, parler et écrire l'anglais, et justifier d'une expérience d'au moins 3 ans de comptabilité anglo-saxonne.

Ecrire avec C.V., photo, référence et prétentions à *no* 01849
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

faut-il vraiment avoir été chef de rayon pour devenir manager dans la grande distribution?

Faut-il avoir une idée précise de ce qui se passe dans un réacteur avant de prendre les commandes d'un 747?
A première vue, rien à voir. Et pourtant ce sont les réacteurs qui font que l'avion tient en l'air.
Comme ce sont les différents rayons d'un hyper qui font sa raison d'être.
Ce qui se passe à ce niveau est essentiel: le bon fonctionnement de cette cellule est indispensable à l'ensemble de l'organisme. On y retrouve, à son échelle, tous les problèmes de l'hyper : la politique commerciale avec ses objectifs, le référencement des produits, les prix, la rotation, les approvisionnements, le merchandising et la promotion.
Pour bien maîtriser la gestion, on dispose d'outils informatiques facilitant le traitement des données.

On y vit aussi des responsabilités sur le plan humain avec tous les aspects de l'animation quotidienne d'une équipe.

Autant de responsabilités qui donnent au jeune diplômé un rôle très important. Surtout si l'on ajoute que chez AUCHAN, il dispose d'une très grande liberté de manoeuvre qui en fait son propre patron. Un véritable manager en somme.
Alors, lorsqu'il a acquis une parfaite maîtrise à ce niveau, il est parfaitement armé pour passer à une dimension supérieure. Et ce ne sont pas les postes à hautes responsabilités qui manquent ou qui manqueront dans l'avenir, compte tenu de notre progression spectaculaire : 5 hypermarchés en 1970 - 31 en 1981.
Objectif : 3 ouvertures par an.

Région Centre-Ouest

Vous pouvez écrire à Jean-Paul Le Merrer, AUCHAN, Avenue de Verdun 45160 Olivet.

média-system

AUCHAN

responsable études informatiques

unisabi

Orléans

Filiale d'un groupe international, UNISABI est le premier fabricant et distributeur en France d'aliments préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Wiskas, Loyal, Buster).

L'expansion rapide de la société entraîne le développement de l'informatique dans tous les domaines : gestion, production, process, commercial, bureautique (équipement actuel : IBM 4341, MVS, CICS, réseau de terminaux reliés par transpac). Pour assurer la prise en charge des nouvelles applications prévues, UNISABI crée le poste de responsable des études.

Il définira avec le directeur informatique la stratégie du développement des applications, sera responsable de leurs conception et réalisation et coordonnera l'activité de plusieurs chefs de projet.

Le candidat recherché a une expérience confirmée du télétraitement, acquise dans un service utilisateur ou dans une société de services. En outre, il a acquis une bonne maîtrise des problèmes humains nécessaire à l'animation d'une équipe, et sait entretenir de bonnes relations avec ses interlocuteurs internes.

Ce poste est à pourvoir à Orléans dans une unité moderne située dans un environnement naturel agréable. Pratiquant une politique sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidats en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la réf. 9126/M à R. Destot, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

ingénieur système

unisabi

160/190.000

Filiale d'un groupe international, UNISABI est le premier fabricant et distributeur en France d'aliments préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Wiskas, Loyal, Buster).

L'expansion rapide de la société entraîne le développement de l'informatique dans tous les domaines : gestion, production, process, commercial, bureautique (équipement actuel : IBM 4341, MVS, CICS, réseau de terminaux reliés par Transpac). Pour faire face aux nouvelles applications prévues, il est nécessaire de renforcer l'équipe Système par un Ingénieur Système.

Cet ingénieur aura pour mission de participer à la définition de la stratégie système et à sa mise en œuvre. Le candidat souhaité a une formation supérieure, 3 à 4 ans d'expérience sur un matériel IBM (CICS et BAL) et une bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste est à pourvoir à Orléans dans une unité moderne située dans un environnement naturel agréable. Pratiquant une politique sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidats en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 9126B/M à R. Destot, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille Lyon Marseille - Toulouse

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications
RECHERCHE POUR SON CENTRE DE RENNES

CCETT

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine des communications, de la télévision ou de l'informatique.

Ceux-ci auront leur activité dans la division SERVICES DE COMMUNICATION GRAPHIQUE.

Les études menées concernent :
- STRUCTURE DES TERMINAUX (services de télécopie, télétex, vidéotex . . .).
- PROCEDURES DE COMMUNICATION (étude et implantation sur systèmes à microprocesseurs).
- BASES DE DONNEES (étude de structure et programmation).
- CODAGE DE L'INFORMATION (étude d'algorithmes, et simulations).

Adresser C.V. photo et prétentions à l'attention de M. LE GREL
C.C.E.T.T. - 2, rue de la Mabilais - B.P. 1266 - 35013 RENNES CEDEX
(en précisant la date de parution de l'annonce).

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Après un long cursus hospitalo-universitaire

Après un long cursus hospitalo-universitaire, pourquoi ne pas opter pour un modèle différent de carrière sans renoncer pour autant à ses ambitions intellectuelles ? Changer de vie sans vraiment rompre avec les milieux hospitalo-universitaires, directement associé à leurs travaux. Bien au contraire nouer des liens privilégiés avec les meilleurs groupes qui sont en pointe dans leur domaine, ceux qui évoluent dans la partie la plus scientifique, la plus rigoureuse de la Médecine.

Cette possibilité vous est offerte par un laboratoire européen qui fait partie du club de ceux qui veulent contribuer réellement à améliorer le niveau de la santé par le progrès thérapeutique. Ses ambitions dépassent aujourd'hui la seule Europe. Il en a les moyens de par son appartenance à un puissant groupe chimique. Considérant le potentiel d'investigations que présente le milieu hospitalo-universitaire français, il souhaite obtenir l'appui de ses grands patrons pour mener à bien les expérimentations nécessaires car il sait que les travaux faits en France peuvent être reconnus par la comunauté mondiale.

Basé à Paris, dépendant directement du Centre de Recherche et Développement International, vous démarrerez dans cette nouvelle vie. Votre niveau de rémunération ne sera pas inférieur à 200 000 francs au départ et devra évoluer rapidement car vous apporterez beaucoup si vous êtes cet homme ou cette femme que nous attendons. Quant à vos qualités de personnalité, nous les voulons nombreuses et nous laisserons aux conseils en recrutement de Sirca le soin de voir avec vous si elles sont bien celles nécessaires pour réussir dans cette voie de la recherche et de la pharmacologie clinique. Référence 812 587 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT de CHAUDRONNERIE LOURDE *dans une ville moyenne de* BOURGOGNE
recherche dans le cadre d'un important projet de nos moyens de fabrication

ingénieur technique projet

Le candidat sera particulièrement chargé de piloter le développement et l'industrialisation de nos projets axés sur l'automatisation, sur le plan de la technique, des coûts et des délais.

Ce poste peut convenir à un Ingénieur Grande Ecole qui possède une formation en MECANIQUE et AUTOMATISATION et une expérience de quelques années.

L'aptitude aux contacts et la disponibilité pour des déplacements sont deux conditions nécessaires.

Adresser candidature et CV détaillé sous référence 71967 M à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT





Chef de Projet Informatique

Le groupe Algéco, premier groupe européen de location de wagons et de constructions mobiles, recherche, un Chef de Projet Informatique, pour son siège situé à Mâcon. Rattaché au Chef du Service Etudes, comprenant une dizaine de personnes, il définira les procédures, élaborera les cahiers des charges et conduira la conversion de 600 programmes pour le département constructions mobiles, comprenant 5 établissements principaux, dotés actuellement d'IBM 32. Il sera chargé d'assurer la formation et l'assistance technique auprès des utilisateurs. En relation avec l'exploitation, il conduira des projets informatiques de gestion (suivi, contrôle et validation) dans le respect des plans et des budgets. Ce poste intéresse un candidat âgé de 28 ans minimum, possédant une formation d'ingénieur (ou Miagé) ayant acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la conduite d'un projet informatique important, depuis l'analyse jusqu'à sa programmation.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 866 M à J. FAYE qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI **centor**

CENTOR RHONE ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16

UN CABINET DE CONSEIL RECRUTE DES CONSULTANTS

un spécialiste recrutement - chasse de tête
un responsable formation

Conseil d'entreprise en gestion de personnel et recherche de cadres, nous accroissons notre équipe pour faire face à l'expansion de la Société.

• Le Consultant qui sera chargé de la recherche directe aura une sérieuse expérience de l'appréciation des structures, de la définition des postes, de l'approche confidentielle chez un leader du conseil.

• Le Responsable du conseil en formation aura déjà exercé cette fonction en Entreprise ou dans un Cabinet. Il devra proposer, planifier des stages, choisir les animateurs ; bref, satisfaire les attentes de notre clientèle.

Ces deux postes impliquent un goût très vif pour l'action commerciale et leur activité pourra s'exercer dans le cadre d'une large autonomie.

Vos candidatures seront reçues avec toute la discrétion voulue sous la référence 4473 par :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Filiale française d'une société américaine recherche pour son siège (proche banlieue Ouest)

CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE

Sous l'autorité du contrôleur financier. Il sera chargé :

– d'analyser des écarts, notamment au niveau des charges, de la production, des investissements...
– de préparer les rapports destinés à la direction générale ;
– de proposer des mesures pratiques visant à la réduction de ces écarts.

Ce poste nécessite des contacts fréquents à différents niveaux de la hiérarchie.

Il suppose une formation supérieure de type grande école de commerce (ou DECS), et une première expérience en comptabilité (de préférence anglo-saxonne), et naturellement la pratique de la langue anglaise.

Les entretiens auront lieu à Paris dans la première quinzaine de Juillet. Ce poste est à pourvoir à partir de Septembre.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle sous référence 71990 M HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

GROUPE DE 1er PLAN DANS SA BRANCHE

recherche

POUR RENFORCER L'ÉQUIPE DE L'USINE PARISIENNE

UN(E) RESPONSABLE D'EXPLOITATION
« GAGNANT »

La fonction, directement dépendante de la direction, a la charge de la mise en œuvre de techniques de gestions nouvelles et parfois sophistiquées qui la rendent responsable du « Processus » de la fabrication à l'expédition. Sa responsabilité n'est pas seulement technique, mais aussi humaine. Il faut animer, motiver, former et diriger les équipes sur le terrain afin d'améliorer les performances déjà obtenues.

Les qualités nécessaires sont :

- Une très bonne formation de base avec de solides notions de gestion et une expérience professionnelle démontrant la capacité face aux problèmes concrets de la fonction ;
- Un sens développé de l'organisation avec le tempérament d'un chef ouvert et curieux de la nouveauté ;
- Un excellent contact qui sera déterminant pour être agréé et réussir dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, références et date de disponibilité probable sous le nº 8657, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE

SFENA

vous propose un développement rapide

Avec 2800 personnes, la jeunesse de ses cadres, un CA d'un milliard de francs en 1981, la SFENA, société d'équipements aéronautiques constructeur de systèmes avioniques de très haute technicité (systèmes de pilotage automatique Airbus, Concorde et Mirage...) pour faire face à un taux d'expansion de 30 %, propose à de jeunes ingénieurs de valoriser leur expérience sur des programmes d'avenir.

INGENIEURS LOGICIELS
de haut niveau

RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE DE MOYENS INFORMATIQUES
(CAO, traitement de texte, production de logiciel).
Il aura une expérience de 4 à 5 ans de systèmes informatiques chez un constructeur.
Il animera une équipe de techniciens. Réf. I/094

INGENIEURS CHARGES DE MENER ET DE COORDONNER LES TRAVAUX NECESSAIRES À LA PRODUCTION DE LOGICIELS
École d'ingénieur ou formation pratique professionnelle
Ils auront des compétences en informatique et une expérience de quelques années (2 à 4 ans) en laboratoire de développement. Réf. I/095

INGENIEURS SYSTEMES EXPERIMENTES
Maîtrise ou doctorat informatique
Ils seront chargés d'assurer le développement des moyens mis en place (CAO, traitement de texte...). Réf. I/096

INGENIEURS CHARGES DE LA REALISATION DES SYSTÈMES TEMPS RÉEL
De formation grande école d'ingénieur option informatique, ils auront 3 à 5 ans d'expérience dans la production de logiciels d'application sur mini-ordinateur ou micro-processeurs.
Connaissances compilateurs - éditeurs de liens - assembleur et basique. Réf. I/097

INGENIEURS D'ETUDES
électroniciens - automaticiens - opticiens

Diplômés d'école d'ingénieurs ou titulaires d'un 3e cycle universitaire

INGENIEURS CHARGES D'ETUDES THEORIQUES DE SYSTÈMES À INERTIE SANS PLATEFORME
Connaissances en automatique, et en informatique scientifique. Réf. I/098

INGENIEURS CHARGES D'ETUDES THEORIQUES DE SYSTÈMES DE PILOTAGE AUTOMATIQUE
avion et hélicoptère.
Connaissance en automatique, mécanique de vol et informatique. Réf. I/099

INGENIEURS EN OPTIQUE APPLIQUEE chargés de l'analyse théorique des problèmes liés aux principes et à l'utilisation des gyrolasers et des lasers CO_2
Ils auront une expérience de 2 à 3 ans dans un laboratoire de recherche. Réf. I/100

Notre fort développement vous permettra d'envisager de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à SFENA Gestion des Cadres - BP 59 78141 Vélizy Villacoublay Cedex.

média-system

INGÉNIEURS COMMERCIAUX PHOTOCOMPOSITION

Une expérience confirmée (5-10 ans) de la vente dans le domaine de l'imprimerie ainsi qu'une solide formation technique notamment dans les applications de l'informatique font de vous un

véritable professionnel des ARTS GRAPHIQUES

Nous sommes la filiale française d'un important groupe mondial leader dans la construction de matériels électriques et électroniques.

Si l'opportunité de venir rejoindre notre force de vente vous intéresse, merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, références et prétentions, sous double enveloppe, en indiquant les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise à Monsieur ALBERT - C.A.E. - (réf MICP) 2, rue de Toulouse Lautrec - 75017 Paris, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Société Agro-Alimentaire de renommée internationale

Fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation

recherche

UN CHEF DE PRODUITS JUNIOR

Formation Ecole Supérieure de Commerce

Ce poste s'adresse à un candidat aimant la négociation et les contacts.

- Aura en charge la gestion d'un budget de publicité et de promotion régionale.
- Devra mettre en application, sur le terrain, la publicité et la promotion des ventes conçues à l'échelon national.
- Devra étudier, analyser, contrôler les différentes études promotionnelles.

Lieu de travail : proche banlieue de PARIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à nº 2.060 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS OU COURTE EXPÉRIENCE

Pour leur confier des travaux d'ÉTUDES et de DÉVELOPPEMENT de

– Circuits analogiques, logiques, H F.
– Traitement numérique du signal.
– Programmation de microprocesseurs.
– Réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Env. curriculum vitae + photo au Service du Personnel, 68, av. Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

SOCIÉTÉ PRÉMAMAN
recrute
POUR SURVILLIERS (95)

1) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Connaissances souhaitées :
PL1, COBOL, C.I.C.S.
3 à 4 ans d'expérience.
Position cadre.

2) OPÉRATEUR-PUPITREUR

connaissances : DOS/VSE, POWER

Envoyer C.V., photo et prétentions à PRÉMAMAN - Service Informatique - Z.I. de Fosses-St-Witz - B.P. 8 95470 FOSSES.

HEC - ESSEC - ESCP ou Province - Sciences Po ou équivalent

NOTRE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
CADRES COMMERCIAUX

Jeunes qui êtes à la fois :

• des hommes disponibles, aptes à recevoir une formation très complète vous amenant à vous déplacer de façon continuelle dans l'ensemble de la France.

• des gagneurs, sachant allier la volonté d'aboutir à un sens très fin de l'observation des faits et des hommes.

• des optimistes et des entraineurs d'hommes, aussi ambitieux pour eux-mêmes que pour leurs futures équipes de ventes.

Votre place est parmi nous.

Ecrivez-nous vite pour de plus amples renseignements et adressez-nous votre C.V. sous réf. 3208 - rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS. Nous répondrons à chaque dossier de candidature.

rscg carrières

LTM Consultants recherche pour une société de transports implantée en France et à l'étranger, un

DIRECTEUR TRANSPORT NATIONAL
(PARIS)

Responsable devant la DG de l'animation commerciale et de la gestion administrative d'agences décentralisées (rayon 200 km de Paris). Activités : messagerie express, lots, affrètement. Une expérience est indispensable, acquise dans une société de transport à un poste de responsabilité alliant des aptitudes commerciales, des qualités d'ascendance et de gestionnaire.

Vos candidatures seront traitées confidentiellement sous référence 680 M par

LTM CONSULTANTS
63, avenue de Villiers – 75017 Paris.

CHEF COMPTABLE
PARIS 100 000 F +

Une société industrielle française filiale d'un puissant groupe américain recherche un Chef Comptable. Sous l'autorité du Directeur Financier, il (elle) organise son équipe (6 personnes) pour produire l'ensemble des comptes sociaux et des situations mensuelles. Le candidat idéal, DECS, possède une première expérience réussie de responsabilité, une bonne connaissance de l'anglais et un goût réel pour l'informatique.

Veuillez écrire sous référence 117-M à notre Conseil

SYNTHESIS *36 rue Paul Valéry 75116 Paris.*

(réponse et discrétion assurées)

LA DIVISION CHIMIE FINE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES PHARMACEUTIQUES
recherche

UN RESPONSABLE D'ÉTUDES MARKETING

Le candidat peut être diplômé d'une grande école commerciale et/ou pharmacien ou chimiste

Il devra posséder une expérience de quelques années dans le marketing pharmaceutique ou dans le marketing d'intermédiaires de synthèse et de principes actifs.
Anglais écrit et parlé indispensable.
Le poste basé à Paris est à pourvoir rapidement.

Ecrire nº 48079 P.A. SVP,
37, rue du Général-Foy, 75008 Paris, qui transmettra

LE CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE
recherche

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Qui à l'issue d'une formation privée très complète (Cobol, Basic, télétraitement) de quatre mois se verront proposer un poste au sein de la société ou d'entreprises clientes.

Bac + 2 minimum.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et disponibilité au responsable de la formation CABINET ASTER INFORMATIQUE, 6/8, imp. des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL
recherche
pour son MARKETING

Cadre de bon niveau

Ayant une expérience commerciale bancaire.
Connaissant bien les produits financiers.
Possédant sens dynamique et initiatives.
Organisateur et animateur.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Nº 6434 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

هكذا من الأصل

constructeur informatique

leader dans son domaine, recrute

un ingénieur informaticien supelec, télécomm, centrale...

Le candidat aura quelques années d'expérience en développement logiciel. Des connaissances dans le domaine de « la messagerie » seront un atout supplémentaire mais non indispensables. Il participera à l'élaboration d'un grand projet bureautique. Réf. ISTC

des ingénieurs informaticiens grandes écoles

pour participer à un développement logiciel sur microprocesseurs 16 BITS pour un grand projet bureautique. Les candidats seront débutants ou auront une première expérience. Réf. IGE

Ces postes offrent à des candidats ambitieux et de valeur de réelles perspectives d'évolution.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en rappelant la référence du poste à PROJETS PUBLICITÉ 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui le transmettra.

directeur général

banlieue Ouest

Une société internationale, spécialiste de la deuxième monte dans le secteur automobile, qui a réussi son implantation en France, recherche son directeur général pour poursuivre l'extension rapide de son réseau de distribution en France.

Le candidat dépendra de la direction Europe aux Pays-Bas. Sa mission principale consistera à développer et assurer le bon fonctionnement du réseau de distribution. En outre, il sera responsable de la gestion et du contrôle financier, du management des équipes techniques et commerciales dans le cadre d'un budget annuel et avec des objectifs qu'il aura définis.

Le poste s'adresse à un candidat de valeur d'au moins 40 ans ayant une bonne expérience du management et de la gestion, et pouvant faire état de résultats dans l'implantation et le développement d'un réseau de points de vente dans la distribution de biens d'équipements destinés au public. La connaissance de l'anglais est impérative. Les perspectives de carrière au niveau européen peuvent être très motivantes pour une forte personnalité ambitieuse.

La rémunération et les avantages seront en rapport avec l'expérience et la fonction.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 9132/M à R. Destot, Sema-Sélection : Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

SLIGOS

l'informatique au service de la gestion

recherche dans le cadre de l'expansion de son département APL, un

Spécialiste pour développer des méthodes quantitatives appliquées aux prévisions de marchés et de ventes

ENSAE-ISUP ou équivalent

Missions : au sein d'une équipe gérant des systèmes d'information marketing, en temps partagé, destinés aux grandes entreprises, il devra :
— étendre ces systèmes d'information au suivi des données internes des entreprises,
— définir, compléter et gérer des modèles de prévision,
— assumer la responsabilité complète des chantiers qui lui seront confiés,
— développer et diriger une équipe autour de ces activités.

Il est directement rattaché au chef de l'agence marketing.

Une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire de prévision économique est nécessaire pour réussir dans ce poste qui requiert d'autre part des qualités d'ouverture, de créativité, de pragmatisme et de sens des contacts.

Formation complémentaire assurée. Rémunération liée à la compétence.

Nous avons demandé à Madame CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73565/M à Madame CLERE, TOUR CHENONCEAUX, 204, Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

publival

Le Groupe SLIGOS : 365 millions de C.A. en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1980. Principales implantations : puteaux (Siège), Agen, Angers, Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nice, Rennes, Roanne, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Vendôme, Belgique, Côte-d'Ivoire.

SECRETAIRE GENERAL

150 000 F

Filiale Française (CA : 22 MF HT - 40 p) d'une multinationale, leader mondial dans sa spécialité, nous sommes basés à CERGY PONTOISE. Notre vocation commerciale rend notre Directeur Général très mobile et il a besoin d'un «second à bord» pour lui confier l'animation des fonctions comptable et informatique - dont le reporting mensuel en anglais-administrative et achats.
En dehors des 8 collaborateurs qu'il encadre directement, il est le garant de l'activité générale quotidienne, de son déroulement et de ses moyens.
Agé d'environ 40 ans, son anglais, bien sûr, est suffisant pour les relations avec le Groupe, sa maîtrise de la comptabilité est réelle de même que sa pratique de l'utilisation de l'informatique.
Ecrire avec CV détaillé sous réf. 10544 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris



UTA

Compagnie Aérienne Française

(4 milliards de FF. de C.A. — 7000 Personnes)

INGENIEURS DEBUTANTS

Intégrés dans une des unités de production ou d'entretien au sein de notre Direction Industrielle, ils seront amenés à intervenir de façon spécifique dans chacun des secteurs : études, fabrication, ordonnancement, contrôle qualité...

Cette fonction s'adresse à des ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole, débutants et ayant une bonne pratique de l'anglais.

INGENIEURS CONFIRMES

Intégrés à une équipe chargée de la gestion industrielle, ils seront associés à la conception et la mise en place des systèmes informatiques liés à la planification des besoins permettant l'optimisation de la production.

Les candidats recherchés devront avoir :
— une formation Grande Ecole d'ingénieurs,
— 5 ans d'expérience minimum, de préférence dans le domaine de l'organisation,
— des connaissances en informatique,
— une bonne pratique de l'anglais.

UNION DE TRANSPORTS AERIENS

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à DASJ Sélection Recrutement 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

Société de distribution sur le plan national
MATERIAUX
DE SECOND - OEUVRE BATIMENT
rech. pour renforcer sa Direction Commerciale

UN DIRECTEUR des VENTES

REGION PARISIENNE

Cette responsabilité pourrait être confiée :
- soit à un Ingénieur T. P. ou Ponts et Chaussées ayant une expérience de direction commerciale dans le secteur bâtiment,
- soit à un Directeur Commercial issu d'une autre formation mais très expérimenté dans ce secteur.

Le candidat devra obligatoirement faire preuve de qualités très marquées de « meneur d'hommes ».
- Age 35 ans minimum
- Rémunération selon compétences.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo (retournée) et prétentions s/réf. 101 M à PARMEDIA 14, rue de la Grange Batelière 75009 PARIS qui transmettra.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
proche banlieue Ouest Paris
recherchent

PHARMACIEN
CHEF DE FABRICATION

Chargé de la supervision :
— de la fabrication
— du laboratoire de contrôle

Le candidat :
— est âgé de 35 ans minimum,
— justifie d'une solide expérience de la production pharmaceutique.

Adr. lettre de candidature manuscrite avec photo et C.V., à PARIS RÉGIES (réf. DP 2651).
28, rue du Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

chef de service informatique

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie intervenant dans de nombreux secteurs et connaissant un taux de croissance satisfaisant. Nous recherchons le responsable de notre Secteur Informatique qui devra :
- assurer la bonne marche du service couvrant à la fois les problèmes de gestion de l'entreprise et des traitements scientifiques
- développer l'informatique vers les Divisions opérationnelles en imaginant ou en trouvant des "outils" applicables aux techniques de ces Divisions.

Cette seconde mission sera prépondérante.

Agé de 30 ans environ, le candidat recherché sera diplômé d'une grande école (ESE, ECP, X, Ponts...). Praticien de l'informatique scientifique, il aura eu à maîtriser les problèmes de l'outil informatique d'aide à l'ingénieur (si possible au sein d'une société d'ingénierie).

Forte possibilité d'évolution pour un candidat de valeur.
Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 66.20/CS/380 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

Nous offrons à de jeunes

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ENST, ENSAE, ESE, ENSERG, ISEP, ...)

Débutants ou quelques années d'expérience

la possibilité de se joindre à nos

EQUIPES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre domaine :

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS MOBILES
EQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DU SIGNAL

Les postes à pourvoir qui s'articulent autour d'études systèmes ou de projets laboratoire font appel aux techniques de pointe en matière de traitement du signal, mini et micro informatique.

Ils nécessitent de la part de leur titulaire un goût affirmé pour le travail en équipe et un réel désir d'innover et de créer.

Adresser C.V. et photo à Monsieur POTUS, B.P. 156 92231 GENNEVILLIERS.

CHEF DE SERVICES COMPTABLES

160 - 200.000 F — PROCHE BANLIEUE EST PARIS

Une société française (C.A. 1,2 milliard - effectif : 3.700 personnes), filiale d'un groupe industriel international aux activités très diversifiées, recherche UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES. Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera responsable de la Comptabilité Générale jusqu'au Bilan, et de la Comptabilité Analytique avec centralisation des éléments comptables fournis par les différentes unités de production décentralisées. Il établira les déclarations fiscales. En liaison avec le service audit interne de la société, il participera à l'harmonisation des méthodes comptables. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation type E.S.C. + D.E.C.S., possèdera une dizaine d'années d'une expérience professionnelle semblable acquise dans une société industrielle à plusieurs établissements avec une comptabilité décentralisée. Ecrire sous référence 434/M.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour l'un de ses Etablissements
situé dans la Région Parisienne :

son Responsable du Marché de la Traction Ferroviaire

POUR ASSUMER :
— le suivi des relations commerciales avec les clients et les utilisateurs
— l'élaboration et la négociation des offres commerciales.

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien ayant si possible une expérience initiale de bureau d'études et de la vente de matériels d'équipements industriels.

La pratique courante de l'anglais, accessoirement celle de l'allemand, ajoutées à une grande aisance dans les contacts sont indispensables pour occuper cet emploi.

Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo ss No1886 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

2 Adjoints au directeur financier

Le Directeur Financier de la holding d'un groupe de sociétés spécialisées dans le transport routier (CA 1 milliard de F, 2000 personnes, 1200 véhicules) recherche deux collaborateurs directs dans le cadre de la consolidation de ses services.

Responsable du département budget et trésorerie (réf. 2631 M)

Niveau DECS minimum, il aura à mettre en place les procédures budgétaires de l'ensemble des sociétés du Groupe et à contrôler leur application. Il sera en outre responsable de leur trésorerie. La connaissance et la pratique de la comptabilité analytique seraient un atout supplémentaire.

Responsable du département administration financière et fiscalité (réf. 2632 M).

Expert comptable, excellent fiscaliste, il prendra en charge les questions administratives et financières (analyses, montage et suivi des contrats, relations banques, administration fiscale, Commissaires aux Comptes...).

De formation supérieure, diplômés d'une bonne école de gestion (HEC, ESSEC, SUP de Co, SCIENCES PO option Finances...) ils manient la langue anglaise et possèdent une expérience en entreprise d'au moins 7 ans.

Veuillez adresser votre candidature en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à

daphné samson

Conseil en Recrutement 32 rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE - qui vous assure son absolue discrétion.

SONY ENTREPRISES

Recherche pour soutenir la progression de ses ventes de matériels professionnels VIDEO :

Un attaché commercial grandes administrations

ayant une mission de prospection et de vente,

Deux attachés commerciaux

chargés de l'animation de notre réseau de distribution sur une partie du territoire.

Ces cadres, âgés de 30 ans environ, doivent posséder plusieurs années d'expérience de la vente de biens d'équipement dans les administrations et/ou les entreprises, l'aptitude à maîtriser rapidement la technique élémentaire de nos matériels, enfin le goût de l'action, l'esprit d'équipe et le sens de l'organisation.

Basés à Paris, ils sont appelés à de fréquents déplacements en province. Voiture fournie. Merci d'adresser lettre manuscrite avec CV et prétentions à Christian de La Chapelle - Directeur du Personnel - SONY FRANCE - 19, rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY.

régie carrières



Jeune analyste
Etudes de marché

De formation DUT (Techniques de Commercialisation) ou équivalent, vous avez une 1re expérience de la vente, de préférence dans la distribution de Pièces de Rechange automobile.

Vous souhaitez maintenant orienter votre carrière vers le Marketing. Pour cela nous vous proposons un poste d'Analyste Études de Marché au sein de notre Direction Commerciale Pièces Détachées.

Votre rôle consistera à positionner nos produits par rapport à la concurrence afin de dynamiser nos ventes au maximum.

Vos résultats et la dimension de notre groupe seront les garants de votre évolution de carrière.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Écrire à FORD FRANCE S.A. département du Recrutement réf. MF 344, avenue N. Bonaparte 92506 Rueil Malmaison Cédex.

DEPARTEMENT TELEMATIQUE ET COMMUTATION DE DONNEES

Pour faire face au développement important de sa ligne de

PRODUITS — RESEAUX COMPAC à COMMUTATION de PAQUETS

recherche

Ingénieur Technico-Commercial

Le candidat, position II, aura des connaissances en téléinformatique et logiciel temps réel ainsi qu'une expérience des réseaux et systèmes, intégré dans une équipe, il assurera le suivi intégral d'affaires, de la négociation à la réalisation.

Adresser C.V. à TRT, 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

IMPORTANTE, NOTRE SSCI L'EST DEJA

Performante, ses succès et ses ambitions lui assurent un développement constant.
Ces perspectives nécessitent l'intégration de nouveaux

ANALYSTES PROGRAMMEURS D'APPLICATION

qui, travaillant sur gros et mini-ordinateurs, doivent envisager une réelle évolution de carrière au sein de l'une des plus performantes SSCI.

Appelez dès aujourd'hui M. KALTENBACHER au

544 38 98

Si vous préférez écrire, adressez CV et prétentions à TELESYSTEMES - 115 rue du Bac - 75007 PARIS.

Associez votre avenir au succès



régie carrières

L'AIR LIQUIDE

recherche
POUR SON DEPARTEMENT INGENIERIE

3 VENDEURS HAUT NIVEAU

- Ils sont chargés, pour l'Europe du Nord, de la promotion et de la vente de nos matériels cryogéniques à usage industriel et de laboratoire. Deux des postes à pourvoir sont directement rattachés au siège de notre filiale allemande.
- Les candidats sont de formation supérieure scientifique ou commerciale, débutants ou ayant quelques années d'expérience, particulièrement motivés par la vente de produits industriels et parlent, bien sûr, l'allemand et l'anglais.

Il existe de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Adresser CV + Photo sous réf. 1735 à la Société
L'AIR LIQUIDE
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
75, Quai d'Orsay - 75321 PARIS 7e



THOMSON-CSF

La Direction Informatique

Renforce l'équipe SYSTEME de son centre de COURBEVOIE

Les moyens matériels sont
AS6, 3033, AS5, 4341, 3850
et un réseau de 350 terminaux

Elle recherche

UN INGENIEUR SYSTEME

pour étude et mise en place de nouvelles versions système MVS

UN INGENIEUR RESEAU

pour mise en place de VTAM et suivi de l'évolution du RESEAU

Pour ces deux postes une
BONNE EXPÉRIENCE SYSTEME
est un atout important

Cependant la candidature de DÉBUTANT bon niveau (École Ingénieur ou Maîtrise) sera envisagée.

Envoyer C.V. à Mme JACOB
Conseil en recrutement - Europ Facilities
30, rue du Château 92200 Neuilly-sur-Seine

Filiale d'un groupe anglo-saxon
proche banlieue Nord

recherche

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Outre la responsabilité de la comptabilité, du budget et du reporting, il assurera l'ensemble des fonctions administratives, notamment la gestion du personnel et la coordination des services généraux.

Agé d'au moins 30 ans, de niveau DECS et parlant correctement l'anglais, il aura l'expérience d'un poste similaire en entreprise.

Au sein d'une petite équipe dirigeante, il sera amené à participer à la gestion générale de l'entreprise.

Envoyer curriculum vitae avec lettre manuscrite et prétentions sous référence 856 à l'attention de :

V.W.H. Greenway, Partner
523, avenue Louise - Boîte Postale 30
B-1050 Bruxelles, Belgique.

Les entretiens auront lieu à Paris
Discrétion totale assurée.

SOPAD Nestlé

recherche un

FUTUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Au sein du Service Informatique à Courbevoie et avec des interventions dans les usines, il conduira des projets dans le domaine de la gestion de production.

Matériel IBM 370 158 sous OS - VS1 et IMS et en usines systèmes HP 1000.

Une formation ingénieur Grande Ecole, HEC ou ESSEC, et plusieurs années d'expérience en Informatique grand système ou mini-ordinateurs sont indispensables.

Une expérience de l'analyse fonctionnelle et des responsabilités au sein d'une équipe de développement est également nécessaire.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae détaillé, à SOPAD 17, Quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie Cedex.

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION MÉDICALE

recherche

- un (e) rédacteur (trice) **JOURNALISTE** ou médecin, niveau rédacteur en chef ;
- une (e) **DOCUMENTALISTE** (texte, iconographie) si possible spécialisé (e) dans le secteur médical ou scientifique ;
- une (e) responsable **PROMOTION** (et RP) (politique de diffusion, gestion d'abonnements, conception, rédaction de message opérations promotionnelles, relations extérieures...) ;
- une (e) **CHEF DE PUBLICITÉ** Junior pour prospection et relations commerciales avec les agences et annonceurs de l'industrie pharmaceutique ;
- un **CHEF DE FABRICATION** (suivi des plannings, qualité d'impression, relation avec les imprimeurs et les annonceurs).

Envoyer C.V. et lettre manuscrite + photo et rémunération souhaitée à :

Mme DAVEAU, CONSEIL,
67, rue de Seine, 75006 PARIS.

Importante **Société Aéronautique**

banlieue Sud de Paris
recherche pour son service études
et mise au point de systèmes embarqués :

1 ingénieur

Diplômé grandes écoles (quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.

Sa mission consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.

Il travaillera en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ce poste implique le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae à no 99133 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Jeunes Conquérants.



Le Vent Nouveau !

Au diable la modestie, nous sommes les «grosses têtes» de l'informatique.
C'est d'ailleurs pour ne vexer personne que nous restons anonymes.
Nous aimerions bien que nos jeunes camarades, sortant comme nous de l'X, Centrale, Sup'elec, Télécom, les Mines ... viennent inventer avec nous l'informatique de demain ...
Si vous appartenez à cette élite, écrivez-nous sous réf. 601, L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02 nous transmettra votre courrier.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

LITTERATURE

— Dans la *N.R.F.* : de Patrick Modiano, un récit où la Seine, celle du pont Mirabeau, coule le long d'une petite fille abandonnée. Le vide, la guerre, la neige, un adolescent... Insidieux, lancinant comme le souvenir.

Karl Reinhardt (trad. P. David) médite sur l'étrange aventure de Gygès, à travers Hérodote, Hebbel, Gide — et ses rencontres avec la mythologie germanique.

Enfin, l'*Adieu aux Halles*, de Jean Cassou. Non pas « ville (qui) change » : « meurtre d'une âme ». Haussmann à part, préfet impérial, jamais cette âme n'aura été aussi meurtrie que sous un souverain républicain, professionnel de la culture, et qui parut aimer Baudelaire et Apollinaire. (Juin, Gallimard.)

— Un très beau numéro de la belle revue *Argile*. Et le dernier. Non pas pour raison économique : parce qu'il faut savoir finir. Ainsi fût-il de *l'Ephémère*. Deux titres, deux poètes-directeurs — Esteban, Bonnefoy — qui savaient où ils voulaient aller. A conserver d'autant plus précieusement. (N°s XXIII-XXIV. Maeght édit., 13, rue de Téhéran, 8e.)

— *L'Alphée* : sur le thème « opéra et littérature ». Douze textes. Celui de Pierre Brunel : Hoffmann, qui fut Mozart, et lui-même en *Don Juan*. (N° 4-5, 13, rue de Trévise.)

HISTOIRE-ARCHEOLOGIE

— *Alesia* (sigle de l'Association lemme et saine d'intérêt archéologique), publie son premier bulletin. Il contient une description précise du site qui se lit sur l'extrait de la carte d'état-major l'accompagnant. Ce site est le seul qui corresponde à la ville, à l'organisation militaire et à la bataille d'Alésia, donc à l'identification géographique de celle-ci, selon l'hypothèse convaincante de l'archéologue André Berthier. Est joint l'inventaire des découvertes : structures militaires, monuments, mobilier. (N° 1. Bulletin servi aux membres de l'association. P. Syre, La Fontaine-Odin, 39000 Lons-le-Saunier.)

— Dans *Eléments*, A. de Benoist conteste énergiquement les thèses de M. Rouche sur les Gaulois, et de M. Demoule sur la notion d'indo-européen. Non pas « sur », d'ailleurs, mais « contre ». L'une et l'autre publiées (nous les avions signalées) par *l'Histoire*. (N° 38. Printemps illustré. 15 F. 13, rue Charles-Lecocq, 15e.)

— *L'Histoire*, qui traite, cette fois, d'un révisionnisme assez différent : rendre Katyn à qui Katyn appartient. L'éditorial de Marc Ferro : « Pourquoi les Etats-Unis nient leurs crimes. » L'hommage que le totalitarisme ou l'arbitraire rendent à la vertu. Un document : « Les soldats de Napoléon par eux-mêmes. » (Juin. Illustré. 57, rue de Seine, 6e.)

— *Le Souvenir napoléonien* consacre ce numéro, avec G. Carrot, à Napoléon et la garde nationale, de la Révolution aux Cent-Jours. (Mai. Illustré, 82, rue de Monceau, 8e.)

— *Histoire-Magazine* a constitué un dossier sur la lutte séculaire de la Pologne pour son indépendance : de Jagellon à Walesa. (Mai-juin. Illustré. 15 F. 14, rue de Ségur, 6e.)

— *Hérodote* prend mesure du « temps des géographes », qui ne commence pas, comme on l'enseigne souvent, au siècle dernier, mais il y a deux millénaires et demi. Un temps qui n'était certainement plus le nôtre : depuis quelques années et que les géographes devenaient ministres. Mais pour les géographes qui ne trahissent pas, l'avenir s'ouvre de nouveau. (Premier trimestre. 28 F. Maspéro, 1, place P.-Painlevé, 5e.)

YVES FLORENNE.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2956

HORIZONTALEMENT

I. Ce jour-là, le roi peut être votre cousin. — II. Ote l'inutile ou ajoute l'agréable. Affublé d'une cuite pour avoir trop abusé des crus. — III. Où la parole est donnée au candidat. Mer enfantée par un père. — IV. Satellites gravitant autour d'une étoile. — V. Onze pour les Romains, la quatorzième pour les Grecs. Active l'oxygénation. — VI. Symbole. Peut se faire en un clin d'œil. — VII. Recommandation pour les postes. Grecque. — VIII. Plante drastique la bien nommée. Eléments pris au hasard. — IX. Administrateur délégué. Duplicateur. — X. Diffuse. Article. — XI. Point de pendaison des victimes exécutées sans procès. Bases géologiques.

VERTICALEMENT

1. Futur dans le passé, il est souvent imparfait après conjugaison. Masse obscure contrastant avec les lumières de la ville. — 2. Nul ne peut prétendre dominer le français s'il ne possède pas son accord. — 3. Connaîtrai d'autres cieux. Génératrices de dommages ou d'intérêts. — 4. Incident de parcours. Apparaît quand on arrive au bout du port. — 5. Spécialiste du slalom manquant souvent ses portes. — 6. Etrangleuse cachée dans l'ombre. Sans ambiguïté. — 7. Site pour guinguettes. — 8. Allergique à toute expertise. — 9. A l'étranger. Des sommiers y sont en contact avec des litières.

Solution du problème n° 2955

Horizontalement

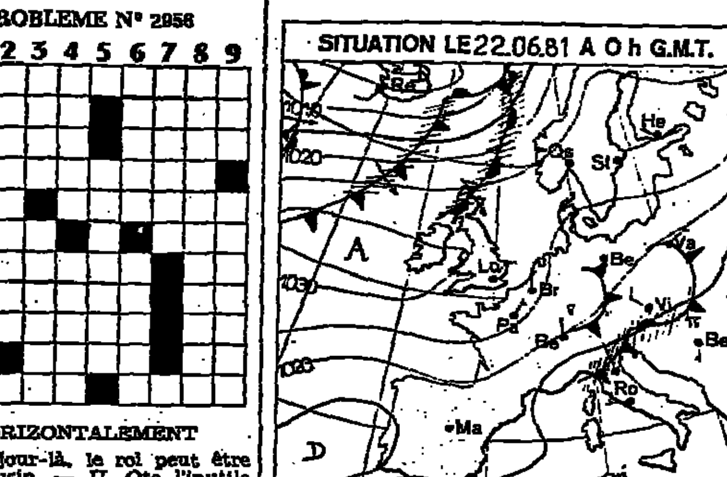
I. Figaro. Plumage. — II. Académie. Renard. — III. Cardée. If. Ri. Io. — IV. Ardillon. Scène. — V. Dé. Estuaire. — VI. Bistouri. Oc. — VII. Droit. Ring. Our. — VIII. Lion. Eventail. — IX. Arc. Otite. — X. Dehors. Girée. Mi. — XI. Cécité. Rôt. Ton. — XII. Et. Erg. Peler. — XIII. Repaire. Gê. Ente. — XIV. Nuance. Arzano. — XV. Ers. Irone. Atres.

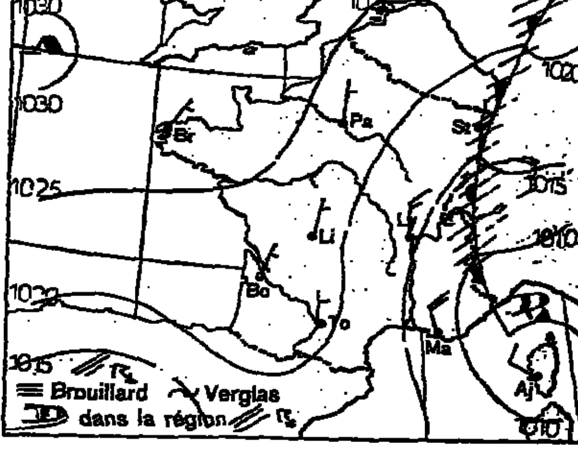
Verticalement

1. Façade. Lad. Erne. — 2. Icare. Directeur. — 3. Gard. Broche. Pas. — 4. Addition. Océan. — 5. Réel. Si. Cri. Ici. — 6. Omelette. Stérer. — 7. O.S.O. Va. Ere. — 8. Peinture. An. — 9. Urinoir. Gré. — 10. Ur. Saint-Tropez. — 11. Merci. Galeté. Aa. — 12. Aniers. Ite. Lent. — 13. Ga. Ne. Olé ! Ténor. — 14. Erié. Ou. Mort. — 15. Do. Scrutin. Ems.

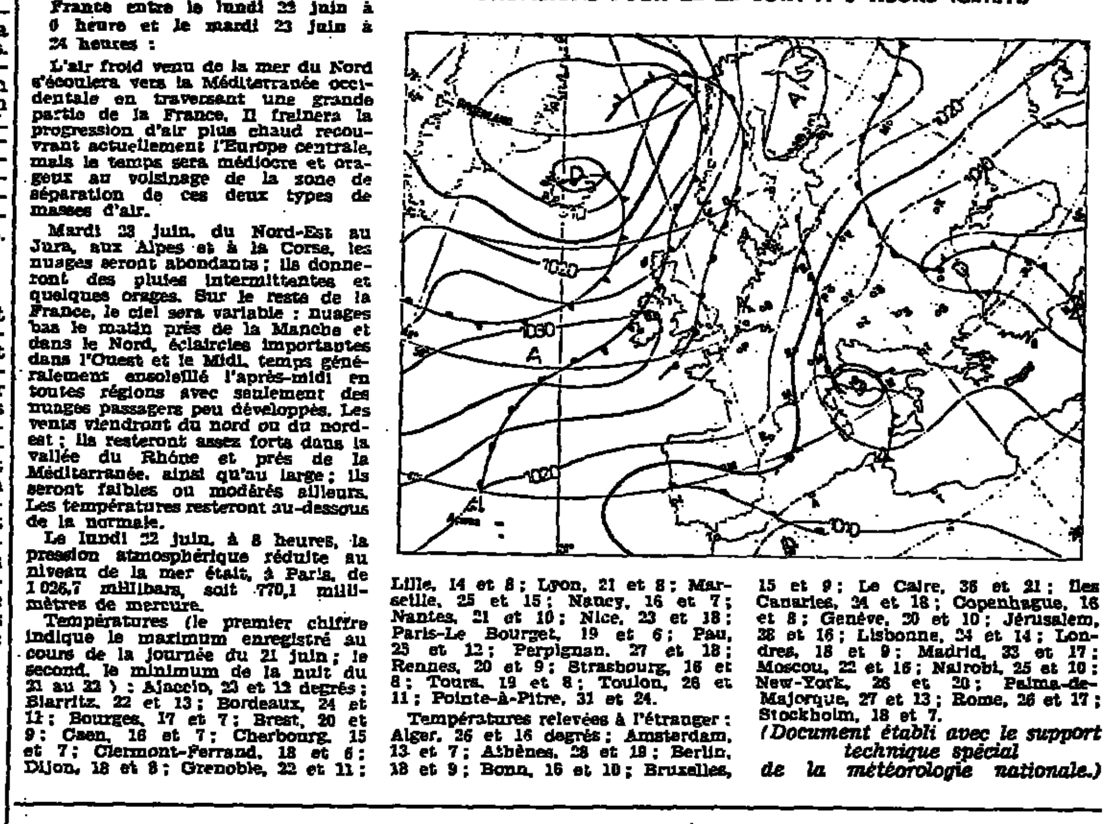
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 juin à 0 heure et le mardi 23 juin à 24 heures :

L'air froid venu de la mer du Nord s'écoulera vers la Méditerranée occidentale en traversant une grande partie de la France. Il freinera la progression d'air plus chaud recouvrant actuellement l'Europe centrale, mais le temps sera médiocre et orageux au voisinage de la zone de séparation de ces deux types de masses d'air.

Mardi 23 juin, du Nord-Est au Jura, aux Alpes et à la Corse, les nuages seront abondants ; ils donneront des pluies intermittentes et quelques orages. Sur le reste de la France, le ciel sera variable : nuages bas le matin près de la Manche et dans le Nord, éclaircies importantes dans l'Ouest et le Midi, temps généralement ensoleillé l'après-midi en toutes régions avec seulement des nuages passagers peu développés. Les vents viendront du nord ou du nord-est ; ils resteront assez forts dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, ainsi qu'au large ; ils seront faibles ou modérés ailleurs. Les températures resteront au-dessous de la normale.

Le lundi 22 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,7 millibars, soit 770,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juin ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 17 et 7 ; Brest, 20 et 9 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 6 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 19 et 8 ; Toulon, 26 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 16 degrés ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 16 et 10 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 36 et 21 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 20 et 10 ; Jérusalem, 28 et 16 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 22 et 16 ; Nairobi, 25 et 10 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 18 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

ANIMAUX

UN AUTOBUS POUR LA SPA. — A Paris, la R.A.T.P. met à la disposition de la S.P.A. un ancien autobus à plate-forme qui stationnera, du 23 au 27 juin, dans la cour de la gare de Lyon.

Des membres de la S.P.A. renseigneront et conseilleront le public pour lutter contre l'abandon des animaux domestiques à la veille des vacances d'été.

COMMÉMORATIONS

LE CINQUANTENAIRE DE L'AÉROPOSTALE AU CAP-VERT. — Une plaque commémorant le cinquantenaire des vols transocéaniques entre l'Afrique et l'Amérique a été apposée dans le port de Praia, au Cap-Vert, où fut ouverte, en 1928, une ligne aéropostale entre la France et l'Amérique du Sud. La compagnie Air France a été à l'origine de cette initiative, prise en accord avec le premier ministre du Cap-Vert.

C'est en 1927 que le navire de reconnaissance « Peronne », chargé de la sécurité des lignes aériennes françaises, fit escale pour la première fois à Praia, où une station de radio et une base pour hydravions avaient été établies.

EDUCATION

RELATIONS PUBLIQUES. — Un Institut supérieur d'enseignement des relations publiques (ISERP) ouvrira ses portes à la rentrée 1981. Cet institut d'enseignement privé, dépendant de la Faculté libre autonome et cogérée d'économie et droit (FACO), délivrera, à l'issue de quatre années d'études pour les bacheliers et deux années pour les titulaires d'un DEUG (ou diplômes équivalents), un certificat d'études supérieures de communication et de relations publiques.

★ Renseignements et inscriptions FACO, 115, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 329-89-69, 633-64-13.

POUR LES ÉTUDIANTS CANADIENS. — La Maison des étudiants canadiens, fondée en 1926 à la Cité internationale universitaire de Paris, ouvre une souscription de 4 millions de francs pour reconstituer le capital de la fondation, dont les revenus ne suffisent plus à couvrir les charges d'exploitation de la résidence.

★ Les contributions, par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation de France, sont à adresser au centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris.

STAGES AUX ÉTATS-UNIS. — La Fondation franco-américaine organise, du 18 juillet au 9 août 1981, un voyage d'études aux Etats-Unis pour des professeurs d'anglais de classes terminales. Conditions : enseigner depuis au moins trois ans, être âgé de moins de quarante-cinq ans et n'être jamais allé aux Etats-Unis. Participation : 4 500 F (la Fondation prend en charge les deux tiers des frais).

★ Les candidatures doivent être adressées à : Fondation franco-américaine, 3, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.

VIVRE A PARIS

SÉSAME. — Le nouveau guide « Paris Sésame » comporte cent soixante pages de renseignements pratiques, deux mille cinq cents adresses pour se restaurer, se vêtir, vivre la nuit, se soigner d'urgence, s'amuser, partir en vacances... Une carte du club Paris-Sésame donne droit à un certain nombre d'avantages, dont des réductions de 5 %.

★ 10 F, 18, rue André-Del-Sarte, 75018 Paris. Tél. : 264-32-47.

LA SÉCURITÉ DES JEUNES ENFANTS. — La mairie de Paris vient de rééditer un guide, afin d'attirer l'attention des parents sur les causes des accidents domestiques dont sont victimes les enfants.

Ce guide est distribué gratuitement dans toutes les mairies d'arrondissement, au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville (29, rue de Rivoli), au centre administratif du 17, boulevard Morland, ainsi que dans les crèches et les centres de P.M.I. de Paris.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 JUIN

« L'île de la Cité », 12 h. 30, métro Cité, Mme Guillier.

« La mort de Henri IV », 15 h., statue, sur le pont Neuf, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Arc de triomphe », 15 h., pied des ascenseurs, Mme Meyniel.

« Toits de Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., entrée parking (Approche de l'art).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., boulevard du Palais (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 h. 15, métro Pont-Marie, P.-Y. Jaslet.

« Autour de Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Maison de la Légion d'honneur », 15 h., 5, rue de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers. Couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

17 h., palais du Louvre, M. de Mérindol : « Essai sur la signification des masques de femmes attribués à Larans » (SNAF).

20 h. 30, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, MM. L. Askenazi, C. Delacampagne, R.-P. Dupuy, R. Dray, S. Trigano : « La leçon d'Abraham. Monothéisme et polythéisme : où réside la différence ? »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 juin 1981 :

DES ARRETES

- Relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements hospitaliers publics ;
- Fixant les modalités du contrôle douanier de la navigation internationale de plaisance et les conditions d'application du régime de l'importation temporaire aux navires de plaisance étrangers ;
- Relatifs au rattachement au budget du ministre de l'industrie du produit des redevances perçues au titre du contrôle des conduites d'intérêt général destinées au transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés.

Le Monde

régions

Corse

PAS DE TOURISTES, PAS D'AVIONS

L'aéroport de Figari : un décollage difficile

Figari. — Des chênes-lièges hirsutes et tourmentés au-dessus de l'épaisse toison des pistes en fleur, une murette en pierres sèches coupée nette par une large route en enrobé et, tout à coup, au milieu de cette plaine sombre et dorée : un aéroport. « Figari - Sud - Corse » — c'est son nom — attend depuis 1976 que le trafic aérien vienne jusqu'à lui. En cinq ans, on a enregistré 88 000 passagers (64 000 commerciaux, dont 50 000 sur vols réguliers, 14 000 sur charters et près de 24 000 non commerciaux), alors que les premières estimations tablaient sur 90 000 passagers par an. Si, en 1980, les chiffres, avec 39 764 voyageurs, marquent une évolution positive, on reste loin des résultats de Calvi (120 000), d'Ajaccio ou de Bastia (plus de 600 000 passagers chacun).

Alors, Figari, « un aéroport pour les chèvres », comme l'avait dit M. Alexandre Sanguinetti devant les caméras d'« Apostrophes » ? Plutôt une longue histoire et un symbole, celui d'une Corse livrée au « tout tourisme ».

De notre envoyé spécial

Le 1er septembre 1970 est organisée à la mairie de Figari une réunion sur l'opportunité de construire à Figari un aéroport de catégorie D pour désenclaver l'extrême sud de la Corse. Un mois plus tard, le conseil d'administration de la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène demande aux pouvoirs publics de procéder à une étude qui va dans ce sens. Dans le même temps, le promoteur, M. Samy Flatto, déclare, dans une conférence de presse, qu'il envisage de lancer sur le vaste domaine de la Testa-Ventilegne, entre Bonifacio et Figari, un programme touristique de quelque cent mille lits. L'heure est à l'euphorie.

En 1971, le schéma d'aménagement de la Corse préconise que Figari ait vocation à accueillir les charters. Et, curieusement, l'aéroport se voit reclassé en catégorie B à l'égal de Bastia-Poretta et Ajaccio-Campo-dell-Oro.

Le désengagement partiel du groupe Flatto, qui ramène son projet initial à trente-cinq mille lits, n'affecte pas la construction des infrastructures financées par le budget régionalisé de l'Etat, soit 45 millions de centimes, tandis que la chambre de commerce d'Ajaccio - Sartène, qui a la concession de l'ensemble, finance des aménagements et la construction d'une aérogare provisoire. Le conseil général de la Corse-du-Sud, enfin, prend à sa charge la construction de la route qui relie le village au terrain d'aviation. Au total, ce sont 5 milliards 600 millions de centimes qui sont dépensés dans l'opération, sans compter la participation des bases aériennes pour les installations purement techniques.

Égalité avec Calvi

Et tout cela pour quoi ? Pour les trente - cinq mille lits de la Testa-Ventilegne qui n'ont jamais vu le jour, perdus dans le labyrinthe des sociétés - écrans qui se partagent aujourd'hui les 2 545 hectares du domaine ? « *Je m'inscris en faux contre l'opinion selon laquelle l'aéroport de Figari a été construit pour les promoteurs. C'est scandaleux ! Je ne peux admettre que l'on dise que les fonds publics servent à une opération de ce genre* », tonne M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (R.P.R.) et maire de Porto-Vecchio : « *la région que je représente est une île dans l'île, isolée du continent et du reste de la Corse.* »

C'est le leitmotiv des élus de Figari qui affirment que « *l'aéroport, avec ou sans la Testa-Ventilegne, est indispensable à l'extrême sud de la Corse* ». Vingt-deux mille habitants en hiver, près de quatre-vingt-dix mille en été, cela nécessite - t - il de pareilles infrastructures alors qu'Ajaccio et Bastia sont à deux heures de route ? « *Nous demandons à être à égalité avec Calvi* (1) », rétorquent les conseillers municipaux de Figari, qui reprochent aux responsables de la chambre de commerce d'Ajaccio de privilégier les intérêts de la capitale régionale. « *Mais, au fond*, reconnaît un adjoint au maire, *la population de Figari ne défend pas assez son aéroport. Et celle de Porto-Vecchio ne se sent pas vraiment concernée. C'est un outil qui paraît n'appartenir à personne. Les habitants, dans cette affaire, n'ont pas pris leurs responsabilités. Ils se sont trop déchargés sur les élus.* »

Que les élus de la région le veuillent ou non, la construction du terrain d'aviation de Figari reste liée aux projets de « baléarisation » de la Corse des années 70. Et cette image de marque, tenace, ne s'effacera pas de sitôt.

Aujourd'hui, justifié ou pas, Figari existe. Reste l'avenir. La chambre de commerce, qui a enregistré un déficit d'exploitation de près d'un million de francs en cinq ans, a été tentée, un moment, de se désengager. Ce n'est plus le cas, désormais, et son président, M. Ignace Richaud, est d'accord pour continuer, avec l'aide du conseil général de la Corse - du - Sud, le programme prévu d'aménagements. Mais il reste sceptique : « *Je n'ai pas, moi, le pouvoir de faire atterrir les avions et, pour le moment, ni Air France ni Air Inter ne veulent venir à Figari.* » Actuellement s'y posent, principalement, les charters du Club Méditerranée et les avions d'Air Alpes, qui assurent, de juin à septembre, trois puis dix vols hebdomadaires sur Paris, Lyon, Toulon, Nice, Olbia et Genève.

Pourtant Air Alpes, qui connaît un taux de remplissage moyen de 65 % ne veut guère étendre sa saison sans recevoir, en contrepartie, de sérieux engagements, notamment financiers, de la part de l'Etat.

En attendant l'I.L.S. ?

Figari restera-t-il longtemps dans cet état d'inachèvement, condamné à végéter, avec quarante mille passagers par an, dans une situation indécise qui use déjà ceux qui, quotidiennement, assurent le fonctionnement des services ?

En haut de la tour de contrôle miniature, face à la montagne de Cagna qui se dresse, au nord, de l'autre côté de la piste, on a l'impression de vivre une scène du *Désert des Tartares* revue et corrigée par le vingtième siècle électronique. L'attente. L'attente des avions, ponctuée par quelques appels nasillards à la radio, par un véhicule qui s'égare dans le périmètre, pourtant protégé, du terrain d'aviation.

M. Michel Aubriet, commandant de l'aérodrome, ne désespère pas pour autant. Il croit que l'installation de l'I.L.S. (Instrument Landing System), qui permet les atterrissages par mauvais temps, débloquerait totalement la situation car cela « fiabiliserait » l'aérodrome. Pour le commandant, Figari-Sud-Corse est enfermé dans « *un cercle vicieux* » qu'il résume ainsi : « *Les avions ne viennent pas parce qu'il n'y a pas d'I.L.S. Mais pourquoi, alors, n'en installe-t-on pas un ? Parce qu'il n'y a pas assez de trafic.* » M. Jean-Pierre Venture, chef de la maintenance régionale corse qui assure la programmation des équipements aériens, répond, lui, que si l'étude pour l'I.L.S. a été réalisée, « *pour le moment, rien n'a été programmé* ». Favoriser la mise en place des installations nécessaires à la circulation aérienne, n'est-ce pas une priorité ? « *Ce n'est pas l'installation de l'I.L.S. qui forcera les compagnies nationales à s'implanter*, répond M. Richaud, *la décision doit venir de plus haut.* » Et M. Venture d'être plus explicite encore : « *La question est plus politique que technique.* » Précisément. Finir Figari, injecter encore, sur fonds publics, près de 200 millions de francs dans une opération qui en a déjà coûté plus de 500, est-ce une priorité ? s'agit-il de satisfaire un service public, celui des transports ? Faut-il terminer, vaille que vaille, un projet d'évidence mal engagé ? Ou escompte-t-on encore stimuler, avec cette infrastructure, un nouveau boom touristique que le sud de la Corse ne semble pas craindre ?

En attendant la réponse « au plus haut niveau » qui sera faite l'aéroport de Figari-Sud-Corse n'est pas sorti du purgatoire.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) L'aéroport de Calvi assure dix liaisons par semaine en direction de Marseille, Nice et Paris.

Ile-de-France

Une exposition à Carnavalet

TRÉSORS DE MÉCÈNES

Pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de la Société des amis de Carnavalet, constituée le 28 novembre 1927, au cours d'une assemblée générale présidée par le maréchal Lyautey, la Ville de Paris et le musée Carnavalet ont organisé une exposition, « Cinquante ans de mécénat », où ont été rassemblées cent soixante œuvres d'art et souvenirs historiques représentant des dons consentis par tous ceux qui, au sein de la société, ont contribué au rayonnement de la vieille maison de la rue de Sévigné.

Cette exposition comprend, en premier lieu, l'apport de la société elle-même, autrement dit ce qu'elle a pu acquérir à l'amiable ou dans des ventes publiques, au moyen des ressources que lui apportent collectivement ses membres ou qu'elle trouve dans l'exercice de ses diverses activités. Malgré quelques absences qu'explique le manque de place, l'ensemble réuni par les organisateurs apporte une brillante démonstration du rôle que peut jouer le mécénat de groupe.

Cinquante-six peintures, cinquante-huit dessins, des sculptures, des gravures, des meubles, des bronzes et des objets témoignent de la richesse et de la valeur des donations consenties par les membres de la société. Des œuvres de Boilly, de Courbet, de Delacroix, d'Isabey, d'Hubert Robert, de Jongkind, de Van Der Meulen (pour ne citer que les principaux), ayant le plus souvent pour thème Paris et les Parisiens ; de très beaux portraits comme celui de Mme de Sévigné, hôtesse des lieux, par Lefèvre ou de Mme Récamier par Gérard forment un ensemble exceptionnel.

D'autres œuvres, qui figurent dans le très beau catalogue rédigé par les membres de la conservation du musée, ont été laissées à leur place habituelle, leur transport ayant été jugé difficile, voire impossible. C'est, par exemple, le cas de l'extraordinaire décor du magasin du graveur Gilles Demarteau, que François Boucher peignit vers 1765, en collaboration avec Fragonard et Huet, et qui a été donné au musée, en 1973, par les amis de Carnavalet, avec le concours d'un groupe bancaire ; et aussi des célèbres boiseries du café militaire au Palais-Royal, ornées de trophées d'armes que Claude-Nicolas Ledoux exécuta en 1762, et que les amis de Carnavalet, la famille Hottinger et la Caisse d'épargne de Paris offrirent en 1968.

En dehors des derniers legs, Proust, Noailles ou Léautaud (*le Monde* du 5 mai 1981), il faut signaler un remarquable ensemble qu'on peut voir exceptionnellement à cette exposition, car la donatrice l'a offert avec réserve d'usufruit. Il s'agit d'admirables meubles de Boulle, dont la pièce maîtresse, estimée à près de 1 million de francs, est représentée par une table de « changeur » en ébène, écaille et cuivre.

Enfin, à l'occasion du Festival du Marais, la Société des amis de Carnavalet a organisé des visites-conférences à travers les vieilles rues, les hôtels et les églises du quartier.

★ Cinquante ans de mécénat, dons de la société des Amis de Carnavalet, 23, rue Sévigné, 75003 Paris. Jusqu'au 27 septembre.

ANDRÉE JACOB.

FAITS ET PROJETS

DES INDEMNISATIONS POUR LE LARZAC ?

Le maire et les conseillers municipaux de La Cavalerie (Aveyron), l'une des quatorze communes visées par l'ancien projet d'extension du camp militaire du Larzac sont inquiets. Appartenant à l'ancienne majorité, ils ont toujours été favorables à l'accroissement des activités de l'armée sur le plateau. Ils viennent d'adresser une lettre à M. François Mitterrand pour lui demander « *dans quelle mesure l'abandon du projet donnera lieu à une juste indemnisation* » pour ceux — particuliers ou collectivités locales — qui ont fait des investissements.

Les élus municipaux se préoccupent aussi de savoir si « *une rétrocession est envisagée pour les terres déjà cédées à l'amiable* » et si « *le maintien du personnel civil employé au camp sera garanti* » et enfin « *si le camp actuel continuera à être utilisé et dans quelles conditions* ».

ENCORE QUARANTE-TROIS MAISONS SOLAIRES.

M. Roger Quilliot, ministre du logement, a proclamé, le jeudi 18 juin, les résultats d'un deuxième concours de maisons solaires, lancé par le précédent gouvernement. Quarante - trois projets de maisons utilisant l'énergie solaire, le plus souvent grâce à des serres habitables, ont été choisis par le jury, qui a désigné huit lauréats. On remarque des constructeurs de maisons sur catalogue comme Phénix (avec l'architecte bordelais Pierre Lajus et avec le Parisien Philippe Guibout) ou Bruno-Petit, et des architectes déjà remarqués comme Serge et Lipa Goldstein, Jodry et Viguier, Philippe Deslandes, ou Architecture studio. Les projets, généralement assez conventionnels et bien équilibrés, ne risquent pourtant pas d'effrayer la clientèle.

Ces modèles s'ajoutent aux vingt-neuf déjà agréés l'an dernier : une vingtaine ont été construits dans le village de Nandy (Seine - et - Marne), qui reçoit de nombreux visiteurs en fin de semaine. Ils sont plus facilement constructibles en groupe qu'isolément. Tous ces modèles (près de huit cent cinquante, seraient sur le point d'être construits) peuvent bénéficier d'une subvention de 30 000 francs pour financer partiellement l'équipement solaire, qui doit permettre une économie de 30 % à 50 % des frais de chauffage.

M. Quilliot a, d'autre part, annoncé que deux textes réglementaires concernant les économies d'énergie dans l'habitat étaient en préparation : dans la construction neuve, on généraliserait à partir de 1982 les normes du label « haute isolation » afin de réaliser 25 % d'économie ; dans l'habitat ancien, on inciterait à améliorer l'isolation lors de l'installation du chauffage central.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE MARITIME.

Le comité central des assureurs maritimes de France et plusieurs autres associations d'assureurs, d'armateurs et de chargeurs de divers pays viennent de protester auprès du gouvernement grec contre la lenteur avec laquelle ses services combattent la fraude maritime, annonce le Bureau maritime international à Londres.

Une lettre collective en ce sens a été remise à M. George Stamatis, ministre grec de la justice, précise le Bureau. Elle réclame en particulier une accélération de l'enquête sur le naufrage du pétrolier *Salem*, sabordé au large des côtes du Sénégal il y a dix-sept mois après que sa cargaison eut été vendue illégalement en Afrique du Sud. Le commandant et plusieurs officiers du navire étaient grecs et les autorités grecques n'ont toujours pas achevé leur enquête.

Le Bureau maritime internationale a été fondé à Londres en novembre 1980 par la Chambre de commerce internationale pour combattre la fraude maritime et commerciale dans le monde. — *(A.F.P.)*

LE PRIX DES MARÉES NOIRES

Le principe « pollueur-payeur » devrait être appliqué en cas de marée noire, estime le conseil de l'O.C.D.E. Cette recommandation devrait favoriser, selon l'O.C.D.E., l'adoption, par les dix-sept pays membres, des législations nationales, afin que les responsables de pollutions accidentelles par les hydrocarbures paient le coût des « actions raisonnables » entreprises par les autorités publiques pour réparer les dégâts.

De telles dispositions allégeraient la charge financière qu'entraînent les marées noires pour les pays côtiers, mais n'induiraient qu'une hausse « insignifiante » du prix du pétrole pour les pays importateurs.

● *Des espaces verts à Créteil.* — De nouveaux espaces verts viennent d'être mis à la disposition de habitants de Créteil (Val-de-Marne) : le square du Docteur-Paul-Mattei et le parc de la Brèche. Le premier, place de l'Abbaye, s'étend sur 4 500 mètres carrés, les superficies restantes étant principalement occupées par des aires de jeu. Le parc de la Brèche, de son côté, occupe 2,3 hectares sur les 5 que comptait l'ancien « terrain Carrefour. — *(Corresp.)*

● *Braud-et-Saint-Louis : centrale « couplée ».* — La première tranche de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis en Gironde a été couplée au réseau national. La mise en service de la seconde tranche est prévue pour avril 1982, celle de la troisième pour octobre 1982 et celle de la quatrième pour mars 1983.

● *Reprise de la pêche aux harengs.* — La Commission des Communautés européennes va proposer au conseil des ministres des Dix d'autoriser à nouveau la pêche aux harengs dans la Manche, sud de la mer du Nord, et à l'ouest de l'Ecosse. Les services spécialisés de la Commission estiment que, dans ces zones, les stocks de harengs se sont suffisamment reconstitués pour permettre la reprise de la pêche qui resterait interdite dans la partie septentrionale de la mer du Nord. — *(A.F.P.)*

● *Le nouveau laboratoire de la Lyonnaise des eaux.* — La Lyonnaise des eaux, deuxième société française de distribution d'eau, vient d'inaugurer au Pecq, dans les Yvelines, la première tranche de son laboratoire central d'analyses et de recherches. Ce laboratoire, dont la construction coûtera 15 millions de francs, doit permettre d'assurer le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée aux huit millions de consommateurs de la Lyonnaise et améliorer le traitement des eaux résiduaires rejetées en milieu naturel.

● *La Somalie membre de l'IATA.* — Le nombre des membres de l'association du transport aérien international (IATA) s'élève désormais à cent onze compagnies, avec l'adhésion des Somali Airlines. Les Somali Airlines appartiennent en totalité au gouvernement de la République somalienne et leurs services internationaux réguliers desservent neuf destinations en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. La flotte de la compagnie comprend deux appareils Boeing-707, deux Fokker-27 et deux Cessna-402. — *(A.F.P.)*

● *Rhin-Rhône et la chambre de commerce de Lyon.* — La chambre de commerce et d'industrie de Lyon rappelle dans un communiqué l'« *importance qu'elle attache à la réalisation rapide de la liaison Rhin-Rhône* ». « *Elle souhaite que des projets d'envergure nationale ne soient pas remis en cause par des prises de position hâtives, qui relèvent plus de réactions « politiciennes » que de la connaissance des impératifs économiques* » (L'organisme consulaire fait référence aux récentes déclarations de M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, hostile à Rhin-Rhône.)

CORRESPONDANCE

Architectes à Versailles

M. J.-Ch. Depaule, professeur à l'Unité pédagogique d'architecture nous écrit :

J'ai lu avec attention votre dossier sur Versailles (*le Monde* du 28 mai) et j'ai été surpris : même dans la page consacrée à l'enseignement, ou dans l'énumération des nombreux bâtiments administratifs de l'immense avenue de Paris, pas une allusion à l'Unité pédagogique d'architecture installée depuis janvier 1969 dans les Petites Ecuries, en face du château (après 1968, la réforme de l'Ecole nationale supérieure des beaux arts a redistribué l'enseignement de l'architecture dans des unités pédagogiques, actuellement au nombre de neuf pour la région parisienne). Vous rappelez à juste titre que Versailles a manqué une chance en refusant d'accueillir une université. Est-il tout à fait négligeable qu'un établissement d'enseignement supérieur y prépare en ce moment huit cents étudiants au diplôme national d'architecte (D.P.L.G.) ; qu'il héberge une antenne de l'Université de l'Illinois et un centre PROMOCA (préparation des collaborateurs d'architectes au diplôme) ; ou même que son restaurant universitaire serve d'équipement pour la ville et ses alentours ?

Certes la situation du bâtiment des Ecuries, entre les avenues et la place démesurées qui le bordent, semble particulièrement illustrer l'expression « *d'archipel* » que vous utilisez. Mais nous pensions ne plus être fatalement voués à l'insularité ou à l'indifférence. Nous le pensions d'autant plus volontiers que nous nous sommes efforcés de ne pas tourner le dos à la ville, en proposant, notamment aux étudiants, de nombreux travaux portant sur elle (et sa région), et qu'une équipe d'enseignants a consacré ses recherches à l'histoire de son architecture.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Aix-en-Provence

LA RÉVOCATION PRONONCÉE A L'ENCONTRE DU CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES EST ANNULÉE.

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — La première chambre du tribunal administratif de Marseille présidée par M. Boissonnet a donné tort, le 2 juin, en audience publique à M. Alain Joissains, maire U.D.F. d'Aix-en-Provence, qui, le 4 février dernier, avait retiré ses fonctions à Mme Suzanne Estève, conservateur en chef, directeur de la bibliothèque Méjanes (*le Monde* du 2 mai). Cette décision du maire est annulée.

Mme Estève avait fait valoir que la décision de M. Joissains était entachée d'illégalité ; que le maire était incompétent pour lui retirer ses fonctions ; que cette décision ne présentait, sur les plans formel et matériel, aucun des aspects ordinaires d'une décision administrative et n'était pas motivée.

En défense, le maire demandait que la requête de Mme Estève soit déclarée irrecevable, car la décision attaquée n'était qu'une « *mesure d'information* » et ne constituait pas une « *décision administrative* ». Mais le tribunal a considéré que la lettre du maire à Mme Estève constituait bien une décision modifiant la situation administrative personnelle de l'intéressée.

Durant tout l'été

L'ARMÉE METTRA EN ŒUVRE DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

L'armée de terre mettra en œuvre durant tout l'été un dispositif particulier de lutte contre les feux de forêts. Les moyens adaptés à cette mission — qui viennent s'ajouter à ceux des deux unités d'instruction de sécurité civile (*le Monde* du 27 mai) — comprennent deux unités militaires spécialisées, installées au camp des Garrigues et à Brignoles (Var) ; six unités militaires de la Ve région militaire placées en alerte avec préavis de deux heures, sous l'autorité de trois états-majors tactiques ; deux hélicoptères SA 330 Puma.

L'effectif total de ce dispositif est d'environ mille deux cents hommes, chargés de la surveillance des zones sensibles et des premières mesures de lutte anti-incendies.

Le Monde

économie

C.E.E.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Un impôt de solidarité au profit de la Grande-Bretagne

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment régler de manière durable — et sans affecter les principes de base de la Communauté — le problème de la contribution britannique au budget européen ? Le jeu spontané des règles de la Communauté aboutit à ce que les Britanniques versent beaucoup plus au budget qu'ils n'en reçoivent. En mai 1980, ils ont déjà obtenu que cette situation « inacceptable » soit corrigée, pendant deux ou trois ans, par une contribution supplémentaire des pays partenaires. C'est ce qui se passera après 1982 qui est maintenant en cause.

Comment, par la même occasion, calmer les critiques adressées par l'Allemagne (qui trouve qu'elle paye trop) et par l'Italie (qui estime qu'elle ne reçoit pas assez) au fonctionnement de la Communauté, de sa politique agricole commune (PAC) et de sa réglementation financière ? Tel était l'objet du mandat confié, le 30 mai 1980 à la Commission par le conseil des ministres des Neuf en complément de l'accord sur l'affaire budgétaire britannique.

De notre correspondant

Le rapport sur lequel la Commission travaille depuis plusieurs mois va être transmis aux gouvernements dans le courant de la semaine. Ainsi sera donné le coup d'envoi d'une importante négociation qui devrait aboutir à une sorte de ravalement de la façade communautaire. Il s'agit pour les Dix, las des querelles permanentes, d'essayer de définir la meilleure façon de vivre ensemble en ces temps de crise, de ressources limitées (les Allemands de l'Ouest et les Britanniques refusent l'idée d'un déplafonnement des ressources propres communautaires) et avec un membre, le Royaume-Uni, dont l'intégration à la Communauté, dominée par la PAC, demeure par la force des choses incomplète.

Si l'on va à l'essentiel, la Commission suggère comme voie principale qu'une compensation financière, qui devrait se situer autour de 1 milliard d'ECU (6 milliards de francs), soit donnée chaque année au Royaume-Uni. Celle-ci serait fournie provisoirement, mais aucune échéance ne sera indiquée. Elle serait prise en charge par l'ensemble des autres Etats par le biais d'un « correctif agricole », lequel constitue l'innovation majeure du document. Les pays agricoles les plus riches devraient consentir un effort relativement plus substantiel.

Quel chemin parcouru depuis le conseil européen de Dublin, en novembre 1979, où les chefs de gouvernement confrontés à la demande pressante des Britanniques paraissaient trouver inimaginable et presque indécent que la réduction de la contribution de Londres au budget (dont de surcroît il était évident à l'époque qu'elle ne pourrait être qu'étroitement limitée dans le temps) puisse dépasser de façon substantielle 500 millions d'ECU, soit 3 milliards de francs par an.

La Commission souhaite qu'apparaisse le fait que cette réduction ne sera pas limitée à un simple exercice budgétaire. Le rapport compte donc quelques pages sur les secteurs où il faudrait agir de manière solidaire pour faire en sorte que la Communauté, par son existence, puisse contribuer à une croissance plus forte. On reste cependant dans l'à-peu-près en se gardant par exemple d'indiquer comment effectuer cette relance européenne dans une Communauté à douze où, en raison du nombre et des différences de situation, la conciliation des intérêts nationaux deviendra une tâche très lourde.

La partie suivante traite des aménagements à apporter à la PAC avec pour objectif de réduire les dépenses engagées pour le soutien des marchés. Les réformes préconisées s'articulent autour de cinq points :

1) Pour certains produits, tel le blé, où la Communauté non seulement est autosuffisante mais dispose d'un volant croissant d'exportations, il faudrait faire en sorte que les prix communautaires se rapprochent graduellement des prix mondiaux, du moins lorsque ceux-ci ont une signification économique (le rapport met l'accent sur le fait que tous les pays producteurs importants subventionnent leur agriculture, la Communauté pas davantage que les Etats-Unis, et que par conséquent la notion de prix mondial doit être abordée avec prudence). En clair, cela signifie que pour ces produits, il faudra programmer une baisse des prix ;

2) Il est suggéré de fixer produit par produit des objectifs de production communautaire. Au-delà de ce seuil, sorte de quantum communautaire, jouera la coresponsabilité des agriculteurs. Autrement dit, le soutien sera réduit, les prix par exemple seront diminués ;

3) Pour compenser une politique de prix agricoles qui tiendra de la sorte davantage compte du marché et non plus seulement du revenu, la Commission ouvre avec prudence la porte à l'octroi d'aides directes. Elles joueraient surtout au profit de petits agriculteurs qui seraient sans doute les plus affectés par une politique de prix plus rigoureuse ;

4) L'aide financière accordée par la C.E.E. à la modernisation de l'agriculture (section « Orientation » du Front européen agricole) devrait plus que par le passé être concentrée sur les régions rurales les plus pauvres de la Communauté. Il est fait par ailleurs référence à la nécessité de mieux traiter les productions méditerranéennes, actuellement favorisées par rapport aux productions du Nord ;

5) L'effort demandé aux agriculteurs devrait avoir comme contrepartie une politique extérieure agricole plus active : moins de brèches dans la protection du Marché commun ; plus de dynamisme à l'exportation.

L'idée des auteurs de cette esquisse d'une réforme de la PAC n'est certainement pas de détruire celle-ci ; ni même de la mettre radicalement en cause, mais de faire des économies et d'engager quelques crédits pour aider à régler le problème budgétaire et, en même temps, ce second objectif étant aussi important que le premier, d'essayer de donner le départ à une politique agricole commune qui ne serait plus contestée. Malheureusement, ce texte qui se veut politique (et dont la Commission, contre l'avis de ses services, a choisi d'écarter des annexes explicatives produit par produit) demeure très imprécis, ouvrant ainsi inévitablement la porte à des interprétations contradictoires et à de dangereuses surenchères.

Un déséquilibre chronique

La partie suivante du rapport concerne ce qu'on appelle les politiques structurelles, c'est-à-dire la politique sociale et régionale. Celles-ci, peu efficaces, n'ont de régional et de social que le nom et s'analysent en fait pour l'essentiel comme des tranferts financiers limités, au profit des pays les moins riches.

La Commission suggère de reconnaître clairement cette situation, de ne plus faire semblant de mettre en œuvre une politique régionale. L'idée est de concentrer plus nettement que jusqu'ici les crédits disponibles sur les pays et les régions les plus pauvres. De même les crédits du Fonds social devraient être plus concentrés sur quelques objectifs clairement définis. La traduction comptable d'un tel infléchissement serait sans doute un peu moins d'argent pour la France (qui actuellement bénéficie assez largement du Fonds régional), un peu plus pour l'Italie, l'Irlande, le Royaume-Uni et la Grèce. Ces fonds structurels devraient être dotés dorénavant en matière agricole, de crédits plus importants.

Vient enfin le cœur du rapport, le vrai problème, celui de l'aide au Royaume-Uni. La Commission a rejeté l'idée chère aux Britanniques de « solde net ». Cela veut dire que l'appartenance à la Communauté représente divers avantages qui ne sont pas tous d'ordre comptable. Le fait d'être contributeur net ne donne pas droit automatiquement et complètement à compensation.

Deuxième idée : la Commission constate que les dépenses qui résultent de la PAC mérite un examen particulier : le Royaume-Uni, contrairement à tous les autres Etats membres, possède une agriculture performante, mais de taille très modeste et ne peut donc espérer tirer un bénéfice net de la PAC. Le fait qu'il existe une seule grande politique commune, la politique agricole, aboutit donc au détriment du Royaume-Uni, à une situation de déséquilibre chronique sur le plan budgétaire.

La Commission estime qu'il y a lieu de compenser en partie le déficit net que connaît le Royaume-Uni du fait de la partie agricole du budget. La correction ne serait plus établie, comme c'est le cas pour 1980 et 1981, en prenant comme base de calcul la totalité du déficit net du Royaume-Uni dans le budget européen. Ceci constitue un progrès pour ceux qui ont devant eux la perspective de payer pour les Britanniques. La différence n'est pas négligeable : si l'on prend les chiffres de 1981, la compensation — qui ne serait pas intégrale — devrait être calculée sur la base d'un déficit agricole de 1,2 milliard d'ECU (7,2 milliards de francs) au lieu d'un déficit net total de 1,8 milliard d'ECU (10,8 milliards de francs).

Comment serait financé cet impôt de solidarité réclamé au profit du Royaume-Uni - Chacun y prendra sa part. Mais la Commission, se basant sur l'existence de la PAC comme seule vraie politique commune, propose que les pays prospères, et qui profitent largement de la PAC, soient plus taxés que les autres. Ce « correctif agricole » dont il n'est pas précisé comment il fonctionnera exactement, devrait permettre de réduire le bénéfice net aujourd'hui très substantiel que tirent les pays du Bénélux et le Danemark du budget européen. L'Allemagne fédérale supporterait relativement moins qu'aujourd'hui le poids des compensations à la Grande-Bretagne. La France, nous dit-on, serait dans une situation de quasi égalité. A vérifier.

Une chose est claire cependant : par les sacrifices financiers qu'elle impose au profit du Royaume-Uni, par l'incertitude qu'elle fait planer sur l'avenir du Marché commun agricole, la réorganisation agricole budgétaire préconisée par la Commission devient une source de préoccupation majeure pour le gouvernement français.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

La balance des paiements courants a été nettement excédentaire au premier trimestre

Washington *(A.F.P.)*. — L'excédent de la balance courante des Etats-Unis s'est fortement accru au premier trimestre, représentant 3,1 milliards de dollars contre 1,39 milliard (chiffre révisé) au quatrième trimestre de 1980. Le département du commerce révise en forte hausse le surplus de la balance des comptes courants, pour l'ensemble de 1980, qui s'élève à 3,7 milliards de dollars contre seulement 118 millions précédemment indiqués. Il s'agit de l'excédent annuel le plus important enregistré par les Etats-Unis depuis 1976 (4 milliards). Le département a aussi révisé ses chiffres pour 1979, la balance ayant enregistré un excédent de 1,4 milliard de dollars, alors qu'un déficit de 705 millions avait jusqu'ici été signalé.

Autre raison : la croissance réelle de l'économie au premier trimestre a été, une nouvelle fois, révisée en hausse, s'établissant à 8,6 % en rythme annuel. Cette forte croissance, qui a surpris, avait été évaluée à 8,40 % lors d'une première révision des statistiques il y a un mois (6,5 % initialement). Il s'agit de la plus forte croissance de l'économie américaine depuis celle de 9 % en rythme annuel au deuxième trimestre de 1976. Au dernier trimestre de 1980, la croissance avait été de 3,8 % (2,4 % au troisième trimestre). Ces chiffres tiennent compte de l'effet de l'inflation, estimée pour le premier trimestre à 9,8 % en taux annualisé.

Les analystes estiment généralement que la croissance au premier trimestre a anticipé, suite à des rabais au niveau des ventes (notamment pour les automobiles), celle des mois ultérieurs. Ils s'attendent à une forte pause au second trimestre. Le gouvernement envisage une croissance faible ou nulle aux deuxième et troisième trimestres et compte sur une certaine reprise au dernier trimestre, si le programme économique du président est approuvé par le Congrès.

AGRICULTURE

L'OUVERTURE DU CONSEIL DE LA F.A.O.

« Le tiers-monde est comme ligoté »

déclare M. Saouma

De notre correspondante

Le conseil de la F.A.O. (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'ouvre ce lundi 22 juin à Rome. Le principal objet à l'ordre du jour est le programme de travail et le budget de la F.A.O. pour 1982-1983.

Celui-ci s'élève à 414 millions de dollars, soit une augmentation de 22,3 millions de dollars. Dans son allocution d'ouverture, M. Saouma, directeur général de la F.A.O., a souligné que cette progression « *ne suffirait même pas à acheter un bombardier de moyenne portée* » (1).

« *Sur tous les fronts ou presque, nos grandes idées généreuses perdent du terrain*, a déclaré encore M. Saouma. *Partout, nos efforts pour instaurer un nouvel ordre économique international sont tenus en échec.* » Il a cité alors l'impossibilité rencontrée pour atteindre les objectifs d'aide à l'agriculture, de l'aide alimentaire de la réserve internationale alimentaire d'urgence.

« *Le tiers-monde*, a ajouté M. Saouma, *est comme ligoté dans une camisole de force : plus il se débat, plus il s'affaiblit. S'il en est ainsi, ce n'est pas que le monde soit gouverné par des imbéciles et des canailles. Non, nous sommes tous victimes de l'inexorable pression d'un ordre économique international fissuré mais qui tient encore bon.* »

Reconnaissant la montée de l'exaspération suscitée par l'inflation, le chômage et la réduction des dépenses publiques dans les pays développés, M. Saouma a cependant conclu que « *le jugement des générations futures sera particulièrement impitoyable s'il s'avère que la réaction des états* [au sort des affamés, des malheureux et des pauvres] *a été non seulement insuffisante mais encore réduite au moment où l'aide était plus nécessaire que jamais* ».

(1) A titre de comparaison, le budget de l'organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a été fixé à 469 millions de dollars et celui des Nations unies à 1,25 milliard de dollars.

SOCIAL

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La condamnation de la politique « raciale criminelle » de Pretoria

De notre correspondant

Genève. — Les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, participant à la Conférence internationale du travail, ont adopté à la fin de la semaine dernière, par 334 voix sans opposition, une condamnation particulièrement sévère de l'apartheid. Il s'agit d'une condamnation de « *la politique raciale dégradante, criminelle (...) du gouvernement sud-africain* ».

Seuls le délégué gouvernemental des Etats-Unis, les délégués employeurs du Honduras et la totalité de la délégation du Malawi se sont abstenus.

Il est recommandé que la prochaine Assemblée générale des Nations unies demande à tous les membres de l'ONU d'exercer un embargo effectif sur les livraisons d'armes et de pétrole à l'Afrique du Sud. Toutes les relations politiques, diplomatiques, culturelles, commerciales et sportives devraient être rompues avec Pretoria. L'émigration et le tourisme devraient être découragés ainsi que les investissements de capitaux privés. Le texte préconise une assistance aux Etats voisins de l'Afrique du Sud afin de leur permettre de diminuer les migrations de leur main-d'œuvre vers ce pays.

L'Organisation internationale du travail est priée d'« *accroître l'assistance technique aux mouvements de libération, aux travailleurs noirs et à leurs syndicats indépendants en Afrique du Sud* ». Un fonds spécial en faveur de ces travailleurs, auquel contribueraient volontairement les gouvernements, les syndicats de travailleurs et les organisations patronales, devrait être créé, ce qui permettrait au BIT d'élargir son assistance dans les domaines de la lutte pour l'élimination de la législation discriminatoire du travail, la formation professionnelle, la sécurité et l'hygiène du travail, le développement rural, l'éducation ouvrière, le développement des coopératives ainsi que la lutte pour l'égalité des traitements pour les travailleuses. — I. V.

M. JEAN AUROUX SOUHAITE LE DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

M. Jean Auroux, ministre du travail, a déclaré samedi 20 juin, au vingt-sixième congrès de la Coopération ouvrière — qui a réuni six cents délégués à Vichy — qu'il s'emploierait à faire avancer le mouvement coopératif. « *Vous aurez notre appui dans les secteurs nouveaux, et notamment les loisirs, le temps libre, les technologies nouvelles* », a promis M. Auroux. « *C'est par votre canal*, a-t-il poursuivi, *que la classe ouvrière doit trouver l'expression la plus large du dialogue avec une nouvelle génération de dirigeants. Plus que jamais, nous avons besoin de convaincre les différents partenaires sociaux. Aux uns, nous devons montrer les dimensions sociales de l'entreprise, aux autres les dimensions économiques.* »

Sensibles à ces propos « positifs », comme à ceux de M. Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, qui était intervenu le jeudi 18 juin en tant que président du conseil supérieur de la coopération, les congressistes ont appelé les coopérateurs à « *participer activement à la vie sociale et culturelle* ».

La réduction de la durée du travail

LA NÉGOCIATION A REPRIS

La négociation sur la réduction de la durée du travail s'est ouverte le lundi 22 juin à Paris dans la matinée entre les représentants du Centre national du patronat français (C.N.P.F.) et ceux de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C.

Cette séance avait été décidée lors de la rencontre de ces organisations avec M. Pierre Mauroy, premier ministre, le 12 juin à l'hôtel Matignon à Paris. A l'issue de cette rencontre M. Edmond Maire pour la C.F.D.T. avait souligné que si le C.N.P.F. refusait d'accepter en préalable l'objectif de la semaine de trente-cinq heures, on irait vers un « *conflit ouvert* ».

M. Pierre Mauroy avait, le 12 juin, incité les partenaires (patronat et syndicats) à négocier, et les avait invités à se retrouver en octobre pour faire le bilan de la négociation sur la réduction de la durée du travail.

Ce 22 juin, après deux heures de discussions sans grand résultat les divers participants ont cependant manifesté une certaine volonté d'aboutir à un accord d'ici à l'automne.

Le C.N.P.F. a proposé une nouvelle rencontre le 6 juillet. Auparavant, il remettra à ses partenaires un « mémorandum » reprenant ses propositions passées sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Il reposera, en particulier, le problème de la compensation pour les entreprises des hausses de coûts entraînées par les mesures sociales envisagées.

Tous ont accepté le prochain rendez-vous patronal. Des leaders syndicaux présents, seul M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a « *affiché une certaine satisfaction* ».

FISCALITÉ

Comment jouera le prélèvement exceptionnel sur les revenus encaissés en 1980

Le projet de loi de finances rectificatives, qui sera discuté au Parlement lors de sa session de juillet, prévoit un impôt exceptionnel sur les hauts revenus perçus en 1980. Si les députés ne modifient pas le projet, celui-ci s'appliquera au taux de 25 % aux contribuables dont l'impôt devait dépasser 100 000 F en 1981 avant déduction de l'avoir fiscal. Ainsi, pour un montant d'impôt de 120 000 F payable en 1981, la majoration serait de 5 000 F (25 % de 20 000 F).

Cet impôt exceptionnel sera recouvert au cours du quatrième trimestre 1981. Il ne touchera qu'environ 108 000 contribuables sur quinze millions.

La majoration de l'impôt sur le revenu sera due lorsqu'un contribuable aura perçu en 1980 des salaires supérieurs à 25 300 F par mois pour une part, 31 200 F par mois pour deux parts, 35 800 F par mois pour trois parts.

Voici différents exemples qui montrent comment jouera cet impôt pour des salariés et des non-salariés.

1) SALARIÉ CÉLIBATAIRE (une part)

Salaire perçu (en francs) en 1980	(par mois)	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale
310 000	(25 833)	103 078	33,25 %	770	33,50 %
350 000	(29 167)	120 358	34,40 %	5 090	35,34 %
400 000	(33 333)	141 958	35,49 %	10 !90	38,11 %
500 000	(41 667)	193 078	38,62 %	23 !70	43,27 %
600 000	(50 000)	253 078	42,18 %	38 270	48,66 %
700 000	(5! 333)	313 078	44,73 %	53 270	52,34 %

2) SALARIÉ MARIÉ (deux parts)

Salaire perçu (en francs) en 1980	(par mois)	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale
400 000	(33 333)	111 115	27,78 %	2 779	28,47 %
500 000	(41 667)	162 235	32,45 %	15 559	35,56 %
600 000	(50 000)	222 235	37,04 %	30 559	42,13 %
700 000	(58 333)	282 235	40,32 %	45 "59	46,83 %

3) SALARIÉ MARIÉ AVEC DEUX ENFANTS (trois parts)

Salaire perçu (en francs) en 1980	(par mois)	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale
400 000	(33 333)	90 170	22,54 %	0	mchangé
500 000	(41 667)	132 983	26,60 %	8 246	28,25 %
600 000	(50 000)	191 393	31,90 %	22 848	35,71 %
700 000	(58 333)	251 393	35,91 %	37 848	41,32 %

4) NON-SALARIÉ CÉLIBATAIRE (une part)

(hors centre de gestion)

Revenu imposable en 1980	(par mois)	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale (1)
250 000	(20 833)	119 !58	47,66 %	4 790	49,58 %
300 000	(25 000)	149 158	49,72 %	12 290	53,72 %
400 000	(33 333)	209 158	52,29 %	27 290	59,11 %
500 000	(41 667)	269 158	53,83 %	42 290	62,29 %
600 000	(50 000)	329 158	54,86 %	57 290	64,41 %
700 000	(58 333)	389 158	55,59 %	72 290	65,92 %

(1) Comme on le verra la notion de pression fiscale n'est pas exactement comparable d'une catégorie à l'autre. Le poids de l'impôt est tantôt rapporté au salaire perçu, tantôt rapporté au revenu imposable ou au revenu brut.

5) NON-SALARIÉ MARIÉ (deux parts)

(hors centre de gestion)

Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale
250 000........	89 315	35,73 %	0	35,73 %
300 000........	118 315	39,44 %	4 579	40,96 %
400 000........	178 315	44,58 %	19 579	49,47 %
500 000........	238 315	47,66 %	34 579	54,58 %
600 000........	298 315	49,72 %	49 579	57,98 %
700 000........	358 !15	51,19 %	64 579	60,41 %

6) NON-SALARIÉ MARIÉ AVEC DEUX ENFANTS (trois parts)

(hors centre de gestion)

Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majoration (en francs)	Nouvelle pression fiscale
250 000........	73 070	29,23 %	0	29,23 %
300 000........	95 570	31,86 %	0	31,86 %
400 000........	147 723	36,93 %	11 931	39,91 %
500 000........	207 473	41,49 %	26 868	46,87 %
600 000........	267 473	44,58 %	41 868	51,56 %
700 000........	327 473	46,78 %	56 868	54,91 %

7) NON-SALARIÉ CÉLIBATAIRE (une part)

(adhérent d'un centre de gestion ou d'une association agréée) (1)

Revenu brut (1980)	Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Montant de la majorat. (en francs)	Nouvelle pression fiscale (2)
250 000......	210 000	95 158	38,1 %	4 790	40 %
300 000......	255 000	122 158	40,7 %	12 290	44,8 %
400 000......	345 000	176 158	44 %	27 290	50,8 %
500 000......	444 000	235 558	47,1 %	42 290	55,8 %
600 000......	544 000	295 558	49,3 %	57 290	58,8 %
700 000......	644 000	355 558	50,8 %	72 290	61,1 %

(1) La différence par rapport au régime fiscal commun du non salarié est une abattement de 20 % jusqu'à 150 000 F de bénéfice et de 10 % sur la tranche de bénéfice allant de 150 000 F à 400 000 F.

(2) Pression fiscale calculée ici par rapport au revenu brut.

8) NON-SALARIÉ MARIÉ (deux parts)

(adhérent d'un centre)

Revenu brut (1980)	Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial pression fiscale	Impôt majoré Montant de la majorat.	Impôt majoré Nouvelle Pression fiscale
250 000......	210 000	68 681	27,4 %	0	27,4 %
300 000......	255 000	92 065	30,7 %	0	30,7 %
400 000......	345 000	145 315	36,3 %	11 329	39,2 %
500 000......	444 000	204 715	40,9 %	26 179	41,5 %
600 000......	544 000	264 715	44,1 %	41 179	44,8 %
700 000......	644 000	324 715	46,3 %	56 179	54,4 %

9) NON-SALARIÉ MARIÉ AVEC DEUX ENFANTS (trois parts)

(adhérent d'un centre)

Revenu brut (1980)	Revenu imposable en 1980	Impôt initial (en francs)	Impôt initial Pression fiscale	Impôt majoré Montant de la majorat.	Impôt majoré Nouvelle pression fiscale
250 000......	210 000	55 511	22,2 %	0	22,2 %
300 000......	255 000	75 328	25,1 %	0	25,1 %
400 000......	345 000	118 822	29,5 %	11 931	32,5 %
500 000......	444 000	173 873	34,8 %	26 868	40,1 %
600 000......	544 000	233 873	39 %	41 868	45,9 %
700 000......	644 000	293 873	42 %	56 868	50,1 %

est un abattement de 20 % jusqu'à 150 000 F de bénéfice et de 10 % sur la tranche de bénéfice allant de 150 000 F à 400 000 F. Plus de 200 000 non-salariés bénéficient maintenant de ce régime.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

ETATS-UNIS

● *La productivité de l'industrie américaine* a augmenté de 5.6 % (en taux annuel) au premier trimestre de 1981, après avoir diminué de 0.1 % au dernier trimestre de 1980) Par rapport aux trois premier mois de l'an dernier, la progression a été de 2.9 % Secteur financier compris — mais agriculture exclue. — la productivité s'est améliorée de 4 % de janvier à mars (+ 4.3 % pour l'ensemble du secteur privé). — *(Agefi.)*

ZAIRE

● DEVALUATION DU ZAIRE. — Le zaire a été dévalué de 40 % vendredi 19 juin. Cette dévaluation, la troisième en l'espace de deux ans, était attendue depuis plusieurs mois. Elle a été décidée à la suite des pressions du Fonds monétaire international et à la veille de la réunion, cette semaine à Paris, d'un groupe de pays créanciers, en vue d'examiner la dette extérieure du Zaïre, qui est évaluée à 4.5 milliards de dollars. — *(Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Dans notre information sur l'application de la loi contre le boycottage économique publié dans *le Monde* daté 21-22 juin, l'omission de deux lignes a rendu peu compréhensible le début du troisième paragraphe. Il fallait lire : « *Il s'agissait concrètement de permettre à la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) de garantir les contrats passés entre des entreprises françaises et des pays arabes, même s'ils concluaient une clause discriminatoire.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	SIX MOIS
$ E.-U.....	5,6440	5,6490	− 50	+ 45	− 20	+ 25	+ 120	+ 340
$ can.	4,6905	4,6935	− 60	− 20	− 100	− 45	− 200	− 85
Yen (100)	2,5350	2,5400	+ 200	+ 240	+ 450	+ 490	+1170	+1250
DM	2,3890	2,3925	+ 120	+ 145	+ 220	+ 255	+ 600	+ 720
Florin ...	2,1470	2,1510	+ 110	+ 140	+ 205	+ 240	+ 580	+ 685
F.B. (100)	14,5990	14,6200	+ 360	+ 550	+ 815	+1110	+1605	+2385
F.S.	2,7480	2,7525	+ 200	+ 235	+ 380	+ 430	+1000	+1150
L (1 000)..	4,7880	2,7935	− 455	− 330	− 700	− 520	−1740	−1370
£	11,2200	11,2360	+ 575	+ 715	+1000	+1190	+2530	+3035

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/8	11 7/8	12 3/16	12 9/16	12 1/4	12 5/8	12 5/16	12 11/16
$ E.-U....	19 1/4	19 5/8	19 1/4	19 5/8	17 13/16	18 3/16	16 11/16	17 3/16
Florin ...	11 1/4	12	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8
F.B. (100)	13 1/2	14 1/2	14	15	14	15	15	16
F.S.	1 1/8	1 7/8	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 7/8	9 7/8	12 3/8
L (1 000)	22	23	22 1/4	23 1/4	22 1/4	23 1/4	21 3/4	23 1/4
£	11 1/8	11 7/8	11 3/4	12 3/8	12 3/16	12 7/8	12 5/8	13 1/4
F. français	19 1/4	20 3/4	19 3/4	21 1/4	19 3/4	21 1/4	18 1/2	19 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises, tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 juin 1981 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1980. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 92 292 532,32 francs (dont 6 553 072,32 francs de plus-values nettes) contre, en 1979, 82 884 250,18 francs (dont 3 754 634,45 francs de plus-values nettes).

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 84 830 625 F correspondant à un dividende de 14,85 F par action, en augmentation de 10 % sur celui de l'exercice précédent ; le report à nouveau étant, par ailleurs, accru de 908 835 F, soit 0,16 F par action.

Le dividende sera mis en paiement le 16 juillet 1981, contre remise du coupon n° 16 A pour 11,80 F et du coupon n° 16 B pour 3,05 F (exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques). L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que, dans l'état actuel de la législation, cette exonération n'est acquise que pour les coupons encaissés avant le 31 décembre 1981.

L'assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé les mandats d'administrateurs de la Société générale et des Assurances générales de France-Vie et les mandats de censeurs de M. Jack Frances, de M. Jean Lamey et de la Banque industrielle et mobilière privée.

* * *

Le président rend tout d'abord hommage à la mémoire de M. Michel Caplain, président de la Compagnie financière de Suez et censeur de la société, récemment décédé. Il rappelle le rôle éminent joué par lui lors de la constitution de Simco et l'intérêt qu'il a toujours porté au développement de la société.

Il indique ensuite que la vie de la société au cours du premier semestre 1981 s'inscrit dans la continuité de 1980 :

— La gestion du patrimoine s'avère satisfaisante et le montant des loyers appelés au titre du premier semestre est en augmentation de 15,60 %, progression qui tient tout à la fois au jeu des indices et au supplément de loyers d'une année sur l'autre dû à l'immeuble de la rue Championnet à Paris mis en service en 1980.

— La société poursuit son programme d'entretien des immeubles apportant un soin attentif aux mesures propres à réduire les charges et notamment celles liées aux dépenses d'énergie.

— La politique de rajeunissement progressif du patrimoine se traduit par :

● La mise en vente par appartement de l'immeuble de Vitry ;

● La mise en service en mars dernier d'un nouvel immeuble de bureaux à Saint-Quentin-en-Yvelines, la moitié des surfaces étant d'ores et déjà donnée en location ;

● La décision de principe de réaliser deux nouveaux programmes : l'un de bureaux, rue Paul-Vaillant-Couturier, à Levallois-Perret, l'autre d'habitation, rue des Ardennes, à Paris, ce dernier programme étant toutefois subordonné à diverses autorisations administratives.

En ce qui concerne le contentieux du manoir de Saint-André-de-Nice, la procédure se poursuit en vue de fixer le montant des sommes à revenir à la société. La Cour de cassation devrait, par ailleurs, rendre, avant la fin de l'année, son arrêt sur les pourvois en cassation déposés par les hommes de l'art condamnés à indemniser votre société.

Le président indique que des démarches seront prochainement effectuées auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir la reconduction de l'autorisation donnée aux actionnaires personnes physiques de pratiquer un abattement fiscal sur les dividendes des sociétés immobilières d'investissement.

Le président précise enfin que les résultats prévisionnels de l'exercice permettent d'escompter une nouvelle progression du dividende. Il attire l'attention sur l'importance de la chute des cours de l'action pendant ces dernières semaines qui conduit à un rendement du titre supérieure à 8 % et à une valeur moyenne du mètre carré de patrimoine à Paris et en région parisienne de l'ordre de 3 000 F. Le simple énoncé de ces deux chiffres souligne le caractère anormal de cette décote, ce qui permet de penser que celle-ci — liée en grande partie à la conjoncture — ne devrait être que provisoire.

scac

Secteurs d'activité :
— **Combustibles : charbons, fuel ;**
— **Bois et matériaux de construction ;**
— **Bricorama ;**
— **Transport international :**
— **Agences de voyages.**

Effectifs : 13 109 *(groupe).*

Principaux actionnaires :
— **Société alsacienne de participations industrielles (A.L.S.P.I.) ;**
— **Compagnie financière de Suez ;**
— **Compagnie française de crédit et de banque.**

Nombreuses filiales et participations.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin, sous la présidence de M. Rh.-Poulenc, président directeur général, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui se soldent par un bénéfice net de 25,1 millions de francs.

Le dividende a été fixé à 14,50 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 7,25 F. Rappelons que pour les exercices 1979 et 1978, il avait été distribué respectivement 11,50 F plus 5,75 F d'avoir fiscal et 10 F plus 5 F d'avoir fiscal.

Le président a précisé que le bénéfice consolidé s'est élevé pour l'année 1980 à 45,9 millions de francs, dont 42,3 millions de francs pour la part du groupe. La valeur mathématique consolidée de l'action S.C.A.C. ressort au 31 décembre 1980 à 439 F.

Le président a indiqué enfin que l'activité du groupe en métropole au cours du premier semestre 1981 a été dans l'ensemble moins favorable mais que les résultats au 30 juin de la société mère devraient néanmoins se situer à un niveau sensiblement égal à ceux du même semestre de l'année précédente.

L'assemblée générale extraordinaire qui devait avoir lieu à l'issue de l'assemblée générale ordinaire n'a pu se tenir faute d'obtenir le quorum requis. Elle est donc reportée à une date ultérieure.

COCHERY

L'assemblée générale annuelle de COCHERY, tenue le 18 juin sous la présidence de M. Pierre Huet, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 980 millions de francs contre 846 millions de francs en 1979. Après 26 millions de francs d'amortissements, S.A.M. comprise, le résultat net ressort à 8,756 millions de francs.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a décidé la mise en paiement le 7 septembre d'un dividende de 5 F par action, contre 4 F l'an dernier, ce qui, compte tenu de l'impôt de 2,5 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), représente un revenu global de 7,5 F par action.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a décidé, en application de la loi du 24 octobre 1980, de porter le capital de 43 875 000 F à 45 191 250 F par création de 26 325 actions à répartir entre les membres du personnel réunissant les conditions requises par cette loi. Elle a également décidé de changer la dénomination de la société qui devient « COCHERY » au lieu de ENTREPRISES ALBERT COCHERY.

* * *

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé en 1980 à 1 milliard 775 millions de francs contre 1 400 millions de francs hors taxes l'année précédente

Le bénéfice net consolidé se monte à 17 101 millions de francs contre 12 208 millions de francs.

* * *

A fin mai 1981, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 670 millions de francs hors taxes, en progression de 18 % sur celui de l'an dernier.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

L'assemblée générale mixte s'est tenue à Lyon le 12 juin 1981, sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui font ressortir un bénéfice net de 37 665 383,88 F comprenant un montant de plus-values nettes à long terme de 1 562 238,82 F contre un bénéfice de 35 178 469,92 F dont 2 741 971,68 F de plus-values nettes à long terme l'exercice précédant.

Elle a décidé la mise en paiement à partir du 1[er] juillet 1981 d'un dividende de 11 F dont 2,38 F non déclarables à l'impôt sur le revenu contre remise des coupons n[os] 39 A et 39 B.

La société avait, à fin 1980, un patrimoine de 3 656 appartements représentant 273 945 mètres carrés habitables et 26 012 mètres carrés de surfaces commerciales.

La politique de restructuration du patrimoine sera poursuivie avec prudence et en fonction des opportunités du marché immobilier.

BANQUE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 25 mai 1981, sous la présidence de M. Jean Deflassieux, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Nous rappelons que le Crédit Lyonnais a pris une participation de 35 % dans la B.D.E.I., dont le capital a été, de ce fait, porté de 30 millions à 45 millions de francs, en décembre dernier.

Les résultats font apparaître un bénéfice net de 3 372 953,53 F, contre 2 017 375,00 F à fin 1979.

L'année 1980 a été marquée par un important développement des activités de la banque. C'est ainsi que le total du bilan dont le montant s'établit, à fin 1980, à 970 millions, marque un accroissement de 70 % par rapport à l'année 1979, tandis que les chiffres hors bilan progressent de 77 %.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, a décidé de répartir de la façon suivante, le bénéfice net de l'exercice clos, au 31 décembre 1980, qui, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, s'élève à 3 418 502,19 F :
— Réserve légale 400 000,00
— Réserve générale .. 3 000 000,00
— Report à nouveau.. 18 502,19

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JUIN

Pas de réaction excessive au résultat des élections

La Bourse de Paris n'a enregistré aucune réaction, ce lundi, à l'annonce du résultat des élections législatives, et la séance, consacrée à la liquidation générale, s'est déroulée dans le calme le plus complet.

D'entrée de jeu, l'indicateur instantané reflétait une faible hausse de 0,3 % qui devait ultérieurement bénéficier d'un léger coup de pouce, à 0,4 %. Au dire des professionnels, la sanction des urnes n'a déclenché aucun réflexe particulier et, en l'absence de ventes conséquentes, il a suffi de quelques ordres d'achats pour entraîner cette résistance des actions françaises.

Ce courant acheteur provenait, comme à l'accoutumée, des investisseurs institutionnels qui continuent à être pratiquement les seuls animateurs du marché.

A l'exception de quelques titres dont la cotation a dû être retardée en raison d'un excédent d'achats (Sagem, CIT-Alcatel) ou, au contraire, d'offres (Chargeurs réunis, Cetelem, Olida, Penarroya), les écarts sont modérés dans les deux sens.

Ainsi, Imétal, Sogerap, Prétabail, La Redoute s'adjugent 5 % environ tandis qu'on relève des replis sensiblement du même ordre sur Saupiquet, C.F.D.E., Fives-Lille et, nettement plus accentués sur Cetelem (– 22 %) et Penarroya (– 10 %).

Les valeurs étrangères sont assez maussades dans leur ensemble, la « devise-titre » cotant un cours de gré à gré de 6,16 F environ.

Sur le marché de l'or, enfin, le lingot et le napoléon marquent quelques progrès, à 91 985 F (+ 985 F) et 860,10 F (+ 9,10 F) respectivement tandis que le métal fin affichait 462 dollars l'once ce matin à Londres à l'issue de la « cotation par opposition ».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANOFI. — Bon début d'année pour cette filiale à 62 % du groupe Elf-Aquitaine, le chiffre d'affaires consolidé ayant progressé de 19 %, à 2,5 milliards de francs, durant les cinq premiers mois de l'exercice en cours. Ce taux d'augmentation devrait pouvoir être maintenu tout au long de l'année, selon le président, M. René Sautier. Interrogé sur la filiale commune qui va être mise sur pied avec la firme américaine Home Products, sous le nom de Sanofi U.S.A., l'entreprise française en détenant 51 %, le président a indiqué que cette filiale fonctionnera de façon autonome dès qu'elle aura atteint un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars.

C.G.E.E.-ALSTHOM. — Cette filiale du groupe C.G.E. vient de se voir confier par la société d'électricité péruvienne Electroperu un contrat de quelque 250 millions de francs portant sur la fourniture d'équipements d'interconnexion du réseau électrique de la région de Mantaro. Ce contrat, qui comporte la fourniture, le montage et la mise en service de ces équipements, est financé par un prêt de la Banque internationale de développement (BID).

SYNTHÉLABO. — Cette firme pharmaceutique, filiale du groupe l'Oréal, a conclu un accord de principe avec la société américaine G.D. Searle en vue de la constitution d'une filiale commune aux Etats-Unis. Cette dernière sera chargée de commercialiser les produits Synthélabo dans ce pays par l'intermédiaire du réseau commercial de Searle selon des modalités dont le contenu n'a pas été rendu public. A titre de comparaison, la division pharmaceutique de Searle a réalisé un chiffre d'affaires de 590 millions de dollars en 1980, les ventes de Synthélabo pour la même période représentant environ 300 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises	76,4	75,4
Valeurs étrangères	132,4	132,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	81,3	80,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/6	22/6
1 dollar (en yens)	223,50	222,40

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	12 juin	19 juin
Valeurs franç. à revenu variable	671,5	695,8
Valeurs étrangères	1772,4	1708,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	96,9	100,4
Assurances	182,5	178,2
Banques et soc. fin.	67,3	67,4
Sociétés foncières	106,6	106,7
Soc. investissem. portef.	93,4	98,7
Agriculture	138,1	144,3
Aliment., brasser., distil.	132	138 3
Automob., cycles et leurs équipem.	43,9	44,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	160,7	168,7
Caoutchouc (Industr. et comm.)	48,4	53,7
Carrièr. salin., charb.	101,5	105,5
Construct. mécan. et naval.	78,7	77,8
Hôtels, casinos, thermal.	145,5	153,8
Imprimeries, papiers, cartons	95,6	97,9
Magasins, comptoirs d'exportation	88,1	94,8
Matériel électrique	89,7	94
Métallurgie com. des prod. métal.	27,3	27,6
Mines métalliques	94,6	101,5
Pétroles et carburants	86,5	90,5
Produits chim. et électro-métall.	103,8	110
Services publics et transp.	92,5	94,4
Textiles	84,6	81,6
Divers	120,6	126,3
Valeurs étrangères	239,8	231,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	79,6	80,2
Sociétés	84,4	84,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	88,9	89,4
Emprunts d'État	89,7	90,5
Emprunts garantis et assimilés	89,3	90
Sociétés	87,5	87,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	77,8	80,7
Produits de base	58,9	60,2
Construction	141	149,1
Biens d'équipement	67,2	69,5
Biens de consomm. durables	54,9	57
Biens de consomm. non durables	67,8	70,5
Biens de consomm. alimentaires	99,4	103,4
Services	145,3	151
Sociétés financières	83,5	83,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	194,7	200,7
Valeurs industrielles	86,3	89,4
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	110,9	110,8

BOURSE DE PARIS — 22 JUIN — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 716	5 668	5 525	5 780
Allemagne (100 DM)	239 390	239 350	230	242
Belgique (100 F)	14 628	14 619	13 850	14 560
Pays Bas (100 fl.)	215 200	215 080	206	217
Danemark (100 krd)	76 180	76 210	73	78
Norvège (100 k)	96 200	95 910	96	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 237	11 249	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 800	9 800	...	...
Italie (1 000 lires)	4 803	4 800	4 646	5
Suisse (100 fr.)	274 920	275 140	267	280
Suède (100 krs)	113 340	112 650	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 840	33 895	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	6 003	6 009	5 800	6
Portugal (100 esc.)	9 050	9 040	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 737	4 710	4 620	4 850
Japon (100 yens)	2 556	2 544	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	90600	91200
Or fin (en lingot)	91000	91985
Pièce française (20 fr)	851	860 10
Pièce française (10 fr)	480	489 90
Pièce suisse (20 fr)	780	799 90
Pièce latine (20 fr)	759	776
Souverain	850	840 20
Pièce de 20 dollars	4280	4060
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1022 50	
Pièce de 50 pesos	4200	4135
Pièce de 10 florins	700	719 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

De nouveau hospitalisé

JEAN-PAUL II SOUFFRIRAIT D'UNE INFECTION PULMONAIRE

De notre correspondant

Rome. — Jean-Paul II a été hospitalisé le 20 juin, à 17 heures, à la clinique Gemelli de Rome, là où il avait été transporté après l'attentat dont il avait été victime le 13 mai. Pour calmer les rumeurs alarmistes qui circulaient dans la capitale, le Saint-Siège a publié un communiqué annonçant que cette hospitalisation avait été rendu nécessaire *« parce qeu, ces dernier jours, le Saint-Père avait connu de persistantes poussées de fièvre qui ont altéré le déroulement normal de la phase post-opératoire, rendant plus lente et moins satisfaisante la reprise de ses forces. Cela a incité les médecins soignants à proposer des examens diagnostiques à exécuter dans des structures hospitalières. »*

Les médecins estiment que les foyers d'infection ne se trouvent pas dans l'appareil gastro-intestinal mais dans l'appareil broncho-pulmonaire. L'une des causes de cet incident pourait être la trop grande activité du pape depuis son départ anticipé de l'hôpital, le 3 juin.

Arrivant le 20 juin à la clinique Mgr Silvestrini, et de son secrétaire d'Etat, Mgr Casaroli, de Mgr Silvestrini, et de son secré taire particulier, M. Stanislaw Dziwisz, Jean-Paul II avait par deux fois béni, debout dans sa Mercedes, el foule des fidèles et des journalistes accourus sur les lieux. — M. S.

A LA COUR DE CASSATION

La pharmacienne qui refuse de vendre des contraceptifs sera rejugée

Mme Germaine Demolombe-Klotz, pharmacienne à Marnay (Haute-Saône), qui s'interdit, en raison de ses convictions, de délivrer des produits contraceptifs, devra être rejugée une fois de plus pour refus de vente, cette fois encore, par la cour d'appel de Lyon (qui l'a déjà relaxée le 8 mai 1980, après cassation d'un arrêt de condamnation de la cour de Dijon). L'arrêt de la cour de Besançon du 8 juillet 1980, qui l'avait condamnée à 600 francs d'amende et avait accordé 1 franc de dommages-intérêts à la cliente éconduite, Mme Jacqueline Fouquet, institutrice à Autet (Haute-Saône) et au Mouvement français pour le planning familial (*le Monde* du 10 juillet 1980), a en effet, au terme de longs débats, été cassé par la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Mongin, conformément aux conclusions de M. Georges Dullin, avocat général. Dans la première affaire, le problème était essentiellement de savoir si l'ordonnance médicale présentée était régulière (elle ne l'était pas) et si la pharmacienne avait personnellement refusé la vente (ce qui n'était pas le cas) (1).

Dans cette seconde affaire, l'ordonnance prescrivant la pilule était conforme à la réglementation, la plaignante ayant pris soin de se renseigner auparavant auprès du procureur du tribunal de Vesoul, ce qui a choqué Me Roger Hennuyer, l'avocat de la pharmacienne, et M. Dullin.

Me Hennuyer a soutenu, à l'appui du pourvoi, que la cour d'appel de Besançon avait insuffisamment motivé le rejet des conclusions de sa cliente qui avaient fait état de la *« mauvaise foi »* de la plaignante venue en compagnie d'une journaliste de *F Magazine* à Marnay, à 50 kilomètres de son domicile, pour acheter la pilule chez Mme Demolombe, exerçant ainsi une véritable *« provocation »*, une *« persécution »* à l'égard de cette *« femme honnête »*. Il a aussi fait valoir que les pharmaciens n'étaient nullement obligés de vendre des contraceptifs et d'en avoir en stock et que le délit de refus de vente n'était nullement constitué.

C'est sur ce dernier point seulement que la chambre criminelle a cassé l'arrêt de la cour de Besançon, précisant : *« ... En mettant à la charge de la prévenue une obligatior à laquelle elle n'était tenue par au-un texte légal, en en déduisant sa culpabilité et en se fondant en outre sur un motif hypothétique, la cour de Besançon a entaché sa décision d'irrégularité. »*

Droit et morale

Les magistrats ne se sont donc pas encore prononcés sur le fond du problème, qui est de savoir si un pharmacien ayant le monopole légal de la vente de médicaments peut ou non se prévaloir d'une clause de conscience pour refuser de vendre un contraceptif.

Me Claire Waquet, plaidant dans l'intérêt des parties civiles, les y avait pourtant invités avec vigueur, stigmatisant l'attitude *« provocatrice »* de Mme Demolombe qui, en distribuant des tracts et en apposant des affiches dans son officine, a rendu publique sa position de principe et *« s'est ingérée ainsi dans la vie privée de ses clientes »*.

« Elle veut imposer sa morale à tous les habitants de Marnay, qui doivent faire des kilomètres pour se procurer la pilule ailleurs », a indiqué l'avocate. *« Mme Fouquet, elle, a fait 50 kilomètres, mais uniquement pour faire constater une attitude condamnable, »* a-t-elle ajouté. *Est-ce là une provocation ? Un professionnel bénéficiant d'un monopole doit se soumettre aux obligations de sa profession. C'est une solution de droit que vous devez adopter, car vous êtes les gardiens du droit, pas les gardiens de la morale. »*

(1) *Le Monde* du 24 novembre 1979.

LES SUJETS DE PHILOSOPHIE AU BACCALAURÉAT DANS LA RÉGION PARISIENNE

Voici les sujets de philosophie proposés, ce lundi 22 juin au baccalauréat dans les académies de Paris, Versailles et Créteil.

● SERIE A

Trois sujets au choix :
1) Pense-t-on jamais seul ?
2) Le temps est-il en nous ou hors de nous ?
3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte d'Auguste Comte sur l'intelligence et la raison démonstrative.

● SERIE B

Trois sujets au choix :
1) En quoi la connaissance de l'histoire est-elle indispensable au citoyen ?
2) Peut-on avoir raison contre les faits ?
3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Kant sur l'éducation (comment concilier la soumission à une contrainte légale et la liberté ?).

● SERIES C et D

Trois sujets au choix :
1) En quel sens l'égalité entre les hommes est-elle la condition et la fin de la démocratie ?
2) Une langue bien faite mettrait-elle fin à toute discussion ?
3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Malebranche sur les passions.

M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, et M. Roland Faure directeur de l'information à Radio-France, ont donné leur démission

M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, et M. Roland Faure, directeur de l'information à Radio-France, donnent leur démission ce lundi 22 juin.

M. Maurice Ulrich, diplomate, président de la deuxième chaîne depuis le mois de décembre 1977, et reconduit en 1980, doit confirmer sa démission au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise d'Antenne 2 convoquée le 22 juin, à 17 heures.

M. Roland Faure, journaliste, entré à Radio-France en septembre 1979, avait annoncé sa décision dans une lettre adressée dès le 30 mai à Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, qui l'avait acceptée. Il avait souhaité que son départ, prévu pour le 1er juillet, ne soit pas rendu public avant les élections législatives, « afin de lui permettre d'assurer pleinement ses responsabilités jusqu'à son départ ».

Ces deux démissions interviennent alors que M. Pierre Mauroy, premier ministre, et M. Georges Fillioud, ministre de la communication, reprochent aux responsables de la presse audiovisuelle la manière dont l'information a été traitée sur les différentes chaînes de l'Etat. M. Fillioud a notamment laissé entendre à plusieurs reprises qu'il attendait la démission de ces responsables, sans toutefois vouloir les nommer.

En annonçant sa démission, M. Ulrich a publié le communiqué suivant : *« La période électorale, avec les obligations particulières qu'elle impose aux télévisions de service public, étant terminée, le moment me paraît venu de remettre au gouvernement le mandat qui m'avait été confié en janvier 1978 et renouvelé en janvier 1981. Je crois l'avoir rempli en me conformant à la lettre et à l'esprit des règles et principes régissant le service public de la télévision. Je considère aujourd'hui qu'il est de l'intérêt de la société Antenne 2 que le gouvernement puisse désigner pour la diriger un président en mesure d'assumer pleinement ses responsabilités. »*

[Né en 1925, M. Maurice Ulrich a commencé sa carrière en 1943 au haut commissariat de France au Cambodge. Après avoir occupé différentes fonctions, notamment en Afrique, puis auprès des Communautés européennes à Bruxelles, enfin au cabinet du ministre des affaires étrangères, il est nommé ministre plénipotentiaire en 1969. De 1970 à 1974, il est directeur du cabinet de M. Olivier Guichard dans les différents ministères que celui-ci occupe, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues, de 1974 à 1976, et il conserve ce poste auprès de M. Louis de Guiringaud, jusqu'à sa nomination comme président-directeur général d'Antenne 2, en décembre 1977. M. Ulrich avait été reconduit dans ses fonctions en novembre 1980.]

De son côté, la direction de Radio-France a rendu public le communiqué suivant après la démission de M. Roland Faure :

« A partir du 1er juillet et avant que n'intervienne la nomination d'un nouveau directeur de l'information, les responsabilités de la direction de l'information seront assumées dans le cadrede l'organisation et des structures existantes. »

Actuellement, l'organigramme de Radio-France est le suivant : M. Michel Tauriac, directeur adjoint de l'information, M. Robert West, secrétaire général de l'information, M. Jérôme Bellay, rédacteur en chef responsable de l'actualité, M. André Lemas, rédacteur en chef chargé de week-end, M. Jean-Armand Ladidi, rédacteur en chef technique, et M. Alain Manevy, rédacteur en chef adjoint, chargé des journaux de France-Culture et de France-Musique.

[Né en 1926, M. Roland Faure, après des études de droit, a commencé sa carrière de journaliste au *Méridional-La France*, à Marseille, en 1947. Fondateur du *Journal français du Brésil*, à Rio, en 1952, il entre à *l'Aurore*, en 1954, comme rédacteur au service diplomatique. Il est chef de ce service en 1959, rédacteur en chef en 1962 puis directeur-rédacteur en chef de 1963 à 1978. Il démissionne alors, quand M. Robert Hersant prend le contrôle du journal. M. Roland Faure avait été nommé, en 1979, directeur de l'information de Radio-France par Mme Jacqueline Baudrier.]

La lettre de démission de M. Faure...

Dans la lettre qu'il a adressé le 30 mai à Mme Baudrier pour lui présenter sa démission, lettre rendue publique d'un commun accord, le 22 juin, M. Roland Faure écrivait notamment :

« Vous savez que j'ai donné ici le meilleur de moi-même, travaillant avec vous, dans une totale indépendance, et m'efforçant de favoriser l'épanouissement d'une rédaction dans une atmosphère faite de vitalité, de tolérance et de solidarité. Mon regret sera d'être actuellement le témoin de secousses inutiles, et ma satisfaction d'avoir contribué — avec des collaborateurs de grande qualité et d'un dévouement exemplaire — au rayonnement, à la crédibilité et à la réussite spectaculaire de Radio-France.

» Ce sera mon honneur d'avoir mérité votre confiance, celle exprimée par notre conseil d'administration unanime et par un public de plus en plus nombreux à se porter à l'écoute de nos radios : manière éloquente, pour lui aussi, de rendre hommage « à » la qualité, à l'impartialité et » au dynamisme » de l'information de Radio-France.

» Combien, en regard d'aussi revigorantes satisfactions paraissent dérisoires les systématiques offensives du dénigrement, auxquelles nous ne pouvons opposer, par respect pour le service public, que notre silence : un silence dont la dignité n'implique pas pour autant l'insensibilité et la résignation.

» Puissent les nouveaux responsables ne pas méconnaître, dans leur volonté de réformes, tous les efforts consentis, les résultats obtenus et les batailles gagnées. »

Cependant, dans un communiqué daté du 22 juin, M. Roland Faure précise : *« (...) Je ne voudrais pas qu'après certaines déclarations officielles ma décision apparaisse comme un aveu de culpabilité, l'aboutissement de pressions ou la crainte de je ne sais quelle menace. Que les choses soient claires. Je pars avec tristesse, mais la conscience en paix. »*

... et la réponse de Mme Baudrier

Mme Jacqueline Baudrier, pour sa part, avait répondu, le 6 juin, à M. Roland Faure. Après l'avoir assuré de l'estime qu'elle portait à son travail, Mme Baudrier écrivait :

« Je ne comprends que mieux combien vous avez été affecté par certaines critiques portées sur le travail accompli. Cependant, je ne partage pas votre analyse quant à leur effet sur l'exercice de vos responsabilités.

» Là où vous voyez les prémisses d'une détérioration inévitable, ma longue expérience des milieux de l'audiovisuel me donne à penser qu'il ne s'agit que des éléments d'un dialogue permanent, qui parfois se tend, mais ne doit jamais se rompre.

» Radio-France fonctionne et fonctionne bien. Elle continue, en particulier, d'informer ses auditeurs, et vous soulignez à juste titre qu'ils sont de plus en plus nombreux à lui faire confiance (...).

» Il appartient à Radio-France, dans les semaines qui viennent, de trouver en elle énergie et créativité.

» Les missions qui sont les siennes ne sont pas contestables : elles prévalent dès maintenant. Le professionnalisme de ses journalistes, collaborateurs de production, techniciens, gestionnaires est trop grand pour ne pas l'emporter.

» C'est à cette tâche vitale que je me dois d'appeler l'ensemble du personnels de Radio-France. C'est vous dire à quel point je regrette d'être privée (...) »

NOUVELLES BRÈVES

● *Neuf millions d'électeurs italiens* ont voté le 21 juin et jusqu'à 14 heures le 22 juin pour le renouvellement de conseils régionaux et municipaux. La participation enregistrée dimanche a été l'une des plus faibles : 87,9 % contre 79 % en 1976. — *(A.F.P.)*

● *Un nouveau « bébé-éprouvette »* est né, le samedi 20 juin, à l'hôpital Queen-Victoria de Melbourne. De sexe féminin, l'enfant est né trois mois avant terme. Il ne pèse que 1 123 grammes. Son état est cependant jugé satisfaisant par la direction de l'hôpital australien. Cette naissance porte à sept le nombre des enfants qui ont vu le jour après une fécondation *in vitro*.

● *Deux alpinistes savoyards*, MM. Philippe Poulet, vingt et un ans, et Gilles Marceline, vingt-cinq ans, ont trouvé la mort, le samedi 20 juin, après une chute d'une centaine de mètres sur le glacier de Volnets, dans le massif de la Vanoise. Les victimes étaient employées aux services municipaux de Courchevel.

Le numéro du « Monde » daté 21-22 juin 1981 a été tiré à 586 353 exemplaires.

A B C D E F G